
LABOR
IMPROBVS
OMNIA
VINCIT

Il a été tiré de cet ouvrage :

40 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 1 à 40 ;

75 exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés de 41 à 115 ;

250 exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder, numérotés de 116 à 365 ;

800 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, numérotés de 366 à 1165 ;

et des exemplaires sur papier vélin du Marais,

constituant l'édition originale.

MÉMOIRES
DU MARÉCHAL JOFFRE

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1932.



LE MARÉCHAL JOFFRE

MÉMOIRES
DU
MARÉCHAL JOFFRE
(1910-1917)

Avec 24 gravures hors texte et 11 cartes et croquis

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6e

Tous droits réservés

Copyright 1932 by Librairie Plon.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays, y compris l'U. R. S. S.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL JOFFRE

TROISIÈME PARTIE
LA GUERRE DE STABILISATION

CHAPITRE PREMIER

Vue d'ensemble sur l'année 1915.

Au milieu de novembre 1914, la bataille des Flandres s'achevait. Le front, stabilisé de la Suisse à l'Oise, se stabilisait pareillement de l'Oise à la mer. L'intention que j'avais eue d'envelopper la droite allemande ne s'était, en somme, pas entièrement réalisée ; les seuls résultats que nous avions obtenus — et ils n'étaient pas négligeables — avaient été de sauvegarder la côte française de la Manche, un mince lambeau du territoire belge, et une partie de notre bassin houiller du Nord. Mais nous avions perdu Lens, la précieuse agglomération de Lille, Roubaix et Tourcoing, et les Allemands restaient accrochés à Noyon, à moins de 100 kilomètres de Paris. La majeure et la meilleure partie de l'armée allemande était sur notre sol et le saillant de sa ligne de bataille se trouvait à cinq journées de marche du cœur de la France. Ce fait nous dictait à nous, Français, notre devoir. C'est cet ennemi qu'il fallait battre et rejeter. Sur ce point mon opinion, pendant tout le temps que j'ai assumé la direction

des opérations, n'a jamais varié. Sans nier l'intérêt ni la valeur des autres théâtres, je me suis toujours refusé à leur accorder l'importance que certains se plaisaient à leur donner. Ce qui ne veut pas dire que je n'aie donné aux fronts de nos alliés, et aux théâtres qui peu à peu s'ouvrirent dans la Méditerrannée orientale et en Asie, l'attention qu'ils méritaient. Qu'il se soit agi d'aider les Anglais à rouvrir aux Dardanelles la route des Détroits, ou d'aller à Salonique au secours du vaillant peuple serbe, l'armée française a partout pris part, — et à Salonique une part prépondérante, — aux opérations extérieures. Mais, conscient de la responsabilité que j'assumais en défendant le sol de mon pays, conscient des difficultés de toutes sortes que présentaient des actions excentriques qui n'étaient séduisantes pour la plupart qu'en théorie, je me suis fait pendant les années 1915 et 1916 une règle inviolable de garder sur le théâtre principal où la partie décisive devait forcément se jouer, le maximum de moyens dont l'armée française disposait ; et j'ai, de tout mon poids, appuyé auprès de nos alliés anglais pour qu'ils gardent, à mon exemple, sur le front d'Occident, la masse principale de leurs forces.

En cette fin de 1914, l'intérêt et le devoir les plus évidents imposaient aux Anglo-Français de reprendre au plus tôt l'offensive. Il fallait, en effet, empêcher les Allemands de s'organiser en face de nous, les rejeter au plus tôt dans la guerre de rase campagne et les chasser hors des territoires français et belges qu'ils occupaient.

Mais il était non moins évident que, dans la forme de guerre que les circonstances nous imposaient, la question du matériel allait prendre une place prépondérante, hors de toute proportion avec les prévisions que l'on avait faites jusque-là.

Avant d'entamer le récit des opérations que j'ai conduites pendant cette année 1915, il me paraît indispensable de tracer un tableau de l'état de notre matériel au début de cette année, d'indiquer quelles furent mes demandes successives pour mettre ce matériel à hauteur

de mes besoins et quels furent les progrès réalisés.

Si, pour nous, l'avenir se présentait hérissé de problèmes, la situation des Allemands était, à mon sens, bien plus difficile encore, et c'est ce qui entretenait ma robuste confiance dans l'avenir.

Soutenus par un allié qui donnait déjà des signes évidents de lassitude, il s'agissait pour eux de faire la guerre sur deux fronts. Profitant, il est vrai, d'un réseau ferré très dense, que prolongeaient les chemins de fer de Belgique et du nord de la France, il leur était possible de transporter un corps d'armée d'un théâtre sur l'autre dans un délai qui n'excédait pas vingt jours. Mais la question se posait pour eux de savoir où ils porteraient leur effort : contre leurs adversaires de l'Ouest dont ils venaient de mesurer la puissance? Ou contre leurs ennemis de l'Est moins bien armés, moins bien organisés, mais disposant à défaut d'autres ressources d'un immense espace pour se rétablir en cas d'échec? Il semble bien que le commandement allemand, en présence de cette alternative, n'ait pas déterminé clairement la voie dans laquelle il convenait de s'engager, et qu'il ait constamment hésité, même au temps où il remportait sur les Russes de si impressionnants succès, à jouer son va-tout et à se lancer dans une offensive décisive. Il adopta, en 1915, une solution moyenne qui consistait à rester avec le maximum de ses forces dans une attitude défensive à l'ouest et à attaquer les Russes avec les moyens qu'il pouvait distraire sans danger du front ouest, joints à ceux qu'il pouvait constituer avec ses ressources. Une pareille solution porte, à mon avis, la marque d'un commandement peu avide de résolutions décisives. Elle montre aussi que les efforts accomplis, pendant cette dure année 1915, par les Anglais et les Français, ne furent pas vains, puisque pendant toute cette année nous gardâmes l'initiative des opérations, et nous maintînmes l'ennemi sous la menace constante de nos attaques. C'est ce qui ressortira du bref récit des actions franco-anglaises que je vais faire, en me bornant, à mon habitude, à préciser surtout quelle y fut ma part personnelle.

Il n'en reste pas moins, qu'à défaut de résultats décisifs qu'ils n'ont, en 1915, ni espéré ni recherché, les Allemands s'organisèrent pour faire face sur notre front à nos entreprises. Forts de leur industrie intacte, de leur richesse en houille, des ressources qu'ils tiraient des neutres, ils entamèrent un effort gigantesque parallèlement au nôtre pour développer leur matériel, pour améliorer et renforcer leurs organisations défensives en face de nous. En définitive, la lutte sur le front franco-anglo-belge pendant l'année 1915 apparaît comme une course entre notre matériel offensif chaque jour grandissant et les organisations défensives allemandes de jour en jour plus solides.

L'année 1915 présente encore un autre caractère : la guerre localisée en 1914 sur le théâtre franco-belge, en Pologne et en Serbie, s'étend dans la Méditerranée orientale. Je dirai dans quelles conditions ces théâtres se sont ouverts, les uns à la demande de l'Entente, d'autres par la volonté de nos ennemis et quelle action, indirecte au début, directe à la fin, j'eus à exercer pour y coordonner les efforts dispersés de notre coalition.

Enfin, je terminerai cette partie de mes souvenirs par un bref aperçu de mes relations avec le gouvernement et les hommes politiques pendant cette année.

CHAPITRE II

L'organisation du front. — Le problème du matériel.

Au moment où se produisaient les derniers soubresauts de la bataille des Flandres, sur le théâtre d'opérations russe les armées allemandes et austro-hongroises reculaient en Prusse orientale, et en Pologne de Varsovie à Czernovitz. A partir du 10 novembre 1914, nos services de renseignements signalaient d'importants transports de troupes allemandes. Dans les premiers jours de décembre, il paraissait établi que ces transports avaient enlevé du front franco-anglo-belge la valeur de quatre à cinq corps d'armée et cinq divisions de cavalerie.

Le moment apparaissait donc comme des plus favorables pour la reprise de nos offensives.

Néanmoins, avant d'entreprendre de nouvelles opérations d'ensemble, et après une bataille ininterrompue de trois mois, il était indispensable de procéder à la constitution de réserves, au recomplètement de nos effectifs et des approvisionnements en munitions ; il fallait également constituer l'outillage spécial que demandaient les opérations de guerre de siège que nous allions, tout d'abord, être obligés de mener, avant de reprendre la guerre en rase campagne.

De toutes ces tâches, la plus urgente était le retrait du front des grandes unités à rendre disponibles pour les opérations que je me proposais d'entreprendre.

Le 12 novembre, j'adressai aux armées une note (1) pres-

(1) Note nº 2663 du 12 novembre 1914.

crivant d'économiser les troupes en ligne en perfectionnant les organisations défensives, et de constituer des réserves partielles.

Les commandants des grandes unités n'entrèrent d'abord que timidement dans la voie que je leur traçais. Il semblait qu'on ne pût défendre les tranchées qu'en les garnissant d'hommes coude à coude derrière les parapets. Aussi, les premières réserves constituées dans les armées ne se composèrent d'abord que de petites unités qui présentaient plutôt le caractère de réserves de corps d'armée. Aux armées du Nord, la densité des troupes permettait de pousser plus loin encore la création des disponibilités, et de constituer en dehors des réserves d'armée des réserves de groupes d'armées, qui comprendraient « des unités très vigoureuses placées à proximité des points sensibles (1)... » D'autre part, les disponibilités pouvaient être encore accrues par l'emploi sur le front d'unités territoriales qui libéraient autant d'unités d'active ou de réserve.

Enfin, je donnai au général Foch mission de demander au maréchal French, dont les forces s'étaient sensiblement augmentées, et qui avec quatre corps d'armée tenait un front de 50 kilomètres, alors qu'un grand nombre de nos corps d'armée tenaient des fronts allant jusqu'à 20 kilomètres, de relever la 8e armée française intercalée entre les Anglais et les Belges. A vrai dire, cette relève, à laquelle le maréchal n'opposa aucune objection de principe, ne commença à s'opérer très lentement qu'à partir de la fin de décembre.

Néanmoins, vers la fin de novembre, nos organisations défensives commençaient à se perfectionner ; dans chaque armée, l'effectif des troupes disponibles était en voie d'augmentation ; les réserves de groupes d'armée comprenaient deux divisions d'infanterie, deux divisions de cavalerie, deux divisions territoriales. La cavalerie, qui avait été transportée dans les Flandres, avait repris sa place dans l'ordre de bataille normal : les deux corps de cavalerie

(1) Lettre nº 4103 du 17 novembre 1914.

et les divisions de cavalerie avaient été reconstitués, et les régiments de corps avaient rejoint leurs corps d'armée.

Il allait donc devenir possible de reprendre l'offensive que la diminution de densité du front ennemi et l'affaiblissement de son activité semblaient faciliter.

Quel était à ce moment l'état de notre matériel? Quelles prévisions fus-je amené à faire pour nous mettre en mesure de mener à bien nos opérations? Comment se réalisèrent nos programmes de fabrication? C'est à ces questions qu'il importe de répondre avant d'entamer le récit de la campagne de 1915. Je passerai successivement en revue les matériels et les munitions.

Tout d'abord une remarque s'impose. On a voulu voir dans la crise de matériel que nous avons subie dès le mois d'octobre 1914, la preuve du manque d'esprit de prévision du haut commandement. La vérité est autre. J'ai dit dans la première partie de ces Mémoires que, dès 1910, j'avais appelé l'attention du ministre de la Guerre sur la nécessité de développer notre artillerie lourde (1), d'augmenter nos approvisionnements en munitions (2), et de faire largement appel à l'industrie privée, pour compenser avec le moins de retard possible l'infériorité dans laquelle nous nous trouvions vis-à-vis des Allemands. J'ai expliqué pour quelles raisons d'ordre uniquement politique mes demandes ne reçurent qu'une partielle et insuffisante satisfaction. Peut-être cette lacune comblée à temps nous eût-elle permis de gagner, en septembre ou en octobre 1914, la victoire qui eût rejeté les Allemands hors de chez nous. Je n'en veux retenir qu'une chose, c'est que les peuples, ou du moins ceux qui les mènent, sont trop souvent amenés à considérer les dépenses militaires comme improductives et inutiles. Quand on se laisse entraîner sur cette pente, les retards s'accumulent, l'adversaire prend de l'avance, et quand sonne l'heure du danger, les fautes d'imprévoyance ne se peuvent plus rattraper. Puisse, dans l'avenir,

(1) Voir 1re partie, chap. I, t. I, p. 2 et 3, et chap. IV, p. 60 et suiv.
(2) Voir 1re partie, chap. V, t. I, p. 75 et suiv.

cette leçon éclairer l'opinion publique et les décisions des gouvernements.

Une deuxième remarque s'impose. Il pourrait paraître étonnant que je n'aie pas, dès les premiers jours de la guerre de position, établi le programme d'ensemble, au lieu des demandes fragmentaires dont je ferai ici l'énumération d'ailleurs abrégée. A cela il est facile de répondre, d'une part, que les demandes du front croissaient avec les besoins que les opérations révélaient chaque jour, et d'autre part, sachant les difficultés que rencontrait le ministre de la Guerre pour exécuter nos commandes, je ne progressais en quelque sorte que pas à pas, formulant mes demandes dans l'ordre d'urgence et ne les exprimant que dans la mesure où les précédentes étaient satisfaites.

I. — Matériel d'artillerie.

A) *Matériel de* 75. — Au début de la campagne, 1011 batteries de 75 furent mobilisées. Les armées possédaient, en outre, comme canons de rechange, 200 canons. A l'intérieur, il en restait 434, au titre des rechanges du temps de paix et des batteries de champ de tir et de dépôt.

La dotation des armées de campagne en caissons était de 16 174. On ne disposait comme rechanges que de 350 caissons affectés à l'instruction des dépôts et de 500 caissons modèle 90 T.

Les opérations du premier mois de la guerre, et surtout la retraite qui précéda la bataille de la Marne, nous firent perdre une assez grande quantité de matériel, et au 10 septembre 1914, le déficit s'élevait à : 401 canons et 750 caissons complets.

Le plan de mobilisation ne prévoyait la fabrication d'aucun canon ni d'aucun caisson, mais il avait été mis en fabrication 155 canons de 75 modèle 1913, et 958 caissons de divers modèles pour reconstituer les disponibilités de matériel qui avaient été absorbées par les nouvelles formations du plan XVII.

Les premiers échanges de vues entre le ministre de la Guerre et moi au sujet des fabrications de matériel de 75 eurent lieu fin septembre 1914. La 3e direction (artillerie) du ministère de la Guerre, se basant sur les délais de fabrication du temps de paix (un an d'usinage pour mettre un canon au point), estimait à ce moment que la reprise de la fabrication donnerait des résultats trop tardifs pour pouvoir être envisagée. Néanmoins, 40 batteries complètes furent mises en commande. En outre, des éléments de canons (tubes, freins et affûts) en assez grand nombre furent mis en commande à des dates échelonnées entre le 1er octobre et le 14 novembre.

Pour essayer de combler, au moins partiellement, le déficit j'obtins du ministre que 240 canons fussent prélevés sur les batteries de sortie de certaines places d'Algérie ; quelques pièces purent également être constituées au moyen d'éléments de rechange envoyés aux armées. Malgré ces mesures, qui ne pouvaient être que des palliatifs, le déficit en canons de 75 était encore de 283.

En présence de l'impossibilité de combler ce déficit avant longtemps, et aussi par suite de la pénurie de munitions dont je parlerai plus loin, un certain nombre de batteries de 75 furent momentanément armées avec des pièces de 90 et de 95, matériel d'ailleurs excellent, mais à tir lent.

Mais la situation ne tarda pas à empirer : la mise en service d'obus fabriqués hâtivement par l'industrie privée dans les derniers jours de 1914, amena des éclatements de pièces dont le nombre s'accrut dans une proportion inquiétante.

Au 10 avril 1915, le déficit s'élevait à 800 canons.

Aussi, dès le mois de février 1915 (1), je demandai au ministre :

1° De mettre à ma disposition toutes les disponibilités de l'intérieur et tout le matériel de commande ;

2° De donner aux fabrications de matériel de 75 toute

(1) Lettres du 4/2/1915 n° 1228, du 17/2/1915 n° 5442 et du 22/2 1915 n° 7447.

l'intensité nécessaire, en passant un marché avec les établissements Schneider pour une fourniture supplémentaire de canons modèle 1912.

En août 1915, les éclatements, grâce aux mesures prises d'urgence (1), diminuèrent sensiblement. Mais la situation continuait de demeurer grave, car d'autres causes (usure due au tir intensif, feu de l'ennemi) contribuaient à diminuer le nombre de nos pièces en service.

A ce moment, le programme de fabrication établi par le ministre devait permettre, tout en comblant le déficit, de fournir une moyenne de 6 canons par jour ; les livraisons des établissements de l'artillerie, jointes à celles de l'industrie, devaient permettre de reconstituer l'artillerie de 75 à 4 708 canons au 30 janvier 1916. On pourrait alors entreprendre la constitution de 170 batteries nouvelles.

Enfin, le 8 février 1916, je fis encore une demande supplémentaire de 66 batteries et de 25 sections de munitions.

Bref, au 20 février 1916, la situation en 75 était la suivante :

En ligne, aux armées du Nord-Est	4 046	4 733 (2)
— à l'armée d'Orient	156	
— autos-canons	52	
En réserve, à l'intérieur, dont une partie dans les unités en formation	284	
Dans les dépôts	195	

(1) Le 4/2/1915, j'adressai sous le n° 936 un télégramme au ministre pour lui demander de faire exercer une surveillance particulière sur la fabrication des fusées qui entraient pour une bonne part dans les accidents.

Le 27/4/1915, sous le n° 10325, je lui demandai de faire subir aux obus forés une nouvelle épreuve de pression, de faire retirer des approvisionnements les obus chargés à Clermont-Ferrand, qui avaient donné lieu à une très forte proportion d'éclatements, et de faire relever à 1 400 kilogrammes, la pression d'épreuve qui avait été abaissée à 400 kilogrammes sur les demandes instantes des industriels.

(2) Ce chiffre montre que le programme établi en août 1915 par M. Millerand avait été intégralement réalisé.

De la mobilisation au 24 mars 1916, il avait été expédié aux armées :

2 835 arrière-trains de canons ;
1 340 canons (tubes manchonnés) ;
1 385 freins ;
218 affûts ;
3 380 caissons.

Mais cette énumération serait incomplète, si je ne mentionnais que, le 30 janvier 1915 (1), je demandai au ministre, afin de pouvoir augmenter la capacité offensive d'un corps de cavalerie ou d'une troupe transportée en auto, de prévoir l'organisation de quelques batteries de 75 sur camions aménagés.

Le 19 mars (2), je demandai la mise en commande de 9 batteries sur camions-autos.

Les premiers envois de ce matériel arrivèrent aux armées en juin 1915. Ce fut l'origine de l'artillerie portée qui rendit plus tard de si grands services, notamment en 1918, quand se produisirent les grandes offensives allemandes qui nous obligèrent à d'importants déplacements de troupes par voie de terre.

B) *Matériel de* 105. — A la mobilisation, aucun groupe de ce matériel n'était en service, mais le matériel destiné à constituer 8 groupes était en commande. Le premier d'entre eux entra en service le 16 septembre 1914. Mon intention était d'arriver à en donner un groupe à chaque corps d'armée. La fabrication en fut donc poursuivie, et au 31 janvier 1916 :

7 groupes à 3 batteries
1 groupe à 2 batteries } étaient en service dans les armées.
2 groupes étaient en formation à l'intérieur.

C) *Matériel de gros calibre.* — Les seuls matériels d'artillerie de gros calibre dont l'emploi était prévu dans les armées de campagne, étaient ceux qui entraient dans la

(1) Lettre nº 9380.
(2) Télégramme nº 6441.

composition des quatre régiments d'artillerie lourde, à savoir :

20 batteries de 120 L.
6 batteries de 95.
12 batteries de 120 C.
26 batteries de 155 C. T. R.

La forme que prit la guerre dès le lendemain de la victoire de la Marne, m'amena aussitôt à envisager l'emploi sur le front non seulement des matériels entrant dans la composition des équipages de siège, mais encore de tous les types de gros mortiers et de canons longs dont on pouvait immédiatement disposer (mortiers de 270 de côte, canons de 14 et de 16 de marine (1).

Le 5 octobre 1914 (2), je demandai au ministre de former des batteries mobiles de 120 L. et de 155 L. sur cingoli (3), ou à défaut sur plate-forme.

Quelques jours plus tard (4), j'insistai sur la nécessité de poursuivre l'organisation de batteries de 120 L. attelées, de batteries de 155 L, 155 C, mortiers de 220, servies par des batteries à pied, et de doter les armées de groupes d'attelages pour le transport de ces matériels.

Par dépêche du 24 octobre 1914 (5), le ministre me faisait connaître qu'il procédait à l'organisation de :

88 batteries de 90 ;

31 batteries et 8 groupements de batteries, plus 6 groupes complets de 95 ;

un nombre non déterminé de groupes de 120 L.

3 groupes et 8 groupements de matériel de 155 L.

108 matériels de 155 C. modèle 1912.

(1) Lettres au ministre du 13 septembre 1914, nº 5131, et du 22 septembre 1914, nº 6702.

(2) Lettre nº 1108.

(3) La ceinture de roues, appelée quelquefois cingoli, est une invention française remontant à un quart de siècle. Restée dans le domaine des expériences en France, elle a réussi d'abord en Italie (major Bonagente) et est actuellement employée presque partout.

(4) Lettre nº 2875 du 14 octobre 1914.

(5) Nº 8419, 3/3.

12 batteries à plates-formes métalliques de mortiers de 220.

CALIBRES	NOMBRE DE CANONS EN SERVICE (non compris ceux des places)					
	1er Octobre 1914	1er Janvier 1915	1er Avril 1915	1er Juillet 1915	1er Octobre 1915	1er Janvier 1916
90	»	600	700	750	940	1 230
95	»	270	440	480	600	650
120 L.	60	300	550	600	900	900
120 C.	50	60	50	50	120	120
155 L.	»	190	300	320	460	470
155 C. (non compris le C. T. R.)	»	110	160	190	350	320
M. 220 (1)	»	17	50	80	180	180
M. 270 (2)	»	»	»	»	30	(a) 30
M. 280 (3)	»	»	»	»	4	(a) 6
M. 370 (4)	»	»	»	»	4	(a) 10

OBSERVATIONS

(a) En réserve.
(1) Le mortier de 220 modèle 1880.
(2) Le mortier de 270 S. modèle 1885. Il existe un mortier de 270 de côte modèle 1889.
(3) Le mortier de 280 est du matériel sorti des usines Schneider.
(4) Le mortier de 370, dû au lieutenant-colonel Filloux, a été mis en service en 1915. C'est un matériel de siège très puissant (A. L. G. P.). Il ne faut pas le confondre avec l'obusier de 370, obtenu par alésage d'un canon de bord modèle 1887.

En plus de ces matériels qui nous arrivaient de l'intérieur, j'obtins du gouvernement de pouvoir utiliser les importantes ressources des places fortes. Le Décret présidentiel du 5 août 1915 mit sur ma demande tous les approvisionnements des places de la zone des armées à ma

disposition. Une grande partie du matériel qui composait leur armement, fut répartie entre les armées tant pour constituer l'ossature du front défensif que comme réserve dont je conservais la disposition.

Le tableau ci-devant permet de se faire une idée de la progression du matériel de gros calibre utilisé sur le front pendant l'année 1915. On remarquera que ce tableau ne représente que l'utilisation sur une grande échelle d'un matériel déjà existant, ce qui économisait le temps, toujours très long, nécessaire aux études préliminaires.

Mais les exigences de la guerre de stabilisation ne pouvaient être satisfaites avec les seules ressources de nos matériels existants. Il fallait créer du nouveau. En particulier, la nécessité s'imposa de mettre en ligne un grand nombre de canons courts tant pour battre les terrains à forte pente que pour détruire les abris blindés que l'ennemi construisait dans ses lignes.

A cet effet, au lendemain de la bataille d'Artois de mai 1915, je demandai au ministre (1) d'acquérir les 11 batteries d'obusiers de 120 Schneider dont les éléments existaient au Creusot, puis de mettre en commande 500 matériels de 155 C. des types Schneider et Saint-Chamond qui donnaient une portée supérieure à celle des canons modèle 1904.

Le 1er octobre, le ministre me proposa (2) de commander à la maison Schneider 40 mortiers de 220 et 12 mortiers de 280 de son modèle. Les essais de ce dernier matériel s'étaient révélés très satisfaisants ; je demandai au ministre le 29 octobre 1915 (3) d'en passer une nouvelle commande de 64 matériels.

Un exemplaire du canon 155 L. modèle Schneider sur affût de campagne ayant une portée de 11 500 mètres, fut mis en service sur le front au début de la campagne et donna d'excellents résultats. Le 12 juin 1915, je demandai

(1) Lettres du 11 juin 1915, nº 4373, du 24 juin 1915, nº 10232.
(2) D. M., nº 13267.
(3) Lettre nº 16264.

que le programme de fabrication de 120 de ces matériels établi en temps de paix, mais dont l'exécution avait été interrompue à la mobilisation, fût réalisé.

Dès le 19 août 1914, le ministre m'avait fait connaître qu'il avait pris les mesures nécessaires pour organiser comme matériel de siège 6 batteries à 4 pièces de 270 de côte.

Le 21 septembre, il m'annonçait l'envoi aux armées de 12 canons de 16 centimètres et de 12 canons de 14 centimètres (1). Le 3 octobre je lui écrivis pour lui signaler l'intérêt d'utiliser les matériels de 240 et de 274 de côte sur voie ferrée. Le ministre me répondit le 12 en acceptant de faire étudier l'organisation du canon de 240 T. R.

Le 14, tout en demandant l'augmentation de matériel d'artillerie lourde, j'insistai sur la nécessité d'organiser, dans le plus bref délai possible, des calibres plus puissants empruntés à l'artillerie navale ou de côte ou en construction dans l'industrie privée. Le 24, le ministre me répondit que des études étaient entreprises en vue d'utiliser d'une part le matériel de côte de gros calibre (24 centimètres, 27 centimètres, 305 millimètres) et d'autre part les 240 millimètres sur voie ferrée.

Le lendemain, je précisais mes demandes (2) ; je proposais l'organisation :

1° D'une artillerie de campagne ou de siège pouvant tirer à 12 kilomètres au moins un obus contenant une charge notable de mélinite (19 centimètres et 240 T. R.) ;

2° D'une artillerie à grande puissance et à grande portée destinée à la destruction du matériel de très gros calibre allemand (274 et 305) ;

3° D'une artillerie à très grande puissance et à grande portée pour l'attaque des fortifications cuirassées et bétonnées.

Et le 18 novembre, je demandais la mise en commande dès que l'état d'avancement des études le permettrait,

(1) Pièces de bord organisées pour le tir à terre.
(2) Lettre du 25 octobre 1914, n° 5506.

de : 12 canons de 19 centimètres, 12 canons de 24 centimètres et 2 canons de 274 millimètres, mais d'attendre pour entreprendre le montage du 305 les résultats des essais du 274.

A la suite des essais satisfaisants du 19 centimètres, je demandai le 25 janvier 1915 (1), la mise en commande des 24 matériels que j'avais demandés le 18 novembre.

Au début de mars :

24 matériels de 19 centimètres étaient terminés ou en commande (2) ;

1 matériel de 24 centimètres modèle 70-87 était terminé, 3 en commande ;

8 matériels de 240 T. R. étaient prévus.

6 affûts à échantignolles étaient en fabrication à Toulon, pour canons de 240 de côte modèle 1884.

Les approvisionnements en munitions ne permettaient pas pour l'instant d'augmenter ce programme.

Mais les essais satisfaisants obtenus par le matériel de 19 centimètres m'autorisèrent à demander, le 18 mars 1915 (3), l'augmentation du nombre des canons de gros calibre sur affûts-trucs et la mise en commande de 8 canons de 32. Pour répondre à cette demande, le ministre mit en commande 4 nouveaux matériels de 240 et 4 de 24.

En juin 1915 (4), j'allai plus loin encore dans mes demandes. Je proposai au ministre :

1° Qu'il mît à ma disposition toutes les pièces de l'armement du littoral dont la présence sur les côtes ne paraissait pas indispensable,avec la totalité de leurs munitions ;

2° Qu'il invitât la Marine à nous céder des calibres permettant de réaliser une portée minima de 26 kilomètres ;

3° De faire étudier un mortier de très grande puissance susceptible de tirer à 12 kilomètres.

Des essais d'installation sur truc de voie normale de

(1) Lettre n° 7641.

(2) Le premier groupe de 19 centimètres fut mis en service à la 10e armée le 4 mai 1915.

(3) Lettre n° 7713 au ministre.

(4) Lettre n° 2711 du 8 juin et n° 3671 du 10 juin.

canons de 14 centimètres et de 16 centimètres ayant donné de bons résultats, je demandai (1) l'organisation de 2 matériels de chacun de ces calibres.

Le 8 août, le ministre me proposa de transformer en obusiers de 370 (portée : 13 kilomètres), 8 canons de 30 centimètres, et me fit connaître que 26 affûts à glissement de 32 étaient en commande. Un peu plus tard, sur une demande de ma part (2), il m'annonçait que la marine était prête à nous céder 4 pièces de 370 que le Creusot proposait de transformer en canons de 52, calibre ayant une portée probable de 32 kilomètres.

Enfin je demandai, le 24 janvier 1916, la mise en commande au Creusot de 2 obusiers de 520 tirant à 18 kilomètres un projectile de 1 350 kilogrammes contenant 300 kilogr. d'explosifs.

Ces différents matériels furent employés en grand dans les batailles d'Artois et de Champagne de juin et septembre 1915. En Champagne, notamment, nous disposions de :

24 mortiers de 270 de côte.
16 canons de 100 T. R.
4 — 14 centimètres.
4 — 16 —
24 — 19 —
1 — 274 millimètres.

Pour achever l'énumération des efforts qui furent faits pour utiliser les ressources que nous pouvions emprunter à la marine, je demandai au ministre de faire organiser des canonnières à vapeur, protégées, portant des canons de gros calibre, à savoir :

1° 2 batteries comprenant chacune 4 canonnières armées d'un canon de 14 centimètres, 2 canons de 47, 2 mitrailleuses et un échelon de 2 péniches ;

2° 1 batterie de 4 canonnières portant chacune 2 canons de 100 T. R.

La première batterie de 14 centimètres fut envoyée

(1) Lettre du 30 août 1915, n° 22264.
(2) Lettre au ministre du 14 septembre n° 8941.

dans le nord en juin 1915, et employée sur le canal de Furnes à Nieuport.

La deuxième batterie fut mise en juillet à la disposition du groupe d'armées du centre.

Quant à la batterie de canonnières de 100 T. R., elle fut mise en service au début de septembre 1915, au groupe d'armées du centre également.

D). *Artillerie de tranchée.* — Mais à ce programme de jour en jour plus étendu, s'en était ajouté un autre qui visait à la création et à la mise en œuvre d'un matériel dont nous n'avions au début de la guerre aucun élément, *l'artillerie de tranchée.*

Au début de novembre 1914, le commandant du génie Duchêne avait proposé l'emploi pour le tir à faible distance d'un projectile lancé par un canon que coiffait une bombe dont l'arrière était empenné pour se maintenir sur sa trajectoire. En transmettant cette intéressante proposition au ministre le 8 novembre 1914 (1), j'insistai de la façon la plus pressante sur la nécessité de réaliser un pareil engin dont j'avais à plusieurs reprises, dès le temps de paix, demandé la mise au point.

Des études furent aussitôt entreprises à Bourges. Elles aboutirent, dans les premiers jours de janvier 1915, à la mise en commande d'un premier lot de canons de 58 de tranchée qui furent envoyés aux armées pour essais au fur et à mesure de leur confection. Ces essais se révélèrent si satisfaisants que, sans attendre la réalisation des améliorations projetées, je demandai qu'une nouvelle commande de 110 canons fût immédiatement passée, et la production des projectiles portée à 4 000. Au milieu de février 1915, un nouveau modèle (nº 2) fut réalisé, lançant une bombe de 40 kilogrammes. 140 canons de ce type furent commandés. Le modèle primitif (nº 1) fut perfectionné et devint le nº 1 *bis*.

L'emploi des canons de 58 se généralisa de plus en plus,

(1) Lettre nº 1729 du 8 novembre 1914.

et j'adressai au ministre des demandes successives en vue d'accroître la production de ces deux matériels.

Le tableau suivant donne la progression de la dotation des armées en canons de 58 durant l'année 1915.

	1er février 1915	1er mars 1915	1er mai 1915	1er sept. 1915
Canons 1 et 1 *bis*....	40	60	120	550
Canons 2.....	»	»	50	500

Les études portèrent sur les améliorations à apporter à ce matériel en vue de faciliter son transport à bras dans les tranchées ; les expériences poursuivies à Bourges en vue d'augmenter la portée donnèrent d'autre part des résultats qui m'amenèrent à demander au début de 1916 (1) la mise en commande de 1 000 nouveaux matériels de 58 nº 2.

Entre temps, la Société des Batignolles avait réalisé un canon de tranchée de 240 tirant à 800 mètres un projectile de 90 kilos, avec 45 kilogs d'explosifs. Dès que je fus informé des résultats donnés par ce matériel, je demandai, le 5 juin 1915, la mise en commande de 100 exemplaires de ce matériel. Et lorsque le type primitif de ces mortiers de 240 à grande portée eut été amélioré, je fis passer aux constructeurs une nouvelle commande de 200 de ces mortiers.

E) *Artillerie de petit calibre.* — La difficulté d'amener du matériel de campagne à proximité immédiate de la ligne ennemie soit dans des régions boisées comme l'Argonne, soit dans la progression à l'intérieur des villages, fit apparaître la nécessité d'un matériel léger pouvant être traîné à bras.

Dans ce but, j'utilisai d'abord le matériel de 80 de mon-

(1) Lettres du 21 janvier 1916, nº 11866, et du 27 janvier, nº 15858.

tagne. Une batterie fut d'abord envoyée sur le front, le 1er octobre 1914, puis successivement la plupart des pièces de ce calibre dont nous disposions.

La lutte contre les mitrailleuses ennemies fit, d'autre part, naître le besoin d'un canon de petit calibre, à tir rapide, susceptible d'être installé dans les tranchées de première ligne. Le canon de 37 de la marine répondait parfaitement à ce but, et je demandai en octobre 1914 (1) au ministre d'obtenir de la marine la cession du plus grand nombre possible de ces pièces. 140 canons de 37 purent être mis immédiatement à la disposition des armées.

La marine nous céda également quelques canons de 47, mais leur déplacement dans les tranchées était difficile, et nous n'en développâmes point l'emploi. La bataille de Champagne d'automne 1915 fit apparaître la nécessité d'un « canon d'accompagnement » apte à briser les résistances locales qui étaient difficilement justiciables de l'artillerie de 75. Le canon de 37 répondait encore à ce but. A ma demande, le ministre mit en commande d'abord 500 de ces matériels d'un modèle étudié à Puteaux, puis 1 000 pour permettre d'en doter tous les régiments d'infanterie.

En même temps, apparaissait la nécessité de doter les troupes d'engins capables de détruire les réseaux de deuxième ligne qui avaient échappé aux coups de l'artillerie. Il fallait dans ce but leur donner un mortier léger tirant un projectile de 75. Je demandai au ministre la mise en commande de 100 mortiers de chacun des matériels présentés par MM. Jouhandeau et Archer qui constituaient une solution provisoire du problème, et dont le perfectionnement devait être poursuivi.

II. — Les chars de combat.

Au début de janvier 1916 (2), je signalai au ministre que j'avais été saisi par le colonel Estienne d'un projet

(1) Lettre du 24 octobre 1914, nº 5316.
(2) Lettre nº 3654 du 7 janvier 1916.

de voitures automobiles cuirassées et armées, susceptibles de franchir les tranchées et les obstacles du champ de bataille. Ce projet consistait dans la transformation d'un tracteur Holt déjà utilisé par l'artillerie à tracteurs. Les premiers essais de ces engins nouveaux ayant paru satisfaisants, je précisai dans une lettre du 31 janvier (1) les conditions auxquelles ils devaient satisfaire, et je demandai la mise en commande de 400 « cuirassés ».

Puis en avril (2), je posai les bases de l'organisation à donner aux unités chargées de servir ce matériel :

L'unité tactique serait la division de tracteurs composée de 16 tracteurs et d'un train de combat. 20 divisions seraient créées.

Le 27 avril, le ministre me fit connaître que la Société de Saint-Chamond ayant présenté un type de cuirassé terrestre plus puissant que celui du Creusot, armé d'un canon de 75 de campagne, il avait mis en commande 400 appareils de ce modèle ; de ce fait, les délais de réalisation des 400 chars que j'avais demandés en janvier allaient se trouver réduits de moitié, et 40 divisions mixtes au lieu de 20 prévues en avril pourraient ainsi être organisées. Par lettre du 2 mai (3) je donnai mon adhésion à ce projet d'organisation.

III. — La défense contre avions.

A la mobilisation, l'organisation de la défense contre avions était naturellement à l'état embryonnaire ; une seule section de deux autos-canons existait ; 15 sections étaient en commande, mais leur livraison était prévue à des dates largement échelonnées. Dans les armées, on remédia dans les premiers mois de la guerre, à l'insuffisance du matériel spécial par des dispositifs de fortune.

(1) Lettre n° 18401 du 31 janvier 1916
(2) Lettre n° 11473 du 18 avril 1916.
(3) Lettre n° 1236 du 2 mai 1916.

A diverses reprises (1), je signalai au ministre l'insuffisance des moyens de protection contre les avions ennemis, et j'insistai pour que la livraison de sections d'autos-canons fût accélérée. Le 9 novembre 1915 (2), je demandai que le nombre de sections d'autos-canons primitivement prévu à 40 fût porté à 60. Je demandai en outre, 300 plates-formes modèle 1915 pour les postes demi-fixes de défense contre avions. J'insistai pour qu'on hâtât l'étude du tir contre avions. La surveillance des méthodes employées aux armées fut confiée au général Sainte-Claire-Deville, le 24 novembre 1915. Je fis, en outre, rattacher des projecteurs de 90 centimètres aux sections et postes de tir contre avions, et je demandai au ministre la mise en commande de 100 projecteurs de 1 m. 20 pour compléter la dotation des postes et des sections.

IV. — Fusils et mitrailleuses.

A) *Fusils.* — En août 1914, les troupes à pied étaient armées du fusil modèle 1886-93, les troupes montées de carabines modèle 1890 ou de mousquetons modèle 1892. En outre, un fusil plus léger que le modèle 1886-93 avait été adopté en 1907 pour les troupes indo-chinoises.

Au 1er août 1914, il existait :

2 880 000 fusils modèle 1886-93.
220 000 carabines modèle 1890.
384 000 mousquetons modèle 1892.
772 fusils modèle 1907.

En plus nous avions :

1 260 000 fusils modèle 1874.
environ 100 000 fusils Kropatchek à répétition achetés en 1886.

(1) Lettres du 9 février 1915, n° 2631, et télégramme du 23 mars 1915, n° 8136.

(2) Lettre n° 4701 du 9 novembre 1915.

L'armée mobilisée comprenant 1 100 000 combattants d'infanterie, il restait donc environ 1 700 000 fusils à l'intérieur.

Au mois d'avril 1915, les pertes des huit premiers mois de la guerre étaient estimées à 700 000 fusils, chiffre assez difficile à évaluer exactement, car il y avait un incessant et double courant d'armes évacuées vers l'intérieur pour réparations, et d'armes arrivant au front avec les renforts. Quoi qu'il en soit, le déficit était d'autant plus inquiétant que les fabrications étaient arrêtées depuis longtemps, et n'avaient pas été reprises. J'appelai l'attention du ministre sur cette situation. Les manufactures d'armes portatives furent invitées à reprendre leur fabrication. On fit appel à l'industrie privée. La production passa de 20 000 en juin 1915 à :

33 000 en juillet,
43 000 en août,
47 000 en septembre,
50 000 en octobre,
52 000 en novembre,
58 000 en décembre.

La réserve de fusils, tombée à 250 000 au milieu de 1915, s'était déjà relevée à 300 000 en novembre de la même année malgré que de nombreuses unités nouvelles eussent été formées. Dès le début de 1916 elle remontait encore, et atteignait 450 000 en avril (1).

B) *Mitrailleuses.* — Au 1er août 1914, nous avions 5 106 mitrailleuses, dont 2 020 aux armées, 2 886 dans les places fortes, 200 à la manufacture de Saint-Étienne. En majeure partie, ces armes étaient du modèle 1907, et sortaient de la manufacture de Saint-Étienne. Aux armées, on n'utilisait que ce modèle, chaque bataillon

(1) D'autre part, nous avions été amenés à céder à des armées alliées, russes, serbes et belges un nombre important de fusils. Ces cessions ont principalement porté sur les fusils Kropatchek et les fusils modèle 1874.

d'infanterie disposant d'une section de deux pièces.

Cette dotation initiale bientôt reconnue insuffisante m'amena à demander que la fabrication de ces pièces fût poussée. En janvier 1915, les établissements de l'État fabriquaient 181 mitrailleuses par mois, et la maison Hotchkiss 102. En décembre 1915, notre production était passée à 815 par mois, et celle d'Hotchkiss à 384 (dont 100 pour les Belges).

Au 1er janvier 1916, on comptait près de 11 000 mitrailleuses aux armées contre 5 000 au début de la guerre.

En février 1916, j'estimai que le rendement atteint (44 pièces par jour) était suffisant à la fois pour donner satisfaction à nos besoins et pour venir en aide à nos alliés, et je demandai au sous-secrétaire d'État à l'armement de diriger les efforts des manufactures vers la fabrication du fusil automatique et du fusil mitrailleur qui devaient donner à notre infanterie un puissant appoint de puissance de feu. Cette demande était, bien entendu, subordonnée à la condition que la production de fusils n'en serait pas diminuée.

V. — Les munitions.

Le problème des armes dont je viens de donner un aperçu sommaire n'était qu'un côté de la question angoissante du matériel qui se posait à nous. Le ravitaillement en munitions en était l'autre face. J'en montrerai brièvement les étapes.

A) *Munitions de* 75. — J'ai déjà dit que l'approvisionnement en munitions de 75 était prévu à raison de 1 300 cartouches montées par pièce en ligne. Un supplément avait dû être mis en commande pour constituer la dotation des 240 pièces des nouvelles batteries du plan XVII. Bref, à la mobilisation, il existait 4 866 167 cartouches :

soit 1 190 coups par pièce dont $\begin{cases} \frac{5,5}{13} \text{ cartouches à obus explosifs.} \\ \frac{7,5}{13} \text{ cartouches à obus à balles.} \end{cases}$

Il manquait donc à l'approvisionnement environ 500 000 cartouches en commande, mais non fabriquées.

Le plan de fabrication du temps de guerre comportait :

a) D'abord le montage, avant le cinquantième jour, à raison de 25 000 par jour, de 800 000 cartouches, à l'aide des éléments confectionnés existant à la réserve d'ateliers de montage ;

b) Ensuite, la fabrication de toutes pièces de 13 600 coups par jour.

Ce taux correspondait au maximum de production en poudre B des poudreries nationales.

Il existait, en outre, un stock de matières premières pour la confection de 600 000 cartouches. Cette fabrication devait être assurée par les établissements constructeurs de l'artillerie, avec le concours de l'industrie pour certains éléments.

Au lendemain de la bataille de la Marne, les consommations avaient dépassé la moitié de la dotation initiale par pièce, et il ne restait plus que 2 370 000 cartouches. En présence de cette situation qui était de nature à avoir une répercussion grave dans la suite de la campagne, je pris immédiatement l'initiative de proposer au ministre le rappel des ouvriers spécialisés des usines métallurgiques (1).

J'ai déjà dit dans les pages précédentes (2) que l'accroissement du rendement des fabrications fut loin d'être aussi rapide que je l'espérais et que le ministre me l'annonçait. C'est ainsi qu'au lieu du rendement de 30 000 coups au 1er novembre 1914, et 40 000 au 20 novembre, les versements réellement effectués aux entrepôts pendant cette période ne dépassèrent pas 12 000. Or, à ce moment, la situation de nos stocks s'était aggravée ; les opérations menées dans la course à la mer et la bataille des Flandres avaient fait tomber nos approvisionnements à moins de 400 coups par pièce.

(1) Télégramme no 6644 du 23 septembre 1914.
(2) Voir 2e partie, chap. VI, t. I, p. 429 et suiv.

Pour obvier à ce grave état de choses, je demandai (1) :

Qu'on fît revenir des colonies toutes les munitions de 75 qui s'y trouvaient entreposées ;

Qu'on reprît la fabrication des obus ordinaires en fonte, malgré leur faible efficacité ;

Et qu'on fît appel à toutes les ressources du Gouvernement militaire de Paris.

« L'expérience quotidienne, télégraphiai-je au ministre (2), montre que toute économie de munitions d'artillerie signifie vies humaines dépensées... »

La situation s'aggravait encore par la nécessité de fournir, comme je le montrerai plus loin, des munitions aux Belges et aux Serbes, et de modifier une partie de notre outillage pour monter la fabrication de projectiles pour la Russie.

Je citerai seulement quelques chiffres qui montreront la progression des exigences que la guerre nous imposait.

Par télégramme du 5 janvier 1915, je fixai à 80 000 le minimum de fabrication journalière à réaliser, non compris les cessions consenties aux Alliés. Le 25 septembre 1915, je demandai que ce chiffre fût porté à 100 000, et, le 9 octobre, à 150 000, y compris les obus spéciaux (3).

Ce ne fut qu'à la fin de décembre 1914, que les premières munitions fabriquées dans l'industrie parvinrent au front, et j'ai déjà indiqué quels mécomptes ces fabrications, si lentes au gré des combattants, si hâtives au jugement des constructeurs, nous donnèrent par les éclatements qu'elles déterminèrent dans nos canons.

Le tableau ci-contre montre la progression des fabrications de projectiles de 75 à partir de décembre 1914.

D'autre part, la nécessité de contrebattre efficacement l'artillerie ennemie m'amena à rechercher pour le 75 une

(1) Télégramme nº 7837 du 28 septembre 1914. Télégramme nº 8013 du 29 septembre 1914. Télégramme nº 1329 du 6 octobre 1914.

(2) Télégrammes des 8 et 9 octobre 1914 et télégramme nº 2813 du 13 octobre 1914.

(3) Obus à gaz.

augmentation de portée par la mise à l'étude d'un obus en acier à profil Desaleux (1).

DATES	VERSEMENTS AUX ENTREPÔTS DE RÉSERVE GÉNÉRALE	MOYENNE JOURNALIÈRE
Décembre 1914.....	1 029 666	34 322
Janvier 1915.....	1 315 525	43 854
Février.....	1 073 101	35 770
Mars.....	1 865 184	62 173
Avril.....	2 037 030	67 901
Mai.....	1 507 944	50 264
Juin.....	2 043 270	68 109
Juillet.....	2 559 038	85 301
Août.....	2 372 447	79 081
Septembre.....	2 873 355	95 778
Octobre.....	3 529 069	117 635
Novembre.....	2 878 395	95 946
Décembre.....	2 533 810	84 460
Janvier 1916.....	3 486 993	116 233
Février.....	3 541 757	118 058
Mars.....	4 092 000	132 000

L'emploi qui se généralisait du tir aux extrêmes limites de la portée nous obligea à remanier nos fusées. Ce problème, sur lequel je n'ai pas le temps d'entrer dans des

(1) Lettre du 9 octobre 1915, nº 4978.
Les très remarquables études du général Desaleux avaient permis de doter l'infanterie d'un projectile (la balle D) qui avait sensiblement augmenté la portée du fusil 1886-93.

détails techniques, exigeait de longs délais, car la fabrication des fusées est une des plus délicates qui soient.

B) *Munitions d'artillerie lourde.* — Il y avait, au 2 août 1914, tant dans les équipages de siège que dans les places :

800 000	projectiles de	90	dont	60 000	explosifs
655 000	—	95	—	240 000	—
1 000 000	—	120	—	460 000	—
1 490 000	—	155	—	930 000	—
212 000	—	220			
27 000	—	270			

On n'avait prévu, comme production d'obus de gros calibre pendant la guerre, que celle de 465 projectiles explosifs par jour pour alimenter les canons de 155 C. T. R.

Mais il apparut bientôt que les approvisionnements existants ne suffiraient pas à donner satisfaction aux besoins des armées. Les premières commandes passées par la troisième direction portèrent exclusivement sur des projectiles en fonte ; tout l'acier disponible était absorbé par les commandes plus urgentes de munitions de 75. Quant à la timidité de ces commandes, elle s'expliquait par les résistances des fondeurs à rallumer leurs fours tous éteints depuis la mobilisation, en raison des difficultés à se procurer la main-d'œuvre et les matières premières indispensables.

Le 10 décembre 1914, faisant état de ces commandes, j'indiquai au ministre (1) l'ordre d'urgence à suivre pour en assurer l'exécution. J'insistai sur la nécessité d'entreprendre au plus tôt la production de projectiles de 105 en acier, pour laquelle il n'existait aucun stock, et de transformer, dans toute la mesure du possible, les marchés de « projectiles en fonte » en marchés de « projectiles en fonte aciérée », d'un rendement très supérieur. J'indiquai également que les chiffres de commandes, fixés comme je viens de le dire dans l'incertitude où on se trouvait sur

(1) Lettre nº 2232 du 10 décembre 1914.

les possibilités de production de l'industrie nationale et étrangère, devaient être considérés comme des minima. Et je demandai au ministre de me faire connaître s'il croyait possible la réalisation à bref délai d'un programme complémentaire de fabrication.

Dans un entretien qu'il eut à Bordeaux, le 27 décembre 1914, avec le général Baquet, directeur de l'artillerie au ministère de la Guerre, un officier de liaison de mon état-major rapporta l'impression très nette que, de l'avis général, une extension du programme des fabrications des projectiles de gros calibre n'était pas possible avant un délai lointain.

Sollicité pour placer une commande journalière d'obus de gros calibre, notamment de 3 000 obus de 155 en acier, le général Baquet déclara que le placement de cette commande ne pourrait se faire qu'au détriment des 80 000 projectiles de 75 dont je regardais la fabrication comme un minimum, et que nous ne devions atteindre que six mois plus tard. De fait, ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté qu'à la réunion des industriels du 27 décembre 1914, M. Millerand obtint, grâce aux sollicitations les plus pressantes, que ceux-ci acceptassent une partie de cette commande sans nuire à la fabrication des obus de 75.

C'est de cette promesse, en quelque sorte extorquée au patriotisme des métallurgistes par la ténacité du ministre, que je partis le 29 décembre (1), pour confirmer ma demande journalière d'obus de gros calibre, et notamment de 3 000 coups pour chacun des calibres de 120 et 155.

Le 26 janvier 1915 (2), je revenais à la charge en demandant :

1° Qu'on portât à 6 000 la production journalière des projectiles de 90 (on entrait dans la période des éclatements de 75) ;

2° Qu'on intensifiât la production des projectiles de 155 pour arriver le plus tôt possible au chiffre de 3 000 que j'avais indiqué antérieurement.

(1) Télégramme n° 7513 du 29 décembre 1914.
(2) Lettre n° 8147 du 26 janvier 1915.

La réponse du ministre (1) ne fut pas encourageante. Elle me faisait connaître que le programme des fabrications en munitions de tous calibres que je lui avais adressé, atteignait, et même dépassait peut-être, la limite des moyens de production dont nous disposions, même en utilisant tous les concours possibles de l'étranger. Une partie notable des commandes, notamment celle des obus en acier et fonte aciérée de 155, n'avait pu être placée. Le ministre insistait sur ce fait que le rendement en munitions d'artillerie de nos fabrications, en commande en France et à l'étranger, touchait au maximum possible. La limite qu'il indiquait (notamment 3 000 pour le 155, tant en acier qu'en fonte aciérée, qui ne serait réalisée qu'au 1er avril 1915) devait être tenue pour atteinte tant qu'un nouvel outillage exigeant plusieurs mois d'installation n'aurait pas été mis en œuvre. Le ministre me signalait, en outre, la pénurie d'explosifs pour le chargement des projectiles fabriqués.

L'importance de cette dépêche ministérielle mérite d'être soulignée. Elle constituait, en effet, une fin de non-recevoir avant la lettre à toute demande ultérieure d'augmentation de production des munitions de gros calibre. Elle a *pesé* pendant plusieurs mois sur mes décisions, car je sentais *l'inutilité* de renouveler des demandes vouées d'avance à l'insuccès, tant que je n'aurais pas été avisé d'une modification dans les possibilités de notre industrie. Et le rendement des productions journalières pendant les mois de mars et d'avril qui fut nettement inférieur aux prévisions, n'était pas de nature à modifier mon état d'esprit.

Le 3 mai 1915, comme je venais d'apprendre la décision prise récemment par le ministre de reconstituer le demi-approvisionnement des munitions de gros calibre du Gouvernement militaire de Paris sur lequel j'avais toujours cru pouvoir compter, je signalai (2) l'imminence de l'épuisement des stocks sur lesquels on vivait depuis le début de la

(1) Lettre nº 13164 du 7 février 1915.
(2) Lettre nº 5082 du 3 mai 1915.

guerre, et l'urgence qu'il y avait à rapprocher le chiffre des fabrications journalières de celui des consommations quotidiennes. Je rappelai dans ma lettre que j'avais toujours considéré comme des minima les chiffres que j'avais fixés à un moment où l'augmentation de la production industrielle se heurtait à des difficultés de toute nature, et que ces chiffres, en raison de l'accroissement des consommations qui caractérisait la guerre actuelle, ne suffiraient bientôt plus à satisfaire à nos besoins. Et je me refusai à fixer une limite à mes nouvelles demandes, dans l'ignorance où j'étais du degré d'élasticité que pouvaient posséder nos diverses industries nationales, et du supplément de ressources qu'on pouvait encore tirer de l'étranger.

Le 11 juin, je demandai (1) qu'en raison du tir de plus en plus fréquent des canons courts contre les fortes orgasations défensives de l'ennemi, le rendement journalier fût notablement augmenté pour les calibres de 155, 220 et 270. Le 24 du même mois, sur un avis que je venais de recevoir qu'un sensible accroissement de production industrielle pouvait être escompté, je demandai (2) que cette marge fût reportée en totalité sur les munitions de gros calibre, les opérations d'Artois ayant fait ressortir la nécessité de disposer en abondance de moyens matériels très puissants.

Le 5 juillet (3), rappelant les étapes successives du programme de fabrication des munitions de gros calibre, je mis au point les derniers *desiderata* formulés dans mes demandes du 11 et du 24 juin, l'expérience des récentes opérations en Alsace ayant fait ressortir l'obligation de mettre en œuvre des mortiers de gros calibre en nombre aussi grand que possible. La fabrication journalière que je demandais en conséquence était de :

50 projectiles de 293.
180 — 280.

(1) Lettre n° 4373 du 11 juin 1915.
(2) Télégramme n° 9998 du 24 juin 1915.
(3) Lettre n° 2221 du 5 juillet 1915.

1 000	projectiles de	270.
3 000	—	220.
12 000	—	155.
10 000	—	120.
4 600	—	105.
10 000	—	95.
12 000	—	90 (1).

Mais, en présentant ce programme, j'insistais sur ce fait qu'il ne devait pas être considéré comme la limite maxima de nos besoins. Bien au contraire, en présence du développement constant des moyens de l'artillerie ennemie, ces chiffres devaient être regardés comme des minima, et il importait d'envisager dès maintenant l'accroissement de la production de matériel et de munitions dans toute la limite du possible. Et je revins sur cette notion, que je considérais comme essentielle, dans une lettre que j'adressai au ministre au moment où se terminait la bataille de Champagne (2).

Le plan de chargement que le ministre me communiqua le 20 octobre 1915, tenait compte de ces données ; il prévoyait une progression régulière d'après laquelle les chiffres demandés par moi seraient atteints pour tous les calibres en mars 1916.

Les prévisions se réalisèrent pour les calibres les plus importants, et dans la période du 20 au 30 avril 1916, la production s'éleva à 19 000 pour le 155 et 11 000 pour le 120.

C) *Les obus à gaz.* — La question des obus à gaz se posa d'une manière très nette vers le mois de mai 1915, après l'attaque par « nappes de gaz » que firent les Allemands dans la région d'Ypres.

(1) Pour ces deux derniers calibres, l'augmentation demandée se justifiait par ce fait que la crise des éclatements de 75 battait à ce moment son plein et qu'il fallait prévoir la substitution éventuelle du 90 et du 95 au 75.

(2) Lettre nº 6402 du 4 octobre 1915.

A ce moment (1), je signalai au ministre l'utilité d'étudier le chargement de 10 000 obus de 75 avec du sulfure de carbone et du phosphore, et de rechercher des produits très toxiques aptes à répondre aux Allemands s'ils continuaient de se servir de ce nouveau procédé qu'ils venaient d'employer en violation des règles admises par la Convention de La Haye. Le ministre entra aussitôt dans mes vues ; il me fit connaître (2) qu'il portait à 50 000 le nombre d'obus toxiques que je demandais, et qu'il entreprenait activement les recherches sur les produits aptes à être utilisés dans le chargement de ces obus.

Le 23 juin (3) et le 4 juillet (4), j'écrivis au ministre pour lui demander qu'on intensifiât la production pour les calibres 75, 120 L, 155 L et qu'on utilisât un nouveau mélange toxique : chloro-sulfure et chlorure d'étain. Entre temps, diverses expériences eurent lieu au sujet de la mise en service d'obus incendiaires, qui ne donnèrent pas les résultats qu'on en attendait.

Des expériences d'ensemble eurent lieu, du 8 au 10 septembre 1915, sur tous les types d'obus étudiés et expérimentés jusqu'à ce jour. Ces essais eurent surtout pour résultat de mettre en évidence la nécessité de réaliser de fortes concentrations pour obtenir des effets sérieux. Tenant compte des conclusions de ces expériences, je demandai le 10 septembre (5) :

1° Qu'on intensifiât la production d'un produit dénommé collongite, et qu'on l'utilisât pour charger des obus de 75 avec tout ce qu'on pourrait produire de cette matière ;

2° Qu'on activât l'étude des produits lacrymogènes ;

3° Qu'on arrêtat immédiatement le chargement en chloro-sulfure des obus de 120 qui avaient donné des déboires.

Et le 13 septembre, en raison des faibles ressources en

(1) Lettres n° 6483 du 15 mai et n° 11089 du 28 mai 1915.
(2) Dépêche ministérielle n° $\frac{69227\text{-}2}{3}$ du 31 mai 1915.
(3) Lettre n° 9305 du 23 juin 1915.
(4) Lettre n° 1508 du 4 juillet 1915.
(5) Télégramme n° 6402 du 10 septembre 1915.

phosphore, je demandai qu'on arrêtât le chargement des bombes incendiaires qui donnaient des résultats décevants.

La fabrication des obus lacrymogènes resta longtemps en veilleuse, en raison des difficultés de fabrication des produits et des essais peu concluants effectués jusqu'alors avec le seul produit facilement obtenu (chloracétone). En revanche, on arriva à réaliser le chargement d'un certain nombre d'obus à collongite, et, le 21 septembre, le sous-secrétaire d'État de l'artillerie me fit connaître qu'il venait de donner l'ordre de charger chaque jour 15 000 obus « spéciaux ».

Au 30 septembre 1915, on avait mis à la disposition des armées :

100 000 obus de 75 au chloro-sulfure, peu efficaces, dont on arrêta comme je viens de le dire la fabrication.

15 000 projectiles de 75 à la collongite, sans compter les obus incendiaires qui se montrèrent très peu efficaces.

L'obus toxique à base de « Vincennite » paraissait à ce moment au point, mais il subsistait des incertitudes sur la stabilité du produit, sur l'efficacité à en escompter dans des tirs réels, et sur l'opportunité de s'en servir avant que l'ennemi se mît lui-même à utiliser ce que l'on est convenu d'appeler « les grandes toxiques ».

Le 16 octobre (1), je demandai au ministre que des expériences fussent entreprises d'accord avec le G. Q. G. pour vérifier l'efficacité de la Vincennite et d'un produit incendiaire dénommé « produit Jouve », de manière à ce qu'on fût fixé une fois pour toutes sur ces questions.

Le programme de ces expériences fut arrêté d'un commun accord. Elles eurent lieu à Mailly le 9 novembre, mais ne furent pas concluantes, les circonstances atmosphériques ayant été tout à fait contraires lors des tirs sur tranchées. Les éclatements au repos mirent au contraire en évidence les effets très puissants de la Vincennite et de la collongite dans des organisations abritées, effets supérieurs à ceux

(1) Lettre n° 8955 du 16 octobre 1915.

d'obus chargés en explosifs. Quant aux obus incendiaires, ils se révélèrent définitivement inefficaces.

D'autres expériences complémentaires effectuées à Mailly le 15 et le 29 décembre, il résulta que le 75 ne se prêtait pas à l'utilisation de la collongite ; les gros calibres seuls paraissaient à retenir pour ce produit. Le 27 janvier 1916, le sous-secrétaire d'Etat me fit connaitre que des essais allaient être faits avec la Vincennite à 50 pour 100 plus nocive que celle employée précédemment. De mon côté, je demandai le 31 janvier (1), qu'on déterminât un type d'obus toxique de 75, et qu'on étudiât le chargement en produits spéciaux des bombes de tranchées. Le sous-secrétaire d'État de l'artillerie fit immédiatement droit à cette dernière demande, et le 29 février j'acceptai son offre de faire charger 10 000 bombes de 58 en produit lacrymogène (sulvinite).

Au début de mars (2), sur une question du sous-secrétaire d'État, je demandai qu'on chargeât par jour :

2 000 obus d'artillerie lourde (120 ou 155) pris de préférence parmi ceux qui étaient impropres au chargement en explosifs.

10 000 obus de 75 ; je rappelai, à ce sujet, l'urgence d'aboutir pour le 75 à la réalisation d'un type d'obus toxique.

Le 24 avril, le sous-secrétaire d'État me fit connaître les types définitifs d'obus spéciaux à employer, et les règles à suivre pour leur emploi. En ce qui concernait les bombes, la question était traitée et résolue pour les mortiers de 58 ; les bombes de 240 ne paraissaient pas se prêter au chargement des produits spéciaux ; pour les bombes de 150, la solution était encore à l'étude.

En résumé :

La question des recherches, études et expériences relatives aux obus spéciaux était en avril 1916 pratiquement résolue. Avant d'aboutir, il avait fallu passer par toutes

(1) Lettre nº 18602 du 31 janvier 1916.
(2) Lettre nº 5030 du 3 mars 1916.

les phases préliminaires d'études et d'essais, et c'est, semble-t-il, à la hâte que l'on mit à faire aboutir ce problème nouveau et difficile, que l'on dut de faire quelques faux pas, et que l'on crut trop tôt, à chaque nouveau type d'obus essayé, avoir trouvé la solution définitive. Il faut également noter que l'avance prise par les Allemands dans cette question tenait essentiellement à deux causes :

L'industrie chimique allemande était une des plus puissantes du monde, infiniment supérieure à la nôtre ;

La France, fidèle aux conventions qu'elle avait signées, n'avait jamais envisagé la possibilité d'utiliser ce procédé. Elle ne se lança dans cette voie, à son corps défendant, que pour répondre à armes égales aux engins que nos adversaires inaugurèrent sur notre front.

D) *Munitions d'infanterie.* — A la mobilisation, il existait : 1 338 000 000 de cartouches pour fusils ou mitrailleuses, dont 366 000 000 dans les corps de troupes, le reste échelonné dans les parcs, ou entreposé dans les approvisionnements des places fortes.

Le plan de fabrication de guerre prévoyait un rendement journalier de 2 600 000 étuis et balles, qui devait être atteint au bout d'une période de démarrage de vingt-cinq jours. Au cours de la même période, grâce à l'existence d'une réserve importante d'étuis et de balles, le rendement en cartouches chargées devait s'élever progressivement au chiffre de 4 100 000. Puis au bout de trois mois environ, la réserve d'éléments étant épuisée, on ne chargerait plus par jour que les 2 600 000 étuis et balles provenant de la fabrication.

C'est sur ces bases que la fabrication journalière des cartouches s'éleva progressivement à 3 400 000. Ce rendement ne fut dépassé que beaucoup plus tard et seulement à la suite de l'extension des installations des cartoucheries. Le déficit de la production de la première période de guerre, par rapport aux prévisions du plan de mobilisation, doit être attribué à la perte de la cartoucherie de Douai qui cessa de fonctionner le 15 août 1914, et à la désaffectation

de celle de Bourges qui fut supprimée peu après pour permettre l'extension de la fabrication des fusées d'obus.

En janvier 1915, la réserve d'éléments se trouva épuisée et le rendement journalier en cartouches chargées tomba à 2 150 000 ; il descendit au-dessous de ce chiffre en février et mars.

En mai et juin, je signalai au ministre que nos stocks s'épuisaient. Celui-ci s'attela immédiatement à cette tâche urgente.

Par lettre du 15 novembre, je lui fis connaitre que la production des 5 500 000 cartouches escomptées en août 1916, me paraissait suffisante, mais que je me réservais de demander un accroissement de production au cas où la mise en service du fusil-mitrailleur viendrait à en démontrer la nécessité.

Le déficit subsista assez longtemps parce que la fabrication de la balle D en Amérique et surtout en Angleterre ne s'organisa qu'avec une extrême lenteur ; les retards dans les livraisons promises par les industriels de ces deux pays furent tels, qu'il parut prudent de ne plus compter sur la production étrangère et de développer la production de nos cartoucheries nationales. Je livre ce simple fait, sans autre commentaire, à ceux qui étaient persuadés que l'industrie étrangère était supérieure à la nôtre, et qui pensaient ou disaient qu'on ne faisait pas un assez large appel au concours de nos alliés ou des neutres.

Quoi qu'il en soit, le rendement journalier atteignit 3 900 000 en mars 1916 et 4 450 000 en avril 1916.

A la fin de cette même année, la situation en munitions d'infanterie était devenue très prospère, et de gros prélèvement purent être faits à maintes reprises sur nos stocks au profit des armées alliées.

E) *Grenades.* — Les seules grenades que l'on utilisât au début de la guerre de stabilisation étaient la grenade à main modèle 1914 de l'artillerie, en fonte, et les grenades improvisées dans les armées, avec des pétards de mélinite ou des cartouches de dynamite.

Le 22 septembre 1914, le ministre m'offrit 22 500 grenades à fusil Martin-Halle achetées en Angleterre (1). Faute de mieux, j'adhérai à cette proposition (2). Et en octobre on passa une commande de 100 000 de ces dangereux engins. Mais le 10 novembre, à la suite d'accidents répétés, je dus en suspendre l'emploi dans les armées. Dans le courant du même mois, le ministre m'annonça (3) la mise en commande de 100 000 grenades Aasen (pouvant être indifféremment lancées à la main ou à l'aide d'un mortier) et de 200 mortiers.

Ces nouvelles grenades donnèrent de bons résultats dans le lancement à la main, mais se révélèrent défectueuses dans le tir au mortier. Une grenade Aasen spéciale pour le tir au mortier fut alors mise à l'essai.

Les études se poursuivirent de divers côtés, qui donnèrent naissance à des engins variés, dont l'utilisation nous permit d'attendre la mise au point de grenades répondant aux desiderata des combattants.

En février 1915, je demandai au ministre (4) de faire mettre en fabrication 100 000 grenades plates analogues aux grenades à disque que les Allemands nous lançaient. Je demandai en même temps la mise en commande de 100 000 grenades Besozzi. On vit aussi apparaître une grenade type Feuillette. La section technique du Génie (S. T. G.) établit deux types de grenades, l'un à temps, à allumeur semblable à celui de la grenade anglaise, modèle 1915 Fl, l'autre analogue à la grenade plate allemande et doté d'un système d'amorçage à percussion, modèle dit 1915 Pl. Le ministre mit en commande 100 000 de ces dernières, en mai 1915.

La 1re armée avait de son côté mis en fabrication dans les usines de Foug une grenade fusante dite Citron-Foug.

Pendant ce temps, la grenade Besozzi atteignait un rendement de 4 000 par jour.

Le 26 juin, je demandai au ministre de faire augmenter

(1) Lettre nº 704-2/4 G. du 22 septembre 1914.
(2) Télégramme nº 6827 du 23 septembre 1914.
(3) Décision ministérielle du 23 novembre 1914, nº 7531-2/4 G.
(4) Lettre nº 7565 du 23 février 1915.

la durée de l'amorçage des grenades Fl, trouvée trop courte par les armées (5 à 6″ au lieu de 4 à 5″).

En août je demandai, pour uniformiser les types, à ce qu'on ne maintînt en fabrication que les grenades modèle 1915 Fl et Pl, à ce qu'on réduisît la fabrication des grenades modèle 1914 au nombre des engins nécessaires pour être lancés par des lance-grenades, et à ce qu'on constituât une réserve de 1 500 000 grenades. La grenade Feuillette donnait de bons résultats ; je demandai à ce qu'on en poursuivît la fabrication à raison de 30 000 par semaine. Puis, en octobre (1), je demandai la mise en fabrication de la grenade « offensive » en tôle du type présenté par la S. T. G. à raison de 2 000 par jour.

Les études se poursuivaient avec succès : les amorçages se simplifiaient, donnant en même temps plus de sécurité au soldat ; les engins étaient mieux protégés contre l'humidité que les premiers types employés.

Au début de janvier 1916, j'appris qu'une grenade nouvelle, dite Viven-Bessières, lancée par le fusil était à l'étude. A une demande que je lui adressai à ce sujet (2), le ministre me répondit en me faisant connaître que cet engin nouveau était au point. Je demandai aussitôt (3) la mise en commande de 50 000 dispositifs Viven-Bessières et de 5 000 000 de grenades Viven-Bessières.

En avril (4), j'acceptai une proposition du ministre (5) visant à faire exécuter à la 4e armée des essais comparatifs des grenades des divers types (à main ou à fusil) dans le but de déterminer ceux de ces engins qu'il conviendrait de retenir.

Les essais furent exécutés les 2, 3 et 4 mai 1916. Ils donnèrent lieu aux conclusions suivantes :

1° Ne maintenir en service que deux types de grenades à main ; un pétard offensif fusant et une grenade fusante,

(1) Lettre n° 1466 du 3 octobre 1915.
(2) Lettre n° 17821 du 9 janvier 1916.
(3) Lettre n° 8838 du 16 janvier 1916.
(4) Lettre n° 14146 du 21 avril 1916.
(5) Décision ministérielle n° 57779-2/3 du 19 avril 1916.

ces deux engins étant munis d'un dispositif d'allumage automatique ;

2° Rechercher un dispositif permettant de lancer la grenade adoptée, entre 40 et 150 mètres, avec le fusil et si possible la balle 86 D ;

3° Substituer à la grenade fusante V-B. une grenade percutante à fusil D. R., à la condition d'améliorer la précision de l'engin et de supprimer les causes de détérioration des fusils servant au lancement ;

4° Maintenir en service et généraliser l'emploi des lance-grenades pneumatiques ;

5° Développer l'emploi des grenades incendiaires A-B. lancées soit à la main soit avec des engins pneumatiques ;

6° Mettre en service, pour le transport des grenades, des caisses légères susceptibles de contenir de 12 à 20 grenades et d'être ouvertes sans outil.

Le 8 mai 1916 (1), je transmis au ministre les conclusions de ce procès-verbal en les appuyant.

Avant de clore cet exposé sur le développement de notre puissance matérielle, il importe de dire quelques mots sur l'aide que nous dûmes, par surcroît, apporter à nos alliés, dans cet ordre de choses.

Ce fut dès les premiers mois de la guerre, avant même que le développement de nos fabrications nous ait permis de satisfaire à nos propres besoins, que surgit pour nous l'obligation urgente de donner notre assistance à nos alliés.

Armée russe. — Dans le courant de décembre 1914, me parvinrent, soit par télégramme direct de Petrograd, soit par le colonel Ignatief, attaché militaire de Russie en France, les premiers renseignements sur la situation critique dans laquelle se trouvaient nos alliés au point de vue des munitions dont la production était très inférieure à la consommation.

Par télégramme du 26 décembre 1914 (2), je signalai

(1) Lettre n° 5288 du 8 mai 1916.
(2) Télégramme n° 6659 du 26 décembre 1914.

au ministre l'intérêt essentiel que nous avions à leur venir en aide. Si les Russes étaient réduits à l'inaction, ou si seulement l'ennemi avait connaissance de la pénurie de munitions dont ils souffraient, ce dernier pourrait rapporter contre nous une grosse partie de ses forces, ou abattre définitivement l'armée russe. Le moyen le plus efficace de venir en aide aux Russes consistait à fabriquer des munitions pour eux et à les leur faire parvenir. J'estimais qu'il conviendrait de ne s'engager dans cette voie que lorsque nous serions certains de fabriquer nous-mêmes les quantités plus que suffisantes de munitions de tout calibre. Or, ce résultat était loin d'être atteint. Je proposais, en attendant, d'envoyer sans tarder quelques officiers au courant de nos fabrications et des progrès réalisés depuis le début de la campagne.

Le 4 janvier 1915 (1), je proposai de préparer les éléments de la fabrication des munitions de 76 millimètres qui débuterait de 2 000 à 5 000 par jour, pour être progressivement augmentée. Le même jour, j'appuyai une demande du colonel Ignatief tendant à céder à la Russie deux tonnes par jour de dinitro-naphtaline, et à autoriser le Creusot à passer avec la Russie un marché de :

100 000 obus de 76 par mois à partir de fin mai.
225 000 obus de 76 par mois à partir de fin juin.

Je fis adopter également par le ministre le projet de céder aux Russes du matériel de 105 avec des munitions.

A la suite d'une demande pressante du général de Laguiche, notre attaché militaire auprès de l'armée russe, j'insistai le 1er juin 1915 (2) pour que fussent mises à la disposition de nos alliés de l'Est : 200 000 fusées détonateurs et 50 tonnes de poudre.

Puis j'appuyai successivement de nouvelles demandes de poudre et de matériel de 105 (3).

(1) Télégramme nº 878 du 4 janvier 1915.
(2) Télégramme nº 101 du 1er juin 1915.
(3) Nos poudres étant trop vives pour le matériel russe, il fallut

Le 12 septembre 1915, sur une demande pressante de fusils, je proposai de céder immédiatement aux Russes 80 000 fusils Kropatchek que nous avions en magasin.

Puis, nous leur cédâmes du matériel de 37, de 280, des tubes de 105 usés aptes à être transformés en matériel russe de 42 lignes (106 millimètres).

A la fin de décembre 1915, après la longue série de désastres qu'elle avait essuyés, l'armée russe ne possédait plus comme artillerie lourde que :

84 canons de 105,
389 canons de 120,
141 obusiers de 155.

Nous reçûmes à ce moment du général Gilinski (1), détaché de l'état-major général russe à mon quartier général, toute une série de demandes. J'adressai alors au ministre des propositions d'ensemble concernant à la fois les demandes anciennes et les nouvelles :

1° Cession de 60 canons de 120 L avec dotation initiale de 30 000 coups et abonnement journalier de 300 coups ;

2° Cession de 25 batteries de 90 à 6 pièces avec dotation initiale de 120 000 coups et approvisionnement mensuel de 50 000 coups à porter à 72 000 dès que notre production journalière aurait atteint 12 000 ;

3° Cession de 25 batteries de 75 à 4 pièces approvisionnées à 3 000 coups par pièce, à consentir dès que notre programme de reconstitution des batteries de 75 serait achevé.

On peut dire, sans crainte d'être démenti, que, sans l'aide que nous apportâmes ainsi aux Russes, jamais ceux-ci n'auraient pu, en juin 1916, prendre l'offensive qui mit l'Autriche à un doigt de sa perte, et qui jeta sur les armées du tsar un dernier éclat de gloire.

spécialiser une poudrerie dans la fabrication des poudres destinées à la Russie.

(1) Chef d'état-major de l'armée russe avant la guerre et au début des opérations. Venu en mission au grand quartier général français à l'automne 1915.

Armée belge. — En raison des circonstances dans lesquelles elle s'est trouvée, l'armée belge fut amenée dès les premières semaines de la campagne à faire un large appel à nos ressources de toute nature, en matériel et en munitions.

Dans le courant du mois d'août 1914, le ministre de la Guerre accordait un abonnement journalier de 2 000 coups de 75 à l'armée belge, à mon insu d'ailleurs, ce qui m'amena à demander (1) que de pareilles largesses ne fussent pas faites sans mon assentiment, d'autant que la situation de l'artillerie belge était, toutes choses égales, plus prospère que la nôtre, et avait surtout à faire face à des tâches moins écrasantes.

A la demande du gouvernement belge, les bases du ravitaillement de l'armée alliée furent fixées par le Protocole du 12 novembre 1914, dans les conditions générales suivantes :

Dotation en munitions de 75 : 10 000 coups tous les cinq jours à compter du 1er novembre. Cette dotation serait sujette à révision, quand l'armée belge mettrait en ligne plus de 150 pièces de campagne ;

Dotation en munitions de 120 : 4 000 coups par mois ;

Dotation unique de 2 400 coups de 95, 10 000 obus de 105, 24 000 coups de 155, y compris la poudre pour la confection de charges correspondantes.

Nous fûmes amenés à assurer également le ravitaillement des Belges en explosifs, poudres, fusées d'obus, matériel de 120 L (un groupe), autos-canons de 75 (une section), autos-mitrailleuses et 100 mitrailleuses.

L'armée belge s'efforça de se procurer elle-même les ressources nécessaires à son artillerie ; pour les munitions de 75 notamment, elle consentit, dès le 24 février 1915, à renoncer, après un dernier versement de 60 000 projectiles, à la clause du protocole lui accordant 2 000 projectiles par jour. Cependant, à la suite de fortes consommations faites par l'artillerie belge en liaison avec nos troupes,

(1) Télégrammes nos 2813 et 3568 du 13 octobre 1914.

je fus amené, bien que n'y étant plus tenu par le Protocole, à consentir une allocation hebdomadaire de 15 000 coups de 75 pendant trois semaines pour recompléter le parc sur rail, à la cession de 12 000 projectiles de 155, et à l'aménagement de quatre affûts-trucs du même type établis par le Creusot pour le canon de 19.

Le 11 juin 1915, nous cédâmes encore à l'armée belge 24 canons de 58 de tranchée approvisionnés à 3 600 coups par mois.

D'août à novembre, nous leur accordâmes encore :

4 000 obus de 65,
30 000 obus à balles de 75,
8 mortiers de 220 avec 16 000 projectiles,
1 000 obus de 105,
10 000 obus de 120,
1 000 obus de 155.

En mars 1916, j'appuyai une demande supplémentaire de 1 000 projectiles à balles de 75 par jour pendant trois semaines, et la cession de 12 canons de 120 C modèle 1890.

Armée anglaise. — Nos cessions à l'armée anglaise se bornèrent à :

300 canons de 90 approvisionnés à 200 coups par pièce qui nous furent restitués au commencement de l'année 1916 ;

50 000 fusils japonais et 20 millions de cartouches ;

52 000 projectiles de 75 ;

Une dotation initiale de 36 000 coups pour les 14 batteries de 75 cédées à l'Angleterre par le Portugal, suivie d'un réapprovisionnement de 20 000 coups par mois, au total : 1 200 000 coups.

Armée serbe. — Le concours que nous apportâmes à l'armée serbe fut énorme, et, on peut le dire, c'est la France qui, après la catastrophe de l'automne 1915, lui remit les armes à la main.

Dans la première période qui s'étend depuis l'origine du

conflit jusqu'au mois de décembre 1915, nous apportâmes à nos alliés serbes un appoint pour compléter et entretenir les approvisionnements de toute nature.

A deux reprises, dans le courant du mois de décembre 1914, je fis envoyer aux Serbes des munitions de 75, d'abord sous la forme d'un abonnement journalier de 1 000 coups, puis de 30 000 coups envoyés d'urgence (1).

Au début de janvier 1915 (2), je proposai au ministre de porter l'allocation journalière à 2 000 coups, et j'approuvai l'envoi en Serbie de 12 pièces de 75 de montagne approvisionnées à 500 coups (3).

Pendant les mois qui suivirent, l'armée serbe resta dans l'expectative, malgré moi, comme on le verra plus loin ; elle n'eut donc pas besoin d'une aide supplémentaire. Mais lorsque commença l'offensive des puissances centrales à l'automne 1915, nous dûmes recommencer nos secours et les amplifier.

Le 27 septembre 1915, je donnai mon adhésion au projet d'envoyer en Serbie 15 batteries de 75, au taux d'une batterie tous les deux ou trois mois (4).

Le 13 octobre, le taux d'abonnement de munitions de 75 fut porté de 2 000 à 3 000 coups par jour, et le 18, j'autorisai l'envoi en Serbie de 12 000 projectiles chargés en obus asphyxiants.

Mais la retraite qui ramena les armées serbes des rives de la Save, du Danube et de la Morava jusqu'à l'Adriatique entraîna la perte de la presque totalité du matériel. C'est à la France qu'incomba la charge de sauver les débris

(1) Je proposai l'abonnement de 1000 coups, le 14 décembre 1914, par télégramme nº 3372, à la suite d'une démarche du gouvernement serbe faisant connaître que les avances en munitions de 75 consenties par le gouvernement français étaient insuffisantes pour assurer la bonne marche des opérations.

Quant à l'envoi de 30 000 coups, je le proposai le 30 décembre 1914 par lettre nº 7561, à la suite d'une visite que vint me faire le ministre de Serbie pour m'exposer la situation de l'armée.

(2) Le 5 janvier 1915, par télégramme nº 1313.

(3) Le 7 janvier 1915, par télégramme nº 1916.

(4) Lettre nº 16515 du 27 septembre 1915.

de cette armée, de les soigner, de les nourrir, de les transporter à Corfou et à Bizerte, de les reconstituer, puis de les conduire à Salonique d'où la Serbie expirante repartit à la conquête de son sol national. Il y aurait un volume à écrire sur ce que la France par ses soldats, ses marins, ses médecins a fait pour la Serbie. L'exposé que je fais ici de notre effort industriel ne me permet pas de m'étendre sur ce sujet. Je me bornerai à dire sur quelle base fut reconstituée l'armée serbe et dans quelle mesure nous lui fournîmes du matériel.

Le personnel échappé au désastre, et sauvé du typhus qui achevait de décimer les soldats du roi Pierre, permit de reconstituer six divisions d'infanterie. La dotation en matériel de cette armée fut entièrement à notre charge.

Nous fournîmes d'abord :

100 000 fusils 1907-15 pour l'infanterie ;
20 000 fusils 74 transformés pour artilleurs, conducteurs, etc. ;
900 mousquetons modèle 92 pour les escadrons divisionnaires ;
5 000 pistolets automatiques ;
72 sections de mitrailleuses type 1907 (1) ;
100 mortiers Aasen avec 25 000 grenades ;
6 batteries de 6 canons modèle 58 de tranchée.

Chaque division devait recevoir 2 groupes à tir rapide de campagne ou de montagne, et un groupe de 80 de montagne à remplacer ultérieurement par du 65 de montagne à tir rapide ; nous fournîmes en conséquence :

1 groupe de 70 M. Krupp (provenant du Maroc) ;
2 groupes de 75 M. Schneider-Danglis ;
9 groupes de 75 C. Schneider 1912 ;
2 batteries d'obusiers de 120 S. (une 3e un peu plus tard) ;
6 groupes de 80 M.

(1) Le doublement des sections de mitrailleuses devait être effectué ultérieurement ; en partie au moyen des mitrailleuses Maxim évacuées d'Albanie.

L'armée serbe devait être ravitaillée en munitions par le grand parc d'artillerie de l'armée d'Orient.

Pays neutres. — Pour l'Italie, et un certain nombre de pays neutres que nous espérions voir se ranger à nos côtés (comme la Roumanie) ou que nous avions intérêt à savoir assez forts pour faire respecter leur neutralité par nos ennemis, le tableau ci-dessous donnera une idée de l'effort non négligeable que nous fûmes amenés à entreprendre, s'ajoutant à tant d'autres que nous avions faits déjà pour nous-mêmes et pour nos alliés malheureux.

ITALIE

60 canons de 120 L.	500 coups par pièce. Réapprovisionnement: 5 coups par pièce et par jour.	7 batteries déjà parties le 7 mai, les 8 dernières partiront avant le 22 mai.
80 canons de 95 et 120 caissons.	500 coups par pièce. Réapprovisionnement global : 2 à 300 coups par jour.	Livraisons échelonnées par 4 batteries, du 24 avril au 15 mai. Munitions livrées avant le 10 mai.
600 mitrailleuses type 1907.	Dotation initiale : dix mille coups par pièce. Réapprovisionnement mensuel : 1500 cartouches.	200 en mars, 400 en avril.
200 mitrailleuses Vickers.		

HOLLANDE

12 canons de 155 L. Modèle 1877.	300 coups par pièce.	A prélever sur la zone de l'intérieur.
	Poudre à base de nitrocellulose pour canons de forteresse. 50 t.	Au fur et à mesure des disponibilités et sous réserve que le programme actuel des fabrications destinées aux armées françaises n'en sera pas retardé.
	Poudre pour canons de campagne. 50 t.	
	Trinitrotoluol. 20 t.	

ROUMANIE

1 batterie 120 L.	500 coups par pièce.	Les canons et 200 coups par pièce expédiés le 8 avril.
3 batteries de 120 C. Modèle 1890.	10 000 obus de 150 chargés	*Idem.*
	30 000 obus de 105 chargés	*Idem.*
	200 000 cartouches obus explosifs 75.	
90 mitrailleuses 1907	10 000 cartouches par arme. Réapprovisionnement : 1 500 par mois.	La livraison commencée à partir du 1er mai.
	50 000 000 de cartouches roumaines.	Commandes fournies par l'industrie.
	12 000 000 d'emboutis.	
	5 000 000 cartouches de revolvers.	
	400 000 cartouches obus explosifs 75.	
	400 000 cartouches shrapnells de 75.	

SUISSE

Matériels de 120 L.	1 000 coups par pièce dont	500 obus D. 500 obus allongés.

J'arrêterai ici cet exposé que j'ai volontairement écourté. Pour le faire complet, il eût fallu, en bonne logique, parler des innombrables problèmes connexes qui naquirent avec la guerre de stabilisation :

Organisation des unités d'artillerie lourde, d'artillerie portée, d'artillerie anti-aérienne, d'aviation, et plus tard, de chars de combat ;

Organisation des troupes dans leurs positions défensives, qui nécessitait la mise en œuvre d'un matériel immense et



(Photo prise par la reine des Belges.)

M. MILLERAND ET LE GÉNÉRAL JOFFRE A LA PANNE

A gauche. M. DE BROQUEVILLE

varié (fils de fer, piquets, rondins, charpentes, blindages pour abris et guetteurs, etc...) ;

Organisation des cantonnements pour l'hiver dans des régions dévastées (construction de baraques, d'écuries, aménagement des eaux, exploitation des forêts, etc...) ;

Problème de l'habillement, de l'équipement, du harnachement ;

Problème du ravitaillement en vivres, organisation du service de santé, lutte contre les mercantis, organisation des coopératives, etc...

Tous problèmes qui demandaient des solutions rapides ménageant à la fois les intérêts des troupes et la fortune du pays.

Mais, pour sommaire et incomplet qu'il soit, pour fastidieux et aride qu'il puisse paraître, le tableau que je viens de faire du problème de notre armement en 1915 est d'une terrible éloquence et plein d'enseignements.

La guerre nous trouva avec un matériel apte à faire une guerre de mouvement courte et violente. J'ai dit, et je répète que, dès 1911, j'avais appelé l'attention du ministre de la Guerre sur la nécessité de prévoir l'appel en grand à l'industrie privée comme à celle de l'État, pour nous permettre de faire face aux consommations de munitions que le matériel moderne était en mesure de dévorer en peu de temps. Des raisons exclusivement politiques empêchèrent M. Messimy, qui avait parfaitement compris mes suggestions, de donner satisfaction à ces demandes. Quand se produisirent les événements que j'avais prévus, il était trop tard pour récriminer ; il fallait agir.

Le pays eut, à ce moment, l'heureuse fortune de trouver en M. Millerand un ministre de la Guerre qui sut faire front avec une volonté puissante et une belle énergie au problème qui se posait à nous. Placé entre mes incessantes et croissantes demandes et les industriels démunis de main-d'œuvre, de matières premières et de machines, il sut vaincre toutes les résistances et aplanir tous les obstacles. Certes, il fallut du temps. Mais à la fin de 1915, quand M. Millerand quitta le ministère, non seulement

l'élan était donné, mais nous étions entrés, en grand, dans la voie des réalisations :

L'artillerie de campagne plus que doublée, la crise des éclatements de tubes conjurée, l'artillerie lourde de tous calibres développée dans de grandioses proportions, toutes les bouches à feu depuis le 37 jusqu'au 370 alimentées en munitions, l'artillerie de tranchée créée de toutes pièces, les grenades, les projectiles à gaz presque au point et déjà livrés en grande quantité aux troupes. Et en plus de nos propres besoins, déjà dans une grande mesure satisfaits, notre aide assurée à nos alliés (et en quelle proportion !) aux Russes, aux Belges, aux Italiens, aux Serbes, aux Roumains, et même aux Anglais. Et ces résultats atteints malgré que dix de nos départements fussent aux mains de l'ennemi, et avec eux notre bassin métallurgique de l'Est, nos mines de charbon du Nord. Que n'eût pas fait notre industrie si elle eût pu s'employer tout entière au service de l'armée.

Ni l'Allemagne dont le sol était entièrement libre, ni l'Angleterre disposant de toutes les ressources de son vaste empire, ni plus tard l'Amérique dont on vante souvent la puissance industrielle ne firent d'efforts comparables au nôtre. Qu'on n'oublie pas que l'industrie étrangère travaillant pour nous, nous donna de constants déboires, et que jusqu'à la fin de la guerre, l'Amérique resta tributaire de nos fabrications pour ses canons, ses munitions et son aviation.

Cela, il faut le dire parce que des campagnes bruyantes et malfaisantes l'ont dissimulé aux yeux du pays, en ne lui parlant que des négligences et des retards, et en lui cachant les difficultés à vaincre et les résultats acquis. Je ne veux ni diminuer les mérites des industriels qui surent mener à bien cette tâche, ni les services que nous rendit en cette circonstance la marine française, ni l'action qu'exerça M. Albert Thomas quand il devint sous-secrétaire d'État à l'artillerie, mais je me devais *de rendre* à M. Millerand le témoignage de la reconnaissance que *lui doit* le pays pour l'œuvre qu'il a accomplie.

CHAPITRE III

Les opérations en 1915 sur le front franco-anglo-belge.

Le 20 novembre 1914, j'adressai au général Foch un télégramme (1) dans lequel je l'invitais à étudier la reprise de l'offensive de la 8e armée :

L'inaction de l'ennemi sur notre front, le silence de son artillerie... peuvent faire supposer soit qu'il manque de munitions, soit qu'ayant beaucoup souffert de ces derniers combats, il ait besoin de se réorganiser...

Si l'état de reconstitution de la 8e armée le permet, n'estimez-vous pas qu'il serait utile de passer au plus tôt à l'offensive dans la région au sud-est d'Ypres? Il me semble qu'une double attaque menée sur Messines d'une part, sur Gheluvelt-Becelaers de l'autre, aurait avantage immédiat d'arrêter les progrès ennemis au sud d'Ypres, tout en préparant nos opérations de l'avenir quelles qu'elles soient.

Le général Foch me répondit aussitôt (2) qu'il avait déjà prescrit « des reconnaissances chargées de s'assurer du maintien des troupes ennemies sur tout le front, mais qu'à son avis l'offensive serait prématurée, » les relèves dans l'intérieur de la 8e armée n'étant pas terminées, et les unités étant en pleine reconstitution, par l'arrivée des renforts comprenant des recrues. Mais, ajoutait-il, cette offensive sera préparée « sans retard avec ou sans les Anglais ».

(1) Télégramme nº 4539 du 20 novembre 1914.
(2) Télégramme nº 6691 du 20 novembre 1914 du général Foch.

Le 30 novembre, les transports de forces ennemies vers la Russie se confirmant de plus en plus, entraînant dans la densité du front une diminution sensible surtout en Belgique, j'adressai aux armées une Note (1) leur précisant la conduite à tenir en vue des opérations futures :

. . . . . .

« Il y a donc lieu de se préparer à prendre l'offensive dès que l'ordre en sera donné, dans un temps plus ou moins rapproché suivant les événements...

Il importe que, sur toutes les parties du front où l'offensive serait possible, nos lignes soient poussées à une distance des lignes adverses inférieure à 150 mètres. Sur toutes les autres parties du front, le front devra être rendu inviolable par l'emploi de défenses accessoires... »

Quelques jours plus tard, je fis connaître au général Foch (2) ma volonté de le voir entreprendre au plus tôt des actions partielles autour d'Ypres. Et le 8 décembre, je décidai, bien que les mesures prises pour la reconstitution des ressources en personnel et en matériel n'eussent pas encore donné tous leurs résultats, de passer sans retard à l'offensive. Cette décision fut exprimée par une Instruction générale (3) complétée par des Instructions particulières à chaque armée.

Le mécanisme de cette offensive consistait en deux attaques principales exécutées respectivement par les 10e et 4e armées en direction de Cambrai et d'Attigny, et en quatre attaques secondaires menées par :

La 8e armée en liaison avec la gauche britannique dans la région de Vervick ;

La 2e armée qui attaquerait dans la région de Combles ;

La 3e et la 1re armées qui attaqueraient, l'une entre Argonne et Meuse, l'autre en direction de Thiaucourt ;

Enfin le détachement d'armée des Vosges qui continuerait ses opérations en Haute-Alsace.

(1) Note n° 7135 du 30 novembre 1914.

(2) Télégramme n° 1530 du 7 décembre 1914.

(3) Instruction générale n° 8 et Instructions particulières n°s 1725, 1751, 1752 et 1753.

Les résultats de cette offensive furent maigres.

A la 10e armée, l'attaque commencée le 17 décembre donna au 10e corps le village de Saint-Laurent (au nord d'Arras), au 21e corps toute la première ligne allemande dans son secteur d'attaque. Partout la deuxième ligne demeura intacte. La résistance de l'ennemi et le mauvais temps éteignirent progressivement nos efforts.

A la 4e armée, le général de Langle fit son action principale entre Saint-Hilaire-le-Grand et Perthes-les-Hurlus, dans la direction de Somme-Py, avec les 12e et 17e corps d'armée. La première ligne ennemie sur un front de 3 kilomètres céda, et les contre-attaques allemandes ne purent nous reprendre nos gains, mais les limita. Le 25 décembre, le commandant de l'armée déplaçant son effort, le reporta entre Perthes-les-Hurlus et Massiges. Cette fois, nos résultats furent nuls, et une très violente réaction en Argonne fit même perdre du terrain au 2e corps qui constituait la droite du général de Langle. Le 8 janvier, une action brillamment menée sur le front du 17e corps nous mit en possession du village de Perthes-les-Hurlus.

Quant aux attaques secondaires, elles donnèrent des résultats plus faibles encore :

La 8e armée attaqua le 14 décembre, et enleva Saint-Georges et la lisière ouest de Lombartzyde ;

La 2e armée s'engagea le 17, prit le cimetière de la Boisselle, la lisière sud-est de Mametz, quelques tranchées au nord de Maricourt. Une partie de ces gains nous fut enlevée le lendemain par des contres-attaques ;

L'insuccès des 1re et 3e armées fut complet.

Sur le front des 6e et 5e armées des attaques partielles avaient été prévues.

A la 6e armée, le général Maunoury avait établi deux projets d'opérations qu'il se proposait d'entreprendre aux deux ailes de son armée, de façon à s'asseoir plus solidement sur les plateaux au nord de l'Aisne, en vue de faciliter le débouché d'une offensive ultérieure.

Le 6e groupe de divisions de réserve devait attaquer sur

le plateau des Loges, le 5e groupe sur le plateau de la cote 132 (au nord de Soissons) (1).

L'attaque sur le plateau des Loges (21 décembre) échoua entièrement.

Celle de la cote 132 débuta le 25 décembre par une préparation d'artillerie, mais la destruction des défenses accessoires n'ayant pas paru suffisante, l'assaut fut contremandé. Le 8 janvier, l'opération brillamment menée par 5 bataillons enleva une partie de la première ligne ennemie. Le 9 et le 10, on entama la préparation d'une nouvelle phase.

Mais, le 12 au matin, l'ennemi entamait une vigoureuse contre-offensive. Nous perdîmes tous nos gains à la cote 132. Le lendemain, malgré l'engagement de nos réserves locales, les Allemands parvinrent à s'emparer de toutes les hauteurs de la rive droite de l'Aisne ; pour comble de malheur, une crue de la rivière n'avait laissé subsister que deux ponts. Le général Maunoury, estimant que les troupes maintenues au nord de l'Aisne, fatiguées par six jours de combats très durs, pourraient se trouver compromises, donna l'ordre au 5e groupe de divisions de réserve de traverser la rivière en ne gardant qu'une tête de pont sur la rive droite.

Le mouvement s'exécuta en bon ordre dans la nuit du 13 au 14 janvier.

Quant à la 5e armée, elle avait combiné trois attaques :

Une, du 18e corps, sur le plateau du Moulin de Vauclers ;

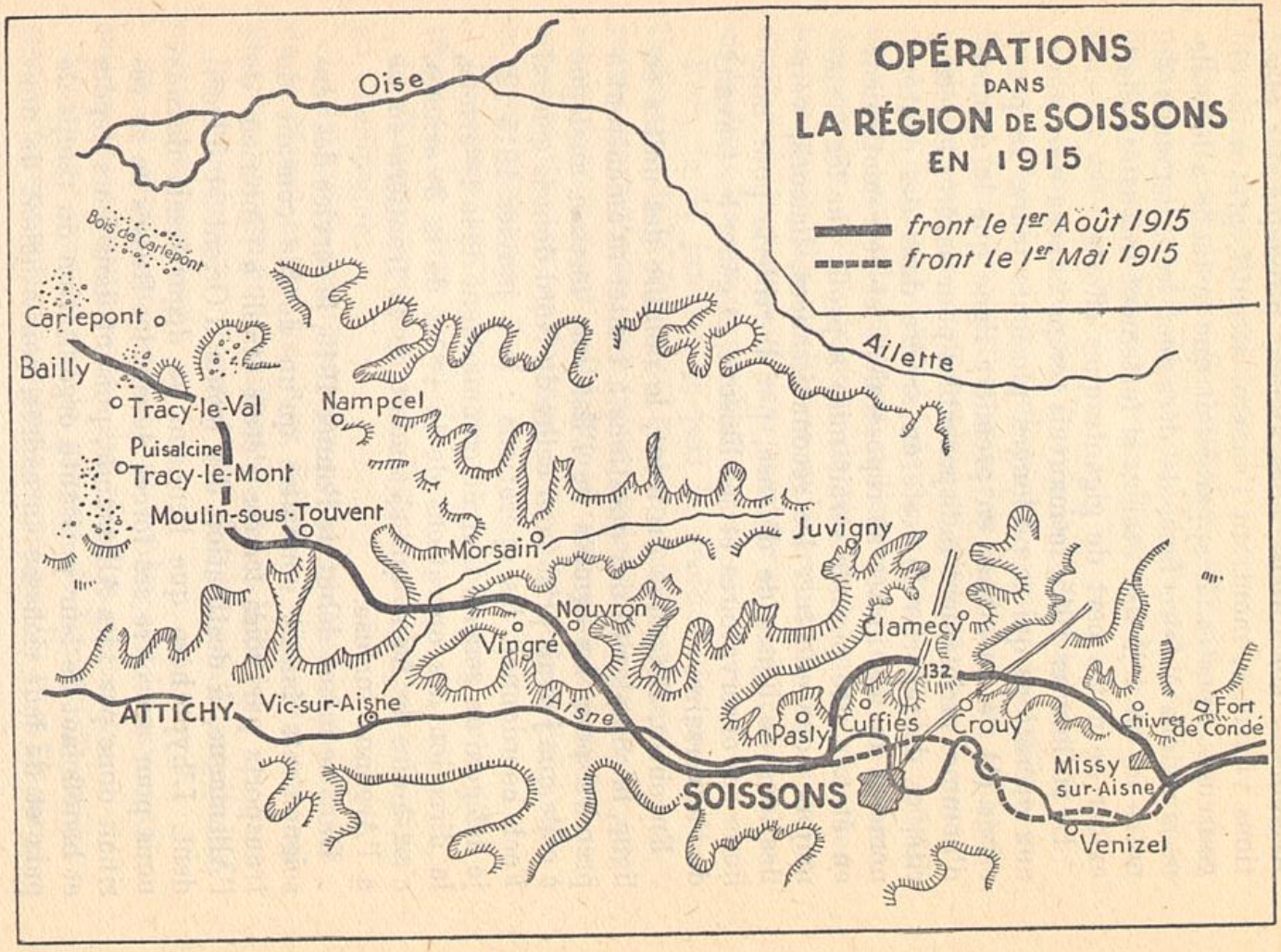
Une, du 3e corps, sur la cote 108 et le plateau au nord de Craonne ;

Une, des troupes du secteur de Reims, sur la Bertonnerie.

Les deux premières de ces attaques furent devancées par une offensive allemande qui fut repoussée (22-23 décembre) ; dans le secteur de Reims, la division marocaine enleva quelques éléments de tranchées.

En résumé, ces différentes attaques n'avaient, pour la plupart, donné que des résultats insignifiants ou nuls ; en

(1) Voir croquis ci-contre.


OPÉRATIONS
DANS
LA RÉGION DE SOISSONS
EN 1915
front le 1er Août 1915
front le 1er Mai 1915
Oise
Bois de Carlepont
Carlepont
Bailly
Tracy-le-Val
Nampcel
Ailette
Puisalcine
Tracy-le-Mont
Moulin-sous-Touvent
Morsain
Juvigny
Nouvron
Vingré
Clamecy
132
ATTICHY
Vic-sur-Aisne
Aisne
Pasly
Cuffies
Crouy
Chivres
Fort de Condé
Missy sur-Aisne
SOISSONS
Venizel

Argonne et sur l'Aisne, elles avaient provoqué des réactions violentes, montrant l'ennemi attentif, prêt à de vigoureuses ripostes. Il apparaissait que la tâche à laquelle nous avions à faire face, de déraciner les Allemands de notre sol où déjà ils s'étaient si fortement incrustés, allait exiger de notre part de gigantesques efforts.

Le 10 janvier 1915, le mauvais temps imposa une trêve aux opérations qui se prolongea plusieurs jours. Je prescrivis (1) de ne laisser en première ligne que le nombre d'hommes strictement indispensables pour assurer la sécurité, et de reporter le reste en arrière dans des cantonnements où les unités se reposeraient et se remettraient en état. Cette période serait mise à profit par les états-majors pour effectuer les reconnaissances, liaisons, vérifications de lignes de défense, par l'artillerie pour améliorer ses observatoires et ses liaisons, et gêner les travaux de l'adversaire.

En outre, l'étendue du front, le nombre des unités en ligne, la complexité des questions à traiter m'amenèrent à prendre pour les armées de l'Est une mesure analogue à celle que j'avais prise pour celles du Nord dont le général Foch coordonnait les opérations : le 5 janvier 1915 (2), je déléguai au général Dubail, commandant de la 1re armée, la direction des opérations de la 1re et de la 3e armées, c'est-à-dire le front qui s'étendait de la frontière suisse à l'Argonne incluse.

Dans ce même début de l'année 1915, le service des renseignements faisait connaître qu'un double courant de transports par voies ferrées s'était établi à l'intérieur de l'Allemagne, à destination des fronts d'Orient et d'Occident. L'hypothèse que l'ennemi se dégarnissait devant nous pour accroître ses forces devant les Russes ne se vérifiait donc pas : les Allemands, puisant dans leurs dépôts et bénéficiant de leur puissante organisation du temps de paix et de leur richesse en cadres, constituaient de nou-

(1) Note nº 2796 du 10 janvier 1915.
(2) Note nº 1266 du 5 janvier 1915.

veaux corps d'armée, ce qui allait rendre plus ardue encore la reprise de nos opérations.

Tenant cette nouvelle situation pour acquise, je n'en persistais pas moins dans mon idée de garder l'initiative des opérations. Mais pour cela, il me fallait constituer au plus tôt des réserves.

C'est dans ce but que j'écrivis le 15 janvier 1915 (1) au ministre, lui demandant d'insister auprès du cabinet de Londres pour obtenir l'envoi sur le continent des renforts anglais en vue de « nous relever au plus tôt dans la partie de notre ligne qui s'étend jusqu'à la mer ». Je demandais en même temps la création et l'envoi au front, en arrière des armées, de « bataillons de marche » constitués avec les ressources des dépôts et qui serviraient aux armées de réserve de personnel pour combler sans retard les vides créés dans les unités combattantes.

Puis, le 21 janvier, je pris la décision de poursuivre l'offensive de la 4e armée, tout en me constituant des réserves importantes, soit pour exploiter les résultats qui seraient acquis par cette armée, soit pour reprendre ou entamer d'autres opérations, soit enfin pour parer à une attaque allemande.

J'adressai, en conséquence, ce jour-là, une série d'instructions en vertu desquelles :

La 4e armée appuyée par la 3e poursuivrait son offensive en Champagne ;

La 1re armée continuerait ses attaques sur la rive droite de la Meuse et sur les deux flancs du détachement von Strantz, qui tenait le saillant de Saint-Mihiel ;

Le détachement d'armée des Vosges continuerait les opérations en cours ;

Et les autres armées, tout en renforçant leurs organisations, se constitueraient des réserves partielles.

L'attaque conçue par le général de Langle (2) devait comporter une action principale menée par les 1er et 17e corps

(1) Lettre no 4230 du 15 janvier 1915.
(2) Voir carte à la fin du volume.

sur un front d'environ 8 kilomètres entre le fortin de Beauséjour et les bois à l'ouest de Perthes-les-Hurlus ; cette action serait appuyée sur son flanc gauche par une attaque secondaire de la 60e division dans le bois Sabot, tandis qu'aux deux ailes de l'ensemble, le 12e corps à gauche, le corps colonial à droite, tiendraient l'ennemi sous la menace constante d'une attaque.

La préparation des opérations de la 4e armée fut entravée par une série d'actions locales de l'ennemi qui se produisirent le 3 février, à l'ouest de Perthes, au nord de Mesnil-les-Hurlus, et au nord de Massiges : les deux premières furent facilement repoussées, mais la troisième, plus importante, précédée de l'explosion d'une série de mines, réussit à enlever au corps colonial, après une attaque menée par trois régiments allemands, sa première ligne de tranchées. Au même moment, une opération préliminaire exécutée par la 36e division française échouait totalement.

Tout cela indiquait que l'ennemi était particulièrement sur ses gardes, et, par contraste, que des négligences et des maladresses se produisaient chez nous. J'intervins aussitôt pour stimuler les énergies, et m'opposai à un ralentissement dans l'action quotidienne de l'artillerie que le général de Langle me signalait comme imputable au mauvais temps et à l'état des routes : s'il pleuvait chez nous, il pleuvait aussi chez l'ennemi.

Avant le début de l'offensive, toutes les troupes placées en réserve d'armées et dont il était possible de disposer, furent acheminées dans la zone de la 4e armée. C'étaient :

La 7e divison du 4e corps (venant de la 5e armée) ;

Le 2e corps retiré récemment de l'Argonne (3e armée) ;

Le 1er corps de cavalerie (venant de la 2e armée).

Le commandant de la 4e armée avait fixé au 12 février le commencement des opérations ; mais une violente tempête de neige étant survenue le 12 au matin, l'action générale fut contremandée. Le temps redevenu favorable, l'attaque générale fut fixée au 16.

La veille je télégraphiai au général de Langle (1) :

Je compte sur vous, et j'ai confiance dans la 4e armée. Pour vous permettre d'exploiter le succès, vous serez appuyé en temps utile par toutes les forces dont je pourrai disposer.

L'attaque des 1er et 17e corps donna des gains appréciables ; une partie du fortin de Beauséjour, 500 mètres de tranchées au nord ouest, les Tranchées Blanches sur un front de 800 mètres, 1 500 mètres de tranchées entre Perthes et les bois à l'ouest, tombèrent entre nos mains et y restèrent les jours suivants, malgré les furieuses contre-attaques de l'ennemi, qui ramenait en hâte de divers points de son front des renforts qui s'élevèrent à une vingtaine de bataillons.

Le général de Langle reçut de moi l'autorisation de rapprocher de la bataille le 2e corps, puis d'engager une division de ce corps d'armée. Le 20, je le pressai de hâter l'intervention du corps colonial et du 12e corps. Et je mettais à sa disposition successivement :

L'artillerie et les groupes cyclistes du 1er corps de cavalerie (3) ;

La 8e division du 4e corps d'armée (4) ;

La 4e division du 2e corps d'armée (5).

Je rapprochai le 16e corps d'armée dans la région d'Épernay-Châlons, en mesure d'intervenir rapidement (6).

Et tout en accumulant les moyens à portée de sa main, je pressai le général de Langle de donner à l'action de son armée toute l'énergie et la rapidité possibles. « ..... le succès que nous sommes en droit d'escompter, lui écrivais-je (7), étant donné les résultats déjà obtenus, aura, à n'en pas douter, une portée considérable et particuliè-

(1) Télégramme no 4808 du 15 février 1915.
(2) Télégramme no 6711 du 20 février 1915.
(3) Télégramme no 6505 du 20 février 1915.
(4) Télégramme no 6964 du 21 février 1915.
(5) Télégramme no 7603 du 23 février 1915.
(6) Télégramme no 6943 du 21 février 1915.
(7) Lettre no 7420 du 22 février 1915.

rement sur les neutres, dont quelques-uns n'attendent qu'un indice favorable pour se déterminer. »

A partir du 23, la bataille, qui avait marqué un ralentissement, reprit avec une extrême intensité. Le 27 et le 28, nos progrès s'affirmèrent sur le front du 17e corps (entre Mesnil et le bois Sabot) et du 1er corps (entre Mesnil et Beauséjour). La cote 196, armature de la deuxième position ennemie, fut enlevée de haute lutte par le 51e régiment d'infanterie (3e division du 2e corps). Les défenses adverses étaient ainsi traversées de part en part, sur une faible largeur il est vrai. Des contre-attaques allemandes échouèrent malgré la vigueur avec laquelle elles furent exécutées par des troupes de la Garde prussienne.

Le 7 mars, le général de Langle essaya d'élargir la brèche, en étendant vers l'ouest son front d'attaque : une brigade du 16e corps et des éléments de la 60e division pénétrèrent dans le bois Sabot et s'y maintinrent, mais ne purent dépasser la première ligne enlevée.

Le commandant de la 4e armée me demanda, malgré ce résultat incomplet, l'autorisation de faire intervenir, en vue d'une attaque décisive, le 16e corps renforcé de la 48e division entre les cotes 196 et 198. Sur ce front, nous n'avions plus devant nous que des organisations défensives hâtivement construites ; il était donc possible d'espérer, grâce à la puissance des moyens accumulés dans ce secteur, une progression rapide.

Je donnai le lendemain mon assentiment à cette demande, mais en avertissant le commandant de l'armée que si l'engagement à fond du 16e corps que commandait le brave général Grossetti ne procurait, après trois ou quatre jours d'efforts, qu'un succès local, il conviendrait de s'organiser, et de remettre à ma disposition quatre des cinq corps d'armée engagés (1).

Cette dernière phase de la bataille commença le 12 mars ; les 31e et 48e divisions attaquèrent sur le front compris entre la cote 199 et le chemin Mesnil-Tahure ; lancée vers

(1) Note no 2759 du 8 mars 1915.

10 h. 30, reprise à 18 heures, elle ne donna ce jour-là que de faibles gains. Relancée le lendemain avec vigueur, elle réalisa une avance sensible au nord-est et au nord de la cote 196, ainsi que dans le « Bois Jaune Brûlé ». Le 14, nous marquions encore quelques progrès. Le 15, nous résistions victorieusement à une violente contre-attaque. Le 16, nous progressions encore au nord de la cote 196 et nous achevions la conquête du « Bois Jaune Brûlé ». Le 17, tout en me signalant les résultats appréciables acquis dans cette dernière période de la bataille, le général de Langle me rendait compte qu'il allait se conformer aux prescriptions de ma Note du 8 mars, et suspendre les opérations offensives.

Le lendemain, j'adressai à la 4e armée et à son chef mes remerciements et mes félicitations.

Les troupes, malgré le mauvais temps persistant, s'étaient admirablement battues. Ce qui surtout me contentait, c'était de constater que nous étions parvenus, dans un effort continu, à traverser toutes les organisations ennemies. Ce succès, pour modeste et incomplet qu'il fût, m'apparaissait comme une première étape vers la victoire que nous saisirions quand notre matériel aurait un suffisant développement, et quand nos méthodes de combat seraient au point. Je tins à témoigner ma satisfaction particulière au 51e régiment qui le premier avait percé le fond de la position ennemie ; je le passai en revue quelques jours après qu'il eut été retiré de la bataille, et je remerciai son chef, le colonel Brion, « au nom de la France. »

Quant au général de Langle, il avait confirmé la bonne opinion que j'avais de lui. Calme, pondéré, méthodique dans son action, bienveillant avec ses subordonnés, loyal et correct dans ses rapports avec moi, il avait mené à bien cette première grande expérience dont j'allais mettre à profit les leçons pour les prochaines batailles.

Cette date du 18 mars marque la fin des opérations de l'hiver 1914-1915 en Champagne.

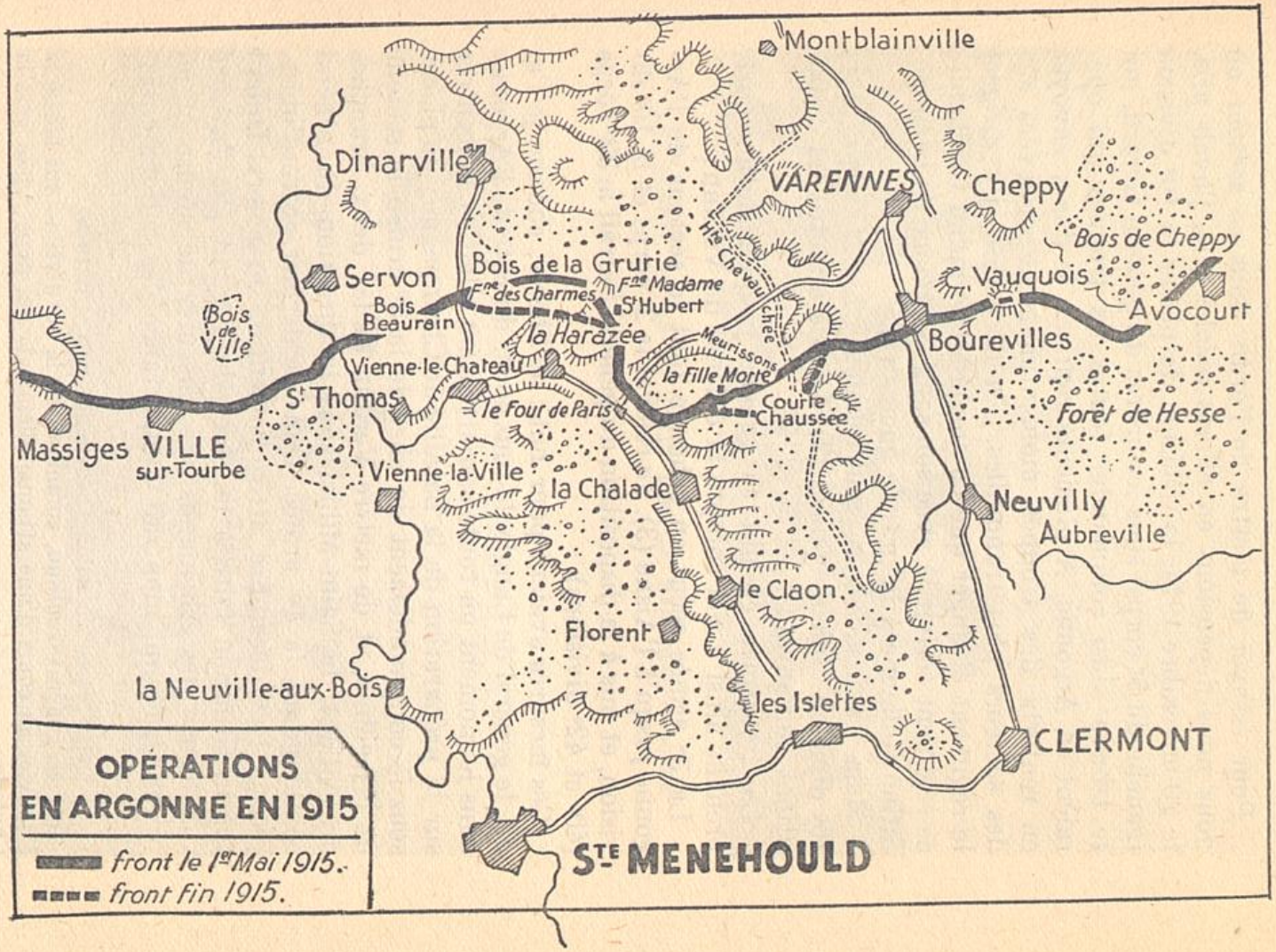
Ce jour-là, la flotte franco-britannique, rassemblée en Méditerranée orientale sous les ordres du vice-amiral de

Robeck, essayait vainement de forcer le passage des Dardanelles. Je reviendrai plus tard sur cette opération. Je note ici seulement, la concordance des dates.

J'ai dit que, dans les Instructions générales adressées aux armées le 21 janvier 1915, j'avais prévu des opérations à entreprendre par les 3e et 1re armées. Celle-ci devait préparer une action en Woëvre, celle-là devait, sur différentes parties de son front, reprendre des actions offensives vers le Nord pour coopérer à l'attaque de la 4e armée dont je viens de parler.

La 3e armée avait dans son front un secteur particulièrement délicat : l'Argonne. Là, le XVIe corps allemand, commandé par un chef issu de l'arme des pionniers (1), disposant d'un nombreux personnel de spécialistes et d'un puissant matériel de siège, menait contre le 2e corps français et la gauche du 5e corps, depuis la fin de septembre 1914, une lutte très âpre dans laquelle nous n'avions presque jamais l'avantage. La région boisée et accidentée était, il est vrai, difficile, mais elle l'était pour l'ennemi comme pour nous : les Allemands disposaient de minenwerfer, de flammenwerfer et de grenades auxquels nous n'opposions que des engins de fortune ; mais surtout, nos adversaires avaient pris l'initiative des opérations, et le commandement local, de notre côté, n'avait pas su s'organiser. on se contentait de tenir sur place, de perdre du terrain à chaque coup de l'ennemi, et de s'exténuer dans de vaines et coûteuses contre-attaques. Le 6 janvier 1915 (2), j'avais écrit au général de Langle pour lui signaler que les événements malheureux qui se succédaient en Argonne, démontraient l'insuffisance des lignes de résistance, situation inadmissible après trois mois d'occupation, et j'avais invité le commandant de la 4e armée à rappeler le général Gérard, commandant du 2e corps, à l'exécution des prescriptions concernant l'organisation défensive.

(1) Le général von Mudra.
(2) Lettre no 1523 du 6 janvier 1915.


Montblainville
Dinarville
VARENNES
Cheppy
Bois de Cheppy
Servon
Bois de la Grurie
Fme des Charmes
Fme Madame
St Hubert
Bois Beaurain
Bois de Ville
la Harazée
Vauquois
Avocourt
Bourevilles
Vienne-le-Château
St Thomas
le Four de Paris
Courte Chaussée
Forêt de Hesse
Massiges
VILLE sur-Tourbe
Vienne-la-Ville
la Chalade
Neuvilly
Aubreville
le Claon
Florent
la Neuville-aux-Bois
les Islettes
CLERMONT
Ste MENEHOULD
OPÉRATIONS EN ARGONNE EN 1915
front le 1er Mai 1915.
front fin 1915.

Pour essayer de mettre de l'ordre dans ce secteur où nous nous dépensions en efforts incohérents, j'avais pris, le 20 novembre 1914, la décision de placer la 10e division (gauche du 5e corps) sous les ordres du général Gérard, qui se trouva ainsi commander toutes les troupes qui opéraient en Argonne. A plusieurs reprises, je dus y envoyer en renforts des troupes momentanément prélevées sur des secteurs plus tranquilles. En décembre, j'y dirigeai le régiment étranger que commandait Peppino Garibaldi ; ce régiment écrivit là avec son sang la préface de la coopération italienne à la grande guerre (1).

Mais les insuccès se multipliaient. Le 2e corps et la 10e division étaient épuisés (2). Je pris aussitôt les dispositions suivantes :

La 1re armée étendit sa gauche jusqu'à Bethincourt, prenant ainsi à son compte la défense de Verdun ;

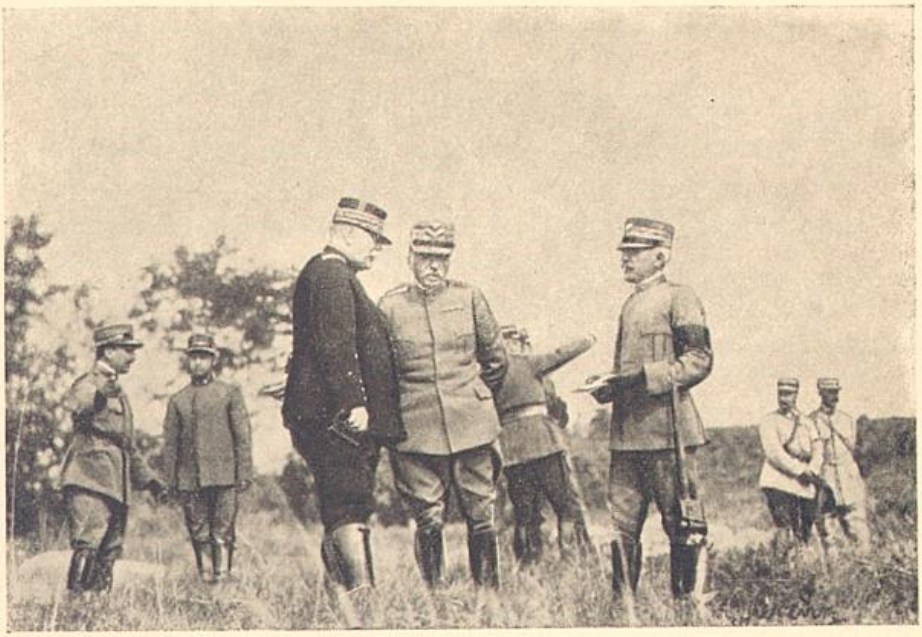
La 3e armée reçut en échange tout le secteur de l'Argonne jusqu'à l'Aisne (3). Je relevai le 2e corps et la 10e division, et mis à la disposition du général Sarrail le 32e corps (40e et 42e divisions).

Ces mesures avaient pour but : de libérer, comme je l'ai dit, le général de Langle de tout souci du côté de l'Argonne dans le moment où toute son attention allait se concentrer sur la préparation de la bataille de Champagne ; de placer sous le commandement du chef de la 3e armée le secteur de l'Argonne, et de mettre Verdun et les deux branches du saillant de Saint-Mihiel sous la direction du général commandant la 1re armée. Dans ce dernier ordre d'idées, j'avais, le 23 décembre, attiré l'attention du général Dubail sur la situation faite à la place de Verdun par l'avance simultanée des Allemands sur les côtes de Meuse et en Argonne, ce qui montrait l'importance des actions entre-

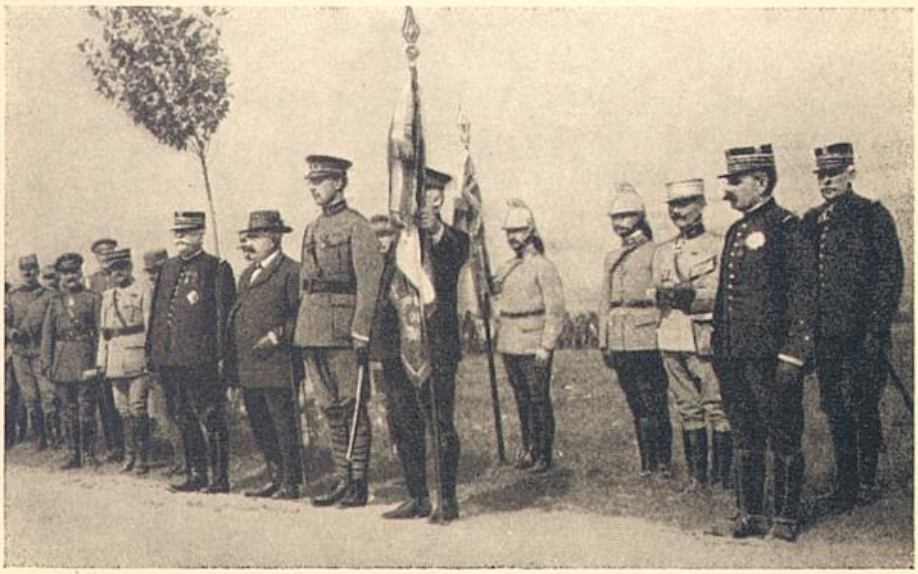
(1) Deux frères du colonel Garibaldi y furent tués.

(2) Le général Gouraud, commandant la 10e division, fut blessé le 8 janvier au cours d'une attaque allemande qui nous rejeta vers la Chalade.

(3) Le quartier général de la 3e armée se transporta de Verdun à Sainte-Menehould.



LE GÉNÉRAL JOFFRE EN ITALIE AVEC LE MARÉCHAL CADORNA



LE GÉNÉRAL JOFFRE, M. MILLERAND ET LE ROI DES BELGES ASSISTANT AU DÉFILÉ D'UN RÉGIMENT AUQUEL M. POINCARÉ VA REMETTRE UN DRAPEAU

prises par la 1re armée en Woëvre, et par la 3e dans la région de Vauquois.

En ce qui concerne l'Argonne, la prise de commandement du général Sarrail et l'entrée en ligne du 32e corps, un des meilleurs de l'armée française, ne modifièrent pas la situation à notre avantage : le 8 et le 29 janvier, le 10 et le 16 février, l'ennemi lançait des attaques qui, chaque fois, nous faisaient perdre du terrain. Le 17 février, le commandant de la 3e armée lançait, à son tour, une attaque dont l'observatoire de Vauquois était l'objectif : elle échoua.

De son côté, la 1re armée menait une série de petites actions locales au Bois Brûlé, au Bois le Prêtre, et aux Éparges. Ces actions étaient destinées à détourner l'attention de l'ennemi du front de Champagne ; elles avaient aussi pour but de préparer l'opération de plus grande envergure que j'avais envisagée dans mes instructions du 21 janvier et qui devait avoir la Woëvre pour théâtre.

Le 18 mars, le jour même où s'arrêtèrent les attaques de la 4e armée en Champagne, je confirmai au général Dubail ma décision d'entreprendre au plus tôt et avec tous les moyens dont il pourrait disposer cette attaque qui allait viser à réduire le saillant de Saint-Mihiel.

Le projet établi par le général Dubail comportait une double attaque simultanée sur les deux faces de ce saillant, l'une suivant la direction Verdun-la-Chaussée, l'autre sur l'axe Toul-Thiaucourt. Je mis à la disposition du général Dubail pour cette offensive :

Les 1er, 2e et 12e corps d'armée Le 1er corps de cavalerie	à partir du 1er avril.
Le 17e corps d'armée	à partir du 8 avril.

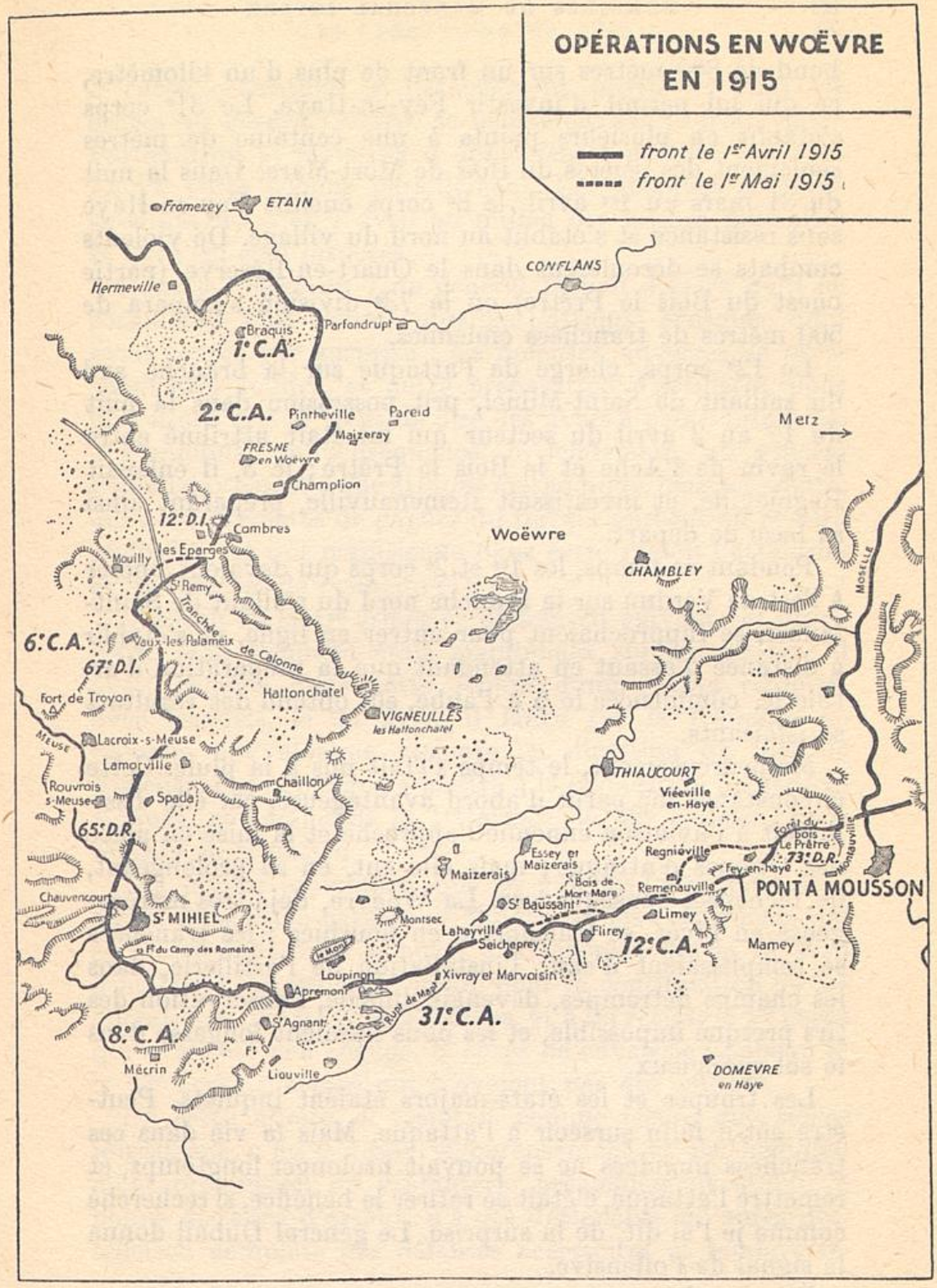
Comme artillerie lourde, la 1re armée reçut 360 pièces allant du 95 au 220. L'artillerie de campagne comptait plus de 900 pièces de 75 et 100 pièces de 90, sans parler de nombreuses pièces d'artillerie de tranchée. Ces derniers engins venaient, il est vrai, de sortir à peine des usines ; ils étaient peu connus du personnel appelé à les servir, et ils ne furent que d'un médiocre rendement.

Un des éléments de succès le plus *difficile* à réaliser dans cette guerre de position, et l'un des plus *nécessaires*, c'est « la surprise ». Nécessaire, parce que la capacité de résistance d'une troupe retranchée derrière un bon réseau de fils de fer donne à l'ennemi le temps de faire affluer vers le secteur menacé ses réserves locales ; l'effet de surprise aura pour objet de ne pas laisser au commandement adverse le loisir de jouer de ses réserves générales. Difficile, parce que les préparatifs de l'attaque sont longs et visibles : arrivée du matériel et des troupes, aménagement du champ de bataille, toutes choses qui s'inscrivent sur le terrain par une augmentation de la circulation sur les routes et les voies ferrées ; préparation d'artillerie longue, parce que la puissance de notre matériel en 1915 ne nous permettait pas de la faire courte. Difficile enfin, parce que les indiscrétions sont nombreuses à l'avant et surtout à l'arrière, que les nouvelles se propagent avec une déconcertante rapidité, malgré les ordres de silence donnés à tous. C'était là une des leçons de la bataille de Champagne que nous venions de livrer.

Dans mon esprit, l'attaque qu'allait diriger le général Dubail devait réaliser cet effet de surprise, et se produire sous la forme d'une offensive brusquée, particulièrement sur le front des corps débouchant des Hauts-de-Meuse à l'est de Verdun. Toutes les précautions furent prises pour exécuter la concentration des troupes avec le maximum de rapidité que permettraient les moyens de transport et dans le secret le plus absolu.

Les opérations préliminaires commencèrent dès le 30 mars, dans la région à l'ouest du Bois le Prêtre, de manière à user les réserves ennemies et à porter la ligne de combat à distance d'assaut des positions allemandes sur le front Remenauville, Regnieville, nord de Fey-en-Haye. Et, afin de ne pas montrer à l'ennemi les troupes chargées de l'attaque décisive, ces opérations furent exécutées par la 73e division et une brigade du 8e corps qui constituaient la garnison de ce secteur.

Le 30 mars, la brigade du 8e corps exécuta un premier


OPÉRATIONS EN WOËVRE
EN 1915
front le 1er Avril 1915
front le 1er Mai 1915
Fromezey
ETAIN
CONFLANS
Hermeville
Braquis
Parfondrupt
1e C.A.
2e C.A.
Pintheville
Pareid
Maizeray
Merz
FRESNE
en Woëvre
Champlion
12e D.I.
Combres
Woëvre
les Eparges
Mouilly
CHAMBLEY
MOSELLE
St Remy
tranchée
de Calonne
Vaux-les-Palameix
6e C.A.
67e D.I.
Fort de Troyon
Hattonchatel
VIGNEULLES
les Hattonchatel
MEUSE
Lacroix-s-Meuse
Lamorville
THIAUCOURT
Viéville
en-Haye
Rouvrois
s-Meuse
Spada
Chaillon
65e D.R.
Forêt du
Bois
Le Prêtre
73e D.R.
Regnieville
Essey et
Maizerais
Maizerais
Fey-en-haye
Bois de
Mort Mare
Remenauville
PONT A MOUSSON
Chauvencourt
St MIHIEL
St Baussant
Limey
Montsec
Lahayville
Seicheprey
Flirey
12e C.A.
Mamey
Ft du Camp des Romains
Loupmont
Xivray et Marvoisin
Apremont
31e C.A.
8e C.A.
St Agnant
Mécrin
Liouville
DOMEVRE
en Haye

bond de 800 mètres sur un front de plus d'un kilomètre, ce qui lui permit d'investir Fey-en-Haye. Le 31e corps s'établit en plusieurs points à une centaine de mètres seulement des lisières du Bois de Mort-Mare. Dans la nuit du 31 mars au 1er avril, le 8e corps cueillit Fey-en-Haye sans résistance et s'établit au nord du village. De violents combats se déroulèrent dans le Quart-en-Réserve (partie ouest du Bois le Prêtre) où la 73e division s'empara de 500 mètres de tranchées ennemies.

Le 12e corps, chargé de l'attaque sur la branche sud du saillant de Saint-Mihiel, prit possession dans la nuit du 1er au 2 avril du secteur qui lui était attribué entre le ravin de l'Ache et le Bois le Prêtre ; le 3, il enlevait Regnieville, et investissait Remenauville, préparant ainsi sa base de départ.

Pendant ce temps, les 1er et 2e corps qui devaient opérer à l'est de Verdun sur la branche nord du saillant de Saint-Mihiel, se rapprochaient pour entrer en ligne, et s'établir à distance d'assaut en attendant que la préparation d'artillerie, commencée le 5 à l'aube, eût obtenu des résultats satisfaisants.

Malheureusement, le temps s'était mis à la pluie. Cette circonstance me parut d'abord avantageuse, car elle dissimulait à l'aviation ennemie l'approche et la mise en place des troupes d'attaque ; mais elle eut, en se prolongeant, de fâcheuses conséquences. La Woëvre, déjà très marécageuse en hiver, se transforma en bourbier : les tranchées se remplissaient d'eau ; l'installation de l'artillerie, dans les champs détrempés, devenait difficile, l'observation des tirs presque impossible, et les obus faisaient fougasse dans le sol spongieux.

Les troupes et les états-majors étaient inquiets. Peut-être eût-il fallu surseoir à l'attaque. Mais la vie dans ces tranchées inondées ne se pouvait prolonger longtemps, et remettre l'attaque, c'était se retirer le bénéfice, si recherché comme je l'ai dit, de la surprise. Le général Dubail donna le signal de l'offensive.

Elle ne donna à peu près aucun résultat. Les 1er et

2e corps, constitués en détachement provisoire sous les ordres du général Gérard, se heurtèrent sur le front entre Parfondrupt et Maizeray à des défenses partout intactes. Le 12e corps échoua pareillement. Les attaques se poursuivirent les 6 et 7 avril au milieu des mêmes difficultés et avec un égal insuccès.

Dans la soirée du 7, le général Dubail déclara qu'il ne considérait plus comme possible l'attaque brusquée qu'il avait tentée par surprise : les défenses adverses se révélaient très solides, et notre préparation d'artillerie, pour les raisons que je viens de dire, les avait à peine entamées.

J'ordonnai en conséquence, le lendemain, au général Dubail de « passer à une attaque méthodique, mais puissante, qui nous permette de gagner du terrain partout où ce sera réalisable, et qui maintienne dans cette région l'attention et les réserves de l'ennemi (1). »

L'action de la 1re armée se poursuivit suivant ces directives. Mais l'ennemi était maintenant sur ses gardes ; il avait ramené dans cette région d'importants renforts, avec lesquels, le 24 avril, il lança sur la tranchée de Calonne une attaque violente en direction du fort de Rozelier, qui m'obligea à mettre à la disposition du général Roques, commandant la 1re armée, la 48e division, pour rétablir la situation.

Les faibles espérances que je pouvais désormais conserver dans cette bataille de Woëvre et les événements qui se préparaient dans le nord, m'amenèrent dès le 14 avril à ne laisser au général Dubail, pour la continuation de ses opérations, que les 2e et 12e corps, et à lui retirer le 1er corps qui avait été peu engagé, le corps de cavalerie Conneau et le 17e corps d'armée qui n'avaient pas été engagés.

De cette affaire, il résultait comme leçon, que seules réussissent « les actions vigoureusement et méthodiquement organisées, où l'infanterie préalablement établie à bonne distance d'assaut, n'a été déclanchée qu'après destruction complète des défenses accessoires et bouleverse-

(1) Télégramme no 2724 du 8 avril 1915.

ment des tranchées ennemies de première et de seconde ligne ; où les liaisons de toute nature étaient assurées... La réalisation de toutes ces conditions est l'œuvre du commandement (1)... »

L'attaque tentée au mois de décembre 1914 par la 10e armée, dans la région d'Arras avait été, on s'en souvient, aussitôt enrayée par le mauvais temps et l'état déplorable du terrain. Dans mon Instruction particulière adressée le 21 janvier 1915 au général Foch, j'avais prescrit que cette armée devait « continuer à pousser le plus possible la préparation de ses attaques d'ensemble, qui seront reprises... dès que les circonstances le permettront (2) ».

Le front de Champagne passa, sur ces entrefaites, au premier plan de mes préoccupations. Une action offensive en Artois que me proposa le général Foch au début de mars 1915 me parut prématurée. Dans cette région, en effet, je me préoccupais d'intervenir énergiquement auprès du gouvernement français pour que l'armée anglaise reçût tous les renforts qu'elle était en droit d'escompter, et par voie de conséquence, de faire relever par les forces dont disposait le maréchal French, la majeure partie de la 8e armée française. Cette mesure, destinée à donner à l'armée alliée une part équitable du front occidental, devait me créer des disponibilités que j'utiliserais pour mener mes opérations offensives. Ma correspondance avec M. Millerand fut pendant les dernières semaines de l'année 1914 en grande partie absorbée par ce soin.

Ce ne fut que le 27 décembre 1914, à la suite d'un entretien que j'eus avec le commandant en chef anglais, que fut décidée la relève du 16e corps (droite de la 8e armée) par deux divisions anglaises (27e et 28e), alors en voie de débarquement. Cette relève, commencée le 6 janvier 1915, ne fut terminée que dans les premiers jours de février.

Dans une entrevue que j'eus à ce moment avec le maré-

(1) Note no 3520 du 10 avril 1915.
(2) Instruction particulière ne 38, du 21 janvier 1915.

chal French, ce dernier me promit de procéder le plus tôt possible à la relève des deux derniers corps de la 9e armée (20e et 9e). Mais les renforts annoncés (division canadienne et 29e division anglaise) n'arrivèrent pas aux dates prévues, et les divisions territoriales promises en échange furent elles-mêmes remplacées par vingt-quatre bataillons territoriaux de valeur moindre. Ces retards étaient d'autant plus fâcheux que la reprise de l'offensive prévue dans mes ordres du 21 janvier était imminente. Le gouvernement britannique paraissait vouloir réserver des troupes pour un autre théâtre d'opérations. L'affaire des Dardanelles dont je parlerai plus loin, conçue tout d'abord comme une opération purement navale, n'avait pas tardé à évoluer vers la forme d'une action combinée de la flotte et des forces de terre (1).

Le maréchal French, qui souffrait loyalement de ces incertitudes, dut suspendre pendant la deuxième quinzaine de février les opérations de relève de la 8e armée, en raison de la médiocre valeur des renforts qu'il recevait d'Angleterre. Il préparait pour le début de mars une action sur la Bassée, et réservait pour cela ses meilleures troupes.

Cette affaire fut entamée le 10 mars. Elle obtint le premier jour de sérieux résultats : Neuve-Chapelle et toute la première ligne allemande sur une profondeur d'environ 3 000 mètres tombèrent aux mains de nos alliés. Mais ce fut un succès sans lendemain. Le 17 mars, le maréchal French arrêta les opérations offensives et se consolida sur les positions conquises.

L'arrivée de nouveaux renforts (2) permit enfin l'extension du front anglais, et la relève de la totalité de notre 8e armée dont les éléments retirés dans le courant d'avril me constituèrent d'appréciables réserves. J'en profitai pour remanier l'articulation de mes armées.

(1) C'est ainsi que la 29e division, dont le maréchal French attendait l'arrivée sur le front d'Occident, fut expédiée au mois de mars aux Dardanelles par lord Kitchener.

(2) Division canadienne, North Midland, South Midland, 2e division de Londres, West Riding, Northumbia.

A la date du 2 avril 1915, les fractions restantes de la 8e armée constituèrent le « détachement d'armée de Belgique ». Le général d'Urbal, qui commandait la 8e armée dissoute, prit le commandement de la 10e, en remplacement du général de Maud'huy, et j'envoyai ce dernier commander une nouvelle armée, la 7e, qui englobait l'ancien « détachement d'armée des Vosges », et soulageait la 1re armée, dont le front, comme je l'ai dit plus haut, avait été étendu jusqu'au nord de Verdun.

A ce moment, les forces britanniques en France, groupées en deux armées comprirent :

Cinq corps d'armée ;
Un corps d'armée indien ;
Un corps de cavalerie ;
Un corps de cavalerie indienne.

Elles tinrent un front d'environ 50 kilomètres entre la Bassée et Langemark, en liaison à droite avec notre 10e armée, à gauche avec le groupement sud du « détachement d'armée de Belgique ».

Ces remaniements étaient à peine achevés quand, le 22 avril 1915, les Allemands prononcèrent une violente attaque, accompagnée d'une forte émission de gaz asphyxiants, dans la région d'Ypres, sur la gauche de la 2e armée britannique et la droite du « détachement d'armée de Belgique ». Surpris par les effets meurtriers des gaz, les Anglais et les troupes territoriales françaises reculèrent. Dès le 23, au matin, la division canadienne, puis la 28e division anglaise prononcèrent une vigoureuse contre-offensive qui enraya les progrès de l'adversaire. A partir du 24, une action puissante organisée par le général Foch, à l'aide des renforts prélevés sur le groupement de Nieuport et sur la 10e armée, auxquels se joignirent des éléments d'infanterie et d'artillerie belges, permit de rétablir la situation un instant compromise.

L'emploi par les Allemands de ce procédé de combat imprévu et déloyal se réduisit ainsi à un incident fâcheux mais sans résultat grave. Il en eût été autrement si nos

adversaires, au lieu d'une opération sur un faible front avec des moyens limités, l'avaient entreprise en grand, exploitée avec des réserves importantes. Peut-être ne s'attendaient-ils pas eux-mêmes au succès de ces nappes de gaz, et n'avaient-ils pas amené de réserves suffisantes pour les lancer dans la brèche? En tout cas, l'occasion fut perdue pour eux, mais la leçon ne le fut point pour nous. J'ai dit plus haut que c'est de ce jour-là que nous entreprîmes en hâte des études parallèles pour créer des gaz de combat et pour organiser la défense contre ceux de l'ennemi.

En outre des disponibilités que le renforcement de l'armée britannique m'avait procurées, cinq divisions françaises nouvellement formées à l'intérieur, avec les ressources des dépôts, furent mises à ma disposition. Ces divisions, constituées d'éléments excellents mais non aguerris, furent disloquées et leurs unités regroupées avec d'autres ayant déjà subi l'épreuve du feu. Cette mesure me permit de créer quatre divisions (151 à 154) et une brigade de chasseurs à cinq bataillons (5e brigade).

L'appoint de ces forces nouvelles me permit de porter à trois divisions un certain nombre de corps d'armée destinés aux prochaines attaques.

Le 24 mars, le général Foch me soumit, sur ma demande, le projet détaillé d'une opération puissante à monter dans la région au nord d'Arras. Ce projet comportait :

Une attaque menée par trois corps d'armée, ayant pour objectif la crête de Vimy (cotes 119, 140, 132).

Deux attaques de flanc : l'une au nord de l'attaque principale visant la crête de Notre-Dame-de-Lorette et l'éperon nord de Souchez, puis la cote 119 ; l'autre, au sud, en direction de la croupe 96-93 (1 500 mètres sud de Bailleul) et s'étendant jusqu'à la Scarpe.

Le général Foch me demandait pour cette opération à faire renforcer la 10e armée par trois corps d'armée, 72 pièces de gros calibre et une dotation en matériel et

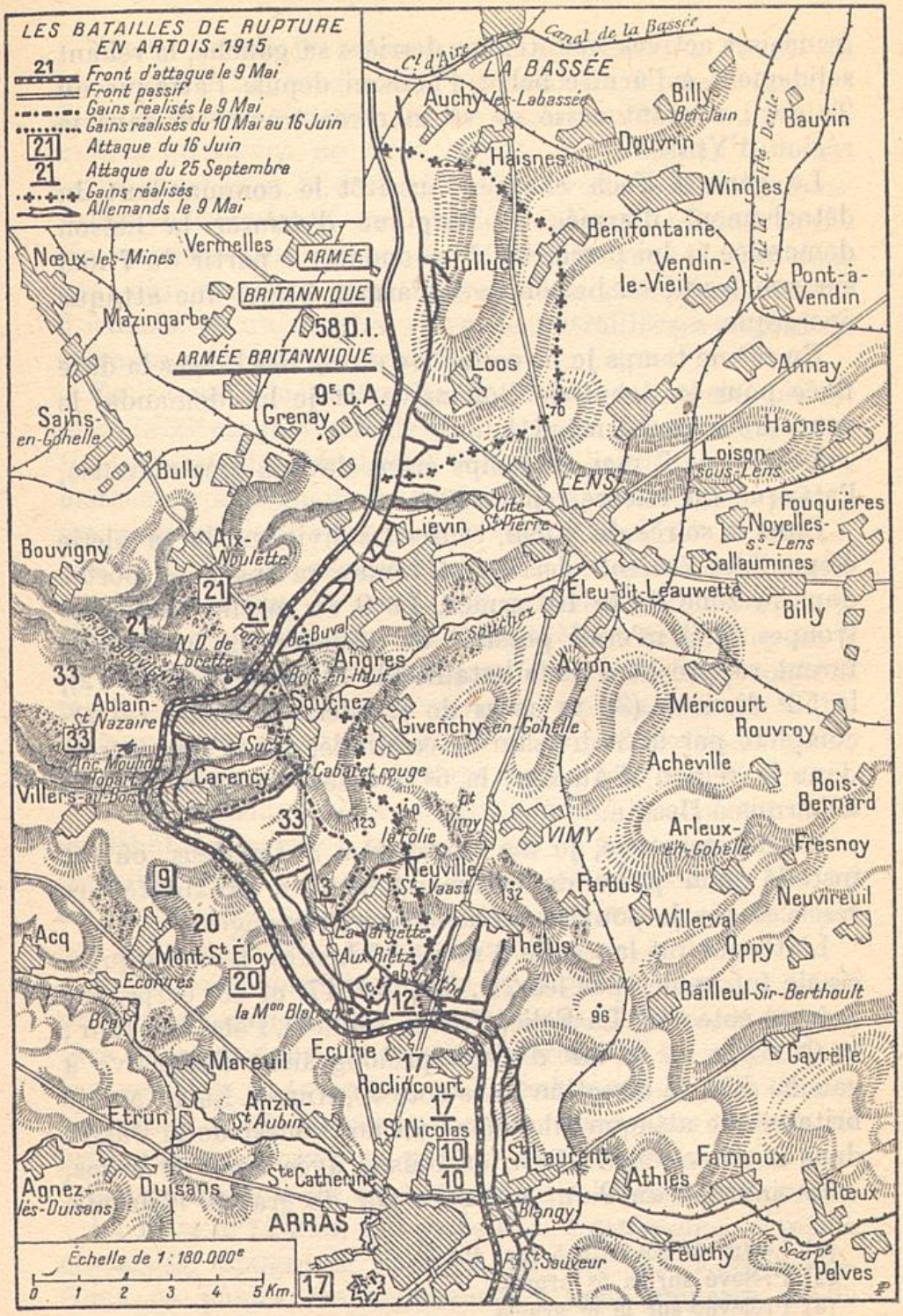
munitions calculée d'après l'expérience de l'offensive de Champagne, pour une bataille de dix jours.

De son côté, la 1re armée anglaise devait prononcer une attaque dans la direction générale de Ligny-le-Grand, la Cliquetterie.

La méthode à employer dans la préparation et l'exécution des attaques fut précisée dans une Note que j'adressai aux armées le 19 avril 1915. Dans ce document, j'indiquai d'abord que le but d'une action offensive consistait non pas seulement à s'emparer d'une ligne de tranchées adverses mais bien à chasser l'ennemi de l'ensemble de sa position, et à le battre sans lui laisser le temps de se rétablir. Ce résultat ne pouvait s'obtenir que par une organisation et une préparation minutieuses. Les chefs des grandes unités, les commandants des troupes d'infanterie, ceux des batteries désignées pour les soutenir, devaient étudier le terrain d'attaque sur les plans directeurs et les photographies d'avion, le reconnaître sur place, et définir la mission de chaque exécutant, pour ne laisser au hasard que la part la plus minime. Cette Note réglementait l'aménagement du terrain d'attaque pour assurer le départ de l'assaut dans de bonnes conditions et permettre les ravitaillements et les évacuations. Elle précisait l'emploi de l'artillerie avant et pendant l'attaque. Une fois déclanchée, l'attaque devait revêtir une forme « brusque, violente » et être poursuivie *sans arrêt et sans solution de continuité*, jusqu'à l'obtention du résultat final par l'entrée incessante d'unités fraîches sur le front de combat.

C'est sur ces données auxquelles le général Foch ne fit aucune objection que s'orienta la 10e armée.

L'attaque fixée en principe au 1er mai fut retardée de quelques jours afin de rendre plus complète la préparation matérielle. Le maréchal French fut avisé à temps de cette décision par le général Foch. Sur la proposition de ce dernier, la date de l'attaque fut arrêtée au 7 mai. Mais, le maréchal French me fit alors connaître que la collaboration de l'armée britannique ne pourrait être assurée complètement que sous la condition de voir trois divisions


LES BATAILLES DE RUPTURE EN ARTOIS. 1915
21 Front d'attaque le 9 Mai
Front passif
Gains réalisés le 9 Mai
Gains réalisés du 10 Mai au 16 Juin
21 Attaque du 16 Juin
21 Attaque du 25 Septembre
Gains réalisés
Allemands le 9 Mai
Échelle de 1 : 180.000e
0 1 2 3 4 5 Km.
Canal de la Bassée
LA BASSÉE
Auchy-les-Labassée
Billy-Berclau
Bauvin
Douvrin
Haisnes
Wingles
Bénifontaine
Vermelles
Nœux-les-Mines
ARMÉE BRITANNIQUE
Holluch
Vendin-le-Vieil
Pont-à-Vendin
Mazingarbe
58 D.I.
ARMÉE BRITANNIQUE
Loos
Annay
9e C.A.
Grenay
Sains-en-Gohelle
Harnes
Loison-sous-Lens
Bully
LENS
Cité St-Pierre
Liévin
Fouquières
Noyelles-s/s-Lens
Bouvigny
Aix-Noulette
Sallaumines
Eleu-dit-Leauwette
Billy
Angres
Avion
Souchez
Ablain-St-Nazaire
Givenchy-en-Gohelle
Méricourt
Rouvroy
Carency
Cabaret rouge
Acheville
Bois-Bernard
Villers-au-Bois
Neuville-St-Vaast
VIMY
Arleux-en-Gohelle
Fresnoy
Farbus
Neuvireuil
Willerval
Acq
Thélus
Oppy
Mont-St-Éloy
Écoivres
Bailleul-Sir-Berthoult
Mareuil
Écurie
Roclincourt
Gavrelle
Etrun
Anzin-St-Aubin
St-Nicolas
St-Laurent
Farbus
Agnez-lès-Duisans
Duisans
Ste-Catherine
Athies
Rœux
ARRAS
Blangy
Feuchy
Pelves

françaises actives maintenues derrière sa gauche, la reliant solidement à l'armée belge, l'ennemi depuis l'attaque du 22 avril n'ayant cessé de se montrer très actif dans la région d'Ypres.

Le général Foch chargea aussitôt le commandant du détachement d'armée de Belgique d'assurer la liaison demandée et lui prescrivit de prononcer à partir du 7 mai sur son front, en liaison avec l'armée belge, une attaque énergique.

En même temps je fis connaître au roi des Belges la date fixée pour le début de l'offensive, et je lui demandai le concours de son armée (1).

Le 6 et le 7 mai, le temps étant devenu très mauvais, l'attaque fut encore reportée.

Dans la soirée du 8 mai, toutes les divisions de cavalerie disponibles étaient alertées et tenues prêtes à se porter dans la zone de la 10e armée. Le 9 au matin, toutes les troupes qu'il m'était possible de prélever sur les armées furent rapprochées de la bataille : le 3e corps d'armée (2), la 53e division (3), le corps de cavalerie Conneau (4) recomplété par la 3e division de cavalerie, qui se concentrait dans la région d'Amiens, la 6e division de cavalerie qui débarqua à Hesdin.

De ma personne, je me transportai à Doullens, où fut installé mon poste de commandement à proximité des réserves que je pouvais immédiatement engager.

L'attaque fut lancée le 9 mai à 10 heures. L'action principale fut menée par les 21e, 33e, 20e, 17e et 10e corps, sur le front cote 140, La Folie, Thelus, Bailleul, Point-du-Jour ; le 9e corps et la 58e divison prolongeaient l'offensive à gauche dans la direction Loos-cote 70, Annay. La 1re armée britannique attaqua elle-même au nord-ouest de la Bassée dans la direction de Don, en liaison avec notre 9e corps.

La journée du 9 fut marquée par de grands résultats.

(1) Lettre no 2043 du 5 mai 1915.
(2) Prélevé sur la 5e armée.
(3) Prélevée sur la 6e armée.
(4) Prélevé sur le détachement d'armée de Lorraine.

Tandis que le 9e corps gagnait les pentes à l'ouest de Loos, que le 21e progressait au nord de Notre-Dame-de-Lorette et vers Souchez, le 33e faisait un bond de 4 kilomètres en moins de deux heures, et atteignait la crête entre Souchez et la cote 140. A sa droite le 20e corps enlevait la Targette et une partie de Neuville-Saint-Vaast. En revanche, plus au sud, les 10e et 17e corps n'obtenaient que des résultats peu appréciables. 3 000 prisonniers, 6 canons, et un nombre élevé de mitrailleuses tombaient entre les mains de nos troupes.

En somme, le centre de notre attaque, particulièrement le 33e corps, venait de remporter un succès foudroyant. Il s'agissait de l'exploiter. Vers 11 heures, la division marocaine atteignait la cote 140, ayant épuisé toutes ses réserves dans cette avance d'une rapidité imprévue. Dès 10 h. 45, le commandant de la division faisait appel aux réserves du 33e corps (8e zouaves et 4e tirailleurs). Mais ces deux régiments étaient à Mont-Saint-Éloy et à Acq, à huit kilomètres des objectifs atteints. Le 8e zouaves mis à la disposition de la division marocaine à 11 h. 30, ne s'engagea qu'entre 15 h. 30 et la tombée de la nuit; le 4e tirailleurs n'entra en ligne qu'à partir de 18 heures.

La 18e division (réserve d'armée la plus avancée), établie au début de l'action à 12 kilomètres du front vers Berthonsart, fut mise à la disposition du 33e corps à 13 h. 30; ses éléments de tête ne purent atteindre la route de Béthune que le 10 mai vers 2 heures du matin.

Nous sûmes bientôt que le plus grand désordre avait régné à ce moment dans les arrières de l'ennemi, et la plus vive angoisse dans ses hautes sphères. On se préparait à évacuer Lens en toute hâte et les habitants de Lille eurent un instant d'intense espérance. Le retard dans l'entrée en ligne de nos réserves ne permit pas à notre victoire foudroyante du premier jour d'avoir d'éclatants lendemains.

Le 10 et le 11 mai, nos gains furent maintenus et même accentués, malgré la réaction adverse qui s'organisait. Nous ne pûmes malheureusement nous emparer ni de Souchez ni de Neuville-Saint-Vaast. Les jours suivants

nous marquâmes encore quelques progrès sur toute la partie nord du champ de bataille : Carency et un quartier d'Ablain-Saint-Nazaire enlevés par le 33e corps, le plateau de Notre-Dame-de-Lorette et un système de tranchées au nord de la Chapelle conquis par le 21e, Neuville-Saint-Vaast enlevé maison par maison par le 20e. Mais ces progrès accomplis laborieusement montraient que l'heure favorable était passée et que l'ennemi s'était rétabli sur la brèche.

Quant aux Anglais, leur attaque, lancée le 9 mai comme la nôtre, réussit à s'emparer des premières tranchées allemandes sur le front d'une division, mais des contre-attaques immédiates reprirent à nos braves alliés la majeure partie de leur gain. Reprise dans l'après-midi, l'offensive anglaise fut partout arrêtée.

Dans cette âpre lutte de tranchées que nous menions, l'instant favorable pour cueillir une fructueuse victoire, était essentiellement fugitif. Au bout d'un petit nombre d'heures, les réserves de l'ennemi affluaient, son système d'artillerie désorganisé s'asseyait sur une nouvelle ligne ; bien vite, les moyens s'égalisaient, et aussi les pertes. Dès le 9 mai au soir, je sentis qu'un brillant succès venait de nous échapper. Néanmoins, tout en mesurant à sa valeur l'effort que j'allais demander à nos braves troupes, je décidai que l'offensive continuerait sans arrêt jusqu'à la conquête de la crête Givenchy-Bailleul. Dans mon esprit, il s'agissait de profiter du désarroi dans lequel les Allemands se trouvaient encore pour essayer d'élargir nos gains, et d'améliorer nos positions, mais surtout je voulais apporter une aide matériel et morale immédiate à nos alliés russes fortement engagés au nord des Carpathes, et qui commençaient dans la région de Tarnov une désastreuse retraite qui allait bientôt entraîner l'écroulement de tout leur front. Et puis, l'Italie était sur le point de se déclarer en notre faveur ; fallait-il à ce moment donner à son opinion publique encore chancelante l'impression de notre impuissance ?

Aussi, j'envisageai que l'attaque de la 10e armée pour-

rait, dès que l'objectif serait atteint, être élargie vers le sud avec le concours de la 2e armée qui assurerait « les rabattements nécessaires vers le sud (1). »

Les opérations de détail pour la conquête des points d'appui qui jalonnaient la nouvelle base de départ que le général d'Urbal s'était fixée le 16 mai, se poursuivirent jusqu'au 21, mais sans progrès sensible.

Les journées du 22 au 25 mai furent marquées par des contre-attaques très violentes menées par l'ennemi sur tout son front et en particulier sur la cote 123, à Neuville-Saint-Vaast, et sur les pentes de Notre-Dame-de-Lorette. Il fut partout repoussé avec de fortes pertes. Nous reprîmes ensuite nos opérations de détail. Et dans les premiers jours de juin, la base de départ fixée par le général d'Urbal était sur le point d'être conquise.

Pendant ce temps, l'armée britannique avait lancé le 16 mai une nouvelle attaque sur un front de trois divisions. Le 18, nos alliés parvenaient à enlever toute la première ligne allemande sur une longueur de 5 kilomètres et une profondeur de 800 mètres.

Le 31 mai, je télégraphiai au chef de la mission française près de l'armée belge (2) :

« Faites part au roi Albert de l'état actuel de la situation... Parallèlement à cette offensive principale, nous allons continuer nos actions en Woëvre, dans les Vosges, et en entreprendre de nouvelles sur le front des 2e et 6e armées dans les premiers jours de juin. Faites ressortir au roi tout l'intérêt que présenterait une action de l'armée belge soit vers Dixmude, soit vers Steenstraete, en liaison avec le 36e corps. »

Le 27 mai, j'avais invité le général Foch à obtenir de l'armée britannique la reprise de son offensive en liaison avec celle de la 10e armée (3).

Les préparatifs du général d'Urbal se poursuivaient dans

(1) Note no 31 P. C. S. du 14 mai 1915.
(2) Télégramme no 12134 du 31 mai 1915
(3) Télégramme no 26 du 27 mai 1915.

de bonnes conditions, malgré l'extrême activité de l'ennemi. Le 10 juin, commença la dernière phase de préparation de l'offensive.

L'objectif principal était la crête de Vimy (1). Sur ce front de 10 kilomètres environ étaient disposés du nord au sud cinq corps d'armée ; les réserves comprenaient quatre divisions et le 2e corps de cavalerie.

L'attaque d'infanterie déboucha le 16 juin à 12 h. 15. Nos progrès furent très faibles, et la réaction ennemie, surtout celle de son artillerie, très violente.

A partir du 25, le général d'Urbal décidait, avec mon autorisation, de suspendre l'offensive.

7 500 prisonniers, 24 canons, 134 mitrailleuses capturés, des pertes sévères infligées à l'ennemi, l'obligation pour lui de ramener sur notre front d'attaque toutes ses disponibilités (une dizaine de divisions), la conquête par nous de la position adverse sur un front de six kilomètres et une profondeur de trois à quatre, tel était le bilan de cette bataille qui marquait un progrès réel dans nos procédés d'attaque et dans la puissance de nos moyens.

Par surcroît, cette affaire montrait, comme je viens de le dire, que « l'heure du succès est fugitive et que l'occasion est perdue si les troupes réservées n'interviennent pas sur-le-champ (2) ; » elle montrait aussi que les disponibilités de l'ennemi étaient présentement faibles ; le jour où notre situation en matériel nous permettrait de fixer l'adversaire par plusieurs attaques simultanées exécutées sur de grands fronts, nous pourrions espérer prendre l'ennemi en défaut, l'obliger à accepter la bataille avec les seuls moyens dont il disposerait sur place, et l'empêcher de ramener des réserves des points éloignés.

C'est sur ces données essentielles que j'établis les projets de nos futures opérations.

Le 2 mai 1915, les Austro-Allemands avaient en-

(1) Cote 119, cote 140, La Folie, cote 132, le Point-du-Jour.
(2) Note aux armées n° 8192 du 20 mai 1915.

gagé contre les Russes une offensive d'abord limitée.

La violence de cette attaque fut telle que les lignes de nos alliés fléchirent dès le début au saillant qu'elles formaient le long du cours inférieur du Dunajec. L'insuffisance du matériel d'artillerie et des approvisionnements de munitions ne permettait pas aux Russes de rétablir la situation ; ils furent contraints de replier leur gauche ; à la fin du mois, les Austro-Allemands atteignaient la rivière du San et ils franchissaient les cols des Carpathes.

Mais pour alimenter cette offensive à laquelle ils n'allaient pas tarder à donner une grande extension, les Allemands furent obligés de faire d'importants prélèvements sur leur front occidental. De sorte qu'au début de juin, notre service de renseignements estimait à 680 bataillons la supériorité des Alliés sur le front franco-anglo-belge (1).

De ce seul point de vue, le moment était donc favorable, sur ce théâtre d'opérations, pour chercher la rupture des lignes ennnemies. Et, comme je viens de le dire, la solidarité nous faisait un impérieux devoir de ne pas assister dans l'inaction à la débacle de nos alliés russes.

Pour préparer et faciliter la conduite ultérieure des opérations, je décidai, à la date du 13 juin 1915, d'articuler les forces françaises en trois *groupes d'armées*. Celui du Nord et celui de l'Est avaient déjà leurs chefs ; c'étaient les généraux Foch et Dubail qui exerçaient, par délégation de moi, la direction des opérations à chacune des extrémités du front. Je plaçai celui du Centre sous les ordres du général de Castelnau, le plus qualifié des commandants d'armée pour prendre cet important commandement. Le choix que je faisais du général de Castelnau

(1) 1 384 bataillons français { 1 099 bataillons actifs et réserves, 285 bataillons territoriaux.
330 bataillons anglais.
80 bataillons belges.

TOTAL 1 794 bataillons alliés contre :

1 113 bataillons allemands { en y comprenant la réserve, la landwehr, l'ersatz et la landsturm.

avait d'autant plus de valeur à mes yeux, que déjà, dans mon esprit, je me proposais de confier au groupe des armées du Centre l'exécution d'une grande offensive qui se déclencherait au moment où je rallumerais la bataille en Artois (1).

Pour remplacer le général de Castelnau à la tête de la 2e armée, je fis appel au général Pétain, qui venait de rendre de signalés services à la tête du 33e corps. Si on se rappelle qu'au début de la guerre, le général Pétain commandait depuis peu une brigade d'infanterie, on voit qu'en moins d'une année, il venait de gravir les échelons les plus élevés de la hiérarchie. J'avais un instant songé à prendre auprès de moi le général Pétain, non comme major général, mais comme adjoint. C'était en somme l'idée que j'avais émise en septembre 1914, quand j'avais demandé au Gouvernement le général Foch comme « ad latus. » Je pensais que le général Pétain, avec sa profonde connaissance de l'infanterie, son sens très exact des réalités, me rendrait de grands services en travaillant auprès de moi (2). Cependant après avoir mûrement réfléchi, je renonçai à ce projet, et confiai au général Pétain l'une des armées qui allaient opérer en Champagne.

J'ai dit que la principale leçon que j'avais retirée de la bataille d'Artois qui venait de finir, était l'utilité qu'il y avait à entreprendre des actions simultanées de plusieurs armées pour empêcher l'ennemi de déplacer ses réserves, et l'obliger à accepter la bataille avec des moyens limités, là où nous voulions la lui imposer.

Le nombre des grandes unités à ma disposition allait constamment en croissant ;

L'amélioration des organisations défensives et l'attitude passive adoptée par l'adversaire sur la plus grande partie de notre front permettraient de réduire de plus en plus les effectifs immobilisés en première ligne ;

(1) Instruction personnelle et secrète n° 5415 du 14 juin 1915.

(2) Voir dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. II, cahier 3, pièce 3.

L'arrivée progressive de nouveaux renforts anglais libérait des unités françaises ;

L'emploi de plus en plus étendu des troupes territoriales dans les secteurs calmes permettait de relever, de reposer et d'instruire en vue des attaques un nombre toujours plus grand de troupes actives ;

Enfin, la création de quinze divisions nouvelles améliorait l'articulation de nos forces, et leur emploi en vue de la manœuvre (1).

J'ai indiqué plus haut que notre matériel se développait, moins vite que je ne l'eusse souhaité, mais cependant dans une mesure appréciable. L'artillerie de tranchée en particulier commençait à devenir puissante par le nombre de ses batteries en service et par l'instruction de son personnel... Et si la fabrication des munitions était encore loin d'atteindre les chiffres que j'avais demandés, j'obtins par le décret du 5 août 1915 la mise à ma disposition des très importantes ressources des places fortes, en matériel d'artillerie lourde, en approvisionnements de munitions et en personnel de batteries à pied.

Ce développement de nos moyens me permit d'adopter le plan général suivant : rechercher la rupture des organisations défensives sur une partie du front, en Champagne, pendant que les forces ennemies seraient fixées dans la région d'Arras par une attaque secondaire combinée avec une offensive britannique.

Les conditions particulières de l'opération principale à mener par le groupe des armées du Centre furent précisées dans l'Instruction secrète du 12 juillet (2) adressée au général de Castelnau :

« Notre attaque principale sera donnée entre Moronvillers et l'Aisne par les 2e et 4e armées, prolongée par une action offensive de la 3e armée sur la rive droite de l'Aisne.

(1) C'étaient les divisions de la série 120 à 129, les 10e, 15e et 16e divisions coloniales et les 130e et 131e divisions d'infanterie.

(2) Instruction particulière et secrète no 5937 du 12 juillet 1915.

Les moyens dont devait disposer le général de Castelnau furent portés à vingt-neuf divisions d'infanterie, deux corps de cavalerie et huit cents pièces lourdes.

Dans le même temps le général Foch recevait mes directives (1) relativement à l'action qu'il devait mener sur le front d'Artois :

« L'attaque du groupe d'armée du Nord visera la rupture du front ennemi ou tout au moins la conquête de la crête 119-140. »

Douze divisions d'infanterie, deux divisions de cavalerie et trois cents pièces lourdes étaient mises à la disposition du général Foch pour cette attaque. Ces forces furent, par la suite, encore augmentées, grâce à l'entrée en ligne des troupes anglaises qui relevèrent des unités françaises.

Je me mis aussitôt en relation avec le maréchal French pour réaliser avec lui une action commune. Le 11 juillet, au cours d'une entrevue que j'eus avec le commandant en chef anglais, j'insistai sur l'idée d'une attaque à faire mener par ses troupes dans la région d'Arras, et visant la ligne Loos-Hulluch ; j'estimais que cette opération devait être exécutée par un minimum de dix divisions, appuyées par toute l'artillerie dont les armées du maréchal French pourraient disposer.

Lord French, après m'avoir fait connaître ses préférences pour une attaque dans la région d'Ypres, m'écrivit le 10 août :

Je suis toujours d'avis que l'armée britannique pourrait apporter un concours plus efficace aux opérations sur le front occidental en attaquant en un point quelconque au nord du canal de la Bassée.

Cependant, dans le dernier paragraphe de ma lettre précitée, je vous ai promis que, dès la réception de votre réponse, j'orienterais les opérations de l'armée britannique conformément aux désirs que vous exprimeriez, en tant que généralissime.

Je n'ai, en conséquence, rien de plus à dire en ce qui concerne le plan général...

J. FRENCH, F. Marshall.

(1) Note nº 5936 du 12 juillet 1915.

Cette lettre mérite qu'on s'y arrête un instant. French, à ne considérer que les textes officiels et les déclarations très catégoriques de son gouvernement, était mon égal, et il ne dépendait que de son gouvernement. Dans la lettre dont je viens de citer un extrait, on voit qu'il avait fait un plan qui ne rentrait pas dans mes vues. A ma demande, il *renonçait* à ce plan pour se plier au *mien*, et, par une discipline du cœur et de l'esprit remplaçant tous les protocoles, il inclinait sa volonté devant les désirs exprimés par moi « en tant que généralissime ». J'aurai à plusieurs reprises à m'étendre, dans la suite de ces Souvenirs, sur *l'absence* de commandement suprême dans notre camp, qui était une des sources majeures de nos faiblesses. Mais je suis heureux de pouvoir témoigner ici, *combien* l'attitude du commandant en chef anglais et plus tard celle de sir Douglas Haig *atténuèrent* dans la mesure du possible cette grave lacune par l'autorité que, galamment, ils me reconnurent.

Cependant, les nouvelles de Russie nous faisaient sentir l'urgence de déclancher notre offensive. Les armées du tsar évacuaient progressivement la Pologne ; le 5 août, les Allemands entraient à Varsovie, le 19 à Novo-Georgievsk, le 20 à Bialistock. Trois nouvelles divisions allemandes étaient enlevées de notre front et transportées sur le théâtre oriental. M. Paléologue, ambassadeur de France à Petrograd, envoyait à Paris des télégrammes qui traduisaient l'état d'âme de nos alliés. Le 14 août, M. Millerand, ministre de la Guerre, me faisait téléphoner un de ces rapports, dont voici quelques passages :

Voilà trois mois en effet que l'armée russe poursuit son mouvement de retraite en combattant chaque jour au prix de sacrifices effroyables.

Tous les officiers qui reviennent du front affirment qu'on ne peut imaginer l'horreur de cette lutte quotidienne où l'artillerie est sans munitions, et la moitié de l'infanterie sans fusils.

Aussi notre offensive est-elle attendue avec une impatience extrême.

Partout, m'assure-t-on, la même question est sur toutes les lèvres : « Mais que font donc les Français? »

. . . . . .

Je crains bien que cette armée (russe) n'arrive bientôt à la limite de son endurance, au degré qui précède les paniques et les découragements.

Puis, en dehors de l'armée, il y a la nation. Le peuple russe est courageux et patriote, mais aucune race n'est plus accessible à la commisération, et je sais de source sûre que la pensée des souffrances accumulées par cette guerre commence à émouvoir les masses.

Je souhaite donc que notre offensive ne soit pas plus longtemps différée.

D'un autre côté, dans les hautes sphères gouvernementales françaises, l'idée d'une offensive aussi importante que celle que je me proposais de déclancher, rencontrait des *résistances* auxquelles je ne m'étais pas attendu.

Le président de la République, M. Poincaré, ayant reçu le 6 août les membres de la mission militaire française en Italie venus en France, leur avait fait part de son intention de me demander communication du prochain projet d'offensive. Ce projet devait être examiné par les membres du gouvernement et, s'il ne présentait pas le maximum de garantie de succès, son exécution en serait remise. Le Président se déclarait peu partisan d'une action offensive *importante* sur notre front. Son argumentation était la suivante : il ne faut pas qu'au printemps prochain nous nous trouvions en état d'infériorité vis-à-vis des Alliés au point de vue des effectifs. Nous devons pouvoir, au moment du règlement de comptes, appuyer nos revendications sur une force réelle.

Les termes de cette déclaration, qui constituait à mes yeux une dangereuse ingérence du gouvernement dans la conduite des opérations, montraient que le Président n'avait *pas en moi* la *confiance* absolue qui m'était nécessaire pour le maintien de mon autorité. M. Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique, qui assistait à l'entrevue, le fit remarquer à M. Poincaré. Celui-ci atténua alors sa première

déclaration en expliquant que le gouvernement se garderait soigneusement de s'immiscer dans la direction des opérations, et qu'il se bornerait à examiner les conditions générales dans lequelles l'affaire serait engagée. Cette mesure, ajoutait-il, ne devait *en aucune façon* être considérée comme une marque de défiance à mon égard, le gouvernement restant à l'unanimité plein de confiance en moi.

Au cours de cette audience, le président de la République après avoir examiné la situation politique intérieure de l'Italie où le parti giolittien reprenait la lutte contre le gouvernement, et celle des Balkans qui commençait à s'assombrir, en vint à parler de la situation parlementaire française. Il dit que la personnalité de M. Millerand était fortement combattue, et qu'en attaquant le ministre de la Guerre, c'était moi que l'on visait. M. Albert Sarraut déclara aussitôt que, de toutes les conversations qu'il avait eues avec les membres du Parlement, il résultait qu'en aucune façon ma personne n'avait été mise en cause, et qu'au contraire tous s'accordaient à déclarer que ma réputation tant à l'extérieur qu'à l'intérieur était l'indice d'une confiance unanime. Après avoir passé en revue les différents groupes politiques du Parlement, M. Poincaré et M. Sarraut en vinrent à conclure, que le seul homme politique qui eût réellement pris parti *contre moi* — j'en ai déjà parlé ailleurs — c'était M. Doumer. Et le Président déclara, de bonne grâce, qu'une crise dans le haut commandement serait la chose la plus grave à imaginer, que j'étais absolument *indispensable*, que ce serait un danger national de toucher à moi, et que pour sa part il ne consentirait jamais à ce que le haut commandement fût atteint.

Les échos fidèles de cette longue audience, sur laquelle je reviendrai dans un prochain chapitre, quand je résumerai mes relations avec le gouvernement et le Parlement pendant cette année 1915, me trouvèrent à mon quartier général en train de préparer la bataille dont j'ai déjà indiqué le dessein. Les propos du Président étant en somme assez contradictoires, il ne convenait pas que j'en fisse état pour poser au gouvernement la question de savoir si

j'avais toujours sa confiance entière, et ils ne firent pas changer ma conviction de l'utilité d'allumer au plus tôt la bataille prochaine.

Dès le 19 août, je fixai au 8 septembre la date de l'offensive. Mais le général Pétain, appuyé par le général de Castelnau, me fit connaître à plusieurs reprises qu'un délai lui était indispensable. La date de l'attaque fut remise d'abord au 15 puis définitivement au 25. Je n'accordai ces délais nouveaux qu'à contre-cœur, car je ne voyais pas sans inquiétude s'avancer la mauvaise saison et ma pensée ne quittait pas les Russes dont la retraite se poursuivait dans d'effroyables conditions.

Le 23 septembre, je lançai aux armées l'ordre général nº 43 :

« Soldats de la République,

« Après des mois d'attente qui nous ont permis d'augmenter nos forces et nos ressources, tandis que l'adversaire usait les siennes, l'heure est venue d'attaquer pour vaincre et pour ajouter de nouvelles pages de gloire à celles de la Marne, des Flandres, des Vosges et d'Arras.

« Derrière l'ouragan de fer et de feu déchaîné, grâce au labeur des usines de France, où vos frères ont, nuit et jour, travaillé pour nous, vous irez à l'assaut tous ensemble, sur tout le front, en étroite union avec les armées de nos alliés.

« Votre élan sera irrésistible.

« Il vous portera d'un premier effort jusqu'aux batteries de l'adversaire, au delà des lignes fortifiées qu'il vous oppose.

« Vous ne lui laisserez ni trêve ni repos jusqu'à l'achèvement de la victoire.

« Allez-y de plein cœur pour la délivrance du sol de la Patrie, pour le triomphe du Droit et de la Liberté.

« J. Joffre. »

La préparation d'artillerie commença le 22 septembre ; le bombardement à grande distance des bivouacs ou cantonnements et des bifurcations de voie ferrée le 24.

Malheureusement, le temps, qui nous avait favorisé les premiers jours, changea brusquement dans la nuit du 24 au 25 ; la pluie se mit à tomber. Il ne pouvait être question de remettre l'attaque, les approvisionnements en munitions déjà fortement entamés ne permettaient pas de prolonger la préparation, en attendant, de longs jours peut-être, le retour du beau temps.

L'attaque se déclancha donc le 25 septembre à 9 h. 15. La pluie, qui s'était arrêtée au lever du jour, recommença et ne cessa plus jusqu'au 29 septembre.

Le soir du premier jour la situation s'établissait de la manière suivante :

A l'aile gauche de la 4e armée, les 32e et 7e corps avaient marqué une légère avance en direction de Saint-Souplet. A l'aile droite de la 2e armée, le 1er corps colonial s'était frayé un sanglant passage dans les organisations défensives très solides de la « Main de Massiges » ;

Au centre, deux importantes avances étaient réalisées vers Tahure (11e et 14e corps) et la ferme de Navarin (2e corps colonial) ;

Des divisions de deuxième ligne avaient été poussées derrière le 1er et le 2e corps colonial ; le 2e corps de cavalerie s'était porté jusqu'à Souain, prêt à intervenir si la rupture recherchée par le 2e corps colonial venait à se produire.

Le 26, nos troupes complétaient et élargissaient leur succès de la veille ; sur un front de quatorze kilomètres, elles arrivaient à border la deuxième position ; depuis la route de Saint-Souplet jusqu'au pied de la butte de Tahure.

L'ennemi parut déconcerté par une si violente attaque ; de très nombreux prisonniers, un matériel important tombaient entre nos mains, et le terrain conquis était jonché de cadavres ennemis. Sur toute la partie de la deuxième position que nous abordions, les effectifs allemands semblèrent tout d'abord assez faibles. C'est en vain, cependant, que nous cherchâmes les 27 et 28 septembre à y faire brèche. Partout notre infanterie, ayant perdu l'appui de ses canons, se heurtait à des organisations défensives dont on n'avait pu apprécier toute la valeur. Des lignes de tranchées géné-

ralement à contre-pente, couvertes de solides réseaux, n'avaient pu être désorganisées pendant la préparation en raison de la distance et des difficultés d'observation. Ordre fut donc donné par le général de Castelnau, de rechercher la rupture de cette ligne sur le front Butte de Tahure-route de Saint-Souplet, par une action d'ensemble bien préparée et méthodiquement menée.

Le 28, dans la soirée, nous parvenions à prendre pied dans un élément de la deuxième position, à la tranchée des Tantes (1), qui fut même légèrement dépassée. Cet événement aussitôt signalé au général de Villaret, commandant le 7e corps, celui-ci résolut de l'exploiter en dirigeant sur la brèche qui venait de s'ouvrir, toutes les troupes qu'il avait sous la main. Le premier régiment arrivé, le 402e, fut lancé en pleine nuit, le 29 à 3 heures du matin, sous une pluie torrentielle, sur un terrain inconnu. Son action ne put être concertée avec celle des unités voisines. A l'aube, il fut cerné par les Allemands qui contre-attaquèrent sur les deux flancs de la brèche. Il devenait nécessaire de reprendre une préparation d'artillerie sur l'ensemble du front d'attaque, de façon à ouvrir la porte à notre infanterie sur une plus grande étendue. Il fallait aussi remettre de l'ordre dans les unités, amener des troupes fraîches et retirer les plus fatiguées. Toutes ces raisons impérieuses obligeaient à marquer un temps d'arrêt.

Dès le 25, j'avais mis à la disposition du général de Castelnau de nouvelles unités : dix divisions nouvelles furent acheminées vers la Champagne entre le 25 septembre et le 5 octobre. Après retrait des troupes fatiguées, il y avait ainsi trente-cinq divisions à la disposition du général de Castelnau : dix-sept à la 2e armée, dix-huit à la 4e

La nouvelle attaque eut lieu le 6 octobre. Les tirailleurs marocains enlevèrent sans coup férir la tranchée des Vandales à l'ouest de la ferme de Navarin, qu'ils dépassèrent d'un kilomètre, mais sur laquelle ils finirent par être refoulés. Une division du 2e corps enleva le village et la Butte de

(1) Deux mille mètres ouest de la ferme de Navarin.

Tahure. Ce furent les seuls résultats de cette nouvelle phase de la bataille.

Les approvisionnements en munitions s'épuisaient. Les fabrications ne permettaient pas d'entretenir la consommation qu'aurait nécessitée la prolongation de l'offensive. Les événements se précipitaient en Orient où notre présence était rendue indispensable par l'attaque concentrique que les Allemands, les Austro-Hongrois et les Bulgares venaient d'entamer contre les Serbes.

J'arrêtai les opérations.

Pendant que cette action principale se déroulait, la 3e armée avait préparé à l'ouest de l'Argonne une opération qui lui avait été prescrite pour « couvrir et prolonger l'attaque de la masse principale ».

Le front d'attaque s'étendait entre l'Aisne et l'Argonne sur un front d'environ 1500 mètres. L'opération était confiée à la 128e division, appuyée par vingt-huit batteries de campagne et vingt-trois batteries d'artillerie lourde.

L'assaut lancé à la même heure que l'attaque principale, le 25 septembre, échoua entièrement.

La 10e armée, avec seize divisions d'infanterie, deux divisions de cavalerie et trois cents pièces lourdes, lança le 25 septembre à 12 h. 15 une attaque dont j'ai indiqué déjà le but et les objectifs.

Un violent orage avait éclaté le 23 ; là aussi, l'avance de la saison gêna la fin de notre préparation, l'observation de notre aviation, et rendit la marche très difficile dans les boyaux et en terrain libre.

A la gauche de l'attaque, le 21e corps atteignit la route Souchez-Angres, et le 33e corps enleva le château de Carleul et le cimetière de Souchez.

Au centre (3e corps), la progression fut plus difficile.

Toute la droite (12e, 17e et 9e corps), après des succès passagers, fut rejetée en fin de journée dans ses tranchées de départ.

De son côté, la 1re armée britannique avait pris Loos et atteint la cote 70 et Hulluch.

Les avantages obtenus par les Anglais combinés avec la situation favorable de la gauche de la 10e armée conduisirent le général Foch à poursuivre l'attaque dans la région de Souchez-la Folie, pendant la journée du 26. Souchez fut conquis entièrement, le bois de Givenchy abordé.

Le général Foch me demanda par téléphone l'autorisation de poursuivre le 27 l'offensive de la 10e armée. Je la lui accordai, mais cette nouvelle journée d'efforts ne donna que de faibles résultats. Le même jour, dans l'après-midi, les Anglais avaient eux-mêmes repris l'offensive à l'est de Loos, et leurs progrès paraissaient encourageants. Le soir même, le maréchal French m'adressait une lettre m'exposant la situation : il me faisait remarquer que ses disponibilités s'épuisaient avec rapidité, et il insistait sur l'importance vitale d'une action immédiate du général Foch en liaison avec sa droite.

Malheureusement, mes troupes disponibles en hommes et en munitions ne me permettaient pas d'entretenir plus longtemps l'attaque d'Artois, secondaire à mes yeux, sans compromettre le succès de la bataille de Champagne.

Je prescrivis d'arrêter l'attaque de la 10e armée.

Les divisions anglaises avaient d'ailleurs perdu les deux tiers de leurs effectifs et ne possédaient plus aucune capacité offensive. Les disponibilités que le maréchal French pouvait encore se constituer en faisant appel à sa 2e armée, ne pouvaient être en place avant quarante-huit heures.

Pour faciliter les opérations des Anglais, le général Foch fit relever au sud de Loos, dans la nuit du 29 au 30, la 47e division anglaise par la 152e division française. Les autres divisions du 9e corps d'armée français relevèrent ensuite le reste du 4e corps d'armée anglais et prirent à leur compte l'occupation de la cote 70 et de la ligne de combat plus à l'ouest ; l'armée anglaise avait ainsi la possibilité de reprendre ses attaques dans la direction de Loison-Harne-Annay et Pont-à-Vendin.

Mais le mauvais temps ralentit la fin des opérations de relève et empêcha ainsi toute action importante pendant les premiers jours d'octobre.

Dans les journées du 28 et 29 septembre, des progrès furent réalisés dans la partie nord du front de la 10e armée. Nous prîmes pied sur la crête de Vimy et atteignîmes la cote 140 où nous ne pûmes nous maintenir.

Une nouvelle attaque eut lieu le 11 octobre, menée par les 21e, 33e et 12e corps d'armée. Partie à 16 h. 15, elle échoua à peu près totalement.

Aussi, le 13, je prescrivis d'arrêter l'offensive et de s'organiser sur les positions conquises.

De leur côté, les Anglais après avoir supporté les 8 et 9 octobre de très violentes attaques sur le front de leur 1re armée et de notre 9e corps, reprirent encore l'offensive le 13. Ils mirent la main sur la croupe d'Hulluch, mais ne purent s'y maintenir. Le 14, le commandant anglais arrêtait lui aussi définitivement les actions de sa 1re armée.

Cette bataille d'Artois fut la dernière que dirigea à mes côtés le maréchal French. Ce fut aussi la dernière d'une carrière bien remplie. Au mois de décembre 1915, il offrit sa démission de commandant en chef des armées britanniques en France; elle fut acceptée. Tout ce que j'ai dit dans le cours de ces Mémoires sur ce brave et loyal compagnon d'armes ne me dispense pas de répéter une dernière fois en *quelle estime* je le tenais, et *quels regrets* il emporta avec lui.

En résumé, cette offensive de septembre-octobre 1915 avait eu toute l'ampleur que l'état de nos forces avait permis de lui donner : cinquante-quatre divisions françaises et treize anglaises, appuyées par treize cents pièces d'artillerie lourde française et trois cents sur le front anglais, s'étaient engagées sur un front d'environ 90 kilomètres (1). J'ai indiqué quel gain de terrain ces vaillantes troupes

(1) Les fronts d'engagements s'étendant :

En Champagne, de Prosnes à l'Argonne...	50 kilomètres.
En Artois, de La Bassée à Monchy-aux-Bois (10e armée française et armée anglaise)	40 —

avaient réalisé. L'ennemi, outre ses pertes sévères, avait laissé :

25 000 prisonniers et 150 canons aux mains des Français ;
3 000 prisonniers et 150 canons aux mains des Anglais.

Nos consommations de munitions avaient atteint :

3 980 000 coups de 75 ;
987 000 coups d'artillerie lourde.

Et ces quelques chiffres montrent mieux que de longs discours quels progrès nous avions faits dans l'ordre matériel au cours de cette première année de guerre de position.

CHAPITRE IV

Le début des opérations sur les théâtres extérieurs.

L'Entente en face du problème de la direction des opérations. — L'expédition des Dardanelles. — La catastrophe serbe. — Le début de l'expédition de Salonique.

Aucune des puissances, qui ont formé au cours de la dernière guerre le groupement de l'Entente, n'avait évalué à sa mesure, l'extension *mondiale* que prendrait le conflit. Aucune d'elles n'avait pris en temps de paix les mesures propres à préparer et à assumer la direction des affaires d'une coalition, et toute la première partie de la guerre fut lourdement hypothéquée par ce manque absolu d'organisation.

Il fallut la leçon des événements pour faire comprendre aux Alliés que leurs efforts seraient *stériles* s'ils ne se décidaient pas à les *coordonner*. Ils recherchèrent alors le moyen de suppléer à l'organisation qui faisait défaut. Je fus ainsi amené peu à peu à exercer *mon action* sur les théâtres extérieurs dont les opérations, à l'origine, furent marquées par une absence complète de cohérence.

Pendant la première période de la guerre, qui s'étend du 2 août 1914 au 2 décembre 1915, je n'intervins pas directement dans la conduite générale de la guerre. Mon titre était d'ailleurs caractéristique à ce sujet : j'étais commandant en chef des armées du Nord-Est. Mon horizon se bornait au front qui s'étendait des Vosges à la mer du Nord. On a vu d'ailleurs, dans les pages qui précèdent, que sur ce théâtre, *mon action s'exerçait non seulement* sur les armées françaises mais sur *l'armée belge* et sur *les armées*

britanniques. J'ai loué, comme elles le méritent, l'abnégation du roi des Belges et celle du maréchal French. Il n'en restait pas moins que, malgré le titre de « généralissime » dont ce dernier me décorait bénévolement, c'était en réalité à titre de conseiller *accepté* par les Alliés que je dus agir à plusieurs reprises pour exprimer mon sentiment sur certaines opérations.

Mais au fur et à mesure du développement des opérations, cette intervention officieuse révéla ses lacunes : en face d'un adversaire qui nous paraissait avoir étroitement centralisé la direction de la guerre entre les mains de l'état-major allemand, les gouvernements alliés durent bien reconnaître que le *décousu* de leurs efforts constituait pour eux une cause de faiblesse à laquelle il fallait coûte que coûte remédier.

Parallèlement, le gouvernement français, amené par la force des choses à engager des opérations lointaines, *reconnut* la nécessité de placer ces diverses entreprises sous une *direction unique*. C'est l'évolution de cette idée qui amena le gouvernement français, le 2 décembre 1915, à me nommer *commandant en chef des armées françaises*. C'était un premier pas, le plus facile, puisqu'il ne dépendait que du gouvernement de la République, dans la voie d'un commandement suprême de toutes les forces de l'Entente. Je n'ai pas connu le dernier pas qui ne fut franchi qu'en avril 1918, sous le coup des graves revers qui se produisirent sur notre front.

Pendant les premiers mois du *Conflit mondial*, le seul plan de guerre que l'Entente ait suivi, fut d'endiguer le flot allemand qui déferlait à l'ouest, tandis que les masses russes pesaient de tout leur poids sur les frontières orientales de l'ennemi commun.

A l'issue de la bataille de l'automne 1914, le problème changea d'aspect.

A ce moment, les Allemands, qui avaient dû lâcher prise sur le front occidental, tournaient leurs efforts contre la Russie. Le devoir des armées alliées d'Occident était tout

tracé : il s'agissait, par des actions aussi puissantes que nous le permettait l'état de notre matériel, d'alléger la pression qui s'exerçait sur *nos amis de l'Est.*

C'est ce motif essentiel qu'il faut voir dans toutes les offensives que j'ai menées à partir du mois de mai 1915, offensives auxquelles je m'efforçai de faire participer les Anglais et les Belges. J'ai déjà dit à maintes reprises, que je trouvai, tant auprès de M. Millerand, ministre de la Guerre, que du maréchal French, le plus *constant appui* et la plus *entière communauté de vues.* Mais nous avions à lutter auprès du gouvernement britannique contre des tendances diverses, toutes également dangereuses ; tantôt on nous objectait, de Londres, qu'il paraissait indispensable de laisser en Angleterre des forces importantes pour parer à un débarquement possible des Allemands ; tantôt le maréchal Kitchener voulait se réserver la disposition de nombreuses divisions pour assurer la défense de l'Égypte ou pour mener la campagne des Dardanelles ; tantôt, il s'agissait de lutter contre un courant d'idées qui traversait les hautes sphères britanniques en vertu desquelles la saine tradition de la Grande-Bretagne a toujours consisté à peser dans les coalitions plus par son or ou par ses flottes que par ses armées. Aux arguments d'ailleurs respectables que l'opiniâtre Kitchener opposait au gouvernement français, je ne pouvais qu'opposer avec une égale opiniâtreté ce que le souci du bien commun me faisait considérer comme souhaitable On peut penser de quelle lenteur étaient frappées nos décisions militaires quand il fallait, au préalable, rapprocher des points de vue aussi éloignés.

Il était également intéressant d'obtenir le concours de l'armée serbe.

Celle-ci, à la suite de ses éclatantes victoires du Tser et de Roudnick (1914), était tombée dans une inaction à peu près totale. Cette inaction se justifiait par les pertes que nos alliés serbes avaient subies dans la courte et glorieuse campagne d'août à décembre 1914, en partie par l'épidémie de typhus qui décima les troupes et les populations, en partie enfin par la crise du matériel que l'industrie

serbe était incapable à elle seule de conjurer. Je connaissais toutes ces difficultés. Mais l'art à la guerre consiste à faire des choses qui paraîtraient en temps normal impossibles, et j'estimais dangereuse pour les Serbes comme pour l'Entente, cette ankylose des troupes du roi Pierre.

En mars 1915, le grand-duc Nicolas, qui préparait une grande offensive dans les Carpathes, chercha à se procurer la coopération de l'armée serbe à qui il demanda de conjuguer ses efforts avec ceux de la gauche russe qui devait déboucher dans la plaine hongroise. Un peu plus tard, quand l'Italie eut décidé d'entrer en guerre à nos côtés, une convention fut signée entre elle et la Russie (1), destinée à coordonner les efforts de ces deux puissances contre l'Autriche. On proposa à la Serbie de s'y associer. Cette fois, au lieu de lier son action à celle de la gauche russe, l'armée serbe la combinerait avec une offensive de la droite italienne, en marchant sur Laybach. La débâcle russe qui commença au mois de mai fit échouer le plan d'action du grand-duc Nicolas. La distance (environ 400 kilomètres) qui séparait les forces serbes de l'objectif qu'on leur proposait, fit reculer le voïvode Putnik qui avait conservé mauvais souvenir d'une tentative d'offensive esquissée en Syrmie dans les dernières semaines de 1914. Et la Serbie retomba dans son inaction. Elle ne devait en sortir qu'au moment où l'accabla la catastrophe de l'automne 1915.

On voit par là que chaque peuple de l'Entente n'agissait que dans la mesure où il croyait pouvoir le faire. Les événements des Dardanelles et de Salonique, qui allaient entraîner l'Entente dans une série d'opérations très complexes comme toutes celles qui touchent à l'Orient, illustreront ce que je viens de dire sur les inconvénients que présentait pour la coalition *l'absence de direction suprême.*

L'Allemagne, qui longtemps avant le début de la guerre mondiale, avait mené une politique habile et suivie en

(1) Convention du 21 mai 1915.

Turquie en récolta les fruits à ce moment. Le 2 août 1914, un traité d'alliance fut signé en grand mystère entre la Turquie et les Empires centraux. La Porte n'en continua pas moins à jouer pendant les trois premiers mois de la guerre un jeu subtil que favorisa la politique hésitante de l'Angleterre, de la France, de la Russie, et qui permit à la Turquie de mettre en mouvement le lent appareil de sa mobilisation. Le 29 octobre, des torpilleurs turcs vinrent bombarder Odessa, coulèrent une canonnière russe et causèrent des avaries graves à un paquebot français, *Portugal*. Cette action de guerre entraîna la rupture des relations de l'Entente avec la Porte. L'entrée de la Turquie dans le conflit aux côtés des puissances centrales était grave, car elle nous privait de la seule voie directe qui nous reliait à la Russie. On ne tarda pas à s'en apercevoir.

Dans le courant du mois de novembre, les Russes prirent l'offensive dans le Caucase et s'avancèrent jusque sous les murs d'Erzeroum et aux abords du lac de Van, refoulant devant eux la III^e^ armée ottomane. Dans les premiers jours de décembre, le dictateur Enver Pacha quitta Constantinople et vint en personne prendre le commandement de la III^e^ armée à laquelle il fit reprendre l'offensive ; à leur tour, les Russes battirent en retraite ; les Turcs s'emparèrent de Batoum, d'Ardahan, de Sary-Kamysh et ils menacèrent Kars. C'était le moment où la bataille de l'ouest à la Vistule, faisait rage, c'est dire que le commandement russe n'avait aucune force disponible pour parer à l'attaque d'Enver Pacha. Le gouvernement du tsar se tourna alors vers l'Angleterre.

Le 2 janvier 1915, le Foreign Offic reçut de sir George Buchanan, ambassadeur de Grande-Bretagne à Petrograd, un télégramme transmettant le désir du gouvernement russe de voir les Alliés « faire une démonstration en quelque endroit ».

Lord Kitchener aussitôt consulté déclara ne pas voir comment l'Angleterre, qui manquait de troupes pour les tâches essentielles qui se présentaient à elle à ce moment, pourrait tenter quelque chose d'important contre les

Turcs. Cependant, à l'instigation de M. Wintson Churchill, premier lord de l'Amirauté, une réponse fut adressée, le 3 janvier, à l'ambassadeur d'Angleterre « l'autorisant à assurer le gouvernement du tsar qu'une démonstration serait faite contre les Turcs ».

M. Wintson Churchill avait une idée. Déjà, en novembre 1914, il avait fait étudier un projet d'opération contre les Détroits. Il vit, quand arriva à Londres la demande des Russes, qu'un coup bien frappé dans le Levant serait susceptible d'amener de sérieux résultats. Le premier lord de l'Amirauté consulta les autorités navales dont quelques-unes se montrèrent sceptiques ou même opposées à une entreprise navale contre les Dardanelles. L'amiral anglais Carden, qui commandait l'escadre alliée de blocus devant les Détroits, pressenti télégraphiquement, fit une réponse favorable, en faisant toutefois des réserves.

C'est sur ces bases fragiles que la décision fut prise à Londres d'organiser contre le détroit de Gallipoli une expédition navale dont Constantinople serait l'objectif final.

Le plan de l'Amirauté fut soumis le 2 février à notre ministre de la Marine, M. Augagneur, qui l'approuva le 9 et promit le concours d'une escadre française commandée par le contre-amiral Guépratte. Le 19, une action navale s'engageait contre les défenses de l'entrée du détroit, et les résultats se montrèrent immédiatement décevants. Des voix autorisées dans la marine britannique s'élevèrent alors pour dire que la flotte ne pourrait venir à bout de sa tâche qu'avec l'aide de forces terrestres. D'autre part, une modification de la situation des Balkans apparaissait à l'horizon, ce qui amenait diverses personnalités, en Angleterre et en France, à examiner s'il ne serait pas avantageux de détacher des troupes en Orient pour aider les Serbes à prendre l'offensive en Hongrie, et pour faire jouer, en lui fournissant quelques divisions, une alliance grecque que M. Venizelos nous offrait.

Sous l'influence de ces diverses considérations, le War Council prescrivit le 16 février la concentration à Lemnos

d'un corps de réserves. Lord Kitchner désigna à cet effet le corps australien et néo-zélandais (à deux divisions) qui stationnait, à ce moment, en Égypte. Le 10 mars, il décida également d'envoyer en Méditerranée orientale la 29e division (1). Quelques jours auparavant, l'Amirauté avait préparé l'embarquement à destination de Lemnos de la « Royal Naval Division ». A la tête de ces forces, le gouvernement britannique plaça, le 13 mars 1915, le général sir Jan Hamilton.

De son côté, le gouvernement français, résolu à participer aux opérations de terre comme il avait accepté de coopérer à l'action navale, avait prévu l'envoi en Orient d'une division d'infanterie. Cette décision de principe ayant été prise le 22 février, le ministre de la Guerre me pressentit à ce sujet. Je répondis qu'il m'était impossible de consentir à prélever cette unité sur les troupes que je commandais. C'était le moment où je menais en Champagne une bataille qui exigeait toute mon attention et qui absorbait toutes mes ressources. Si elle échouait, je prévoyais la nécessité d'entreprendre sans tarder d'autres opérations. L'affaire des Dardanelles, juste dans son principe, me paraissait, pour le peu que j'en savais, montée sur des bases incertaines. Mon expérience des choses coloniales me faisait redouter de nous voir nous engager dans une aventure modeste à l'origine, mais qui risquait de nous entraîner beaucoup plus loin que nous ne le voudrions. Devant mon refus, le ministre de la Guerre donna ordre à l'état-major de l'armée de constituer cette division au moyen d'éléments prélevés sur les dépôts. Le 13 mars, cette division fut renforcée par une deuxième. L'ensemble du corps expéditionnaire français fut placé sous les ordres du général d'Amade.

Pendant que s'organisait cette armée, s'élevant au total à 70 000 hommes, l'escadre franco-britannique livrait, le

(1) On a vu plus haut que cette division était primitivement destinée à venir en France renforcer les armées du maréchal French.

18 mars, une bataille qui nous coûta plusieurs navires et nous permit à peine de pénétrer dans le vestibule du détroit. Après un débarquement préalable à Alexandrie, rendu nécessaire par la hâte avec laquelle l'embarquement avait été opéré, le général Hamilton amenait son armée devant la presqu'île de Gallipoli que lord Kitchener lui avait fixée comme premier objectif, et débarquait le 26 avril (c'est-à-dire un mois après l'échec naval) ses forces à l'extrême pointe de la péninsule, en présence d'une armée turque de 80 000 hommes que commandait le général allemand Liman von Sanders. Au début de mai, les Alliés, malgré des prodiges de valeur, n'avaient conquis qu'une étroite bande de terre. Leur situation y était d'autant plus précaire que l'artillerie turque de la côte d'Asie tenait sous son feu d'enfilade les tranchées des Alliés, la minuscule zone de l'arrière où s'accumulaient leurs ambulances, leurs réserves, leurs munitions, leurs approvisionnements et les ports de fortune où accostaient les chalands.

Désirant sortir de cette impasse où l'on s'était engagé si légèrement, le gouvernement requit pour la *première fois* mon intervention, en me demandant de désigner un chef qualifié pour mener cette entreprise difficile à bonne fin. Je mis aussitôt à la disposition du ministre le général Gouraud qui commandait depuis peu le corps colonial. Le nouveau commandant du « Corps expéditionnaire d'Orient » prit ses nouvelles fonctions aux Dardanelles le 15 mai 1915.

Mais les rapports du général d'Amade, dès les premiers jours, l'insistance du général Gouraud, ultérieurement, montraient la nécessité d'exécuter une manœuvre pour tirer les forces alliées d'une situation dans laquelle ils faisaient plus figure d'assiégés que d'assaillants ; et pour maîtriser cette artillerie de la côte d'Asie qui mettait en danger « l'existence même du corps expéditionnaire ».

Deux solutions se trouvèrent en présence.

Au début du mois d'août, les Anglais, ayant reçu d'importants renforts, exécutèrent au cap Suvla un débarquement qui réussit au delà de toute espérance. Deux divisions du 9e corps britannique se trouvèrent pendant deux

jours en face de quelques compagnies d'infanterie. Mais, pour des raisons dont je n'ai pas à parler ici, nos alliés laissèrent aux Turcs le temps de ramener en hâte des forces qui bloquèrent les troupes anglaises à une courte distance du rivage.

La solution française, elle, consistait à débarquer sur la côte d'Asie des troupes dont la progression aurait eu pour double résultat de décongestionner le front de Gallipoli et d'occuper les emplacements d'où les canons turcs tiraient sur la côte d'Europe. Mais, pour cette opération, il fallait des troupes nouvelles. Le ministre n'ayant plus à sa disposition aucune force organisée pour entreprendre cette diversion indispensable, il devenait nécessaire de faire appel aux ressources des armées du Nord-Est.

C'est dans ces conditions que, pour la *deuxième fois*, je fus sollicité d'intervenir dans les affaires d'Orient.

Mandé à Paris, le 29 juillet 1915, par le ministre et mis au courant de la situation, j'exposai mon point de vue et je le confirmai par une lettre du même jour.

Mon opinion se résumait ainsi :

L'action en cours dans la presqu'île de Gallipoli ne devait pas être abandonnée, mais il fallait la mener avec tous les moyens nécessaires pour la conduire définitivement au succès en prenant soin de ne pas compromettre la situation en France par des prélèvements inopportuns. Or, en cette fin de juillet 1915, ces prélèvements me paraissaient impossibles. Il en serait autrement en septembre, à l'issue de la bataille que j'allai entamer en Champagne et en Artois. Ce délai me paraissait d'ailleurs nécessaire pour établir un plan précis d'une opération sur Constantinople, et pour la préparer. Le défaut de plan d'ensemble, le déséquilibre évident entre le but qu'on se proposait et les moyens qu'on avait mis en œuvre, étaient de toute évidence à la base de nos échecs en Orient. En conséquence, je proposai de faire établir un plan d'opération rationnel, et, dans ce but, d'envoyer d'urgence un officier de mon état-major aux Dardanelles pour prendre contact avec les exécutants et se documenter.

Mes propositions ne furent *pas admises*. Le gouvernement estimait qu'il fallait entamer d'urgence l'opération sur la côte d'Asie. Le général Sarrail venait de quitter le commandement de la 3e armée dans les conditions que je vais dire. Le gouvernement était, pour des raisons politiques, très embarrassé de la disgrâce du général. On décida de lui donner le commandement du corps expéditionnaire d'Orient.

C'est le lieu, avant de poursuivre le récit de mes interventions dans les affaires d'Orient, d'ouvrir une parenthèse et de parler du général Sarrail.

Quand éclata la guerre, il commandait depuis peu le 6e corps d'armée, à la tête duquel il prit part *brillamment* aux opérations du mois d'août 1914. Le 30 août, je lui confiai le commandement de la 3e armée en remplacement du général Ruffey. J'ai dit, dans le récit que j'ai fait de la bataille de la Marne, que le général Sarrail ne *comprit* pas *exactement* mes intentions au cours des opérations qui se déroulèrent du 5 au 12 septembre. J'insistai à plusieurs reprises pour que son armée travaillât au profit de la 4e armée, tandis qu'il paraissait plus préoccupé du souci de maintenir sa liaison avec la place de Verdun, qui était parfaitement de taille à se défendre *toute seule*. Néanmoins, il se tira à son honneur de la situation difficile dans laquelle il se trouva un moment, menacé à revers par le Ve corps allemand, tandis qu'il était fortement pressé de front par l'armée du Kronprinz allemand. Aussi, bien qu'il ait manqué de vigueur dans la poursuite quand l'ennemi se déroba devant lui, je lui adressai, le 17 septembre, l'expression de ma satisfaction. Ces compliments, je les renouvelai le 1er octobre, à la suite des opérations qui venaient de se dérouler en Woëvre, ce qui montre que je ne lui *gardais pas rancune* de l'échec que les Allemands venaient de lui infliger en lui enlevant Saint-Mihiel.

Mais aussitôt que le front se fut stabilisé, les préoccupations d'ordre militaire qui avaient jusque-là suffi à accaparer l'activité du général Sarrail firent place à des préoccupations politiques et personnelles. Il accueillait tous

les parlementaires qui passaient dans le voisinage, et en particulier M. Doumer, dont j'ai dit les propos malveillant qu'il colportait sur moi (1).

Une lettre que je reçus en décembre 1914, du général Foch (2), donne une idée des préoccupations qui dominaient l'esprit du général Sarrail :

Cassel, 3 décembre 1914.

Mon Général,

A la 3e armée, il y a un député officier de réserve qui, allant parler d'affaires militaires avec le général Sarrail, reste à déjeuner avec lui. Au lieu d'affaires militaires, dit le député le général ne me parle que de politique, et quelle politique !

Oui, nous marchons à la dictature, dit le général. Quand les Allemands céderont, le général Joffre sera nommé maréchal et passera la main au maréchal Foch. Avec lui c'est le retour du césarisme, c'est la fin de la République. Vous allez aller à Paris, à la réunion du Parlement. Ne revenez pas, il faut y rester ; il faut que la Chambre reste en fonction et veille pour *empêcher le coup d'État*...

Je vous communique cette information très positive pour ne rien vous laisser ignorer de ce que je sais.

...Croyez, mon général, à mon bien attaché respect.

FOCH.

(1) Le général Sarrail ne paraît avoir fait d'exception que pour M. Charles Humbert.

Le 28 mars 1915, le commandant de la 3e armée m'écrivit la lettre suivante (*a*) :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, se rendant à Verdun, a été rencontré par moi ce matin dans la rue principale de Sainte-Menehould. Je l'ai invité à quitter immédiatement la ville, et j'ai ajouté que s'il ne se rendait pas à cette invitation je me verrais dans la nécessité de le faire expulser.

« M. le sénateur Humbert n'a pas insisté, et peu de temps après il quittait Sainte-Menehould.

« SARRAIL. »

(*a*) Dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. I, cahier 2, pièce 63.

(2) Dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. I, cahier 2, pièce 16.

Tout cela n'était que de petites choses auxquelles je n'attachais pas plus d'importance qu'elles n'en méritaient.

Ce qui était plus grave, c'est qu'en Argonne, dont j'avais confié la défense à la 3e armée, nos insuccès allaient, comme je l'ai dit, en s'accumulant. Nos chiffres de pertes, et les abandons de terrain de plus en plus fréquents montraient que nous ne parvenions jamais à asseoir solidement nos organisations défensives, que les troupes vivaient dans un état d'instabilité démoralisant et que l'action du commandement ne se faisait pas sentir.

Après une période de calme relatif qui s'étendit du milieu de mai au 20 juin, l'ennemi reprit en Argonne une attitude offensive. Le 20 et le 30 juin, et le 12 juillet, il attaqua. Renonçant aux attaques partielles, il adopta un système de violentes offensives sur des fronts bien délimités et assez étendus avec un énorme déploiement d'artillerie et en faisant un large usage d'obus lacrymogènes et toxiques.

En raison de la tournure prise par les événements dans ce secteur, j'envoyai en renforts la 128e division, que suivit peu après la 15e division coloniale.

Sarrail avait fini par comprendre que, si les Allemands continuaient à attaquer, nos affaires finiraient par mal tourner. Il demanda et obtint l'autorisation de riposter par une offensive sérieuse qui fut fixée au 14 juillet. Mais le 13, l'ennemi le devança et par une attaque violente sur la Haute-Chevauchée nous enleva la cote 285. Le lendemain, notre offensive se déclenchait entre l'Aisne et la lisière ouest de l'Argonne. Contre-attaquées aussitôt, nos troupes furent ramenées dans leurs tranchées. Une nouvelle tentative dans l'après-midi essuyait un pareil échec.

Une pareille situation ne pouvait se prolonger sans danger. Le 16 juillet 1915, j'écrivais au général Dubail pour lui prescrire d'examiner de très près les conditions dans lesquelles s'étaient déroulées les actions récentes en Argonne, et de déterminer les causes de nos insuccès

persistants. Et le jour même, je lui adressai la lettre suivante (1), strictement personnelle :

Le général commandant en chef à Monsieur le général Dubail, commandant le groupe des armées de l'Est (personnelle).

16 *juillet* 1915.

Par lettre en date de ce jour, je vous demande d'examiner de très près les conditions dans lesquelles se sont déroulées les actions récentes en Argonne, afin de déterminer les causes de nos insuccès persistants.

Mais je me demande si la question n'est pas actuellement plus haute et s'il règne à la 3e armée l'atmosphère morale nécessaire pour que puissent s'épanouir, sans arrière-pensée, toutes les énergies, toutes les initiatives, tous les dévouements nécessaires à la guerre.

L'affaire est grave et vaut d'être étudiée avec le plus grand soin.

Le général Sarrail, que j'ai nommé au commandement de la 3e armée dans des circonstances critiques, a donné à plusieurs reprises, depuis le commencement de la campagne, des preuves indéniables de caractère, de vigueur et d'énergie auxquelles j'ai eu plaisir à rendre hommage, notamment avant et pendant la bataille de la Marne.

Toutefois, depuis le mois de septembre dernier, la 3e armée a subi les initiatives d'un adversaire qui ne lui est pas supérieur en nombre. Ses attaques et ses contre-attaques n'ont jamais été poussées à fond. Elles ont toujours donné l'impression d'une préparation et d'une organisation incomplètes comme d'une action insuffisante du commandement. Jamais on n'a tenté une concentration de forces et de moyens comme l'ont constamment fait les Allemands en face de nous. Les projets établis par l'état-major ne sont généralement pas approfondis. Nous en avons un exemple récent dans l'étude que vous m'avez transmise et relative à une attaque sur Montmédy. Les comptes rendus manquent toujours de précision et parfois d'exactitude.

Le général Sarrail s'est plaint à mon agent de liaison qu'on

(1) Dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. II, cahier 3, pièce 5.

ne lui donnât pas toutes les ressources nécessaires pour agir ; mais il a ajouté qu'il ne les demandait pas, certain de se les voir refuser. Or, dans des circonstances récentes, nous avons mis successivement à sa disposition, sans qu'il le demande, la 128e division, puis la 15e, et de l'artillerie lourde. Je n'ai cessé de l'engager à augmenter ses demandes en munitions de diverses natures.

D'ailleurs, nous travaillons tous uniquement dans l'intérêt supérieur du pays et je ne saurais admettre aucune arrière-pensée dans l'exercice du commandement.

Au point de vue des méthodes de commandement, il m'a été signalé que le chef d'état-major n'aurait jamais fait personnellement de reconnaissances sur le terrain. Il ne consentirait jamais à tenir compte des renseignements que lui apportent les agents de liaison sur l'état moral des troupes.

L'action de présence du chef, tant comme moyen de contrôle que comme stimulant des énergies et comme réconfort moral, semble être également négligée par le commandant de la 3e armée. Ses relations avec un trop grand nombre de ses subordonnés manquent de la confiance mutuelle indispensable (affaire Bonfait).

J'ai eu également l'écho de quelques plaintes tendant à faire croire que les actes de courage ne seraient pas toujours récompensés avec la plus *stricte impartialité*. Le commandant du 8e bataillon de chasseurs, dont la valeur et la bravoure sont depuis cinq mois reconnues de tous, n'a pu, malgré ses *vingt-cinq annuités*, obtenir la croix de la Légion d'honneur qu'au titre d'ancienneté. Par contre, l'octroi de deux citations à un officier de l'état-major de la 3e armée qui passe pour être lié avec le commandant de l'armée, aurait produit une impression fâcheuse.

Enfin, d'un point de vue plus élevé, je n'ai pas constaté chez le commandant de la 3e armée le désir *sincère* de m'éclairer sur la valeur des généraux et chefs de corps sous ses ordres, ni l'indépendance de caractère nécessaire pour prendre de lui-même des sanctions. Il s'est à plusieurs reprises *dérobé* à me donner par écrit son appréciation sur des officiers manifestement inférieurs à leur tâche.

L'ensemble de ces faits est de nature à nuire au prestige nécessaire au haut commandement, à la confiance complète que les exécutants doivent avoir dans leur chef.

Je vous prie de faire à leur sujet une enquête approfondie

et discrète. Vous aurez à me faire connaître votre avis sur les suites qu'elle comportera.

Considérez cette lettre comme strictement personnelle. Mais vous devrez *naturellement* prévenir le général Sarrail de la mission que vous avez à remplir, dans la mesure où vous le jugerez utile.

J. JOFFRE.

Le commandant du groupe des armées de l'Est s'acquitta avec beaucoup de tact et une absolue loyauté de la mission que je venais de lui confier. Ses convictions étaient assez connues pour qu'on ne pût pas l'accuser de satisfaire sur son subordonné des rancunes politiques, ce qu'on n'aurait pas manqué de dire si le hasard avait voulu que le commandant de la 3e armée se fût trouvé sous les ordres du commandant de groupe d'armées du Centre ou de celui du Nord.

Les deux rapports que le général Dubail m'adressa en réponse à mes deux lettres du 16 juillet me paraissent mériter d'être également reproduits ici. Ils donnent, avec beaucoup de *mesure* et d'*impartialité*, l'impression que les inférieurs et le chef du général Sarrail, se faisaient de lui.

GROUPE D'ARMÉES DE L'EST

— *Au G. Q. G., le 20 juillet* 1915.

Le général commandant
N° 149/C
Personnelle et secrète.

Le général Dubail, commandant le groupe d'armées de l'Est, à Monsieur le général commandant en chef.

J'ai l'honneur de répondre ci-après à votre lettre personnelle et secrète du 16 juillet portée par le commandant Pichot-Duclos, et relative au commandement de la 3e armée dans les opérations du 30 juin au 14 juillet 1915.

I. — L'ATTAQUE ALLEMANDE DU 30 JUIN. — Précédée depuis plusieurs jours par un très violent bombardement, elle n'a pu

être une surprise pour la 3e armée. Elle s'est développée sur un front plus considérable que les attaques précédentes. Mais dès le début, l'affaire est apparue comme très sérieuse (compte rendu du 30 juin, 8 heures).

Le 32e corps a dû lutter avec ses propres forces. La 3e armée n'est intervenue que pour l'alimenter en munitions et pour pousser près de lui les débarquements de la 1re brigade de la 128e division, le 30 juin soir.

Le général commandant la 3e armée déclare que le 32e corps n'avait pas besoin d'infanterie, et qu'il n'a jamais eu besoin de fusils, « qu'il n'en a jamais réclamé ». Bien que le 32e corps d'armée n'ait pas demandé de renforts, il est difficile d'admettre que ces renforts lui eussent été inutiles : il a été forcé de faire tenir la ligne de la Biesme par le 94e et une partie de la 80e brigade ; si l'armée avait pris à sa charge cette occupation, le général commandant le 32e corps d'armée disposait pour la contre-attaque de ces éléments qui connaissent parfaitement le terrain. Or, le peu de profondeur de l'attaque allemande donnait des chances de réussite à une contre-attaque exécutée par cinq ou six bons bataillons habitués au secteur. Ce renfort semble le minimum de ce que le commandant de la 3e armée devait donner au 32e corps d'armée, de manière au moins à lui permettre d'utiliser la totalité de ses moyens. Les conséquences eussent pu en être *considérables*.

D'ailleurs, le raisonnement du général commandant la 3e armée ne pouvait être fait qu'*a posteriori :* au début d'une affaire aussi sérieuse, on ne pouvait escompter que le général commandant le 32e corps n'adresserait aucune demande — et il convenait d'aller au-devant de ses demandes — à tout le moins, de lui laisser l'entière disposition de ses forces.

Était-ce possible? Le général commandant la 3e armée déclare qu'il n'avait pas de *réserves lui appartenant en propre.*

Cette seule affirmation contient déjà une critique importante de la conception du commandement adoptée par le général Sarrail, sur laquelle je reviendrai plus loin.

Le général Sarrail n'a pas voulu faire état de la brigade du 5e corps en réserve de groupe d'armées dans la vallée de la Cousance. Ce n'est pas parce qu'il la considérait comme intangible, puisque le 13 juillet il en a disposé sans attendre mon avis (et en la circonstance il a bien fait). C'est, dit-il, parce qu'elle était trop loin pour pouvoir agir le 30 juin, et qu'il savait pouvoir disposer le 1er juillet d'une brigade de la 128e divi-

sion transportée en chemin de fer : c'est le sens de la réponse qui a été faite dès le 30 juin par le chef d'état-major de la 3e armée à mon chef d'état-major au sujet de l'intervention de cette brigade. L'argument n'est pas très exact, car, transportée en autos, cette brigade eût été bien plus rapidement disponible que la 1re brigade du général Riperpray.

Mais il y avait en tout cas, dans la vallée de la Biesme, en amont de la Chalade, une brigade de la 125e division qui aurait pu donner au 32e corps un renfort immédiat, et tout au moins garnir la ligne de la Biesme. Il appartenait au général commandant la 3e armée de mettre la main sur cette brigade et de l'amener en arrière du 32e corps.

Le général Sarrail ne l'a pas fait, parce que, dit-il, les troupes sont entièrement réparties par secteurs, dans lesquels les éléments en deuxième ligne sont destinés aux relèves et ne sont pas, à proprement parler, des réserves. Il base cette conception sur la nécessité de limiter l'usure des troupes et de n'utiliser les troupes que dans les secteurs qu'elles connaissent.

Poussée à ce degré, cette théorie est inadmissible : assurément, elle cherche à réagir contre les errements suivis du 32e corps auxquels le général Sarrail reproche un mélange trop fréquent des unités, et une usure trop rapide due à des alertes incessantes des troupes mises au repos. Mais elle aboutit à l'impuissance radicale du commandement, qui se borne à découper des tranches parallèles, en considérant leur séparation comme des cloisons infranchissables. A coup sûr, les réserves d'armées, comme les autres, peuvent participer aux relèves — assurément, elles ne doivent pas être alertées à la moindre affaire, — mais elles doivent exister et être portées au point utile dès qu'il y a réellement bataille. Cette application des réserves est l'œuvre du commandant de l'armée : il n'est pas douteux qu'elle ait fait défaut le 30 juin. Le commandement de l'armée ne s'est pas exercé à ce point de vue essentiel.

Le général commandant la 3e armée déclare par contre que « son infanterie n'a pu être sérieusement appuyée par l'artillerie, car à cette date le 32e C. A. n'avait que 298 coups par pièce de 75 ». Cet argument est absolument inexact, en ce qui concerne les approvisionnements de 75. En effet, d'après ses propres états, la 3e armée disposait, le 30 au matin, de 87 000 coups de 75 pour 263 pièces. En supposant les autres corps d'armée dotés au maximum comme le 32e corps (et il n'y avait évidemment aucune raison pour que les autres

corps fussent avantagés au détriment du 32e), il restait comme réserve d'armée, au minimum, 9 000 coups ; et cette réserve appliquée immédiatement au 32e corps d'armée élevait sa dotation *initiale* à plus de 430 coups par pièce. Or, le général commandant la 3e armée a pu prendre immédiatement cette décision puisque, avant 9 heures, le 30 juin, il était avisé par moi de l'envoi de trois nouveaux lots (télégramme 3384 du 30 juin, 9 heures, précédé d'un coup de téléphone), augmentés de six autres lots le même jour (télégramme 2403 du 30 juin, 21 h. 40). Le chef d'état-major de la 3e armée, qui a été encouragé à ne pas restreindre ses demandes, m'a d'ailleurs déclaré depuis, à deux reprises, n'avoir jamais manqué de munitions de 75. Les munitions lourdes lui ont également été largement accordées. L'argument visé ci-dessus m'étonne donc par son peu de fondement.

II. — L'attaque allemande du 13 juillet. — Le rôle du général commandant la 3e armée le 13 juillet a été tout différent. Averti de l'imminence de l'attaque, sans même prendre le temps de me demander la libre disposition de la brigade du 5e corps en réserve de groupe d'armées, il la fait transporter en autos et la donne au général commandant le 45e corps. L'intervention de cette brigade fut décisive et permit de rétablir la situation. L'attaque allemande était enrayée sans que l'offensive prévue pour le 14 soit compromise ou même affaiblie. J'ai approuvé pleinement le rôle du général commandant la 3e armée, en cette circonstance.

III. — L'attaque française du 14 juillet.

A) *Conception de la manœuvre. — Commandement.* — Pour riposter à l'attaque allemande du 30 juin, deux manœuvres différentes pouvaient être exécutées : une action convergente sur la région du Four de Paris, exécutée par les 5e et 32e corps plus ou moins renforcés, qui eût été facilitée par les tirs d'enfilade de la plupart des batteries de ces corps, — une action débordante à l'ouest de l'Argonne, qui permettait en cas de succès de prendre à revers les positions allemandes.

Le général commandant la 3e armée écarta la première solution comme devant se traduire par un combat de bois où il ne croyait pas que l'artillerie pût préparer suffisamment l'attaque et que l'infériorité de nos autres moyens matériels nous permît de prendre l'avantage. Il s'arrêta donc à la deuxième.

Toutefois, de peur de donner à notre offensive une extension incompatible avec le plan général des opérations, on fut amené à réduire l'importance du mouvement débordant, et, tandis que les directives du 1er juillet fixaient comme objectif à la 3e armée Servon et la croupe 172 avec rabattement ultérieur sur la Gruerie, celles du 2 se bornaient à la réoccupation de la ligne I. N. obtenue par une offensive énergique dans la zone du 32e corps.

On était en droit d'espérer qu'il serait possible de réaliser sur certaines parties de cette zone, et notamment dans la région à l'ouest de l'Argonne, une concentration de moyens puissants et d'y produire des effets de surprise et d'écrasement : c'est ce qui justifiait cette solution. Malheureusement, cette concentration ne fut pas réalisée, et l'effort de la 3e armée se traduisit par des attaques parallèles et même un peu divergentes.

Les 15e division coloniale et 128e division devaient, à cet effet, renforcer la 3e armée. Le général Sarrail les plaça sous les ordres du général commandant le 32e corps, à qui il confia la conduite de l'opération.

Il estimait, en effet, ne pouvoir commander directement une partie de ses troupes, tout en gardant la direction de l'ensemble de son armée, le 5e corps devant, d'ailleurs, effectuer une sérieuse diversion par une attaque de huit bataillons. Et, de fait, c'est surtout sur le 5e corps que, par suite de l'offensive allemande dans la région de la Haute-Chevauchée, le général commandant la 3e armée porta son attention dans les journées des 13 et 14 juillet. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il n'était pas sans inconvénient de charger un commandant de corps d'armée, avec son seul état-major de corps d'armée, déjà assez fatigué, de diriger une opération de quatre divisions, dont deux nouvelles, et cela, au moment même où l'on reproche à ce commandant de corps d'armée une tendance fâcheuse à mélanger les unités.

Il en résulta que, pour éviter ce mélange, le commandant de l'armée fixa lui-même par ses instructions un dispositif d'attaque très rigide, et enleva au commandant de corps d'armée une grande part de son initiative et de sa liberté d'action.

B) *Préparation.* — L'Instruction personnelle et secrète, no 910/3 du 5 juillet, fixait le dispositif du 32e corps et des deux divisions de renfort : 15e D. C. sur un front de 3 kilomètres environ, de part et d'autre de la route Vienne-le-Château Binarville ; 128e D. I. à sa droite, sur un front de 1 500 mètres

environ ; éléments disponibles du 32e C. A. plus à droite jusqu'au Four de Paris.

L'instruction nº 923/3 du 9 juillet, s'en référant explicitement au dispositif précédent, se borne à fixer l'objectif la ligne I. N. prolongée à gauche par les ouvrages du bois Beaurain, sans indiquer d'autres manœuvres que la prescription, à la gauche du dispositif, de progresser dans la route de Binarville pour prendre à revers le saillant du Chêne et aider les progrès en Argonne. Mais le dispositif prescrit par l'Instruction nº 910/3 ne facilite guère cette manœuvre par l'étendue du front qu'elle fixe à la 15e D. C. D'autre part, par sa lettre nº 927 du 10 juillet au commandant du 32e corps, le commandant de l'armée, toujours hanté par sa crainte du mélange des unités, précise qu'il ne s'agit pour chaque divisionnaire que de pousser « droit devant lui », chacun d'eux « conservant la libre disposition de toutes ses troupes et en jouant comme il l'entend ».

De telles instructions écartaient d'avance toute manœuvre sérieuse, gênaient le commandant du 32e corps et amenaient presque fatalement la divergence des actions des différentes unités.

D'autre part, si, dans la pensée du commandant de l'armée, l'action principale est celle de la 15e D. C., non seulement rien ne l'indique dans ces Instructions, mais un effort décisif est rendu difficile à cette division par l'étendue même du front qui lui est assigné.

La date de l'attaque avait été d'abord fixée au 12 juillet. Mais tandis que les travaux d'aménagement du terrain, menés très activement, étaient assez avancés le 10 pour qu'on pût prévoir leur achèvement à cette date du 13, il n'en était pas de même des réglages d'artillerie (voir à ce sujet ma lettre nº 140/C du 11 juillet). Sur la demande du commandant du 32e corps et, comme suite à un télégramme que je lui envoyai, le général Sarrail décida de reporter cette attaque au 14. Il estimait la préparation suffisante et jugeait impossible de retarder davantage l'attaque sans risquer d'être prévenu par les Allemands.

Le calcul était juste, puisque ceux-ci attaquèrent le 13 sur la Haute-Chevauchée.

A cette date du 14, la préparation pouvait être considérée comme suffisante. Elle avait été surveillée de très près à tous les échelons, et notamment par l'officier de liaison de l'armée auprès du 32e corps (commandant Pellegrin).

L'examen comparé des croquis anciens et récents (croquis vérifiés par un de mes officiers de liaison) montre l'importance

du travail effectué, et, en effet, on ne signale nulle part l'insuffisance des boyaux, des parallèles de départ ou de places d'armes. Il résulte, d'autre part, des renseignements précis qui m'ont été fournis par la 15e D. C., qu'on avait prévu et préparé les approvisionnements en grenades, en outils, en sacs de terre, en fil de fer, etc... nécessaires pour l'exécution de l'attaque.

Quant à la préparation d'artillerie, efficace pour l'attaque de gauche, puisque l'infanterie a pu, d'un seul élan, traverser les tranchées allemandes, elle s'est révélée insuffisante pour les attaques du centre et de droite. La divergence des efforts en est évidemment une cause. Les autres paraissent être les difficultés d'observation, et aussi la mauvaise qualité des fusées, des projectiles de 120 et 155 dont 75 pour 100 n'explosent pas, comme je vous en ai rendu compte par ma lettre nº 147/C du 18 juillet; et cette dernière cause ne s'est évidemment révélée qu'au moment de l'attaque.

Il ne semble donc pas qu'on puisse reprocher ni au commandant de l'armée ni à ses subordonnés d'avoir négligé la préparation ou d'avoir précipité l'attaque sans attendre que cette préparation fût complète.

C) *Action du commandement dans la journée du* 14. — D'une façon générale, on peut dire que la journée du 14 se résume en une attaque directe, plus ou moins énergique et plus ou moins heureuse suivant les divers points du front. Aucune combinaison n'est tentée à aucun échelon.

Le commandant de corps d'armée paraît avoir *manqué de décision* en ne poussant pas plus rapidement sa brigade de réserve en arrière de la brigade de gauche dès la première nouvelle du succès obtenu au bois Beaurain, et en se bornant à mettre très tardivement (à 15 h. 20) un bataillon de sa réserve à la disposition de cette brigade. Il aurait dû aussi, semble-t-il, veiller à ce que le colonel Guérin, chargé de cette attaque, utilisât à fond toutes les troupes dont il disposait et profitât de l'occupation momentanée de la lisière nord du bois Beaurain, pour tenter, avec des éléments indépendants de la ligne de combat, le mouvement de rabattement à droite sur le saillant du Chêne. Mais il faut noter à sa décharge, la difficulté éprouvée à obtenir en temps voulu des renseignements exacts et précis, et surtout la gêne qui pouvait résulter pour lui des reproches sévères qui lui avaient été faits, maintes fois, les jours précédents, par le commandant de l'armée d'engager trop précipitamment ses réserves, et de créer le mélange des unités. Il a d'ailleurs

exigé avec beaucoup d'énergie la reprise des attaques et veillé à la concentration des feux d'artillerie sur les objectifs d'attaque.

Quant au commandant de l'armée, les dispositions prises par lui rendaient son action à peu près impossible, puisqu'il avait délégué au commandant du 32e corps le véritable commandement de l'attaque, et canalisé par avance l'action de chaque grande unité. Son attention était d'ailleurs fixée au plus haut point par la situation du 5e corps d'armée, qui parut des plus sérieuses, dès le matin du 14, et auprès duquel il se rendit d'abord après avoir détaché auprès du général Duchêne un officier de son état-major.

IV. — Les comptes rendus de la 3e armée. — Si les comptes rendus du 30 juin ont donné de ce combat une impression qui semble exacte, il n'en a pas été de même dans la journée du 13.

Aucun compte rendu n'a été adressé par l'état-major de la 3e armée avant un télégramme chiffré arrivé à 16 h. 15 (1) pour demander des munitions, et annonçant une action très sérieuse engagée depuis 10 h. 30 entre Marie-Thérèse et 263.

Cependant, la 3e armée savait depuis 6 heures et demie que l'attaque devait être prévue pour 10 h. 30, et elle avait, avec beaucoup de diligence, pris ses mesures en conséquence (déplacement de la brigade du 5e corps en réserve de groupe d'armées).

Les comptes rendus faits ensuite, le 13, ne donnèrent pas de la lutte une physionomie exacte : le terrain perdu était faible —le réduit de 263 ne paraissait pas sérieusement compromis ; — les pertes considérables subies par notre première ligne n'étaient pas mentionnées. On pouvait croire à un échec des plus limités, lequel, en fixant l'adversaire, aurait au moins l'avantage de donner à l'attaque du 14 son maximum de succès.

L'impression de l'officier de liaison qui avait été envoyé le 13 à 14 heures de mon état-major à la 3e armée, ne devint nettement défavorable que le 14, quant il eut revu le général commandant le 5e corps. Il semble que ce soit au cours de la matinée du 14 que le général commandant la 3e armée a dû se faire une idée nette du combat du 13.

J'estime donc que cet état-major a mal renseigné les auto-

(1) Vers 14 heures, cependant, la nouvelle de l'attaque parvint à mon état-major ; mais elle fut provoquée par une demande de renseignements émanant de lui.

rités supérieures, les 13 et 14 juillet, sur le combat qui s'était livré le 13. J'ai déjà fait personnellement en temps utile des observations à ce sujet.

En résumé, le général Sarrail, pour réagir contre le mélange des unités et l'usure trop rapide de ses troupes, est arrivé à une conception par trop simpliste, d'après laquelle les divisions accolées sont compartimentées dans des zones rigides, sans que le commandant de l'armée se réserve une disponibilité sérieuse. Toutes les troupes de deuxième ligne sont destinées à la relève dont la préoccupation domine, non seulement la vie normale, ce qui est juste, mais encore les opérations les plus graves, ce qui est plein de dangers et amène à l'impuissance. Cette conception enlève au commandant de l'armée toute action réelle.

La passivité à laquelle cette conception condamne le commandement apparaît dans l'attaque allemande du 30 juin et dans l'offensive française du 14. La première ne serait sans doute pas restée un échec si le commandant de l'armée avait appuyé le 32e corps (certains exécutants affirment même qu'elle serait devenue un succès important). La deuxième n'a pas abouti à cause de la division des efforts canalisés dans des directions parallèles ou divergentes.

Par contre, le général commandant la 3e armée a fait œuvre de chef, le 13 juillet, en oubliant ses conceptions habituelles et en s'occupant de parer l'attaque allemande sans sacrifier son offensive du lendemain ; il a ainsi, ce jour-là, limité la gravité de l'échec.

DUBAIL.

GROUPE D'ARMÉES DE L'EST
Le général C. commandant — *Le 20 juillet* 1915.
N° 150/C
Personnelle et secrète.

Le général Dubail, commandant le groupe de l'armée de l'Est. au général commandant en chef.

Réponse à la lettre personnelle et secrète du 16 juillet, visant plus particulièrement l'état moral de la 3e armée et les procédés de commandement de son chef.

Le général Sarrail fait preuve dans son commandement de caractère et d'énergie ; mais sa vigueur affecte une forme dure

et même brutale quand il s'adresse à des officiers généraux qu'il n'estime pas, et cela en dépit d'excellentes intentions et d'une âme très sensible.

Il est manifeste que ses rapports ont parfois manqué d'aménité avec les généraux Humbert, Duchêne, Gouraud, Bonfait et Berge. Il a, par contre, toujours témoigné la plus grande estime au général Micheler et beaucoup de bienveillance aux généraux Heymann, Carbillet, Deville et Valdant, pour ne parler que de ceux dont je suis sûr. Son attitude serait, selon lui, uniquement basée sur la valeur militaire de ces généraux. On ne peut toutefois que regretter des excès de sévérité dont le seul effet est de paralyser les énergies, les initiatives et les dévouements, et de créer un manque de confiance et un malaise qui vient encore aggraver une certaine partialité vis à-vis des cadres inférieurs (cas du commandant Fontenay nommé chef de bataillon à titre provisoire et cité deux fois à l'ordre sans avoir quitté l'état-major de l'armée ; cas du commandant Devincet nommé chevalier à titre d'ancienneté, alors qu'il aurait mérité d'être décoré pour faits de guerre ; parcimonie des récompenses au 32e corps, etc...).

Mais on ne pourrait reprocher au général Sarrail un manque d'activité. Il voit très fréquemment ses commandants de corps d'armée et ses divisionnaires ; j'ai pu le constater personnellement.

Cette action de présence est certainement un moyen de contrôle et un stimulant des énergies ; toutefois les instructions du général restent trop souvent verbales, et par suite imprécises, et ne visent d'ailleurs pas uniquement les questions tactiques.

Les visites du général n'apportent pas toujours un réconfort moral, en ce qui concerne le 32e corps notamment, en raison de sa sévérité pour le général Duchêne.

J'ajoute que le commandant du 32e corps agit de façon analogue vis-à-vis de ses subordonnés.

Le général Duchêne est très nerveux (tempérament, usure causée par six mois de lutte dans l'Argonne). Il fatigue son état-major ainsi que tous ses subordonnés, autant par ses exigences et son activité fébrile et parfois brouillonne, que par son attitude volontairement bourrue, et cela en dépit des meilleures intentions. Il aurait fréquemment besoin d'être à la fois calmé et encouragé par son commandant d'armée ; or celui-ci, malgré l'énergie constante déployée par le 32e corps et par son chef, a

trop souvent des paroles de blâme, ce qui ne contribue pas à calmer l'énervement du général Duchêne.

On est forcé de reconnaître que les relations entre l'armée et le 32e corps, et entre le corps d'armée et les unités inférieures, manquent de confiance mutuelle. Les inférieurs arrivent même à taxer certains actes de « brimades ». Il en résulte une sorte de malaise qui s'ajoute à la fatigue physique et à la tension nerveuse produite par l'âpreté de la lutte.

Le général Sarrail a la plus grande confiance en son chef d'état-major ; il lui accorde une initiative qui a pu paraître exagérée au point de vue tactique et technique. Par contre, le commandant de l'artillerie de l'armée et le commandant du génie sont inutilisés.

Le colonel Lebouc est un chef d'état-major d'intelligence et de capacités supérieures. Il a beaucoup de sang-froid, un moral très solide, et il exerce à ce point de vue une heureuse influence sur son général d'armée. Il connaît bien le théâtre d'opérations de l'armée, et il est inexact de dire qu'il n'a jamais fait de reconnaissance sur le terrain. Il sort peu, en vérité, mais je sais, par exemple, que, lors des dernières attaques, il est allé s'entendre au préalable avec le commandant du 32e corps, et qu'il a personnellement contribué à établir les liaisons entre l'artillerie et l'infanterie.

Le colonel a une grande confiance en lui-même et supporte mal la contradiction. Il rédige de sa main tous les ordres et comptes rendus sans presque utiliser son 3e bureau, qui parfois n'aurait appris certaines opérations en projets que par les corps d'armée. C'est ce qui expliquerait le défaut de préparation de quelques études ou opérations.

Il existe un manque de confiance réciproque entre le chef d'état-major et ses officiers : le chef du 3e bureau particulièrement ne se sent pas toujours traité avec grande bienveillance.

Quant au sous-chef, il est à peu près inutilisable, ce qui réduit encore le rendement de cet état-major.

Au point de vue de son personnel, le général Sarrail s'entête dans cette idée étrange qu'on prend généralement la contrepartie de ses propositions. C'est pour cette raison qu'il se refuse parfois à donner son appréciation sur ses subordonnés et qu'il s'abstient de demander le remplacement d'officiers jugés inférieurs à leur tâche.

On ne saurait évidemment approuver une pareille attitude.

Il se plaint aussi des prélèvements faits sur son armée, et il estime que les modifications qui en résultent dans son ordre de bataille ne sont pas sans danger. On n'apprécie pas, selon lui, à leur juste valeur les difficultés de sa situation tactique, et il ne serait pas éloigné d'y voir, quelque étrange que l'idée puisse paraître, un manque de bienveillance à son égard.

Et maintenant, que conclure de cette enquête?

Il existe certainement dans la 3e armée un malaise auquel il faut porter remède, et le moyen le plus radical me paraît être d'en changer à la fois le général commandant et ses chefs et sous-chefs d'état-major.

Je suis navré de faire cette proposition à l'égard du général Sarrail pour lequel j'ai la plus grande estime ; mais je ne puis me soustraire à ce que je considère comme un devoir.

Il ne faudrait cependant pas se priver des services d'un chef aussi énergique, et je demande en même temps qu'il soit replacé à la tête d'un détachement d'armée. Il y aurait, par exemple tout intérêt à le faire permuter avec le général Humbert en lui adressant les observations nécessaires sur sa manière de commander.

On éviterait bien entendu, de changer en même temps le commandement de l'armée et le chef d'état-major ; les mutations seraient successives.

DUBAIL.

Au reçu de ces deux rapports dans lesquels le général Dubail exprimait nettement son impression, il ne me restait qu'à prendre une décision.

Je retirai au général Sarrail son commandement, et je le remis à la disposition du ministre. Je confiai au général Humbert la 3e armée, comme me le suggérait le général Dubail. Puis, peu après, je remaniai l'état-major de cette armée ; le chef d'état-major alla prendre le commandement d'une brigade et je le remplaçai par le sous-chef. Le commandant du 32e corps, le général Duchêne, dont j'ai fait l'éloge quand j'ai parlé de la crise qui se produisit à la 2e armée, dans la Somme, au début d'octobre 1914, fut également relevé ; pour ne pas me priver de ses services, je l'envoyai prendre le commandement du 2e corps, et je le remplaçai à la tête du 32e corps par le général Ber-

thelot dont l'optimisme et l'intelligence ne pouvaient qu'être salutaires à ces troupes trop longtemps tenues sous pression.

Je ferme ici cette parenthèse qui pourrait, aux yeux d'un lecteur non averti, passer pour un hors-d'œuvre.

Si je me suis étendu si longuement sur les causes qui m'amenèrent à retirer son commandement au général Sarrail, c'est d'abord que ce dernier possédait dans les milieux politiques des amis qui se démenèrent aussitôt en criant à l'injustice. On voulait ne voir dans la mesure prise contre lui que la satisfaction de rancunes. J'ai déjà assez parlé du cas de conscience qui se présentait à moi chaque fois que j'étais obligé de remettre à la disposition du ministre un général dont les services étaient respectables. *Ennemi de toute polémique* comme je l'ai *toujours été*, et comme je le *suis resté*, je me contente de montrer ici, en reproduisant *in extenso* les rapports du général Dubail, que la mesure qui frappa le général Sarrail fut prise uniquement pour des raisons militaires, et après m'être entouré des avis longuement *motivés* d'un chef dont la droiture et la liberté de jugement n'ont *jamais* pu être soupçonnées.

Mais à l'époque, il n'était pas possible de publier les raisons qui avaient déterminé ma décision. Le ministre se trouva assez embarrassé des réclamations dont il fut aussitôt assailli par les amis du général Sarrail.

J'ai dit qu'à ce moment l'affaire des Dardanelles était arrivée à un point mort, et que le gouvernement avait décidé de constituer une armée qui serait chargée d'opérer par la côte asiatique du Détroit. Le chef de cette future armée n'était pas désigné. Sans chercher à approfondir les raisons pour lesquelles j'avais retiré son commandement au général Sarrail, et moins curieux encore de se rendre compte s'il avait les qualités requises pour remplir une mission aussi délicate, le gouvernement, désireux avant tout de se débarrasser d'un cas encombrant, désigna ce dernier comme commandant de l'armée d'Orient. Pour mon compte je n'avais rien à dire — l'armée d'Orient n'étant

pas sous mes ordres — et je ne *dis rien*. Mais on verra par la suite de ce récit que cette décision gouvernementale allait avoir des conséquences *fâcheuses* pour tout le monde, mais avant tout pour le *succès* des opérations de cette armée.

Aussitôt nommé, le général Sarrail installa son quartier général à Paris, dans le lycée Victor-Duruy qu'avait déjà utilisé le général Gallieni pendant la bataille de la Marne, et il se mit sans tarder à étudier les opérations qu'il aurait à entreprendre.

Cependant, les consultations que me demandait le gouvernement se multipliaient.

A la séance du Conseil des ministres, tenue le 31 juiller 1915, le président de la République me demanda s'il était possible, dans l'état actuel de notre situation militaire, de réserver immédiatement un certain nombre de divisions des armées du Nord-Est pour une action aux Dardanelles.

Je répondis le 3 août à cette question en indiquant que les Allemands pouvaient prochainement ramener en France d'importants effectifs, et que les opérations qu'ils poursuivaient en Pologne nous faisaient pour un temps limité, sur le front occidental, une situation très favorable dont il fallait profiter. Dans ces conditions, une action en Orient ne devrait être envisagée que dans un délai de six semaines au minimum, délai nécessaire d'autre part pour réaliser, d'accord avec nos alliés, l'établissement d'un plan et, pour mener à bien la préparation d'une opération qui présentait toutes les caractéristiques d'une entreprise coloniale de grande envergure.

Le 28 août, au cours d'une conférence tenue à l'Élysée, la question me fut de nouveau soumise. J'y acquiesçai en principe au prélèvement sur mes armées à partir du 22 septembre des quatre divisions que le général Sarrail jugeait nécessaires à la réussite de son opération sur la côte d'Asie.

Mais au reçu d'une note en date du 24 août, établie par le général Sarrail, je constatai que le plan de ce dernier n'était pas *arrêté*, qu'on n'avait pas déterminé le nombre de

divisions indispensables pour venir à bout de la mission confiée à la future armée d'Orient, que les conditions d'organisation de l'expédition *n'étaient pas établies*, en un mot que le général Sarrail n'avait fait dans son quartier général du lycée Victor Duruy qu'une étude théorique et *superficielle* de la question. Je fis aussitôt établir, par mon état-major, une Note très serrée, portant la date du 31 août, dans laquelle, tenant compte des possibilités turques, des conditions d'existence des forces à débarquer, j'arrivais à la conclusion que quatre divisions demandées par le général Sarrail seraient absolument insuffisantes, et qu'il fallait, si l'on tenait à réussir, en prévoir huit (sans compter les troupes d'étapes) en plus des deux divisions françaises déjà présentes aux Dardanelles.

Dans ces conditions, reprenant mon argumentation précédente, je demandais qu'aucune mesure d'exécution ne fut prise avant l'élaboration d'un véritable plan d'opérations qu'il appartenait au général Sarrail d'établir après avoir procédé *sur place* à une étude approfondie.

Pour ces motifs, et pour une autre raison que j'exposai dans une nouvelle réunion à l'Élysée, le 2 septembre (retard apporté dans la préparation des offensives franco-anglaises), je demandai à ce que les quatre divisions à prélever sur le théâtre d'opérations du nord-est ne fussent pas mises à la disposition du ministre avant les premiers jours d'octobre.

Cette Note transmise le 1er septembre ne modifia pas le point de vue du gouvernement, qui admit, toutefois, le retard proposé pour le départ des quatre divisions. Il chercha à réaliser avec le gouvernement britannique l'entente indispensable pour régler le transport des renforts français, organiser le commandement, choisir une base militaire et navale distincte de la base qui servait en commun aux forces franco-anglaises des Dardanelles.

C'est pour régler ces diverses questions que se réunit le 11 septembre, à Calais, une conférence à laquelle assistaient, d'une part, M. Millerand, le général Sarrail et moi, et de l'autre, les maréchaux Kitchener et French et le général Wilson.

La discussion fut confuse, et n'aboutit pas à des conclusions nettes : la question des effectifs à engager dans la nouvelle opération ne fut pas réglée. Le problème du commandement fut résolu par une formule d'une dangereuse élasticité : entre les généraux anglais et français agissant chacun sur une rive d'un étroit bras de mer, il y aurait « liaison complète et indépendance absolue ». Enfin, on convint que l'affaire ne pouvait être entreprise avant les offensives en préparation en France, et que les amirautés se tiendraient prêtes à effectuer le transport des troupes à partir du 10 octobre.

Ce dernier point était réglé. Le ministre de la Guerre, au nom du gouvernement, me prescrivit, le 14 septembre, de réunir à Marseille pour la date indiquée, quatre divisions relevées du front nord-est.

Je crus de mon devoir d'insister de nouveau.

Le 20 septembre je faisais ressortir que les opérations en cours ne me permettaient pas de préciser la date exacte à laquelle les quatre divisions demandées pourraient être réunies à Marseille. Je transmettais une Note du Comité d'études de la défense nationale, faisant ressortir les aléas de l'expédition sur la côte d'Asie tentée avec un effectif de six divisions seulement, et attirant l'attention du ministre sur la consommation d'hommes et de munitions qui serait la conséquence de cette entreprise surtout dans le cas vraisemblable où de nouvelles forces se révéleraient ultérieurement nécessaires pour y coopérer. « Responsable de la défense du territoire national, j'estime que je montrerais une faiblesse coupable en ne signalant pas au gouvernement *tous les dangers* d'une entreprise qui peut porter un coup funeste aux intérêts sacrés dont j'ai la charge. »

Mais déjà les événements s'étaient chargés d'apporter une solution *tragique* à ce débat sans issue.

Le 22 septembre, la Bulgarie mobilisait. L'armée française d'Orient allait recevoir une destination inattendue. Une fois de plus, l'Entente était devancée par ses adversaires.

On a vu dès le début de 1915 que je m'étais préoccupé de l'inaction de la Serbie. Le 24 juin, j'avais adressé au ministre une lettre dans laquelle je disais :

« Si la campagne 1914 s'est ouverte avec un plan de guerre et un plan d'opérations arrêtés l'un et l'autre par entente entre la France, la Russie, l'Angleterre, la phase actuelle de la guerre qui se déroule dans des conditions différentes à tous points de vue ne se présente pas de la même manière.

« Les rapports des alliés entre eux et avec l'Italie qui vient de se joindre à nous, restent cordiaux, mais les différentes armées opèrent chacune pour son compte sans coordination d'ensemble.

« L'impression se généralise que la guerre du côté des Alliés n'est pas conduite. C'est l'impression du grand-duc Nicolas causant avec le commandant Langlois, agent de liaison en Russie ; c'est celle que M. de Broqueville a exprimée récemment, c'est celle enfin qui résulte de la lettre adressée par le gouvernement italien à notre ministre des Affaires étrangères. »

Il semble que le remède à cet état de choses puisse se présenter sous la forme suivante :

« Le gouvernement français proposerait aux puissances alliées de centraliser la conduite supérieure de la guerre au grand quartier général français où les plans d'ensemble et les directives d'opérations seraient élaborés.

« Chaque puissance aurait, près du commandant en chef des forces françaises, un officier général dûment accrédité avec mission de renseigner exactement le commandement français sur la situation de l'armée qu'il représente, effectifs, munitions, état du théâtre d'opérations, etc..., de parler au nom du général en chef qu'il représente, puis de transmettre les plans et directives arrêtés par le commandement français. »

Le 29 juin je revins à la charge dans une nouvelle lettre au ministre :

« Jamais la nécessité d'une direction de la coalition n'apparaîtra plus évidente qu'aujourd'hui.

« La retraite des armées russes a impressionné nos autres alliés.

« L'armée serbe, sous divers prétextes, reste dans l'inaction. Le commandement des armées italiennes, craignant de ne pas être appuyé par les Serbes, passe à son tour de l'offensive à la défensive. En Angleterre, lord Kitchener et une partie du gouvernement préconisent l'adoption d'une attitude purement expectante.

« Ces tendances, si elles se confirment, peuvent avoir pour la coalisation des résultats très fâcheux. Il est indispensable de réagir énergiquement contre elles.

. . . . . .

« Au lieu de démontrer théoriquement la nécessité d'une direction de la coalition, ne vaut-il pas mieux donner dès maintenant l'impulsion directive? Il y a urgence. Chaque semaine qui s'écoule augmente les dangers de l'isolement des Russes et facilite la manœuvre ultérieure des Austro-Allemands... »

Et après avoir affirmé qu'une action diplomatique était inopérante, qu'elle pouvait aider notre action sur les commandants en chef des armées alliées mais non se substituer à elle, après avoir admis qu'une réunion générale des commandants en chef ou de leurs représentants serait longue à organiser, et inutile en soi, je proposais de profiter du prochain voyage de lord Kitchener en France pour appeler en même temps un représentant autorisé du commandement italien et peut-être le général Cadorna lui-même, et étudier dans une conférence le meilleur moyen de porter secours à la Russie et d'interrompre le cours des victoires allemandes sur notre allié oriental.

C'est sous ces auspices que fut tenue à Chantilly la conférence interalliée du 7 juillet 1915, qui constituait le premier effort véritable pour réaliser une action concordante des puissances de la coalition.

M. Millerand la présida et il me donna la parole pour en exposer le but.

J'exprimai d'abord mon idée directive : la décision de la guerre ne peut être obtenue et ne doit être recherchée

que sur les grands théâtres d'opérations. Je posai ensuite comme principe que les conditions les plus favorables pour amener la victoire seraient réunies le jour où les armées coalisées se trouveraient en mesure de prendre toutes en même temps une vigoureuse offensive. Tout en cherchant à réaliser autant que possible la concordance dans le temps des actions communes, j'affirmais que celle des armées alliées qui supportait le poids principal des forces ennemies avait le droit de compter qu'elle serait secourue par une offensive énergique des armées alliées. Et je conclus en affirmant que pour des raisons d'honneur aussi bien que pour des motifs de haut intérêt, il me paraissait nécessaire que les armées franco-anglaises et italo-serbes se missent en mesure de prendre le plus tôt possible une puissante offensive.

Chez aucun des représentants des armées alliées ne se manifesta d'opposition à mon exposé. Des opinions émises unanimement au cours de la conférence, il résulta que la conduite à tenir par les armées pendant la continuation de la manœuvre en cours sur le théâtre oriental devait être la suivante :

Les forces françaises continueraient leurs actions locales et reprendraient le plus tôt possible leurs opérations offensives d'ensemble ;

Les armées britanniques, renforcées par des divisions nouvelles, prêteraient leur concours aux opérations ;

L'armée belge y participerait dans la mesure de ses moyens.

Sur le théâtre italo-serbe :

Les armées italiennes développeraient le plus rapidement possible l'action offensive qu'elles avaient entamés en direction de Laybach-Villach ;

L'armée serbe devrait agir de manière à coordonner ses opérations avec celles de l'armée italienne.

On a vu par ce qui précède que les décisions prises au cours de cette grande conférence furent intégralement exécutées par la France et la Grande-Bretagne, sous la forme des puissantes offensives du mois de septembre.

L'Italie ne put obtenir les résultats qu'on attendait de son entrée en campagne ; la forme désavantageuse de ses frontières, les organisations défensives élevées par les Autrichiens, la nature du terrain contribuèrent à enrayer ses efforts qui eurent pour résultat d'immobiliser devant son armée de l'Isonzo des forces adverses sans cesse augmentées.

La Serbie, en revanche, ne crut pas pouvoir agir conformément au programme arrêté, et continua de demeurer dans l'inaction, se bornant à surveiller avec inquiétude l'attitude de la Bulgarie qui se rapprochait insensiblement des Puissances centrales.

S'il n'était pas en mon pouvoir d'obtenir la rentrée en action de l'armée serbe, j'envisageai la possibilité d'opérations que nous pourrions être amenés, quelque jour, à entreprendre dans les Balkans. Le 4 août 1915, j'écrivis au ministre de la Guerre pour lui signaler l'importance du rôle que les chemins de fer serbes et particulièrement les lignes de Salonique vers Uskub et la Russie pourraient être amenés à jouer.

L'amélioration de ces chemins de fer nécessitait, à mes yeux :

En Grèce une action diplomatique en vue de débarrasser certaines voies ferrées du personnel autrichien qui s'y était maintenu ;

En Serbie, l'envoi d'un personnel de direction de réparation et de montage, l'expédition de matériel de chemin de fer et d'autos ;

En Roumanie, dès que possible, une action analogue.

C'est à la suite de ces demandes que le ministre de la Guerre envoya en Serbie une mission commandée par le colonel Bousquier qui devait agir immédiatement en Serbie, et ultérieurement en Roumanie (1).

Au mois d'août 1915, M. Venizelos avait, après une courte interruption, repris le pouvoir en Grèce. Le 21 septembre,

(1) Cette mission arriva à Salonique le 22 septembre 1915, c'est-à-dire au moment où la Bulgarie entrait en campagne contre la Serbie.

en apprenant que la cavalerie bulgare se rendait aux frontières, il convoqua les ministres de France et de Grande-Bretagne. Il leur dit que le roi Constantin et le général Dousmanis, chef d'état-major de l'armée hellénique, estimaient que, dans le cas actuel, la Grèce ne devait pas se considérer comme liée par le traité du 1er juin 1913 : aux termes de ce traité, la Serbie et la Grèce se promettaient réciproquement l'appui de toutes leurs forces militaires, en cas d'attaque par une tierce puissance. Or, de l'avis du roi, les Serbes, ayant déjà à faire face aux forces austro-allemandes, se trouvaient dans l'impossibilité de fournir les 150 000 hommes qu'ils s'étaient engagés à concentrer contre la Bulgarie, au cas d'un conflit commun contre cette puissance. M. Venizelos admettait ce point de vue spécieux et prudent, à moins qu'on ne lui fournît ailleurs un appui équivalent à celui que ne pouvait lui fournir l'armée serbe. La France, l'Angleterre étaient-elles prêtes à fournir cet appui? A cette question aussitôt transmise, Londres et Paris répondirent que le secours demandé serait envoyé. Et en ce qui concerne la France, le gouvernement décida le 28 septembre d'envoyer à Salonique une des deux divisions du corps expéditionnaire des Dardanelles. En même temps, le ministre me prescrivit de diriger sur le camp de la Valbonne (1), en vue de son envoi en Serbie, une brigade mixte tirée des armées du Nord-Est.

Ainsi se trouvait engagée, pour la deuxième fois sans préparation, sans plan concentré avec nos alliés, une expédition lointaine dont la nécessité s'imposait, mais dont les conséquences ne pouvaient être exactement mesurées. Les débuts de nos affaires à Salonique allaient se ressentir immédiatement des conditions défectueuses dans lesquelles elles s'amorçaient.

Le 5 octobre, les premières troupes françaises débarquaient à Salonique. C'était la 156e division arrivant des Dardanelles sous les ordres du général Bailloud. Le gouvernement grec, comme il avait été convenu, protestait

(1) Près de Lyon.

pour la forme de la violation de son territoire. Le 3, le général Sarrail avait reçu du gouvernement le commandement de l'armée qui allait opérer dans les Balkans, l'idée d'une opération sur la côte asiatique des Dardanelles se trouvant définitivement enterrée. Le général Sarrail arriva à Salonique le 12 octobre avec les premiers éléments de la 57e division que j'avais dirigée vers l'Orient sur l'ordre du ministre.

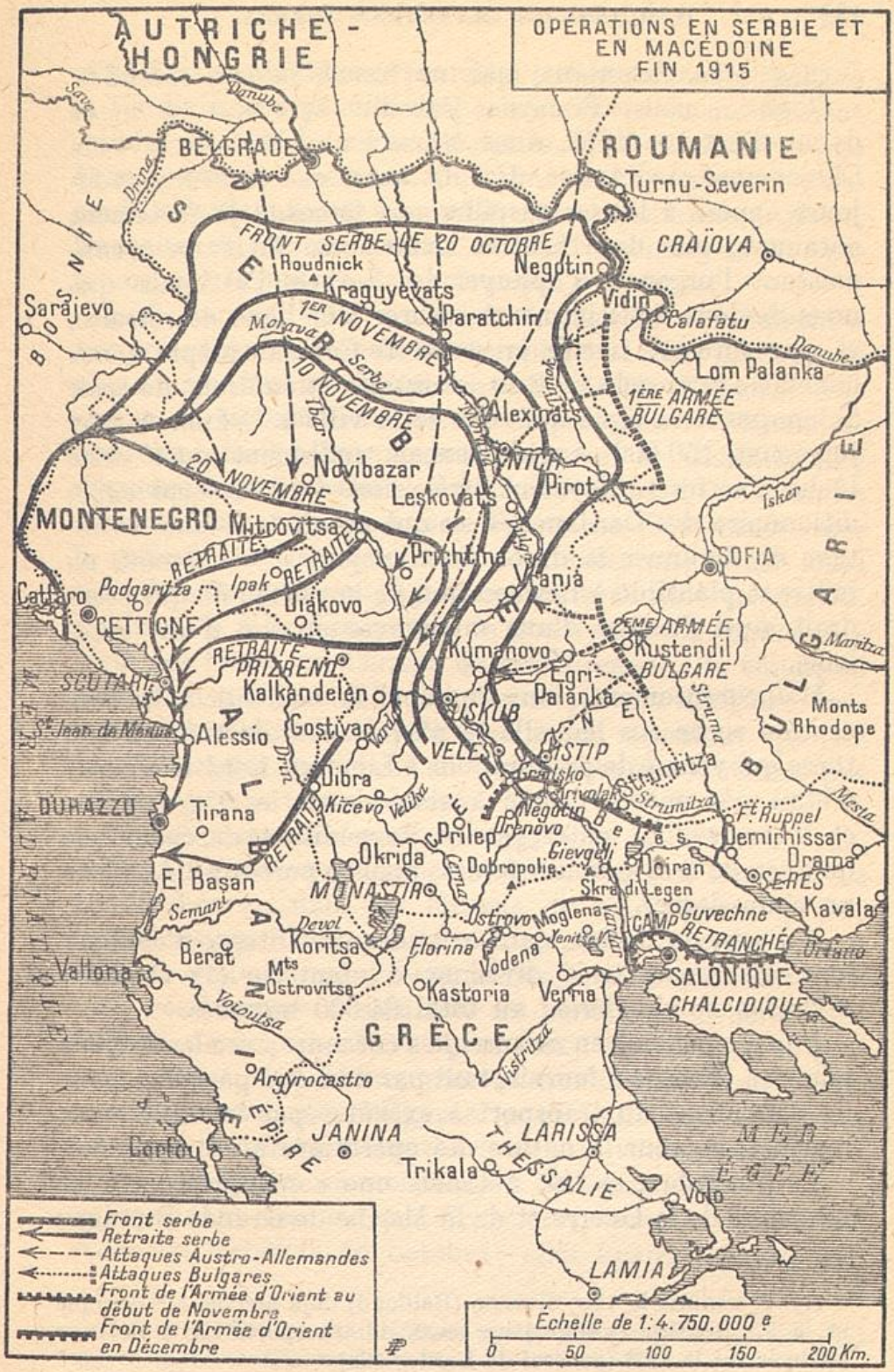
Admettant que l'armée serbe tiendrait la zone Nich, Kniajevats, Pirot, Leskovats et que la Grèce ferait au moins respecter sa frontière par la Bulgarie, le général Sarrail envisageait la concentration de son armée dans la région Pirot, Uskub, Velès. Cette armée marcherait vers Sofia, ayant à sa droite un corps anglais qui remonterait la Strouma. Pour exécuter cette manœuvre le général Sarrail calculait que trois corps d'armée français et trente mille Anglais seraient nécessaires.

Comme dans le projet qu'il avait établi pour ses opérations aux Dardanelles, le commandant de l'armée d'Orient ne faisait là qu'un plan théorique, qui ne tenait compte ni de la situation véritable des Serbes et des Grecs, ni des possibilités générales des états-majors français et anglais.

Le jour même où nos troupes mettaient le pied sur le sol grec, le roi Constantin, refusant de suivre la politique de son ministre, celui-ci tombait une fois de plus. La Grèce s'engageait dans la neutralité : l'appoint de 150 000 Grecs nous échappait.

Pour ce qui regarde les Serbes, au lieu de se rapprocher de nous et de lier leurs opérations aux nôtres, leur commandant en chef, le voïvode Putnik, soutenait, malgré les instances de notre attaché militaire, l'idée suivante : les Serbes défendent face au nord et face à l'est la Vieille Serbie, c'est aux Alliés à venir à eux et à couvrir leur flanc droit et leurs arrières en s'avançant en Nouvelle Serbie.

Le résultat de cette conception, qui se refusait à admettre les difficultés auxquelles nous avions à faire face, fut que, dès le 22 octobre, les Bulgares avaient pénétré jusqu'à Uskub et Velès, coupant les communications des


OPÉRATIONS EN SERBIE ET EN MACÉDOINE FIN 1915
AUTRICHE-HONGRIE
ROUMANIE
BULGARIE
GRÈCE
BOSNIE
SERBIE
ALBANIE
MONTENEGRO
BELGRADE
Turnu-Severin
CRAÏOVA
Roudnick
Kraguyevats
Negotin
Vidin
Calafatu
Sarajevo
Paratchin
Lom Palanka
Danube
Morava
Serbe
Ibar
Alexinats
NICH
Pirot
1ÈRE ARMÉE BULGARE
1er NOVEMBRE
10 NOVEMBRE
20 NOVEMBRE
Novibazar
Leskovats
Isker
Mitrovitsa
Prichtina
Vranja
SOFIA
RETRAITE
Podgaritza
Ipak
Cattaro
Diakovo
CETTIGNE
2ÈME ARMÉE BULGARE
Kumanovo
Kustendil
Egri-Palanka
Maritza
SCUTARI
Kalkandelen
USKUB
Monts Rhodope
Alessio
Gostivar
VELES
ISTIP
Struma
Strumitza
Mesta
Dibra
Kicevo
Prilep
Demirhissar
DURAZZO
Tirana
Okrida
Dobropolie
Gievgeli
Doiran
Drama
SERES
El Basan
MONASTIR
Skra di Legen
Guvechne
Kavala
Semani
Devol
Ostrovo
Moglena
CAMP RETRANCHÉ
Koritsa
Florina
Vodena
Bérat
Vallona
Mts Ostrovitsa
Kastoria
Verria
SALONIQUE
CHALCIDIQUE
Voïoutsa
Argyrocastro
Vistritza
JANINA
LARISSA
Corfou
Trikala
THESSALIE
Volo
LAMIA
Front serbe
Retraite serbe
Attaques Austro-Allemandes
Attaques Bulgares
Front de l'Armée d'Orient au début de Novembre
Front de l'Armée d'Orient en Décembre
Échelle de 1:4.750.000e
0 50 100 150 200 Km.

Serbes avec Salonique, qui ne furent jamais rétablies.

Quant à nous, Français, j'ai dit plus haut qu'en ce début d'octobre 1915, nous étions en pleine offensive de Champagne et d'Artois. J'ai dit aussi que je m'étais toujours opposé à laisser gaspiller nos forces, déjà fortement entamées, sur des théâtres extérieurs. Tout en reconnaissant l'urgence d'appuyer les Serbes, j'estimais que nous devions nous borner à assurer leur ligne de retraite, et, par surcroît, barrer la route de Constantinople à nos ennemis ; pour cela, il était nécessaire et suffisant de tenir Salonique et la ligne qui relie cette ville à Uskub. A mon jugement 150 000 Anglo-Français suffiraient pour cette tâche. Ces forces devaient être prises dans le corps expéditionnaire des Dardanelles, ce qui aurait le double avantage de diminuer la durée du transport et de donner un prétexte plausible à l'évacuation de la presqu'île qui prendrait ainsi l'aspect d'une manœuvre et non d'une reculade.

Malheureusement, mon opinion se heurtait à la conception serbe sur laquelle je n'avais pas d'action et à la thèse qui venait de prendre jour à Londres. Lord Kitchener n'était pas encore décidé à abandonner les Dardanelles, et il ne voulait entreprendre l'expédition de Salonique qu'avec de très grandes forces, pour y porter à l'Autriche un coup décisif.

A Paris, on décida, sans attendre davantage, d'envoyer immédiatement trois divisions d'infanterie (1) et deux divisions de cavalerie ; au total 64 000 hommes.

Puis l'on se mit en mesure de s'entendre avec les Anglais pour les effectifs à fournir, tant par eux que par nous, pour les conditions du transport à exécuter par les différentes marines, et pour la nature des opérations à entreprendre.

Le 5 octobre, se tint à Calais une conférence entre les ministres de la Guerre et de la Marine de Grande-Bretagne

(1) Y compris la 156e division (Bailloud) déjà arrivée à Salonique et la 57e division (Leblois) en cours de transport. La 3e division envoyée fut la 122e (général de Lardemelle)

et de France ; Kitchener promit d'envoyer dans les Balkans la 10e division déjà en route, et trois divisions qui seraient retirées du front de France dès la fin de l'offensive que French menait avec nous. On se mit assez facilement d'accord sur les transports à répartir entre les marines anglaise, française et italienne, mais on ne parvint pas à s'entendre sur la nature des opérations à exécuter.

Le 7 octobre, MM. Viviani et Augagneur se rendirent à Londres. Kitchener maintint son point de vue ; il voyait de plus en plus grand. Ne pouvant se mettre d'accord, Kitchener et Viviani traversèrent de nouveau la Manche et arrivèrent le 8 à mon quartier général de Chantilly. Le maréchal exposa sa thèse : il voulait réunir 400 000 hommes dans les Balkans pour écraser l'Autriche. Sans insister sur la difficulté de mouvoir et de ravitailler une armée aussi considérable dans un pays sans route et sans voie ferrée, j'admettais à la rigueur que le gouvernement anglais prélevât ces forces sur l'armée de lord French, à la condition qu'elles fussent aussitôt remplacées par des divisions arrivant d'Angleterre. A quoi Kitchener répondait que les jeunes troupes qu'il était en train de former n'étaient pas encore aptes à faire la guerre.

On se sépara sans avoir pu rapprocher les points de vue.

Les pourparlers continuèrent entre Paris et Londres. Le 19 octobre on finit par obtenir de l'Angleterre qu'aux trois divisions françaises, elle en ajoutât cinq anglaises (1). Mais le gouvernement britannique, qui ne marchait plus qu'à contre-cœur depuis que les conditions générales de l'affaire ne se présentaient plus sous l'aspect général qu'il avait désiré, décida inopinément que ces divisions passeraient d'abord par l'Égypte pour réserver l'avenir et assurer à tout hasard la garde de ce pays contre une attaque turque à laquelle on commençait de s'attendre.

Cependant les troupes françaises étaient entrées en Nouvelle Serbie le 14 octobre ; elles avaient gagné Kri-

(1) La 10e division était déjà en route. Les quatre autres devaient suivre à intervalles rapprochés.

volak au confluent du Vardar et de la Cerna et y étaient entrées en liaison avec un petit détachement serbe qui tenait Velès, mais qui était déjà coupé par les Bulgares du gros de son armée.

Les retards apportés par le gouvernement britannique risquaient de compromettre la situation très aventurée de nos divisions et de précipiter la catastrophe serbe.

Du 20 au 28 octobre, sur la demande du gouvernement français, je multipliai mes demandes pour obtenir le départ des divisions anglaises. Je me rendis dans ce but auprès du maréchal French. Je reçus à son quartier général une délégation d'officiers britanniques, mais me trouvant constamment en présence de personnalités sans mandat, je ne pus obtenir de réponses précises, et j'en rendis compte, le 27, au ministre de la Guerre.

Le gouvernement me demanda alors d'aller à Londres pour obtenir un engagement ferme et précis. Je fus reçu le 29 octobre par le War Committee, et j'eus l'heureuse fortune d'obtenir l'adhésion formelle du gouvernement britannique et la promesse que les troupes nécessaires pour porter l'effectif total du corps expéditionnaire à 150 000 hommes, seraient acheminées sans aucun nouveau retard sur l'Orient.

La question de la constitution de l'armée franco-britannique d'Orient se trouvait enfin réglée (31 octobre), mais avec un retard de plus d'un mois, en un temps où la situation se modifiait à notre désavantage, jour après jour.

Là ne s'arrêtèrent pas mes efforts. Je tentai de faire participer au sauvetage de la malheureuse armée serbe nos alliés russes et italiens.

J'avais déjà pressenti, le 13 octobre, le général Alexeief, chef d'état-major du tsar. A l'issue de la conférence de Londres dont je viens de parler, je renouvelai ma demande.

En ce qui concerne l'Italie, je télégraphiai au général Cadorna pour lui suggérer de collaborer à l'opération à la fois par l'Albanie et par Salonique, et je chargeai le général Gouraud qui se rendait en Italie d'insister dans ce sens.

Aucune de ces deux propositions ne fut accueillie.

La Russie ne jugea pas possible d'obtenir le concours de la Roumanie, ni même de faire pression sur elle pour obtenir le libre passage à travers le territoire roumain d'une armée qu'elle avait réunie dans la région d'Odessa.

Quant à l'Italie, malgré l'adhésion de principe du général Cadorna, elle ne consentit à l'envoi d'aucune troupe à Salonique, et elle se borna à envoyer une division pour tenir Durazzo et renforcer l'occupation de Valona. Elle laissa entendre que les divergences entre la France et l'Angleterre semblaient exclure un plan d'ensemble auquel elle aurait pu se rallier.

Comme on vient de le voir, j'avais une peine énorme à coordonner les efforts généraux de la coalition. Mais par une situation des plus paradoxales qu'on puisse imaginer, je n'avais aucune action directe sur la conduite des opérations qui s'ouvraient si péniblement dans les Balkans. Pour en juger il me suffira d'indiquer de quelle manière fonctionnaient les rouages du commandement interallié à Salonique.

Le général Sarrail, commandant en chef de l'armée d'Orient, ne dépendait pas de moi. Il relevait directement du ministre et n'agissait que par voie de suggestions ou de conseils auprès du gouvernement.

Quant au général Mahon, commandant de la 10e division britannique (1) qui représentait à Salonique le commandement allié au début de novembre 1915, il dépendait du général Monro commandant l'armée alliée des Dardanelles, qui correspondait lui-même avec le War Office (2).

On voit d'ici la complication de cette extravagante organisation.

Malgré les rebutantes difficultés auxquelles je me heurtais de ce fait, je considérais comme un devoir de ne pas

(1) La 10e division avait été relevée de Suvla et envoyée à Salonique. Elle n'était considérée par le War Office que comme un détachement de l'armée des Dardanelles.

(2) Le général Monro venait de remplacer le général Hamilton aux Dardanelles.

me désintéresser de cette affaire. Ma situation auprès des commandements et des gouvernements alliés me conférait une autorité que j'eusse été coupable de ne pas mettre au service de la cause commune.

Le 11 novembre je fis au gouvernement français un exposé général de la situation en Orient, et j'indiquai que, malgré l'état critique dans lequel se trouvait l'armée serbe, déjà coupée de Salonique, comme je l'ai dit, il fallait persévérer dans notre projet de lui porter secours, et assurer en même temps la sécurité de la ligne de communication du corps expéditionnaire allié par une action énergique contre la Grèce dont l'attitude se faisait de plus en plus suspecte.

Le 14, je revins sur la même question, et je proposai, dans une note remise au gouvernement, un plan complet d'action à adopter éventuellement contre cette puissance. J'affirmais que les agissements du gouvernement du roi Constantin ne deviendraient dangereux que si nous les tolérions et que nous avions en main tous les moyens d'exercer la pression la plus complète et la plus efficace.

Par mes notes du 21 et du 24 novembre qui servirent de base aux propositions de la section d'études, j'appelai l'attention de la façon la plus pressante sur la nécessité d'obtenir à bref délai du gouvernement grec l'autorisation de commencer autour de Salonique les travaux de fortification indispensables pour donner une base solide à l'armée franco-britannique d'Orient.

Enfin, le 25 novembre, envisageant le cas où nos efforts pour secourir l'armée serbe seraient inutiles et où celle-ci serait contrainte à se jeter dans les montagnes d'Albanie, je demandai au ministre de prendre toutes mesures utiles pour organiser des centres de recueil sur la côte de l'Adriatique et jalonner par des dépôts de vivres les routes de retraite de l'armée du roi Pierre.

Or, le 18 novembre, le voïvode Putnik avait fait dans la région de Katchanik une tentative désespérée pour rouvrir ses communications avec l'armée du général Sarrail. Le 22, le commandement serbe, renonçant même à

tenter de se rejeter sur Monastir, décidait de se replier sur la côte de l'Adriatique. Cette affreuse retraite, à travers un pays désolé et sans route, entraîna la perte de toute l'artillerie et des convois de l'armée qui arriva exténuée, mourant de faim, décimée par le typhus, à Saint-Jean-de-Medua et Durazzo où nous la recueillîmes.

Aussitôt averti de la décision de l'état-major serbe, le général Sarrail, qui avait dans la première quinzaine de novembre tenté de prendre l'offensive au nord du confluent de la Cerna et du Vardar, s'était remis sur la défensive. Puis, le 1er décembre, il entamait sa retraite vers la frontière grecque qu'il atteignait sans trop de dommages le 12 décembre.

Pendant ce temps, la Grèce entraînée par son roi évoluait rapidement de la neutralité malveillante vers une hostilité à peine déguisée. Le 5 novembre, le successeur de Venizelos, M. Zaïmis, qui conservait encore quelques formes correctes avec nous, tombait à son tour. Skouloudis qui prit le pouvoir, crut qu'il pouvait tout se permettre avec l'Entente dont la défaite ne faisait plus de doute à ses yeux. Le 9, il fit connaître à M. Guillemin, ministre de France à Athènes, que le gouvernement hellénique était décidé à désarmer et à interner toutes les troupes serbes, françaises et anglaises qui pénétreraient sur le territoire grec.

La menace était grave : neuf divisions helléniques achevaient de se concentrer ; cinq dans la région de Salonique, trois à l'est de la Strouma, une à Florina.

Pour écarter ce danger que j'avais prévu, il n'y avait qu'une solution : la force. Le gouvernement français le comprit, celui de Londres après une courte hésitation s'y rangea.

Le 23 novembre, une note était présentée au gouvernement grec. Elle réclamait de lui une politique de neutralité bienveillante telle que la promesse en avait été faite plusieurs fois. Une escadre alliée, concentrée depuis deux jours à Milo sous le vice-amiral français Le Bris, était prête à appuyer cette demande.

Le 24, la Grèce cédait et M. Guillemin présentait aussitôt une série de demandes : retrait des troupes grecques de Salonique, entière disposition par les Alliés du chemin de fer et des routes conduisant à la frontière, droit d'établir une organisation défensive autour de Salonique...

Après une assez longue discussion le roi chargeait, le 5 décembre, le lieutenant-colonel Pallis d'aller à Salonique s'entendre avec le général Sarrail au sujet de la mise en application de nos demandes.

L'attitude de la Grèce étant ainsi réglée *in extremis*, la question se posait de savoir ce qu'allait devenir l'armée alliée d'Orient. Et de nouveau les divergences de vue apparurent.

En France, nous jugions indispensable le maintien de cette armée là-bas. Les arguments étaient nombreux : s'en aller, c'était faire, après celui des Dardanelles, l'aveu d'un échec plus cuisant que le premier ; c'était amener les puissances balkaniques encore neutres à se jeter dans les bras des Austro-Allemands. Rester, c'était arrêter le « Drang nach Osten », c'était réserver l'avenir, nous donner une base pour des offensives ultérieures, et le seul moyen pratique pour ressusciter l'armée serbe.

A Londres, on jugeait que nous n'avions plus rien à faire à Salonique, et qu'il fallait en partir sans retard. Les arguments en faveur de cette thèse contraire ne manquaient pas : on s'attendait à une attaque imminente des Turcs contre l'Égypte ; lord Kitchener évaluait à quinze divisions les forces nécessaires à l'arrêter ; faute de pouvoir prélever à temps des troupes en France ou en Angleterre, il jugeait indispensable de les prendre à Salonique et aux Dardanelles.

Le 1er décembre le conseil de défense britannique, s'appuyant sur ces idées, se prononça pour l'évacuation. Il y mettait toutefois comme condition que l'armée grecque interdirait aux Austro-Allemands l'accès du territoire hellénique. Lord Bertie, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, fit connaître cette décision le jour même à M. Briand, président du Conseil français. A la demande de ce dernier,

l'ambassadeur télégraphia dans la soirée à son gouvernement « l'effet de consternation » que sa démarche venait de produire.

Le 3 décembre, au Conseil des ministres britannique, lord Kitchener exposa de nouveau le point de vue de l'état-major impérial et se prononça pour une évacuation immédiate. Il menaçait de démissionner plutôt que de prêter la main à une opération qu'il considérait comme devant être désastreuse. Pris entre deux avis aussi formels et aussi contraires, sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères, estimant qu'il s'agissait là, surtout, de questions militaires, proposa au gouvernement français de réunir d'urgence une conférence dans laquelle les experts militaires pourraient exposer chacun leur thèse.

La conférence se réunit le lendemain 5 décembre, à Calais. J'y pris part aux côtés de M. Briand. La discussion fut confuse. Chacun resta sur ses positions. Les Anglais s'en allèrent en déclarant qu'il fallait d'urgence rembarquer le corps expéditionnaire. Le War Office envoya aussitôt les ordres d'exécution et le Foreign Office en informa sir Francis Elliot, ministre de Grande-Bretagne à Athènes. Nous parvînmes à obtenir la suspension de cette décision : la conférence des états-majors alliés se réunissait à Chantilly et les Alliés allaient pouvoir se mettre d'accord sur ces épineuses questions.

J'ai dit que j'avais, dès le mois de juin 1915, préconisé la réunion permanente à mon quartier général d'officiers généraux représentant toutes les armées alliées, ce qui m'aurait permis de coordonner en connaissance de cause l'action militaire de la coalition. En novembre, je revins à la charge, et je projetai la réunion à Chantilly d'une conférence des commandants en chef ou de leurs représentants dûment accrédités. Cette réunion devait avoir pour principal objet de mettre sur pied un plan d'action concerté auquel tous les Alliés conformeraient leur ligne de conduite.

Mon appel fut entendu, et la conférence se réunit à Chantilly les 6, 7 et 8 décembre 1915 On trouvera au

début d'un prochain chapitre, le compte rendu détaillé de cette importante conférence qui marque dans l'histoire de la conduite de la guerre une date capitale.

Qu'il me suffise de dire ici, pour ce qui concerne nos opérations en Orient, que j'obtins des conférents, à l'unanimité, l'avis que la presqu'île de Gallipoli devait être évacuée complètement et immédiatement ; pour Salonique, tous les représentants alliés, à l'exception de ceux de l'armée britannique, furent d'avis que le corps expéditionnaire franco-anglais devait être maintenu dans la région de Salonique ; tous, y compris les Anglais, admirent que l'organisation du camp retranché de Salonique devait être exécutée d'urgence, sans préjuger de l'avenir.

Ainsi se trouvait liquidée, dans les moins mauvaises conditions, l'expédition des Dardanelles dont le succès eût probablement changé la face de la guerre, mais dont *l'organisation défectueuse* et le développement incohérent avaient *amené l'échec.*

Pour Salonique, si les hésitations de l'Entente n'avaient pu empêcher le désastre serbe, du moins la décision que je venais d'obtenir réservait nos chances d'avenir dans les Balkans.

CHAPITRE V

La guerre et la politique.

Avant de clore le récit des événements de cette année 1915, il me reste à dire quelles furent, pendant cette période, mes relations avec les membres du gouvernement et le monde de la politique.

J'ai dit, à plusieurs reprises, quel rôle capital M. Millerand, ministre de la Guerre du 26 août au 30 octobre 1915, a joué dans la question vitale de la mise à exécution de nos programmes d'armement. Placé en face de difficultés qui paraissaient insurmontables aux spécialistes, difficultés qui se renouvelaient et s'accroissaient sans cesse, *à aucun moment* cet homme énergique n'a désespéré d'aboutir. Sa confiance en moi ne s'est jamais démentie, et toutes les occasions lui étaient bonnes pour me le marquer. Bien mieux, à mesure que l'opinion parlementaire se faisait plus inquiète et plus pressante, il défendit ma liberté d'action avec une ténacité et une constance auxquelles il m'est agréable de rendre ici un dernier hommage. Le 31 octobre 1915, quand le ministère Briand se fut constitué sans lui, comme je le dirai plus loin, il vint déjeuner à mon grand quartier général de Chantilly. Il me déclara avec sérénité qu'il s'en allait sans amertume, et avec la conscience d'avoir bien travaillé pour le pays. « Le 26 septembre 1914, me dit-il, un mois après mon arrivée au ministère, on faisait 12 000 obus de 75 par jour. Vous savez qu'à ce moment là je réunis les industriels et que je leur demandai d'en faire 50 000. A l'unanimité, ils me

répondirent que c'était impossible. Or actuellement, on en fabrique 150 000 par jour, et tout le matériel-canon de 75 (pour ne parler que de celui-là) va être renouvelé. »

Et le lendemain, M. Millerand, reprenant sa robe d'avocat, retournait au Palais.

Après la bataille de la Marne, tous les hommes politiques qui venaient à mon quartier général, MM. Briand, Sembat, Barthou, Étienne, de Freycinet, Sarraut, pour ne citer que les principaux, m'apportaient l'écho unanime de la confiance que le pays et le Parlement avaient en moi. Cette confiance *dont j'avais besoin* pour faire face aux écrasantes responsabilités qui pesaient sur moi était encore accrue par l'autorité morale que j'avais acquise auprès de nos alliés, aussi bien nos compagnons d'armes les plus voisins, Belges et Britanniques, que les plus éloignés, Serbes et Russes. Sans parler des plus hautes distinctions qui me furent décernées par nos alliés : grand'croix de l'ordre du Bain, croix de Saint-Georges, grand cordon de l'ordre de Léopold, qui honoraient en ma personne l'armée française tout entière, j'ai dit quels liens d'amitié s'étaient établis entre le maréchal French et moi, et quels avantages, en dehors de toute convention officielle, nos opérations en retiraient. Ce que je dis ici de lord French, je puis le répéter du roi Albert qui ne *manquait jamais* une occasion de me marquer sa confiance et de me témoigner l'amitié dont il m'honorait, et qu'il a bien voulu me garder depuis.

Qu'il me soit permis d'en donner ici quelques échos.

Le 30 août 1915, le colonel Génie, attaché militaire français auprès du roi, écrivait à un de mes officiers, une lettre dans laquelle on lisait : « Mon cher ami, le prince de Teck (1) m'a invité à déjeuner aujourd'hui. Il m'a parlé tout le temps du voyage du roi des Belges en France. Il paraît que le roi lui a donné des aperçus merveilleux. Ce qui aurait le plus frappé le roi, d'après le prince de Teck, c'est cette espèce de vénération pour le général

(1) Beau-frère du roi d'Angleterre.

en chef que l'on devine chez tout le monde, des simples soldats aux généraux (1)... »

La même note me revenait d'une manière officielle cette fois, au mois de décembre. Le ministre des Affaires étrangères me communiqua un rapport (2) adressé le 16 décembre par M. Klobukowski, ministre de France près le gouvernement belge, dans lequel on lisait :

Le roi ayant appris ma venue, le 8 (décembre), voulut bien me faire connaître qu'il me recevrait dans l'après-midi. Son accueil, ordinairement très cordial, fut cette fois empreint d'une nuance affectueuse qui me toucha.

Le roi avait sur sa table l'album de photographies que lui avait remis un instant auparavant le colonel Génie de la part du général en chef, et qui relatait les divers épisodes de son voyage sur notre front : « C'est là, me dit-il, un souvenir précieux. Je revis en parcourant cet album une période où je n'ai ressenti que des impressions satisfaisantes. L'aspect de l'armée française a été pour moi un émerveillement. A aucun moment, l'histoire du monde n'a donné un pareil spectacle : des soldats qui, après un an de guerre, et quelle guerre ! sont frais, dispos, admirables d'entrain et de cette bonne humeur française qui réjouit l'âme. On ne peut douter de la victoire, lorsque, les ayant vus dans une forme aussi magnifique, on se remémore les phases terribles par lesquelles ils ont passé ; vraiment, l'effort accompli par la France paraît surhumain ; elle a supporté le plus lourd poids de la campagne, et avec une énergie une telle maîtrise que tout éloge que l'on fera d'elle sera toujours en dessous de la vérité. »

Le roi en vint tout naturellement à me parler des récents décrets (3) sur le commandement en chef des armées françaises qu'il considère comme une excellente mesure, justifiée, tant par la confiance que le général Joffre inspire, non seulement à l'armée française, mais aux alliés, que par la nécessité long-

(1) Dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. II, cahier 3, pièce 19.

(2) Rapport n° 367 adressé le 16 décembre 1915, à M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, par M. Klobukowski, ministre de France près le gouvernement belge.

(3) Le roi faisait allusion aux décrets dont on trouvera le texte à la fin de ce chapitre.

temps reconnue de réaliser l'unité de direction. Elle ne saurait être en des mains plus prudentes ; le mérite du généralissime est d'avoir su ménager ses effectifs au point qu'ils constituent à l'heure actuelle, et qu'ils constitueront surtout, après le travail de réfection générale qui se poursuit, une armée plus forte qu'au commencement des hostilités.

La victoire de la Marne, l'attitude défensive à laquelle l'armée allemande se voyait maintenant contrainte avaient fait également une forte impression sur les autres, qui étaient tous plus ou moins dominés au début du conflit par la croyance à la supériorité de la force allemande. C'est ainsi que d'Espagne où nous ne comptions pas que des amis, notre attaché militaire me signalait l'estime dans laquelle le roi me tenait (1).

Mais, à mesure que la guerre se prolongeait sans résultat apparent, l'opinion publique s'inquiétait. Cette guerre si intense dans son immobilité avait, d'ailleurs, je le reconnais, de quoi ébranler les nerfs les plus solides. Au Parlement et dans les commissions, l'inquiétude se manifestait sous les formes les plus variées. Les uns reprochaient au commandement français de n'avoir pas encore trouvé une solution décisive pour chasser l'ennemi de notre sol. D'autres lui faisaient un grief de se livrer à des attaques partielles qui ne nous permettaient pas d'utiliser la supériorité de nos effectifs. On s'inquiétait aussi des libertés que le ministre de la Guerre m'avait laissé prendre ; on critiquait ma correspondance directe avec les commandants en chef alliés ; on me reprochait de nommer moi-même aux grands emplois des armées en campagne et de retirer leur commandement aux généraux qui me paraissaient

(1) Extrait d'une lettre du colonel Tillion, attaché militaire auprès de l'ambassade de France à Madrid, en date du 22 février 1916 :

« Mon général, comme vous le constaterez en lisant mon rapport du 17 février relatif à mon audience du roi d'Espagne, Sa Majesté m'a chargé de vous transmettre l'expression de son admiration. C'est la troisième fois que le souverain me parle de vous en termes particulièrement chauds et élogieux.. »

(Dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. II, cahier 3, pièce 67.)

inférieurs à leur tâche. C'était là, disait-on les attributions du gouvernement sur lesquelles j'avais empiété, et on réclamait que le ministre reprît son autorité et ses droits.

Il ne rentre pas dans ma pensée de répondre en détail à ces critiques d'ordres divers. Ces souvenirs ne sont pas un plaidoyer. Il ne paraîtra pas inutile, cependant, de savoir qu'elles étaient parvenues jusqu'à moi, et que je m'étais posé à moi-même toutes ces questions bien avant qu'elles ne vinssent à l'esprit de mes censeurs.

Il est vrai qu'à la fin de 1915, nous n'avions pas encore résolu le problème qui s'était posé à nous quand était née la guerre de stabilisation. La solution, je l'ai dit, nécessitait au préalable la mise en service d'un matériel nombreux, puissant et varié. J'ai dit aussi les causes et les origines de cette crise de matériel dont nous souffrîmes, et je n'y reviendrai pas. Théoriquement, il eût fallu attendre que ce matériel immense fût au point avant d'entamer des opérations importantes. Cette thèse était défendue par certains en France, et par un grand nombre de personnes en Angleterre, et non des moindres. A vrai dire, elle était plus compréhensible dans la bouche d'un Anglais que dans celle d'un Français ; la guerre se passait sur notre sol, non sur le leur ; les ruines étaient nôtres et cela suffisait pour motiver la patience des uns et l'impatience des autres. Un autre point de vue qui échappait généralement, même à ceux qui devaient être bien informés, c'était celui que développait périodiquement notre ambassadeur en Russie dans ses rapports dont j'ai cité quelques extraits. Ainsi, tandis que certains (en Angleterre notamment) me faisaient un grief d'entreprendre trop tôt des opérations de grande envergure, d'autres (les Russes, en particulier) trouvaient que nous n'en faisions pas assez. Et, en conscience, pouvions-nous ne pas tenir compte des demandes de nos malheureux alliés? Par surcroît, on a vu dans les pages qui précèdent (et les mémoires allemands en ont plus tard fait l'aveu), que nos offensives de 1915 ne furent pas inutiles, et qu'à deux reprises, au mois de mai

en Argonne et au début de l'automne en Champagne, nous manquâmes de peu de réaliser de grands résultats. Le secret mieux observé de nos préparations, un beau temps persistant, l'occasion fugitive mieux exploitée par le commandement local, eussent peut-être suffi à décrocher l'ennemi de ses tranchées et à le rejeter, Dieu sait où? Et peut-être eussions-nous obtenu plus facilement ces avantages, si nos alliés n'eussent été en si grand état d'infériorité par rapport aux Allemands. Il ne faut, en effet, pas perdre de vue qu'en cette année 1915, l'Angleterre n'en était qu'au premier stade de son organisation militaire qui ne donna son plein effet que lorsqu'elle eut adopté la conscription, la Russie roulait de défaite en défaite et l'Italie entrait à peine dans la guerre.

En ce qui concerne ma correspondance avec les commandants en chef alliés, dont on me faisait *aussi un grief*, j'estimais qu'il était de l'intérêt de notre cause et de mon devoir le plus strict, non seulement de la maintenir, mais encore de la développer. Si je n'avais pas eu cette latitude, comment les alliés déjà si lents à s'entendre seraient-ils arrivés à mettre sur pied l'expédition de Salonique dont j'ai marqué les difficiles débuts? Comment aurais-je pu obtenir les résultats que j'acquis à la conférence de Chantilly, en décembre 1915, où, pour la première fois, fut dressé un plan d'ensemble pour les actions jusque là isolées de notre coalition? Et j'ai conservé un trop vivace souvenir des interminables discussions auxquelles prirent part les hommes de gouvernement et les militaires, lors du début de l'affaire des Balkans, pour garder la moindre illusion (si j'en avais jamais eu) sur l'efficacité de ces conseils de guerre, où vingt-cinq ou trente personnes se rangeaient autour d'une table.

Pour ce qui regarde les commandements à donner ou à retirer, j'en ai déjà parlé à plusieurs reprises. J'y reviendrai ici seulement pour affirmer que, responsable vis-à-vis du gouvernement, je considérais comme un *devoir impérieux* pour moi de pouvoir choisir à mon gré mes collaborateurs. Les désignations que j'ai faites comme les sanctions que

j'ai prises n'ont été dictées que par *l'intérêt du pays*. J'ai arrêté la *carrière d'amis qui m'étaient chers;* j'ai élevé des chefs pour lesquels je n'avais aucune sympathie particulière. J'ai montré que, lorsqu'en juillet 1915 je dus relever le général Sarrail de son commandement, je ne m'y décidai qu'après m'être entouré des avis impartiaux du général Dubail. Et précisément, le cas du général Sarrail à qui fut confié en Orient, au lendemain de sa disgrâce sur le front français, un des commandements les plus délicats qu'on pût concevoir, montre à quel point, à l'arrière, les considérations personnelles et politiques primaient les titres militaires dans la distribution des commandements.

J'en viens maintenant à la question du contrôle parlementaire.

Personne n'a jamais douté de ma loyauté vis-à-vis du gouvernement, ni de mon profond attachement à la République. Le général Sarrail, lui-même, dont j'ai cité plus haut les inquiétudes, ne m'a jamais accusé de césarisme, mais seulement d'en préparer au général Foch les voies. Mais c'est précisément au nom de mon respect pour les institutions de mon pays et des responsabilités dont j'avais assumé la charge avant et pendant la guerre, que je me suis toujours opposé à une confusion des pouvoirs qui ne pouvait que nuire à mon autorité dont j'étais légitimement jaloux, à la discipline, et par conséquent à la bonne marche de nos affaires. Et d'ailleurs, j'ai bien souvent entendu des hommes politiques se lamenter, lorsqu'ils étaient au pouvoir, sur les empiétements croissants du Législatif sur l'Exécutif. Ils s'en plaignaient devant moi, toutes portes closes, mais ne se sentaient pas de taille à remettre les choses en place.

La situation des parlementaires en temps de guerre n'avait pas été réglée, et je le regrette. Qu'un député ait hésité entre ses devoirs de représentant du peuple et ses obligations militaires, c'était là une affaire de conscience, et je respectais ses scrupules. Les uns préféraient rester aux armées dans le poste où la mobilisation les avait

trouvés ; d'autres s'estimaient plus utiles au Palais-Bourbon ; d'autres faisaient la navette entre le Parlement et l'armée, ce qui ne manquait pas de créer des situations fausses à des hommes qui se trouvaient procéder ainsi de deux hiérarchies, et qui vivaient momentanément au milieu des combattants sans dépouiller la mentalité d'hommes politiques. En l'absence d'un texte législatif, je ne pouvais obliger les membres du Parlement à choisir leur place à la Chambre ou aux armées, et à s'y tenir. Je ne pouvais pas davantage empêcher un député ou un sénateur de circuler à titre privé dans la zone des armées, d'y recueillir des doléances de militaires *aigris ou ambitieux*, *habiles ou mal informés*. Tout au plus pouvais-je exiger que ces parlementaires se soumissent dans la zone des armées aux règles de contrôle imposées à tous les citoyens, et j'y tins la main. Il n'en restait pas moins que les propos ainsi recueillis et rapportés à l'intérieur avec *plus ou moins d'exactitude*, se traduisaient souvent en articles de presse qu'une censure généralement maladroite laissait passer, ce qui m'obligeait à de fréquentes protestations auprès du ministère de la Guerre, sans compter les regrettables *indiscrétions* qui se produisaient constamment et dont souffrait le secret de nos opérations.

Au bout d'un certain temps, la majorité des parlementaires mobilisés regagna la Chambre. A partir de ce moment un certain état d'esprit s'y fit jour, tendant à établir sur les opérations le « contrôle parlementaire ».

Je laisse aux juristes de l'avenir le soin de discuter le bien fondé de cette prétention. Tout ce que je peux dire c'est qu'il me parut toujours *inadmissible* et que je m'y *opposai de toutes mes forces.*

Je ne saurais mieux faire que de reproduire ici une lettre personnelle que j'adressai, le 26 juin 1915, au ministre de la Guerre, et qui résume exactement mon point de vue. Je n'ai rien à y ajouter, ni à y retrancher aujourd'hui. Et je suis convaincu que, si le gouvernement s'était rangé ouvertement à mon opinion qu'il partageait *en son for intérieur*, il se serait évité à lui-même bien des déboires

et il aurait évité bien des difficultés *au commandement dont la tâche était déjà si lourde.*

Le général commandant en chef les armées du Nord-Est,
à Monsieur le ministre de la Guerre.
Personnelle.

Dans le discours qu'il a prononcé hier à la tribune de la Chambre, M. le président du Conseil a reconnu que « les nécessités de l'action militaire » imposaient à l'exercice du contrôle parlementaire et à la circulation des membres du Parlement dans la zone des armées, « des restrictions inévitables ».

En vue d'éviter tout malentendu dans l'application, j'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après quelles doivent être, à mon avis, ces restrictions.

Il est évident que les membres du Parlement peuvent circuler à titre privé dans la zone des armées en se soumettant aux règles imposées à tous les citoyens.

Par contre, il ne peut y avoir aux armées de contrôle parlementaire, car, dans la pratique, l'exercice de ce contrôle risquerait d'atteindre gravement la discipline morale de l'armée, la confiance dans le commandement, dont dépendent la victoire et le salut du pays.

Je vous ai déjà rendu compte de l'attitude de certains hommes politiques et des propos tenus par eux sur le front, qui démontrent surabondamment la réalité du danger que j'indique.

En guerre, les autorités et les responsabilités ne peuvent pas être partagées. Chaque chef militaire contrôle les actes de ses inférieurs, et est lui-même responsable de ses actes devant ses chefs hiérarchiques. Le général en chef est responsable devant le gouvernement qui peut le relever s'il n'approuve pas ses actes.

Il ne peut y avoir d'autre contrôle pendant l'action.

J. JOFFRE.

M. Millerand partageait, je le sais, cette opinion et il mettait d'accord ses idées et ses actes avec une loyale fermeté, mais la lutte continuelle qu'il avait à soutenir contre les intrigues qui le visaient personnellement, ou

contre celles qui cherchaient à porter atteinte à ma liberté d'action, finit par ébranler sa solide situation. Il avait refusé d'accepter un sous-secrétaire d'État à la guerre. En juin 1915, il dut céder le sous-secrétariat de l'artillerie à M. Albert Thomas, en juillet, celui de l'intendance à M. J. Thierry, et celui de la santé à M. Justin Godart, en septembre celui de l'aéronautique à M. René Besnard. A la fin d'octobre, le ministère, malgré le renfort de cette escouade de sous-secrétaires d'État, tombait.

M. Briand fut chargé de constituer le nouveau ministère. La combinaison fut laborieuse à établir. En ce qui concerne les portefeuilles de la Guerre et de la Marine, il parut avantageux de faire appel à des militaires. J'avais été interrogé au Conseil des ministres, qui se tint le 23 octobre à l'Élysée, sur le changement éventuel du titulaire de la Guerre. J'avais tout d'abord déclaré que mes préférences allaient au maintien de M. Millerand. Quand, pour des raisons politiques que je n'ai pas à connaître, on m'eut déclaré que le départ de M. Millerand s'imposait, je *refusai pour moi-même le poste* et je dis à M. Briand : « Si vous tenez à prendre un militaire comme ministre de la Guerre, prenez Dubail (1). Il est intelligent, il a du bon sens et de la pondération. A mon avis c'est lui qui me paraît le plus indiqué pour ce poste. » Quelqu'un alors prononça le nom de Gallieni. « Pour ma part, dis-je, je n'y fais pas d'objections. » Ce jour-là, la question du choix du ministre de la Guerre me parut n'être pas encore sortie du domaine des hypothèses où se tiennent volontiers les combinaisons ministérielles en formation.

Le 25 octobre, au cours d'un voyage que je fis dans la Somme, où je retrouvai M. Poincaré qui devait se rencontrer avec le roi d'Angleterre, je profitai de l'occasion pour préciser au président de la République ma pensée en ce qui concernait la direction de la Guerre. Autant il me paraissait naturel que le gouvernement restât maître de *ses attributions* pour tout ce qui touchait à la conduite géné-

(1) Le général Dubail commandait le groupe d'armées de l'Est.

rale de la guerre, autant j'estimais que le commandant en chef devait garder sa *liberté d'action pour mener les opérations*. Le président convint de bonne grâce que ma thèse était juste. Il me dit que le choix du futur ministre de la Guerre n'était pas encore arrêté, que le général Gallieni paraissait avoir de grandes chances d'être désigné, mais que, quelle que fût la personnalité qui recevrait le portefeuille de la Guerre, je garderais une liberté égale à ma responsabilité, tant pour la conduite des opérations, que pour le choix du personnel.

Pour bien préciser ma pensée, je fis établir, le 28 octobre par mon état-major, une Note destinée au président de la République. Le jour même, j'allai voir M. Briand, qui me confirma que si le général Gallieni était nommé ministre de la Guerre, il ne serait porté aucune atteinte à ma liberté d'action, bien au contraire.

La question était capitale, car la solution qu'elle recevrait devait avoir une influence décisive sur le déroulement des opérations.

Théoriquement, le problème était simple.

Au gouvernement qui seul dispose de toutes les ressources et qui a une action d'ensemble sur toutes les formes d'activité du pays : militaire, diplomatique, économique, revient la direction générale de la guerre. Au commandement en chef incombe la charge de répartir les ressources mises à sa disposition en fonction des buts qui lui sont indiqués, sur les différents théâtres d'opération, et de choisir les moyens appropriés.

Mais dans la pratique, le problème est infiniment complexe. Il est souvent difficile de *marquer la frontière* entre le domaine de la politique pure et celui de la stratégie. Ce problème, déjà ardu par lui-même, l'est encore bien davantage, quand il se pose au sein d'une coalition dans laquelle les intérêts politiques et militaires s'enchevêtrent et parfois se contredisent. L'affaire des Dardanelles et surtout celle des Balkans, en étaient des exemples frappants. En fait, la conduite d'une guerre est d'une telle nature que s'il est indispensable de déterminer exactement les

attributions et les responsabilités de chacun, il est plus indispensable encore que le commandant en chef sur qui repose, en définitive, le poids des événements, se sente revêtu de la confiance du gouvernement et du pays. En d'autres termes, là plus encore que partout ailleurs, les institutions ne valent que par l'esprit dans lequel on les fait mouvoir.

Or, à ce moment de la guerre, un courant se dessinait qui paraissait vouloir déplacer les attributions et décerner au futur ministre de la Guerre la direction suprême des opérations. Laissant de côté la personnalité du général Galliem, qui eût été parfaitement de taille à assumer une pareille tâche, j'estimais la solution dangereuse : pour le montrer, il me suffisait de me demander si elle serait applicable le jour où, le ministère tombant (et par définition les ministères sont instables), le général Gallieni céderait la place à un ministre civil, qui ne saurait prétendre à diriger les opérations. Et, au cas où le général Gallieni viendrait à être remplacé par un militaire, on risquait de voir les opérations changer de direction à chaque renversement de ministère. Il n'était pas besoin de beaucoup d'imagination pour concevoir les *complications inextricables* que de pareils changements entraîneraient dans la conduite de nos affaires militaires.

M. Briand était un habile homme et un clairvoyant politique. S'il n'aimait pas heurter de front les obstacles, il discernait très clairement ceux qui se dressaient sur sa route. Dans sa déclaration ministérielle du 3 novembre 1915, il trouva pour définir la politique du nouveau gouvernement une formule heureuse : « L'unité de front ! » Cette unité de front ne pouvait se réaliser que par l'unité d'action de tous les alliés. Celle-ci, en l'absence d'un commandement unique qui était encore à naître, n'était possible qu'à la condition qu'un plan d'ensemble pût être mis sur pied. Le président du Conseil savait que mes efforts tendaient à ce but, et que j'étais sur le point d'y atteindre par la conférence qui allait s'ouvrir le mois suivant à mon quartier général.

Mais avant de réaliser l'unité d'action entre les alliés,

encore fallait-il la mettre en pratique chez nous-mêmes. M. Briand s'y employa avec une habileté à laquelle il faut rendre hommage.

Tout d'abord, il s'agissait de délimiter les attributions du ministre de la Guerre, et celles du commandant en chef. J'en traçai moi-même au président les grandes lignes :

J'assumerais le commandement en chef de toutes les armées françaises, quel que soit le théâtre sur lequel elles opéreraient. Pour me soulager de ma tâche ainsi étendue, je prendrais auprès de moi un officier général qui traiterait les affaires courantes, me remplacerait pendant mes absences et que je pourrais déléguer sur les fronts où mon action de direction aurait à se faire particulièrement sentir.

Le ministre de la Guerre resterait chargé de toutes les ressources de l'intérieur (recrutement, instruction, fabrication) et de l'envoi de ces ressources sur les différents théâtres, d'après les données d'emploi que je lui fournirais.

Le président de la République et le président du Conseil étaient acquis à cette idée.

Il n'y avait plus qu'à la faire partager par Gallieni à qui on avait décidé, entre temps, de confier le portefeuille de la Guerre.

Tout d'abord, lorsque le ministère fut constitué, le 30 octobre, M. Briand me fit demander de venir le voir. J'étais rentré le 31 de Londres. Je vins, dans la soirée de ce jour-là, aux Affaires étrangères, où je retrouvai Gallieni. Le président du Conseil nous dit qu'avant toutes choses, il fallait que nous fussions bien d'accord, Gallieni et moi, et pour sceller cette union, il nous demanda de nous embrasser devant lui, ce que nous fîmes de bon cœur (1).

(1) Le 29 octobre, le général Gallieni qui venait d'accepter le portefeuille de la Guerre, m'avait écrit :

« Mon cher Joffre,

« Les circonstances actuelles ne me permettent pas de me soustraire à un nouveau devoir.

« Vous savez que vous pouvez compter sur moi, comme jadis à

Il s'agissait maintenant de régler les attributions du ministre de la Guerre et les miennes.

J'ai dit que l'imbroglio dans lequel l'Entente se débattait à ce moment à l'occasion de l'affaire des Balkans, montrait l'urgence d'arriver chez nous à une solution. J'ai dit aussi que M. Briand, d'accord avec M. Poincaré, était décidé à étendre mon autorité sur tous les théâtres où des Français se battaient. Mais, à la Chambre, le président du Conseil rencontrait des résistances. Les amis du général Gallieni soutenaient que c'était à lui d'assumer la direction générale des opérations, en sorte que la barque gouvernementale *louvoyait prudemment*, au lieu d'entrer toutes voiles dehors, dans le port.

Un incident fortuit se produisit à ce moment qui me montra que, si on ne réglait pas à bref délai cette question, nous risquions de voir la confusion s'aggraver.

Le général Alexeieff, chef d'état-major du tsar, m'avait envoyé un projet de plan d'opérations qui m'était parvenu par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères (1).

Le 24 novembre, je reçus une convocation pour assister à une séance du Conseil supérieur de la Défense nationale qui devait avoir lieu le lendemain. Au programme de cette séance, on avait porté la discussion de ce projet d'opérations.

Au jour dit, je me rendis à Paris. Dès que la séance fut ouverte, je fis remarquer que cette question, d'ordre

Madagascar quand nous avons construit ensemble le camp retranché de Diégo-Suarez.

« Mon concours le plus énergique vous est acquis, à vous ainsi qu'à vos héroïques soldats.

« Sentiments affectueux.

« GALLIENI. »

(Dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. II, cahier 3, pièce 32.)

(1) Ce plan m'était arrivé à Paris sous la forme d'un télégramme du général de Laguiche, notre attaché militaire en Russie. Dans ce télégramme, le général demandait, au nom du général Alexeief, mon avis sur un plan d'opérations des armées alliées dans les Balkans.

purement militaire, *me regardait seul.* Et je déclarai que *j'étais prêt à demander à être relevé de mon commandement,* si je n'avais pas la liberté d'assumer *seul* mes responsabilités. M. Briand reconnut le bien-fondé de ma demande. La circonstance était favorable : je profitai de cet incident, pour insister avec force pour qu'on prît enfin une décision au sujet de la question du commandement qui restait dans un *vague dangereux.*

Le 28 novembre, MM. Sembat et Berthelot vinrent déjeuner à mon quartier général. Ce dernier, qui me témoignait une très fidèle amitié et me tenait au courant de la politique, me donna les échos de la séance du Conseil supérieur de la Défense nationale dont je viens de parler. Il me dit que j'avais été bien inspiré en exprimant carrément mon opinion à M. Briand ; la question de l'unité de commandement en avait fait un pas décisif, et il m'assura qu'il ne se passerait pas trois jours sans que la solution ne devînt officielle.

De fait, le 2 décembre, paraissaient les deux décrets suivants qui plaçaient sous mon autorité toutes les armées françaises, en me conférant le titre de « Commandant en chef des armées françaises ».

Voici le texte de ces décrets que précédait un rapport du ministre de la Guerre au président de la République.

Paris, le 2 décembre 1915.

Monsieur le Président,

L'article 1er du Décret du 28 octobre 1913, dispose que le gouvernement, qui assume la charge des intérêts vitaux du pays, a seul qualité pour fixer le but politique de la guerre. Si la lutte s'étend à plusieurs frontières, il désigne l'adversaire principal contre lequel doit être dirigée la plus grande partie des forces nationales. Il répartit en conséquence les moyens d'action et les ressources de toute nature et les met à l'entière disposition des généraux chargés du commandement en chef sur les théâtres divers d'opérations.

Or, l'expérience des faits actuels, qui se déroulent sur plusieurs théâtres d'opérations, prouve que l'unité de direction indispensable à la conduite de la guerre ne peut être assurée

que par la présence, à la tête de toutes nos armées, d'un seul chef responsable des opérations militaires proprement dites.

C'est dans cette vue que je soumets à votre haute approbation les projets de décrets ci-joints.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le ministre de la Guerre,
GALLIENI.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 16 mars 1882 sur l'administration des armées,

Vu le décret du 20 janvier 1892 portant l'organisation du haut commandement et de l'état-major de l'armée,

Vu le décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités,

Vu le décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service en campagne,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le commandement des armées nationales, exception faite des forces en action sur les théâtres d'opérations relevant du ministère des Colonies, du général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord et du général, résident général commissaire du gouvernement de la République au Maroc, est confié à un général de division qui porte le titre de « Commandant en chef des armées françaises ».

ARTICLE 2. — Des décrets et instructions ultérieures régleront les conditions d'application du présent décret.

Fait à Paris, le 2 décembre 1915.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République,

Le ministre de la Guerre,
GALLIENI.

Le Président de la République française,

Vu le décret du 2 décembre 1915, instituant un commandant en chef des armées françaises,

Décrète :

ARTICLE UNIQUE. — Le général Joffre, commandant en chef

des armées françaises du Nord-Est, est nommé Commandant en chef des armées françaises.

Fait à Paris, le 2 décembre 1915.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République.

Le ministre de la Guerre,

GALLIENI.

Le jour où ces deux décrets furent signés, le 2 décembre 1915, le général Duparge, secrétaire général de la présidence de la République, me fit téléphoner vers 12 h. 30 que M. Poincaré me recevrait vers 14 h. 30.

Au moment où j'allais monter en auto pour me rendre à l'Élysée, arriva à mon quartier général, le général de Castelnau, commandant le groupe d'armées du Centre, que j'avais moi-même convoqué dans la matinée pour lui communiquer mon intention de le prendre auprès de moi comme adjoint, en raison de l'extension que je prévoyais prochaine, de mes fonctions. Je fis monter le général de Castelnau dans ma voiture et, tout en roulant vers Paris, je le mis au courant des changements qui allaient se produire dans le haut commandement. Castelnau me répondit qu'il était tout entier à ma disposition, qu'il accepterait tous les postes où je le placerais pourvu qu'il tînt ses pouvoirs de moi.

Au moment où mon auto fut sur le point d'entrer à Paris, Castelnau me quitta, remonta dans sa voiture qui l'avait suivi, et rentra directement à son quartier général.

Dès mon arrivée à l'Élysée, je fus reçu par le Président qui me fit connaître que le Conseil des ministres avait délibéré et s'était mis d'accord sur la réorganisation du commandement et que les décrets dont on vient de lire le texte plus haut seraient signés le soir même par lui.

De l'Élysée je me rendis aux Affaires étrangères où M. Briand me confirma la nouvelle que le président de la République venait de m'annoncer.

M. Philippe Berthelot me raconta comment M. Briand avait fait accepter par le général Gallieni la nouvelle

organisation du commandement. En présence du président de la République, il lui avait tenu le bref discours suivant : « Il est indispensable, en raison des théâtres d'opérations extérieures qui se sont ouverts depuis quelque temps, qu'il y ait un commandant en chef de toutes les armées françaises. A ce principe, nul ne peut faire d'objection. Ce commandant en chef, ce ne peut être que vous ou Joffre. Votre situation de ministre vous forcerait, si vous assumiez en même temps la direction des opérations, à répondre à chaque instant soit à la Chambre, soit dans les Commissions, à toutes les questions concernant les opérations passées, en cours ou à venir. Nous sommes d'accord qu'une pareille situation ne pourrait être envisagée un seul instant. Vous ne pouvez donc diriger les opérations. Donc ce sera Joffre. »

Et Gallieni avait acquiescé séance tenante. Et on a vu que ce fut lui qui signa le rapport au président de la République précédant les décrets.

Ainsi, grâce à l'habileté de M. Briand, mon autorité, que certaines intrigues auraient voulu diminuer, sortait grandie de cette crise politique.

QUATRIÈME PARTIE

L'OFFENSIVE D'ENSEMBLE DE L'ENTENTE

(1916)

Si l'année 1915, vue de notre camp, représente dans la guerre mondiale une période de préparation matérielle, une phase remplie par des efforts séparés, par des expériences souvent coûteuses, et par des tentatives quelquefois malheureuses, si cette année demeure, en fin de compte, dominée par la défaite russe et par la catastrophe serbe, 1916 marque un premier et grandiose effort d'ensemble. Pour la première fois depuis le début de la guerre, les Alliés parviennent à mettre sur pied un *plan général d'action* qui prouve que les dangers de l'absence d'un commandement unique leur sont apparus, et — ce qui est mieux encore que d'avoir fait un plan, — ils le mettent à exécution. Bien des lacunes apparaissent encore ; des lenteurs, des hésitations, de violents tiraillements se font sentir dont la triste et décevante issue de l'entrée en guerre des Roumains fut l'implacable rançon. Il n'en reste pas moins qu'au cours de l'été de cette année 1916, malgré la formidable diversion des Allemands à Verdun, malgré la ruée autrichienne dans le Trentin et l'offensive préventive des Bulgares en Macédoine, tous les Alliés, en plein accord, étaient engagés dans une attaque générale dont

le dessein avait été arrêté au mois de décembre 1915, au cours de la conférence de Chantilly.

C'est le récit de cet effort d'ensemble, auquel je crois n'avoir pas été étranger, que je voudrais mettre en lumière dans cette dernière partie de mes souvenirs. Je ne suis pas éloigné de penser que l'action de coordination des forces alliées que je fus amené à exercer grâce à la bonne volonté des commandants en chef de la coalition, est généralement ignorée. Sans chercher à démontrer que nous réalisâmes le maximum de résultats, je tiens à dire qu'en l'absence d'une autorité qu'aucune lettre de service ne me conférait sur les armées alliées, j'ai conscience d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour y suppléer. Qu'il m'ait fallu beaucoup de diplomatie, de patience et de ténacité, ce n'est pas à moi de le dire.

Le récit qui va suivre montrera au lecteur la longue chaîne d'obstacles toujours renaissants qui se dressa tout au long de cette année sur la voie que je m'étais tracée. Et cela éclairera peut-être la religion des impatients qui, en regard des résultats à leurs yeux insuffisants, omettaient de placer les difficultés auxquelles je ne cessais de me heurter.

D'ailleurs, pour mesurer les fruits de cette année 1916 si fertile en grands événements, et qui nous fit toucher de près la victoire — c'est mon *sentiment le plus profond*, — il suffit de les comparer à ceux de l'année suivante. Pour des raisons que je n'ai pas à connaître, puisqu'à ce moment mon rôle était terminé, notre coalition, en cette année 1917, dispersa de nouveau ses efforts, et manqua de payer au printemps 1918, par une catastrophe définitive, le retour aux errements de 1915 que je *m'étais efforcé de modifier*.

CHAPITRE PREMIER

La conférence de Chantilly (6-7-8 décembre 1915). — Le bilan de l'année 1915. — Le plan d'action de la coalition pour 1916. — Le général sir Douglas Haig remplace le maréchal French. — L'Entente avec les Russes. — L'armée italienne. — L'action de la coalition en Orient. — Le sauvetage de l'armée serbe. — La Roumanie. — La guerre économique.

A l'automne 1915, alors que s'éteignait sur tous les fronts le bruit des grandes batailles, il semblait opportun d'établir le bilan de la situation des Alliés et celle des puissances centrales.

En France tout d'abord, après les dures campagnes d'été et d'automne, les armées franco-britanniques avaient un impérieux besoin de repos pour se refaire et reconstituer leurs stocks de munitions.

Nos alliés russes, après une longue et coûteuse retraite, étaient hors d'état de reprendre des opérations offensives avant une complète réorganisation (1).

Les Italiens se disposaient à hiverner, l'armée serbe entreprenait une pénible retraite vers l'Adriatique après avoir abandonné son artillerie et ses équipages, pendant que l'armée d'Orient, ne pouvant plus la secourir, rétrogradait en bon ordre sur Salonique ; la situation du corps expéditionnaire des Dardanelles était arrivée, comme je l'ai dit, à un point tel, que *notre seule ressource* était de retirer nos forces de ce guêpier ; le corps britannique de Mésopotamie avait été battu à Ctésiphon et rejeté sur Kut-El-Amara, tandis qu'en Égypte, d'autres forces

(1) Voir p. 174 et suiv.

britanniques s'établissaient derrière le canal de Suez pour en assurer la défense contre une entreprise turque annoncée à grand fracas.

Ainsi, l'année 1915 s'achevait pour les Alliés dans des conditions peu satisfaisantes : nos armées avaient été partout soit tenues en échec, soit battues et avaient besoin de se réorganiser avant de prononcer de nouveaux efforts.

L'ennemi au contraire avait réussi, semblait-il, toutes ses entreprises : sans doute nos offensives franco-britanniques l'avaient éprouvé et la solidité de ses lignes avait pu lui paraître compromise à certains instants ; mais, en définitive, les Allemands avaient résisté sur leur front ouest tandis qu'ils avaient remporté de larges succès en Russie, attiré à eux un nouvel allié et conduit en quelques semaines une campagne pleinement victorieuse en Serbie ; ils étaient en sécurité sur tous les fronts et pouvaient espérer récupérer bientôt pour d'autres desseins la masse austro-allemande engagée en Serbie.

Cependant, si leur situation stratégique était forte, il apparaissait à l'examen quelques causes d'affaiblissement (1) : tout d'abord les Allemands se voyaient contraints à faire appel à de très vieilles classes ou à des hommes réformés pour conserver leurs effectifs ; quant à leurs alliés turcs et autrichiens, ils semblaient épuisés et ne soutenaient leur effort que grâce à l'appui de l'Allemagne. Seule l'armée bulgare avait peu souffert et représentait un sérieux élément de force.

Si malgré les sacrifices que nous avions consentis et

(1) A la fin du mois de septembre, trois agents du gouvernement allemand avaient essayé de faire passer au gouvernement français des ouvertures de paix :

Un M. Bokitchevich, diplomate serbe renvoyé par M. Pachitch, venant de Berlin, avait demandé à voir M. Jules Cambon qui l'avait éconduit ;

Un journaliste autrichien, M. Lippcher, avait fait une tentative auprès de M. Caillaux ;

Enfin le comte Andrassy, homme d'État hongrois, s'était offert pour entamer des pourparlers.

notre supériorité numérique incontestable, nous n'avions pu obtenir que des résultats insignifiants, il semblait bien que la cause principale en devait être imputée à *l'indépendance* avec laquelle chaque allié avait conduit la guerre, *chacun* sur son front particulier et selon ses vues propres : par exemple, l'Angleterre absorbée par le développement qu'elle donnait à ses forces nouvelles n'avait pu réaliser que des opérations assez restreintes. Nos efforts décousus étaient voués à *l'impuissance.*

Au contraire, les puissances centrales, libres de manœuvrer avec l'ensemble de leurs ressources et de concentrer leurs disponibilités sur les points les plus favorables, avaient pu successivement faire leur effort prolongé et puissant contre la Russie, puis envahir la Serbie, enfin résister aux offensives françaises.

Ainsi, pendant cette première année de guerre, la coalition avait gravement souffert du défaut de coordination générale : elle avait constamment subi la volonté de l'adversaire sans pouvoir opposer à ses initiatives autre chose que des parades tardives.

La première mesure à prendre devait donc consister à établir un plan d'action commun susceptible d'imposer la volonté de l'Entente aux Empires centraux, et cela paraissait d'autant plus nécessaire, que, précisément au cours de cet automne, des divergences assez profondes de vue s'étaient manifestées tout particulièrement en ce qui concernait l'Orient.

C'est pourquoi j'envisageai, dès le début de novembre 1915, la réunion d'une deuxième conférence interalliée où serait déterminé en commun le plan à suivre par la coalition.

Pour procéder avec ordre, il fallait examiner tout d'abord la situation des diverses puissances alliées, leurs ressources afin d'en conclure l'effort que chacune pourrait fournir.

La France, de toutes les puissances de l'Entente, avait fourni l'effort militaire le plus considérable : elle avait formé 97 divisions d'infanterie actives et la valeur de 37 divisions territoriales ; elle s'était depuis le premier jour de la guerre dépensée sans compter ; elle touchait

à la limite de ses ressources de recrutement et devait envisager la baisse des effectifs de son armée pour le courant de 1916 ; elle avait besoin de repos jusqu'au moment où des actions offensives pourraient être reprises afin d'y participer dans la plénitude de sa force avec des moyens matériels augmentés.

L'Angleterre avait fait un effort militaire magnifique mais qui ne mettait pas encore en jeu le maximum de ses ressources ; dans l'état de sa législation militaire, elle avait quelque peine à entretenir les effectifs de ses 70 divisions ; elle se trouvait en retard pour la production de son matériel de guerre. Cependant, en raison de l'abondance de ses ressources et de la faiblesse relative de ses pertes, il paraissait indiqué de lui demander un effort intensifié.

La Russie souffrait surtout de sa pénurie en matériel ; plus d'un million de fusils lui manquaient, par exemple, pour pouvoir porter à effectif de guerre ses 128 divisions ; ses formations étaient dépourvues d'aviation et d'artillerie lourde ; le stock de munitions était très faible : il n'était donc pas possible d'assigner à l'armée russe un rôle actif puissant avant un délai de reconstitution dont la durée serait à déterminer.

L'armée italienne était entrée tardivement dans la lutte et avait peu souffert. Elle n'avait sur pied que 36 divisions pour l'alimentation desquelles il lui restait encore d'abondantes disponibilités ; son artillerie lourde était très insuffisante ; il paraissait toutefois possible de lui demander un effort proportionné à ses moyens, tout en tenant compte des difficultés spéciales de son théâtre d'opérations pendant la saison d'hiver.

Enfin l'armée serbe était entièrement à reconstituer et nous ne pouvions en escompter avant plusieurs mois aucun service ; pendant longtemps elle allait être à la charge de la coalition

D'autre part, lorsqu'on cherchait à discerner les buts poursuivis par l'Allemagne, ennemie principale, il semblait assez facile de les trouver : tout d'abord elle cherchait

à durer, à retarder son usure grâce à l'intervention de nouveaux alliés et à l'utilisation intensive de ceux qu'elle possédait déjà, puis elle visait manifestement à disperser les efforts de la coalition par des menaces sur des théâtres excentriques, enfin elle s'efforçait de réaliser son rêve impérialiste synthétisé par la formule « Drang nach Osten ».

Pour faire échec à ces projets, il me semblait que la coalition devait se proposer le double but : détruire des armées allemandes et autrichiennes et faire échouer les projets orientaux de l'ennemi.

Pour atteindre l'objectif principal qui était de détruire les armées des Empires centraux, il fallait sans doute reprendre l'offensive générale sur les fronts franco-anglais, italien et russe ; mais celle-ci ne pourrait donner son plein effet que si l'on arrivait à réaliser la concordance des offensives d'ensemble sur les divers fronts. Si cette simultanéité venait à être réalisée, et si l'effort était conduit par tous les Alliés avec l'inflexible volonté d'emporter le succès, il y avait lieu de prévoir que l'ennemi saisi partout à la fois se verrait dans l'impossibilité de jouer de la masse de ses réserves en utilisant ses lignes intérieures.

Mais pour faciliter le succès de cette offensive générale qui, en tout état de cause, ne paraissait pas pouvoir se réaliser avant plusieurs mois, il fallait en outre continuer de manière ininterrompue la lutte d'usure menée par les puissances les moins éprouvées ou disposant encore de ressources en hommes importantes, c'est-à-dire l'Angleterre, l'Italie et la Russie.

En outre, pour donner à l'offensive générale toute l'intensité favorable, il fallait prévoir une préparation matérielle développée au maximum, dans chaque armée alliée, pendant la période d'inactivité relative qui la précéderait : en particulier il faudrait fournir à la Russie tout le matériel de guerre qui lui manquait.

Quant au but secondaire qui était de faire échouer les tentatives de diversion de l'Allemagne et ses projets orientaux, il me semblait que la meilleure manière d'y atteindre était de maintenir la position de la coalition à Salonique tout

en assurant la défense de l'Égypte : en effet, en maintenant sa situation balkanique, la coalition resterait en mesure de profiter de toutes les occasions qui pourraient se présenter dans la politique incertaine de ce pays ; elle se réservait la possibilité d'acquérir de nouveaux concours et, en tout cas, d'empêcher les États encore neutres de céder à la pression germanique ; elle pourrait recueillir les Serbes et les réorganiser ; enfin elle diminuerait la portée morale des échecs subis aux Dardanelles et en Serbie méridionale. Quant à la défense immédiate de l'Égypte, il me semblait convenable de l'assurer, en tout état de cause, par l'évacuation progressive des Dardanelles où nous ne pouvions plus espérer d'avantage militaire, et le transport en Égypte des contingents britanniques retirés de la presqu'île de Gallipoli ; en outre sur les théâtres accessoires de Mésopotamie, du Caucase et aux colonies, une économie sévère des effectifs employés me semblait indispensable.

Enfin, la guerre économique devait être organisée et poursuivie avec intensité de façon à placer véritablement les Empires centraux dans la situation d'une place assiégée.

Tel était le plan que je comptais soumettre aux délibérations des représentants des armées alliées dès le début de décembre.

Mais le 22 novembre je recevais du général Alexeieff un vaste plan d'opérations que celui-ci avait d'ailleurs également communiqué aux autres commandants en chef. Il s'agissait d'une action générale à entreprendre dans les Balkans simultanément par les Français, les Anglais et les Italiens partant de la Serbie et de l'Albanie et par les Russes attaquant en Galicie-Bukovine ; le point de direction commun proposé était Budapest. Le général Alexeieff basait sa proposition sur la difficulté de rompre les lignes fortifiées établies sur les deux fronts, tandis que, du côté de la Hongrie, l'ennemi paraissait moins préparé à recevoir notre attaque.

J'étudiai le projet et j'arrivai vite à la conclusion que ce plan était absolument irréalisable en raison notamment

de l'impossibilité où nous étions de transporter, de ravitailler et faire manœuvrer dans les Balkans vingt corps d'armée franco-anglo-italiens, soit 800 000 hommes, effectif reconnu nécessaire pour réaliser une supériorité numérique suffisante pour une manœuvre d'aussi grande envergure.

Les hauts commandements britannique et italien arrivèrent aux mêmes conclusions, et le projet Alexeieff fut écarté d'un commun accord : il n'en fut pas même question au cours de la conférence de Chantilly (1).

C'est à mon quartier général, les 6, 7 et 8 décembre, pendant trois séances consécutives que se réunirent les représentants des armées alliées. Le maréchal French, le lieutenant général Murray, chef de l'état-major général britannique, le général Gilinsky, chef de la mission militaire russe au grand quartier général français, le général Porro, sous-chef d'état-major général de l'armée italienne, le général Wielmans, chef d'état-major général de l'armée belge, et le colonel Stéphanovitch, attaché militaire de Serbie, étaient présents. Dans ces trois séances, tous les problèmes soulevés furent complètement étudiés : les grandes lignes de mon projet furent adoptées à l'unanimité, seul le principe du maintien de nos forces à Salonique fut combattu par les représentants britanniques ; toutefois l'unanimité des conférents se retrouva pour affirmer la nécessité de s'établir défensivement à Salonique et d'entre-

(1) Après la conférence de Chantilly, le 23 décembre, je reçus par l'intermédiaire du général Pau, chef de notre mission militaire auprès du grand quartier général russe, une réponse à mes objections concernant le projet du général Alexeieff : je ne pus que répondre que l'opération n'entrait pas dans le cadre des décisions arrêtées par les conférents de Chantilly, qu'elle était inexécutable pour des raisons de transport, de terrain et de ravitaillement, qu'au surplus elle ne paraissait pas opportune, les forces ennemies pouvant être plus rapidement concentrées que les nôtres sur ce théâtre d'opérations excentriques. Le haut commandement russe n'insista pas davantage et se contenta de conduire pendant l'hiver dans la région de Cernowitz, Tarnopol, une offensive locale, qui fut très gênée par les mauvaises conditions climatériques.

prendre tout de suite les travaux nécessaires ; mais, dans l'esprit des Anglais, cette organisation ne devait pas avoir d'autre but que de couvrir le réembarquement du corps expéditionnaire.

En définitive, nos travaux aboutirent à l'établissement d'un document qui a constitué la charte de la coalition pendant l'hiver 1915-1916 et la campagne d'été 1916.

Il fut entendu que la décision devait être recherchée par des offensives concordantes sur les fronts russe, franco-anglais et italien.

Ces offensives seraient prononcées simultanément ou tout au moins à des dates suffisamment rapprochées pour que l'ennemi ne puisse transporter ses réserves d'un front à l'autre.

L'action générale aurait lieu le plus tôt possible.

Néanmoins des considérations de diverses natures (conditions climatériques, situation de l'ennemi, degré de réalisation des divers programmes de fabrications industrielles, etc...), empêchaient de fixer d'une manière définitive la date de l'offensive (1).

Les Russes ne pouvant être prêts avant le mois de juin, c'est vers cette époque que commenceraient probablement les actions préparées. Si, avant cette époque, l'ennemi attaquait une des puissances alliées, les autres armées lui apporteraient leur concours dans toute la mesure possible.

LE CHANGEMENT DE COMMANDEMENT DANS L'ARMÉE BRITANNIQUE

Au cours de cette conférence le maréchal French et le général Murray, chef d'état-major général impérial britannique, avaient fait toutes réserves en ce qui concernait le maintien de nos troupes à Salonique ; en outre,

(1) Ce fut en janvier 1916, comme on le verra plus loin, que la date de l'offensive générale fut fixée au début de juillet.

ils avaient insisté sur le fait que tout le plan d'action proposé devrait être soumis au gouvernement anglais.

Ainsi donc, le résultat de cette conférence, en ce qui concernait le front français, ne pouvait être considéré que comme un premier pas, et l'avenir n'était pas formellement engagé.

A l'issue de la conférence, le 8 décembre, au cours d'une conversation particulière, le maréchal French m'apprenait qu'il avait adressé au chef du gouvernement anglais sa démission de commandant de l'armée britannique en France.

Je n'avais pu que lui exprimer mes très sincères regrets de cette retraite qui allait me priver d'un loyal camarade de combat ; mais je ne pouvais me dissimuler que ce changement de commandement allait entraîner un retard dans l'entente à établir avec nos alliés du front français.

En outre, j'apprenais peu après que le général Wilson qui nous servait d'agent de liaison direct au maréchal French et à moi et dont les services et l'action personnelle avaient *tant* contribué à régler les difficultés quotidiennes, avait cru devoir remettre par lettre sa démission au maréchal French du poste qu'il occupait. Malgré son regret et par un scrupule qui l'honorait, il avait estimé de son devoir de le faire afin de laisser au futur commandant de l'armée anglaise toute latitude, soit pour supprimer son poste s'il le jugeait nécessaire, soit pour y affecter un autre officier s'il l'estimait utile.

Comme successeur du maréchal, deux noms étaient particulièrement mis en avant : celui du général sir Douglas Haig, commandant la 1re armée, et celui du général Robertson, chef d'état-major général.

En réalité ce n'est que vers le 15 décembre que la démission du maréchal French devint officielle ; peu de jours après j'apprenais que le général Haig était nommé au commandement de l'armée britannique en France, tandis que le général Robertson devenait chef d'état-major impérial.

Le 20 décembre, French vint me faire ses adieux : c'est avec émotion que je lui serrai les mains ; il avait été le compagnon des heures les plus sombres de la guerre, et je ne pouvais oublier avec quelle *loyauté* il avait toujours accompli ce qu'il avait promis : je lui remis la croix de guerre devant un bataillon de zouaves. Deux jours après, je recevais la première visite du général Haig : j'avais fait sa connaissance avant la guerre, et j'avais eu l'occasion, depuis août 1914, d'apprécier ses talents militaires. Il m'assura qu'il ferait tous ses efforts pour que nos relations fussent aussi amicales que possible. Cette première entrevue me produisit la meilleure impression, et pour ne pas perdre de temps, je l'invitai à assister le 29 décembre à une conférence à laquelle j'avais convié les commandants de groupe d'armées et à laquelle devaient assister le président de la République, le président du Conseil et le ministre de la Guerre et où devait être discutée l'attitude à tenir sur notre front.

En effet, en ce qui concernait le front français, j'avais déjà prévu certaines précautions permettant de laisser l'armée hiverner en situation défensive sans avoir à redouter la reprise d'une attaque : les mesures qui m'avaient paru le plus propres à ce résultat étaient l'allégement général du front de façon à grossir le nombre des réserves et des troupes à l'instruction ; j'avais en outre décidé de mettre en réserve l'état-major de la 2e armée et de charger son chef, le général Pétain, de diriger la préparation des réserves aux offensives à prévoir en exécution de la conférence de Chantilly. En répartissant nos réserves derrière les parties sensibles du front, il me semblait que nous serions à l'abri d'une attaque brusquée de l'ennemi.

C'est cette manière de voir que j'exposai le 29 à Chantilly devant le gouvernement qui s'était inquiété de bruits divers d'offensive ennemie, et devant le général Haig : à mon avis, en effet, l'armée britannique semblait avoir une trop grande densité de troupes sur le front et de trop faibles réserves ; outre que ces dispositions me paraissaient dangereuses dans l'hypothèse d'une attaque enne-

mie, elles incitaient nos alliés à refuser de relever une partie de notre 10e armée au sud-ouest d'Arras, comme il semblait logique de le leur demander eu égard à nos effectifs respectifs. Le général Haig, à cette conférence, promit d'étudier la question et d'améliorer dans toute la mesure qui lui serait possible son système défensif.

Je profitai du changement de commandement dans l'armée britannique pour réorganiser et renforcer la mission militaire qui, depuis le début des hostilités, assurait notre liaison avec nos alliés anglais. Je plaçai à sa tête, en décembre 1915, le colonel des Vallières. Je tiens à rendre ici hommage à l'intelligence, à la conscience et au tact avec lesquels il remplit sa délicate mission ; il a été l'un des plus utiles instruments de la collaboration franco-britannique sur le front français ; sa mort héroïque, survenue le 28 mai 1918, à la tête de la 151e division d'infanterie, a privé la France d'un de ses futurs grands chefs. Je plaçai sous son autorité directe les officiers français détachés au grand quartier des trois armées britanniques. Jusque-là, ces officiers relevaient des commandants des armées françaises voisines des armées britanniques. Cette modification eut pour effet de faciliter la tâche du colonel des Vallières.

Dans le même temps que nos armées s'organisaient défensivement, il y avait lieu de se mettre en mesure de reprendre les opérations offensives prévues. Les groupes d'armées reçurent donc l'ordre d'étudier ces projets d'opérations sur leur front, entre lesquels je choisirais. Je leur prescrivis de concevoir l'opération sous la forme d'une attaque de la première position ennemie sur un front étendu, en s'assurant de la possibilité de passer immédiatement à l'attaque de la deuxième (1). En même temps je demandai au général Haig de vouloir bien étudier, entre la Somme et Arras, l'action de l'armée britannique en

(1) Instruction particulière et secrète aux généraux d'armée du 15 décembre.

vue d'étendre le front d'attaque prévu pour le groupe d'armées du Nord entre la Somme et Lassigny (1), et de me faire connaître son avis sur ce qu'on pouvait attendre d'une opération de cette nature. Ce n'est que le 14 février 1916 que l'entente se réalisa définitivement entre le général Haig et moi sur le principe d'une attaque jointive avec notre attaque à cheval sur la Somme qui aurait lieu vers la fin de juin, ou dès le mois d'avril si la Russie était menacée par une offensive puissante.

En effet, les pourparlers furent assez longs, car l'état-major britannique avait étudié et donné ses préférences à un grand projet d'offensive en direction d'Ostende avec le concours de la marine, des forces belges et françaises, auquel il attachait une très grande importance. Mais, très loyalement, le général Haig s'efforça d'entrer dans mes vues, et l'entente, si elle fut lente, fut absolue. D'ailleurs il était très clair que l'armée britannique était loyalement disposée à faire tous les sacrifices, mais comme l'avouait un jour une haute personnalité militaire à l'un de nos officiers : « Elle avait à compter avec les politiciens anglais qui, après les Allemands, étaient ses pires ennemis (2). » Le gouvernement anglais voyait avec regret l'espèce de subordination des projets de Haig à ceux du commandement français : il redoutait d'être entraîné à des sacrifices en hommes difficiles à faire accepter à l'opinion et, de ce fait, son ingérence dans les opérations semblait certaine et limitative de l'effort que les armées britanniques fourniraient en 1916.

Depuis longtemps d'ailleurs le War Office avait laissé percer son sentiment sur la façon de comprendre le développement ultérieur de la guerre, diamétralement opposé à celle qui avait prévalu à la conférence de Chantilly : il cherchait à observer une attitude défensive en France et à porter son effort vers l'Orient et les colonies. D'ailleurs le chiffre des engagements volontaires diminuait,

(1) Lettre du 26 décembre au général Haig.
(2) Voir p. 231.

et certains membres du Cabinet anglais, plutôt que d'envisager le service obligatoire, envisageaient la réduction du programme Kitchener à cinquante divisions au lieu de soixante-dix (1).

Je savais toutes ces difficultés que rencontrait le commandant en chef britannique. Je m'appliquai, tout en signalant au gouvernement français les obstacles que rencontrait le général Haig, à essayer d'agir sur le gouvernement de Londres : si ses vues avaient prévalu, la répercussion sur les offensives prévues eût été fort grave. L'intervention de notre gouvernement, jointe à l'action des grands chefs anglais, fut efficace. En effet, aussitôt après que la menace contre l'Égypte se fut dissipée, le transport en France des divisions désormais inutiles sur le canal de Suez fut entamé, et les divisions maintenues en Angleterre progressivement amenées sur le continent ; au début de mars 1916, l'armée britannique en France comptait quarante-deux divisions d'infanterie au lieu de trente-quatre qu'elle comptait deux mois plus tôt ; en outre, en mai 1916, en dépit d'une tradition historique séculaire, le service militaire obligatoire était adopté en remplacement du système Derby qui reposait sur les engagements volontaires. Parmi les bons ouvriers de cette œuvre, je dois citer tout particulièrement le général Robertson qui avait été nommé chef d'état-major impérial en décembre 1915, avec lequel je me trouvais complètement d'accord ; nous avions ressenti le besoin de resserrer nos liens et nous avions une double liaison assurée à Londres et à mon grand quartier général par deux officiers de *haute valeur*, le lieutenant-colonel Clive à Chantilly et le commandant de Bertier de Sauvigny à Londres. J'aurai l'occasion de reparler de ce dernier au sujet des questions d'Orient, mais je tiens à souligner ici combien il a heureusement contribué à maintenir l'effort britannique orienté dans un sens juste.

Ainsi donc, au moment où la bataille de Verdun allait

(1) *Kitchener et la guerre*, chap. XLI, p. 283. Édition Payot.

commencer, le plan général de l'offensive combinée franco-anglaise était réalisé : le général Foch était prévenu que son projet d'attaque, avec quarante divisions et douze cents pièces lourdes sur un front de 50 kilomètres entre la Somme et Lassigny, était adopté ; les travaux de préparation devaient être conduits de façon que l'attaque puisse être exécutée dès le mois d'avril si la Russie était menacée gravement, sinon au 1er juillet.

Des trois armées françaises qui devaient prendre part à cette offensive, la 2e armée, celle du général Pétain, était en réserve derrière la 6e qui tenait précisément le front entre Somme et Oise ; la 10e armée devait être relevée progressivement par les Anglais dans la région d'Arras de manière à pouvoir être employée au sud de la Somme ; les corps d'armée destinés à l'attaque étaient déjà presque tous en réserve et avaient fait un séjour dans un camp d'instruction.

Les stocks de munitions, très réduits après les batailles de septembre, étaient en voie de reconstitution.

L'ENTENTE AVEC LES RUSSES

En même temps que je poursuivais l'entente avec les Anglais au sujet de la réalisation des décisions de la conférence de Chantilly, je m'efforçais d'obtenir le même résultat avec le haut commandement russe.

Je dois dire que, de ce côté également, les difficultés ne manquèrent pas. La pénurie de matériel de toute sorte dans laquelle se trouvait l'armée russe et en particulier le manque de fusils, la difficulté de leur en faire parvenir empêchaient nos alliés d'utiliser leurs immenses ressources en hommes : c'était là un sujet de grosses inquiétudes. La conférence avait conclu à la nécessité pour la coalition d'aider la Russie dans la plus large mesure. Malheureusement, dans ces efforts, les Alliés n'étaient guère aidés par les représentants russes en France, qui cherchaient à dissimuler la vérité. Un incident de la conférence mon-

trera jusqu'où allait cet esprit de dissimulation : dans la séance du 7 décembre, j'avais invité les représentants des armées alliées à fournir des renseignements sur la situation de leurs armées : le général Gilinski (1) prit le premier la parole et contesta très vivement le chiffre que nous savions être celui qui représentait les effectifs réels des armées russes : alors que, d'après nous, ces effectifs ne dépassaient pas un million et demi, le général prétendit qu'ils atteignaient le chiffre de 2 700 000 hommes. La différence était sensible. Pour confirmer nos chiffres, j'offris de lire un télégramme que je venais de recevoir de Petrograd, très affirmatif et très net au sujet des effectifs russes : le général s'opposa à la lecture du document ; je le lui remis, alors il le lut rapidement et, fort en colère, l'enfouit dans sa serviette ; le télégramme accusait 1 360 000 hommes seulement sur le front dont 160 000 sans fusils !

L'incident assez vif avait produit sensation : il était clair que la confiance ne régnait pas entre l'état-major russe et le nôtre (2).

D'ailleurs depuis quelque temps on constatait en Russie des symptômes de lassitude ou plutôt d'indifférence à l'égard de la guerre ; l'âme russe est prompte à se détourner de ses rêves ; cependant l'empereur nous restait *inébranlablement fidèle* (3).

Toutes ces circonstances me faisaient redouter que nos alliés ne missent pas toute l'activité désirable à appliquer les décisions de la conférence. Cette impression se confirmait d'ailleurs peu de temps après cette conférence : je reçus la demande de déclancher une offensive contre

(1) Le général Gilinski que j'avais connu à Petrograd comme chef d'état-major m'avait laissé l'impression de n'être ni très fort, ni très franc : il avait partie liée avec le général Soukomlinoff, ministre de la Guerre, dont on sait le triste rôle qu'il joua pendant le temps qu'il fut au pouvoir.

(2) *Le Flambeau*, 31 juillet 1924. Correspondance Gilinski avec le général Danilov, quartier-maître du grand-duc Nicolas.

(3) Télégramme de M. Paléologue, ambassadeur de France à Petrograd, du 27 décembre 1915.

les Allemands en vue de soulager le front russe. Je vis à ce sujet le général Gilinski dans la deuxième quinzaine de décembre et lui exposai l'impossibilité où j'étais, après les efforts fournis en 1915 par l'armée française, de donner satisfaction à cette demande : je lui représentai que le principal fardeau de la guerre pesait sur la France en face de laquelle était massé le gros des forces allemandes : j'ajoutai que, par comparaison avec notre front, le front oriental était pour ainsi dire dégarni par les Allemands.

Vers la même époque, les renseignements les plus précis me parvenaient de Russie signalant « le désordre effroyable qui régnait dans les communications russes » ; d'ailleurs lord Kitchener avait attiré mon attention sur ce point : le trafic par les ports du Nord était interrompu vraisemblablement pour toute la durée de l'hiver ; les voies ferrées en construction dans la région de la mer Blanche étaient loin d'être achevées ; dans ces conditions, il semblait extrêmement dangereux de continuer à expédier du matériel de guerre vers les ports du nord de la Russie ; faute des organisations nécessaires, ce matériel ne pourrait être ni débarqué, ni entreposé, il risquait même d'être entièrement perdu au cours d'une navigation hasardeuse dans les mers polaires ou de trajets interminables en traîneaux. La question devenait donc angoissante : pour tenter d'y remédier, j'avais tout d'abord songé à envoyer en Russie une mission spéciale composée d'officiers et d'ingénieurs français pour organiser l'exploitation du réseau de chemin de fer russe sur les bases de notre propre organisation ; mais cette proposition se heurta à la susceptibilité russe qui la fit échouer ; je proposai alors au président du Conseil d'agir sur le Japon pour obtenir de lui des fournitures de matériel supplémentaires, puis d'ouvrir une voie de ravitaillement par le Canada et la Sibérie : on m'objecta l'encombrement du transsibérien et ces propositions encore ne furent pas suivies d'effet (1).

(1) Lettres au président du Conseil des 24 décembre 1915 et 3 janvier 1916.

Cependant, stimulés par la nécessité, nos alliés poussèrent la construction de leurs voies ferrées autour de la mer Blanche ; en outre, un service de traîneaux fut organisé qui permit de transporter, pendant la mauvaise saison, une partie du très important matériel fourni par les Alliés.

D'ailleurs le problème russe préoccupait également le gouvernement : il cherchait de quelle manière il serait possible d'utiliser les ressources en hommes de cet immense pays ; la question des effectifs sur le front français n'était pas sans nous préoccuper : il était clair que, si une attaque allemande se produisait sur notre front, nous serions incessamment obligés de faire appel, dans les unités de combat, à la classe 1916. C'est alors que naquit dans les sphères officielles l'ingénieuse idée de demander à la Russie, puisque faute de matériel elle ne pouvait utiliser qu'une partie de ses effectifs, de fournir au front français des contingents qu'on estimait pouvoir aller jusqu'à 40 000 hommes par mois, formés en unités dont l'armement et l'équipement seraient assurés par nos soins. C'est dans ces conditions que, dans la première quinzaine de décembre, le gouvernement désigna une mission, placée sous la direction de M. Doumer, à laquelle se joignit le général Pau, nommé depuis le 4 décembre chef de la mission militaire française auprès du grand quartier général russe.

La mission de M. Doumer ne réussit qu'incomplètement : en effet, le gouvernement russe mit opposition à l'envoi mensuel de 40 000 hommes, prétextant la pénurie en réserves instruites. Toutefois, à titre d'essai, il accepta l'envoi en France d'une brigade russe qui s'embarqua du 29 février au 17 mars à Dalny et qui devait être suivie ultérieurement de cinq autres brigades dont les départs devaient s'échelonner dans le courant de 1916, lorsque les ports du Nord seraient de nouveau praticables ; réduite à ces proportions, la question ne présentait plus un intérêt majeur comme solution à la question des effectifs du front français (1).

(1) Les 2e et 3e brigades russes furent ultérieurement dirigées sur Salonique ; les trois autres ne partirent jamais.

En ce qui concerne le général Pau, on avait pu espérer que le prestige qui entourait cette belle figure de soldat serait utile au resserrement des liens entre les deux états-majors ; il n'en fut malheureusement rien : à la Stavka, nos officiers étaient tenus à l'écart et il était très difficile de connaître les projets du commandement russe.

A vrai dire, la lassitude et l'indifférence commençaient à se faire jour dans beaucoup de milieux : de ce côté nous ne devions plus avoir que des désillusions.

L'ENTENTE AVEC L'ITALIE

A la conférence de Chantilly, le général Porro, sous-chef d'état-major général de l'armée italienne, avait laissé entendre que les forces italiennes, grâce à un nouvel appel qui avait eu lieu en novembre, seraient renforcées d'un nombre important de nouvelles unités : douze brigades d'infanterie, deux régiments de bersaglieri, vingt-six batteries alpines, soixante-quatorze batteries de campagne et de montagne, cent cinquante batteries de siège et soixante-quatorze compagnies du génie. Malheureusement, sans doute pour des raisons budgétaires, le gouvernement italien fut obligé de réduire de moitié environ son programme. Et lorsqu'en février 1916, le président du Conseil français se rendit en Italie accompagné du général Pellé, celui-ci fut sollicité par le général Cadorna pour que la France contribuât à l'armement des nouvelles formations et à la constitution des nouvelles batteries lourdes. Lorsque cette demande m'eut été communiquée, j'écrivis, le 22 février, au ministre que j'estimais, en ce qui me concernait, que nous pouvions satisfaire aux demandes italiennes : en effet, dans ma pensée, il était nécessaire d'enlever tout prétexte à l'Italie qui puisse l'autoriser à ne pas donner à son offensive la puissance escomptée par la conférence de Chantilly.

ACTION DE LA COALITION EN ORIENT

Au début de décembre 1915, la situation en Orient se présentait sous l'aspect le moins engageant : l'armée d'Orient reculait sur Salonique où aucune position n'était encore organisée pour la recevoir ; l'armée serbe, rejetée dans la partie montagneuse, y entamait la plus pénible des retraites ; le corps expéditionnaire des Dardanelles demeurait accroché sans espoir sur ses dangereuses positions de Gallipoli ; la Grèce manifestait une attitude de plus en plus suspecte et elle avait émis la prétention de désarmer nos soldats revenant de Serbie à leur passage à la frontière grecque ; elle s'opposait en outre, plus ou moins ouvertement, à la fortification de la région de Salonique ; la Roumanie avait opposé une fin de non-recevoir absolue aux suggestions russes de livrer passage à des forces russes, soit par son territoire, soit par le Danube.

D'ailleurs, au point de vue de la ligne de conduite à tenir en Orient, l'accord n'existait pas entre les puissances de l'Entente, et les conférents de Chantilly n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord.

Il fallait de toute nécessité chercher à ordonner, dans un sens conforme aux intérêts de la coalition, les incohérentes tentatives qui avaient jusqu'à ce jour caractérisé la politique de l'Entente en Orient ; les gouvernements russe et italien étaient d'accord avec nous sur ce point.

Il fallait d'abord obtenir une décision de principe quant au maintien de nos forces à Salonique.

Dans la personne de M. Briand, qui succédait à la fin d'octobre 1915 à M. Viviani dans la présidence du Conseil des ministres, l'action à Salonique allait trouver un défenseur ardent : en effet, il ne cessait de la préconiser depuis le début de 1915. Par contre, depuis toujours, M. Clemenceau était, au Parlement aussi bien que dans

la presse, l'opposant le plus *tenace* à toute opération dans cette région (1).

J'étais allé à Londres, les 29 et 30 octobre, pour essayer de convaincre lord Kitchener de la nécessité de rester à Salonique pour sauver l'armée serbe. Mes représentations furent aussi énergiques que possible, si bien que j'obtenais la promesse du cabinet anglais qu'il coopérerait avec nous en Orient par l'ouverture et le maintien de communications ferrées entre Salonique et Uskub. Ainsi donc la question semblait en bonne voie d'accord, et Kitchener s'embarquait le 6 pour l'Orient où il comptait s'assurer personnellement des possibilités. A son passage à Paris, il était reçu par M. Briand qui mettait à le convaincre toute sa force de persuasion. Il vint également me voir à Chantilly ; je le trouvai toujours convaincu que notre action à Salonique était trop tardive pour lui permettre de sauver la Serbie, et toujours préoccupé du théâtre égyptien. Quant aux Dardanelles, son opinion demeurait la suivante : « Si nous demeurons aux Dardanelles, une attaque de l'Égypte reste toujours possible ; si nous nous retirons, c'est chose certaine. »

Lord Kitchener était de retour à Londres le 20 novembre : d'après plusieurs indications, il semblait bien que son voyage ne l'avait pas amené à partager nos vues. En particulier j'avais été avisé par le colonel Girodon, qui avait accompagné lord Kitchener en Orient, qu'à Moudros, le 10 novembre, au cours d'une conférence, il avait émis l'avis qu'il convenait d'évacuer partiellement les Dardanelles, et de débarquer quatre divisions dans le golfe d'Alexandrette pour couper le chemin de fer de Bagdad et assurer ainsi une couverture à distance de l'Égypte. Cet avis me paraissait dangereux car il devait amener un émiettement des forces de la coalition et risquait d'ailleurs de se heurter aux mêmes difficultés qu'avait rencontrées déjà la fâcheuse expédition des Dardanelles.

(1) J'eus l'occasion de m'en apercevoir au cours de la visite que je lui fis le 29 novembre 1915.

Il fut entendu entre les gouvernements britannique et français qu'une conférence aurait lieu le 4 décembre à Calais, à laquelle assisteraient les premières personnalités politiques et militaires des deux pays.

C'est ainsi que le 4 décembre au matin, je partais avec le général Pellé pour Calais où je retrouvai M. Briand, le général Gallieni, ministre de la Guerre, l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, le général Graziani, chef d'état-major de l'armée, l'amiral de Jonquière, chef d'état-major de la marine, M. de Margerie, directeur des affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères. Du côté anglais, M. Asquith, premier ministre, M. Balfour secrétaire d'État au War Office, le général sir Archibald Murray, chef d'état-major de l'armée britannique, et M. Clark, du Foreign Office, étaient présents.

La séance fut longue ; ouverte à 2 h. 30 elle ne prenait fin qu'à 6 heures : successivement, lord Kitchener et M. Briand exposèrent leurs points de vue. Kitchener soutint que, du moment que les Serbes étaient hors d'état de continuer la lutte, les troupes alliées devaient être retirées de ces régions menacées par l'avance austro-allemande et bulgare, pour être utilisées ailleurs de façon plus profitable.

M. Briand mit à faire prévaloir le point de vue français une chaleur extrême : il représenta que nous étions allés dans les Balkans pour secourir les Serbes, sans doute, mais aussi pour empêcher les Allemands d'y devenir les maîtres, pour contenir la Grèce et la Roumanie ; que d'ailleurs 110 000 Serbes au moins pourraient être recueillis et reconstitués ; que, du point de vue moral, l'effet d'un abandon serait désastreux. D'ailleurs, sur les instances des deux cabinets, la Russie avait finalement concentré dans les régions russes les plus rapprochées des Balkans environ 400 000 hommes et l'Italie acceptait d'intervenir en Albanie ; vis-à-vis de la Serbie, on pouvait craindre que l'abandon des Alliés ne permette aux hommes politiques du parti libéral serbe, pour lesquels l'entente avec l'Autriche-Hongrie était un dogme, de relever la tête et de traiter avec l'adversaire.

M. Briand fit valoir que, depuis la ligne du Vardar jusqu'aux marais de la Chalcidique, les troupes alliées pourraient incontestablement tenir contre les contingents ennemis.

Rien n'y fit : le gouvernement britannique se montra intraitable. Il continua de soutenir que le maintien à Salonique du corps expéditionnaire était inutile et dangereux ; il accepta seulement de ne pas demander une évacuation immédiate mais il entendait que la décision de se réembarquer fût prise au plus tôt. On a vu qu'à la conférence de Chantilly, les représentants anglais soutinrent le même point de vue, cependant que les ordres pour arrêter les débarquements de matériel à Salonique étaient lancés de Londres.

Cependant, le 5 décembre, au cours d'un entretien avec notre ministre M. Guillemin, le roi de Grèce donnait sa parole que son armée n'attaquerait jamais nos troupes ; il consentait en outre à l'organisation défensive de Salonique ; ces nouvelles favorables eurent un heureux et prompt effet sur le gouvernement britannique qui devint moins intraitable : en effet, quatre jours après, lord Kitchener, accompagné de sir Grey, apportait à Paris l'adhésion de leur gouvernement au maintien, tout au moins provisoire, du corps expéditionnaire franco-britannique à Salonique et à son établissement sur des positions fortifiées.

Ce revirement si prompt est tout à l'honneur de la loyauté britannique ; depuis cette époque, le principe du maintien de nos forces à Salonique ne fut plus sérieusement remis en question ; sans doute aux conférences des 22 janvier et 15 février suivant, le gouvernement britannique essaya encore de reprendre la discussion au sujet d'une évacuation plus ou moins complète de Salonique, mais il n'insista pas et se borna désormais à refuser toute augmentation d'effectifs.

Cependant, dès que l'accord du 9 décembre m'eut donné l'assurance que nous pourrions demeurer à Salonique avec le concours des Anglais, je donnai au général Sarrail qui

venait de m'être subordonné quelques jours auparavant par le décret du 2 décembre, l'ordre d'entreprendre sans délai les travaux défensifs, en même temps que je l'avisais d'envois importants de matériel du génie et d'artillerie lourde.

Mais à vrai dire, au moment où le front de Salonique était placé directement sous mes ordres, j'éprouvai le besoin d'être renseigné sur les conditions du problème d'Orient par une enquête minutieuse faite sur place : il fallait en particulier connaître d'une façon positive la capacité de résistance des 150 000 hommes de l'armée d'Orient installés sur les positions de Salonique ; or, pour l'application du décret du 2 décembre, j'avais dû apporter une nouvelle organisation à mon état-major général : en particulier j'avais été amené à choisir un chef d'état-major général, sorte de collaborateur d'un rang élevé qui aurait à remplir les hautes missions que j'aurais à lui confier. D'accord avec le ministre, j'avais désigné Castelnau pour remplir ces fonctions, et ma première pensée fut de le charger précisément de cette enquête en Orient pour examiner la question sur place ; en sorte que le 10 décembre, lorsque je me rendis à Avize, quartier général de Castelnau, alors commandant du groupe d'armées du Centre, pour lui annoncer sa nomination, je le mis au courant de la mission que je lui demandais. Castelnau partit le 15 décembre (1).

A Salonique, le général de Castelnau approuva dans leur ensemble les dispositions arrêtées par le général Sarrail pour la mise en état de défense de la place et conclut nettement à la possibilité de résister à une attaque germano-bulgare avec les effectifs dont l'envoi en Orient était prévu.

En résumé, grâce aux dispositions prises, si l'Entente

(1) Au moment où je venais d'apprendre que la retraite de nos forces vers la frontière grecque s'était effectuée en bon ordre et que la presque totalité du matériel ainsi que tous les approvisionnements entreposés en Serbie avaient été évacués. De ce succès, je n'avais d'ailleurs pas manqué de féliciter le général Sarrail.

avait échoué dans son entreprise pour sauver l'armée serbe, elle conservait en un point particulièrement favorable et sur des positions avantageuses qui allaient s'améliorer constamment, une armée intacte qui allait constituer un point d'appui de premier ordre pour notre action ultérieure dans les Balkans.

Cependant, un double écueil était à éviter : il fallait, d'une part, que l'armée d'Orient constituât un élément de forces suffisamment menaçant pour gêner les projets de nos adversaires et inspirer confiance aux neutres hésitants ; mais, d'autre part, il fallait éviter de distraire, au bénéfice d'un théâtre lointain et secondaire, des forces qui devaient être mieux employées là où la décision devait être recherchée. Ainsi donc, il fallait une armée suffisamment nombreuse, bien organisée, bien commandée et pourvue d'un puissant matériel, et par suite demeurer, quant à notre action en Orient, dans le cadre tracé par la conférence de Chantilly.

C'est d'après ces principes que je décidai de donner satisfaction à toutes les demandes de matériel formulées par Sarrail, en particulier en artillerie lourde ; c'est également dans cet esprit que je m'appliquai à poursuivre auprès du gouvernement britannique l'adoption de l'unité de commandement à Salonique. A ce sujet le gouvernement britannique demanda la subordination des généraux Sarrail et Mahon à un général français spécialement désigné (1).

(1) Le lundi 27 décembre, le cabinet anglais avait délibéré sur la question du commandement unique des forces alliées à Salonique. Il avait été décidé que la réponse du gouvernement anglais serait adressée le 28 au gouvernement français par l'ambassadeur anglais à Paris.

« D'après ce que m'a dit lord Kitchener, le cabinet accepte que les troupes anglaises, bien qu'étant les plus nombreuses, soient placées sous les ordres d'un général français ; mais il estime que le général Mahon a été pendant assez longtemps indépendant du général Sarrail, il est préférable de ne pas le placer sous les ordres de cet officier général Cette subordination pourrait être considérée comme une critique de la manière dont les opérations ont été conduites

Cependant, à la fin de décembre, sur les instances du gouvernement français, il accepta que le général Sarrail fût investi du commandement en chef.

Mais les demandes du général Sarrail ne s'arrêtaient pas là : il m'avait rendu compte que l'effectif de 150 000 hommes était insuffisant pour assurer la défense de Salonique ; c'est pour éclaircir ce point que le général de Castelnau avait été envoyé en Orient. Or les conclusions du chef d'état-major général avaient été qu'avec le nombre des grandes unités prévues, l'armée d'Orient pourrait assurer la défense de Salonique dans de bonnes conditions.

Aussi, lorsqu'à la fin de décembre, le général Sarrail réclama deux nouvelles divisions, renouvelant sa demande en janvier, je dus lui opposer un refus formel, en lui faisant valoir que, dès que la réorganisation de l'armée serbe le permettrait, les meilleurs éléments en seraient dirigés sur Salonique ; j'eus même à lutter à ce sujet avec le gouvernement auquel le général Sarrail s'était adressé directement, pour m'opposer au transport hâtif à Salonique des éléments de la division Brulard concentrée à Mytilène. Pressentant qu'il y avait un danger à laisser s'établir ces méthodes de pression sur mes décisions, je fus amené à revendiquer par écrit devant le ministre de la Guerre la pleine responsabilité de la défense de Salonique : « Je demande, disais-je, le 22 janvier 1916, qu'en Orient comme en France la répartition de nos forces, le choix et l'emploi des moyens soient laissés à ma disposition pour me permettre de conduire au mieux les

jusqu'ici du côté anglais et comme une sorte de diminution morale pour le général Mahon.

« Le gouvernement anglais serait donc heureux si le gouvernement français voulait bien désigner un officier général d'un rang supérieur à celui des deux généraux qui commandent à Salonique, ceux-ci conservant ainsi leur égalité relative. »

(Extrait d'une lettre adressée le 29 décembre 1915, par le colonel de La Panouze, attaché militaire français à Londres, au général commandant en chef des armées françaises.)

(Dossier strictement personnel du général commandant en chef, t. II, cahier 3, pièce 41).

opérations militaires, selon les intentions du gouvernement. »

LES SERBES

Précisément, le sauvetage des restes de l'armée serbe était devenu l'une de mes grosses préoccupations dès le moment où j'avais pris le commandement général des armées françaises.

Les conditions dans lesquelles s'était effectuée la retraite de nos alliés avaient dépassé ce que l'histoire avait connu de plus tragique : ayant abandonné, avant de s'engager dans la montagne, tout leur matériel roulant et la presque totalité de leur artillerie, bivouaquant dans la neige, harcelés par une population hostile, les restes de l'armée serbe, épuisés, déguenillés, affamés, avaient cependant atteint la région de l'Adriatique où ils formaient dans les premiers jours de décembre deux masses inorganisées : l'une dans la région de Scutari-Saint-Jean-de-Medua, l'autre dans la région d'Elbasan-Tirana.

Il s'agissait de ravitailler ces débris lamentables et de reconstituer quelques unités serbes qui puissent encore mettre au service de la coalition les solides qualités de la race serbe (1). Le gouvernement français avait envoyé une mission en Italie qui pût d'accord avec la mission britannique de l'Adriatique débarquer des vivres à Saint-Jean-de-Medua et à Durazzo. Mais, en raison de la présence de l'ennemi dans la mer Adriatique, le ravitaillement restait difficile et c'est à peine s'il était possible de faire parvenir aux Serbes les denrées indispensables pour les empêcher de mourir de faim. Il était donc indispensable de diriger les divers groupements sur une région moins

(1) Dans un télégramme que le prince Alexandre me faisait envoyer, le 11 novembre, pour me remercier de mon intervention en faveur de la Serbie dans les conseils interalliés, il disait : « Nos soldats sont impatients de pouvoir fraterniser, en défendant nos intérêts communs sur le champ de bataille, avec ceux des grands et nobles alliés dont le courage et la valeur sont légendaires. »

exposée que la côte nord de l'Albanie, par exemple celle de Vallona. Je décidai donc d'envoyer le général Piarron de Mondésir à Brindisi en lui confiant la mission d'organiser le sauvetage de l'armée serbe et de la réorganiser.

Le général partit le 15 décembre pour l'Italie : mais là, il se heurta à l'opposition du gouvernement italien qui ne voulait pas entendre parler d'une concentration des débris serbes dans la zone de Vallona ; le prétexte officiellement donné fut qu'ils apportaient avec eux des maladies épidémiques ; en réalité, il était surtout peu désireux de voir des Serbes s'installer dans une région qu'il considérait dès ce moment comme une « chasse gardée. »

Il fallait donc trouver une autre solution, et cela devenait d'autant plus urgent que la situation des restes de l'armée serbe devenait de plus en plus critique : le 20 décembre je recevais en effet du prince Alexandre de Serbie un appel émouvant, me signalant que ses troupes, démoralisées, affamées, étaient menacées par les contingents austro-bulgares qui s'avançaient vers l'Adriatique entre Allessio et Durazzo.

Dès que j'appris ces nouvelles, je m'empressai d'attirer l'attention du président du Conseil sur la nécessité d'obtenir, par voie diplomatique, du gouvernement italien l'autorisation d'utiliser Vallona tout au moins comme lieu de première destination ; en cas d'opposition italienne irréductible, « la solution qui me paraissait la plus avantageuse consistait à transporter immédiatement les forces serbes de Scutari dans l'île de Corfou. » Je demandais d'autre part au ministre de la Marine si cette opération était possible au point de vue « Marine » et si elle pouvait être exécutée avec la rapidité exigée par les circonstances (1).

J'attendais avec impatience une réponse à ces suggestions, lorsque j'appris le 26 avec étonnement que le gouvernement français avait pris la décision de transporter l'armée serbe à Bizerte.

(1) Message téléphoné le 22 décembre 1915 à 10 h. 45 au ministère des Affaires étrangères.

Cette solution pour le moins imprévue me sembla comporter une série d'inconvénients évidents : le principal résidant dans l'importance du matériel maritime nécessaire à cette opération et qui immobiliserait un nombre important de bâtiments utiles au transport vers Salonique du matériel nécessaire à l'armée d'Orient ; j'insistai donc auprès de M. Briand pour que la solution de Corfou, plus simple et plus rapide fût adoptée ; je lui représentai que, d'ailleurs, l'occupation de l'île aurait pour effet de détruire le centre de ravitaillement de sous-marins allemands et un foyer d'agitation allemande ; d'ailleurs, d'après les dires de M. Guillemin, notre ministre à Athènes, nous ne devions pas craindre une opposition sérieuse de la part de la Grèce qui, malgré tout, était en droit l'alliée de la Serbie. Le 2 janvier 1916, j'allai au Quai d'Orsay plaider cette cause ; et, le 6 janvier, j'apprenais que le gouvernement s'y était finalement rallié. Dès le 7, l'ordre était donné à un groupe alpin de s'installer à Corfou, ce qu'il fit sans difficulté. Restait à régler le détail des embarquements : je signalai au conseil supérieur de la Défense nationale qui se tint le 12 janvier combien était grave le danger que faisait courir aux Serbes de Scutari la prise du mont Lovcen par les Autrichiens ; et, comme le temps passait en discussions entre les gouvernements italien et français, pour hâter la solution, je proposais d'adopter la solution italienne qui consistait à embarquer à Vallona les Serbes susceptibles de s'y rendre à pied et à Saint-Jean-de-Medua et Durazzo tous les hommes incapables d'aller plus loin.

Enfin le 16 janvier, je pouvais donner au général de Mondésir l'ordre de se rendre en Albanie pour diriger personnellement les évacuations.

La Marine française, cette fois secondée efficacement par l'Amirauté italienne, se mit à l'œuvre avec activité et dévouement : le 19 février, les derniers hommes arrivaient à Corfou, les derniers animaux le 5 avril seulement. 160 000 hommes et 10 000 animaux avaient pu être sauvés, mais, les uns et les autres, dans un état lamentable de

misère physiologique ; le général de Mondésir allait avoir à réorganiser ces débris pour en refaire une armée.

Quant à l'armée monténégrine, elle était rayée définitivement des contrôles de la coalition, ayant capitulé en grande partie après l'occupation de Scutari par les Autrichiens, malgré l'intervention du général de Mondésir dans les derniers jours de décembre et les mesures prises pour faire parvenir aux Monténégrins des armes, des munitions et des vivres.

Les événements qui se déroulaient en Orient nous obligeaient à veiller à la sécurité de notre corps expéditionnaire ; or, l'attitude de la Grèce, tout d'abord favorable à l'Entente, était devenue progressivement très suspecte après la démission de M. Venizelos ; au début de décembre, elle s'était manifestée d'une façon si hostile que, dès le 16, le gouvernement français invitait les gouvernements de la Quadruple Entente à régler d'urgence le régime de rationnement de la Grèce pour les matières les plus nécessaires à sa subsistance : nous tenions, en effet, toutes ses routes de ravitaillement et nous avions ainsi un moyen d'action singulièrement puissant, surtout si pareillement nous laissions la Grèce dans la même dépendance au point de vue financier, en ne lui avançant que progressivement et sous réserves les sommes nécessaires à ses besoins urgents et reconnus.

Devant la menace d'une démonstration navale au Pirée, la Grèce avait autorisé la fortification de Salonique et cessé de concentrer ses forces dans la région avoisinant la place.

Cependant il ne se passait pour ainsi dire pas de jour sans que le commandant de l'armée d'Orient ne me signalât l'effervescence qui régnait à Salonique, le courant germanophile qui entravait son action et le vaste réseau d'espionnage qui l'avait amené, le 30 décembre, à procéder à l'arrestation des consuls des puissances ennemies. Ce qui rendait sa tâche particulièrement difficile, était la volonté que le gouvernement avait de ménager autant que possible les susceptibilités de la Grèce dont le concours

effectif continuait à être considéré par lui comme « désirable et possible. »

Après des pourparlers avec le gouvernement, je pus envoyer à Sarrail des instructions pour prendre les dispositions de sécurité nécessaires à Salonique. Parmi ces mesures, Sarrail envisageait de proclamer l'état de siège à Salonique dès que les Bulgares franchiraient la frontière, comme cela semblait probable : or, une division grecque tenait garnison dans la place, pouvant user de la télégraphie sans fil et s'en servir pour donner à l'ennemi des renseignements intéressants sur l'état de nos forces. Sarrail demandait que, vingt-quatre heures après la proclamation de l'état de siège, cette division ait quitté la zone du camp retranché ; j'appuyai sa demande auprès du président du Conseil qui exigea du gouvernement grec les garanties nécessaires.

Toutes ces mesures eurent pour effet d'assurer, du moins en partie, la sécurité de nos troupes ; mais, d'autre part, il fallait également agir sur le général Sarrail pour l'inviter à entrer dans la voie, désirée par la France et l'Angleterre, d'une collaboration avec le gouvernement grec. Or, il est certain que Sarrail dont l'armée avait eu à souffrir de toutes les déloyautés grecques pendant la campagne de Serbie, était peu disposé à user de ménagements envers les Grecs : il avait fait preuve vis-à-vis d'eux d'une certaine rudesse absolument naturelle : refus de ravitaillement, rupture des ponts de chemins de fer, arrestation des consuls.

Cependant le 31 janvier 1916, pour le modérer, je lui envoyai le télégramme suivant :

Le gouvernement estime que la collaboration de la Grèce doit toujours être considérée comme désirable et possible. Il entend que notre action diplomatique ou militaire comporte les ménagements susceptibles de réserver et même de préparer cette collaboration. Vous inspirant de cette directive, il y aura donc lieu désormais de n'entreprendre, sauf bien entendu cas de force majeure ou manque de temps pour en référer, aucune opération militaire susceptible d'être interprétée comme por-

tant atteinte à la souveraineté de la Grèce, sans instruction formelle du gouvernement.

Cette instruction servit de base à notre action politique, en Grèce, pendant tout le cours de l'année 1916. Son application intégrale, qui entrava souvent l'action du commandant de l'armée d'Orient, ne devait pourtant pas nous amener le concours grec, et le gouvernement du roi Constantin sut prouver par la suite comment il savait reconnaître notre longanimité qu'il prenait pour de la faiblesse.

LA ROUMANIE

La question de l'intervention roumaine fit peu de progrès dans la période qui précéda la bataille de Verdun. En effet, après la bataille de Tarnow, le gouvernement roumain avait obstinément refusé d'entamer de nouveaux pourparlers avec l'Entente et l'on put même craindre à un moment que la Roumanie ne se rangeât aux côtés de nos ennemis.

Cependant, au début de 1916, la situation sembla un instant se modifier : en vue d'éviter des achats de blés roumains par les empires centraux, la France et l'Angleterre s'étaient rendues acquéreurs de quantités importantes de céréales. Or, cette négociation amena de la part du ministre allemand à Bucarest une démarche d'un caractère comminatoire qui effraya sans doute le gouvernement de M. Bratiano et celui-ci demanda alors au gouvernement russe quel appui éventuel il serait en mesure de lui prêter si la démarche allemande se transformait en ultimatum. C'était peut-être une occasion opportune pour mettre la Roumanie en mesure de résister aux exigences allemandes, en lui promettant un appui armé. Je m'entretins de la question avec M. Briand à Paris. Le 28 janvier, je faisais demander au général Alexeieff, par l'intermédiaire du général Pau, de reconstituer le plus tôt possible, en arrière de l'aile gauche russe, une solide

réserve susceptible d'appuyer les Roumains et, en même temps, je prescrivis au général Sarrail de prendre des mesures propres à inquiéter l'ennemi en lui donnant l'impression que nous songions à une action offensive prochaine.

Mais déjà le différend germano-roumain était aplani ; cependant les pourparlers entre les états-majors russe et roumain continuaient, mais ils révélaient des divergences de vues profondes, en particulier sur la modalité du plan d'opérations : or, il était d'autant plus nécessaire de ne pas laisser la Roumanie se tourner vers nos ennemis, que le général Alexeieff avait déclaré que le « concours roumain assuré à nos ennemis constituerait la mort de toute offensive russe (1) ». Or, le plan d'action de la coalition faisait état dans une large mesure de cette offensive et l'on pouvait dire que le succès de nos attaques d'ensemble serait gravement compromis si la Russie était obligée d'observer une attitude défensive. Il était cependant évident que la Roumanie, encerclée de toutes parts, ne pourrait pas indéfiniment conserver sa neutralité ; or, les difficultés qui avaient surgi entre la Russie et la Roumanie au sujet du plan d'opérations venaient remettre tout en question ; en fait, chacune des deux puissances voulait assigner à l'autre la tâche militaire qu'il ne lui plaisait pas de remplir. La Russie voulait opérer en Bukovine et charger l'armée roumaine de garder sa frontière danubienne. La Roumanie voulait envahir la Transylvanie, l'armée russe étant chargée des opérations sur la frontière méridionale du royaume. Le plan russe inspirait à la Roumanie une insurmontable méfiance et le plan roumain n'avait pas l'agrément de la Russie, tentée de considérer la Roumanie comme une petite puissance vassale (2).

Il fallait à tout prix essayer de concilier ces deux points de vue : je demandai à M. Briand d'agir diplomatiquement

(1) Télégramme du général Pau du 25 février.

(2) Lettre au président du Conseil du général Joffre en date du 29 février 1916.



LE GÉNÉRAL JOFFRE ET LE GÉNÉRAL FRANCHET D'ESPEREY
DEVANT LA CATHÉDRALE DE REIMS (17 FÉVRIER 1916)



SUR LE FRONT D'ALSACE. LE GÉNÉRAL JOFFRE MONTANT AUX LIGNES

auprès du gouvernement russe pour qu'il marquât un sincère désir de conciliation. De plus, j'avais été assez heureux pour faire accepter par le gouvernement l'envoi de munitions fabriquées en France vers des localités de la Russie méridionale où elles devaient être entreposées tant que la Roumanie n'aurait pas pris parti.

Tous ces efforts n'avaient pas donné encore de résultats lorsque Verdun était déjà en pleine fournaise et l'on ne discernait pas encore nettement à ce moment-là l'orientation que la Roumanie prendrait.

LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'année 1915, j'avais à plusieurs reprises attiré l'attention du gouvernement sur l'importance, accrue par la durée de la guerre, de la lutte sur le terrain économique.

Pour abattre notre adversaire dans une lutte qui prenait plus nettement de jour en jour le caractère d'une guerre de siège, la première condition à réaliser était de couper les communications de l'ennemi avec les autres pays, de l'empêcher autant que possible de se procurer à l'extérieur les ressources de toute nature qui lui étaient nécessaires pour continuer la lutte.

Or, il fallait reconnaître que la première année de guerre s'était écoulée sans que rien de réellement sérieux et d'efficace ait été tenté dans ce but.

Le 22 novembre, le ministre des Affaires étrangères m'avait fait connaître que, grâce aux mesures prises d'accord avec la Grande Bretagne, « le commerce des neutres était surveillé de la façon la plus étroite et les exportations britanniques, dans les pays susceptibles de ravitailler nos ennemis, étaient considérablement réduites. » Mais l'étude des tableaux fournis à l'appui de ces affirmations témoignait que cette réduction était loin d'être encore suffisante ; pour certaines marchandises exportées d'Angleterre une augmentation importante s'était même produite ; le

commerce des pays neutres avait augmenté dans d'énormes proportions depuis le début de la guerre ; la France et l'Italie laissaient entrer en Suisse une quantité d'objets dépassant de beaucoup les besoins économiques et industriels de ce pays.

C'est ainsi que pendant le mois d'octobre, par exemple, l'Angleterre avait exporté dans les pays du Nord près de mille tonnes de coton de plus que pendant les mois précédents. En Norvège, l'importation du minerai de chrome venant d'Angleterre avait plus que sextuplé pendant ce même mois ; de France ou d'Italie en Suisse, les importations, pendant les six premiers mois de 1915, avaient doublé pour le cacao, décuplé pour les huiles animales, triplé pour le coton. Ainsi donc, il semblait que les pays neutres servaient d'entrepôts à nos ennemis qui recevaient par leur intermédiaire tout ce qui leur était utile.

Aussi, au cours de la conférence de Chantilly, avais-je cru devoir attirer l'attention des conférents sur la nécessité d'organiser d'une façon étroite le blocus économique des empires centraux en proposant *d'imposer* aux neutres un contingentement étroit ne présentant aucune fissure et correspondant strictement à leurs seuls besoins. La conférence adopta ma manière de voir et suggéra la création d'un comité central chargé d'établir le programme à suivre et de prévoir les moyens d'exécution.

En ce qui concerne plus spécialement la France, l'organisation de la guerre économique était évidemment du ressort du gouvernement : il ne m'était possible que de lui signaler l'importance de la question en regrettant d'ailleurs la dissémination des attributions et des responsabilités entre plusieurs départements ministériels.

Je n'eus donc à intervenir dans cette question essentielle que pour rappeler à plusieurs reprises les conséquences militaires que pouvaient entraîner des mesures insuffisamment rigoureuses ou prises trop tardivement. C'est ainsi qu'à la fin de décembre 1915, j'insistai avec force pour que la France et l'Angleterre se rendissent acquéreurs de tout ou partie de la récolte roumaine de

blé ; de même, j'intervins à plusieurs reprises en vue d'obtenir un contingentement plus étroit de la Grèce qui cherchait à échapper à notre surveillance économique.

Cependant, dans l'opinion publique, un courant d'idées assez dangereuses se faisait chaque jour : on était en effet tenté de croire que, par le seul jeu du blocus économique sans avoir recours à des actions militaires, il serait possible d'obtenir la victoire. Rien n'était plus faux : on ne pouvait en effet escompter que des résultats intéressants, mais incomplets, du blocus de l'Allemagne, si étroit fût-il, car si les voies de ravitaillement du Nord semblaient pouvoir être complètement fermées, celles venant d'Orient restaient largement ouvertes ; aussi, afin de ne pas laisser s'accréditer cette dangereuse idée, au Conseil de Défense nationale du 2 février 1916, je tins à attirer l'attention du gouvernement sur ce point.

D'ailleurs, bientôt la question de la guerre économique cessa de m'occuper, le gouvernement en ayant à la fin de mars 1916 revendiqué la charge et la responsabilité exclusive.

Je dois cependant noter qu'au début de janvier, une question assez délicate se posa, au sujet de savoir s'il y avait lieu de laisser importer des matières premières en Belgique et de permettre l'exportation de Belgique d'objets fabriqués : cela pouvait-il avoir une influence sur la capacité de résistance de l'Allemagne et pouvait-il tendre à diminuer ou à augmenter la durée de la guerre?

Les avis étaient divergents ; d'une manière générale, la thèse anglaise comportait l'autorisation de ces échanges : elle s'appuyait surtout sur des raisons d'ordre sentimental : désir de diminuer les souffrances des populations belges, crainte que les Allemands ne mettent la main sur les usines inemployées et ne les utilisent à leur profit avec ou sans l'assentiment des chefs d'usine, crainte que les ouvriers belges réduits au chômage ne soient embauchés dans les usines et mines allemandes où ils libéreraient de nouveaux combattants.

Notre point de vue était un peu différent ; il fallait

à tout prix priver l'ennemi de cette ressource pouvant être utilisée par lui ; au point de vue militaire, il semblait donc que le mouvement commercial belge devait être limité à des cas d'espèces très précis et étudiés avec soin. Ce fut l'avis que j'émis sur cette question.

Les affaires concernant le blocus économique des puissances centrales, pendant tout le temps où j'eus à m'en occuper, furent étudiées à mon quartier général par M. François-Marsal qui fit preuve dans ces fonctions d'une haute intelligence et d'un sens très avisé des réalités. C'est lui, en particulier, qui appela mon attention sur l'intérêt que présenterait pour l'entente l'achat de la récolte roumaine. Je suis heureux de rendre ici hommage à la féconde activité qu'il a déployée en cette circonstance.

CHAPITRE II

VERDUN

Les attaques allemandes (février-juillet 1916).

Le 21 février 1916 les Allemands se jetaient sur Verdun.

A la vérité, cette attaque ne nous prenait pas au dépourvu.

Mais ici, il est nécessaire de revenir en arrière et d'étudier les préliminaires de cette grande bataille.

Après les offensives d'Artois et de Champagne, où nous avions dû engager la totalité de nos disponibilités, il était devenu nécessaire de nous en créer de toute nature en nous établissant pour l'hiver et jusqu'aux prochaines opérations, en situation d'attente.

Aussi, à la fin d'octobre, avais-je prescrit aux commandants de groupes d'armées de réduire au minimum les forces laissées en première ligne, et de mettre le plus d'unités possible en réserves articulées derrière le front de façon à pouvoir rapidement les porter en temps utile sur les points menacés. Je prévoyais ainsi que le front pourrait être tenu avec la valeur d'une cinquantaine de divisions, une vingtaine étant en réserve de groupe d'armées, et vingt-cinq environ à ma disposition.

D'ailleurs, le déplacement rapide de ces réserves devait être assuré par la répartition de nos moyens de transports automobiles en des points convenablement choisis sur des voies ferrées spécialement outillées à cet usage.

D'autre part, j'avais établi un plan d'ensemble des travaux à organiser dans chacun des groupes d'armées :

sur les parties du front qui se prêtaient plus particulièrement à des actions offensives, il fallait réaliser une organisation du terrain qui permît à tout moment de prendre l'offensive sans travaux préparatoires de longue durée, afin de réaliser la surprise dans toute la mesure du possible.

Partout ailleurs, il y avait au contraire intérêt à rester loin de l'ennemi de manière à pouvoir perfectionner les défenses accessoires, des régions fortifiées étant organisées en arrière des premières et deuxièmes positions, pour canaliser, le cas échéant, la marche en avant des forces ennemies et servir de points d'appui aux manœuvres de contre-offensives.

A cette époque, les régions qui nous semblaient tout particulièrement délicates, celles sur lesquelles l'ennemi nous semblait pouvoir surtout diriger son effort, et par conséquent à renforcer en première urgence étaient :

La région d'Amiens où les Allemands pourraient tenter de séparer les forces britanniques et françaises et évidemment point sensible, puisque point de liaison entre les deux armées alliées,

La vallée de l'Oise qui mène directement à Paris,

La région de Reims, la conquête de cette grande ville paraissant une proie tentante pour l'ennemi,

La région de l'Argonne par où les Allemands pouvaient tenter de réduire par une lente progression la boucle de Verdun,

Les crêtes vosgiennes, couverture générale de l'aile droite de notre dispositif,

Enfin, la trouée de Porrentruy qui devait nous servir de base à une couverture face à la Suisse dans le cas où les Allemands violeraient la neutralité helvétique.

Tels étaient les points sur lesquels il me semblait, à ce moment, que pourrait le plus probablement se produire une offensive ennemie. Encore faut-il préciser que ces différentes régions n'avaient pas dans ma pensée la même valeur : celles qui paraissaient plus sensibles étaient incontestablement la région d'Amiens, la vallée de l'Oise et

la région d'extrême droite de notre front où l'adversaire pourrait être amené à rechercher une solution stratégique ; sur les autres points, il paraissait qu'il ne pourrait escompter que des succès locaux, ou des rectifications partielles du front sans résultat décisif.

Aussi bien, la région de Verdun en raison de sa forme en saillant ne me semblait pas à cette époque être appelée à devenir le théâtre de la lutte gigantesque qui s'y est déroulée pendant une grande partie de 1916. Faute de moyens matériels suffisants pour entreprendre un effort égal sur toute l'étendue du front, j'avais donc été amené à établir un plan d'urgence de travaux ; et la région de Verdun, pour les raisons que j'ai dites, n'était pas en tête.

C'est encore en m'inspirant des mêmes considérations que j'avais réparti en arrière du front les vingt-cinq divisions que je désirais avoir en réserve à ma disposition : tout particulièrement, la 2e armée tout entière devait rassembler ses dix divisions dans la région Amiens, Grandvilliers, Compiègne, Meaux, en arrière des points de notre front les plus sensibles, stratégiquement parlant, pendant que je prévoyais un ensemble de huit divisions en réserve au sud de la voie ferrée d'Avricourt.

En réalité, nous fûmes assez longtemps sans indications précises sur les mouvements des réserves allemandes. Au début de décembre, quelques mouvements anormaux persistants furent signalés en Woëvre. Par mesure de précaution, je dirigeai de Champagne sur la région de Bar-le-Duc le 7e corps d'armée et la 15e division. Toutefois, ces premiers indices semblèrent ne pas se confirmer, et les divisions purent être mises à l'instruction. Mais bientôt, mon attention fut attirée vers les régions d'Amiens et de l'Oise où il paraissait que l'ennemi se préparait à l'offensive. Le 29 décembre, dans la conférence présidée à Chantilly par M. Poincaré et à laquelle assistaient M. Briand, le général Gallieni, le général Haig et nos commandants de groupes d'armées, nous nous trouvâmes d'accord pour reconnaître que c'était de ce côté qu'existait le plus grand danger. En effet, les disponibilités alle-

mandes étaient presque toutes entre l'Oise et la mer; à l'est de l'Oise on ne trouvait que deux divisions d'infanterie du 3e corps d'armée à Hirson et Sedan.

Il convient de montrer ici un incident qui eut lieu entre Gallieni et moi à cette époque, au sujet des organisations défensives du front :

Le 16 décembre, il m'écrivait que :

De différentes sources, lui étaient parvenues des comptes rendus sur l'organisation du front et signalant en certains points des défectuosités dans la mise en état de défense. En particulier, ajoutait-il, et notamment dans les régions de la Meurthe, de Toul et de Verdun, le réseau de tranchées ne serait pas complété comme il l'est sur la majeure partie du front. Cette situation, si elle est exacte, risque de présenter les inconvénients les plus graves. Toute rupture du fait de l'ennemi survenant dans ces conditions, engagerait non seulement votre propre responsabilité mais celle du gouvernement tout entier.

Cette lettre, je l'avoue, m'impressionna désagréablement.

Quatre jours après, je répondais au ministre une longue lettre dans laquelle je lui exposais mon point de vue :

Le général commandant en chef les armées françaises
au ministre de la Guerre (personnelle).

Au grand quartier général, le 18 *décembre* 1915.

Par dépêche du 16 décembre dernier n° 12703 D, vous me faites savoir que, de différentes sources, vous parviennent des comptes rendus sur l'organisation du front, signalant en certains points des défectuosités dans la mise en état de défense.

En particulier, et notamment dans les régions de la Meurthe, de Toul et de Verdun, le réseau de tranchées ne serait pas complété comme il l'est sur la majeure partie du front.

Vous me demandez en conséquence de vous mettre en mesure de pouvoir donner l'assurance que, sur tous les points de notre front, l'organisation au moins sur deux lignes a été prévue et réalisée avec tous les renforcements indispensables en obstacles passifs (fils de fer, blanc d'eau, abatis, etc...).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par une instruc-

tion aux commandants d'armée en date du 22 octobre dernier, dont copie ci-annexée, j'ai renouvelé et condensé dans un seul document mes instructions précédentes, touchant l'organisation de nos lignes de défense.

Ces instructions visaient en particulier :

1° L'amélioration des premières et deuxièmes positions de défense existant sur tout notre front et comprenant chacune plusieurs lignes de tranchées ;

2° L'organisation en arrière de ces premières et deuxièmes positions d'un ensemble de régions fortifiées dont une partie était déjà à cette époque en voie d'organisation.

L'application des ordres que j'ai donnés à cet égard a été constamment surveillée par les commandants d armée et les commandants de groupes d'armées, contrôlée par des officiers de mon état-major.

Les défenses existantes de nos grandes places de l'Est ont été transformées, pour entrer dans ce système de régions fortifiées, où elles présentent plusieurs lignes de défense successives.

Toute cette organisation, étudiée d'après un plan d'ensemble, est en voie de réalisation depuis longtemps, achevée sur nombre de points du front (1).

Les cartes, que je vous communique ci-joint, des défenses réellement construites, montrent que, dans les régions visées par votre dépêche du 16 décembre, il existe trois ou quatre positions successives de défense, terminées ou en voie d'achèvement. Cette organisation est, dans son ensemble, beaucoup plus forte et plus complète que celle de nos adversaires.

D'autre part, en exécution des prescriptions de mon instruction du 22 octobre précitée (prescriptions venant à la suite de notre offensive de septembre), les forces retirées de notre front ont été réparties en réserves locales, réserves d'armée, réserves du commandant en chef, de manière à pouvoir, tout en assurant aux troupes le repos nécessaire, renforcer dans le minimum de temps telle ou telle partie du front attaqué.

(1) « A ce sujet, la construction des obstacles passifs a été retardée et continue d'être retardée, malgré mes nombreuses demandes, par l'insuffisance des ressources en fil de fer barbelé. Je puis néanmoins donner au gouvernement l'assurance que, sur tout le front, au moins les deux positions principales de défense sont munies des obstacles passifs nécessaires pour leur assurer toute la résistance voulue. »

Des mesures ont été prises pour assurer le transport très rapide en chemin de fer des réserves du commandant en chef (dans toute la mesure des moyens que laisse à notre disposition la crise actuelle des transports par voie ferrée).

En définitive, j'estime que rien ne justifie les craintes que vous exprimez au nom du gouvernement dans votre dépêche du 16 décembre.

Mais puisque ces craintes sont fondées sur des comptes rendus, vous signalant des défectuosités dans la mise en état de défense, je vous demande de me communiquer ces comptes rendus et de me désigner leurs auteurs.

Je ne puis admettre en effet que des militaires placés sous mes ordres fassent parvenir au gouvernement, par d'autres voies que la voie hiérarchique, des plaintes ou des réclamations au sujet de l'exécution de mes ordres. Il ne me convient pas davantage de me défendre contre des imputations vagues dont j'ignore la source.

Le seul fait que le gouvernement accueille des communications de ce genre, provenant, soit de parlementaires mobilisés, soit, directement ou indirectement, d'officiers servant au front, est de nature à jeter un trouble profond dans l'esprit de discipline de l'armée. Les militaires qui écrivent savent que le gouvernement fait état de leurs correspondances vis-à-vis de leurs chefs. L'autorité de ceux-ci en est atteinte ; le moral de tous souffre de ce discrédit.

Je ne saurais me prêter à la prolongation de cet état de choses.

J'ai besoin de la confiance entière du gouvernement. S'il me l'accorde, il ne peut ni encourager, ni tolérer des pratiques qui diminuent l'autorité morale indispensable à l'exercice de mon commandement et faute de laquelle je ne pourrais continuer à en assumer la responsabilité.

J. JOFFRE.

L'incident se termina par une réponse de Gallieni qui prenait acte de mon explication : « Le gouvernement a pleine confiance en vous, m'écrivait-il, et son désir d'être renseigné sur la situation ne saurait être considéré comme une manifestation de défiance vis-à-vis de vous (1). »

(1) Lettre du ministre de la Guerre en date du 22 décembre 1915.

Ce fut seulement vers le 10 janvier 1916 que nous parvinrent les premiers indices sur la possibilité d'une attaque ennemie dans la région de Verdun : en effet, nous apprenions par notre ministre en Danemark qu'on parlait d'une prochaine offensive allemande au nord-est de Verdun ; ce renseignement était aussitôt confirmé par un autre venant de Suisse et signalant une concentration de 400 000 hommes dans la région de Verdun. Au milieu des bruits que nous recevions indiquant successivement toutes les parties du front comme menacées d'une attaque, ces deux renseignements concordants retinrent notre attention, malgré le peu d'intérêt que Verdun semblait avoir pour les Allemands, et en dépit de la saison peu propice à une offensive dans cette région.

En même temps, nous apprenions que des transports et des débarquements importants de troupes et de matériel venant de Belgique et de Lorraine, avaient lieu vers Sedan, Carignan, Montmédy, Longuyon et Audun-le-Roman. Notre attention étant ainsi attirée vers la région de Verdun, l'étude des travaux ennemis y révéla immédiatement que le nombre de voies ferrées de campagne avait augmenté entre Béthincourt et la ligne Spincourt-Conflans. Les déclarations de prisonniers, s'ajoutant à d'autres indices tels que : déplacements d'états-majors, destruction systématique des clochers dans la région, travaux dans les bois de Spincourt, de Consenvoye, venaient confirmer ces indications.

D'autre part, les calculs du 2e bureau du grand quartier général arrivaient à cette conclusion que dix-sept divisions allemandes étaient devenues disponibles.

Sans doute, des renseignements provenant de sources sérieuses continuaient de donner comme théâtres possibles d'attaque ennemie, la vallée de l'Oise, Reims ou la Champagne et Nancy. Mais ces bruits ne pouvaient plus détourner notre attention de la région de Verdun. Aussi, dès le retour de Salonique du général de Castelnau, je l'envoyai à Verdun se rendre compte de la situation de cette région fortifiée et, en particulier, je lui prescrivis d'en visiter

le front nord qui semblait plus particulièrement menacé.

A son retour, il me rendit compte que, dans son ensemble, les organisations répondaient entièrement aux directives données et que, eu égard aux moyens dont disposait la région fortifiée de Verdun, les travaux réalisés étaient satisfaisants. Il avait indiqué toutefois sur place un certain nombre d'amélioration à apporter à nos lignes de défense : construction d'abris, de places d'armes pour les réserves, de réduits, répartition des troupes, etc...

Pour hâter ces travaux défensifs, deux divisions furent immédiatement mises à la disposition du général Herr, commandant la région fortifiée de Verdun, avec ordre de les appliquer à ces tâches de renforcement.

C'est, d'ailleurs, à cette époque que je fis passer la région fortifiée de Verdun du groupe d'armées de l'Est à celui du Centre : en effet, la défense de Verdun sur la rive gauche de la Meuse devait logiquement s'étendre jusqu'à l'Argonne ; d'autre part, pour des raisons de communications, il y avait tout intérêt à placer la région fortifiée de Verdun sous les ordres du groupe d'armées du Centre.

Jusqu'ici, nous ne possédions que des indices d'attaque. La première alarme fut donnée par des déserteurs qui, les 6 et 7 février, signalèrent des concentrations de troupes importantes sur la rive gauche de la Meuse et dans la région de Damvillers. On ne pouvait encore se faire une idée de la zone où elles seraient employées. En particulier, nous ne pouvions encore préciser si l'attaque ennemie se déclancherait sur les deux rives de la Meuse. Puis, un renseignement provenant d'un agent excellent nous signala que les Allemands allaient tenter une grande offensive dans la région de Verdun avec attaques sumultanées sur Reims et en direction d'Amiens, et que le Kronprinz dirigerait les opérations.

Le 14 février, nous avions entre les mains l'ordre du Kronprinz qui devait être lu aux troupes avant le début de l'offensive.

Il ne pouvait plus y avoir de doute ; l'attaque était certaine.

Quatre jours plus tard, tous ces renseignements étaient confirmés. De nombreux déserteurs déclaraient que l'attaque, qui devait se déclancher le 13 février, avait été retardée à cause du mauvais temps et aurait lieu au premier beau jour, l'opération devant être menée sur tout le front nord par un effectif de quatre corps d'armée environ.

Pour répondre à ces menaces, toute une série de moyens de combat avaient été mis progressivement à la disposition du général de Langle, commandant le groupe d'armées du Centre ; l'aviation avait été renforcée ainsi que l'artillerie lourde. Le groupe d'armées de l'Est avait reçu l'ordre de préparer l'embarquement des réserves de Lorraine, de manière qu'il puisse avoir lieu au premier signal. Enfin, le général Herr recevait la disposition de nouvelles unités.

Comme je tenais à me rendre compte personnellement de la situation et à prendre contact avec les différents chefs de la région fortifiée, je partis le 18 au soir pour Bar-le-Duc, et le 19 je vis successivement le général Herr, le général Balfourier, commandant le 20e corps d'armée, le général de Bazelaire, commandant le 7e corps d'armée à Dombasle et le général Humbert, commandant la 3e armée à Nettancourt. J'acquis l'assurance que tous attendaient avec calme l'orage qui se préparait.

Herr avait à sa disposition, soit déjà en secteur, soit à distance de prompte intervention, douze divisions ; le lendemain, les deux divisions de Balfourier devaient commencer leur débarquement vers midi. En face, chez les Allemands, nous connaissions la présence probable d'une quinzaine de divisions, sur les deux rives de la Meuse entre Avocourt et Étain.

En ce qui me concernait, je tenais à conserver échelonnées derrière l'ensemble du front les vingt-six divisions en réserve : en effet, les bruits d'attaque sur d'autres points continuaient de nous arriver ; j'étais d'autant plus porté à ne pas considérer Verdun comme l'objectif de

l'attaque principale allemande, que le résultat stratégique que les Allemands pourraient en espérer m'échappait totalement. Ces renseignements de sources très variées ont continué de nous parvenir longtemps encore après le commencement de la bataille de Verdun, et j'ai toujours été convaincu que l'échec de l'attaque brusquée et la tournure prise par la bataille ont seuls empêché d'autres offensives de se produire. Par un singulier phénomène d'attraction, qui prouve évidemment la faiblesse du commandement suprême allemand, son entêtement et un vain sentiment de gloriole, Verdun a absorbé toutes les disponibilités allemandes. Du point de vue stratégique, encore une fois, Verdun, vu du côté allemand, ne se justifie pas.

LA BATAILLE DE VERDUN

Le 21 février à 10 heures, j'apprenais à Chantilly que l'attaque avait commencé par un violent bombardement sur le front nord et nord-est de Verdun. Le tir était dirigé simultanément sur nos premières et deuxièmes positions depuis la Meuse jusqu'à la route d'Étain.

En fin de journée, on annonçait que l'infanterie allemande avait pris pied dans quelques tranchées avancées du Bois des Caures et de l'Herbebois.

Le lendemain, j'apprenais successivement la prise d'Haumont et du bois des Caures : les comptes rendus faisaient ressortir que la bataille était extrêmement dure, mais insistaient sur l'excellente tenue des troupes.

Le 23, à 10 heures du matin, je recevais la nouvelle que Brabant avait été évacué le 22 au soir. Dans la même journée, nous perdions la plus grande partie du bois des Caures et le bois de Wavrille, et le soir, nous tenions encore, mais d'une façon précaire, la lisière nord de Samogneux, la croupe sud-est de Haumont, la lisière sud du bois des Caures, Beaumont et Ornes.

Devant la violence de l'attaque, il était évident, depuis les premières heures, qu'il serait nécessaire de faire

intervenir à Verdun de nouvelles réserves. Déjà le 1er corps d'armée et le 13e avaient été embarqués en auto et transportés dans la région Revigny-Bar-le-Duc ; les commandants de groupes d'armées étaient prévenus que des prélèvements importants de forces seraient faits chez eux jusqu'à l'extrême limite des possibilités.

D'une part, il continuait à être parfaitement possible que l'effort dirigé par les Allemands sur Verdun ne soit pas isolé et que des attaques plus ou moins puissantes se produisent à brève échéance sur d'autres parties du front ; selon toutes probabilités, ce serait sur la partie du front tenue par les armées françaises dont nos adversaires connaissaient la faible densité relative et dont ils savaient que les ressources en hommes étaient très limitées. La région des Flandres et du nord de la France se prêtaient mal, en cette saison, au développement d'une offensive à grande envergure, et ce qui confirmait cette hypothèse c'est que, sur la partie du front tenue dans le Nord par les forces britanniques, l'ennemi maintenait à notre connaissance seulement quatre divisions réservées : une attaque de sa part dans cette région semblait donc improbable. Je pris, en conséquence, la résolution, dès la soirée du 22, de faire appel à la collaboration du général Haig, et, puisqu'il n'était pas en situation de dégager Verdun par une attaque immédiate, il ne pouvait nous venir en aide qu'en relevant d'urgence notre 10e armée et en nous créant ainsi de nouvelles disponibilités. Je lui demandai télégraphiquement, et priai également le chef d'état-major impérial, sir William Robertson, d'appuyer ma demande auprès de sir Douglas Haig.

Les réponses ne se firent pas attendre ; elles furent telles que je les désirais, telles que je pouvais les espérer de ces deux loyaux soldats : Robertson me répondit qu'il avait représenté à Haig l'importance qu'il y avait à nous prêter toute l'aide possible ; quant à Haig il me répondait, dès le lendemain, que, non seulement il avait donné des ordres pour relever immédiatement la 18e division française, et ultérieurement le 17e corps, mais qu'il comptait

en outre faire une démarche personnelle à Londres afin d'obtenir l'envoi de renforts venant d'Égypte. Et, dès son retour à son quartier général, il téléphonait : « J'ai pris mes dispositions pour la relève complète de votre 10e armée ; j'irai demain à Chantilly vous serrer la main et me mettre à votre entière disposition. »

Le 23 au soir, les nouvelles de Verdun étaient si alarmantes que j'envoyai le colonel Claudel, aide-major général, étudier sur place la situation.

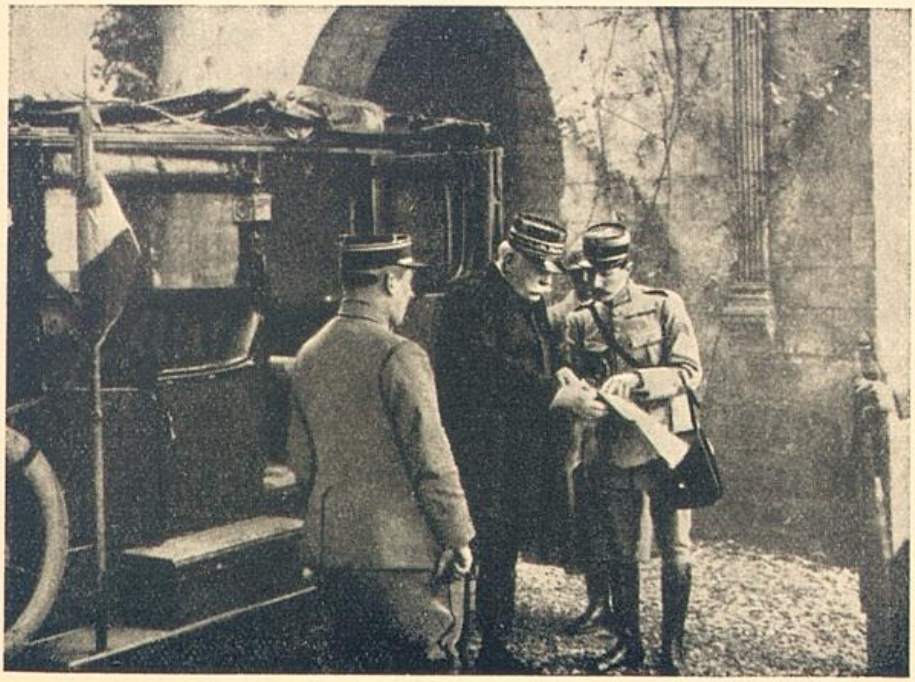
Le lendemain 24, au début de l'après-midi, il me rendait compte téléphoniquement que, les attaques allemandes s'étant ralenties, on semblait prêt à tenir et même à riposter.

Mais, brusquement, la situation sembla se modifier. Une très forte attaque portant sur le bois des Fosses, Louvemont et la cote 344 venait de se produire, et le bois des Fosses semblait avoir été pris ; Ornes était évacué et l'ennemi paraissait avoir réussi à progresser sur les côtes de Meuse. Certes, la situation apparaissait grave, car si ces renseignements étaient exacts, si cette avance allemande continuait, elle pouvait entraîner le recul de nos troupes en Woëvre. C'est ce que m'expliqua au téléphone vers 19 h. 30, le général de Langle ; il me demanda des ordres au sujet de l'évacuation de la Woëvre, je ne pus que le laisser libre de prendre lui-même, sur place, les décisions nécessaires. Mais, en même temps, je lui indiquai ma ferme volonté de faire face au nord à l'attaque allemande, en nous maintenant sur la rive *droite* de la Meuse, entre le fleuve et la Woëvre.

Cependant, les renseignements que j'avais reçus du général de Langle n'étaient pas sans m'inquiéter : à cause de leur imprécision même, de la rapidité avec laquelle la situation se transformait, j'avais le devoir de prévoir le pire, et d'y parer le plus tôt possible. Le pire, c'était que nos troupes du front nord et celles de Woëvre ne soient bousculées et contraintes de se replier en désordre sur la rive gauche. Dans ce cas, elles auraient été incapables de s'opposer à la poussée de l'ennemi, et notre



SUR LA ROUTE DE VERDUN (MARS 1916)



ARRÊT DU GÉNÉRAL JOFFRE A UN QUARTIER GÉNÉRAL

front, en cet endroit, eût été fortement compromis.

Après mûre réflexion, j'en vins à la conviction que la meilleure manière d'enrayer une aussi dangereuse progression de l'ennemi ne pouvait être que l'installation d'une troupe fraîche sur la rive gauche de la Meuse, destinée à interdire aux Allemands le franchissement de la rivière et à recueillir éventuellement les troupes engagées sur la rive droite ; en outre, il me paraissait nécessaire, pour donner toute solidité à ce barrage, que le commandement en fût assuré par une autorité soustraite aux émotions de la bataille qui se livrait sur la rive droite, et qui n'aurait d'autre souci que d'organiser l'inviolabilité de la rivière. En fait, cette solution consistait à faire la part du feu, en admettant que, selon les craintes du général de Langle, les forces de Woëvre et des Hauts-de-Meuse soient refoulées en désordre.

Sitôt cette décision prise, il convenait de la mettre à exécution : j'alertai à Mouy, vers 23 heures, la 2e armée en réserve sur la rive droite de l'Oise, et décidai que le général Pétain prendrait le commandement de toutes les forces disponibles de la rive gauche de la Meuse ou prochainement débarquées dans cette région. Le quartier général de la 2e armée reçut l'ordre de se transporter d'urgence à Bar-le-Duc, et le général Pétain fut prié de passer le lendemain matin 25 à Chantilly, en se rendant à Bar, afin de recevoir mes instructions.

A minuit, le 24, tous les ordres étaient donnés.

Cette nuit du 24 au 25 février 1916 est l'une de celles pendant lesquelles j'ai le plus regretté de n'avoir pas le don d'ubiquité. Je sentais que les décisions que je prenais à Chantilly, loin des événements, sur la foi de renseignements incertains, sur l'idée que je me faisais d'une situation constamment changeante, risquaient d'être caduques avant d'être parvenues aux exécutants. J'aurais donc souhaité de me trouver sur place ; mais, d'autre part, mon devoir était indiscutablement de demeurer à mon grand quartier général, mon rôle étant plutôt d'alimenter en réserves la bataille, de surveiller l'ensemble du front,

de réaliser avec nos alliés une entente de collaboration. Aussi, comprenant que les décisions utiles ne pouvaient être prises que sur place, afin d'être opportunes, je priai le général de Castelnau d'aller me représenter à Verdun, de s'assurer d'abord que la situation y était bien telle que nous nous la figurions d'après les renseignements donnés par le général de Langle, et qu'en particulier la mission que je prévoyais pour la 2e armée était bien conforme à la situation. Je l'autorisai à prendre sur place toute l'initiative qui lui semblerait utile, en partant de cette idée qu'à tout prix la résistance devait avoir lieu sur le front nord entre Douaumont et la Meuse, et le front est sur les Hauts de Meuse ; ce ne serait qu'en cas d'indisponibilité que nos forces pourraient être repliées sur la rive gauche, lorsque la 2e armée aurait pu s'y installer.

On sait avec quelle intelligente initiative le général de Castelnau s'acquitta de cette mission. De Souilly, où avait été transportée le quartier général de la région fortifiée, il me téléphonait le 25, à 15 h. 30, qu'il avait trouvé le général Herr déprimé par les fatigues supportées depuis le début de l'attaque allemande et peu en état de déployer dans les circonstances actuelles toute l'activité qu'exigeait la situation ; son état-major ne semblait pas capable de lui prêter le puissant concours dont il avait besoin. D'autre part, il avait constaté, après une enquête faite sur place auprès des divers commandants de secteur, qu'il était encore temps d'enrayer l'attaque allemande sur la rive droite de la Meuse. En conséquence, il se proposait de donner au général Pétain le commandement de l'ensemble de la région fortifiée de Verdun et des troupes arrivant sur la rive gauche de la Meuse, la mission de la 2e armée devant être d'enrayer l'effort que prononçait l'ennemi sur le front nord de Verdun. Je lui répondis que j'approuvais toutes les décisions qu'il avait prises. Je ne pouvais, en effet, qu'être très satisfait d'apprendre que la situation réelle à Verdun était moins grave qu'elle nous avait été représentée et que la mission du général Pétain avait pu être modifiée heureusement. Le général de Castelnau su-

bordonnait le général Herr au général Pétain pour lui fournir tous les renseignements qui lui étaient nécessaires ; quant à l'état-major de la région fortifiée de Verdun, il devait être employé progressivement à renforcer les états-majors des corps d'armée nouvellement arrivés dans la zone de bataille.

Ce délicat problème recevait ainsi une heureuse solution qui devait sauver Verdun ! Encore une fois, la stabilité du front allait dépendre, en grande partie, de la fermeté du commandement. Aussi, lorsque dans la soirée du 26, j'appris que la division Bonneval qui tenait les côtes de Talou et du Poivre, s'étant crue menacée d'un mouvement tournant sur sa droite, s'était repliée sur Froide-Terre, je crus nécessaire de rappeler à tous la nécessité, dans les conditions actuelles, d'observer avec la plus extrême rigueur l'ordre donné de résister sur la rive droite de la Meuse au nord de Verdun. Je prescrivis de traduire en conseil de guerre tout chef qui donnerait un ordre de retraite. Déjà le 22, le général Bapst avait fait évacuer Brabant dans des conditions assez discutables ; aujourd'hui, le général de Bonneval la côte du Poivre ; il fallait prendre des mesures urgentes ; je prescrivis au général de Castelnau de faire une enquête ; cet ordre se croisa d'ailleurs avec une lettre de lui où il me proposait de son côté de faire passer le général de Bonneval en conseil de guerre (1).

Le repli de nos troupes de Woëvre sur les Hauts de Meuse, décidé le 24 par le général de Langle, s'était exécuté en bon ordre ; le 25 au soir, le fort de Douaumont avait été enlevé par surprise, mais le 26, on avait l'impression que l'ennemi renonçait à progresser par le bord même de la Meuse, en raison des flanquements puissants et efficaces réalisés de la rive gauche ; d'ailleurs, la situation matérielle et morale s'affirmait comme bien meilleure, et le soir, le général de Castelnau m'écrivait que si nous pouvions gagner deux ou trois jours qui permettraient au général

(1) A la suite de l'enquête faite, les généraux Bapst et de Bonneval furent relevés de leur commandement.

Pétain de remettre les choses en ordre et de faire sentir son action, tout danger de perdre Verdun serait sans doute définitivement écarté.

En effet, l'opération préparée par le commandement allemand pour enlever Verdun par une attaque brusquée avait échoué. Toutes les troupes adverses amenées par le commandement avaient été engagées et l'ennemi allait être obligé de faire appel à de nouvelles forces pour mener la longue et dure bataille d'usure qui allait se prolonger jusqu'au moment où l'offensive russe d'abord, puis l'offensive franco-britannique sur la Somme, obligeraient les Allemands à prendre devant Verdun une attitude défensive. De notre côté, pour donner toute initiative au général Pétain et permettre au général de Langle de se consacrer entièrement aux 4e et 5e armées devant lesquelles il semblait toujours que l'ennemi se livrait à des préparatifs d'attaque, je décidai le 27 février de rattacher directement la 2e armée au grand quartier général ; la 3e armée, dont l'action, surtout par sa droite, était intimement liée à celle de la 2e passa à la même date aux ordres du général Pétain.

La bataille de Verdun offre une nouvelle preuve de l'importance du commandement dans toute affaire de guerre. En effet, c'est le 26 février que le général Pétain organisa la 2e armée en quatre groupements confiés aux mains énergiques des généraux Bazelaire, Guillaumat, Balfourier et Duchêne. Or, dès le lendemain, l'ennemi reprenait ses attaques et par une violente action continuée dans la journée du 28, il cherchait à dégager le fort de Douaumont encerclé par nous. Mais, cette fois, nous repoussions ses attaques sur le bois du Chauffour et le village de Douaumont et, à l'est du fort, sur le bois de la Caillette et les hauteurs au nord du village de Vaux. Incontestablement, si ce premier succès était dû à la bravoure et à l'abnégation des troupes, il était également imputable à la fermeté du commandement qui s'était ressaisi et avait marqué sa volonté d'enrayer à tout prix l'effort de l'adversaire.

Aussi, lorsque le 29 février, le général de Castelnau revint de Verdun, il put, en me rendant compte de sa

mission, me laisser espérer que Verdun était pour le moment sauvé.

Ce premier résultat acquis, il semblait que le meilleur moyen d'enrayer les efforts ultérieurs de l'ennemi serait de lui reprendre le terrain qu'il avait conquis. Nous avions des munitions, les positions flanquantes de la rive gauche permettaient de prendre l'adversaire sous les feux convergents : il n'y fallait point manquer. C'est précisément la tâche que je proposai au général Pétain dès sa prise de commandement, et que je lui exposai de vive voix, le 1er et le 5 mars, au cours de mes visites à Souilly : la principale de ces actions offensives devait être la reprise du fort de Douaumont.

Le 6 mars, un nouvel effort allemand eut lieu sur le Mort-Homme et le bois des Corbeaux ; et le 8, la bataille était générale et ardente depuis la côte du Poivre jusqu'aux abords du fort de Vaux ; le 22 mars, les attaques recommençaient, précisément pendant que j'accompagnais à Verdun le président de la République, le prince régent de Serbie et le général Cadorna.

Ces attaques amenèrent le commandant de la 2e armée à m'adresser d'incessantes demandes de renforts auxquelles je faisais droit.

Petit à petit, vers la fin de mars, grâce à l'afflux ininterrompu des réserves, la 2e armée en était arrivée à disposer de forces plus nombreuses que celles qui lui étaient opposées. Le moment semblait venu d'exploiter cet avantage ; il fallait, à tout prix, que nous prenions l'initiative. C'était, à mon sens, la manière la plus efficace d'interdire à l'ennemi toute nouvelle progression.

Cependant à chacune des fréquentes visites que je faisais à Souilly, j'avais l'impression que le chef de la 2e armée n'était pas assez pénétré de cette nécessité. Au contact de cette rude bataille, sous la menace incessante de nouvelles attaques, il avait une tendance trop marquée et sans doute fonction de son tempérament à n'envisager la défensive que comme la seule attitude à observer. A chaque nouvelle menace d'attaque, il m'adressait de nouvelles

demandes de troupes fraîches sans jamais faire allusion à des projets de contre-offensive, et il m'annonçait, à l'avance, qu'il serait certainement obligé de demander l'envoi de nouvelles forces. Si bien qu'à la fin de mars, il ne me restait plus qu'un seul corps frais disponible, le 9e. Cet état d'esprit du général Pétain amena entre nous, vers le début d'avril, un certain désaccord. Il était parfaitement au courant de la situation générale, des indices d'attaque souvent relevés soit contre Reims, soit en Champagne, soit dans la vallée de l'Oise ; par-dessus tout, il connaissait nos projets d'offensive conjuguée avec les Anglais qui me permettraient d'escompter le prochain dégagement de Verdun ; sans doute, les Allemands, depuis le 21 février, nous paraissaient avoir engagé sur Verdun près de 400 000 hommes et nous estimions à 200 000 hommes le chiffre de leurs pertes. Mais, on ne pouvait oublier que trente-neuf de nos divisions avaient successivement été engagées dans la bataille. L'effort était comparable. Je ne cessais de rappeler au général Pétain la nécessité de réagir, lui représentant que, si nous ne reprenions jamais le terrain perdu, petit à petit, nous serions acculés à une situation dangereuse ; tout particulièrement, en face de la progression continue de l'ennemi au sud du ruisseau de Forges, j'insistai sur l'urgence d'un rétablissement en avant à l'aide d'une vigoureuse et puissante offensive afin d'éviter la perte de Béthincourt.

Cependant, mon insistance commençait à porter ses fruits : parmi les lieutenants de Pétain, l'un d'eux, le général Nivelle, commandant du 3e corps d'armée, avait entrepris depuis le 3 avril dans la région de Douaumont une série d'actions couronnées de succès. Le 10 avril, j'inspectai le secteur et, très satisfait des résultats obtenus, je demandai à Pétain de mettre le général Nivelle à même de poursuivre ses avantages de part et d'autre de Douaumont.

Mais les exigences de Pétain se faisaient de plus en plus pressantes, il se plaignait de la qualité et de la quantité des réserves mises à sa disposition ; il demandait, en particulier, que les corps qui lui seraient envoyés, soient choisis parmi

ceux qui n'avaient pas encore été à Verdun et ne comprennent pas de recrues de la classe 16 susceptibles de se laisser impressionner par le bombardement. En outre, sous divers prétextes, il mettait un temps fort long à me rendre les unités retirées du front, afin d'augmenter la quantité de celles qu'il gardait à sa disposition, trouvant toujours insuffisants les moyens que j'entendais consacrer à la 2e armée. Il ne libérait les états-majors qu'avec des retards très importants (1).

Il savait cependant que mes exigences avaient pour but une reconstitution rapide des grandes unités en vue de leur réemploi ultérieur. Il n'ignorait pas que je cherchais, tout en alimentant la bataille de Verdun, à réserver le plus d'unités possible pour l'offensive de la Somme ; enfin, étant donné les moyens d'artillerie dont disposait alors la 2e armée, il semblait bien qu'une défense agressive serait non seulement fructueuse, mais même plus économique que la seule défensive passive. En mettant à sa disposition le 9e corps d'armée, dernière troupe disponible n'ayant pas pris part à la bataille de Verdun, j'avertis le général Pétain qu'il ne devrait plus compter que sur lui-même ou sur des troupes ayant déjà combattu ; en face de lui, certains corps allemands d'ailleurs montaient aux attaques pour la troisième fois !

Le commandant de la 2e armée était doué de très grandes qualités militaires qui l'ont, au cours de la guerre et en particulier au début de la bataille de Verdun, justement mis en relief.

C'est par une amélioration constante de l'organisation du commandement, par un sens tactique très aigu, un perfectionnement sans cesse renouvelé des procédés de défense, que Verdun a été sauvé, et c'est le général Pétain qui a été véritablement l'âme de tous ces progrès. On ne devra jamais oublier que par l'étude incessante des procédés de combat ennemis, il a fait réaliser à notre

(1) C'est ainsi que les embarquements du 13e corps d'armée, remis à ma disposition, durèrent du 25 mars au 6 avril 1916.

armée les plus grands progrès tactiques de toute la guerre ; en particulier, la liaison de l'aviation et de l'artillerie qui fut si féconde. Verdun a été, sous l'intelligente direction du général Pétain, la plus rude mais aussi la meilleure école de perfectionnement pour l'armée française.

Par contre, les très grandes qualités de ce grand chef étaient contre-balancées par un état d'esprit qui lui faisait donner aux événements de Verdun une importance exagérée. Si j'avais cédé à ses demandes, l'armée française tout entière aurait été absorbée par la bataille ; et nous aurions dû renoncer à tout espoir de participer à l'offensive décidée à Chantilly en décembre ; c'eût été accepter la volonté de l'ennemi ; je persistais, au contraire, à envisager un retournement de la situation en réservant pour l'action de la Somme la plus grande masse possible de nos disponibilités.

Ceci explique que vers le début d'avril, je cherchai le moyen d'éloigner le général Pétain du champ de bataille de Verdun, espérant qu'en lui donnant plus de recul et un front plus vaste à diriger, il se rendrait mieux compte de la situation générale.

Précisément, le poste de commandant du groupe d'armées du Centre était devenu vacant par suite du départ du général de Langle. Il y avait là une occasion tout à la fois de souligner par cette élévation le mérite du général Pétain et en même temps de réaliser cet éloignement qui me paraissait nécessaire.

Je l'avertis qu'il aurait à prendre le commandement du groupe d'armées du Centre, et lui envoyai Castelnau pour lui demander de fixer lui-même sa date de prise de commandement. De mauvaise humeur, il lui répondit qu'il serait tous les jours à Souilly. En effet, c'est le 2 mai qu'il prit le commandement du groupe d'armées du Centre, et, le 3 juillet, j'allai le voir à Bar-le-Duc où était son quartier général, et l'emmenai visiter les postes de commandement de la 2e armée. Au cours de cette tournée, son pessimisme me frappa, et cet état d'esprit me fut confirmé peu après. Je l'avais invité à m'adresser périodiquement

par écrit ses réflexions sur les événements et ses projets. Le 7 mai, il m'envoyait une longue et intéressante lettre dans laquelle il me communiquait son point de vue sur la situation générale. Après avoir constaté que, grâce aux nouvelles méthodes allemandes qui consistaient à prononcer leurs attaques avec peu d'infanterie et beaucoup d'artillerie, nous nous usions lentement mais sûrement, il posait le principe que nous finirions par avoir le dessous si les alliés n'intervenaient pas. Il prétendait que la part de la France, dans l'effort commun de 1916, devait se borner exclusivement à sa résistance devant Verdun et qu'il ne pouvait être question de lui demander davantage. Il ne convenait donc pas de marchander à la 2e armée les forces qui lui étaient nécessaires. Par contre, la meilleure manière de soulager Verdun lui paraissait être l'intervention anglaise, déclanchée dans le plus bref délai et dans une forme qui exclurait toute action brutale et violente comparable aux assauts de Champagne et d'Artois de 1915. Il envisageait, au contraire, l'organisation d'un système d'attaques susceptible de durer très longtemps : par exemple, la formation de trois ou quatre groupements sur des points d'attaque à choisir, et dans chacun de ces groupements, une disposition des unités en profondeur permettant d'avoir toujours l'équipe de tête prête à attaquer : « Mieux vaut maintenir les Allemands, m'écrivait-il, en face d'une menace d'irruption plutôt que de les mettre en présence d'un volcan éteint. »

J'étais évidemment d'accord avec le général Pétain sur la nécessité de dégager Verdun par une attaque dirigée sur une autre partie du front ; c'était précisément le but que je poursuivais d'autre part, en exécution des décisions de la conférence de Chantilly.

J'étais également d'accord avec lui sur la forme à donner à l'offensive qui ne devait pas être un simple feu de paille ; il était évident qu'une action violente mais courte serait impuissante à empêcher les Allemands de renouveler leurs attaques contre Verdun. D'ailleurs, la question dépassait Verdun, qui n'était au fond qu'un

incident de la lutte générale ; le but que nous poursuivions, c'était la victoire ; et, puisque les Allemands avaient entrepris une lutte d'usure, il fallait de notre côté la conduire avec économie afin de retourner la situation en faisant que, d'attaqués, nous puissions reprendre figure d'assaillants ; alors, nous pourrions poursuivre la fusion des réserves ennemies et amener le front adverse à n'être plus qu'une trame fragile susceptible, si nous savions ménager nos réserves, de s'effondrer sous les coups conjugués de tous les Alliés et de laisser passer nos bataillons victorieux. A ce jeu, il est certain que nous nous userions ; mais l'ennemi s'userait aussi, et toute la question était de mener nos affaires avec sagesse pour pouvoir durer plus que lui. A la guerre ce sont les derniers bataillons qui emportent la victoire.

Telle était la manière dont je croyais fermement, depuis le début de Verdun, que devaient être conduites les affaires de la coalition, et particulièrement celles de la France, afin d'assurer l'issue heureuse de la guerre. Mais, c'est précisément pour cela que je ne pouvais être en accord complet avec le général Pétain.

En effet, pour pouvoir mener durablement cette lutte destinée à dégager Verdun, il fallait demander aux unités envoyées à la 2e armée de s'employer jusqu'à l'extrême limite de leurs forces, ne consacrer à cette bataille défensive que le minimum, afin de conserver le plus grand nombre possible d'unités fraîches en vue de l'attaque de la Somme.

Il n'était pas vrai que Verdun pût suffire comme effort demandé à l'armée française : tout d'abord, si tel était le résultat de l'offensive allemande de nous empêcher de prendre part à l'action générale concertée, ne serait-ce pas manifestement un grand succès pour l'ennemi que d'avoir éliminé de cette lutte son premier et principal adversaire? Du point de vue moral, pour bien marquer l'échec de la tentative allemande contre Verdun, il était essentiel que nous soyons fidèles au rendez-vous que les Alliés s'étaient donné en décembre 1915.

Il fallait pour qu'elle soit efficace, que cette offensive soit aussi forte que possible : notre devoir était d'ajouter aux bataillons que les Britanniques y consacraient, le plus d'unités que nous pourrions. Enfin, nous pouvions espérer de cette offensive la victoire définitive sous forme de percée, et, pour cet acte suprême de la guerre, il importait à tous points de vue que l'armée française fût représentée.

Par surcroît, le commandant du groupe d'armées du Centre demandait que l'offensive alliée soit déclenchée le plus tôt possible. Ici encore, désaccord entre lui et moi. Le plan d'action avait été concerté entre les Alliés et basé sur la concomittance des attaques sur tous les fronts. Or, pour des raisons déjà dites, celles-ci ne pourraient avoir lieu que vers la fin de juin ; demander aux Anglais de devancer cette date détruirait tout l'effet escompté, ferait retomber la coalition dans l'impuissance de 1915 et risquerait, en outre, de ne donner à l'offensive envisagée ni l'ampleur, ni le degré de préparation suffisante.

Toutes ces considérations m'empêchaient d'entrer dans les vues de Pétain ; nous partions de deux points de vue différents ; lui voulait que toutes les forces françaises fussent consacrées à Verdun ; au contraire, je tenais à ne consacrer à cette bataille d'usure de laquelle je ne pouvais espérer aucun résultat stratégique, que le strict minimum.

Les bruits les plus singuliers couraient dans les sphères gouvernementales et l'opinion publique sur la situation et les relations entre généraux. Ces bruits prirent une telle consistance que le général Roques se rendit, le 12 mai, à Verdun pour voir Pétain ; il en revint pleinement rassuré, et m'écrivait le 14 qu'il avait donné, le matin même, au Conseil, les déclarations les plus rassurantes et qu'il les répéterait le soir même à la Commission de l'armée de la Chambre.

J'éprouvai cependant le désir de donner aux commandants de groupe d'armées l'occasion de me faire connaître leur avis. Le 17 mai, je les réunis à Châlons pour les mettre au courant de la situation générale.

En se rendant à cette conférence, Foch eut un léger accident d'auto qui l'obligea à se faire porter à Meaux pour y recevoir des soins ; j'allai l'y voir et l'y trouvai préoccupé à la pensée que l'offensive en cours de préparation sur la Somme, dont les lignes générales avaient été déjà réduites par suite des dépenses de forces que *nous avions dû consentir à Verdun* (1), allait se trouver peut-être irrémédiablement compromise. Je le rassurai, en lui disant *ma ferme volonté de ne pas me prêter au jeu* que les Allemands voulaient nous faire jouer.

Quant à la réunion de Châlons, si Pétain y renouvela ses doutes sur l'opportunité de nos projets offensifs sur la Somme, il admit avec moi, — et le général Franchet d'Esperey, commandant le groupe d'armées de l'Est, n'y contredit pas — que l'engagement général des forces alliées serait la meilleure solution pour dégager Verdun.

Pour mettre mes projets à exécution, j'étais amené à faire du côté de Verdun toutes les économies possibles et à demander au général Pétain d'obtenir plus de rendement des forces dont il disposait, en faisant participer successivement toutes les unités à la bataille et en réduisant la densité du front des secteurs calmes, en particulier, celui de Reims où les menaces d'attaque ne s'étaient pas confirmées et en faisant rentrer en secteur calme, même avant reconstitution, des divisions d'infanterie descendant de Verdun. C'est ainsi que le 20 mai, à une nouvelle demande de renforts, je lui fis remarquer que les prévisions d'emploi des unités sous ses ordres n'englobaient pas toutes les unités fraîches de ses armées ; certaines de celles-ci étaient éliminées pour des raisons qui ne me paraissaient pas suffisantes ; d'autres l'étaient sans explication.

Cependant sur les deux rives de la Meuse, nous avions pris une attitude moins passive : sur la rive droite, le 22 mai, l'énergique général Mangin s'emparait du fort de Douaumont, amenant d'ailleurs sur cette partie du

(1) Voir chapitre III, *la Bataille de la Somme*.

front une violente réaction qui nous fit reperdre le fort le 24 ; sur la rive gauche, sur le Mort-Homme, nos progrès étaient presque continuels depuis un mois ; grâce à cette attitude plus énergique, les progrès allemands semblaient arrêtés. Mais le général Pétain prenait prétexte de ces opérations pour me représenter que l'usure de nos grandes unités sur le front de Verdun, au lieu d'être évaluée comme auparavant à une division d'infanterie tous les deux jours, en était arrivée à deux divisions tous les trois jours ; il se plaignait de l'infériorité de son artillerie ; il me demandait donc d'importants renforts en grandes unités et en artillerie. Après avoir étudié de très près les besoins réels de la 2e armée, je fus obligé de conclure que si je voulais, comme c'était *ma ferme décision* et comme je le lui avais annoncé, être en mesure de prendre l'offensive au sud de la Somme à partir du 1er juillet, il ne m'était pas possible de lui donner satisfaction complète, en particulier, en ce qui concernait l'artillerie lourde courte. D'ailleurs, les fronts des 3e, 4e et 5e armées étaient suffisamment calmes et il semblait maintenant que l'ennemi était trop vivement accroché à Verdun pour qu'il puisse sur ces fronts passif, pratiquer des prélèvements d'artillerie.

A la fin de mai, les Allemands restaient accrochés aux pentes nord de la cote 304 ; c'était le seul résultat obtenu par leurs furieuses attaques du 4 au 10 mai ; leur contre-offensive les avait rendus à nouveau maîtres des sommets du Mort-Homme que le 32e corps d'armée leur avait arraché par une lutte pied à pied ; ils avaient sans doute repris le fort de Douaumont, mais n'avaient pu rentrer dans le bois de la Caillette perdu par eux le 2 mai.

Ainsi j'étais fondé à dire, que si les actions offensives menées par la 2e armée n'avaient pas entièrement réussi, elles avaient eu néanmoins pour résultat d'empêcher l'ennemi de marquer aucun progrès pendant le mois de mai.

Mais le 1er juin, il reprenait ses attaques sur la rive droite avec de gros moyens, depuis le bois Nawé jusqu'à Damloup.

Durant ces durs combats, le général Pétain me rendait compte qu'il était nécessaire de lui envoyer quatre nouvelles divisions. Le fort de Vaux tombait le 6 juin. La lutte reprenait avec violence dès le 8. Le 1er corps bavarois pénétrait dans nos tranchées entre la ferme Thiaumont et le bois de la Caillette.

J'avais dû quitter le 8 au soir mon quartier général pour me rendre à Londres avec le président du Conseil. Je fus absent les 9 et 10 juin. C'est donc le général de Castelnau qui avait reçu dans la matinée du 9 les résultats précis de l'attaque allemande du 8. A mon retour, j'appris que ces nouvelles avaient provoqué au grand quartier général une vive émotion ; on y avait vécu des journées fiévreuses. Castelnau avait téléphoné au grand quartier général anglais pour obtenir que les préparatifs d'attaque soient activés : il avait également téléphoné à Foch, qui était venu au grand quartier général et sa ferme contenance avait calmé les craintes excessives : en fait, Pétain encore une fois avait alarmé tout le monde ; n'ayant qu'une confiance limitée dans la durée possible de la résistance de Verdun, il avait été jusqu'à déclarer au téléphone à Castelnau que cette résistance ne pourrait exceder huit jours et qu'il importait d'envisager dès maintenant le retrait des troupes sur la rive gauche de la Meuse pour ne pas risquer de perdre l'artillerie en position sur la rive droite. Je trouvai Castelnau fortement impressionné par les événements et par ses conversations avec Pétain.

De son côté le général Pétain, de plus en plus inquiété par la tournure prise par la bataille, fit auprès de moi une nouvelle tentative, le 11 juin, comme il l'avait fait le 7 mai, pour demander de fixer à une date rapprochée l'offensive anglaise. Il me dépeignit la situation sous des couleurs très sombres, se plaignant de l'insuffisance de son artillerie qui combattait, disait-il, à un contre deux ; il redoutait une décision rapide sur le front de la 2e armée, pour laquelle à son avis l'ennemi ne reculerait, sans doute, devant aucun sacrifice.

Je décidai alors que le général de Castelnau se rendrait le lendemain à Verdun pour juger de la situation.

Castelnau rentra au grand quartier général dans la nuit du 13 au 14 et me rendit compte de l'impression favorable qu'il rapportait de Verdun : le moral était bon, les organisations défensives des 2e et 3e positions se renforçaient, et il était d'avis que Verdun tiendrait suffisamment pour permettre à notre offensive de la Somme de se produire à son heure.

D'ailleurs, avant même d'avoir reçu la lettre de Pétain, ce même jour 11 juin, j'avais envoyé des instructions au général des Vallières, chef de la mission française près de l'armée britannique, lui enjoignant d'insister auprès du général Haig, en raison de la situation toujours tendue à Verdun, pour que toutes les dispositions soient prises en vue d'engager les attaques d'infanterie à partir du 25 juin.

En réponse à sa lettre du 11, j'écrivis le 12 juin au général Pétain :

J'estime avec vous que les Allemands escomptent les plus sérieux résultats de la bataille engagée contre Verdun et que nous devons à tout prix nous maintenir sur la rive droite de la Meuse au risque même d'y abandonner une partie du matériel qui y est disposé.

Sans méconnaître les difficultés grandissantes de votre tâche, j'ai la ferme confiance que vous parviendrez encore à contenir victorieusement l'ennemi, comme vous l'avez si heureusement fait jusqu'à ce jour.

Les organisations défensives que vous avez prévues se développent sur les deux rives de la Meuse, et je sais que vous mettez et que vous mettrez de plus en plus votre soin à hâter leur pleine exécution.

Le renouvellement des grandes unités à engager dans la bataille est dès à présent assuré. Les relèves et renforcements d'artillerie lourde que vous avez prévus ou déjà ordonnés, aussi bien que l'arrivée de nouveaux matériels qui vous ont été ou vous seront envoyés au fur et à mesure de leur livraison, ont accru et accroîtront encore la puissance de vos moyens.

L'heure est particulièrement grave. La défense prolongée

et victorieuse de Verdun, qui a déjà permis les heureuses offensives de nos alliés en Russie, constitue le gage indispensable et la condition inéluctable des succès de la coalition au cours de la campagne actuelle. Rien n'a été et ne doit être négligé pour atteindre ce résultat.

Je compte sur votre activité et sur votre énergie pour faire passer dans l'âme de tous vos subordonnés, chefs et soldats, la flamme d'abnégation, la passion de résistance à outrance et la confiance qui vous animent.

Toutes dispositions sont prises pour que l'offensive sur le front occidental soit déclenchée à une date aussi rapprochée que possible et étroitement calculée sur les nécessités d'une préparation sans laquelle l'attaque serait vouée à l'échec.

Et je tins à faire appel aux héroïques défenseurs de Verdun en leur montrant le rôle joué jusqu'à ce moment par la 2e armée et qu'elle devait jouer jusqu'au bout.

Le 12 juin, j'adressai aux troupes de Verdun l'Ordre général suivant :

Soldats de la 2e armée,

Les armées russes viennent d'obtenir contre les forces austro-allemandes qui leur étaient opposées une victoire éclatante.

En moins de huit jours, elles ont enfoncé le front adverse et chassé devant elles l'ennemi battu. Plus de 105 000 prisonniers, plus de 120 canons et un butin de guerre considérable sont restés entre leurs mains.

Ce succès, dû à la vaillance de nos frères d'armes, marque par un heureux début l'engagement général des forces coalisées. D'autre part, des offensives s'engagent actuellement, d'autres encore vont se développer dans un avenir très prochain. Attaqués de toute part, les Empires centraux devront bientôt reconnaître la supériorité des forces alliées.

Le plan mûri par les Conseils de la coalition est maintenant en pleine exécution.

Soldats de Verdun, c'est à votre héroïque résistance qu'on le doit, c'est elle qui a été la condition indispensable du succès, c'est sur elle que reposent nos victoires prochaines, car c'est elle qui a créé sur l'ensemble du théâtre de la guerre européenne une situation dont sortira demain le triomphe définitif de notre cause.



REMISE DE DÉCORATIONS PAR LE GÉNÉRAL JOFFRE



LE GÉNÉRAL JOFFRE A VERDUN ANNONÇANT AU GÉNÉRAL NIVELLE
QU'IL LE NOMME COMMANDANT DE LA 2e ARMÉE

Je fais appel à tout votre courage, à votre esprit de sacrifice, à votre ardeur, à votre amour de la Patrie pour tenir jusqu'au bout et pour briser les dernières tentatives d'un adversaire qui est maintenant aux abois !

D'ailleurs, on pouvait espérer que les actions ennemies allaient se calmer à Verdun : du 8 au 20 juin aucune unité nouvelle n'était identifiée sur ce front. L'activité de l'artillerie ennemie se ralentissait sur la rive gauche de la Meuse où l'ennemi semblait procéder à des retraits de batteries ; nous pouvions croire qu'il commençait des transports vers le front oriental de troupes prélevées sur le nôtre, à la suite des succès obtenus en Galicie par l'armée russe. Si bien que je pouvais déjà espérer pouvoir retirer progressivement du groupe d'armées du Centre toutes les disponibilités possibles pour alimenter les opérations du groupe d'armées du Nord.

Cette possibilité était si vraisemblable que le général Pétain entrait le 20 juin dans mes vues, en subordonnant toutefois l'exécution à la nécessité préalable de reprendre autour de Verdun le champ nécessaire et d'empêcher l'ennemi d'effectuer des prélèvements sur ce front.

Mais, sur ces entrefaites, les Allemands reprirent à Verdun l'initiative des attaques : les 21 et 22 juin, sur la rive gauche ils essayèrent vainement de progresser à la cote 304 et au Mort-Homme ; sur la rive droite ils pénétrèrent dans la soirée du 22 entre le bois Fumin et le Chesnois ; le 23, les troupes bavaroises s'emparaient de l'ouvrage de Thiaumont et quelques fractions ennemies parvenaient même jusqu'à l'ouvrage de Froideterre ; Fleury tombait sous les coups du corps alpin.

Or, au cours de cette attaque, vers 15 heures, Pétain téléphonait de Bar-le-Duc à Castelnau que la situation lui apparaissait grave ; il envisageait l'évacuation de la rive droite de la Meuse « où était actuellement en position un tiers de l'artillerie française ». Par contre, de Souilly, le général Nivelle, qui avait remplacé le général Pétain à la tête de la 2e armée, m'envoyait des renseigne-

ments rassurants ; il ramassait une division et demie qui était disponible et lui donnait l'ordre de contre-attaquer, le soir même et le lendemain, pour réduire la pointe faite par les Allemands sur Fleury : une autre division était tenue prête pour une action ultérieure, si cela devenait nécessaire. A aucun moment on n'avait envisagé à Souilly l'éventualité d'une retraite sur la rive gauche de la Meuse, dont il semblait être question à Bar-le-Duc.

Ainsi donc, la 2e armée disposait de moyens suffisants et on pouvait entrevoir qu'il serait possible d'enrayer l'offensive allemande. D'ailleurs, dans la soirée, le général Pétain téléphonait à nouveau, et cette fois-ci il envisageait la situation avec plus de calme : son coup de téléphone contrastait étrangement avec le précédent. En effet, la lutte se prolongea pendant la nuit et dans la journée du 24, mais les Allemands, à la suite de nos contre-attaques, furent repoussés aux abords de l'ouvrage de Thiaumont, se maintenant seulement dans le ravin des Vignes.

Or, à 12 h. 30, je recevais du ministre de la Guerre une singulière communication téléphonique dans laquelle il me demandait de ne retarder à aucun prix l'attaque anglaise et me rappelait toute la responsabilité que j'encourais : il m'annonçait en outre, qu'il irait le lendemain à Verdun pour se rendre compte de la situation.

Précisément, deux heures plus tard, le président du Conseil passait en gare de Chantilly ; j'allai l'y saluer et j'en profitai pour lui marquer mon étonnement d'une telle communication. M. Briand m'apprit que l'envoi de ce message avait été provoqué par le président de la République qui s'était montré, au Conseil des ministres, très impressionné par la nouvelle des attaques du 23. Cela m'était confirmé le soir même par M. Albert Thomas que je recevais à dîner. Après avoir parlé du ravitaillement en munitions et en canons, je tins à représenter au ministre tous les inconvénients de l'ingérence du gouvernement dans la conduite des opérations. M. Albert Thomas convint avec moi que le message du général Roques était d'autant

plus inopportun que je venais le matin même d'annoncer au gouvernement et à Pétain lui-même le début de la préparation sur la Somme.

Cependant, je ne pouvais m'expliquer l'émotion produite à Paris par les événements du 23 que par des communications directes du gouvernement avec l'état-major de Bar-le-Duc. Je les soupçonnais déjà, mais elles me furent affirmées, le 25, par M. Combes, qui vint déjeuner avec moi au grand quartier général.

Le 26 je recevais la visite du général Roques de retour de Verdun. Nous nous expliquâmes sur le fameux message du 24, puis il me mit au courant de ses impressions : elles reflétaient une certaine inquiétude en ce qui concernait le général Pétain. Ce dernier avait déclaré au ministre qu'il lui manquait un quart de l'artillerie lourde qu'il estimait nécessaire. Je ne pus m'empêcher de marquer au ministre mon étonnement que le commandant du G. A. C. *ne m'ait pas adressé directement cette demande;* d'ailleurs, il pouvait en faisant des prélèvements dans les secteurs calmes de son groupe d'armées trouver facilement ce qui pouvait lui faire défaut à Verdun. Enfin je m'étonnai que, prévenu depuis la veille que la préparation d'artillerie de la Somme était en pleine exécution, il parût choisir ce moment pour réclamer des renforts en canons ; il devait comprendre que toutes mes disponibilités étaient dirigées vers le Nord. La demande était au moins peu opportune : Verdun avait joué son rôle ; l'intérêt était maintenant ailleurs.

Mais cette conversation me faisait craindre que Pétain se laissât encore impressionner par l'ennemi et je tins à lui spécifier à nouveau qu'il devait continuer une résistance opiniâtre sur la rive droite de la Meuse, sans se laisser influencer par le risque de perdre éventuellement du matériel. D'ailleurs, le 29, les Allemands semblèrent se résoudre à une situation défensive et, le 30, les Français reprenaient l'ouvrage de Thiaumont.

Enfin le 1er juillet l'attaque franco-anglaise, retardée

de deux jours par le mauvais temps, commençait : la 2e armée avait répondu à mon appel du 12 juin, et arrêté l'ennemi devant Verdun.

Depuis le 21 février, la France avait supporté tout le poids de l'attaque ennemie, aussi longtemps qu'il avait fallu pour que la préparation des offensives concordantes décidées par la conférence du 6 décembre à Chantilly puisse être menée à bonne fin.

CHAPITRE III

La bataille de la Somme et la deuxième phase de la victoire de Verdun.

Le plan d'opération que j'avais fait approuver par les représentants des armées alliées pour la campagne de 1916 reposait, je l'ai dit, sur une idée maîtresse :

La décision devait être recherchée dans des offensives concordantes sur les fronts russe, franco-anglais et italien.

En ce qui concernait la préparation de la bataille anglo-française sur laquelle j'avais une action directe, je commençai dès le lendemain de la conférence interalliée les études que cette opération exigeait et les pourparlers avec le commandement anglais.

Il importait tout d'abord de déterminer le but que nous nous proposions.

Les opérations de l'automne 1915 avaient clairement démontré qu'une décision ne pouvait être obtenue qu'à la condition préalable d'user les réserves adverses.

L'armée française avait, en 1915, fourni un tel effort, soldé de tels sacrifices que j'estimais indispensable de voir mener la lutte d'usure par les forces anglaises. Ce n'était pas seulement une mesure d'équité qui me poussait à demander à nos alliés de prendre cette charge à leur compte ; nos disponibilités en hommes étaient telles que si je ne me montrais pas ménager de nos effectifs, nous risquions de voir l'armée française incapable de prendre, l'heure venue, une part suffisante dans la bataille décisive.

Ce premier point étant posé, il s'agissait de déterminer

la région où notre effort principal se produirait. Je prescrivis, le 16 décembre 1915, aux généraux commandant les groupes d'armées, de procéder à des études préparatoires dans une série de secteurs qui semblaient convenir au développement d'une puissante offensive. A l'origine, je ne tenais pas essentiellement à ce que le terrain de notre offensive fût jointif à celui de l'attaque britannique. Si la conjonction de nos efforts pouvait présenter d'incontestables avantages, l'expérience des batailles de 1915 m'avait révélé qu'il était assez difficile de faire marcher du même pied des troupes anglaises et des troupes françaises ; et surtout, je ne voulais pas, en paraissant imposer à nos alliés le théâtre de la lutte, qu'ils puissent me reprocher, en cas d'insuccès, d'avoir limité leur liberté.

Quant aux offensives préventives que j'attendais de l'armée britannique pour user, avant l'action décisive, les vingt-cinq divisions que l'ennemi, d'après nos calculs, paraissait avoir en réserve sur le front occidental, le commandement allié n'était pas très fixé sur la manière de les réaliser.

Le général D. Haig pensait qu'il était possible d'obtenir cette usure de l'ennemi au moyen de nombreuses petites attaques partielles, entreprises dès le printemps sur tout le front, tant français qu'anglais, et renouvelées jusqu'au moment de l'attaque générale.

Les généraux Butler, sous-chef d'état-major, et Davidson, chef du 3e bureau, admettaient que l'usure des réserves stratégiques allemandes ne pourrait être réalisée que par deux ou trois attaques préalables exécutées sur des fronts de 20 à 30 kilomètres en des secteurs éloignés de ceux choisis pour l'attaque générale afin d'y attirer les réserves ennemies. A leur avis, ces attaques préalables devraient précéder de 8 à 15 jours l'attaque générale dont elles constitueraient la phase préparatoire.

Cette dernière conception présentait un inconvénient. L'armée britannique n'était pas assez riche en artillerie lourde pour lui permettre d'équiper tous ces fronts d'attaque simultanément. Et alors les actions préparatoires

risqueraient d'être traitées trop économiquement en munitions et en effectifs, dans la crainte qu'auraient les Anglais de manquer des uns et des autres pour l'opération décisive.

Au reste, dans la solution proposée par les deux généraux anglais, la phase préparatoire devait comporter trois attaques de 20 à 30 kilomètres chacune, dont l'une serait assurée par les Anglais, les deux autres restant à notre charge. Comme on le voit les deux projets envisagés par les Anglais se réunissaient par un point : celui de mettre au compte de la France une bonne partie des attaques préparatoires.

J'eus, le 5 février, l'explication de l'attitude du commandement anglais dont la loyauté et la camaraderie à notre égard n'étaient pas en cause.

Dans une conversation qu'il eut avec le colonel des Vallières, chef de la mission militaire française, le général Davidson dévoila confidentiellement l'ingérence de la politique anglaise dans la conduite des affaires militaires : « L'armée britannique, dit-il, est disposée à faire tous les sacrifices, mais il nous faut compter avec nos politiciens, qui, après les Allemands, sont nos pires ennemis. Si nous nous engageons seuls au printemps dans une action d'usure, nous risquons d'y perdre 50 à 60 000 hommes. Quand le gouvernement britannique aura connaissance de ces pertes, il trouvera les sacrifices faits pour 1916, suffisants. Nos politiciens veulent bien que l'Angleterre fasse la guerre, mais à condition que le peuple, dont ils vivent, n'en supporte pas trop lourdement le poids. Par crainte de les mécontenter, le gouvernement trouvera que « c'est assez » pour l'année, et nos armées ne seront plus par suite autorisées à conduire une nouvelle grande offensive. »

Le général Haig, qui m'avait offert sans restriction la collaboration de l'armée britannique, se trouva gêné par cette réaction de la politique anglaise, qui lui fut révélée, me dit-on, par le général Robertson, chef d'état-major impérial, qui vint le voir à Saint-Omer, dans les derniers jours de janvier 1916.

D'ailleurs, cette difficulté s'aplanit d'elle-même, à nos frais hélas, car la bataille de Verdun qui s'alluma le 21 février vint jouer avec une terrible intensité ce rôle de lutte d'usure que j'aurais tant voulu épargner à nos soldats.

A peu près dans le même temps, j'eus l'occasion de constater, toujours *à nos dépens*, les méfaits de la politique.

Dans le courant de janvier 1916, j'eus vent que, dans les hautes sphères militaires anglaises, on commençait à se faire une opinion défavorable sur la valeur morale de l'armée française, et on mettait en doute, pour l'avenir, sa capacité offensive. Le général D. Haig paraissait avoir fait sienne cette opinion, et il basait sa conviction sur des rapports de sources diverses dont nous n'avions pu déterminer l'origine. Cela ne manquait pas de me préoccuper, et surtout de m'étonner, en raison de la tâche magnifique que nos armées avaient accomplie jusque-là, et qui méritaient une appréciation plus équitable de nos alliés. J'eus bientôt l'explication de cette énigme.

Le 10 janvier 1916, M. Clemenceau, alors sénateur, s'était rendu à Rousbrugge, au quartier général du 36e corps d'armée. Et là, en présence du capitaine anglais Reece, agent de liaison de la 2e armée britannique près du 36e corps, il avait donné libre cours à sa verve, tenant les propos les plus pessimistes sur la situation morale actuelle de l'armée française, faisant ressortir l'énormité des pertes subies, et concluant que nous étions désormais dans l'impossibilité de reprendre l'offensive. L'officier anglais avait naturellement rendu compte de ces propos à ses chefs qui y avaient attaché d'autant plus d'importance que la personnalité de leur auteur était plus en vue. Le capitaine Reece s'en ouvrit également à l'un de nos officiers, ajoutant textuellement : « Si ces faits sont exacts, M. Clemenceau aurait dû les taire par patriotisme ; s'ils sont faux, cet homme est un misérable. »

D'autre part, il était de notoriété publique qu'un personnage de moindre importance, M. Boudenoot, sénateur du Pas-de-Calais, propageait, tant par ses écrits que par

ses discours, des bruits analogues qui n'étaient pas sans parvenir à la connaissance du commandement britannique.

Ces propos avaient été tenus dans une zone où, par suite de la population mélangée de Français, de Belges et d'Anglais qui s'y trouvait, les agents allemands avaient beau jeu. Il y avait gros à parier que ces appréciations pessimistes et injustifiées étaient parvenues aussi dans le camp ennemi.

M. Clemenceau était *en ce temps-là dans l'opposition.* Quand, plus tard, il arriva au pouvoir, *il mesura le danger des bruits de couloir propagés à l'extérieur.* Pour ce qui me concerne, d'aussi manifestes imprudences *justifiaient* les restrictions que j'imposais à la *circulation des hommes politiques dans la zone des armées.* Et l'attitude de l'armée française pendant cette année 1916 qui fut l'année de Verdun et de la Somme, a montré que nos soldats méritaient *mieux* que le jugement porté sur eux devant des étrangers par des parlementaires *mal informés.*

Le 14 février 1916, nous tombâmes d'accord, le général D. Haig et moi, sur les grandes lignes d'un projet qui visait à réaliser une attaque franco-anglaise jointive, à cheval sur la Somme, qui commencerait à la fin juin.

Aussitôt la coopération des armées britanniques assurée et le plan général d'action établi, je fis connaître le 18 février aux commandants de groupe d'armées mon intention de rechercher la rupture du dispositif ennemi par une offensive générale des forces franco-britanniques sur les fronts des armées du Nord. Je prévins le général Foch qu'il disposerait pour l'exécution de cette offensive de 39 divisions d'infanterie, de 3 divisions territoriales, et d'environ 1 700 pièces lourdes. Ces moyens, articulés en trois armées, devaient permettre une offensive sur un front d'une quarantaine de kilomètres, qui, prolongé au nord par l'offensive anglaise jusqu'à Hébuterne, donnerait un front total d'attaque de 70 kilomètres. Et j'arrêtai au 1er juillet, la date du déclanchement de cette bataille.

Quand, trois jours plus tard, la bataille de Verdun s'alluma, j'avais 31 divisions en réserve derrière l'ensemble du front.

J'ai dit dans un chapitre précédent que le but le plus intelligible qu'on ait pu prêter au commandement allemand dans son offensive contre notre place forte de l'Est, c'était d'user nos réserves pour interdire à l'armée française de participer aux offensives ultérieures sur notre front. Inversement, le but que je me suis fixé, dès que la bataille de Verdun entra dans sa phase évidente de lutte d'usure, fut de conduire cette opération défensive sous sa forme la plus économique.

La conférence de Chantilly me donnait le droit de demander aux Anglais d'attaquer, pour soulager la pression qui s'exerçait sur nous à Verdun. Si je ne fis pas jouer cette clause, ce n'est pas par une vaine forfanterie, pour montrer au monde que la France était de taille à relever une fois de plus le gant qui lui était jeté. S'il y avait eu danger de catastrophe, j'aurais certainement fait appel aux Anglais et je suis sûr qu'ils auraient répondu à mon appel. Mais je savais qu'ils n'étaient pas prêts. Ni leur matériel, ni le nombre de leurs réserves, ni le degré de préparation de leurs troupes ne mettaient le général D. Haig en état d'entreprendre quelque chose d'efficace. Les engager prématurément en faisant appel à leur honneur et à leur esprit de solidarité, c'était tuer dans l'œuf la bataille que nous devions mûrir ; c'était faire le jeu de l'ennemi. Et ce que j'ai dit sur l'influence de leurs politiciens, suffirait à fournir la preuve de ce que j'avance. « Après avoir perdu 50 à 60 000 hommes, comme le disait Davidson, l'armée anglaise n'aura plus la permission d'attaquer d'ici la fin de l'année. »

Je me contentai donc de demander aux Anglais de me créer des disponibilités, en relevant notre 10e armée. C'était du reste une question déjà admise en principe par le général Haig, antérieurement à la bataille de Verdun. Cette aide indirecte, demandée par moi le 22 février, ne se fit pas attendre. Dès le lendemain le général Haig me répondit que non seulement il avait donné des ordres pour relever immédiatement la 18e division française et ultérieurement le 17e corps, mais qu'il comptait, en outre, faire une démarche personnelle à Londres afin d'obtenir l'envoi de

renforts venant d'Égypte. Il me téléphona : « J'ai pris mes dispositions pour la relève complète de votre 10e armée. J'irai demain à Chantilly vous serrer la main et me mettre à votre entière disposition. » Il tint parole. Le 17e corps fut libéré le 4 mars, et le reste de la 10e armée le 14.

Puisque les Allemands, sortant de l'attitude passive qu'ils avaient observée pendant l'année 1915 sur notre front, nous offraient à Verdun la bataille, j'étais décidé à la faire servir à l'exécution de mes desseins. Verdun allait devenir le creuset où se réaliserait la fonte des réserves adverses.

Sur la Somme, se jouerait l'action décisive. 1916 *pouvait et devait devenir l'année de la victoire.*

« Étant donnée l'importance capitale de l'effort ennemi, écrivais-je le 3 mars à Haig, il est indispensable que nous fassions mieux que repousser ses attaques. Il nous faut mettre l'adversaire *hors de cause.* Voilà quel doit être notre but à tous, à cette heure décisive. » Et tandis que je demandais aux Anglais d'intensifier la préparation de la bataille de la Somme, en y consacrant toutes leurs disponibilités, que je mettais dans ce but à leur disposition 110 pièces d'artillerie lourde, je formais le projet d'étendre le front d'attaque du groupe d'armées Foch jusqu'à Hamel (8 kil. 500 au sud-est de Lassigny). Et pour cela, je renonçai aux opérations secondaires que j'avais tout d'abord prescrites aux autres groupes d'armées, ces opérations étant désormais sans objet.

Malheureusement, la fournaise de Verdun dévorait nos effectifs, quel que fût le soin que je misse à les ménager. Le 26 avril, je dus notifier au général Foch que si « mes intentions restaient les mêmes », les moyens que je pouvais mettre à sa disposition diminuaient, et je dus lui prescrire d'envisager une réduction de son front d'attaque, qui resterait jointif à celui des Anglais, les travaux devant « être poursuivis sur l'entier développement du front primitif ».

Le 20 mai, après les furieuses attaques que développa l'ennemi sur les deux rives de la Meuse, je dus pour la

seconde fois aviser le général Foch que je ne pourrais plus mettre à sa disposition que 26 divisions et 700 pièces d'artillerie lourde. Et je mis, le 22 mai, le général Haig au courant des répercussions que la lutte, dont Verdun était le théâtre, entraînait dans mes projets sur la Somme : « Cette bataille qui se développe depuis trois mois avec une violence et une continuité sans précédent, absorbe une partie importante de nos ressources en hommes et en matériel ; elle m'oblige par suite à réduire dans de notables proportions la participation des armées françaises à l'offensive générale des Alliés. La réduction des moyens mis à la disposition du général Foch l'amèneront certainement à modifier son plan d'action. Mais il apparaît, d'ores et déjà, que les modifications qu'apportera le général Foch à son plan initial n'affecteront pas la coopération directe des armées françaises à l'action des forces britanniques au nord de la Somme. Le général Foch est amené à remanier complètement son plan initial, et à le remplacer par une attaque de la seule 6e armée à cheval sur la Somme, en liaison avec l'armée anglaise vers Maricourt, et limitée au sud de la route Amiens-Péronne ; cette attaque doit être conduite par trois corps d'armée en première ligne, un agissant au nord de la Somme et deux au sud. »

Le projet d'attaque établi sur ces bases fut définitivement adopté, et c'est lui qui fut suivi d'exécution.

Mais si, comme on l'a vu plus haut, le général Pétain réclamait avec insistance le déclanchement de la bataille de la Somme, qui devait soulager Verdun, le général Haig ne tarda pas à me présenter d'excellents arguments tendant à retarder l'ouverture des opérations alliées.

Le 8 mai, le commandant en chef anglais, s'appuyant sur le fait que vers le 15 août l'armée britannique en France recevrait un renfort de deux cents canons lourds, me demanda de retarder la date de notre offensive (1).

(1) Dans le courant du premier trimestre 1916, onze divisions britanniques avaient été ramenées d'Égypte sur le front français.

Au milieu d'avril, l'armée britannique en France comptait qua-

Je ne pouvais entrer dans ces vues.

Demander à l'armée française de prolonger l'effort gigantesque qu'elle faisait à Verdun, c'était faire le jeu de l'Allemagne puisque, à la longue, nous finirions par n'être plus capables de participer aux opérations de la Somme. En outre, l'offensive que les Autrichiens avaient déclenchée dans le Trentin venait de prendre des proportions inquiétantes, et le commandement russe, à la demande de l'Italie, venait de décider d'avancer la date de son attaque qui devait débuter le 4 juin. Or, aux termes de l'accord interallié de décembre 1915, les forces franco-anglaises devaient s'engager environ quinze jours après celles des Russes.

Aussi, le 26 mai, dans une conférence que j'eus à Beauquesne avec le général Haig, et à laquelle je me rendis avec le général de Castelnau, et où je rencontrai les généraux Haig et Robertson, j'exposai la situation et en particulier les projets d'opérations du général Alexeief, chef d'état-major général des armées russes.

Après m'avoir entendu, Haig déclara loyalement qu'il était *en complet accord avec moi*, que la question devait être envisagée comme s'il n'y avait actuellement qu'une seule armée sur le front franco-anglais, et qu'il fallait attaquer simultanément. Il accepta définitivement la date du 1er juillet pour le début de la bataille de la Somme.

Une conversation entre M. Clemenceau, président de la Commission de l'armée au Sénat, et le général D. Haig,

rante-sept divisions au lieu de trente-six qu'elle comptait au début de l'année.

Mais il restait trente-sept divisions en Angleterre (de valeur et d'effectifs variables).

Un fait important se produisit à ce moment : renonçant à une tradition que l'Angleterre avait jusque-là considérée comme intangible, la Chambre des Communes avait voté la conscription (mai 1916).

A la fin de juin, sept nouvelles divisions britanniques rallièrent encore l'armée du général D. Haig, qui disposa ainsi de cinquante-quatre divisions sur lesquelles vingt-six (au lieu de dix-sept primitivement prévues) allaient être appliquées aux offensives d'ensemble.

qui fut rapportée par ce dernier au colonel des Vallières, chef de la mission française auprès de l'armée britannique, achèvera d'éclairer le *degré de confiance* qui s'était établi entre le commandant en chef anglais et moi.

« J'ai reçu M. Clemenceau à Aire, le 4 mai 1916, *raconta le général Haig*. Pendant sa visite qui dura une heure, il parla abondamment et d'une manière intéressante sur tous les sujets. Néanmoins, je fus très surpris de l'entendre me poser brusquement cette question : « Êtes-vous sous les ordres du général Joffre? »

« Bien que M. Clemenceau ne me semblât pas qualifié pour me questionner sur ce point, je lui répondis que j'étais *seul* responsable vis-à-vis du gouvernement anglais de la conduite des opérations et de mes troupes, mais qu'estimant qu'il ne pouvait y avoir deux généraux commandant en chef sur le même théâtre d'opérations, et qu'il n'y avait *qu'une seule armée franco-anglaise*, je m'en remettais *absolument* aux directives du général Joffre en qui j'avais *la plus entière confiance*, comme je professais la plus *grande estime* pour les capacités des *officiers de l'état-major général*.

« Enfin, j'ai dit à M. Clemenceau que le général Joffre m'avait récemment parlé de lui en termes élogieux, et que je le conseillais vivement *d'aller voir* le général en chef, la victoire finale exigeant de chacun *l'abandon* de toutes les préférences personnelles pour unir tous les talents et toutes les volontés dans l'effort commun.

« M. Clemenceau est parti, semblant très heureux de l'entrevue. »

En me rendant compte de cette conversation, le colonel des Vallières ajoutait : « Le général Haig ne m'a pas semblé moins satisfait d'avoir saisi l'occasion de *souligner sa solidarité avec le général en chef*, et d'avoir donné à son interlocuteur un *conseil de loyalisme* (1). »

Cette entrevue entre M. Clemenceau et le général Haig

(1) Dossier personnel du Commandant en chef, t. II, cahier 1, pièce 79 Lettre du 8 mai 1916.

ne manquait pas de piquant. Mais le généreux discours du commandant en chef anglais ne pouvait avoir grand succès, car je comptais parmi les nombreuses personnes que M. *Clemenceau n'aimait pas*. La cause de sa mauvaise volonté à mon égard était médiocre. J'avais, au début de 1915, si mes souvenirs sont exacts, retiré au général Leblois, pour incapacité, le commandement d'une division d'infanterie coloniale. Clemenceau vint me voir pour me faire revenir sur ma décision. Je refusai. Alors, ne se contenant plus, il s'écria : « Vous l'avez mis à la porte parce qu'il a puni un aumônier ! » Il s'en alla et il ne m'a jamais pardonné (1).

Le 21 juin, j'avais adressé aux généraux Haig et Foch une directive commune sur le but à poursuivre et l'exploitation des résultats que devaient amener les premières opérations.

Cette directive exprimait d'abord mon intention de mener une bataille de longue haleine, dont le dénouement serait marqué par l'usure des moyens que l'ennemi pourrait nous opposer. Cela nous amenait à établir soigneusement un plan d'apport d'unités fraîches et un plan de reconstitution des éléments éprouvés.

Le but stratégique que je me proposais, était de porter une masse de manœuvre sur le faisceau de lignes de communication de l'ennemi, que jalonnent Cambrai, Le Cateau, Maubeuge. La route de Bapaume-Cambrai matérialisait donc l'axe de marche initial de notre progression.

Le front à atteindre tout d'abord était jalonné par Miraumont, Le Sars, Guinchy, Guillemont, Maurepas, Hem, le plateau de Flaucourt.

(1) A noter que le général Leblois reprit un commandement. En octobre 1915 il fut placé à la tête de la 57e division qui partait pour l'Orient. Bien que le général Leblois *fût des amis* du général Sarrail, ce dernier me fit télégraphier, en octobre 1916, par mon agent de liaison auprès de l'armée d'Orient, pour me signaler l'*insuffisance du général Leblois*, que chacun représentait comme très fatigué. Le général Leblois fut relevé de son commandement en janvier 1917.

Par suite des moyens réduits affectés au début de l'offensive française, l'action principale devait être exécutée par les armées britanniques, la mission de la 6e armée française étant d'appuyer nos alliés. Dans ce but, elle devait opérer à cheval sur la Somme, en liaison avec la 6e armée britannique, en étendant la droite de son attaque au sud de la rivière jusqu'à la route Amiens-Péronne. Mais l'action au sud de la Somme devait viser seulement à prendre pied sur le plateau de Flaucourt pour empêcher l'artillerie ennemie de cette région d'agir par ses feux de flanc contre les troupes progressant au nord de la rivière. L'action au nord de la Somme, au contraire, nécessairement réduite au départ en raison de la disposition du terrain, devait être développée au fur et à mesure des progrès anglais et alimentée pour être poussée aussi loin que possible en liaison avec eux.

J'avais prévu que le déroulement de notre offensive au nord de la Somme ne tarderait pas à absorber l'attention et les forces de la 6e armée, qui aurait à progresser vers le nord en liaison avec la 6e armée anglaise, tout en maintenant l'occupation du terrain face à l'est. Ces deux missions risquant de devenir difficiles à remplir simultanément, j'avais retiré, le 24 juin, l'état-major de la 3e armée du front de l'Argonne, et je l'avais mis à la disposition du général Foch. Le général Humbert, commandant la 3e armée avait alors reçu le front passif de l'Oise ; le général Micheler (10e armée) avait pris à son compte toute la partie du front où on ne prévoyait d'opérations qu'en cas de développement de l'action vers le sud. Et la 6e armée n'avait plus gardé comme front que celui sur lequel nous devions attaquer.

Le général Fayolle qui allait jouer dans cette bataille un rôle de premier plan, était, quand éclata la guerre, général de brigade au cadre de réserve. Il avait été professeur du cours d'artillerie à l'École de guerre, et s'y était fait la réputation d'un homme au sens droit, aimant les solutions simples, ennemi de la réclame, laborieux et consciencieux. Quand l'heure de la retraite avait sonné,



LE PRINCE ALEXANDRE DE SERBIE QUITTANT LE G. Q. G., APRÈS SA VISITE AU GÉNÉRAL JOFFRE

il était parti modestement. Le 13 août 1914, il prit le commandement d'une division de réserve qui se tira à son honneur de situations difficiles, en particulier lors de la course à la mer. Le 21 juin 1915, quand je nommai le général Pétain commandant de la 2e armée, je donnai le 33e corps, devenu vacant, à Fayolle, et le 26 février 1916, je lui donnai la succession du général Dubois qui quittait le commandement de la 6e armée.

Fayolle justifia pleinement la confiance que je lui témoignais. Dans le commandement de son armée il fit preuve des mêmes qualités que je signalais plus haut. Il voyait très bien et très clair. Il était calme et méthodique.

La préparation de l'artillerie commença le 24 juin au matin.

Le 1er juillet, l'attaque s'élançait : à 7 h. 30, au nord de la Somme, en liaison avec les Anglais ; à 9 h. 30, au sud. Grâce à l'excellent travail accompli par l'artillerie, l'infanterie progressa partout rapidement, et le soir, toute la première position allemande était enlevée, et le combat engagé sur la deuxième qui tomba le lendemain entre nos mains.

Chez les Anglais, le succès avait été moins net. Une série de contre-attaques leur avait repris une partie des gains qu'ils avaient réalisés dans les premières heures. A vrai dire, les Allemands n'avaient pas cru que les Français seraient capables de mener, au sortir de Verdun, l'offensive de la Somme dont les préparatifs ne leur avaient pas échappé. Ils avaient pris plus de précautions en face des Anglais, d'où les plus vives réactions que subirent nos alliés qui se ressentaient, d'autre part, de la moins grande virtuosité de leurs artilleurs et de la moindre expérience de leurs fantassins. Cette infériorité se traduisait par des pertes importantes.

Le 10 juillet, la mission confiée à la 6e armée française était intégralement réalisée. En particulier le plateau de Flaucourt était conquis.

Ce succès rapide, surtout au sud, où la surprise de l'ennemi avait paru complète, le désir d'exploiter cette situa-

tion, la crainte que l'offensive britannique, déconcertée par ce premier insuccès, ne donnât pas dans la direction du nord tous les résultats attendus, amenèrent le général Foch à envisager une modification dans le développement de la bataille. Dès le 3 juillet au soir, il avait prescrit à la 6e armée de se tenir prête à poursuivre *l'attaque au sud.*

Le 8, il conçut, pour la partie de notre champ de bataille au sud de la Somme, une manœuvre qui consistait à constituer tout d'abord un front défensif face à l'est, le long de la rivière ; puis, à l'abri de ce front, à orienter face au sud nos attaques, et à conduire les opérations de façon à prendre en flanc les positions ennemies encore intactes, qui seraient attaquées directement face à l'est par la droite de la 6e armée et par la 10e.

Le général Micheler, commandant la 10e armée, reçut le 10 juillet l'ordre de préparer les attaques de ses troupes en partant de la voie ferrée Amiens-Nesles ; il était en même temps prévenu qu'il aurait à étendre son action vers le sud, à mesure de l'arrivée de moyens d'action supplémentaires. Il avait déjà à sa disposition 211 pièces lourdes et 36 pièces d'A. L. G. P. Je lui annonçai l'envoi de 6 batteries de mortier de 220 et de 2 groupes de 155 L. Mais cette armée ne pouvait entrer en action que vers le 25 juillet. Le déplacement de l'artillerie de la 6e armée, nécessité par la forte avance de notre front, était d'autre part rendu difficile par le bouleversement du terrain, et le général Fayolle ne croyait pas possible de reprendre l'attaque avant le 20 juillet. Ces longs délais m'inquiétaient car je craignais qu'ils ne permissent à l'ennemi de se rétablir.

Heureusement, les Anglais avaient rapidement surmonté la mauvaise impression que leur avait causée leur demi-succès du 1er juillet, et le 10, ils marquèrent une avance sensible qui s'accentua le 14. Il était maintenant possible de relancer l'attaque française au nord de la Somme. Elle se produisit au jour marqué par Fayolle (le 20) et le 20e corps au cours de cette affaire atteignit et

dépassa la voie ferrée de Cléry à Combles, capturant 1 200 prisonniers et un nombreux matériel.

Par contre, le 30, une nouvelle attaque échouait totalement.

La bataille de Verdun et le début de celle de la Somme, s'ajoutant aux pertes des dix-huit premiers mois de la guerre dont nous avions, sur le front occidental, porté le poids principal, n'avaient pas été sans créer une situation assez inquiétante dans nos effectifs.

Le 19 juillet, j'adressai au ministre de la Guerre une lettre dans laquelle j'appelais son attention sur cette question.

Au 1er juillet 1916, le déficit des unités du front était de 92 000 hommes. Il y avait déjà dans les formations de l'avant 78 000 hommes de la classe 1916. Le reliquat de cette classe s'avérait insuffisant pour combler les vides existants et ceux que la continuation de la lutte n'allait pas manquer de créer. Je demandai, en conséquence, l'appel des classes anciennes pour libérer des classes plus jeunes employées aux travaux, l'envoi de la classe 1917 dans les centres d'instruction du front pour y remplacer les éléments de la classe 1916, et la révision de la classe 1918. Je faisais d'ailleurs remarquer dans ma lettre qu'en Allemagne, la classe 1918 était déjà incorporée et la classe 1919 recensée.

Mais, en revanche, notre matériel continuait de suivre une progression satisfaisante. Je me suis longuement étendu sur cette question. Je donnerai ici seulement, par quelques chiffres, une idée de l'intensité de notre effort. Nous avions maintenant 2 300 batteries en service, alors qu'en temps de paix nous n'avions que 720 batteries de campagne, et 160 batteries à pied. Notre production journalière d'obus atteignait :

155 000 obus de 75.
10 000 obus spéciaux.
65 000 obus d'artillerie lourde et d'A. L. G. P.

soit 230 000 obus de tous calibres *par jour*.

La consommation des projectiles avait naturellement suivi une marche parallèle. Pendant cette première phase de la bataille de la Somme, nous étalions pour l'artillerie lourde et notre consommation pour le canon de campagne dépassait légèrement la production journalière. Il fallait faire appel aux stocks, qui s'élevaient à 555 lots, à raison de neuf à dix lots par jour. Je dois d'ailleurs rendre ici justice à la remarquable discipline de feu à laquelle le général Fayolle pliait son artillerie (1). Je n'en dirai pas autant de la 2e armée, auprès de laquelle je dus intervenir à plusieurs reprises pour limiter les consommations de munitions qui me paraissaient trop souvent friser le gaspillage.

Pendant que cette première phase de la bataille de la Somme se déroulait, un vif incident se produisit entre le ministre de la Guerre et moi.

Le général Roques commandait au début de la guerre, avec *une grande distinction, le 12e corps d'armée.* Aux manœuvres d'armée de 1913, au cours desquelles j'avais dû prendre des sanctions contre un certain nombre de commandants de corps d'armée qui avaient fait éclater leur insuffisance, le général Roques avait fait preuve de très grandes qualités qui se confirmèrent si bien dans les premiers mois de la guerre, qu'en janvier 1915 je lui confiai la 1re armée, devenue disponible par le départ du général Dubail appelé au commandement du groupe des armées de l'Est. C'est dans ces fonctions que le gouvernement était venu prendre Roques pour lui donner le ministère de la Guerre devenu vacant le 16 mars par la démission du général Gallieni gravement malade (2).

(1) Les dépenses de munitions relatives aux 2e et 6e armées le 15 juillet 1916, en ce qui concernait le 75, donnaient les chiffres suivants :

2e armée.....	108 000
6e armée.....	60 000

A la 2e armée c'était presque une constante, quelles que fussent les opérations. A la 6e armée la consommation se modelait sur les opérations.

(2) Le général Gallieni est mort le 27 mai 1916 dans une maison de santé de Versailles.

J'aurai à revenir plus loin sur le général Roques, lorsque je parlerai de mes relations avec la politique. Pour l'instant qu'il me suffise de dire, ici que, comme ministre, il n'eut jamais, vis-à-vis du Parlement l'attitude vigoureuse d'un Millerand. Sans en dire plus long, voici à quelle occasion se produisit, entre nous, un incident qui ne mériterait pas d'être rappelé s'il n'était caractéristique de la lutte que je devais constamment livrer pour conserver intacte mon autorité sur les armées.

J'avais été avisé par le commandant Herbillon qui assurait ma liaison avec le ministre, que le président de la République avait formé le projet de se rendre quelques jours plus tard à Verdun, puis dans la Somme. Le ministre de la Guerre devait l'accompagner dans cette tournée. Or, au cours de ses visites antérieures aux armées, le général Roques avait été, à plusieurs reprises, saisi par le commandement local de demandes ou questions diverses. On en a vu un exemple typique dans le récit que j'ai fait de la bataille de Verdun ; un compte rendu du général Pétain fait directement au ministre déterminait le gouvernement à m'écrire une lettre faisant sur moi une vive pression pour m'amener à modifier mes décisions.

Ce recours, par-dessus ma tête, à l'autorité gouvernementale me paraissait tout à fait *nuisible à mon autorité* sur mes subordonnés. J'écrivis le jour même une lettre pour lui expliquer nettement mon point de vue. En voici la conclusion :

Il vous paraîtra sans doute comme moi que tout malentendu sera évité si je puis, en réponse aux demandes qui vous seront présentées, vous mettre personnellement, et sur place, au courant des décisions prises dans chaque cas particulier et des motifs qui les ont déterminées.

Ce sont là précisément les prérogatives et les responsabilités du commandement dont j'assume la lourde charge.

C'est pourquoi je vous soumets ma ferme intention de vous accompagner sur le terrain.

Mais, d'autre part, le développement des actions en cours ne me permet pas actuellement de faire ni projets ni déplacements

qui ne soient strictement nécessités par la conduite des opérations.

Dans ces conditions, je vous demande instamment de vouloir bien remettre momentanément votre visite aux armées.

Le lendemain, le général m'envoyait une lettre écrite de sa main que le commandant Herbillon m'apporta dans la soirée :

Paris, le 14 juillet 1916.

Mon cher Joffre,

Ta lettre nº 9042 d'hier, m'a surpris et peiné !

Dis-toi bien que si j'acceptais comme tu me le proposes de ne pouvoir aller aux armées sans que tu m'accompagnes, et si je renonçais à mes visites lorsque tu pourrais ne pas m'accompagner, ni le gouvernement ni le Parlement ne consentiraient à ce qu'ils considéreraient comme une abdication, et tout casserait.

Voilà la situation. Il faut que tu le comprennes et que tu l'admettes. Sinon c'est l'aventure.

Je ne crois pas avoir fait, lors de mes visites, quoi que ce soit qui puisse diminuer ton autorité à laquelle le gouvernement tient autant que toi-même.

De ton côté, tu as intérêt à ce que je sois le ministre.

Nous pouvons faire beaucoup à nous deux, à la condition que chacun puisse remplir sa mission. *Cette condition domine, sache-le bien, l'ordre du jour de confiance de la Chambre et celui du Sénat.* Si elle n'était pas réalisée, il y aurait des naufrages avant deux mois. Il faut qu'elle le soit.

Le mieux est que tu me demandes de te renvoyer ta lettre d'hier. Ainsi elle n'existera plus.

Sinon je serai obligé de te répondre officiellement, et ce ne pourrait être que dans le sens que je viens de t'indiquer.

En ce qui concerne mon voyage de dimanche et de lundi avec le président de la République, nous ne pouvons l'ajourner même si tu ne peux nous accompagner.

Fidèlement.

ROQUES (1).

(1) Dossier personnel du général commandant en chef, tome II, cahier 3, pièce 95.

Au reçu de cette lettre je fis téléphoner au ministre de la Guerre pour lui demander de venir me voir à mon quartier général.

Il arriva le 15 à 9 h. 30. Il était de très méchante humeur. Il me dit que ma lettre avait fait très mauvaise impression à Paris, et que c'était sur le conseil du président de la République qu'il me la rapportait, me priant instamment de la reprendre.

Après l'avoir écouté patiemment, je lui exposai mon point de vue. Dans l'affaire qui nous divisait, il y avait, lui dis-je, deux questions, l'une de principe, l'autre de fait.

Sur la question de principe, *je maintins mon opinion*, à savoir que je ne voyais que des inconvénients à ce que le gouvernement pût recueillir par-dessus ma tête, et à mon insu, des avis, des demandes ou des plaintes, et c'est ce qui m'amenait à demander que chaque fois que le Président ou le ministre se déplacerait dans la zone des armées, ce fût accompagné par moi ou par mon chef d'état-major général.

Sur la question de fait, je demandais au ministre que le voyage du Président fût remis jusqu'à un moment où il me serait possible de l'accompagner.

Après une assez vive discussion, Roques finit par comprendre que j'avais encore sur le cœur l'incident récent provoqué par les comptes rendus que lui avait faits le général Pétain à la fin du mois précédent, et il admit que de pareils incidents ne pouvaient qu'être néfastes pour la conduite des opérations. La question fut donc résolue dans le sens que j'avais demandé. Il fut décidé que le Président et le ministre seraient toujours accompagnés par moi ou mon délégué, quand ils viendraient visiter les armées.

Quant à la question de fait, le programme du déplacement à Verdun et dans la Somme fut maintenu. Le général de Castelnau se trouvait dans l'Est. Je lui fis télégraphier de se rendre aussitôt à Verdun et de s'y mettre aux ordres du Président.

Roques partit calmé... mais il me laissa ma lettre.

Je terminerai le récit de cet incident par une anecdote : Le 19 octobre de la même année, j'appris que les rapports étaient très tendus entre le général Cadorna, chef d'état-majot général des armées italiennes, et M. Bissolatti... j'ignore quels étaient les motifs de ce désaccord, mais ce qu'on me dit, c'est que le général Cadorna *interdit* au ministre l'entrée dans la zone des armées.

Le 17 juillet, à 8 heures, je reçus à mon quartier général de Chantilly le général de Castelnau de retour de Verdun où il avait, comme je viens de le dire, accompagné le Président.

Quelques instants plus tard arrivaient M. Poincaré et le général Roques. Nous partîmes ensemble pour Amiens, dans le train présidentiel. Je conduisis le Président d'abord chez le général Foch à Dury. Il laissa percer devant moi ses préoccupations touchant à la politique. Il ne voyait pas sans une certaine amertume monter dans le firmament politique l'étoile de M. Clemenceau dont il redoutait le caractère brisant. « Aucun ministère, me dit-il, ne pourrait vivre avec cet homme à sa tête. »

Nous allâmes ensuite voir le général Fayolle à Méricourt. Au retour, nous croisâmes un régiment d'infanterie territorial (le 117e) qui défila très correctement devant le Président et avec une allure de vieux soldats très bien commandés. Je montrai aussi à M. Poincaré, l'exemple d'un village « traité » par notre préparation d'artillerie : Dompierre. De ce malheureux village il ne restait plus que des traces informes. Un tas de décombres un peu plus haut que les autres figurait l'emplacement de l'église. Enfin, je fis visiter au Président une batterie de 400.

M. Poincaré parut heureusement impressionné par sa visite de la Somme. Il dit qu'il était frappé de la différence de « température » entre les troupes de Verdun et celles de la Somme qu'il venait de visiter à un jour d'intervalle. Autant dans la Somme on respirait dans les états-majors et dans la troupe une atmosphère de confiance et de satisfaction, autant à Verdun on ressentait

l'impression d'une grande lassitude et d'une résignation assez inquiétante. Il avait interrogé des hommes à Verdun : « On aimerait autant être ailleurs », lui avait répondu l'un d'eux. Par surcroît, la discipline lui avait paru relâchée à Verdun : il était tombé dans un cantonnement sur des hommes de la division Mordrelle (1) légèrement pris de boisson. Et ce spectacle avait fâcheusement impressionné le Président ; aussi le défilé des vieux soldats du 117e dans la Somme lui causa-t-il une joyeuse surprise qu'il ne chercha pas à me dissimuler.

Le Président venait de mesurer, par ces deux visites, l'action déprimante d'une longue défensive, et l'action bienfaisante d'une offensive victorieuse.

A mon retour à Chantilly, le 17 juillet, dans la soirée, le général Pellé vint me rendre compte d'un entretien qu'il venait d'avoir avec le colonel Rudeanu, chargé de mission officielle en France pour régler la question de l'intervention roumaine. D'après les renseignements fournis par cet officier, le gouvernement roumain était décidé à entrer dans la lutte à nos côtés. L'offensive commencerait le 8 août. A ce moment la moisson serait achevée en Roumanie ; les difficultés avec la Russie, qui avait longtemps retardé la décision du gouvernement roumain, semblaient aplanies. Je dirai plus loin pourquoi l'intervention de ce nouvel allié, qui semblait pleine de promesses, me paraissait aussi remplie d'aléas.

Je reviens au récit des opérations.

Comme je viens de le dire, des deux dernières attaques que nous avions faites à la fin de juillet, celle du 20 avait réussi partiellement, celle du 30 avait échoué complètement. Les causes de cet échec devaient être recherchées, pour une grande part, dans les difficultés rencontrées par la 6e armée au cours de la préparation de ses opérations. Il apparaissait, en effet, tout à fait illogique de laisser plus longtemps le général Fayolle mener la bataille sur les deux théâtres d'opérations du nord et du sud de la

(1) 71e division.

Somme, où ses actions allaient en divergeant chaque jour davantage.

Je convoquai le 31 juillet le général Foch à Chantilly. Je lui rappelai que l'idée fondamentale de notre offensive, c'était *d'appuyer les forces anglaises agissant au nord*, notre offensive vers le sud restant secondaire et subordonnée aux résultats obtenus dans le nord. Et, comme conséquence, je décidai que la limite entre les 6e et 10e armées serait remontée vers le nord, de manière à donner au général Micheler la conduite des opérations au sud de la rivière, le général Fayolle ne conservant sur cette rive qu'une zone dans laquelle son artillerie serait en mesure de battre à revers les organisations allemandes au nord.

Puis, je me préoccupai de relancer chez les Anglais la bataille qui, peu à peu, se résolvait en une série de petites opérations décousues, coûteuses et de faibles profits (1).

Pendant tout le mois d'août j'appelai à plusieurs reprises l'attention du général D. Haig sur l'importance de donner à notre offensive une impulsion vigoureuse et continue. L'offensive russe se développait favorablement, mais au prix de pertes considérables et il ne fallait pas laisser nos alliés de l'Est s'essouffler. Pour cela il importait que l'ennemi ne pût ramener vers le théâtre oriental des forces prélevées sur notre front. Si nous obtenions ce résultat on pouvait espérer voir à bref délai le front oriental s'écrouler sous les coups de nos alliés. Ceux-ci nous communiquaient, en effet, des chiffres impressionnants. Du 4 juin (début de leur offensive) au 31 juillet, ils avaient pris aux seuls Allemands 335 000 hommes dont 6 000 officiers, et 461 canons. Du 16 au 28 juillet, 39 000 hommes, 340 officiers et 49 canons ; les 28 et 29 juil-

(1) A la date du 19 juillet, la 6e armée française comptait 26 000 blessés et malades (y compris les hospitalisés sur place). Chez les Anglais, à la même date, 90 000 hommes avaient déjà été évacués.

Le 9 août, les pertes anglaises depuis le début de la Somme s'élevaient à 117 000 évacués, auxquels il faudrait ajouter le chiffre des tués. 192 000 hommes avaient été envoyés en renfort.

let, 32 000 hommes, 650 officiers et 100 canons ; soit au total plus de 400 000 hommes capturés pour les seules armées allemandes de l'Est. Comme les Autrichiens se battaient moins bien et se rendaient beaucoup plus volontiers que leurs alliés, on peut admettre que les Puissances centrales avaient perdu depuis le 4 juin devant les Russes, en tués, blessés et prisonniers, plus d'un million de soldats. Or, comme je viens de le dire, la Roumanie, en se lançant dans la guerre aux côtés des Russes, amenait un appoint de 550 000 hommes de troupes fraîches.

Enfin, le 7 août, les Italiens venaient d'attaquer sur l'Isonzo et de remporter une victoire importante : ils avaient enlevé la tête de pont de Gorizia, et, dès le 9, le colonel de Gondrecourt, mon agent de liaison auprès de l'armée italienne, m'annonçait que nos alliés avaient déjà fait plus de 14 000 prisonniers. Je m'étais d'ailleurs empressé d'adresser mes félicitations au général Cadorna, lui marquant ainsi tout le prix que j'attachais pour notre victoire commune aux efforts de son armée.

Bref, le plan qu'à la fin de 1915 j'avais fait adopter par la coalition, portait maintenant ses fruits. Partout (sauf en Orient) nos armées portaient à nos ennemis des coups redoublés. Ce n'était certes pas le moment de desserrer notre étreinte sur le front d'Occident.

Sir D. Haig était trop intelligent et *trop loyal soldat* pour ne pas comprendre mes appels. Mais sa volonté se heurtait à des obstacles qu'il m'appartenait de contribuer à lever.

Le commandant en chef britannique était un peu désorienté par la difficulté, nouvelle pour lui et pour ses états-majors, de conduire une bataille de groupe d'armées de longue haleine. Il ne faut pas oublier qu'au début de la guerre la force expéditionnaire que commandait French comptait à peu près 70 000 hommes, et qu'au milieu d'août 1916, le général Haig avait sous ses ordres 1 439 000 hommes dont 1 200 000 combattants. Pour encadrer cette armée, il avait fallu improviser des généraux, des états-majors, des colonels. On comprend de quel poids une pareille masse devait peser sur les bras du comman-

dant en chef, et on s'explique qu'il se soit laissé aller peu à peu à décentraliser sa bataille pour la réduire à des actions partielles que dirigeaient les commandants de corps d'armée et de divisions. Pour remonter ce courant, il fallait entraîner nos alliés dans une action d'ensemble. J'écrivis, le 11 août, dans ce sens, une lettre à Haig, que je lui fis remettre par le général des Vallières.

Enfin, il y avait chez les Anglais, comme chez nous, l'action retardative des politiciens. On n'a pas oublié la conversation caractéristique qu'avait eue à ce sujet le général Davidson avec le général des Vallières. Et je me demandais avec inquiétude si les fortes pertes subies depuis le 1er juillet par nos alliés n'allaient pas provoquer une intervention brutale des politiciens d'outre-Manche.

Dans ce dernier ordre d'idées, j'eus une agréable surprise. Le 12 août, je partis de mon quartier général dans la matinée avec le président de la République. Nous devions aller retrouver à *Val-Vion* le roi d'Angleterre qui venait de France pour visiter ses armées. Nous arrivâmes à 12 h. 30 à Doullens et nous déjeunâmes avec le roi. Haig et Foch assistaient à ce déjeuner. Après le déjeuner, le roi reçut le Président, puis il m'accorda une audience particulière à laquelle assista le général Haig. Enfin il reçut le général Foch.

Sa Majesté se montra avec moi d'une très grande bienveillance. Elle m'affirma sa confiance personnelle et celle de toute la nation anglaise, en moi. Elle affirma avec force le désir unanime des Anglais de continuer la lutte sans arrêt, *sous* ma haute direction. Les bruits d'après lesquels l'offensive aurait été ralentie sur la Somme par l'intervention du gouvernement britannique, se trouvaient ainsi réduits à néant.

Le général Haig s'entretint ensuite avec moi. Il avait reçu ma lettre, le matin même, des mains du général des Vallières. Il en acceptait tous les termes, en particulier le principe de la coordination étroite des efforts anglo-français par des attaques dont la date et les objectifs seraient fixés par moi.

Au cours de ce déplacement, M. Poincaré me fit une confidence qui me confirma dans l'impression que nous étions peut-être plus près de la victoire qu'on ne le croyait. Le Président avait reçu récemment la visite de Mgr Duchesne, son collègue de l'Académie, qui rentrait de Rome. Le Pape avait dit à Mgr Duchesne que la situation de l'Autriche était maintenant si précaire qu'avant que l'année ne se terminât, les Empires centraux seraient obligés de demander un armistice. M. Poincaré, en me communiquant ce renseignement, me demanda de faire immédiatement étudier les conditions militaires de cet armistice (1). Pour ne pas interrompre le récit des événements, j'exposerai plus loin le travail que je fis aussitôt établir par mon état-major.

Revenons aux opérations.

D'accord maintenant avec sir D. Haig, nous avions monté pour le 30 août une vaste offensive d'ensemble qui devait se produire sur un front d'une trentaine de kilomètres, prolongé de 10 kilomètres à gauche de l'aile droite anglaise. Cette attaque devait être conduite profondément dans le dispositif ennemi, de manière à y produire un sérieux effet de dislocation.

Le mauvais temps nous obligea à reporter cette opération au 3 septembre pour la 6e armée et les Anglais, et au 4 pour la 10e armée.

Au nord de la Somme, l'armée Fayolle atteignait, dès le 3 au soir, la route Combles-Cléry. Ce dernier village fut pris le lendemain et nos gains s'élargirent encore le jour suivant, moins cependant que nous n'aurions pu l'espérer, car notre gauche était entravée dans sa progression par l'échec de nos alliés.

A la 10e armée, l'attaque déclenchée le 4 à 14 heures, enlevait Chilly, la partie ouest du bois de Chaulnes, Vermandovillers, Soyécourt, encerclait Deniecourt, et faisait 2 100 prisonniers.

(1) Voir chap. v

Ces attaques avaient surpris l'ennemi en plein désordre d'une relève. Il eût fallu pouvoir exploiter ce succès sans désemparer, mais les déplacements d'artillerie, la relève des troupes fatiguées retardèrent jusqu'au 12 septembre la reprise de notre offensive. Ce jour-là, cinq divisions françaises attaquèrent au nord de la Somme et marquèrent une nouvelle avance qui nous porta jusqu'à Bouchavesnes. Le 15 et le 16, ce fut au tour des Anglais d'attaquer sur un front de 12 kilomètres, et cette fois ils pénétrèrent très profondément dans les lignes ennemies. Ils avaient dû en partie leur succès à l'emploi de chars cuirassés qui produisirent sur l'ennemi un terrible effet de surprise. Le général Haig m'avait montré ces engins nouveaux, le 3 septembre, lors d'une visite que je lui avais faite à Beauquesne.

Le 25 septembre, une nouvelle action s'engageait sur le front de la 6e armée, en liaison avec les Anglais ; la manœuvre de la gauche française combinée avec celle de la droite britannique fit tomber le gros bourg de Combles, et les villages de Rancourt et de Frégicourt.

Au sud de la Somme, la 10e armée avait attaqué, le 14 septembre, sur tout le front compris entre Chilly et Barleux ; d'un premier élan, elle avait enlevé Chilly et Soyécourt ; elle complétait son succès les jours suivants en prenant Vermandovillers, Deniecourt, Berny-en-Santerre, faisant plus de 1100 prisonniers.

Pour marquer les résultats de cette nouvelle phase de la bataille, j'avais, dès le 17 septembre, écrit au général D. Haig pour le remercier de la fructueuse collaboration de ses armées, et, le 29, j'adressai aux 6e et 10e armées françaises l'ordre général no 66, les félicitant de leurs efforts et de leurs succès.

Pendant cette phase de la bataille, j'avais concentré mes efforts pour relancer l'activité des Anglais, entretenir celle des Français, et en particulier maintenir l'armée Fayolle dans une étroite coopération avec nos alliés.

Le 7 septembre, je me rendis dans la Somme (j'y allais d'ailleurs très souvent) pour rétablir le calme dans les

esprits. Je dis à Fayolle la confiance que j'avais en lui, mais je lui fis comprendre que les interventions de son commandant de groupe d'armées dans la coordination des opérations était légitime, et que si Foch devait tenir compte des difficultés que lui, Fayolle, rencontrait, lui-même devait comprendre tout l'intérêt que nous avions à les surmonter rapidement pour ne pas laisser l'ennemi se reprendre.

Or, les craintes que m'inspiraient les opérations de nos alliés orientaux, malgré les brillantes espérances que nous étions fondés à faire sur eux, commençaient à se préciser. Les Roumains avaient déclaré la guerre à l'Autriche le 28 août (1), et ils avaient aussitôt entamé l'invasion de la Transylvanie. Mais, pour des raisons que j'indiquerai plus loin, nos nouveaux alliés s'étaient immédiatement trouvés dans une situation difficile. Et leur entrée en campagne, qui aurait dû déterminer une recrudescence de l'offensive russe, coïncidait au contraire avec un ralentissement auquel ne paraissait pas étrangère l'arrivée au pouvoir de M. Sturmer qui venait de remplacer M. Sazonoff, le meilleur ministre que le malheureux empereur Nicolas ait eu pendant cette guerre, et le plus loyal envers les Alliés.

Or, il importait que les efforts consentis par l'Entente et particulièrement par la France, en cette terrible année 1916, ne fussent pas vains. Pour cela il fallait soutenir notre commune action. J'ai déjà dit quels symptômes de décadence nous avions constaté chez nos ennemis. Ces symptômes se précisaient et se multipliaient. Des conflits s'étaient élevés entre Berlin et Sofia, aussi graves que ceux qui s'étaient produits entre les Bulgares et les Autrichiens et entre Falkenhayn et von Conrad. Nous savions que l'Autriche était à bout de souffle, et des révoltes sanglantes en Allemagne nous apportaient l'écho des souffrances croissantes de notre principal ennemi. Quant à l'état d'esprit des troupes allemandes devant

(1) Le même jour, l'Italie avait enfin déclaré la guerre à l'Allemagne.

nous, il baissait, on peut le dire, à vue d'œil. Le nombre des prisonniers que nous faisions, le nombre d'officiers qui se rendaient, leur attitude, tout dénonçait la lassitude et le découragement avant-coureur de la défaite.

Mais si notre effort devait se poursuivre, il était clair que, sur le front français, c'était surtout aux Anglais qu'il fallait demander de l'intensifier. J'ai déjà dit les préoccupations que me causaient nos effectifs. Nos pertes à Verdun, du 21 février au 15 août, s'étaient élevées à 7 317 officiers et à 299 000 hommes (1). Du 1er juillet au milieu de septembre, la Somme nous avait coûté en chiffres ronds 80 000 hommes. Le 10 septembre, j'avais reçu un mémorandum du général Robertson, chef d'état-major impérial, sur la conduite à tenir par la coalition, et concluant à une offensive continue sur le front occidental, tant que le permettraient les conditions climatériques. Le lendemain, saisissant la balle au bond, je lui avais répondu télégraphiquement que nous étions d'accord, mais que je comptais surtout sur les armées anglaises pour intensifier l'effort, et je lui suggérais d'étendre le front anglais pour soulager un peu la fatigue des armées françaises. Ce faisant, je savais que je demandais de nouveaux sacrifices à une armée qui sur la Somme avait déjà perdu 250 000 hommes et 12 000 officiers. Mais je pensais que ces sacrifices pouvaient, en bonne justice, être demandés à une armée qui comptait maintenant en France, environ 1 500 000 hommes. Dans l'ordre matériel, l'armée britannique était également

(1) Se décomposant en :

45 000	tués.
163 000	blessés.
91 000	disparus.
299 000	

Depuis le début de 1916, les pertes des armées françaises s'élevaient donc (en tués, blessés, prisonniers et malades) à un chiffre qui n'était pas inférieur à 400 000 hommes. Or, la bataille de la Somme n'était pas finie, et je dirai tout à l'heure que la nécessité de rétablir la situation à Verdun allait nous amener à y entreprendre des offensives de dégagement qui, si bien menées qu'elles pussent être, ne seraient pas sans causer encore quelques pertes.

en très grand progrès. L'industrie lui livrait 1 200 000 projectiles par semaine, et nos alliés avaient pu tirer dans la Somme, du 1er juillet à la mi-septembre, environ 14 millions d'obus.

Le 15 septembre, j'avais appris avec une grande peine la mort de mon ancien officier d'ordonnance, le commandant de Galbert, tué glorieusement le 13, près de Bouchavesnes, à la tête du 27e bataillon de chasseurs. C'était un officier hors de pair, par son intelligence, sa conscience, son amour du devoir. Il m'avait rendu, particulièrement dans les premiers mois de la guerre, de signalés services. Sa mort fut une grande perte pour l'armée. J'envoyai mon officier d'ordonnance présenter à Mme de Galbert l'expression de ma respectueuse sympathie.

Le 19 septembre, m'appuyant sur le texte de la loi du 13 mars 1875, j'avais écrit au ministre de la Guerre *pour demander* que le général Foch fût maintenu *sans limite d'âge* dans la première section de l'état-major général, c'est-à-dire en activité.

Le général Roques était nettement opposé à cette idée, estimant qu'aucune récompense ne devait être accordée en ce moment. A mes yeux, il ne s'agissait pas tant d'une récompense, d'ailleurs parfaitement méritée, que de l'utilité qu'avait la France à continuer à s'assurer les services d'un éminent homme de guerre. Quand la question soulevée par ma lettre vint en discussion au Conseil des ministres, MM. Bourgeois, Doumergue, Albert Thomas et de Freycinet combattirent énergiquement le point de vue du ministre de la Guerre. Le général Pellé ne fut pas étranger à la manifestation de cet état d'esprit favorable au général Foch. Je n'ose pas dire que Pellé y avait quelque mérite. La place de général de division laissée libre par le passage éventuel du général Foch dans la 2e section de l'état-major général lui était due et je la lui réservais. Mais Pellé avait l'âme trop haute pour que de pareils calculs pussent influencer sa conduite, et il parla avec chaleur à divers ministres en faveur de Foch. Le 26 septembre, le Conseil des ministres adopta ma pro-

position de maintenir Foch en activité sans limite d'âge. Quant à Pellé, *victime*, après que j'eus quitté le commandement des armées françaises, de l'indépendance de son caractère et des fonctions délicates qu'il remplissait auprès de moi, il attendit longtemps sa troisième étoile. Voilà les hommes qu'on accusait d'ambition.

A la fin de septembre, les armées françaises et anglaises avaient porté leur front sur une ligne jalonnée : au nord de la Somme par les lisières nord de Thiepval, Courcelette, Eaucourt-l'Abbaye, Gueudecourt, la lisière est de Lesbœufs et de Morval, Frégicourt, les lisières ouest du bois de Saint-Pierre-Waast, la cote 130 au sud-est de Bouchavesnes, la croupe 76 à l'est de Cléry-sur-Somme ; au sud de la Somme, par la Maisonnette, la lisière ouest de Barleux, les lisières sud de Berny-en-Santerre, de Deniécourt, de Soyécourt, les lisières est de Vermandovillers et de Chilly.

Ainsi, en deux mois de combat, nous avions réalisé une avance moyenne de 10 kilomètres et le front d'attaque était passé de 28 kilomètres à 54.

Au cours du mois de septembre le but principal qu'avait poursuivi le général Haig avait été de chercher à atteindre les plateaux de Lesbœufs et de Morval, pendant que la 6e armée française poussait vers Sailly-Saillisel : tout l'effort britannique s'était porté sur la droite de sa 6e armée. La gauche de cette armée et l'armée de réserve n'avaient visé que des objectifs secondaires et rapprochés, cherchant seulement à s'assurer la possession des hauteurs de Pozières et du bois des Foureaux. Cette tactique avait pour l'armée britannique un avantage immédiat : quand la bataille de la Somme s'éteindrait, nos Alliés occupant un haut de terrain s'installeraient pour l'hiver sur d'avantageuses positions.

Cependant, sur une demande que je lui avais adressée le 12 septembre, le général Haig avait donné une nouvelle ampleur aux attaques de ses armées. La facilité avec laquelle Courcelette et Martinpuich avaient été enlevés, incita le commandant britannique à poursuivre sa progression vers le nord.

Les opérations du 25 et du 26 septembre avaient eu, de leur côté, pour but de préparer une reprise du mouvement en direction de Bapaume, premier objectif lointain que j'avais désigné dans mes instructions initiales ; l'armée de réserve s'était emparée de Thiepval, des hauteurs ouest et nord-ouest de Courcelette ; la gauche de la 4e armée avait réalisé une avance vers Eaucourt-l'Abbaye, et au nord-ouest de Gueudecourt.

Déjà préparé à orienter le gros de son effort vers le nord, le général D. Haig avait immédiatement accepté les directives que je lui avais envoyées le 23 septembre, fixant comme objectifs lointains Achiet-le-Grand, Bapaume et Bertincourt.

Il allait en résulter que, dans les opérations ultérieures, l'effort principal anglais serait désormais nettement orienté vers le nord et mené simultanément par l'armée de réserve et la majeure partie de la 6e, la droite de cette dernière continuant à progresser vers le nord-est. Mais cette avance de nos Alliés vers le nord demandait à être couverte sur sa droite par l'action de notre 6e armée qui pousserait dans la direction de Sailly-Saillisel, le Mesnil-en-Arrouais et Bertincourt, en même temps que, vers l'est, cette armée se couvrirait le long de la Tortille à l'est et au sud de Bouchavesnes. Pendant ce temps, la 10e armée poursuivrait la bataille, mais, réduite à ses seules ressources, elle échelonnerait ses attaques dans le temps et dans l'espace, et viserait à aligner son front sur Chaulnes, Pressoire, Gomiécourt, Génermont, le bois de Fresnes, pour diminuer son front et améliorer ses communications en dégageant de plus en plus la route d'Amiens à Péronne.

C'est sur ces données que commença, en octobre, une nouvelle phase de la bataille.

La 6e armée attaqua le 7, le 12, le 13, le 15 et le 18. Elle s'empara de Sailly-Saillisel, mais le bois de Saint-Pierre-Waast, insuffisamment débordé, nous résista.

Au sud de la Somme, la 10e armée, retardée par le mauvais temps, réussit, le 10 octobre, une affaire bien montée : le 21e corps, que commandait le général Maistre, entra

avec une étonnante facilité dans Ablaincourt ; le bataillon qui avait pris ce village n'avait eu que deux blessés. L'ennemi laissa 1 200 prisonniers entre nos mains. Le 14, une nouvelle attaque, retardée comme celle du 10 par les intempéries, réussit entièrement ; Génermont, le bois de Fresnes étaient pris, tous les objectifs fixés étaient atteints, et là encore l'ennemi perdait un millier de prisonniers. Les 16, 18, 21 et 22 octobre, une série de petites attaques sans grand résultat se succédaient.

Mais, malgré ces avantages, la bataille de la Somme, en dépit de mes efforts, s'enlisait insensiblement. Les journées étaient déjà trop courtes pour notre travail offensif ; la brume gênait nos avions et notre artillerie, et les nuits déjà longues étaient favorables au travail défensif de l'ennemi. Mais surtout, les Allemands avaient depuis quelque temps inauguré une nouvelle tactique qui marquait l'entrée en jeu du nouveau chef d'état-major de l'armée ennemie, Hindenburg, et de son premier quartier-maître Ludendorf. Au lieu de localiser la défense dans des tranchées défendues à outrance, sur lesquelles notre artillerie exerçait ses ravages, l'infanterie allemande échelonnait maintenant ses résistances en profondeur dans des trous d'obus où s'installaient de petites équipes de mitrailleurs. Quand nous attaquions, l'ennemi perdait du terrain — qui n'avait pas de valeur à ses yeux — mais il en perdait peu et surtout il limitait au minimum ses pertes d'hommes.

La forme fragmentée, à buts limités, que nos attaques revêtaient trop souvent, favorisait cette tactique économique adoptée par nos adversaires. Dans une instruction que j'adressai le 16 octobre au général Foch, je lui signalai l'urgence de revenir aux méthodes qui nous avaient valu les brillants succès du début de juillet, notamment celle qui, au sud de la Somme, nous avait d'un seul coup donné le plateau de Flaucourt, c'est-à-dire des attaques sur de larges fronts, visant à la conquête de tous les objectifs que notre artillerie pouvait battre, et à l'exploitation à fond du succès.

En même temps, j'écrivis au général D. Haig :

« ...Si nous voulons réellement profiter de nos succès antérieurs nous devons à présent nous efforcer de donner à nos opérations une forme plus décisive. »

Et le 19 octobre :

« ...Il me paraît absolument nécessaire de reprendre sans retard les actions offensives larges et profondes en direction d'Achiet-le-Grand, Bapaume, Bertincourt... »

Malheureusement, plusieurs indices faisaient pressentir que l'effort anglais allait se ralentir de plus en plus. Déjà une offensive anglaise, prévue pour le 22 octobre, avait vu réduire ses dimensions par une série de restrictions qui en rendaient l'exécution problématique.

Le 31 octobre, le général Haig me demanda de lui faire connaître mes intentions pour 1917.

Elles étaient simples : continuer la bataille, dans une forme lente à bonds limités, dans la région de la Somme où nous avions pris l'ascendant sur l'ennemi, et, par là, laisser nos adversaires sous l'impression que la lutte n'était pas finie ; gagner ainsi les mois de février ou de mars 1917 et livrer alors la bataille décisive qui serait l'achèvement de celle de 1916.

Cette bataille du printemps 1917, je l'entrevoyais sous la forme suivante :

Des opérations offensives françaises menées entre la Somme et l'Oise avec trois armées (6e, 10e et 3e) ;

Des opérations anglaises entre Arras et la région de Bapaume.

Les attaques alliées seraient ainsi séparées au début par un front passif que nos avances ne tarderaient pas à rendre intenables à l'ennemi.

Ces projets, communiqués par l'aide-major général chargé des opérations au général Davidson, chef du 3e bureau du grand quartier général britannique, paraissaient concorder avec ceux du général Haig. C'est du moins l'impression que je rapportai, le 23 octobre, d'une visite que je lui fis ce jour-là à Beauquesne. Il me promit que son armée continuerait vigoureusement son offensive sur la Somme pendant tout l'hiver.

Mais le général des Vallières me donnait, au même moment, un autre son de cloche. D'après lui, le bruit se répandait avec persistance dans les états-majors que les forces britanniques allaient réduire leur activité à un strict minimum, et qu'elles emploieraient l'hiver à se refaire, à perfectionner leur instruction, à augmenter leurs stocks de munitions en vue de se présenter au complet et en pleine forme au début de 1917.

De fait, le 4 novembre, veille du jour où le 14e corps d'armée anglais devait attaquer sur le Transloy avec la 6e armée française, le général des Vallières fut averti par le chef d'état-major de D. Haig que la 6e armée britannique serait hors d'état de participer au jour convenu à l'attaque de la 6e armée française et qu'il n'était pas possible de prévoir à quel moment elle serait en mesure d'exécuter le programme précédemment arrêté.

Ainsi, les bruits recueillis par des Vallières se confirmaient. Je n'eus bientôt plus d'illusion. Au cours d'une conférence tenue à Querrieu entre les généraux Haig et Foch, ce dernier fut avisé officiellement que les opérations de la 6e armée britannique se réduiraient, le 5 novembre, à une attaque de deux bataillons. Foch arriva le 4 novembre à mon quartier général pour m'annoncer que nos alliés renonçaient désormais à attaquer.

Pour en avoir le cœur net, j'envoyai, le 7, le colonel Renouard, chef du bureau des opérations de mon état-major, en mission au grand quartier général britannique. Le général Davidson lui exposa toutes les impossibilités interdisant toute participation active des armées anglaises aux opérations projetées : fatigue des troupes, pertes énormes (1), manque d'unités fraîches pour relever les troupes fatiguées, mauvais temps persistant, difficultés

(1) Depuis le 1er juillet, les Anglais avaient perdu, en chiffres ronds, 500 000 hommes, chiffre énorme si l'on considère que la bataille de Verdun nous avait coûté 320 000 hommes et celle de la Somme 170 000, soit, au total, moins que les Anglais n'en avaient perdu pour une durée bien moindre, et surtout pour des résultats moins importants.

du terrain, réactions énergiques de l'ennemi. Le commandement anglais se préoccupait d'ailleurs de relever, à ma demande, la gauche des armées françaises de la Somme, et cette relève en diminuant ses réserves le poussait encore à renoncer à toute activité offensive (1).

Ce que Davidson ne dit pas à Renouard, c'est que, dans les milieux politiques anglais, on s'agitait. Sir D. Haig était à ce moment très discuté. On l'accusait de faire la guerre à coups d'hommes, d'avoir manqué la campagne de 1916. On annonçait que M. Winston Churchill, premier lord de l'amirauté au début de la guerre, cherchait à rentrer dans le gouvernement, et le retour aux affaires de cette personnalité devait être le signal de profonds changements dans le haut commandement.

Dans les milieux gouvernementaux anglais, une scission s'était produite dans la conception de la conduite de la guerre. Tandis que la majorité des ministres était d'avis de rechercher la solution sur le front occidental, une minorité, comprenant les personnages les plus importants du ministère, M. Asquith, M. Lloyd George et sir E. Grey, étaient partisans d'aller faire l'effort principal en Orient.

Le général D. Haig avait à naviguer au milieu de ces écueils, et sa tâche n'était probablement pas plus *facile* que la *mienne*. Bien qu'il ne fût pas toujours d'accord avec le général Robertson, chef d'état-major impérial, ces deux grands chefs se réconciliaient dans un sentiment commun contre Lloyd George, que Robertson appelait plaisamment « Napoléon », et s'efforçaient de faire prévaloir l'idée que j'ai toujours défendue que la guerre serait gagnée sur le front occidental.

Quoi qu'il en soit, la bataille de la Somme acheva de s'éteindre dans le courant de novembre.

Il n'était pas en mon pouvoir de contraindre nos alliés à marcher malgré eux. Il ne m'était pas possible de poursuivre la bataille avec les seules armées françaises qui avaient droit, plus que toute autre, au repos.

(1) Cette relève commença dans les premiers jours de décembre.

Force m'était donc de m'incliner devant une nécessité qui sauvait — pour un temps — nos ennemis d'une complète défaite. Mais si cette victoire restait inachevée, du moins je voulais la compléter au printemps de 1917. On verra dans les pages que je consacrerai à mes projets pour 1917 (1), comment je comptais terminer *sur la Somme* la victoire que l'hiver et la politique venaient, à l'avant et à l'arrière, d'interrompre. Mais la *politique française* en décembre 1916, par la crise de commandement qu'elle détermina en ce moment décisif, vint encore une fois *sauver* les Allemands.

LES OPÉRATIONS DEVANT VERDUN A PARTIR DU 1er JUILLET 1916

L'offensive anglo-française prise sur la Somme, le 1er juillet, n'avait pas eu pour effet immédiat d'arrêter les attaques ennemies devant Verdun. Les Allemands prononcèrent le 11 et le 12 juillet un gros effort dans le secteur de Thiaumont-Souville.

Mais à compter de ce moment, l'initiative des opérations sur cette partie du front passa à la 2e armée française. Le kronprinz ne disposait plus, pour alimenter ses attaques, que des forces qu'il pouvait prélever dans les secteurs défensifs de son front entre Argonne et Moselle.

La mission de la 2e armée française fut précisée dans une Note (2) que j'adressai le 12 juillet au général Pétain, commandant le groupe d'armées du Centre. Je me déclarai d'accord avec lui pour considérer comme d'une nécessité impérieuse de reconquérir sur l'une et l'autre rive de la Meuse, une série de points d'appui dont la possession nous était indispensable pour asseoir sur des bases solides le système de nos lignes de résistance. Mais je l'informai qu'il ne devait compter pour cette mission que

(1) Voir chap. v.
(2) N° 6855.

sur des « moyens étroitement mesurés » et que, dans ces conditions, il devait « échelonner dans le temps et d'après leur ordre d'urgence, les attaques » qu'il méditait, la rive droite de la Meuse, avec la poche créée entre Fleury et l'ouvrage de Thiaumont, devant retenir au premier chef son attention. Ces opérations offensives ne devaient d'ailleurs pas lui faire perdre de vue ses travaux de défense, qui lui permettraient de réaliser sur les parties défensives du champ de bataille des économies de forces au profit des actions offensives.

A la suite de l'attaque allemande du 11 juillet, le général Nivelle prescrivit au général Mangin, qui commandait le secteur de Souville, de dégager dans le plus bref délai le fort de Souville et de reprendre le village de Fleury.

Nos contre-attaques du 15 et du 16 reportèrent notre ligne à 400 mètres au sud de la route de Fleury — ouvrage de Thiaumont.

Renonçant alors aux attaques d'ensemble, le général Mangin, en exécution des directives du général Nivelle, chercha, par une poussée continue et des offensives partielles, à atteindre la ligne que nous occupions avant l'attaque du 23 juin, jalonnée par l'ouvrage de Thiaumont, le village de Fleury, la redoute des Fontaines (bois de Vaux-Chapitre) et la carrière du Chênois.

Du 24 juillet au 5 août, malgré deux violentes contre-attaques allemandes que nous repoussâmes le 1er et le 5 août, nos troupes réussirent à réduire le saillant des Vignes au sud de Thiaumont, à s'établir aux abords immédiats de Fleury, mais ne purent conserver le village de Fleury où elles étaient entrées le 3. Dans ces actions, près de 3 000 prisonniers étaient restés entre nos mains.

Le 28 juillet, profitant d'une accalmie de la bataille de la Somme, je me rendis dans la zone des 4e et 2e armées que je n'avais pas visitées depuis quelque temps. Je tenais à montrer aux braves troupes qui combattaient là-bas que, si elles étaient passées au second plan dans mes préoccupations, elles n'en restaient pas moins l'objet de ma sollicitude et de mon admiration.

Je partis de Chantilly, dans mon train spécial, le 27 à 20 h. 30, accompagné seulement de mes deux officiers d'ordonnance, les commandants Moyrand et Thouzelier.

Le 28, à 7 h. 30, j'eus un entretien avec le général Pétain à son quartier général de Nettancourt puis, à 8 heures, je partis pour Souilly où je trouvai le général Nivelle qui m'accompagna au cours de ma tournée. Nous allâmes d'abord à Dugny, où je trouvai réunis les commandants de groupements de la rive droite : Paulinier, Lebrun, Baret et Mangin. D'accord avec Nivelle, j'avais décidé que le général Mangin qui commandait le secteur le plus délicat, et dans lequel j'avais la plus entière confiance, serait maintenu dans son commandement que j'avais songé à passer au général Grossetti, Mangin étant destiné à passer avec son état-major à l'armée Fayolle. Ce dernier, de bonne grâce, reconnut l'avantage de se priver des services de Mangin qui connaissait maintenant à fond son secteur de Verdun.

Je notifiai à Mangin ma décision, et lui dis que je comptais sur lui. Je mis ensuite les commandants de groupements au courant de la situation générale. « L'ennemi, leur dis-je, en substance, est partout saisi à la gorge ; la consigne est de ne pas le lâcher. » Je pris note des demandes qui me furent faites par les généraux, et les invitai à me faire des propositions exceptionnelles pour la Légion d'honneur en faveur de sous-officiers et de soldats. Je comptais sur cette haute récompense pour rendre aux troupes de Verdun le haut moral que la lutte terrible qu'elles menaient avait quelque peu émoussé.

Dans l'après-midi, je vis les généraux Deletoille à Rampont, de Maud'huy à Ville-sur-Cousance, Hallouin à Rarecourt, qui commandaient les secteurs de la rive gauche. Partout l'impression de détente était manifeste dans les états-majors. Chacun reconnaissait que l'offensive de la Somme avait produit son effet. L'activité de l'artillerie avait beaucoup diminué depuis le 12 juillet ; elle était redevenue « normale », sauf dans le secteur de Froide-terre-la Laufée où elle continuait à être grande. Le gé-

néral Deletoille me dit qu'à certains jours il n'avait aucune perte dans son secteur ; par suite, l'organisation du terrain se réalisait dans de bonnes conditions. La rive gauche était actuellement solide, avec de bons abris. Il se confirmait aussi que les Allemands avaient fait des retraits d'artillerie lourde. Partout ailleurs qu'à Souville, on ne recevait plus de projectiles de très gros calibres. Dans le secteur de Souville même, certaines pièces lourdes allemandes avaient été remplacées par des pièces russes.

De ce fait, le général Nivelle et les commandants de secteurs reconnaissaient qu'ils pourraient me restituer certains éléments d'artillerie lourde et des divisions qui ne leur paraissaient plus indispensables.

A la fin de l'après-midi, je vis à Sainte-Menehould, quartier général du général Hirschauer, le général Gouraud, commandant la 4e armée, les généraux Dalstein et Hirschauer, et je passai en revue une fraction de la 35e division. Le soir, au moment du départ, j'appris de nouveaux succès russes et en particulier la prise de Brody.

Je revins d'autant plus enchanté de cette visite que le président de la République, au cours d'une visite à Verdun dont j'ai parlé plus haut, en avait rapporté une assez fâcheuse impression.

Je revins non moins satisfait du général Nivelle, dont j'aurai l'occasion de dire un peu plus loin *tout le bien que j'en pensais.*

Pendant mon absence, MM. Doumer et Gervais s'étaient présentés le 28 à Chantilly pour contrôler les effectifs. Ces messieurs émirent le désir de se rendre au 1er corps colonial pour étudier sur place cette question. Le général de Castelnau leur déclara qu'il ne pouvait prendre sur lui la responsabilité d'envoyer des parlementaires dans des endroits aussi dangereux, et il n'autorisa qu'un déplacement au P. C. du 1er corps colonial. D'où mauvaise humeur de *M. Doumer qui s'écria :* « Quand je m'adresse directement aux armées, *j'ai tout ce que je veux!* Pour une fois que j'ai recours au G. Q. G..... ! »

Je revins un peu plus tard à Verdun dans des con-

ditions assez particulières qui méritent d'être notées.

Le gouvernement avait décidé de décerner à la ville de Verdun la croix de la Légion d'honneur. Cette cérémonie devait revêtir un certain éclat et pour marquer aux yeux du monde le service collectif rendu aux Alliés par les héros de Verdun, on avait décidé que la remise de la Légion d'honneur aurait lieu en même temps que celle de la croix de Saint-Georges décernée à la ville par le tsar. Le président de la République entouré du président du Conseil, du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Guerre devait prononcer un discours. J'avais *naturellement* été invité à me rendre à cette cérémonie qui devait avoir lieu le 31 août.

Or, le 30, à 6 heures du soir, au moment où je me préparais à partir, un coup de téléphone du colonel Pénelon m'avertit que la cérémonie était décommandée. Et le 31 au matin, il m'en donna de vive voix la raison, qui ne manqua pas de me surprendre. M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, était allé voir M. Malvy, ministre de l'Intérieur; il lui avait dépeint sous les couleurs les plus noires l'état précaire dans lequel se trouvaient les défenses de Verdun. Il lui avait dit que j'avais prélevé tant de troupes et de canons sur l'armée de Verdun qu'on était là-bas à la veille d'une catastrophe. Au premier assaut des Allemands, la place tomberait. M. Malvy, très impressionné à la pensée que le gouvernement allait célébrer la défense d'une forteresse dont M. Charles Humbert lui *prédisait la chute prochaine, en rendit compte au président de la République. De là*, le contre-ordre que je venais de recevoir. Je dois à la vérité de dire que tout cela s'était passé en dehors du président du Conseil, M. Briand, qui était trop avisé et tenu par moi trop au courant de la situation pour ajouter foi, sans les contrôler, à des racontars aussi saugrenus.

Mais les prophéties de M. Charles Humbert ne s'étant pas *réalisées*, le gouvernement décida de reprendre son projet.

Le 13 septembre au matin, j'arrivai à Souilly, quartier

général de la 2e armée ; j'y pris au passage le général Nivelle, et nous nous rendîmes ensemble à la citadelle de Verdun, où la ville représentée par son maire devait recevoir la Légion d'honneur, la croix de guerre, la croix de Saint-Georges et diverses autres décorations étrangères. La cérémonie fut présidée par M. Poincaré ; y assistaient également les ministres de l'Intérieur et de la Guerre, les généraux Pétain et Nivelle, et les représentants des puissances alliées. Les parlementaires de la région s'y trouvaient également, à l'exception de M. Charles Humbert qui s'y fût sans doute *trouvé un peu gêné*.

La cérémonie fut courte, simple et belle. A 9 heures, M. Poincaré prononça un beau discours rappelant le rôle joué par Verdun dans la lutte générale et la préparation de l'offensive d'ensemble. Puis il épingla sur un coussin les décorations. Le général Nivelle reçut ensuite la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. A 10 heures, la cérémonie était terminée.

Je fus heureux de ce collectif hommage justement rendu à tous ceux qui avaient combattu à Verdun, et de la récompense décernée au général Nivelle. Si l'histoire me reconnaît le droit de juger les généraux qui opérèrent sous mes ordres, je tiens à affirmer que le vrai sauveur de Verdun fut Nivelle, heureusement secondé par Mangin. Le général Pétain arrivé à Verdun au moment de la désorganisation dont il héritait du général Herr, remit de l'ordre avec l'aide d'un état-major bien composé, et au moyen de troupes fraîches qui affluaient. Ce fut là son mérite, dont je ne méconnais pas la grandeur. Mais dans la conduite de la bataille et particulièrement au moment de la crise de juin, le rôle le plus important a été joué par Nivelle qui eut le mérite rare de s'élever au-dessus de son champ de bataille, de comprendre ce que j'attendais de lui dans l'ensemble de mes combinaisons, et de garder intacts son sang-froid et sa volonté au moment où son chef adressait au ministre de la Guerre les comptes rendus angoissés dont j'ai parlé à plusieurs reprises. Quant à Mangin, il commanda pendant la plus grande partie de

la bataille défensive de Verdun le secteur le plus menacé, et dans la deuxième phase il fut chargé des deux attaques victorieuses qui nous rendirent Douaumont et Vaux. *C'est dire quel chef et quel exécutant il était!*

Les résultats obtenus par la 2e armée étaient encore insuffisants pour lui permettre d'adopter une attitude défensive dans cette région. Aussi, le 20 septembre, le général commandant le groupe d'armées du Centre m'exposait la situation de Verdun et les nécessités qu'elle comportait :

« Conformément à vos instructions, une série de petites opérations de détails échelonnés dans le temps nous ont permis d'atteindre le front marqué par le bois Nawé, le dépôt au sud de l'ouvrage de Thiaumont, Fleury, etc...

Le front ainsi atteint ne saurait être définitif.

Une attitude énergique de la 2e armée est nécessaire en effet pour aider aux opérations de la Somme.

De toute nécessité, il convient donc de pousser de l'avant et le premier objectif à atteindre doit être le versant nord du Ravin de la Dame, la ferme de Thiaumont, la butte de la Fausse Côte, et la hauteur 349.

. . . . . .

La méthode des opérations de détail suivie jusqu'ici, en obligeant les troupes à stationner sur les portions du terrain battues, occasionnerait de grosses pertes, sans conduire à des succès définitifs.

Une action de grande envergure s'impose donc.

Le front d'attaque atteignant 5 kilomètres à vol d'oiseau, le général Nivelle estime à sept divisions les forces nécessaires pour mener à bien l'opération, savoir :

3 D. I. pour l'attaque.
3 D. I. pour la relève et les opérations qui suivront.
1 D. I. pour parer à l'imprévu.

TOTAL : 7 D. I.

Je donne dès à présent au général Nivelle l'ordre de commencer la préparation de l'opération. »

J'approuvai ces propositions le 22 septembre.

La mission du général Mangin à qui fut confiée l'exé-

cution de l'opération, consistait à rejeter l'ennemi au delà du fort de Douaumont.

L'attaque avait d'abord été préparée pour le 15 octobre. Retardée par le mauvais temps, elle se déclencha le 24.

J'étais parti de Chantilly la veille au soir. J'arrivai à Souilly à 8 heures du matin. L'heure de l'attaque avait été fixée à 14 h. 40. Le temps était brumeux, médiocre, peu favorable à l'observation. Je me rendis au poste de commandement du général Mangin à Regret. Je le trouvai plein de confiance et d'entrain. Il avait chargé le régiment d'infanterie coloniale du Maroc d'enlever le fort de Douaumont et il était sûr que cette belle troupe était capable d'enlever « ce morceau ». Je confirmai Mangin dans ces dispositions, en l'orientant dans le sens d'une vigoureuse offensive, en particulier d'une exploitation immédiate et vivement conduite des résultats qu'on escomptait. « A certains moments, lui dis-je, toutes les audaces sont permises. » Mangin n'était pas de ces chefs qui ont besoin d'être stimulés.

Je déjeunai à Souilly chez le général Nivelle avec les généraux Pétain et Raguenau. Les premiers renseignements arrivèrent, transmis aux généraux de division par pigeons-voyageurs, une heure environ après le début de l'attaque.

L'après-midi, je visitai les postes de commandement des généraux commandant les 14e, 3e, 15e et 16e corps. Quelques renseignements m'arrivèrent à Dieue, chez le général Marjoulet (14e corps). Mais ce ne fut qu'en rentrant à Souilly, à 17 heures, que j'appris les beaux résultats de la journée, et en particulier la reprise définitive de Douaumont.

Dès mon retour à Souilly, je fis appeler Mangin au téléphone pour le pousser à exploiter son succès, en faisant état de toutes les divisions disponibles, le couvrant à l'avance des solutions les plus hardies qu'il pourrait prendre, quelque contraires qu'elles pûssent être aux conseils qu'à ma connaissance il avait reçus dans l'après-midi.

Je tenais aussi à être sûr que nous tenions très bien le fort de Douaumont, avant d'en lancer la nouvelle dans

le communiqué. Quand le général Nivelle en eut la confirmation de la bouche même de Mangin, j'arrêtai moi-même les termes du communiqué que je fis téléphoner au grand quartier général.

Le bilan de la journée était excellent : le front ennemi enfoncé sur 7 kilomètres et une profondeur moyenne de 3 000 mètres depuis Hardaumont jusqu'à l'ouvrage de Thiaumont, le village et le fort de Douaumont repris (1) ; en quatre heures, nos troupes avaient reconquis un terrain que les Allemands avaient mis quatre mois et demi à nous arracher. Six mille prisonniers et un nombreux matériel formaient le butin de cette belle journée.

Je repartis, le soir même à 20 heures, de Souilly et j'arrivai le lendemain matin à 7 h. 30 à Chantilly. Cette journée du 24 octobre fut pour moi une des plus réconfortantes de la guerre. Ses conséquences ne tardèrent pas à s'étendre ; les Allemands abandonnèrent le fort de Vaux que nous réoccupâmes le 3 novembre. C'était aux yeux du monde l'aveu de la défaite subie par nos ennemis dans cette bataille de Verdun que l'ennemi avait entamée le 21 février.

Le général Nivelle ne voulut pas s'arrêter en si bons chemins. Le 11 novembre, il m'exposa ses projets (2). Les opérations qu'il envisageait correspondaient à trois ordres d'idées :

Se conformer à mes instructions qui prescrivaient de persévérer sur le front de cette armée dans une attitude défensive pour y retenir les forces ennemies ;

Améliorer la situation locale des défenseurs de Verdun ;

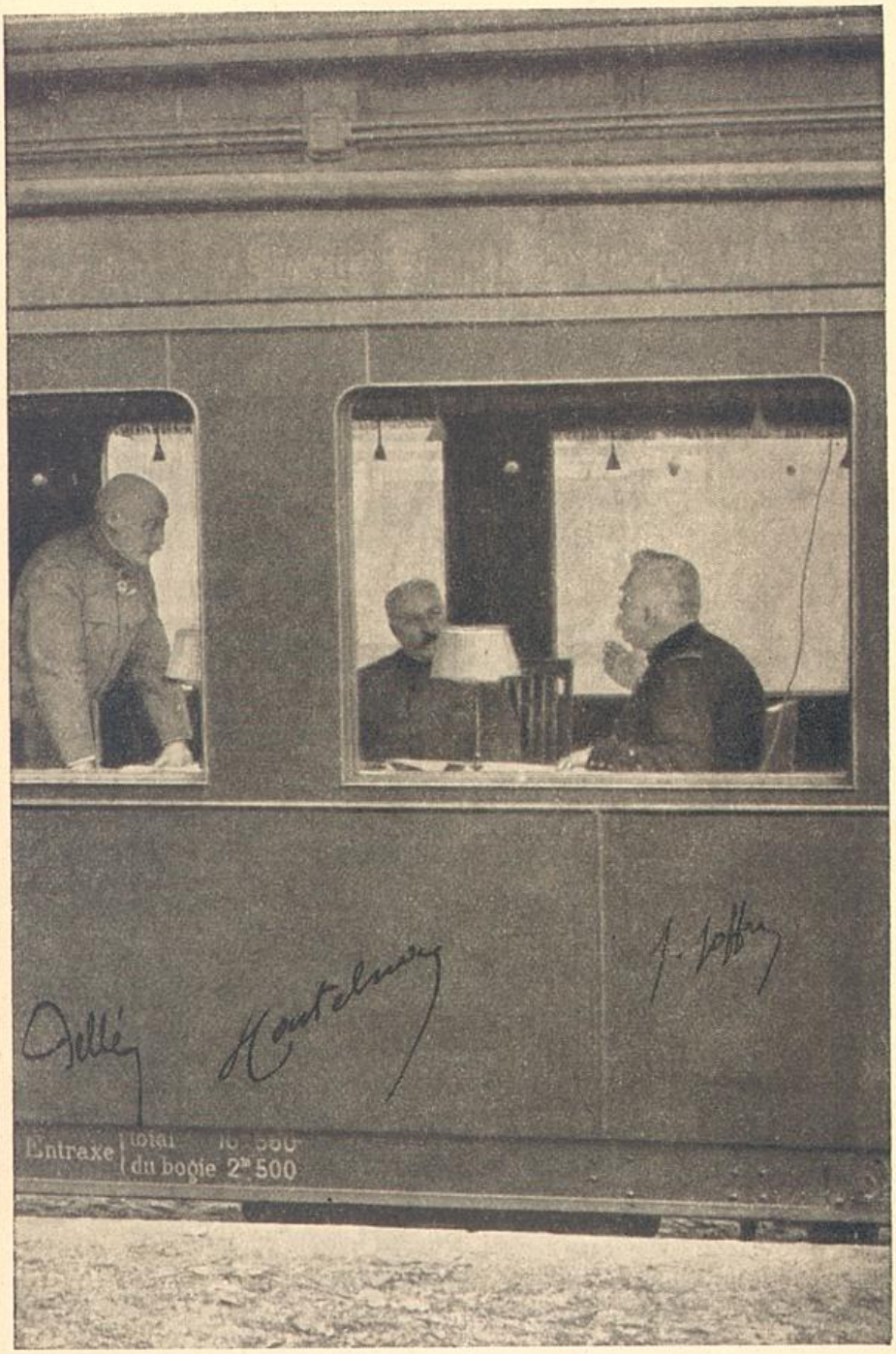
Préparer l'offensive générale.

Ce fut la deuxième de ces considérations qui détermina la zone d'attaque à laquelle nous nous arrêtâmes (3). La ligne occupée au nord du fort de Douaumont se trouvait soumise aux vues directes et rapprochées des observa-

(1) Les Allemands l'avaient entre leurs mains depuis le 24 février.

(2) Lettre S. C., nº 6704.

(3) Le général Nivelle m'avait proposé deux solutions : celle qui est indiquée ci-dessus, et une attaque sur le Mort-Homme (rive gauche)



LE GÉNÉRAL JOFFRE EN CONFÉRENCE AVEC LES GÉNÉRAUX DE CASTELNAU ET PELLÉ DANS SON WAGON-BUREAU AU RETOUR D'UNE VISITE AU FRONT DE VERDUN

toires de la côte du Poivre à l'ouest, et d'Hardaumont à l'est. Il en résultait des pertes journalières (200 hommes en moyenne) pour les troupes de première ligne entre le ravin de la Goulette et le ravin de la Fausse Côte.

D'autre part, le fort de Douaumont, dont la conservation était de première importance au double point de vue tactique et moral, se trouvait en première ligne, et par conséquent exposé à être pris ou investi si l'ennemi faisait sur ce point un effort suffisant.

Telles étaient les raisons qui amenèrent Nivelle à me proposer une attaque ayant pour objectif la ligne : côte du Poivre, cote 378, cote 347, carrières nord et sud, Hardaumont, Vaux.

Ces propositions rentraient trop dans mes vues pour que j'y fisse objection. Je leur donnai mon approbation le 18 novembre.

L'attaque retardée par le mauvais temps eut lieu le 15 décembre. Elle fut plus longue et plus difficile que celle du 24 octobre et se prolongea avec de violentes réactions ennemies jusqu'au 18. Néanmoins, tous les objectifs furent atteints et conservés ; la pénétration dans les lignes adverses avait été telle que le système d'artillerie des Allemands se trouva désorganisé, et que leurs réactions manquèrent de puissance. On peut estimer qu'ils perdirent dans ces journées plus de 25 000 hommes. Le nombre des prisonniers que nous fîmes atteignit 12 000, dont près de 300 officiers. Le matériel enlevé ou détruit sur place s'éleva à 115 canons, 44 minenwerfer, et plus de 100 mitrailleuses.

Ce fut la dernière action et non la moins glorieuse qui se déroula sur le front français sous mon commandement. Avec la victoire du 24 octobre elle *achevait la défaite des Allemands devant notre grande place de l'Est.* C'était en outre la plus belle réponse aux captieuses *propositions de paix* que l'Allemagne *nous lançait à ce moment.*

Mais les *échos* de cette *glorieuse affaire* se *perdirent à Paris* dans le bruit des *discussions parlementaires* qui entraînèrent une crise dans le *commandement* de nos armées, et *mon départ.*

CHAPITRE IV

La Russie. — L'Italie. — La Roumanie. — La Grèce.
L'armée d'Orient.

Une des plus grandes erreurs commises par notre coalition pendant la dernière guerre a été *l'absence de direction* dans les opérations. J'ai déjà eu l'occasion de rappeler, à propos de l'aventure des Dardanelles et de la catastrophe serbe, les inconvénients de cette lacune. On m'objectera que nos adversaires n'étaient pas logés à meilleure enseigne que nous. A cela, je répondrai d'abord que les erreurs de nos adversaires ne justifiaient pas les nôtres ; ensuite la situation n'était pas la même dans les deux camps. La position géographique de nos adversaires, groupés en un seul bloc, compensait chez eux dans une certaine mesure le manque d'unité de commandement ; ils avaient la liberté de concentrer leurs efforts au point et à l'heure qu'ils choisissaient. Notre camp, au contraire, se trouvait divisé en trois tronçons : le groupe occidental dans lequel je fais rentrer les forces italiennes avec lesquelles nous communiquions librement, le groupe des armées alliées d'Orient, et les armées russes. La liaison entre les puissances occidentales et les armées de Salonique se faisait avec une relative facilité, mais au prix de charges énormes imposées à nos marines et de dépenses considérables. En revanche, le théâtre occidental ne communiquait avec les armées russes que par les voies intermittentes de l'océan glacial ou par le transsibérien et les ports d'Extrême-Orient.

Là était notre *faiblesse*. Cette infériorité ne pouvait

se compenser que par la concordance de nos actions *dans le temps*. C'est ce que j'avais réussi à faire comprendre et à faire adopter dans la conférence interalliée de Chantilly, en décembre 1915.

Mais ce n'est pas tout de décider. A la guerre, seule l'exécution compte. L'accord que j'étais arrivé à établir ne représentait un progrès réel qu'à la condition d'en assurer la réalisation. La place prépondérante que l'armée française avait prise dans ce conflit et l'autorité morale que les commandants en chef alliés voulaient bien me reconnaître me conféraient le devoir de réaliser cette coordination indispensable. C'est cette action que j'ai exercée sur tous les théâtres extérieurs à ceux que je commandais directement, dont je voudrais donner ici un aperçu sommaire.

Pour se faire une idée des *difficultés* auxquelles je *me suis heurté*, il suffit de songer qu'au lieu de *commander* (ce qui est la seule manière de conduire les opérations militaires) j'étais obligé de *persuader* les généraux en chef alliés, dont les uns, comme Haig et Cadorna, étaient mes égaux, et les autres, comme le roi des Belges, le tsar et le prince Alexandre de Serbie cumulaient leurs fonctions militaires avec celles de chefs d'État. Qu'on ajoute à cela que tous ces commandants en chef, sans distinction, étaient limités dans leur initiative et dans leur bonne volonté par des entraves politiques, et on aura un avant-goût des conditions dans lesquelles se posait chaque problème de stratégie à résoudre.

Mon *autorité*, qui n'était basée sur *aucun texte*, s'était accommodée avec les susceptibilités du gouvernement britannique, grâce à l'appui *loyal* que j'avais trouvé d'abord chez *lord French*, et plus tard chez *sir Douglas Haig*. Elle s'était accommodée de la haute personnalité du roi Albert dont, à vrai dire, l'armée ne joua pendant l'année 1916 qu'un rôle assez effacé.

Avec les Russes, la question se compliqua à l'automne 1915. On sait qu'à la suite de la désastreuse retraite, que ses armées avaient dû accomplir sous la pression de

leurs adversaires, le tsar en avait pris personnellement le commandement. Le départ du grand-duc Nicolas pour le Caucase *fut un immense malheur pour la Russie et pour nous*. C'était peut-être *le seul homme* qui jouissait d'assez de prestige et d'autorité pour faire sortir les armées russes de la passe difficile dans laquelle elles s'étaient engagées. Sans manifester le moindre regret ni la moindre mauvaise humeur, il s'inclina devant la décision de l'empereur et s'en alla prendre le commandement des armées russes du Caucase.

Je reçus, à ce sujet, un télégramme du général de Laguiche, daté du 26 août-2 septembre 1915, que je tiens à reproduire ici, car il met en lumière la *grandeur d'âme* du grand-duc. Par les éloges qu'il faisait de son successeur, il cherchait évidemment à atténuer les regrets que nous causait son départ.

25 *août*-2 *septembre* 1915.

Le grand-duc m'a chargé de faire connaître à M. Millerand et au général Joffre la conviction qu'il emportait des sentiments qu'ils lui garderaient à la suite de cette année de collaboration.

Le grand-duc ajouta : « Ne parlons pas de cela, ni vous, ni moi. Nous n'avons pas besoin de mots pour nous comprendre. Inutile de faire des phrases d'autant plus que le sujet est délicat et que nous ne pouvons pas nous exprimer en toute liberté, mais il est une chose que *je tiens à dire*. Eh bien, je peux vous donner ma parole de soldat — et vous respecterez ces termes, — que mon départ ne change rien. L'armée française peut avoir dans le travail du général Alexeieff la même confiance que dans le mien. Nous nous connaissons, lui et moi, de longue date, nous avons souvent travaillé ensemble, notre tournure d'esprit est la même, nos vues identiques. C'est un troupier et à demi-mots nous nous comprenions sans explications. A cause de cela, ces derniers jours, le travail a été plus productif qu'avec mes collaborateurs antérieurs que l'on m'avait donnés alors que je ne les avais jamais vus auparavant. »

Le grand-duc me confirma à cette occasion que l'empereur prenait effectivement le commandement des armées, mais que, en son absence, selon la tradition, le commandement était

exercé par le chef d'état-major, c'est-à-dire le général Alexeieff. La collaboration de ce dernier avec les commandants en chef des armées alliées du front occidental sera aussi productive que possible, car, si j'ai bien jugé, les méthodes du général Alexeieff se rapprochent de celles du général Joffre : beaucoup de précisions et de prévisions. Et il connaît la troupe, sortant de l'infanterie et ayant été sous les ordres immédiats de Skobeleff.

Je n'ai jamais douté de la loyauté de l'infortuné Nicolas II dont les intérêts étaient si intimement mêlés aux nôtres. Mais j'étais assez renseigné sur les choses de Russie pour mesurer tout le danger de la décision qu'il venait de prendre ; outre que la conduite des opérations était déjà une tâche gigantesque qui suffisait à absorber l'activité d'un homme, son absence de Petrograd allait ouvrir la voie à toutes les intrigues politiques qui ne demandaient qu'une occasion favorable pour se multiplier.

D'ailleurs, tout en rendant hommage au chef d'état-major général que l'empereur venait de désigner, à son honnêteté, à sa conscience, au labeur acharné auquel il s'astreignait, je ne pense pas que ce soit faire injure à sa mémoire que d'affirmer qu'il ne jouissait pas dans l'armée russe du prestige qui émanait de la personnalité du grand-duc Nicolas. Par surcroît, combien sa tâche était plus difficile ! Le grand-duc commandait en chef, au nom de l'empereur, mais il commandait sans intermédiaire ; le général Alexeieff n'était, lui, qu'un chef d'état-major, et son opinion ne valait que si elle était approuvée par l'empereur. Et entre le tsar et son chef d'état-major combien d'influences pouvaient s'interposer ! Pour tous ceux qui ont, comme le général de Laguiche, vécu au grand quartier général russe cette dernière année du règne du tsar, la décision de ce dernier de prendre en mains la conduite des opérations parut être l'une de celles qui contribuèrent le plus à précipiter la chute de ce malheureux souverain.

A l'automne 1916, le général Alexeieff fut à son tour remplacé par le général Gourko, fils du héros de la guerre de 1877. Je ne m'aperçus pas du changement.

Le grand quartier général russe était représenté auprès de moi par le général Gilinski dont j'ai parlé à plusieurs reprises. C'est lui qui représenta la Russie à la conférence de Chantilly de décembre 1915. En 1916, il eut à jouer un rôle important en assurant ma liaison avec l'armée russe. Je dirai plus loin pourquoi et comment je me séparai de lui à l'automne 1916.

Vis-à-vis des Italiens, nous étions dans une situation assez complexe. Comme je viens de le dire plus haut, le théâtre d'opérations italien communiquait librement avec le front franco-anglo-belge et cela nous incitait à lier nos actions avec celles des armées italiennes. Mais l'Italie, en se rangeant à nos côtés, en mai 1915, n'avait déclaré la guerre qu'à l'empire austro-hongrois, et par un de ces paradoxes auxquels se complaît la politique, elle se trouvait encore en paix avec l'Allemagne lorsque se tint la conférence de Chantilly de décembre 1915. De ce fait, les opérations de nos alliés d'au delà des Alpes étaient conjuguées principalement avec celles de l'armée russe, accessoirement avec celles de Serbie et de Salonique, où l'Entente luttait contre les Autrichiens. Mais il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Europe pour se rendre compte de la difficulté que l'on éprouvait à essayer de faire concorder des efforts partant de l'Isonzo et de la haute Vistule. On en avait eu la preuve, au printemps 1915, quand le grand-duc Nicolas avait successivement tenté de mettre sur pied des offensives russo-serbes, puis serbo-italiennes.

Cependant la dépendance des fronts russe et italien apparut, au cours de l'année 1916, comme je le rappellerai plus loin, et ce fut le déclenchement de l'offensive des armées Broussilov qui arrêta l'attaque autrichienne lancée au mois de mai dans le Trentin.

Il n'en restait pas moins que le front italien, voisin du nôtre, géographiquement parlant, se trouvait séparé de nous par les conditions stratégiques dans lesquelles la politique l'avait placé.

Avant la guerre, je ne connaissais pas le général Cadorna, chef d'état-major de l'armée italienne.

Ce fut au cours de l'été 1915 que je le vis pour la première fois. Sur une invitation du gouvernement italien, je me rendis sur le front de nos nouveaux alliés. Je visitai plus particulièrement le secteur de l'Isonzo et je pus me rendre compte par moi-même des conditions dans lesquelles opérait l'armée italienne, en raison de la nature extrêmement mouvementée du sol. Je fus reçus par le roi, avec lequel, un jour, je fis un frugal déjeuner sur le terrain. J'ai conservé le souvenir de l'accueil affable et de la très grande simplicité du souverain. Quant au général Cadorna, il me fit, dès la première entrevue, la meilleure impression ; très maître de lui, très aimable, très averti des choses de la guerre moderne.

Je revis le général Cadorna, au printemps 1916, quand il vint en France visiter notre front et celui de nos alliés britanniques. Il arriva à Paris le 20 mars 1916.

Je me rendis ce jour-là à la gare de Lyon pour le recevoir en compagnie du général Roques, qui faisait là sa première sortie officielle comme ministre de la Guerre. Le chef d'état-major italien fut l'objet d'une magnifique ovation de la part de la population parisienne. Le général Roques me fit l'amitié de me céder sa place dans la voiture qui conduisait le général Cadorna à l'hôtel Meurice, où un appartement lui avait été réservé. Je le retrouvai à 12 h. 30, aux Affaires étrangères, où M. Briand donnait un déjeuner en son honneur, à l'issue duquel de nouvelles acclamations saluèrent le représentant de l'armée alliée.

Le général Cadorna vint me voir à Chantilly le lendemain. Je le retins à déjeuner et nous eûmes ensemble un long entretien.

Le général Cadorna, après un court séjour en Angleterre, revint en France et je lui fis connaître, le 29 mars le secteur de Reims, et le 30 celui de l'Argonne et de Verdun.

Au cours de cette visite, nous pûmes, le général Cadorna et moi, faire plus ample connaissance, et je tiens à dire ici

que je n'ai jamais eu qu'à me louer de mes relations avec lui, malgré que nos points de vue aient parfois différé. Je sentais, plus qu'il ne le me disait, que sa bonne volonté, son initiative étaient limitées par la situation politique de son pays, qui empêchait l'Italie d'appliquer à la guerre toutes ses ressources en argent et en hommes. La conséquence de cet état de choses était que l'armée italienne souffrait du manque de matériel, en particulier en ce qui concernait les mitrailleuses et l'artillerie lourde, et qu'elle ne pouvait encadrer ni armer les nombreuses classes de soldats qui garnissaient ses dépôts.

J'en eus la preuve peu de temps après la visite du général Cadorna, comme on le verra dans la suite de ce chapitre.

Dans une réunion du Conseil supérieur de la Défense nationale qui eut lieu au début de février 1916, je présentai un document dans lequel j'avais fait condenser toutes les études entreprises au cours de l'hiver, quant aux possibilités de nos ennemis et à l'emploi des forces de la coalition. Le Conseil émit l'avis que les offensives d'ensemble devraient, si possible, être ajournées jusqu'au 1er juillet, afin que les armées russes fussent en mesure d'y participer avec la totalité de leurs forces reconstituées.

Une réunion des commandants en chef des armées alliées fut, sur ces entrefaites, reconnue nécessaire pour arrêter définitivement les modalités d'application du plan d'action de la coalition. Cette conférence eut lieu *le* 12 *mars*, alors que la bataille de Verdun était déjà engagée ; elle fut précédée d'une séance du Conseil supérieur de la Défense nationale, qui approuva les décisions prises par moi, et homologua les propositions que j'allais développer devant les commandants en chef ou leurs représentants.

A cette conférence du 12 mars je synthétisai la situation de la façon suivante :

L'armée allemande a prononcé sur Verdun un effort auquel elle semble vouloir donner un caractère décisif dans le but manifeste d'user les disponibilités de l'armée française et de l'empêcher ainsi de prendre part aux offensives générales, tout

en cherchant à abattre le moral de la nation par la conquête d'objectifs retentissants.

Si l'ennemi parvenait à atteindre ce but, les armées britanniques et russes ne pouvant à elles seules obtenir un succès décisif sur l'armée allemande, les offensives des Alliés seraient frappées de stérilité et le plan même de la coalition se trouverait compromis.

Il est donc du devoir et de l'intérêt de la coalition de s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à l'affaiblissement des armées françaises recherché par l'ennemi.

Dans ce but, les attaques des armées alliées doivent être déclenchées le plus tôt possible. Toutefois, la résistance énergique de l'armée française permet de ne les prononcer que lorsqu'elles seront suffisamment préparées.

L'armée russe se déclarant prête à attaquer dès le mois de mai, les offensives générales semblent devoir être déclenchées le 15 mai par l'armée russe et le 1er juin par les autres armées, le délai de quinze jours laissé entre les attaques étant suffisant pour en assurer la concordance.

Pendant le temps qui s'écoulera entre ces dates :

L'armée française, défendant le territoire national, cherchera à briser la ruée allemande, et donner ainsi aux autres armées la possibilité d'achever leurs préparatifs ;

L'armée britannique concentrera en France le maximum de ses forces en ramenant ses divisions d'Égypte où une attaque n'est plus à craindre ;

L'armée russe devra exercer sur l'ennemi une pression efficace en vue de l'empêcher de retirer des unités et de lui enlever la liberté de ses mouvements ;

L'armée italienne devra s'opposer par une attitude agressive à tout prélèvement devant elle, et son corps de débarquement à Valona devra retenir par le même procédé les forces autrichiennes qui lui font face.

Quant à l'armée d'Orient, dont j'avais envisagé le renforcement par l'armée serbe reconstituée et par des unités françaises et britanniques qui auraient porté ses effectifs à 400 000 hommes, je dus me contenter, pour l'instant, de la renforcer par l'armée serbe. L'armée d'Orient présenterait un effectif lui permettant de jouer son rôle dans des conditions encore satisfaisantes : elle immobiliserait devant elle des forces ennemies importantes et serait en mesure de profiter de toute occasion favorable pour prendre l'offensive, à condition que

ses divisions fussent immédiatement organisées en vue de leur emploi dans la guerre de montagne.

Les propositions que je viens de résumer ici furent adoptées à l'unanimité. Toutefois, en raison de l'opposition des délégués britanniques, la question de l'utilisation ultérieure de l'armée d'Orient fut réservée, et l'on se borna à décider que les divisions de l'armée d'Orient seraient organisées dans toute la mesure du possible en vue de la guerre de montagne.

Quelques jours après la conférence de Chantilly, le 27 mars 1916, les représentants de tous les gouvernements alliés se réunirent à Paris. J'exposai devant eux la situation militaire et rappelai les conclusions qui venaient d'être adoptées à la conférence du 12 mars. Ces conclusions furent, en définitive, adoptées à l'unanimité par les représentants des gouvernements alliés.

Telles furent les bases de l'action de la coalition en 1916.

LES PRÉPARATIFS RUSSES ET L'OFFENSIVE AUTRICHIENNE DU TRENTIN

A un télégramme que j'avais adressé le 2 mars au chef de la mission militaire française auprès de l'armée russe, pour lui donner le signal d'alerte que la violence de l'attaque de Verdun m'obligeait à lancer à toutes les armées alliées, le général Alexeieff me répondit, le 9, que l'armée russe, pleinement désireuse d'aider l'armée française dans la forme que je lui avais suggérée, hâtait ses préparatifs d'offensive et serait en mesure de prononcer, vers le 20 mars, dans la région de Dvinsk, si les circonstances l'exigeaient, une attaque partielle de diversion susceptible de fixer les réserves ennemies. Je répondis le 18 à Alexeieff qu'il y avait lieu de passer à l'exécution de l'offensive prévue, en évitant toutefois de compromettre la préparation des actions d'ensemble.

C'est en conformité de cet accord que les groupes des


OPÉRATIONS SUR LE FRONT ORIENTAL EN 1916
Riga
Jacobstadt
Dwinsk
MOSCOU
Polotzk
Vitebsk
Wilna
Lac Narotch
Smolensk
Toula
Danzig
Konigsberg
Minsk
Orel
Varsovie
Baranovitchi
Gomel
Lodz
Pinsk
Koursk
Brest-Litowsk
Pripet
Breslau
Kovel
Lublin
Rowno
Kiev
Kharkow
Brünn
Cracovie
Lwov
Brody
Berditchev
VIENNE
Presbourg
Stanislau
Tarnopol
Czernowitz
BUDAPEST
Nikolaïev
Kimpolung
Kolozsvar
Jassy
Kichinev
Odessa
Galatz
CRIMÉE
BELGRADE
Brassov
Braila
Isallea
Sébastopol
Constanza
Serajevo
Craiova
BUCAREST
Silistrie
Turtukai
Danube
Sistova
Varna
SOFIA
Uskub
Philippopoli
Monastir
Andrinople
CONSTANTINOPLE
Scutari
Salonique
ATHÈNES
Front de l'Armée d'Orient en Août 1916
Front de l'Armée d'Orient à la fin de 1916
Front russe en Mai 1916
Front russe à la fin de 1916
Direction des offensives russes
Offensive roumaine
Bataille de l'Argès et de la Dobroudja
Front russo-roumain à la fin de 1916
Direction des attaques allemandes contre la Roumanie.
0 100 200 300 400 500 K.

armées russes de l'Ouest et du Nord, entreprirent le 20 mars sur le front compris entre Dvinsk et la Vilia et dans la région de Jacobstadt, des actions offensives qui obtinrent tout d'abord quelque succès notamment dans la région du lac Narotch et de Postavy, mais se trouvèrent bientôt enrayées par l'intervention des réserves allemandes et par le dégel. A défaut de succès militaires importants, cette opération avait tout au moins provoqué l'engagement des réserves dont disposait l'ennemi entre la Baltique et le Pripet et même d'unités retirées en hâte des parties du front non attaqué.

Le 13 avril, je télégraphiai au général Pau, lui prescrivant d'inviter le commandement russe à profiter du calme que le dégel amenait forcément sur son front, pour activer les préparatifs de l'offensive générale. Mais, depuis quelque temps, je me rendais compte que le général Pau était tenu systématiquement et *injustement* à l'écart par le commandement russe qui ne lui communiquait rien des décisions importantes que j'avais intérêt à connaître. Désireux de faire cesser ce préjudiciable état de choses, d'être exactement renseigné sur les projets du commandement russe, sur la marche de leurs opérations, et aussi pour faire bénéficier nos alliés de notre expérience de la guerre, et les orienter dans la mesure compatible avec leurs susceptibilités, je décidai de remplacer le général Pau par le général Janin, major général des armées françaises du Nord-Est.

Je n'eus qu'à me louer aussi de ce choix. Dès son arrivée à la Stawka, grand quartier général russe, le général Janin, par son tact et son doigté, acquit une influence aussi grande que je pouvais le désirer sur l'état-major russe. Il me rendit les plus grands services dans la période difficile qui précéda et suivit l'entrée en guerre de la Roumanie, il y déploya une très grande fermeté jointe à une très grande habileté diplomatique.

Je chargeai le général Janin, à son départ, d'indiquer au haut commandement russe mon point de vue, quant à la date des offensives du front oriental et quant à la zone

qui me paraissait la plus avantageuse pour les prononcer. En ce qui concerne cette deuxième question, mes instructions au général Janin devaient l'amener à appeler discrètement l'attention de nos alliés sur l'intérêt qu'il y avait à donner confiance à la Roumanie, travaillée par la diplomatie de l'Entente, au moyen d'une offensive à proximité de son territoire.

Au cours d'un conseil de guerre des commandants de groupe d'armées, tenu le 14 avril sous la présidence du tsar, la décision de principe avait été prise de remettre le commencement de l'offensive à une date voisine du 15 juin, afin de terminer les préparatifs, compléter le matériel et achever la concentration. Avisé le 6 mai de cette décision, et appréciant la valeur des motifs indiqués, j'acceptai cette nouvelle remise. Je priai aussitôt le général Cadorna de prendre ses dispositions pour que l'attaque italienne en préparation fût déclenchée en même temps que l'offensive russe avec laquelle elle était en étroite relation (1).

Le 18 mai, le général Gilinski vint me communiquer les grandes lignes du projet d'offensive russe : l'opération principale devait être effectuée dans la région de Minsk, avec attaques secondaires dans la région du nord de Dvinsk et au sud de Rovno. L'ensemble des offensives devait s'allumer le 15 juin.

Telles étaient les dispositions arrêtées au moment où, le 14 mai 1916, les Autrichiens partant de leur base du Trentin se jetèrent sur l'Italie.

Le commandement italien m'avait fait connaître que son pays mettrait sur pied pendant l'hiver 1915-1916 de nombreuses unités nouvelles (infanterie, artillerie de campagne et lourde). Pour des raisons budgétaires, qui montrent que le gouvernement italien de l'époque n'avait pas mesuré l'effort que la guerre exigeait de tous les peuples, cet important effort ne put être intégralement accompli. Le

(1) Télégramme du 14 mai au chef de la mission militaire française auprès du grand quartier général italien

gouvernement réduisit le programme de moitié, tout au moins en ce qui concernait les régiments d'infanterie, et il fit même demander par l'intermédiaire du général Pellé, major général, qui avait accompagné le président du Conseil en Italie, au mois de février 1916, le secours des ressources françaises pour l'armement de nouvelles formations et la constitution des nouvelles batteries d'artillerie lourde.

Le 22 février 1916, dans une lettre au ministre (1), après avoir récapitulé les demandes italiennes, je lui signalai que nous pourrions sans inconvénient mettre à la disposition du gouvernement italien :

1° Immédiatement 40 canons de 120 L., à prélever dans la zone de l'intérieur avec une dotation initiale de 20 000 coups et un réapprovisionnement mensuel de 6 000, soit cinq coups par pièce et par jour ;

2° Six cents mitrailleuses type 1907, dont 200 en mars et 400 en avril, avec une dotation initiale de 10 000 coups par arme, pour le 1er mai, et un réapprovisionnement mensuel de 1 500 coups par pièce, à partir du 1er mai.

Je proposai qu'en compensation, on étudiât l'aide qui pourrait être demandée au gouvernement italien par l'envoi d'ouvriers italiens en France pour la fabrication du matériel de guerre.

Sollicité le 3 mars par moi, comme j'avais fait pour les Russes, de prononcer sur les parties praticables de son front une offensive de diversion en faveur de notre armée qui se battait toute seule à Verdun, le général Cadorna donna l'ordre aux 2e et 3e armées italiennes « d'intensifier leurs patrouilles » sur le front de l'Isonzo, tandis qu'on simulerait dans la zone Carnia la perte d'un faux document contenant des ordres d'offensive générale.

Les actions de détail sur l'Isonzo furent effectuées le 11 mars ; elles ne produisirent aucun résultat appréciable. Quant au stratagème employé en Carnie, il n'est pas parvenu à ma connaissance qu'il ait causé d'inquiétude à

(1) N° 14702.

l'ennemi. Le corps expéditionnaire italien d'Albanie fut renforcé, mais comme il ne manifesta aucune activité, il est peu probable que ce renforcement ait immobilisé des forces autrichiennes importantes.

Ce manque d'ampleur donné aux opérations italiennes n'allait pas sans me préoccuper. Par télégramme du 14 mai, je demandai au colonel de Gondrecourt, qui me représentait auprès du commandement italien, à quelle date l'armée italienne pensait passer à l'attaque et j'appelai son attention sur l'étroite relation qui devait exister entre les opérations russes et italiennes.

Au moment où j'allais insister de nouveau, toujours dans le même sens auprès de Cadorna, je reçus de lui un appel au secours : une masse de dix-huit divisions autrichiennes soutenue par une puissante artillerie lourde, attaquait par l'Adige, les Altipiani et la Brenta.

Le haut commandement italien avait reçu des renseignements concordants sur des renforcements progressifs des forces autrichiennes dans le Tyrol et dans le Trentin ; ces renforcements se poursuivaient régulièrement par l'arrivée de nouvelles divisions prélevées sur le front de Galicie.

Cette menace n'avait pas inquiété tout d'abord nos alliés qui continuèrent à préparer l'offensive qu'ils devaient prononcer sur le Carso dès le retour de la belle saison. Ils acceptaient avec une certaine satisfaction de voir retarder au 15 juin la date des offensives russes qui devaient conditionner les leurs.

L'attaque autrichienne fit instantanément plier le front italien sur une étendue de 60 kilomètres, et Cadorna me demanda d'obtenir le déclenchement immédiat de l'attaque russe.

Le problème qui se posait devant moi était complexe, il s'agissait de concilier deux données contradictoires :

Hâter dans toute la mesure du possible l'offensive russe pour soulager l'Italie qui appelait à l'aide ;

Ne pas demander, cependant, à l'armée russe une entrée en action prématurée, parce que, d'une part, si cette

action était insuffisamment préparée, elle risquait d'être inefficace, et d'autre part, si elle était prononcée trop tôt, elle diminuait la concordance recherchée avec les attaques que nous ne devions déclencher sur le front occidental qu'à la date du 1er juillet.

Tout d'abord, je n'estimai pas que la situation de l'armée italienne, qui disposait de positions solides et d'une grosse supériorité numérique, fût sérieusement compromise.

« Les raisons militaires, télégraphiai-je le 20 mai au colonel de Gondrecourt, qui ont déterminé le général Alexeieff à retarder d'un mois les attaques, sont de la plus haute importance ; ce délai est indispensable pour achever la concentration des troupes et le transport des munitions qui, seuls, permettront de donner à l'offensive russe toute sa puissance... Je ne doute pas, d'ailleurs, que le général Cadorna, grâce à la supériorité numérique écrasante dont il dispose sur l'ensemble du théâtre, n'arrête l'offensive autrichienne sur le front du Tyrol-Trentin. »

Après avoir pesé les éléments du problème, autant que l'éloignement des fronts italien et russe me le permettait, j'adressai ce même jour au général Janin un télégramme dans lequel, sans demander aux Russes d'avancer la date de leur offensive, j'insistais (pour parer à tout accident) pour qu'elle ne fût pas retardée.

Mais la situation des Italiens parut bien vite s'aggraver. Le haut commandement rassemblait en hâte ses disponibilités pour livrer, au débouché de la région montagneuse, une bataille, à l'avance compromise, dont l'issue pouvait avoir les plus graves conséquences et annihiler tous les préparatifs d'offensive sur l'Isonzo.

Et tandis que le roi adressait, le 22 mai, dans un télégramme personnel au tsar, une demande de secours, Cadorna renouvelait près de moi ses démarches pour provoquer l'intervention immédiate de la Russie.

Nos alliés russes ne demeurèrent point sourds à ces appels. Inquiet du désarroi qui se révélait sans le haut commandement italien, le général Alexeieff prit, d'accord avec l'empereur, la décision d'avancer au 4 juin l'attaque



LE GÉNÉRAL JOFFRE REÇU PAR LA REINE DES BELGES A LA PANNE



AU G. Q. G. DE CHANTILLY

Le général Joffre avec le président Poincaré, le roi d'Angleterre, le général Foch et le maréchal Douglas Haig.

du groupe d'armées d'aile gauche placé sous les ordres du général Broussiloff.

La bataille engagée sur le front italien par le maréchal von Conrad, se trouva ainsi servir nos intérêts, puisqu'elle amena nos alliés italiens à entrer en action, alors que l'offensive qu'ils s'étaient engagés à faire ne s'alluma que dans le courant du mois d'août.

D'autre part, le déclenchement de l'offensive russe me servit, ainsi que je l'ai dit ailleurs, d'argument pour empêcher sir Douglas Haig de retarder le début de l'attaque de la Somme, comme il m'en fit la proposition.

En sorte que l'offensive autrichienne du 18 mai se trouva être le signal de l'offensive générale des armées alliées ; tandis que la bataille de Verdun flambait encore, successivement s'allumèrent le Trentin, la Pologne, la Somme et l'Isonzo.

Et ce fait sur lequel j'insiste ici montre que l'Entente, grâce aux accords de Chantilly, était maintenant une force cohérente capable de ripostes rapides, et apte aux vastes initiatives.

L'ARMÉE D'ORIENT

Dans tout cela un front restait silencieux ; celui des armées des Balkans.

J'ai dit plus haut que les armées alliées d'Orient devaient être renforcées par l'armée serbe, et que les unités franco-anglaises devaient être organisées en vue de la guerre de montagne.

Par une directive en date du 10 mars, j'avais invité le général Sarrail à tenir l'adversaire sous la menace d'une attaque, en employant tous les procédés de « bluff » dont il jugerait utile d'user, et à se mettre en mesure de passer effectivement à l'attaque, soit pour retenir les forces ennemies devant lui, soit pour marcher en direction de Sofia si la situation le permettait.

Le 20 mars, j'approuvai les propositions « d'activité offensive » présentées par le général Sarrail. L'armée

d'Orient, sortant progressivement de ses lignes, vint se déployer en avant du front fortifié et entama les travaux préparatoires à une offensive éventuelle. Cette attitude ne troubla d'ailleurs pas la sérénité de l'ennemi qui enleva successivement du théâtre macédonien la presque totalité des divisions allemandes qui s'y trouvaient.

Poursuivant, d'autre part, l'exécution des décisions prises le 12 mars, j'arrêtai le 25, et notifiai au général Sarrail les conditions dans lesquelles l'armée française d'Orient serait organisée en vue de la guerre de montagne. Cette transformation, immédiatement entamée, était terminée le 1er juillet.

Il ne fut pas aussi facile d'obtenir la réorganisation de l'armée britannique sur le type alpin. Sous divers prétextes, l'état-major impérial, qui n'avait accédé qu'à contre-cœur aux conclusions de la conférence du 12 mars touchant les affaires d'Orient, chercha à éluder les engagements, à la vérité un peu vagues, qu'il avait pris.

Je ne tardai pas à m'apercevoir que l'obstruction que je constatais dans cet ordre d'idées n'était qu'une manifestation de l'opposition de principe du gouvernement britannique à toute opération dans les Balkans, opposition à laquelle je m'étais heurté déjà et qui allait nécessiter de nouvelles et laborieuses négociations.

Dans le courant des mois de mars et d'avril, les retraits des forces ennemies sur le front macédonien me permettaient de conclure que les démonstrations offensives du général Sarrail n'étaient pas suffisantes pour fixer l'ennemi. J'avais été amené à penser que l'armée d'Orient devait se mettre en mesure de prononcer une véritable attaque contre un ennemi affaibli, aussitôt que l'armée serbe aurait été transportée à Salonique. Par surcroît, cette attitude de l'armée d'Orient aurait une influence certaine sur les décisions de la Roumanie travaillée en ce moment par la diplomatie de l'Entente. Il me paraissait, en tout état de cause, absolument inadmissible que 300 000 hommes de troupes alliées restassent l'arme au pied, tandis que la lutte générale était sur le point de s'engager.

Le Conseil supérieur de la Défense Nationale adopta ma manière de voir au cours de sa séance du 20 avril et j'entamai aussitôt des pourparlers avec le commandement britannique.

J'envoyai le 30 avril au général Sarrail une directive pour lui préciser ce que j'attendais de lui, et lui demander de m'envoyer d'urgence un plan d'opérations (1). Celui-ci m'avait soumis déjà ses idées par télégramme du 7 mars. Il me les confirma par lettre du 7 avril. Dans ces documents, il cherchait à établir qu'aucune action offensive sérieuse de sa part ne serait possible si on ne renforçait pas au préalable l'armée d'Orient par cinq ou six divisions, en plus des six divisions de l'armée serbe, dont je parlerai un peu plus loin. Il faisait observer que ces effectifs ne seraient pas réunis avant la saison chaude, ce qui lui paraissait irrationnel, et, pour le cas où l'on déciderait d'entreprendre l'opération, il me proposait de lui donner une amplitude considérable, en déployant ses forces en cordon sur le vaste front compris entre Monastir et la Strouma.

Par télégramme du 20 avril, j'avais cherché à remettre les choses au point, en montrant au commandant de l'armée d'Orient que l'exécution des plans de la coalition ne permettait pas d'envoyer à Salonique les renforts qu'il demandait, que l'offensive n'en restait pas moins possible, même pendant la saison chaude plus supportable à Salonique que dans la majeure partie des colonies (2).

J'en étais là quand j'adressai à Sarrail mon télégramme du 30 avril dans lequel je lui demandais de m'envoyer d'urgence son plan d'opérations. Ce plan m'était indispensable, car il devait constituer une base pour les pour-

(1) Ce télégramme se terminait ainsi :

...En conséquence l'armée d'Orient attaquera toutes forces réunies, au moment que je jugerai opportun, armées ennemies à frontière grecque et, en cas de succès, les poursuivra en direction générale de Sofia. Prière d'envoyer d'urgence plan d'opérations basé sur cette directive. — J. JOFFRE.

(2) Et la deuxième guerre balkanique avait débuté le 28 juin, ce qui n'avait pas empêché les Roumains, les Bulgares, les Grecs et les Serbes de se battre

parlers que je venais d'entamer avec l'état-major impérial anglais.

Le 2 mai, je reçus le nouveau plan du commandant de l'armée d'Orient, si tant est qu'on puisse dénommer ce document un plan nouveau : le général Sarrail y reproduisait le plan précédent. L'étendue de son déploiement stratégique était d'autant plus démesurée que je l'avais prévenu qu'il ne pouvait pas compter sur le supplément de six divisions nouvelles qu'il demandait. Dans ces conditions, s'étaler uniformément sur tout son front, c'était vouloir renoncer à profiter de l'avantage que l'initiative de l'attaque pouvait lui conférer sur la partie du front ennemi qu'il aurait choisie. Je lui en fis l'observation par télégramme du 6 mai. Le lendemain, Sarrail me répondait en maintenant ses conclusions.

C'est dans cet état que la question fut débattue dans un entretien que j'eus avec le général Robertson (1) à Beauquesne (2).

L'échec fut immédiat et complet.

Tout d'abord, Robertson me déclara que le gouvernement britannique repoussait l'idée d'envoyer de nouvelles forces anglaises en Orient. Robertson, allant jusqu'au bout de sa pensée, me suggéra même l'idée de rappeler deux divisions anglaises de Salonique « où elles ne feront rien » et « qui seraient très utiles sur le front français (3) ». Enfin, Robertson ne se faisait pas faute de discuter le plan de Sarrail, et j'étais mal placé pour défendre un plan dont les fondements m'étaient apparus dès l'abord *à moi-même si critiquables.*

(1) Robertson m'avait témoigné le désir d'examiner avec moi le plan des opérations à entreprendre en Orient :

Je lui écrivis le 11, pour lui dire que le général Sarrail venait de m'adresser son projet et que je serais heureux de profiter de cette occasion pour m'entretenir avec lui de la date des offensives générales

(2) Du côté anglais, le général D. Haig, du côté français, le général de Castelnau assistaient à cette conférence.

(3) Le résumé de cette entrevue du 26 mai figure dans les documents du grand quartier général français (3e bureau)

Du coup, je vis le moment où le maintien de notre corps expéditionnaire de Salonique allait être remis en question.

Tandis que nous discutions, l'ennemi, mettant à profit les délais que nous lui laissions, agissait. Dans les premiers jours de mai, les Bulgares, franchissant la frontière grecque, s'emparaient sans coup férir, avec la connivence des Grecs, du fort de Rupel et des hauteurs bordant la rive gauche de la Strouma. Cette offensive bulgare aggravait singulièrement la situation de l'armée d'Orient. Elle montrait surtout jusqu'à l'évidence que le gouvernement grec avait, en sous-main, lié partie avec les Bulgares. Qu'arriverait-il si cette hostilité souterraine se transformait en hostilité déclarée? Aussi, le 2 juin, je signalai au président du Conseil l'urgence qu'il y avait à obtenir du gouvernement britannique une décision conforme à nos vues. Ma demande détermina le président du Conseil, M. Briand, à se rendre à Londres avec le ministre de la Guerre et moi. Nous nous embarquâmes le 9 juin à 2 heures du matin, à Boulogne, et débarquâmes à Folkestone à 4 heures et demie. Dès notre arrivée, nous eûmes une première réunion à Downing Street, chez M. Asquith. L'après-midi, nous fûmes présentés, au palais de Buckingham, au roi George qui nous reçut avec son amabilité coutumière. De 15 h. 30 à 18 h. 45, nous tînmes une deuxième réunion. Les principaux ministres anglais, les généraux Robertson et Haig y assistèrent. Nos délibérations, pas plus celles du matin que celles de l'après-midi, n'amenèrent aucun rapprochement entre les points de vue. Abstraction faite de paroles courtoises échangées et de très gracieuses marques de sympathie dont nous avions été l'objet, nous repartions le soir de Londres, les mains vides. On avait décidé que toute offensive à Salonique serait différée. Le seul bénéfice que nous emportions de ce voyage, c'est que le gouvernement anglais admettait la nécessité de hâter l'équipement de l'armée anglaise d'Orient, conformément à la décision prise le 12 mars à Chantilly. Et d'ailleurs, cette décision ne fut exécutée qu'avec une extrême lenteur ; le 21 juin, le Comité de guerre britannique précisait que l'équipe-

ment des divisions anglaises ne serait pas achevé avant septembre, et il spécifiait que le général Milne, commandant des forces britanniques, n'était placé sous les ordres du général Sarrail que pour la défense de la ville et du port, ce qui montrait la claire volonté du gouvernement britannique de ne participer en aucune façon aux opérations actives que nous pourrions être amenés à entreprendre en Orient. Cette décision était grave. Je ne serais pas étonné qu'elle ait contribué à refroidir le zèle déjà chancelant du gouvernement roumain. En tout cas, quand la Roumanie se décida à s'engager, les forces anglaises n'étaient pas encore équipées pour participer aux opérations des forces alliées d'Orient. Comme on le voit par les quelques détails que j'indique ici, cette expédition d'Orient m'a causé bien des difficultés et m'a procuré bien des déboires. L'attitude changeante du gouvernement anglais sur certaines questions en fut la cause principale. Mais j'ai toujours été persuadé que la personne du *commandant en chef de l'armée d'Orient*, qui n'inspirait à nos alliés *aucune confiance*, contribua à les maintenir dans un état d'esprit si contraire aux intérêts de notre cause commune.

Quoi qu'il en soit, je dus me contenter, faute de mieux, d'aviser, le 25 juin, le général Sarrail de prendre ses dispositions pour être en mesure d'attaquer au besoin avec les seules forces françaises et serbes, s'il devenait nécessaire de fixer les Bulgares à la frontière grecque, pour faciliter l'entrée en action de la Roumanie. En réponse à mon télégramme, Sarrail m'adressait le surlendemain un plan d'opérations franco-serbes. Ce projet portait la même marque que les précédents : il ne répondait en rien au rôle que je demandais à l'armée d'Orient de se préparer à jouer; on n'y trouvait aucune idée d'ensemble, mais seulement des espèces de coups de main sans portée.

Ainsi, la situation du point de vue militaire ne se présentait pas sous un jour favorable en Orient. Du point de vue politique, elle était plus sombre encore. Le différend entre Londres et Paris était manifestement sur le point de tourner à l'aigre, et M. Cambon, notre ambas-

sadeur, conseillait de ne pas insister auprès du gouvernement britannique. L'intervention roumaine allait heureusement amener une détente et concilier au moins provisoirement des points de vue dont l'opposition avait été sur le point de revêtir l'aspect le plus fâcheux.

LES SERBES

Avant d'aborder le récit de l'intervention roumaine il faut dire quelques mots de l'armée serbe, que nous avons laissée à Corfou, en train de se remettre des terribles épreuves qu'elle venait de traverser.

Les 8, 9 et 10 février, une conférence interalliée tenue à Paris avait déterminé les conditions dans lesquelles la France et l'Angleterre assureraient à la Serbie les fournitures de matériel de guerre et de vivres qui lui étaient indispensables.

Quant à l'emploi de ces forces, j'avais envisagé le 8 janvier 1916 leur envoi à Salonique, seul théâtre d'opérations où il fût posssible de les utiliser, et j'avais prescrit le 16 février au général de Mondésir de diriger leur instruction en vue de cet emploi.

Le 12 mars, les Alliés décidèrent à l'unanimité que l'armée serbe serait transportée à Salonique, et les états-majors français et serbe arrêtèrent, le 19 mars, un plan de réorganisation d'après lequel l'armée serbe devait comprendre six divisions d'infanterie et une de cavalerie. Reconstituée sur ces bases, cette armée devait être prête à être transportée à Salonique à partir du 1er avril 1916. A la demande de la Marine, qui voyait dans cette solution un allégement à sa tâche si lourde, et une diminution de risques, j'envisageai le transport des Serbes à travers le territoire grec. Par ce procédé, la traversée maritime, au lieu d'un vaste périple autour de la presqu'île hellénique, se fût réduite à un court voyage.

On entama aussitôt des pourparlers avec le gouvernement grec. Ils échouèrent par suite de la mauvaise vo-

lonté du gouvernement d'Athènes. Le transport de ces 120 000 hommes fut donc assuré par les marines alliées, et en majeure partie par la nôtre. Il s'effectua sans incident, et le 1er juin le général Sarrail m'annonçait que le débarquement de l'infanterie serbe était virtuellement terminé. Le 8 juin, les sept divisions serbes étaient installées dans la presqu'île de Chalcidique.

Le gouvernement serbe aurait vivement désiré que le prince héritier Alexandre fût investi du commandement en chef des armées alliées d'Orient (1). Je songeai à résoudre ce problème par une solution qui consistait à donner au prince Alexandre le commandement supérieur de toutes les forces à Salonique, en plaçant auprès de lui un chef d'état-major éprouvé. Mes vues se portèrent pour remplir ces fonctions importantes sur le général Micheler, commandant de la 10e armée française, qui, à ses très réelles qualités militaires, joignait celle d'être en très bons termes avec le ministre de la Guerre, le général Roques, dont il avait été le chef d'état-major quand ce dernier commandait la 1re armée.

Je dus renoncer à cette solution qui m'aurait amené à retirer au général Sarrail le commandement qu'il exerçait sur toutes les armées d'Orient. *M. Briand redoutait les protestations* que cette mesure n'aurait pas manqué de soulever de la part des amis du général Sarrail. Je n'insistai pas.

Je demandai donc, le 1er mai, au président du Conseil que la subordination de l'armée serbe au général français commandant en chef l'armée d'Orient fût nettement établie. Les négociations traînèrent en longueur. Le prince Alexandre continuait, en attendant, à résider à Corfou. Ce ne fut qu'au début de juin qu'il se décida à mettre sans restriction son armée sous le commandement du général commandant l'armée d'Orient. La question fut définiti-

(1) Le roi Pierre, âgé et éprouvé par les fatigues de la campagne d'automne 1915, avait pratiquement abdiqué ses pouvoirs entre les mains de son fils.

vement réglée le 29 juillet par d'adoption de la formule suivante :

« Le général Sarrail, commandant en chef des troupes alliées à Salonique, exerce le commandement au nom du roi Pierre et des Alliés. »

Une autre question se posa aussi : celle du recrutement de l'armée serbe dont le territoire était tout entier aux mains de l'ennemi. Le gouvernement serbe essaya de se procurer des ressources en hommes en recrutant des volontaires parmi les émigrés de race yougo-slave qui habitaient soit les États-Unis, soit les pays en guerre avec l'Allemagne : Russie et Italie notamment. J'appuyai vivement les demandes faites dans ce sens par le gouvernement serbe. Leur succès ou leur échec pouvait avoir d'importantes conséquences sur l'action militaire de la Serbie. Aucune de ces tractations ne réussit pendant l'année 1916 ; le gouvernement américain se retranchait derrière sa neutralité ; le gouvernement russe se heurtait à des difficultés de transport ; le gouvernement italien faisait la sourde oreille, peut-être parce qu'il n'était pas fâché de voir en misérable posture sa rivale éventuelle de l'Adriatique.

Ces quelques détails suffiraient à montrer avec quel état d'esprit l'Entente abordait les difficultés qu'elle avait à résoudre pour tirer parti des forces qu'elle avait maintenant en Orient.

LA GRÈCE

Notre extraordinaire position vis-à-vis de la Grèce compliquait encore les choses, et achevait de mettre en lumière nos divisions.

Je ne referai pas l'historique de nos relations avec la Grèce pendant la guerre. Un volume n'y suffirait pas. J'ai déjà indiqué dans un chapitre précédent comment nous avions fini, à la fin de 1915, par trouver un *modus vivendi* assez précaire qui permît à l'armée d'Orient de s'installer à Salonique.

La mauvaise volonté du gouvernement grec ne cessa, à partir de ce moment, de se manifester à notre égard. J'en ai cité un exemple entre mille, quand il s'agit pour nous de transporter l'armée serbe de Corfou à Salonique. Les Grecs paraissaient, sous l'action de la terreur que leur inspirait l'Allemagne, avoir définitivement oublié que les Serbes étaient leurs alliés.

A la fin de mars 1916, les vexations et les provocations à notre égard se multiplièrent. Le roi se réjouissait ouvertement des premiers succès allemands à Verdun, et nous eûmes à plusieurs reprises la preuve de connivence des autorités militaires grecques avec nos ennemis.

En présence de cette situation intolérable, le général Sarrail me demanda l'autorisation de proclamer l'état de siège à Salonique. Cette demande était parfaitement justifiée. Elle devait permettre aux autorités militaires françaises d'assurer la police de la ville, le contrôle du télégraphe et du téléphone et d'éloigner du camp retranché une foule d'indésirables et d'espions que le commandement grec embusquait partout sous nos pas. Malheureusement cette mesure ne dépendait pas de moi seul. Elle était d'ordre gouvernemental. Je ne pus donc que la transmettre, le 21 avril, en l'appuyant. Notre demande resta sans solution. Le gouvernement français s'était, de son côté, heurté au gouvernement anglais qui tenait à ménager les Grecs. L'occupation du fort de Rupel (26 mai), et de la région de Demir-Hissar par les Bulgares, en compromettant notre sécurité et en faisant éclater la complicité des Grecs avec nos ennemis, amena le gouvernement français à brusquer les choses, et il autorisa, le 30 mai, la proclamation de l'état de siège à Salonique.

Mais à partir du 3 juin, jour de la fête du roi, la situation empira très vite et dans une telle mesure que les trois puissances garantes (Angleterre, France, Russie) se mirent d'accord pour établir les bases d'un ultimatum à adresser à la Grèce. Le départ de cet ultimatum devait être appuyé par une force navale franco-anglaise aidée par un corps de débarquement également franco-anglais

(une division). Je pris aussitôt mes dispositions en conséquence avec le général Sarrail, et après m'être mis d'accord avec le département de la Marine.

Malheureusement des événements, que je n'ai jamais pu définir, entravèrent une fois de plus notre action. J'eus l'impression que le roi Constantin, averti en sous-main par les ministres anglais et russe de la menace suspendue sur sa tête, fit aussitôt connaître qu'il était disposé à céder, sur quoi le gouvernement français décida de remettre l'ultimatum avant l'arrivée de la flotte. La remise du document eut lieu le 21 juin. Son acceptation, du moins en apparence, entraîna un contre-ordre général de toute manifestation d'une force qu'il eût été salutaire de montrer.

A partir de ce moment, les gouvernements alliés abandonnèrent l'idée d'amener la Grèce à combattre à nos côtés ; ils se bornèrent à l'empêcher de nous nuire, et les illusions qu'ils entretinrent à ce sujet se prolongèrent jusqu'au guet-apens de décembre 1916.

L'INTERVENTION DE LA ROUMANIE

La Roumanie continuait pendant ce temps de faire l'objet de mes préoccupations. Les discussions auxquelles elle se livrait avec la Russie se poursuivaient sans que la question parût avancer d'un pas.

Une des questions que soulevait le gouvernement roumain était celle des munitions. Le 2 mars 1916, j'avais écrit au président du Conseil pour lui faire observer que cette question, dont la Roumanie se servait pour retarder sa décision, pouvait être facilement résolue, la Russie se déclarant prête à assurer le transit des approvisionnements venant de France, dès l'ouverture du port d'Arkangel. La Roumanie disposait de 1500 coups par pièce et cet approvisionnement paraissait suffisant pour permettre l'entrée en campagne de l'armée roumaine.

Dans les premiers jours d'avril, la rentrée en scène de 120 000 Serbes, que nos ennemis avaient pensé rayer

des cadres de notre coalition, me parut une occasion favorable pour obtenir l'intervention de la Roumanie à nos côtés. Mes espérances furent encore déçues, ce fut une nouvelle période de marchandages qui commença.

M. Bratiano émettait la prétention de n'entamer la guerre qu'après qu'une armée russe aurait commencé d'opérer en Dobroudja, pour couvrir les derrières de l'armée roumaine, contre les Bulgares (1). A quoi je rétorquai : « 1° que pour agir contre la Bulgarie, les Russes devaient d'abord pénétrer en Roumanie, ce qui marquerait évidemment l'ouverture des hostilités ; 2° que les Russes ne pouvaient immobiliser une armée sur la frontière russo-roumaine si la Roumanie ne s'était auparavant engagée, par une convention militaire précise, à entrer dans la lutte.

Lassé par les exigences et les atermoiements de Bucarest, Alexeieff en vint, dans le courant d'avril, à envisager la perspective d'abandonner les pourparlers et à reporter vers le nord l'effort principal des armées russes.

Dès que j'eus connaissance de cet état d'esprit, je m'attachai à montrer au général Alexeieff (2) qu'une entente militaire entre la Russie et la Roumanie demeurait possible si la Russie consentait, en combinaison avec l'armée d'Orient, à attaquer les Bulgares sur le front de Dobroudja, même avec des effectifs restreints. Et, me retournant vers les Roumains, je m'efforçai de modérer leurs prétentions et de leur faire comprendre que le rôle de leur armée devait consister à attaquer en Bukovine et en Transylvanie, en liaison avec la gauche russe, tandis que la frontière méridionale du royaume serait garantie par une offensive simultanée de l'armée d'Orient et d'une armée russe qui opérerait en Dobroudja.

Les pourparlers continuèrent ainsi jusqu'à la fin de juin. A ce moment, toutes les conditions réclamées par la Roumanie étaient remplies ou sur le point de l'être, en particulier les munitions et le matériel de guerre qui allaient

(1) Lettre du 13 avril au président du Conseil français.
(2) Télégramme du 1er mai au général Janin.

arriver en Russie ; mais surtout l'offensive russe atteignait les Carpathes. Si la Roumanie laissait passer ce moment décisif, son concours militaire risquait de perdre toute efficacité, et surtout elle se donnait aux yeux des Russes, qui déjà le lui reprochaient, l'allure de l'ouvrier qui arrive quand la besogne est terminée.

Aussi, le 26 juin, insistai-je par un télégramme auprès du commandement roumain, et je demandai aux commandants en chef des armées alliées d'appuyer mes démarches pour convaincre les Roumains de la complète unité de vues de la coalition dans la question.

Le jour même où ce télégramme était envoyé, notre attaché militaire à Bucarest télégraphiait que le général Iliesco, comprenant sans doute la gravité de l'heure, lui avait fait connaître :

Qu'il était prêt à fixer immédiatement la date du premier jour de la mobilisation 40 jours avant la date garantie pour l'arrivée du premier train de munitions à Yassi ;

Qu'il n'était pas besoin de consulter M. Bratiano pour donner cette assurance ;

Et qu'il répondait du roi.

Le jour même je répondais : le premier envoi de munitions arrivera à Arkangel vers le 1er juillet, et peut par suite être attendu à Yassi pour le 15 ; les envois réguliers ultérieurs commenceront le 1er juillet.

J'avisai en même temps les hauts commandements russe et britannique de la décision roumaine, et j'insistai auprès d'Alexeieff pour obtenir un transit rapide à travers la Russie du matériel de guerre destiné à la Roumanie.

La question roumaine était enfin résolue ; du moins j'étais en droit de le penser. Mais il allait s'écouler encore deux mois avant que le premier coup de fusil ne fût tiré par notre nouvel allié.

Avant de poursuivre mon récit, j'ouvre ici une parenthèse pour raconter un détail qui a laissé dans mes souvenirs une forte impression, parce qu'elle me donna une idée de l'âme complexe de l'armée russe.

J'ai dit dans un chapitre précédent (1) qu'à la suite des démarches de M. Doumer lors de la mission qu'il avait remplie en Russie au début de 1916, le gouvernement russe, qui avait un excédent d'hommes dont il ne pouvait assurer l'armement et l'équipement, avait accepté d'envoyer six brigades d'infanterie en France.

Le 20 juin je me rendis au camp de Mailly pour passer en revue une brigade russe qui venait d'y arriver pour y achever son instruction sous la direction d'officiers français. C'était une fort belle troupe. Les hommes étaient jeunes, vigoureux, un peu massifs, mais respiraient la santé et la bonne humeur. Les compagnies étaient à effectif de 250 hommes, et un dépôt global de 2 000 hommes était destiné à maintenir les unités à ce chiffre.

Au cours de la revue, je saluai, selon l'usage russe, chaque bataillon en arrivant à sa hauteur. Les hommes répondaient en chœur à mon salut par un salut réglementaire ; pendant le défilé qui suivit, les hommes tournaient la tête avec un ensemble parfait. Cet échange de paroles et de regards entre le chef et la troupe ne manque pas de grandeur.

A cette revue assistait une mission dirigée par le général Romanowski, qui devait passer quelques jours à la 4e armée française, et le colonel Ignatief, attaché militaire russe.

D'après les renseignements qui me furent donnés, la brigade russe travaillait avec zèle à son instruction. Toutefois, l'éducation des spécialités présentait quelques difficultés, les cadres russes ayant une invincible préférence pour le rang serré plutôt que pour les exercices de combat.

En tout cas, cette belle troupe me fit très bonne impression et j'adressai le lendemain au général Alexieeff un télégramme pour le féliciter de la belle tenue de la brigade qu'il venait de m'envoyer et qui me faisait bien augurer de l'état de nos alliés.

Malheureusement cette belle brigade me réservait une

(1) 4e partie, chap. Ier, p. 177.

fâcheuse surprise. Dans le courant de l'été, d'accord avec Alexeieff, je décidai d'envoyer deux brigades russes à Salonique. Le 20 août, la brigade dont je viens de parler arrivait à Marseille pour s'embarquer. Au moment de partir, les hommes d'un régiment se mutinèrent, et après s'être copieusement enivrés, ils massacrèrent leur colonel sous le prétexte qu'il portait un nom allemand. Le colonel Ignatief accourut faire sur place une enquête. A sa demande, il fallut ramener les bataillons à Mailly où il dut faire fusiller les meneurs.

L'OFFENSIVE ITALIENNE

L'offensive russe, avancée par le général Alexeieff à la demande des Italiens, avait immédiatement donné des résultats magnifiques. Sous ses coups, l'armée autrichienne s'effondrait misérablement, malgré l'aide que lui apportaient les divisions allemandes prélevées sur la partie septentrionale du front russe. Le commandement autrichien comprit très vite que l'heure était passée de chercher des succès sur le front italien, et dès le début de juin, les attaques sur le front du Trentin s'arrêtèrent. Le 6, le général Cadorna me fit connaître qu'avant la fin de la quinzaine en cours, il entreprendrait « une contre-offensive énergique en vue d'améliorer sa propre situation et de retenir sur ce front toutes les forces autrichiennes ». Je répondis, le surlendemain, que cette intention « répondait également bien aux exigences de la situation locale et au but poursuivi par la coalition ». Et les jours suivants, j'insistai auprès de Cadorna pour que l'opération reçût tout le développement dont elle était susceptible. A mon avis, toute la 5e armée italienne devait reprendre l'offensive dans le plus court délai possible et cela dans le double but d'empêcher les Autrichiens de consolider leurs gains, et de transporter des forces vers le front russe. Le 25, je revins sur la même idée auprès de Cadorna, en lui demandant d'attaquer « avec toutes ses ressources en hommes

et en munitions pour fixer l'ennemi et le battre ». Alexeieff, avec lequel je m'étais mis d'accord, télégraphiait le même jour au général en chef italien pour lui demander d'attaquer énergiquement les Autrichiens. Et je fis appuyer nos demandes par la voie diplomatique, par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Rome.

Les événements nous devancèrent. Dans la nuit du 24 au 25 juin, les Autrichiens se mettaient en retraite d'eux-mêmes sur le front du Trentin. Les Italiens n'en furent avertis que par l'imprudence de leurs adversaires qui, en se retirant, détruisirent bruyamment des ouvrages d'art. En trois jours, les Italiens reprirent la majeure partie du terrain perdu. A défaut d'un succès positif, nous enregistrions avec satisfaction le rétablissement d'une situation qui avait un moment été critique. Cadorna, reprenant confiance, me fit connaître son intention de donner à sa contre-attaque le développement maximum, tout en poussant activement la préparation de son offensive sur l'Isonzo. Le 28 juin, je télégraphiai à Cadorna pour le féliciter de l'unité de vues qui régnait dans les hauts commandements alliés.

Mais ma satisfaction fut de courte durée. La contre-attaque italienne s'arrêta dès que les Autrichiens se furent décidés à faire front de nouveau. Mais, au moins, pouvions-nous compter sur l'imminence de la bataille que les armées italiennes allaient allumer sur l'Isonzo? C'est vers ce point que se tourna mon attention.

Dès le début de juillet, le général Alexeieff, voyant apparaître sur son front des divisions de l'armée Kovess, ramenées de la région de Trente, me demanda d'insister auprès de Cadorna pour que l'offensive italienne, dans la région de l'Adige, fût intensifiée. Il ne m'était pas possible de transmettre cette demande sous cette forme ; Cadorna était mieux placé que quiconque pour juger où il devait porter son effort principal. Je savais d'ailleurs qu'il penchait pour une solution consistant à se remettre sur la défensive en Trentin et à porter son effort maximum sur l'Isonzo. Et après tout, ce qui importait, ce n'était pas

l'attaque sur tel ou tel point, c'était que les Autrichiens fussent accrochés quelque part avec le maximum de moyens et que leur débâcle, qu'on sentait imminente, fût accélérée.

Telles furent les considérations qui m'amenèrent, le 14 juillet, à transformer la demande d'Alexeieff en une formule plus large que je précisai le 13. « Dans vos conversations avec le général Cadorna et l'état-major italien, télégraphiai-je au colonel de Gondrecourt, efforcez-vous de démontrer la nécessité de mettre tout en œuvre pour raccourcir le délai qui séparera la cessation des hostilités dans le Trentin et la reprise des offensives générales sur l'Isonzo. »

La majeure partie du mois de juillet s'écoula, sans que le commandement italien ait pu me fournir de précision ni sur la date de son attaque, ni sur les forces qu'il comptait y employer. A ce moment, la bataille russe, lancée depuis près de deux mois à la demande des Italiens, commençait à s'essouffler. Alexeieff ne voyait pas sans mécontentement paraître, à chaque instant, sur son front, de nouvelles divisions autrichiennes ramenées du front italien. Le 25 juillet, sur une demande plus pressante de Russie, je fis partir pour le grand quartier général italien un nouveau télégramme. Cette dernière démarche provoqua le lendemain une réponse ferme de Cadorna, qui me faisait connaître qu'il attaquerait sur l'Isonzo le 5 août, dans les secteurs de Monfalcone et de Gorizia, avec un total de 225 bataillons contre 119 bataillons autrichiens. En me communiquant ces renseignements, il m'indiquait qu'il n'avait pu faire plus grande diligence, qu'il attaquerait avec tous ses moyens disponibles, mais que ses ressources insuffisantes en artillerie lui interdisaient d'escompter des « résultats grandioses ». Je communiquai dès sa réception, c'est-à-dire le 25 juillet, cette nouvelle à Alexeieff.

La combinaison des efforts était désormais complète sur tous les fronts principaux. Malheureusement l'offensive italienne débutait un grand mois trop tard. L'armée autrichienne avait eu le temps de prendre, dans le secteur

menacé, des mesures de précaution. Et surtout, sur le front russe, l'aide allemande l'avait sauvée d'une catastrophe imminente, et l'équilibre commençait à se rétablir.

J'ai montré, par la courte esquisse que j'en viens de donner, comment je me suis efforcé de conjuguer les actions des Russes et des Italiens dont les fronts étaient si intimement dépendants l'un de l'autre. Et le seul énoncé du problème que je travaillais ici à résoudre suffirait à montrer combien *l'organisation de la direction militaire de l'Entente* était encore *à ce moment précaire.*

LA CAMPAGNE DE ROUMANIE

Il ne rentre pas dans mon intention de faire un récit de la campagne qui se déroula en 1916, chez nos nouveaux alliés. Je veux simplement montrer dans quelles conditions et sous quelle forme mon action s'exerça sur ces forces nouvelles.

Pour bien comprendre ces événements, il importe de reprendre l'esquisse des opérations russes.

J'ai dit, plus haut (1), que le général Gilinski était venu me communiquer le 18 mai le projet d'opérations du haut commandement russe. Ce projet comportait *une attaque centrale* au nord des Marais du Pripet, partant de la région de Minsk et visant l'important nœud de communications de Baranovitch, et deux attaques secondaires d'ailes, l'une sur le front de la Duna, dans la région de Dvinsk, l'autre dans la région de Rovno, en direction de Lemberg. C'est cette dernière attaque que, pour soulager l'Italie, les Russes avaient lancée avant la date fixée. En raison du succès dont elle fut couronnée dès le début, nos Alliés lui donnèrent aussitôt une grande extension vers le sud, et le front autrichien ayant été successivement rompu à Loutsk (4 juin), sur la Strypa (le 6), en

(1) Voir 4e partie, chap. IV, p. 285.

Bukovine (le 10), les armées de Broussiloff envahirent progressivement, de juin à août, une grande partie de la Galicie et de la Bukovine, faisant près de 800 000 prisonniers.

Mais l'obligation d'entretenir la poussée des armées de Broussiloff amena le commandement russe à renoncer à son offensive secondaire qui devait partir de la région de Dwinsk. En prenant acte de ces nouvelles dispositions, je confirmai, le 21 juin, au commandement russe, une communication que je lui avais faite le 17, par laquelle je lui annonçais que l'offensive franco-britannique allait se déclencher, et je demandais que les opérations russes gardassent un caractère d'intensité et de durée que nos propres opérations sur le front ouest allaient revêtir. C'est à cette condition seulement que la décision pouvait être obtenue dans les mois qui allaient suivre. Or, ne recevant plus de nouvelles de l'attaque centrale russe qui aurait dû commencer le 25 ou le 26 juin dans la région de Minsk, je fus amené le 28 à demander les raisons de ce retard. En l'espèce, il ne s'agissait encore que d'une remise de l'opération causée par le glissement des réserves russes vers le sud. Mais quand, au début de juillet, l'opération put être entamée, on se rendit compte qu'elle n'était plus assez puissamment montée en moyens matériels pour obtenir la rupture du front allemand. Tout au plus, pouvait-elle viser à retenir en Pologne les divisions allemandes encore disponibles et par là faciliter la manœuvre des armées Broussiloff dont l'aile gauche abordait la crête des Carpathes.

La tournure que prenaient les opérations nous ouvrait des perspectives très favorables. L'invasion de la Hongrie par le nord redevenait possible, ce qui ne pouvait manquer d'influencer la Roumanie, dont j'ai dit les hésitations. Accessoirement, on s'emparait des pétroles de Galicie, indispensables à nos ennemis pour continuer la guerre.

Ces considérations m'amenèrent à ne pas insister pour obtenir l'intensification de la lutte en Pologne, qui garda le caractère d'une action de front.

Aussi, le 20 août, quand je réunis mes commandants de

groupe d'armées en présence du général D. Haig pour leur exposer la situation d'ensemble, je pus constater que si la victoire n'avait encore été nettement obtenue sur aucun front, du moins la bataille était partout engagée à fond, et nous marchions vers le dénouement dont le premier acte paraissait devoir être l'écrasement de l'armée autrichienne. Celle-ci, d'après les renseignements que nous avions et avec l'espoir, même limité, que nous pouvions fonder sur l'action des forces nouvelles qu'allait engager la Roumanie, devait achever de s'écrouler à la fin de 1916, ou au plus tard au sortir de l'hiver 1916-1917. Les résultats obtenus nous montraient que nous étions enfin dans la bonne voie, qu'une judicieuse mise en commun de nos moyens et l'intensification de nos efforts nous assuraient, sans optimisme exagéré, d'une victoire prochaine.

L'entrée en guerre de la Roumanie, dans un pareil moment, pouvait déterminer la décision. Qu'on se rappelle seulement que les Russes, depuis le début de leur offensive, avaient fait sur les Austro-Allemands plus de 600 000 prisonniers, et que les Roumains mettaient en ligne environ 600 000 soldats ; ainsi la balance en notre faveur s'établissait en totaux impressionnants.

Mais la guerre ne se règle pas comme un problème d'arithmétique. Pour obtenir, avec l'entrée en ligne des Roumains, ce résultat décisif dont je viens de parler, il fallait que les forces roumaines fissent sentir leur action au point et au moment voulus et que leur effort militaire présentât un minimum indispensable de valeur stratégique et tactique.

Malheureusement, pour que ces conditions indispensables fussent remplies, il eût fallu pouvoir établir un plan de campagne commun aux Russes et aux Roumains ; la nécessité de ce plan s'imposait d'autant plus que le commandement roumain se montrait manifestement inférieur à sa tâche, et que des intérêts divergents et une méfiance réciproque et croissante ôtaient à cette armée inexpérimentée l'aide d'une armée aguerrie, et pour le moment victorieuse.

Pour obvier à ces difficultés, qui, malgré la distance, ne m'échappaient point, je ne pouvais que tenter de continuelles conciliations qui demandaient du doigté, de la patience et qui nous faisaient perdre un temps précieux. Ce moment décisif fut un de ceux *où je regrettai le plus de n'avoir pas été investi par l'Entente d'un pouvoir de direction suprême, non par vain amour-propre*, mais parce que nul ne fut mieux placé *que moi* pour mesurer les irréparables dommages que *l'absence de commandement nous causait.*

Cette absence de direction, l'Entente l'a payée par *une prolongation du conflit de deux ans*, la Russie l'a payée *d'une révolution*, le tsar, de son trône et de sa vie, la Roumanie, *d'une invasion* qui la mit à deux doigts de sa perte. Qu'on y ajoute *l'aventure des Dardanelles*, la *catastrophe serbe*, les *désastres russes de* 1915 !

J'arrête là cette énumération. *Cette leçon servira-t-elle?* Je n'ose le croire. Si une guerre semblable revenait un jour, *on retomberait dans les mêmes erreurs.*

Ainsi sont les hommes.

Je reprends mon récit.

J'ai dit que, le 26 juin, le général Iliesco m'avait fait transmettre l'assurance que la mobilisation roumaine serait décrétée dans les premiers jours de juillet. A ma grande surprise il n'en fut rien. M. Bratiano, marquant un pas en arrière, se mit à poser des conditions nouvelles. Il demandait le maintien à un taux suffisant du courant de ravitaillement en matériel, la prolongation et l'intensification de l'effort russe en Galicie et en Bukovine, le déclenchement de l'armée d'Orient, l'appui d'une armée russe en Dobroudja.

L'affaire roumaine devenait une véritable toile de Pénélope qu'il fallait remettre chaque jour sur le métier.

Le 10 juillet, je m'efforçai de procurer à M. Bratiano tous les apaisements qu'il demandait. Il n'y avait qu'un point sur lequel je ne pouvais m'engager : l'offensive générale de l'armée d'Orient. J'ai dit plus haut que sur ce

point, l'opposition du gouvernement britannique n'avait pu être surmontée. J'avais d'ailleurs l'impression qu'à Londres on n'était pas aussi désireux que nous de voir entrer en action la Roumanie, ce qui devait entraîner la chute de la Bulgarie, seule puissance capable de tenir en échec les visées russes dans les Balkans. Et cette mentalité expliquait l'apparente incompréhension des Anglais touchant les opérations de l'armée d'Orient. Tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire, c'était d'engager les quatre divisions françaises et les six divisions serbes dont la concentration s'effectuait dans le même moment à la frontière grecque. J'étais en droit d'espérer qu'en cas de succès l'opposition du gouvernement de Londres tomberait.

De fait, le 13 juillet, je pus marquer un point. Le Comité de guerre britannique, reconnaissant par un mémorandum, qui me fut aussitôt communiqué, que la situation s'était modifiée dans les Balkans, me faisait savoir que toutes mesures allaient être prises pour hâter l'équipement des divisions anglaises en vue d'opérations offensives en zone montagneuse. Mais que de mois perdus depuis que j'en avais fait la demande, et même depuis qu'on m'en avait fait la première promesse !

Ce succès obtenu, je pus promettre à M. Bratiano l'engagement général de l'armée d'Orient.

Alors, un nouveau faisceau de difficultés surgit. Le 27 juillet, M. Iswolski, ambassadeur du tsar à Paris, transmettait à M. Briand une note nerveuse du gouvernement russe. Celui-ci admettait la date du 14 août pour la déclaration de guerre de la Roumanie à l'Autriche, mais il n'acceptait pas que cette déclaration ne fût pas accompagnée d'une déclaration de guerre à la Bulgarie, et *il refusait net* toute nouvelle prétention territoriale des Roumains.

M. Briand, d'accord avec moi, s'efforça de calmer l'irritation des Russes. L'essentiel, disait-il, c'est que les Roumains marchent. On verrait ensuite.

Pendant ce temps, l'état-major roumain me faisait des demandes croissantes de fournitures de matériel.

Nous avions offert aux Roumains, entre autres choses, 80 tonnes d'acier et 10 tonnes de poudre par mois. Le colonel Rudeanu déclara que ces quantités leur étaient nécessaires non par mois, mais par jour. Et, à sa note, il ajoutait : du cuivre, du laiton, du maillechort. On transigea à 20 tonnes de poudre et 500 tonnes d'acier en barre par mois.

Pendant ce temps, l'état-major russe cherchait à jeter les bases d'une convention militaire avec les Roumains.

Le bon sens commandait que ces derniers se missent sous la direction des Russes et qu'ils portassent leur effort principal contre l'Autriche, en liaison avec la gauche de Broussiloff. Mais les Roumains ne paraissaient pas convaincus de cette vérité évidente, et une partie de l'état-major roumain préconisait une offensive immédiate contre les Bulgares.

Pour éviter que ces divergences de vues ne tournassent au conflit, j'obtins que le général Janin, mon représentant en Russie, pût intervenir dans ces négociations, et, à la faveur de son action conciliatrice, les difficultés s'aplanirent. Le 16 juillet, le projet de convention militaire établi par Alexeieff me fut soumis. Ce document constituait un témoignage de réelle bonne volonté du commandement russe. Celui-ci, tout en indiquant que l'armée roumaine avait intérêt à porter son effort principal en Transylvanie, admettait la solution inverse (une opération principale contre les Bulgares). Il promettait un appui sérieux en Dobroudja, et garantissait à l'armée roumaine l'autonomie qu'elle revendiquait.

Par télégramme du 18 juillet, j'invitai notre attaché militaire (1) à Bucarest à appuyer auprès du général Iliesco le point de vue russe présenté par le colonel Tatarinof, agent du général Alexeieff en Roumanie.

Le 23 (2), je réunis à Paris une conférence à laquelle

(1) Au début de juillet, M. de Saint-Aulaire et le lieutenant-colonel Desprez avaient remplacé, à Bucarest, M. Blondel et le commandant Pichon.

(2) Il y eut une conférence préliminaire à Chantilly, le 22.

assistèrent le général Robertson, chef d'état-major impérial, et les chefs des missions militaires russe, serbe, italienne et roumaine : les généraux Gilinski et Ratchitch, les colonels di Braganza et Rudeanu. Le texte du projet de convention militaire arrêté par cette conférence fut aussitôt télégraphié à Bucarest pour être soumis à l'approbation des commandements russe et roumain, ajusté au projet Alexeieff et introduit dans la convention militaire d'ensemble. La convention de Paris, signée et acceptée *ad referendum* par Gilinski et Rudeanu, prévoyait l'entrée en action de la Roumanie à la date du 25 juillet-7 août, sur les deux fronts de Transylvanie et du Danube, tandis que l'armée d'Orient attaquerait le 18-31 juillet avec toutes ses forces à la frontière grecque. Notons que c'est à la demande de Rudeanu qu'avait été insérée la clause relative aux « opérations actives du sud du Danube ».

A peine cette convention était-elle signée que M. Bratiano proposait de remettre au 14 août l'entrée en action de la Roumanie. Quelques jours plus tard, le général Iliesco prétendait trouver de son côté une forte résistance de la part des Russes au projet d'offensive contre les Bulgares, puis il déclarait que, pour mener cette offensive à bien, l'appui de 150 000 Russes était nécessaire. Cette dernière prétention remettait aux Calendes l'entrée en guerre de la Roumanie.

Le 2 et le 4 août, j'indiquai à notre attaché militaire à Bucarest et au général Janin qu'il paraissait opportun d'abandonner le projet d'offensive au sud du Danube et de tâcher d'obtenir l'entrée en guerre de la Roumanie, « chaque jour perdu en diminuant la portée ».

Le 8 août, je reçus un télégramme du général Janin qui me communiquait le texte d'un nouveau projet de convention militaire avec la Roumanie. Cette fois, on reprenait une illusion dont nos diplomates se berçaient depuis longtemps et à laquelle des suggestions de M. Paléologue à Petrograd, et de M. de Saint-Aulaire à Bucarest avaient déjà donné corps. Basé sur une hypothèse gratuite et

fausse touchant l'état d'esprit des Bulgares, on admettait que ceux-ci, qui étaient des alliés de l'Allemagne et non de l'Autriche, déposeraient les armes dès que cette dernière serait attaquée. Pour hâter cette solution, on se proposait d'autoriser la Bulgarie à se payer sur la Grèce, et on lui promettait la ligne Enos-Midia et la Macédoine jusqu'au Vardar, avec Cavalla et Salonique. Ce projet donna encore lieu à un télégramme du général Janin du 18 août. Mais dès le 8 août, jour où j'avais été pressenti sur les prémisses de ce nouveau projet, j'y coupai court.

Estimant qu'il fallait en finir, je proposai de mettre la Roumanie en demeure de prendre une décision. Avec l'agrément du gouvernement, je télégraphiai, le 8 août, à Bucarest et au grand quartier général russe. Les Alliés devaient inviter la Roumanie à se décider dans un délai de 4 jours. Si les conventions étaient signées dans ce délai, l'armée d'Orient prendrait l'offensive 72 heures après la signature, précédant de 10 jours l'armée roumaine qui devait attaquer l'Autriche 13 jours au plus tard après ladite signature.

M. Bratiano, cette fois, prit son parti. Le 17 août, il signait la convention réglant l'entrée en action de l'armée. Le retard de deux mois par rapport aux premières promesses que nous avions reçues allait avoir les plus lamentables conséquences.

Conformément aux stipulations de la Convention de Bucarest, j'envoyai, le 18 août, au général Sarrail, l'ordre d'attaquer le 20 les forces bulgares. Mais, par une coïncidence singulière, à cette même date du 18 août, les armées d'ailes du général Jekoff passaient à l'offensive, d'une part sur le front britannique de la Strouma, et, d'autre part, à la gauche du front franco-serbe en direction de Vodena. D'un premier élan, l'ennemi atteignit la rive est de la Strouma et s'empara de Florina, mais, dès le 20 août, il était arrêté et ne parvenait ni à franchir la Strouma, ni à enlever la position du lac d'Ostrovo qui couvrait vers l'ouest la région de Vodena.

Néanmoins, cette attaque préventive dérangea les

plans du général Sarrail ; elle émut fortement le gouvernement roumain, et même le gouvernement français, impressionné par le danger qu'avait paru courir l'armée de Salonique.

Je dus intervenir aussitôt. Tout en approuvant le plan du général Sarrail qui se proposait, avant toute chose, de rejeter l'aile droite bulgare, la plus menaçante, je fis comprendre au commandement roumain que l'offensive bulgare faisait notre jeu puisqu'elle amenait l'engagement général des armées alliées d'Orient.

Réconforté par ces assurances, et par l'arrêt de l'attaque bulgare, le gouvernement roumain déclarait, le 27 août, la guerre à l'Autriche, devançant de quelques jours le terme qui lui avait été assigné. Le même jour, les 1re et 2e armées roumaines, franchissant la frontière, pénétraient en Transylvanie, tandis que deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie russes passaient le Danube à Isacea pour venir renforcer à la frontière de Dobroudja l'armée roumaine du Danube.

Pendant que le gros des armées roumaines s'enfonçait lentement en Transylvanie, les forces, d'ailleurs disparates, du maréchal Mackensen prenaient l'offensive en Dobroudja. Le 2 septembre, la division roumaine qui occupait la place de Turtukaï était mise en déroute, ses débris capturés, et Mackensen, après avoir occupé Silistrie, rejetait au delà de la frontière de Dobroudja les troupes roumaines qui l'avaient franchie. Le commandement roumain effectuait aussitôt des prélèvements sur son front nord, et, avec l'appui des divisions russes arrivées entre temps, parvenait à enrayer momentanément la progression de l'ennemi au sud du Danube.

Ces premiers événements et le désarroi moral qui en résulta aussitôt dans les hautes sphères de l'Entente, amenèrent de ma part de nouvelles interventions.

Le 11 septembre, je demandai à Alexeieff d'envoyer sans délai au moins deux divisions supplémentaires au sud du Danube. Pour lui faciliter ce renforcement, je renonçai, d'accord avec le gouvernement français, à recevoir les

quatre brigades supplémentaires qui devaient nous être expédiées, et j'ajoutai que des mesures étaient prises pour renforcer l'armée d'Orient, en vue de mettre celle-ci à même de combiner ses efforts avec ceux de l'armée russo-roumaine.

D'accord avec Alexeieff sur la nécessité de régler la question bulgare, mais me refusant de me laisser berner de l'illusion dont les diplomates de l'Entente entretenaient nos gouvernements, je pensai que cette solution ne pourrait s'obtenir que par les armes. Le 19 et le 28 septembre, j'adressai au général Janin deux télégrammes dans lesquels je précisais mon point de vue : faute d'avoir été exécutée à temps et avec une suffisante énergie, l'avance roumaine en Transylvanie tombait dans le vide, et la manœuvre décisive contre l'armée autrichienne paraissait manquée. Dans ces conditions, il suffisait d'assurer les résultats acquis de ce côté, en s'installant solidement sur les lignes de terrain les plus favorables à une défensive économique ; les forces roumaines rendues ainsi disponibles, étayées par des unités russes, seraient alors portées vers le front sud et attaqueraient les Bulgares en combinant leur action avec l'armée d'Orient, qui venait à ce moment de reprendre Florina. Mais il fallait agir *immédiatement* pour ne pas être arrêté par l'hiver et, pour cela, il était indispensable que le général Alexeieff prît personnellement la direction des opérations roumaines et y consacrât des forces importantes.

Pour qu'on comprenne ma pensée et l'insistance que je mettais auprès d'Alexeieff, il faut savoir qu'à ce moment, le commandement russe, déçu par les Roumains, rebuté par leurs incessantes demandes, par leurs hésitations et leurs lenteurs, en était arrivé à marquer à nos nouveaux alliés une hostilité qu'il ne cherchait pas à dissimuler. J'espérais qu'Alexeieff, se rendant à mes suggestions, renoncerait à cette attitude pour insuffler, sous sa direction, une allure plus énergique aux opérations roumaines. Et le 30, je télégraphiai au général Janin de profiter des excellentes relations qu'il avait su jusque-là

entretenir avec les deux voisins, et du prestige dont la France jouissait auprès d'eux pour jouer le rôle, ingrat mais nécessaire, de conciliateur.

En même temps, profitant d'une demande du gouvernement de Bucarest, je décidai d'envoyer auprès de l'armée roumaine une forte mission militaire que je confiai au général Berthelot. J'ai déjà parlé à plusieurs reprises de ce collaborateur du début de la guerre. Je mis une fois de plus à contribution son expérience, sa science militaire, et je comptais sur sa rondeur et son optimisme pour ramener, d'accord avec Janin, la concorde entre nos alliés de l'Est.

Malheureusement, le désastre roumain commençait. Le 29 septembre, l'aile gauche roumaine était défaite à Hermannstadt par Falkenhayn. Le 8 octobre, les Allemands entraient à Brasso. Les Roumains abandonnaient d'un seul coup toute la Transylvanie et se rétablissaient à la crête frontière. Fait plus grave : alors qu'on venait à peine d'envoyer des troupes de Transylvanie vers le Danube, on ramenait maintenant des forces de Dobroudja vers le front Nord. Peu après, Mackensen, après avoir facilement repoussé une tentative roumaine dans la région de Rahovo, battait nos alliés le 19 octobre en Dobroudja, s'emparait de Constanza, s'établissait solidement au delà de la voie ferrée et ramenait ses gros dans la région de Sistoïa, prêt à tendre la main par delà le Danube à Falkenhayn.

A mesure que me parvenaient les nouvelles alarmantes sur la situation, je multipliais mes démarches auprès d'Alexeieff, lui montrant l'urgence de prendre en main la direction des opérations que le commandement roumain paraissait incapable de dominer. De mon côté, je me proposais de renforcer l'armée de Salonique et de livrer aux Russes (d'accord avec l'Angleterre) un important matériel dont l'envoi avait été différé jusque-là.

Heureusement je n'eus pas à insister longuement. Alexeieff avait compris, et il prit des mesures qui me rassurèrent pendant quelques jours. La 9e armée russe, placée

à la droite des Roumains, étendit son front vers le sud jusqu'au col de Giymès, prenant à son compte une partie du front roumain. Trois corps d'armée et un corps de cavalerie furent dirigés sur le front roumain. Bien que la retraite roumaine ait pris en Transylvanie l'allure d'une déroute, je pouvais espérer que ces mesures rétabliraient, dans les premiers jours de novembre, une situation qui ne me paraissait pas désespérée, étant donné le peu de moyens dont disposait l'ennemi. Malheureusement, Alexeieff avait en ce moment perdu toute confiance dans les Roumains, et il ne leur accordait plus aucun crédit. J'ai l'impression qu'il ne prit les dispositions que je viens de dire que pour déférer à mes instantes sollicitations. Peut-être même n'était-il pas aussi navré que nous-mêmes des désastres qui menaçaient la Roumanie, voulant, par là, montrer à cette alliée qu'on avait moins besoin d'elle qu'elle n'avait besoin de la Russie. Et le colonel Rudeanu me rapportait, les larmes aux yeux, un propos prêté au chef d'état-major du tsar : « L'entrée en action de la Roumanie est une véritable calamité. »

La poursuite des opérations russo-roumaines dans une pareille atmosphère ne pouvait être marquée que par des retards, des chicanes, du désordre et, en fin de compte, des désastres.

Le général Berthelot n'était pas encore arrivé à son poste. Peut-être serait-il parvenu à remettre quelque harmonie dans ce gâchis. En attendant, je tentai encore un effort personnel pour remonter ce courant.

Le 2 novembre, alors que nous venions d'arrêter à la conférence de Boulogne (1), dont je parlerai plus loin, les dispositions nécessaires pour renforcer l'armée d'Orient, je demandai à Alexeieff de reprendre une offensive d'ensemble russo-roumaine contre les Bulgares, combinée avec un effort de l'armée d'Orient.

Mais déjà les destins s'accomplissaient.

Falkenhayn forçait brusquement la passe de Vulcain et,

(1) 20 octobre.

descendait la vallée du Jiu, pénétrait en Valachie en direction de Bucarest. Cette brusque irruption amenait le recul précipité des armées roumaines de Transylvanie et des forces du Danube. Mackensen avait, de son côté, franchi le fleuve et faisait sa jonction avec la droite de Falkenhayn.

Les forces russes dont j'ai parlé plus haut marchaient avec une telle lenteur au secours des Roumains qu'elles ne furent pas engagées dans cette période. En signalant à Alexeieff, le 16 novembre, que l'armée roumaine engageait devant Falkenhayn ses dernières réserves, je lui suggérai l'idée de faire prendre immédiatement l'offensive à la 9e armée russe (Letchiski) qui ne devait avoir que des forces distendues devant elle. Le commandement russe m'objecta, pour justifier tous ces retards, le mauvais fonctionnement des chemins de fer roumains. Sans discuter cette assertion, je télégraphiai immédiatement à Berthelot (1) d'employer les spécialistes de sa mission à améliorer le service des transports en Moldavie.

Le 25 novembre, je n'avais encore aucun renseignement sur l'offensive de Letchiski ; en revanche, j'apprenais que les forces de Falkenhayn et de Mackensen s'approchaient de Bucarest, refoulant devant elles les 1re et 2e armées roumaines, auprès desquelles se trouvait le général Balaïeff, observateur du grand quartier général russe, qui suivait d'un œil désintéressé le drame qui se jouait devant lui.

Sur ces entrefaites, le général Gourko avait remplacé le général Alexeieff comme chef d'état-major du tsar (2). Ce changement de personne n'amena aucune modification dans

(1) Le général Berthelot avait pris, dès son arrivée à Bucarest, une situation importante. Il assistait journellement au rapport du roi et de l'état-major, envoyait ses officiers en liaison auprès des armées, il était très écouté en raison de son calme et de la confiance qu'il inspirait. En outre, il s'était établi immédiatement d'excellentes relations entre lui et le grand quartier général russe.

(2) A ma connaissance, la raison de la disgrâce d'Alexeieff fut la suivante : le tsar lui reprochait son insuccès en Dobroudja et son attitude vis-à-vis du président du Conseil avec lequel il était en hostilité ouverte

la conduite des opérations, ni dans les relations de nos deux alliés de l'Est.

Tandis que les Roumains se préparaient à livrer sur l'Argès une bataille dont leur capitale était l'enjeu, sans que les Russes fissent rien pour les soutenir, le général Gourko organisait tranquillement un nouveau front allant de la mer Noire aux Carpathes, en sacrifiant à l'avance la majeure partie du territoire roumain. Aux appels du général Berthelot qui demandait pour la Roumanie l'appui de l'armée Letchiski dont j'ai déjà parlé, et celui de l'armée Sackarof qui occupait la région des Bouches du Danube, Gourko répondit qu'il ne donnerait « ni un homme ni un canon ».

Je tentai une suprême et solennelle démarche auprès du haut commandement russe pour obtenir en faveur des Roumains une aide immédiate et efficace (1).

Je communiquai le texte de mon télégramme au président de la République et je demandai à M. Poincaré d'intervenir personnellement auprès du tsar.

Nos appels ne furent pas entendus. Le 3 décembre, les Roumains étaient mis en déroute. Le 4 au soir, j'adressai un dernier appel pour obtenir que le corps de cavalerie russe à trois divisions et le 8e corps qui étaient au repos à proximité du champ de bataille, fussent engagés pour sauver Bucarest. Il était déjà trop tard. Les prévisions d'Alexeieff et de Gourko se réalisaient : un front exclusivement russe s'étendait maintenant de la mer Noire à la Baltique. Les deux tiers de la Roumanie, son blé, son pétrole étaient aux mains de l'ennemi qui venait de remporter un succès auquel il ne devait pas s'attendre lui-même. Les débris de l'armée roumaine, recueillis sur le front russe, allaient heureusement se reconstituer sous la sage et bienfaisante action du général Berthelot.

Il n'en restait pas moins que cette catastrophe, incompréhensible pour ceux qui n'en avaient pas suivi comme moi la genèse, était un grand malheur. Elle atteignait

(1) Télégramme du 28 novembre.

l'Entente au moment où les peuples étaient justement en droit de recueillir les fruits de leurs sacrifices. A ce moment je regrettai *une fois de plus*, *amèrement*, *le départ du grand-duc Nicolas*, si *intelligent*, si *énergique* et si *loyal commandant* en chef des armées russes du début de la guerre.

La lourde faute commise à ce moment par le commandement russe, que les Roumains payaient si cher, et dont les Russes eux-mêmes n'allaient pas tarder à supporter les terribles conséquences, achevait de m'éclairer sur l'état de crise latent qui couvait au grand quartier général russe. J'en eus à mon quartier général le contre-coup.

Je veux parler d'une série d'incidents que provoqua le général Gilinski.

J'ai parlé déjà à plusieurs reprises, dans ces *Souvenirs*, du général Gilinski. J'ai indiqué quelles étaient ses relations avec le ministre de la Guerre russe, le *général Soukhomlinof*, *dont le jeu nous était si suspect.*

Néanmoins, dans les premiers mois de 1916, l'attitude du général Gilinski fut correcte, et il me paraissait remplir d'une façon satisfaisante le rôle d'agent de liaison de l'armée russe auprès de moi. Un premier incident vint brusquement m'ouvrir les yeux sur lui.

Le 30 août, l'un des officiers de sa mission, le colonel Krivenko, demanda son rappel. J'appris que Krivenko se plaignait de ce que le général Gilinski transmettait à la Stawka les rapports qu'il lui remettait sur les opérations françaises, dans un sens toujours nettement défavorable à la France. A quel sentiment obéissait Gilinski? Je ne saurais le dire. *Soukhomlinof était accusé* de *faire partie de ceux qui*, en Russie, désiraient une *paix séparée avec l'Allemagne.* Toujours est-il qu'ayant perdu toute confiance dans l'attitude de Gilinski, j'écrivis le 16 septembre au président du Conseil une lettre pour provoquer le départ du général. N'allant jamais au front, il dénaturait les rapports de ses officiers que j'autorisais à se rendre dans les armées, et inversement, il substituait parfois sa propre opinion à celle du général Alexeieff dans les com-

munications que ce dernier chargeait Gilinski de me faire.

Le 6 octobre, le général Gilinski m'apporta un télégramme d'Alexeieff dans lequel celui-ci faisait part de ses craintes pour la situation roumaine. Il était décidé à ne pas laisser écraser la Roumanie comme on avait laissé sombrer la Serbie, mais il faisait remarquer combien la question roumaine était, dès à présent, une lourde charge pour l'armée russe. Celle-ci, pour soulager les Roumains, était obligée fréquemment d'attaquer sans préparation ; le manque de canons et de munitions se traduisait pour les Russes par des sacrifices de plus en plus grands en hommes. En conséquence, il demandait que l'armée d'Orient intensifiât son effort par l'envoi de nouvelles divisions à Salonique.

Je fis observer à Gilinski que je n'étais pas libre de renforcer, comme je le désirais, l'armée d'Orient ; que l'armée française qui venait de perdre 300 000 hommes à Verdun et qui menait une dure bataille sur la Somme depuis trois mois, ne pouvait en bonne justice assumer à elle seule la charge de l'armée d'Orient ; que j'avais fait mon possible pour amener les Anglais et les Italiens à intensifier leur effort dans les Balkans, mais que je ne pouvais les y contraindre.

Gilinski se retira, et il envoya aussitôt un télégramme à Alexeieff dans lequel il laissait entendre qu'aucune intensification d'effort n'était à espérer de Salonique, et que, sur la Somme, on ne devait espérer d'autre résultat que ceux produits jusqu'à ce jour par un effort lent et limité (1).

Le 18 octobre, le général Gilinski demanda de nouveau à être reçu par moi. Il commença par m'entretenir d'un détail. Nous venions d'envoyer 190 canons lourds en Russie. Alexeieff me faisait demander d'accompagner cet envoi de 300 coups par pièce au lieu de 100 qui avaient été prévus. Gilinski entama alors une dissertation sur

(1) Bien entendu, ce ne fut qu'après le départ de Gilinski que j'appris le sens dans lequel il avait transmis à la Stawka la conversation que nous venions d'avoir ensemble.

l'effort supporté par la Russie, auquel nul autre ne pouvait se comparer. Parlant au nom du général Alexeieff, il me dit que la Russie avait perdu 600 000 hommes depuis trois semaines, que ces pertes étaient causées par les retards mis par les Alliés à envoyer le matériel promis (1) et par la charge supplémentaire que faisait peser sur l'armée russe l'entrée en guerre de la Roumanie. En compensation, Alexeieff insistait pour que l'effort allié s'intensifiât sur Salonique. Je répliquai vertement à Gilinski que, si les pertes russes que je déplorais étaient grandes, les nôtres n'étaient proportionnellement pas moindres et je coupai cet entretien, qui me montrait que Gilinski ne cherchait pas à renseigner son commandement supérieur, ni sur ce que nous faisions, ni sur les difficultés que je rencontrais dans l'aide que je cherchais à donner aux Russes.

Dix jours plus tard, comme je revenais d'une tournée de la Somme, j'appris que Gilinski était rappelé. Il partit aussitôt.

Le 14 novembre, je reçus la visite du général Palitzine, qui venait comme représentant du grand quartier général russe à la conférence interalliée qui allait s'ouvrir à Chantilly pour préparer les plans d'action de la coalition pour l'année 1917.

Palitzine me parla avec une très grande franchise de Gilinski, et c'est par lui que j'appris les détails qui m'avaient échappé sur l'action de ce dernier et en particulier sur ses différends avec le colonel Krivenko.

(1) A noter qu'un télégramme du général Janin me faisait connaître dans le même temps que la production de munitions en Russie s'élevait par jour à 100 000 coups de canons de campagne et 13 000 coups d'artillerie lourde.

Le stock s'élevait à 2 millions de projectiles de campagne et 240 millions de cartouches.

En un mois les Japonais avaient envoyé aux Russes 28 000 fusils et 33 000 carabines.

Si l'on songe à l'état de l'armement de l'armée russe un an avant, on était en droit de penser que les alliés de la Russie avaient bien travaillé pour elle

L'ARMÉE D'ORIENT

Il me faut maintenant revenir en arrière pour préciser mon action sur l'armée d'Orient, pendant l'été et l'automne 1916.

On se rappelle qu'au début de juillet, l'attitude du gouvernement anglais, longtemps réfractaire à toute action en Orient, s'était heureusement modifiée et que le War Committee avait décidé, le 13, de hâter l'organisation et l'équipement des divisions britanniques d'Orient, pour leur permettre de prendre part à l'offensive que je projetais.

En notifiant cette heureuse nouvelle à Sarrail, je lui demandai d'établir un plan d'opérations offensives mettant en œuvre toutes les forces réunies à Salonique et conçu dans le cadre de la mission générale qui paraissait devoir leur incomber, à savoir : couvrir indirectement la mobilisation et la concentration roumaines, agir en combinaison avec les forces russo-roumaines, opérant au sud du Danube, dans le but d'obtenir la destruction des forces bulgares.

Le 22 juillet, nous réglâmes, le général Robertson et moi, cette mission générale ; nous fixâmes les conditions dans lesquelles s'exercerait le commandement du général Sarrail à l'égard des forces britanniques et nous approuvâmes les grandes lignes du plan d'opérations qui nous avait été soumis.

L'entente ainsi réalisée constituait un progrès sérieux. On pouvait cependant regretter que le haut commandement britannique n'eût pas admis une subordination entière du général Milne au général Sarrail et n'eût pas compris que l'exercice du commandement s'accommode mal « d'avis préalables » à demander aux exécutants. Le général Milne, placé entre son gouverneur et le général Sarrail dont les décisions pouvaient diverger, se trouvait placé lui-même dans une situation difficile.

Quant au plan, il comportait une offensive générale

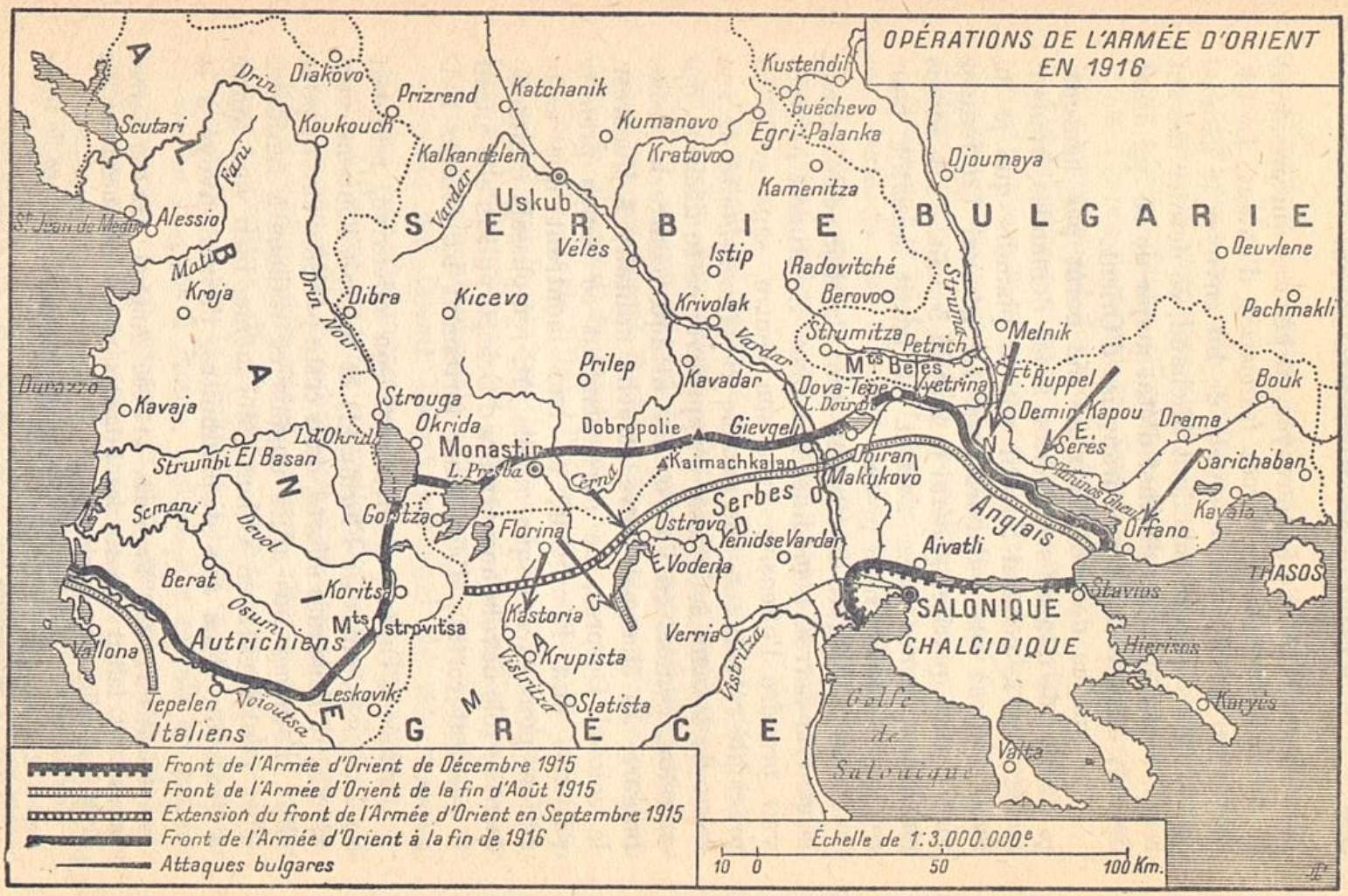
de tous les contingents alliés ; l'opération principale était confiée aux forces françaises et serbes dans la région centrale du Vardar.

On se rappelle que la date de l'attaque fut modifiée à plusieurs reprises, en raison des tergiversations des Roumains, et qu'elle fut fixée au dernier moment au 20 août.

Le plan lui-même fut influencé par les balancements de l'état-major roumain qui voulait tantôt porter son effort en Transylvanie, tantôt en Dobroudja, tantôt même traiter avec Sofia. On a vu que l'attaque bulgare du 18 août coupa court à cette dernière et tenace illusion.

Mais la direction des opérations de l'armée d'Orient n'était pas seule à me causer des préoccupations. De divers côtés me revenaient des bruits dont la persistance ne laissait pas de m'inquiéter sur la manière dont le général Sarrail se tirait d'une situation à la vérité difficile. A la fin de juin, le lieutenant-colonel Meynial, spécialiste des questions de chemin de fer, revenant de Salonique, m'avait signalé certaines défectuosités de l'état-major de l'armée d'Orient : c'est ainsi que les services travaillaient sans être toujours exactement renseignés sur les besoins qu'ils avaient à satisfaire, l'état-major les laissant constamment dans l'ignorance de la situation. Le 25 juillet, le colonel Filloneau, revenant en France en permission, et le commandant Requin, mon agent de liaison, qui revenait de Salonique malade, me confirmèrent ces renseignements et les complétèrent. L'état-major de l'armée d'Orient, peut-être par manque d'officiers, travaillait sans méthode. Les troupes se sentant inactives avaient le spleen. La mission du colonel Douchy auprès de l'armée serbe, dont elle avait gagné la confiance, n'était pas en honneur auprès du général Sarrail. Enfin, Requin signalait la situation bizarre du général Sarrail qui, tout en commandant en chef les forces alliées, commandait directement les divisions françaises qui faisaient partie de cette armée (1). Pour faciliter la tâche du général Sarrail, je lui

(1) A la date du 27 juillet, les effectifs de l'armée d'Orient


OPÉRATIONS DE L'ARMÉE D'ORIENT EN 1916
ALBANIE
SERBIE
BULGARIE
GRECE
Diakovo
Prizrend
Katchanik
Kustendil
Guéchevo
Egri-Palanka
Kumanovo
Kratovo
Djoumaya
Kamenitza
Scutari
Koukouch
Kalkandelen
Uskub
Drin
Vardar
Alessio
Vélès
Istip
Radovitché
Deuvlene
Kroja
Dibra
Kicevo
Krivolak
Berovo
Pachmakli
Strumitza
Petrich
Melnik
Prilep
Kavadar
Mts Belès
Fort Ruppel
Bouk
Durazzo
Kavaja
Strouga
Okrida
Dobropolie
Gievgeli
Demir Kapou
Orama
Monastir
Kaimachkalan
Sarichaban
Strumbi
El Basan
Goritza
Florina
Ostrovo
Yenidse Vardar
Aivatli
Kavala
Orfano
Berat
Koritsa
Kastoria
Verria
SALONIQUE
THASOS
Autrichiens
Mts Ostrovitsa
Krupista
CHALCIDIQUE
Hierissos
Vallona
Tepelen
Leskovik
Slatista
Italiens
Golfe de Salonique
Valta
Front de l'Armée d'Orient de Décembre 1915
Front de l'Armée d'Orient de la fin d'Août 1915
Extension du front de l'Armée d'Orient en Septembre 1915
Front de l'Armée d'Orient à la fin de 1916
Attaques bulgares
Échelle de 1:3.000.000e
10 0 50 100 Km.

proposai aussitôt de lui envoyer un général qui prendrait le commandement des forces françaises d'Orient. Le 31, le général Sarrail me demanda de lui envoyer le général Cordonnier et le commandant Michaud, ce dernier devant remplir les fonctions de chef d'état-major de ce qui allait devenir désormais l'armée française d'Orient.

Bien que ce dernier choix ne me parût pas heureux, je décidai de donner satisfaction à ces demandes, voulant éviter que le général Sarrail pût se plaindre que je lui avais imposé ses collaborateurs. Le général Cordonnier vint à mon quartier général le 2 et le 5 août. Je le savais en bons termes avec Sarrail. Il partit aussitôt pour rejoindre son nouveau poste.

L'attaque bulgare du 18 août, dont j'ai déjà parlé, amena le général Sarrail à modifier son plan. Il estimait ne pouvoir prendre l'offensive avec son centre, sans avoir au préalable rétabli son aile gauche et la continuité de son front de Valona à Orfano. J'approuvai cette décision qui entraîna, comme on l'a vu, une attaque contre la droite bulgare. Je chargeai notre attaché militaire à Bucarest, le colonel Desprez, de faire pendant ce temps prendre patience aux Roumains, en leur montrant que cette action, pour excentrique qu'elle fût, remplissait indirectement le rôle dévolu aux armées d'Orient, puisqu'elle aurait le résultat certain d'accrocher fortement les armées bulgares.

L'armée d'Orient, poursuivant son offensive, refoulait les Bulgares, enlevait Florina (1) et rejetait l'ennemi vers Monastir. Tous mes efforts, dans cette période, eurent pour objet d'amener nos alliés anglais et italiens à renforcer leurs contingents en Orient. Moi-même, bien que limité à l'extrême dans mes disponibilités, j'avais envoyé à la

comptaient : 112 000 Français, 115 000 Anglais, 118 000 Serbes auxquels il fallait ajouter les brigades russes annoncées et les divisions italiennes promises ;

Comme artillerie : 504 canons de campagne, 254 canons de montagne, 294 canons d'artillerie lourde.

(1) Le 19 septembre.

fin d'août une brigade mixte et une deuxième brigade russe.

Le 20 octobre, une conférence qui réunit à Boulogne les premiers ministres et les commandants en chef ou leurs représentants, adopta les décisions suivantes :

La France porterait ses forces d'Orient à six divisions (en y comprenant deux brigades russes) ;

L'Angleterre porterait les siennes à sept divisions ;

Les gouvernements britannique, français et russe feraient des démarches parallèles à Rome pour que le contingent italien d'Orient fût porté à trois divisions.

Convoqué le 26 devant le Conseil supérieur de la Défense nationale, je pus montrer les efforts répétés que j'avais faits pour aider la Roumanie et en particulier pour donner aux opérations en Orient toute la vigueur nécessaire.

En exécution de l'accord de Boulogne, je désignai la 16e division d'infanterie coloniale pour renforcer l'armée d'Orient, et son départ fut immédiatement préparé. Les Anglais exécutèrent de leur côté, mais avec une certaine lenteur, l'accord de Boulogne.

Pour obtenir de l'Italie l'effort correspondant au nôtre, je rencontrai le général Cadorna à Saint-Michel de Maurienne, le 7 novembre. Le général en chef italien se montra particulièrement aimable. Mais, en ce qui concernait la demande qui faisait l'objet principal de ma visite, il montra peu d'empressement. Tout en se déclarant favorable à l'envoi de trois nouvelles brigades à Salonique, il marqua son désir de subordonner sa décision à l'approbation de son gouvernement, et sous réserve que les forces russo-roumaines du Danube prendraient de leur côté l'offensive contre la Bulgarie. Ainsi posée, la question resta en suspens à Rome, comme elle restait en suspens à Bucarest et au grand quartier général russe. Malheureusement la débâcle roumaine se chargea de résoudre le problème sur lequel les intérêts particuliers des États de l'Entente n'arrivaient pas à s'accorder.

Cependant, le 18 novembre, les Bulgares évacuaient

Monastir, mais s'installaient aux abords de cette ville qu'ils tenaient sous leurs canons. Ce fut la dernière victoire de l'armée d'Orient en 1916. Elle ne put pousser plus loin ses avantages de ce côté, ni entamer sur le Vardar la progression que je lui assignais encore le 22 novembre, en conformité des décisions prises par la conférence des généraux en chef, tenue le 15 novembre à Chantilly (1).

D'ailleurs, la défaite décisive de l'Argès créait aussitôt après une situation nouvelle. Le 6 décembre, je transmis à Sarrail un long télégramme du ministre de la Guerre insistant sur la nécessité d'organiser solidement la défense du front.

Le 11 décembre, j'approuvai le point de vue du général Sarrail qui considérait la campagne offensive comme terminée et je donnai le signal d'arrêt.

La campagne de 1916 était close.

Le récit qui précède donne une idée approchée des *difficultés auxquelles je me suis heurté pour essayer de coordonner des opérations qui se déroulaient à des centaines de lieues du front* sur lequel je menais la guerre contre le gros des armées allemandes, et sur lesquelles, comme je l'ai déjà dit, je n'avais *d'autre autorité* que *celle* que nos alliés *voulaient bien me reconnaître.*

Malgré tout, les résultats en ce qui concerne l'entrée en guerre de la Roumanie auraient été plus considérables et ma tâche m'eût paru relativement aisée, si le *commandant des forces alliées de Salonique* m'avait *secondé* dans la mesure *où j'étais en droit de l'espérer.*

Certes, je ne nie pas que la mission du général Sarrail ne fût elle-même ardue. Il avait à diriger une armée disparate, dont les éléments ne lui obéissaient qu'autant que les chefs respectifs le voulaient bien ou que les instructions de leurs gouvernements le leur permettaient.

Cette situation exigeait de la part du général Sarrail une somme inépuisable de tact et une grande compréhen-

(1) Voir au chapitre suivant.

sion des mentalités particulières à chacun des peuples qui composaient son armée.

Le général Sarrail *possédait-il toutes ces qualités indispensables* au rôle qu'il était appelé à jouer? Au lieu de répondre à cette question par des affirmations, *je préfère laisser parler les faits.*

Dès le début de l'expédition de Salonique, les Anglais s'étaient montrés *nettement opposés à la personnalité du général Sarrail. Ils savaient* que j'avais dû lui *retirer le commandement d'une armée sur le front français*, et il devait leur *paraître paradoxal* qu'on confiât à ce général le commandement d'un groupe d'armées interallié (1). On sait que *je n'avais pas été appelé à donner mon avis lors de la désignation du général Sarrail*, et si j'en avais eu la *liberté*, cette *seule raison* eût suffi pour *m'empêcher* de *l'envoyer en Orient.*

En outre, j'ai montré par les rapports que m'avait adressés le général Dubail en 1915 (2) que les talents militaires du général Sarrail n'étaient pas à la hauteur de la tâche que le gouvernement français lui confia en août 1915, et surtout en octobre de la même année. *On ne change pas un homme en le changeant de latitude.* J'en eus la preuve quand je reçus les plans d'offensive dont j'ai parlé plus haut. Et cette *preuve* me fut confirmée par les *comptes rendus* que me faisaient les officiers qui revenaient de Salonique, ou par les rapports que je recevais du commandant

(1) Voici à ce sujet, l'extrait d'un rapport de l'attaché militaire français à Londres, colonel de La Panouze, en date du 26 février 1916 :

« Je n'ai pas cru que l'état-major anglais accepterait d'envoyer 100 000 hommes à Salonique, d'abord parce qu'il ne veut pas participer à de grandes opérations sur un terrain auquel ses troupes ne sont pas préparées, et pour lequel elles ne sont pas outillées, ensuite parce qu'il n'a guère envie d'augmenter l'effectif des troupes placées sous les ordres du général Sarrail. Je suis même certain qu'il essaiera de réduire les effectifs du général Mahon lorsque les forces serbes seront reconstituées. »

Dossier personnel du général commandant en chef., t. II, cahier III, pièce 69.

(2) Troisième partie, chap. IV, pp. 109-120.

Requin, mon agent de liaison auprès de l'armée d'Orient.

Cette situation m'inquiétait davantage à mesure que les événements se précipitaient, et que l'armée de Salonique pouvait être appelée à jouer un rôle décisif.

Le 25 août, profitant de ce que l'attitude de la Grèce se faisait plus trouble, et à la suite d'un télégramme de M. Guillemin, notre ministre à Athènes, qui parlait de la mainmise de l'Allemagne sur la Grèce, je téléphonai au président de la République pour lui proposer d'envoyer mon chef d'état-major à Athènes ou à Salonique. Le général de Castelnau aurait fait d'une pierre deux coups : il aurait démêlé les intentions du gouvernement grec et il se serait rendu compte sur place de la situation de l'armée alliée.

Le 25 août, à 10 heures, un coup de téléphone du général Duparge, de la Présidence, me convoquait à l'Élysée le jour même à 15 heures. A cette réunion prirent part, sous la présidence de M. Poincaré, le président du Conseil, les ministres de la Guerre et de la Marine, le général de Castelnau et moi. On envisagea la situation à Athènes et la possibilité pour les Allemands d'envoyer en Grèce des forces dont l'apparition eût sans doute déclenché les hostilités grecques contre nous. On étudia des contre-mesures, l'envoi d'une force navale au Pirée et d'une brigade mixte à Athènes. En ce qui concernait le voyage de Castelnau, le président du Conseil fit d'abord des réserves, puis j'arrivai à le convaincre de la nécessité de savoir exactement ce qui se passait à l'armée d'Orient. M. Briand en tomba d'accord. Toutefois, on ne régla pas les pouvoirs à confier au général de Castelnau, tant dans ses fonctions politiques que dans ses attributions vis-à-vis du général Sarrail.

Le soir, en rentrant à Chantilly, je fis établir une note destinée au président du Conseil pour préciser mon point de vue.

Le lendemain, dans l'après-midi, je reçus la visite de M. Albert Thomas qui me donna quelques précisions sur le Conseil des ministres qui s'était tenu le matin même. MM. Bourgeois et Painlevé s'étaient opposés au départ

de Castelnau, sous prétexte qu'on ne pouvait faire inspecter Sarrail en pleine bataille par Castelnau. Le général Roques et l'amiral Lacaze plaidèrent la nécessité de cette inspection. Albert Thomas mit tout le monde d'accord en proposant de retarder de quelques jours le départ de Castelnau, ce qui donnerait aux événements de Roumanie le temps de se dessiner, et à ceux de Grèce de se préciser. Désireux sans doute de se rallier les membres de gauche du Cabinet, M. Briand, en sortant du Conseil, dit au ministre de la Guerre : « Il est bien entendu, général, et vous le direz au général Joffre, que, dorénavant, aucun officier exerçant un haut commandement ne devra être *déplacé* sans que la question ait été *soumise au gouvernement* ».

Cette phrase fixait une règle *nouvelle*, *dangereuse*, qui était une *grave atteinte à mes prérogatives*. *Responsable* des opérations devant le *gouvernement*, je n'étais *plus libre désormais de choisir les plus dignes pour exercer les commandements ni pour en écarter les incapables*. La porte était ouverte à *toutes les intrigues politiques*.

Le 10 septembre, je rendis visite à M. Briand.

Nous nous entretînmes des questions orientales. Nous tombâmes *d'accord* sur l'inopportunité d'envisager le déplacement du général Sarrail *avant l'offensive* qu'il devait déclencher le surlendemain. Et nous écartâmes l'idée d'envoyer pour le moment de nouveaux renforts à Salonique.

Le 29 septembre, au retour d'un déplacement dans la Somme, le général Pellé me donna lecture d'un télégramme du colonel de Gondrecourt relatif à un incident qui venait de surgir entre le général Sarrail et le général Petiti, commandant les forces italiennes de l'armée d'Orient.

Voici ce qui s'était passé. Une division française avait été retirée du front et le secteur de cette division confié brusquement, partie aux Anglais, partie à la division italienne, derrière laquelle avait été maintenue une brigade française. Puis cette dernière avait été retirée à son tour. Le général Petiti se plaignait de n'avoir *été averti qu'au dernier moment* de *ces changements*, et il avait transmis sa plainte au général Cadorna.

Je décidai d'informer aussitôt le président du Conseil et le ministre de la Guerre de cet incident, et de leur soumettre le projet d'un télégramme à envoyer au général Sarrail.

Le lendemain, je reçus du général Roques une lettre me faisant connaître que le *Conseil des ministres* avait décidé *de ne pas envoyer le général de Castelnau* en Orient. Pour l'incident Petiti, le ministre admettait que cet incident devait être dû au manque d'officiers d'état-major dont disposait le général Sarrail et au manque de liaison entre unités subordonnées.

L'affaire parut en effet s'arranger. Sarrail alla voir Petiti et il me télégraphia que ce dernier était lui-même très étonné du bruit fait autour de cet incident. Mais le colonel de Gondrecourt me télégraphiait, le 6 octobre, que le commandement suprême italien paraissait *plus opposé que jamais* à renforcer ses troupes en Orient.

Cet incident était à peine éteint, qu'un *autre plus grave* surgissait entre *le général Sarrail et le général Cordonnier*, commandant de l'armée française d'Orient. Ce dernier se préparait à attaquer, le 6 octobre, quand le général Sarrail, estimant que les opérations n'allaient pas assez vite à son gré — ce qui était également mon avis — lui intima, le 2, l'ordre d'attaquer le 3, quelle que fût la préparation... ou de se démettre de son commandement.

Le 13, un incident pareil se reproduisit. Le général Sarrail ordonna pour le lendemain une attaque, *malgré l'avis du général Cordonnier*.

Deux jours plus tard, j'apprenais que le général Jérome était chargé de prendre la direction de l'attaque, et le général Sarrail demandait impérativement et immédiatement le rappel du général Cordonnier.

Le même jour, un télégramme du commandant Requin m'annonçait que l'attaque du 14 avait été un *échec complet* devant Monastir. La préparation d'artillerie avait été absolument insuffisante, le tir des batteries destinées à lutter contre l'artillerie ennemie avait été inefficace par

suite de la précipitation avec laquelle l'attaque avait été montée. Une scène violente entre Sarrail et Cordonnier s'était déroulée en présence d'officiers étrangers, rendant impossible la situation de ce dernier à la tête de l'armée française d'Orient. Le général Sarrail avait ordonné de reprendre l'attaque le 15, puis le 16, si celle du 15 échouait, *sans se préoccuper de l'état de la préparation.* L'impression de Requin était que si le général Sarrail « savait ordonner, *il ne savait ni prévoir, ni instruire* », c'est-à-dire commander. Cordonnier, qui était un très brave soldat, ardent et vigoureux, obéissait *sans conviction* à ce chef *impérieux* qui avait été son ami, et il avait fini par se buter. Requin terminait son télégramme en disant qu'une *enquête immédiate s'imposait*, qui amènerait sans doute de profonds remaniements dans le haut commandement à Salonique.

Je décidai que le général Pellé donnerait le lendemain communication de ce télégramme au président du Conseil, et je chargeai Pellé de lui annoncer que *j'allais demander le rappel de Sarrail.*

Le 16 octobre, au matin, le général Pellé me téléphona de Paris le résultat de son entrevue avec M. Briand. Le président du Conseil avait été frappé des arguments qui lui avaient été présentés en mon nom, mais, avant de se décider, il demandait une note écrite qui devrait lui être remise le lendemain avant le Conseil des ministres.

Ce jour-là, je me rendis dans la Somme où je rejoignis le président de la République.

A mon retour à Chantilly, je signai la lettre en question dans laquelle je demandai la relève du général Cordonnier et une enquête sur le général Sarrail, enquête à faire par le général de Castelnau, dont je demandais le départ pour Salonique avec pleins pouvoirs. Cette lettre fut emportée le soir même à Paris par le commandant Herbillon, à deux exemplaires (l'un pour le ministre de la Guerre, l'autre pour le président du Conseil.)

Le 17 octobre, j'eus dans la soirée les premiers renseignements sur le Conseil des ministres où s'était débattue la question soulevée par ma lettre. J'appris qu'il avait

été décidé que le général Cordonnier serait rappelé sans attendre, qu'un renfort d'officiers d'état-major serait immédiatement envoyé au général Sarrail et qu'on chercherait un successeur à Cordonnier. Mais aucune décision *n'était encore prise* en ce qui concernait l'envoi d'un général pour enquêter sur Sarrail.

Le 18, je reçus une lettre du ministre de la Guerre en réponse à ma lettre. Elle confirmait les renseignements téléphoniques que j'avais reçus la veille.

Par surcroît, j'appris que l'affaire s'était ébruitée dans les milieux parlementaires. Par suite de la décision de M. Briand, la relève du général Sarrail, *affaire exclusivement militaire*, allait *devenir une affaire politique*. Tous les griefs des députés *contre le haut commandement*, toutes les rancunes allaient se donner *libre carrière contre moi*, comme aux plus beaux jours du Comité secret.

Le 19, au moment où, comme je l'ai dit plus haut, je venais d'arriver à Boulogne pour la conférence interalliée, on me transmit un télégramme du général Janin, qui me montra que la question Sarrail dépassait les querelles des politiciens français.

Le général Janin me faisait connaître que le général Alexeieff avait fait au représentant du gouvernement anglais avant son départ pour Londres *ses plaintes sur le général Sarrail*. Il l'invitait à *demander aux Anglais de se joindre à lui* pour obtenir de la France un général commandant des armées d'Orient qui s'occupât *plus des choses militaires et moins des choses politiques*.

En attendant qu'une décision fût prise pour le général Sarrail, je me préoccupai du remplacement du général Cordonnier. Je pensai au général Guillaumat et au général Debeney. Le général Sarrail répondit qu'il n'accepterait *ni l'un ni l'autre*. Il demandait le général Leblois, commandant une des divisions de l'armée d'Orient, dont j'ai dit que le général Sarrail avait demandé le rappel quelque temps avant pour l'incapacité et la mollesse dont il faisait preuve dans son commandement. Alors Sarrail demanda le général Hallouin ou le général Micheler. Le

premier venait de commander le 5e corps dans la Somme si médiocrement que je l'avais envoyé au repos. Quant au second, on se rappelle que j'avais songé au printemps à l'envoyer en Orient. Malgré qu'il fût maintenant à la tête de la 10e armée dans la Somme, je le fis pressentir pour témoigner ma bonne volonté.

Micheler répondit qu'il était prêt à obéir, mais que, du moment qu'on le consultait, *il refusait catégoriquement.* Le ministre de la Guerre à qui cette solution souriait, dut alors y renoncer.

Le 25 octobre, un coup de téléphone du colonel Pénelon me fit connaître la décision à laquelle le gouvernement avait fini par se rallier au sujet de la demande d'enquête sur le général Sarrail que j'avais formulée. Ne pouvant se soustraire à l'obligation de faire cette enquête, dont *la nécessité éclatait aux yeux des moins prévenus*, le ministère avait trouvé comme solution d'envoyer le général Roques, ministre de la Guerre, faire sur place l'enquête que j'avais demandée.

En apprenant cette nouvelle, je me rendis le jour même auprès du président du Conseil. Je protestai vivement contre cette désignation qui était *une atteinte à l'exercice de mon commandement.* Les actes militaires du général en chef de l'armée d'Orient, en vertu du décret du 2 décombre 1915, *relevaient du général commandant en chef des armées françaises*, et *moi seul étais responsable devant le gouvernement.* C'était la thèse que *tous les ministères avaient reconnue* et *que j'avais jalousement défendue non par amour-propre*, mais parce que c'était *le bon sens même*, et que lorsque l'on commence à *fausser* les rouages d'une machine, on ne tarde pas à *l'arrêter.* M. Briand était trop intelligent pour ne pas comprendre cette vérité. Et il n'y contredit pas. Mais il protesta de l'utilité de cette désignation et du *désir qu'il avait de se débarrasser du général Sarrail suivant un plan qu'il avait établi.* Il me demanda de lui faire *confiance. Je n'insistai pas.* Je voyais que le siège du président du Conseil était fait.

Le lendemain 26, j'assistai dans la matinée, avec le

général de Castelnau, à une séance du Conseil supérieur de la Défense nationale. On y discuta entre autres choses la réorganisation de l'armée française d'Orient, sous forme d'une armée de deux corps à trois divisions chacun. Et la question du chef à trouver pour cette armée *restait pendante.*

Le 30 octobre, je reçus la visite du général Cordonnier retour d'Orient. Il était naturellement *très excité contre son ancien ami* le général Sarrail *qu'il traitait de « fou ».* Le général Cordonnier devait être reçu par le président de la République, ainsi que le commandant Requin. Je décidai que Cordonnier resterait provisoirement en permission, en attendant le retour du général Roques, parti pour la Grèce.

Le 2 novembre, arriva, par l'intermédiaire du général Janin, un télégramme du général Alexeieff qui me transmettait les plaintes du commandant des troupes russes de Salonique, au sujet de la non-satisfaction des besoins, et en particulier du ravitaillement de ces troupes. Ces doléances *confirmaient celles qui m'avaient été transmises par le général Cordonnier sur le même objet.*

Le 4, l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, chargé de l'intérim de la Guerre pendant l'absence du général Roques, me pria de lui envoyer le général Pellé.

Le gouvernement, impressionné par la *précision du rapport du commandant Requin*, voulait rédiger un télégramme au général Roques dans lequel devaient être spécifiés les points sur lesquels devait porter son enquête. Ce télégramme signé de M. Briand et formant un véritable réquisitoire contre le commandement et la conduite des opérations de l'armée d'Orient, fut expédié et copie m'en fut rapportée le soir même par le général Pellé.

Le surlendemain, un nouveau télégramme de M. Briand, à l'adresse du général Roques, lui demandait d'étudier à fond la question des effectifs de l'armée d'Orient, soulevée récemment par les Serbes ; il s'agissait de tirer au *clair* une des nombreuses questions sur lesquelles le général Sarrail *n'avait jamais pu nous renseigner :* faire le *dé-*



LE GÉNÉRAL JOFFRE A CHANTILLY ENTOURÉ DES OFFICIERS ÉTRANGERS ATTACHÉS AU G. Q. G.

compte exact des *évacuations*, des *renforts*, et en tirer le chiffre *exact des présents*, ce qui nous permettrait de nous expliquer la *faiblesse des effectifs* signalée périodiquement dans les comptes-rendus de l'armée d'Orient.

Le 8, le gouvernement me communiqua un télégramme du général Roques sur cette question des effectifs. Le ministre signalait que le déficit moyen des unités était de 25 pour 100 ; dans certaines unités, il atteignait 50 pour 100. Il y avait lieu, disait le général Roques, de prévoir, par mois, un envoi de 25 000 hommes pendant 4 mois, pour rétablir les effectifs. C'était d'ailleurs, à peu de chose près, le chiffre des renforts envoyés mensuellement.

Le 12, je reçus un télégramme du général Cardona qui était la *réédition des plaintes* que m'avait transmises le général Janin de la part des Russes. Le général Cadorna, sur un ton fort acerbe, se plaignait des conditions défectueuses et « tout à fait fâcheuses » dans lesquelles s'opéraient les ravitaillements de la nouvelle brigade italienne qui *venait de débarquer à Salonique.* « Rien, disait-il, n'avait été *prévu*, *ni commandé.* » Dans ces conditions, il ne lui paraissait *pas possible* d'envisager l'envoi des trois brigades supplémentaires que j'avais instamment demandé aux Italiens. « L'arrivée de ces brigades, concluait Cadorna, ne ferait que compliquer un problème de ravitaillement actuellement mal résolu. »

Ce qui n'empêchait pas le général Sarrail de me faire savoir que pour *tenir défensivement* sur le front actuel, il lui fallait 27 divisions et demie et qu'il lui en faudrait 37 pour prendre l'offensive dans de bonnes conditions vers Sofia.

Or, sur une demande récente des Serbes demandant qu'on portât l'effectif de l'armée d'Orient à 300 000 baïonnettes, j'avais fait faire par mon état-major un calcul qui montrait que, pour ravitailler une masse d'environ 400 000 hommes correspondant à 27 divisions et en assurer les évacuations, dans un pays dépourvu de voies ferrées, il faudrait environ 25 000 camions.

Ce fut le 18 que j'eus les premiers renseignements sur

l'impression que le général Roques allait rapporter de Salonique.

Le commandant Herbillon me rendit compte, ce jour-là, du contenu d'un télégramme du ministre de la Guerre, déclarant que tout allait bien à Salonique, que le déplacement du général Sarrail serait une injustice, qu'il suffirait de lui donner un bon chef d'état-major et que les reproches qui lui étaient adressés étaient injustifiés.

Je ne puis d'ailleurs mieux faire que de reproduire ce télégramme, qui me surprit d'autant plus que les témoignages recueillis par le général Roques auprès des généraux italiens, serbes, russes et anglais ne faisaient pas la moindre allusion aux multiples incidents dont j'avais été saisi officiellement :

MINISTÈRE — République française.
DE LA GUERRE — Dépêche télégraphique.

Salonique, le 12 novembre 1916. 7 *h.* 15.

LE MINISTRE DE LA GUERRE
à GUERRE (cabinet), Paris.
N° 23. Pour le Président du Conseil.

J'ai fait toute tournée utile et entendu toutes personnes pouvant me renseigner, notamment officiers indiqués par votre télégramme n° 21. Voici mes conclusions :

Général Sarrail est resté ce que nous l'avons toujours connu, vigoureux, actif, intelligent, mais très personnel. Il opère beaucoup par lui-même et préfère voir les commandants alliés que leur écrire. Son état-major n'est pas toujours renseigné sur ses intentions et si l'on examine sa science militaire au seul point de vue archives ou documents habituels, on y trouverait lacunes ; mais, en fait, il a obtenu, avec effectifs faibles et des troupes fatiguées par la maladie, tous les résultats qu'on pouvait espérer ; en fait également, les opérations anglaises et italiennes ont eu lieu en même temps que les attaques

franco-russes-serbes, et de façon à aider le développement de celles-ci.

Je lui ai recommandé de s'attacher à ce que des traces écrites plus nombreuses restassent à l'appui de ses actes militaires. Je crois que ce résultat ne peut être atteint qu'avec un chef d'état-major de première valeur, assez tenace pour se tenir toujours renseigné, et doué d'assez de tact pour conserver toujours la confiance de son chef. Nous examinerons cette question dès mon retour à Paris.

Je crois que, dans ces conditions, général Sarrail est parfaitement apte à assurer la préparation et l'exécution du plan d'opérations que j'ai exposé dans mon télégramme nº 21.

J'ajoute que les témoignages des colonels Douchy, Jacquemot et Topart, que vous avez signalés pour être interrogés, sont nettement favorables à général Sarrail.

Au point de vue politique, général Sarrail fait ce qu'il peut pour conformer son attitude à celle du gouvernement, mais la situation complexe et mal définie rend sa tâche difficile, comme d'ailleurs la nôtre ; de plus, il se trouve au milieu du mouvement national dont les chefs proclament constamment leur fidélité aux alliés et leur reconnaissance pour la France. Pour sortir de cette situation, il faut créer la zone neutre dont je vous ai parlé dans mon télégramme nº 20. On pourra alors dicter à général Sarrail une ligne de conduite très nette, et je suis convaincu qu'il s'y conformera.

Au point de vue des états-majors alliés, je me suis entretenu de la question, discrètement mais nettement, avec le prince Alexandre et avec tous les commandants des forces alliées, et mes officiers ont, d'autre part, recueilli des impressions auprès des divers états-majors. J'ai constaté l'appui le plus sympathique du prince Alexandre, une franche cordialité avec les commandants italiens, serbes, russes, un peu de réserve, mais aucune attaque de la part du général Milne.

Le commandement d'une telle armée est délicat ; général Sarrail opère surtout verbalement et apporte dans ses conversations une sorte de brusquerie qui n'est exempte ni de bonhomie, ni de patience, ni d'habileté.

Comme conclusion, si vraiment au point de vue diplomatique nos alliés subordonnaient l'effort que nous leur demandons à un changement de général en chef, la personnalité du général Sarrail devrait s'effacer devant l'intérêt primordial de la cause, mais je dois déclarer que ce serait profondément

injuste, rien de ce que j'ai constaté ici ne me permettant de conclure à son déplacement (1).

Signé : Général Roques.

Je me rendis aussitôt à Paris avec le général Pellé. J'allai voir l'amiral Lacaze et lui dis mon étonnement. Lacaze me laissa entendre que M. Briand était assez disposé à lâcher la partie et à adopter le point de vue de Roques.

Le 22 novembre, le général Roques était de retour à Paris. Le but de son voyage et les conclusions qu'il en avait rapportées s'étaient naturellement ébruitées. Déjà, on chuchotait dans les couloirs de la Chambre que l'intention du ministre était de me déposséder de la direction des opérations de l'armée d'Orient. Cette décision, signifiant un retour aux méthodes qui avaient donné les fruits amers de l'expédition des Dardanelles et du début de Salonique, était grosse de conséquences. Comment, avec ce nouveau procédé, seraient réparties les ressources entre les diverses armées? Comment mener la lutte principale sur le front occidental si, comme on le disait, le ministre donnait suite au projet de porter à 30 divisions (non compris les divisions serbes) l'effectif de l'armée d'Orient? Et je ne parle pas de la diminution de prestige que cette solution allait représenter pour moi, vis-à-vis des armées alliées.

Les conséquences de cette situation n'allaient pas tarder à se faire sentir. Je les indiquerai quand je ferai le récit de mes rapports avec la politique dans les derniers mois de l'année 1916.

(1) Une copie de ce télégramme se trouve dans le dossier personnel du général commandant en chef, t. II, cahier 4, pièce 13.

CHAPITRE V

I. Prévisions d'organisation et de matériel. — II. Projets d'opérations. — III. La recherche de concours nouveaux. — IV. Prévisions en vue de la paix : projet d'armistice et conditions de paix.

Dans les premiers jours d'août 1916, c'est-à-dire alors que la bataille de la Somme n'était encore qu'à son début sans qu'on pût en prévoir l'issue, je commençai de faire des prévisions selon mon habitude pour l'année suivante.

S'il était téméraire à ce moment de penser que la campagne de 1916 consommerait la défaite des Empires centraux, il était rationnel d'admettre qu'elle briserait au moins leur capacité offensive et que l'année 1917 scellerait leur ruine.

I. — *Prévisions d'organisation et de matériel.*

S'il était encore trop tôt pour établir le plan d'opérations de la campagne future, il me paraissait opportun d'envisager d'une manière générale les moyens dont disposerait la coalition pour prolonger ses efforts et d'examiner, en particulier, la situation probable des forces françaises.

Dans ce but, je provoquai une réunion qui se tint à Saleux (1), le 27 août, à laquelle assistèrent le président de la République, le président du Conseil, le ministre de

(1) Près de Dury (Somme).

la Guerre, les commandants de groupe d'armées (Foch, Pétain et Franchet d'Esperey), le général Douglas Haig, commandant en chef des forces britanniques, et moi.

En vue de cette conférence, j'avais fait établir, en date du 20 août, un mémorandum qui servit de base à la discussion. Dans ce document, après avoir examiné l'ensemble des ressources de la coalition, j'étudiai en détail chacune des armées alliées.

Pour ce qui concernait la nôtre, je notais que son effectif global était désormais appelé à décroître, que cette décroissance jusqu'au 1er janvier 1917 serait faible et ne dépasserait pas une quarantaine de mille hommes (1), qu'elle s'accélérerait au cours de l'année 1917 et pourrait atteindre 3 à 400 000 hommes au 1er janvier 1918.

Mais ce fléchissement, portant presque entièrement sur l'infanterie, serait compensé par un accroissement de la puissance de son armement et par l'augmentation de l'artillerie, rendus possibles par les progrès des fabrications qui suivaient une marche ascendante.

D'autre part, il y avait un intérêt primordial à ce que le nombre de grandes unités restât le même ; ce but pourrait vraisemblablement être atteint, et les cent une divisions actives existantes pourraient toutes être conservées à condition d'en modifier la composition.

Le type de divisions auquel je m'étais arrêté était le suivant :

3 régiments d'infanterie représentant	27 compagnies (fusils, fusils-mitrailleurs, grenades, grenades V. B.).
	9 compagnies de mitrailleuses.
	9 canons de 37.
	9 compagnies de dépôt divisionnaire.
Artillerie divisionnaire	3 groupes de 75.
	2 batteries de tranchées à 12 pièces.
	2 groupes de 155 C. à tir rapide à 3 batteries de 4 pièces.

(1) En sus des déficits actuellement existants qui, pour l'infanterie (active et réserve), correspondaient à une centaine de mille hommes.

La composition de la division d'infanterie ne subirait pas de modification en ce qui concernait le génie et la cavalerie.

Les artilleries de corps comprendraient :

3 groupes de 75 à 3 batteries de 4 pièces.

4 groupes d'artillerie lourde { 2 de 105 à 3 batteries de 4 pièces. / 2 de 155 L. à 3 batteries de 4 pièces.

La réserve d'artillerie de groupe d'armées comprendrait :

10 régiments à tracteurs comprenant chacun { 1 groupement long { 6 groupes de 2 batteries de 4 canons longs puissants. / 1 groupement court { 4 groupes de 2 batteries de 4 mortiers 220 tir rapide. / 2 groupes de 2 batteries de 2 mortiers 280 tir rapide.

125 batteries de tranchées { 75 batteries de 58 n° 2. / 32 batteries de 240 allongé. / 20 batteries de 340.

Au 1er janvier 1917, on pouvait prévoir que le nombre des divisions à 9 bataillons, actuellement de 8, s'élèverait à 20. Les bataillons auraient leurs canons de 37, les compagnies auraient 8 fusils-mitrailleurs, 16 tromblons V. B. et 8 engins pour grenades D. R.

A cette date, les divisions ne pourraient encore recevoir leur matériel de 155, et les artilleries de corps seraient complètes, sauf qu'elles ne recevraient qu'un groupe de 105 au lieu de 2. Les réserves d'artillerie de groupe d'armées seraient incomplètement réalisées, sauf pour l'artillerie de tranchée qui le serait intégralement.

Au 1er janvier 1918, les divisions d'infanterie se trouveraient toutes du type à 9 bataillons. Elles auraient 16 fusils-mitrailleurs par compagnie et le 1/10e de l'infanterie serait armé de *fusils automatiques*. La répartition de l'artillerie serait intégralement réalisée (1).

(1) Au 1er juillet 1916, pour 1 086 bataillons actifs, il y avait 1 200 batteries de campagne, 425 batteries lourdes, 300 batteries à

Au même moment, la situation de notre aviation était la suivante :

Escadrilles de corps d'armée	55
— d'artillerie lourde.....	21
— de chasse.....	19
— de bombardement	19
TOTAL.....	114

représentant 1 083 avions.

Par lettre nº 2246 du 3 août, j'avais proposé au ministre un programme qui donnerait :

45	escadrilles	de corps d'armée à	10	avions	=	450	avions.
10	—	de renforcement à	10	—	=	100	—
39	—	d'artillerie lourde à	10	—	=	390	—
40	—	de chasse à	12	—	=	480	—
40	—	de bombardement à	10	—	=	400	—
soit 174	escadrilles	dotées de.....				1 820	avions.

C'est sur ces données que se réunit la conférence du 27 août.

Trois points provoquèrent une discussion avec le ministre de la Guerre.

pied, 60 batteries d'artillerie lourde à grande puissance (A. L. G. P.).

Au 1er janvier 1917, pour 1 047 bataillons actifs, il y aurait 1 200 batteries de campagne, 525 batteries lourdes, 300 batteries à pied, 60 d'artillerie lourde à grande puissance.

Au 1er janvier 1918, pour 873 bataillons actifs, il y aurait 1 200 batteries de campagne, 960 batteries lourdes, 100 batteries à pied et 80 d'A. L. G. P.

Le tableau suivant résume l'effort fait et nos prévisions :

		1er août 1916.	1er janvier 1917.	1er janv. 1918.
Canons existant dans la zone des armées	artillerie de campagne.....	— 6 130	— 6 130	— 6 700
	artillerie lourde...	4 200	4 875	6 100
Fabrication journalière de munitions	artillerie de campagne.....	153 400	186 000	186 000
	artillerie lourde...	57 500	78 900	93 000
Stocks de munitions	artillerie de campagne.....	10 652 000	17 953 000	
	artillerie lourde...	2 642 000	5 783 000	

Tout d'abord, celui de l'appel de la classe 1918, dont j'avais maintes fois déjà demandé le recensement et l'incorporation. Le ministre estimait que la classe 1917 ayant été incorporée en janvier, il fallait suivre ce précédent pour ne pas donner une impression analogue à celle que donnaient les Allemands, qui consommaient près de deux classes par an. Sans méconnaître ce point de vue, je plaidai en faveur d'une incorporation en octobre, saison plus propice à l'acclimatement. Cette date donnerait aux jeunes conscrits le temps de s'instruire dans les dépôts, et nous serions bien heureux de les trouver au printemps prochain. J'eus gain de cause sur ce point. On décida que le recensement serait fait sans tarder. Il apparaissait d'ailleurs clairement qu'en commençant les opérations du recensement au début de septembre, l'incorporation ne pourrait guère avoir lieu avant janvier.

Sur la question du matériel, j'insistai sur la nécessité d'augmenter sa puissance, pour parer au déficit de notre infanterie dont les pertes s'élevaient (d'après les calculs du ministre) à 55 000 hommes par mois. Le ministre ne contesta pas mon opinion, mais il discuta les programmes que j'avais fait établir par mon état-major et que je considérais comme un minimum indispensable. Le général Roques craignait que ces demandes ne fussent supérieures aux possibilités de notre industrie.

Enfin, sur le chapitre de la réduction du nombre des régiments d'infanterie des divisions, le principe en fut admis ; la nécessité nous y aurait d'ailleurs contraints et les Allemands étaient entrés dans cette voie, dès 1915. Le président du Conseil demanda qu'on conservât le noyau des régiments dissous, avec leur drapeau, à cause du sentiment national qui s'attachait à l'existence des régiments, dont beaucoup avaient de glorieuses et lointaines traditions, et qui tous avaient ajouté au cours de cette guerre une page brillante à leur histoire. L'idée était heureuse. J'envisageai la constitution des divisions à dix bataillons, dont un bataillon de dépôt qui porterait le numéro du régiment supprimé.

Je n'ai pas présidé à ces diverses transformations. Mais, dans les deux dernières années de la guerre, mes successeurs, les généraux Nivelle et Pétain, ont pu profiter des programmes de matériel que j'avais présentés et soutenus, et dont l'ampleur montre le chemin parcouru depuis le début de la guerre. Ils ont profité de l'idée que j'avais lancée de maintenir le nombre de nos divisions malgré la crise commençante de nos effectifs.

II. — *Projets d'opérations.*

Le 1er octobre 1916, j'adressai aux chefs des missions militaires françaises auprès des armées belges, russes, italiennes, serbes et roumaines et au commandant de Bertier, mon représentant auprès du chef d'état-major impérial Robertson, un télégramme circulaire dans lequel je faisais connaître mon désir de réunir une conférence des commandants en chef ou de leurs représentants ; j'indiquais que la date du 15 novembre me paraissait favorable pour la réunion de cette importante conférence, et j'en traçais déjà le programme :

Étude des possibilités des Austro-Allemands sur les divers fronts pendant l'hiver ;

Conduite à tenir par les armées alliées pendant l'hiver sur les différents fronts ;

Répartition des forces et des moyens entre les Alliés pour la campagne d'hiver, et pour celle de 1917 ;

Plan d'action des armées coalisées en 1917.

En outre, je demandai au général Cadorna, chef d'état-major général des armées italiennes, d'assister personnellement à cette conférence si la situation le lui permettait (1).

J'adoptai pour cette conférence la méthode de travail que j'avais employée en 1915. Je fis rédiger par mon

(1) Le général Cadorna ne put se rendre à mon invitation. Je lui donnai rendez-vous à Saint-Michel de Maurienne, où je le rencontrai, le 7 novembre, comme j'en ai parlé dans un chapitre antérieur.

état-major un memorandum (1) qui condensait les questions à examiner au cours de la conférence interalliée.

Il me suffit d'en donner ici une analyse pour qu'on puisse se rendre compte de la base que j'avais établie pour diriger les délibérations de la coalition.

Tout d'abord, je rappelais que le plan adopté par la conférence de décembre 1915 pouvait se traduire en quelques mots : « Attaquer ensemble et sur tous les fronts. » Après avoir enregistré les heureux effets de cette coordination des efforts, et les victoires russes, italiennes et franco-anglaises, je constatais que l'entrée en guerre de la Roumanie qui eût dû consommer la défaite de nos ennemis n'avait pas produit l'effet que nous escomptions ; sans incriminer personne, je notais que l'heure tardive à laquelle s'était engagée la Roumanie avait permis à nos ennemis, de masser des forces devant elle, et que l'unité de commandement entre les mains des Allemands avait achevé leur rétablissement inattendu.

J'arrivais immédiatement à une première conclusion : c'est que l'Allemagne était notre ennemie principale et que sa défaite entraînerait d'emblée la décomposition des forces coalisées qui nous étaient opposées.

Je mettais ensuite en balance les forces opposées sur les différents fronts, et j'en tirais les observations suivantes :

1° Notre coalition disposait globalement d'une supériorité numérique de 2 200 bataillons environ (6 145 contre 3 921).

Cette supériorité numérique était exprimée par les rapports suivants :

Sur le front franco-anglo-belge :	168	bataillons	contre	100
Sur le front russo-roumain :	156	—	—	100
Sur le front macédonien :	113	—	—	100
Sur le front italien :	200	—	—	100

2° La majeure partie des forces allemandes (129 divisions d'infanterie sur un total de 203) était sur le front occidental ;

(1) Il porte la date du 12 novembre 1916 et le numéro 8605.

3° Sauf au Caucase, la supériorité numérique des Alliés était très accentuée.

J'abordais ensuite une étude comparative de la valeur respective des différents fronts, et j'arrivais à cette conclusion que le théâtre européen de la lutte comprenait deux fronts essentiels :

1° Le front occidental, où pouvait et devait être recherchée la décision rapide de la guerre ;

2° Le front oriental, où la décision ne pourrait être envisagée qu'après la mise hors de cause des puissances balkaniques alliées aux Empires centraux.

J'examinais ensuite « la conduite à tenir par la coalition ». « L'heure semble venue, disais-je, après avoir paralysé la capacité offensive de l'ennemi, de ruiner sa capacité défensive. La victoire finale ne peut pas être attendue d'une usure lente et indéfinie des forces adverses...

« Les heureux résultats obtenus jusqu'ici nous indiquent que nous atteindrons notre but en persévérant énergiquement dans la ligne d'action générale que nous nous sommes tracée, à condition de coordonner d'une façon toujours plus étroite les actions des armées alliées et d'utiliser de la façon la plus judicieuse la supériorité numérique de l'ensemble des forces de la coalition.

« Jointe à l'augmentation continue de nos moyens matériels, cette supériorité numérique considérable doit nous permettre :

« 1° *D'immobiliser l'ennemi sur tous les fronts...;*

« 2° De profiter de cette situation avantageuse pour lui porter aux points particulièrement sensibles des coups décisifs. »

Partant de là, je définissais tout d'abord le plan d'action de la coalition pendant l'hiver 1916-1917.

Que l'ennemi cherchât à développer ses actions offensives contre la Roumanie, à atteindre des objectifs retentissants et à faible portée tels que Nancy ou Reims, Riga ou Minsk, ou au contraire à profiter de l'accalmie pour reconstituer ses unités, refaire ses stocks de munitions en vue de reprendre l'initiative des opérations au prin-

temps 1917, je posais en principe l'intérêt capital pour nous de « *poursuivre les offensives engagées sur les différents fronts dans toute la mesure compatible avec les circonstances climatériques sur chacun d'eux* ».

Donc, j'estimais indispensable que les armées franco-britanniques sur le front occidental, les armées italiennes sur le front de l'Isonzo, et si possible les armées russes sur leur front propre entretinssent une grande activité, tout en se préparant à l'effort décisif qui leur serait demandé au printemps.

En outre, j'indiquais l'intérêt majeur qu'il y avait à faire un effort *immédiat* contre la Bulgarie, pour *mettre cette puissance hors de cause*. L'action principale serait menée au nord, par les forces russo-roumaines, avec l'aide de *l'armée de Salonique* agissant au sud (1).

Je demandai aux représentants des puissances alliées d'examiner la situation sur les théâtres secondaires, d'y mesurer économiquement leurs moyens, et d'y poursuivre leurs opérations.

Cette première partie du plan d'action étant ainsi précisée, j'arrivais au plan d'action pour le printemps 1917.

Sur le front occidental, je proposais de monter une opération de grand style sur le front des armées belge, britannique et française, et de doter cette attaque du maximum de moyens qu'il serait possible de réunir.

Les armées italiennes s'engageraient à fond, et les armées russo-roumaines, débarrassées de la Bulgarie, détermineraient les conditions dans lesquelles devraient se poursuivre les opérations.

Dans mes conclusions, après avoir résumé les idées principales de mon exposé, je disais :

(1) C'est dans ce but que j'avais fait des démarches auprès de nos alliés anglais à la conférence de Boulogne pour qu'ils portassent l'effectif de leur armée d'Orient à sept divisions, et auprès du général Cadorna dans mon entrevue à Saint-Michel de Maurienne pour qu'il élevât à trois divisions l'effectif des troupes italiennes détachées à l'armée alliée de Salonique qui ne comprenaient que trois brigades.

« Si nos propositions sont approuvées, nous demandons aux conférents :

« 1° D'arrêter d'une façon ferme, sur les bases précédemment indiquées, le plan d'action de la coalition pour l'hiver 1916-1917 et le printemps 1917, et de mettre en harmonie avec cette décision leurs actions sur leurs fronts particuliers ;

« 2° De fixer les dates approximatives auxquelles il devra être exécuté ;

« 3° De déterminer la répartition des moyens qui sera la conséquence des décisions arrêtées. »

Ce memorandum avait été distribué aux différents commandants en chef ou à leurs représentants pour leur permettre de l'étudier avant l'ouverture de la conférence.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'un exemplaire en avait été envoyé au président de la République, au président du Conseil et au ministre de la Guerre.

Les armées alliées étaient représentées à la conférence :

La Belgique par le général Wielemans, chef d'état-major général de l'armée belge ;

La Grande-Bretagne par les généraux Robertson, chef d'état-major impérial des armées britanniques, D. Haig, commandant en chef des armées britanniques en France, et Maurice, chef du bureau des opérations du War Office ;

L'Italie par le général Porro, chef de l'état-major général des armées italiennes, et le colonel Tellini, chef du bureau des opérations du grand quartier général italien ;

Le Japon par le colonel Nagaï, attaché militaire à Paris ;

La Roumanie par les colonels Rudeanu, chef de la mission militaire roumaine auprès du grand quartier général français, et Rascano, délégué du grand quartier général roumain ;

La Russie par les généraux Palitzine, représentant de S. M. le commandant en chef des troupes russes et chef de la mission militaire russe, et Dessino, représentant

de l'état-major russe près du grand quartier général anglais ;

La Serbie par le général Rachitch, délégué de l'armée serbe près du grand quartier général français, et le colonel Pechitch, sous-chef de l'état-major général serbe.

Pour la France, le général de Castelnau et moi.

En outre, le général Pellé et le colonel Billotte faisaient fonction de rapporteurs du Conseil.

Le général Wielemans, chef d'état-major général de l'armée belge, était animé d'excellentes dispositions. Il avait beaucoup travaillé à réorganiser son armée sur des données modernes, et, malgré les grandes difficultés qu'il avait rencontrées, il y était en somme parvenu. Il cherchait à créer des contacts avec notre armée, en envoyant des officiers de son armée dans nos centres d'instruction et des divisions dans nos camps, et il ne pouvait sortir que d'heureux effets d'un pareil rapprochement. Je dois ajouter que la bonne volonté du général Wielemans ne prévalait pas toujours contre les réticences de certains de ses collaborateurs. C'est ainsi que la relève d'une division du front avait été différée parce que le lieutenant-colonel Maglinse, chef du bureau des opérations, avait regardé comme impossible une pareille relève « pendant la bataille de la Somme (1) ».

Je ne cite ce détail que pour montrer que, dans l'état-major belge, il y avait encore des individualités qui ne se rendaient pas bien compte des responsabilités qu'il faut savoir assumer et des risques qu'il faut savoir courir à la guerre. La réunion qui allait s'ouvrir ne pouvait avoir que d'heureux effets, en permettant à l'armée belge d'affirmer sa volonté d'être prête à toutes les éventualités de la campagne de 1917.

Je n'ai pas besoin de parler ici ni du général Douglas

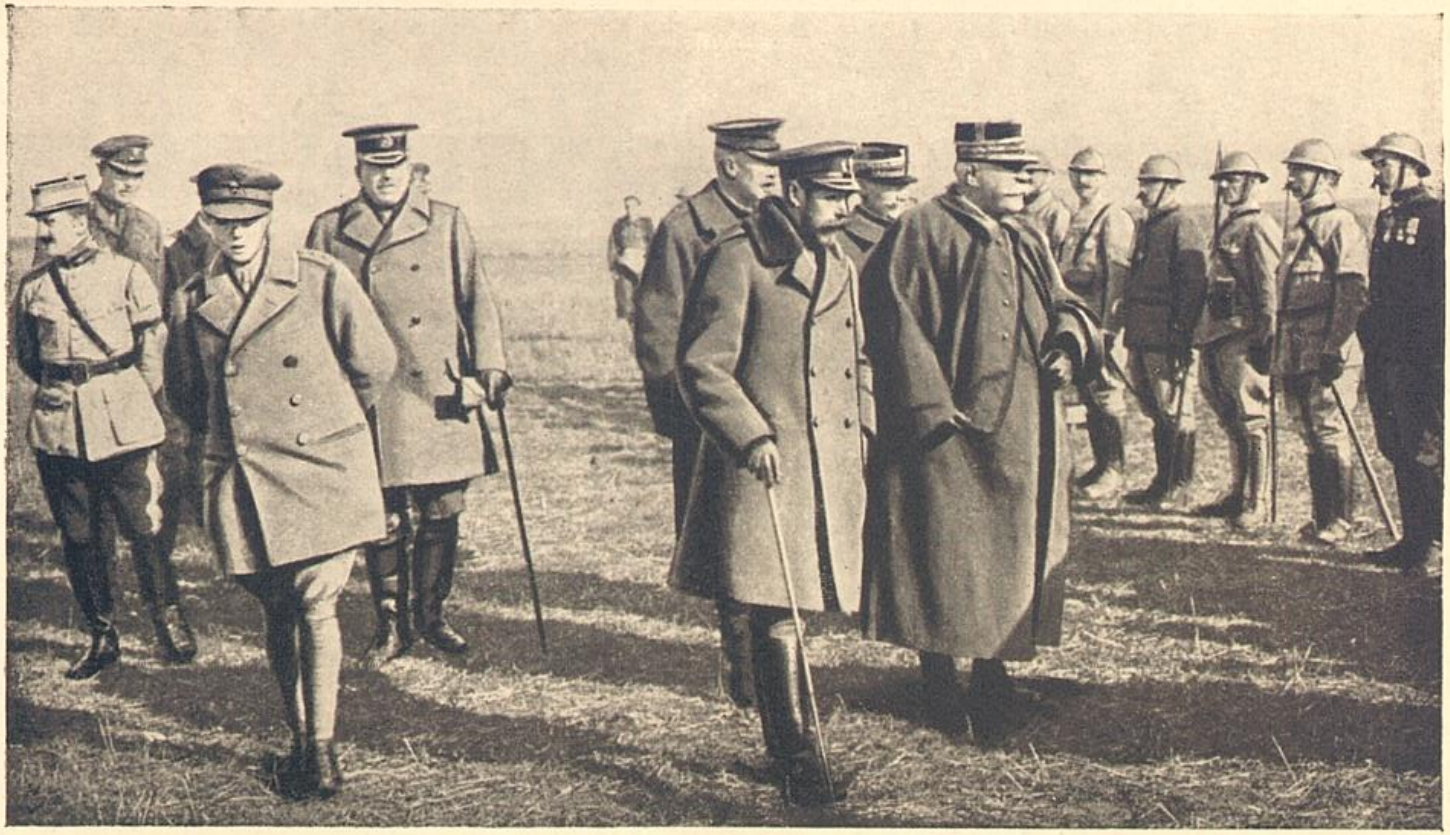
(1) Lettre du 12 novembre 1916, nº 1185, du lieutenant-colonel Génie. Dossier personnel du général commandant en chef, vol. II, cahier 4, pièce 10.

Haig dont j'ai tant apprécié, en 1916, la collaboration énergique et loyale, ni du général Robertson, chef de l'état-major impérial avec lequel je me trouvais en si complète communion d'idées touchant la conduite des opérations. Entre ces deux généraux, il y avait eu quelques froissements. Mais s'ils différaient d'avis sur des points de détail, ils étaient d'accord sur une question que je regardais moi-même comme essentielle, à savoir que pour les Anglais et les Français le front occidental était celui sur lequel la décision de la guerre devait être recherchée, par conséquent celui sur lequel on devait accumuler le maximum de nos moyens. Or, Robertson et D. Haig se trouvaient à ce moment, me dit-on, en opposition sur ce point avec les principaux ministres anglais : Asquith, lord Edward Grey et M. Lloyd George. Ce dernier surtout, personnalité fougueuse et changeante, que Robertson appelait plaisamment « Napoléon », avait en tête des plans grandioses, et il aurait voulu que l'on allât en Orient porter des coups décisifs à l'Autriche. J'ai dit déjà que cette idée n'était pas nouvelle et que les gouvernements anglais l'avaient à plusieurs reprises suggérée.

Pour ce qui concerne l'Italie, j'aurais voulu que le général Cadorna pût venir en personne représenter son armée à ces assises de la coalition. On vient de voir que, dans l'impossibilité de satisfaire ce désir, nous nous étions rencontrés, le commandant en chef italien et moi, le 7 novembre à Saint-Michel-de-Maurienne, et nous avions étudié ensemble les principales questions qui nous concernaient. Son chef d'état-major, le général Porro, le remplaça de son mieux à la conférence, bien que j'aie eu l'impression, à plusieurs reprises, qu'il était quelque peu dépassé par les importantes questions qui furent débattues devant lui.

On a vu dans le chapitre précédent dans quelles conditions le général Palitzine était arrivé à mon quartier général. Il se montra pendant tout le cours de la conférence en parfaite communion d'idées avec moi.

Le colonel Rudeanu, représentant de l'armée roumaine,



LE GÉNÉRAL JOFFRE AVEC LE ROI D'ANGLETERRE

A gauche, le prince de Galles

vivait à ce moment dans l'angoisse des mauvaises nouvelles qui nous parvenaient chaque jour. Ses inquiétudes, que je comprenais et que je partageais, ne lui ôtèrent pas sa lucidité pendant la conférence et il sut taire les rancunes qui débordaient de son âme touchant l'aide que les Russes n'apportaient à ses compagnons d'armes que dans des conditions sur lesquelles il est inutile de revenir.

Je ne parle pas du représentant japonais. Les armées japonaises n'étaient pas engagées directement dans la lutte. Je dirai tout à l'heure que j'eusse souhaité voir les soldats nippons nous prêter une collaboration plus efficace.

Quant au représentant de l'armée serbe, le général Rachitch, il m'avait remis une lettre autographe que le prince Alexandre avait confiée au colonel Pechitch. Je la citerai tout entière, car elle expose très clairement les vues de l'état-major serbe à ce moment.

Ostrovo, le 12-25 *octobre* (1).

Mon cher Général,

Le colonel Pechitch vous présentera le memorandum élaboré par l'état-major de mon armée en vue de la conférence du 15 novembre et vous exposera mon point de vue.

C'est grâce à la sagacité avec laquelle vous avez dirigé les travaux des conférences précédentes que la concordance dans l'action sur les divers fronts a été assurée et qu'un grand pas vers la victoire finale a été fait au cours de l'année 1916. Je connais le prestige dont vous jouissez auprès des états-majors alliés et je suis certain que le plan de campagne pour l'hiver et le printemps prochains sera également inspiré par l'idée de la solidarité et de l'unité dans l'action de toutes les armées alliées.

Or l'importance générale du front de Salonique n'a jamais été plus manifeste qu'en ce moment.

Depuis l'entrée en action de la Roumanie, tout le monde reconnaît que c'est dans les Balkans que les Alliés peuvent

(1) Dossier personnel du général commandant en chef. T. II, cahier 4, pièce 2.

porter les coups les plus rudes à leurs ennemis communs. D'un autre côté, il serait superflu d'insister sur l'insuffisance des effectifs de l'armée d'Orient et sur les dangers auxquels elle serait exposée si on ne lui envoyait pas à temps les renforts nécessaires. Vous avez toujours apprécié les services que l'armée d'Orient est susceptible de rendre à la cause de tous les Alliés, et le rôle des délégués serbes est d'attirer votre attention sur ce qu'il faut faire encore pour que cette armée puisse remplir efficacement sa tâche si importante. Je vous prie de leur réserver un accueil bienveillant et vous m'obligerez beaucoup si vous voulez bien les soutenir à la conférence de tout le poids de votre autorité.

Veuillez recevoir, mon cher Général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

ALEXANDRE.

La conférence s'ouvrit le 15 novembre à 10 heures à mon quartier général de Chantilly.

Je commençai par souhaiter la bienvenue aux représentants des puissances alliées. Puis, après avoir marqué en quelques mots les résultats obtenus au cours de l'année 1916, je chargeai le général Pellé de donner lecture du memorandum du 12 novembre.

Le colonel Rudeanu fit observer que s'il était effectivement regrettable que l'intervention roumaine se soit produite tardivement, on devait regretter également que la Roumanie n'eût pas été mise plus rapidement par les Alliés en état d'entrer en campagne. En particulier, depuis le début de la guerre, il avait signalé aux puissances alliées l'insuffisante dotation en munitions de l'artillerie roumaine, et il avait spécifié que si les fournitures nécessaires n'étaient pas faites avant l'entrée en campagne de la Roumanie, on parviendrait difficilement à satisfaire aux besoins de l'armée. Il constatait qu'actuellement encore, malgré les efforts de la France, de l'Angleterre et de la Russie, la Roumanie ne recevait pas tout ce qui lui était nécessaire.

Je répondis au colonel Rudeanu que la rédaction de l'état-major général français ne comportait aucun reproche

et que c'étaient des circonstances indépendantes de la volonté de la Roumanie et des puissances alliées qui avaient entraîné le retard que nous nous contentions simplement de constater.

De son côté, le général Porro indiqua que les chiffres qui m'avaient permis d'établir la balance des forces en présence devaient être rectifiés, tant en ce qui concernait les forces autrichiennes opposées à l'Italie (1), qu'en ce qui regardait le nombre des bataillons italiens. Nous avions fait rentrer dans nos calculs une centaine de bataillons territoriaux. Le général Porro dit que ces bataillons étaient mal armés (dépourvus de mitrailleuses), mal encadrés, et qu'en conséquence, il fallait réduire à 668 le chiffre des bataillons italiens que nous avions apprécié à 785 (2).

Je répondis au général Porro en lui faisant remarquer que nous avions porté 315 bataillons territoriaux français dans les totaux de l'armée française, que ces bataillons, s'ils étaient de valeur militaire moindre que les unités actives, n'étaient pas une quantité négligeable, puisqu'ils étaient aptes à tenir des secteurs calmes du front, et par là à libérer des troupes actives.

En ce qui concernait la situation générale sur le front balkanique, le général Palitzine déclara que l'exposé du memorandum correspondait exactement aux idées du général Alexeieff, lequel attachait *la plus grande importance* au théâtre d'opérations balkanique.

Il fallait en finir définitivement avec la question balkanique et par suite rechercher de ce côté un résultat décisif par une action plus vigoureuse de l'armée d'Orient et des armées russo-roumaines.

Le colonel Rudeanu reprit à ce moment la parole, pour dire que si les armées turques et bulgares étaient mises hors de cause, la décision de la guerre pourrait être obtenue

(1) Le général Porro disait qu'il y avait 34 divisions d'infanterie autrichienne au lieu de 32 et demie que nous indiquions, soit 389 bataillons au lieu de 379.

(2) Ce qui aurait ramené la proportion des forces sur le front italien de 206 pour 100 à 170 pour 100.

sur le front oriental et que la victoire serait ainsi obtenue par le chemin le plus court.

A la lecture du paragraphe indiquant les objectifs retentissants et à faible portée que l'ennemi pourrait se proposer d'atteindre, le général Porro proposa d'ajouter la plaine vénitienne.

Je demandai au représentant italien si cet objectif pouvait être atteint par l'Isonzo ; il me répondit que les Autrichiens pourraient essayer de l'atteindre en attaquant le Trentin, et en prenant comme premier objectif le plateau d'Asiago praticable en hiver.

J'en tirai aussitôt la conclusion que l'armée italienne pourrait déployer une certaine activité en hiver, non seulement sur l'Isonzo, mais encore sur cette partie du Trentin.

La lecture du memorandum fut alors achevée par le général Pellé sans soulever de nouvelles observations.

Je donnai alors lecture des questions sur lesquelles je demandais aux conférents de se prononcer.

La première question était ainsi conçue :

Les conférents donnent-ils, d'une manière générale, leur approbation au plan d'action de la coalition, tel qu'il est défini dans le memorandum pour l'hiver 1916-1917 et pour le printemps 1917?

En particulier, estiment-ils :

a) Que la décision de la guerre doit être recherchée par la reprise, au printemps 1917, d'offensives concordantes mettant en œuvre le maximum de moyens réunis et développés pendant l'hiver?

b) Que le meilleur moyen d'amener l'ennemi à subir ces offensives dans les conditions les plus avantageuses pour nous, consiste à poursuivre pendant tout l'hiver nos actions offensives sur tous les fronts dans la mesure où le climat le permettra?

Les conférents répondirent affirmativement à la première question.

Je passai à la deuxième question.

Les conférents approuvent-ils le plan d'emploi des forces proposé par le memorandum?

Dans le cas de l'affirmative, estiment-ils :

a) Qu'une attaque puissante, à but décisif, doit être préparée et montée pour le printemps 1917 sur le front anglo-franco-belge?

b) Que l'armée italienne doit viser à reprendre au printemps, avec des moyens augmentés, ses actions offensives?

c) Que, sous réserve de la conduite à tenir à l'égard de la Bulgarie, laquelle fait l'objet d'une question subséquente, de puissantes offensives devront être reprises sur les parties du front oriental à déterminer par le haut commandement russe?

Cette deuxième question, comme la première, fut adoptée à l'unanimité.

Je donnai alors lecture de la troisième question :

A quelles dates approximatives convient-il de déclencher les offensives du printemps sur les différents fronts?

Et je fis aussitôt donner lecture par le général Pellé d'une note annexe dans laquelle j'avais précisé mon opinion sur ce point.

Dans cette note, après avoir constaté que les offensives alliées ne s'étaient déclenchées en 1916 qu'au début de juin, ce qui avait permis à nos ennemis de prendre l'initiative des opérations, je proclamais l'intérêt qu'il y avait à éviter le retour de cet état de choses. Pour cela, profiter de la mauvaise saison pour reconstituer nos forces et nos approvisionnements, maintenir sur tous les fronts une activité aussi grande que possible, et reprendre les grandes offensives au moment où elles pourraient être concordantes sur tous les fronts. « Mais il est bien entendu, ajoutais-je à la fin de cette note, que le premier but à poursuivre est d'être prêts le plus tôt possible, pour ne pas être prévenus par l'ennemi, ou pour être prêts à lui répondre immédiatement, s'il attaque, par une offensive sur tous les fronts. »

Le général Douglas Haig indiqua que, si les circonstances militaires le nécessitaient, il attaquerait dès le 1er février, mais qu'en dehors de cette éventualité, il lui paraissait préférable d'attendre, pour attaquer, que les

armées fussent capables de prononcer leur effort maximum, c'est-à-dire dans les premiers jours de mai.

Le général Palitzine fit connaître que l'armée russe était capable de prendre l'offensive en hiver (à condition de soigner l'habillement et la nourriture du soldat), que, du milieu de mars à fin avril, toute opération importante était impossible, et qu'à partir de cette date, l'armée russe pourrait développer toute sa puissance offensive.

Le général Porro dit que la date du 1er mai paraissait la plus avantageuse pour les offensives italiennes, non seulement pour des raisons climatériques, mais encore parce que l'armée italienne serait à ce moment renforcée par quatre divisions et que son matériel d'artillerie serait réfectionné.

Je terminai la discussion en déclarant que toutes ces considérations ne me paraissaient pas tenir un compte suffisant de l'ennemi et j'affirmai que, pour éviter le retour de ce qui s'était passé en 1916, la coalition devait se tenir prête à attaquer dans la première quinzaine de février, si les circonstances l'exigeaient ; la concordance entre les attaques devait être suffisamment réalisée si elles n'étaient pas séparées par des délais de plus de trois semaines.

La séance fut interrompue à 12 h. 30 par le déjeuner que j'offris aux conférents. Elle se rouvrit à 14 h. 30 par la lecture de la quatrième question :

Les conférents estiment-ils qu'il est nécessaire de rechercher immédiatement la mise hors de cause de la Bulgarie?

Dans le cas de l'affirmative, ils doivent :

a) Arrêter dans ses grandes lignes le plan d'opérations ;

b) Fixer la tâche incombant respectivement aux armées russo-roumaines et à l'armée d'Orient ;

c) Déterminer l'effectif et les moyens à mettre en œuvre.

Et je résumai le problème en quelques mots :

Il est reconnu nécessaire de mettre le plus rapidement possible la Bulgarie hors de cause par deux offensives concordantes partant, l'une de Salonique, l'autre du Danube.

En ce qui concerne la première de ces deux actions, une étude

faite par mon état-major a conclu à l'impossibilité de transporter, d'entretenir et de faire combattre en Macédoine une armée comprenant plus de vingt-trois divisions. C'est cet effectif maximum que je propose de réunir et de maintenir en permanence au complet.

Ces vingt-trois divisions seraient fournies :

7	divisions	par la Grande-Bretagne.
6	—	par la France.
6	—	par la Serbie.
3	—	par l'Italie.
1	—	par la Russie.

Actuellement, dix-huit de ces divisions sont déjà réunies : la Grande-Bretagne et la France procèdent à l'envoi des forces complémentaires nécessaires pour atteindre les effectifs qui leur sont assignés par le projet ci-dessus. L'Italie subordonne l'envoi des trois brigades qu'il lui reste à fournir à la réalisation de certaines conditions. Si cette dernière puissance prenait actuellement une décision conforme aux vues franco-britanniques, le transport des cinq divisions supplémentaires pourrait être terminé dans la deuxième quinzaine de décembre.

Le général Porro prit alors la parole pour déclarer que le général Cadorna avait admis en principe à Saint-Michel-de-Maurienne que l'effectif italien de l'armée d'Orient pourrait atteindre trois divisions, mais sous condition « que l'axe principal des opérations serait déplacé vers l'Orient, de façon à exclure toute offensive des puissances centrales contre le front italien ou tout au moins en diminuer la probabilité ».

Je fis observer au général Porro que la condition imposée par le général Cadorna me paraissait différer de celle qui m'avait été indiquée à Saint-Michel-de-Maurienne. J'avais cru comprendre que le général Cadorna accédait au renforcement demandé, si le général Alexeieff précisait sa volonté d'agir contre la Bulgarie pour la mettre hors de cause.

Le général Porro me répondit que le général Cadorna ne croyait pas pouvoir déplacer ses forces tant que les disponibilités ennemies ne seraient pas entièrement attirées sur le théâtre oriental. Le saillant du Trentin, à

60 kilomètres du Pô, menaçait les communications de l'armée italienne. Depuis la déclaration de la guerre de l'Italie à l'Allemagne, il fallait envisager une attaque allemande par la Suisse qui aurait pour résultat d'augmenter le front à défendre de 200 kilomètres, et menacerait Milan.

Je déclarai alors au général Porro que j'avais prévu les mesures à prendre en cas de violation de la neutralité de la Suisse par les Allemands ; qu'au reste une pareille violation créerait une situation très favorable pour les Alliés ; et que, par surcroît, si les armées italiennes venaient à être trop vivement pressées, je m'étais engagé vis-à-vis du général Cadorna à lui apporter l'appui direct des forces françaises.

Le général Palitzine prit alors la parole. Tout en appréciant les raisons données par le général Cadorna, il tint à faire remarquer que toutes les puissances belligérantes étaient sous le coup d'une menace de la part de l'ennemi, et que des actions sérieuses dans les Balkans constitueraient sans doute une parade efficace à la manœuvre redoutée par les Italiens. Il lui paraissait nécessaire que le général Cadorna voulût bien préciser le moment où il enverrait ses trois brigades supplémentaires. Si le général Cadorna attendait pour intensifier son effort que les forces alliées fussent à proximité de Sofia, le secours des contingents italiens deviendrait illusoire.

Le général Porro se borna à répondre que l'intention de son chef était de ne distraire aucune force nouvelle du théâtre italien, tant qu'il jugerait possible une attaque ennemie sérieuse sur son propre front.

Le général Rachitch donna alors lecture d'une note exposant le point de vue serbe.

Après avoir rappelé que tous les conférents étaient d'accord sur l'importance du front de Salonique et précisé que le but à atteindre par les armées alliées qui s'y trouvaient était d'abattre la Bulgarie, c'est-à-dire d'aller à Sofia, le délégué serbe demanda, au nom du quartier général serbe, à ce que la force totale des armées de Salonique fût portée au moins à 300 000 baïonnettes.

La discussion s'engagea sur cette proposition. Je résumai une fois de plus les raisons de toute nature qui empêchaient d'augmenter au delà des chiffres indiqués les effectifs de l'armée d'Orient. Et je conclus en affirmant que la défaite de la Bulgarie pouvait être obtenue par une action combinée des armées russo-roumaines et de l'armée d'Orient portée à 23 divisions à condition que les forces austro-allemandes fussent fixées sur les autres fronts par des actions offensives suffisantes.

Le général Robertson prit la parole pour dire qu'il partageait mon opinion. Il s'appuya sur des considérations d'ordre maritime, faisant valoir que les communications maritimes des Alliés avant les Balkans avaient une infériorité manifeste sur les communications terrestres de nos adversaires. Il dit que les Serbes ne se rendaient probablement pas un compte exact de l'effort qu'on demandait à la marine britannique et que le transport et le ravitaillement d'une armée, telle que la demandaient les Serbes, était de ce fait impossible.

Le général Palitzine déclara une fois de plus que le haut commandement russe était disposé à faire un grand effort contre les Bulgares. Dans ces conditions, ajouta-t-il, mieux vaut agir tout de suite avec 20 divisions que de remettre à plus tard un effort plus considérable.

Nous nous tournâmes alors vers le général Porro ; il semblait que l'engagement pris par le haut commandement russe donnait toute garantie au général Cadorna, et le général Palitzine demanda au général Porro s'il ne trouvait pas opportun de provoquer immédiatement l'envoi à Salonique des trois brigades italiennes.

Le représentant italien se borna à répondre que la Russie n'avait pas encore commencé l'exécution d'un plan offensif contre la Bulgarie. Et chacun resta sur ses positions.

Je passai alors à la cinquième question.

Quelles opérations convient-il de poursuivre sur les théâtres secondaires (Égypte, Caucase, Perse, Mésopotamie)?

Est-il possible de réduire les effectifs employés sur certains d'entre eux?

Le général Robertson indiqua qu'il serait impossible de réduire pendant l'hiver les forces britanniques stationnées en Égypte, mais qu'il espérait pouvoir diminuer leur importance au printemps.

Je donnai ensuite lecture de la sixième question.

Les conférents renouvellent-ils l'engagement pris à la conférence du 5 décembre 1915, à savoir que si l'une des puissances alliées est attaquée par l'ennemi, les autres puissances lui viendront immédiatement en aide dans toute la mesure de leurs moyens?

Dans le cas de l'affirmative, le secours à apporter à l'allié attaqué peut revêtir l'une des deux formes ci-dessous, ou même les deux simultanément :

a) Concours indirect par des attaques sur les zones préparées, déclenchées par les armées non attaquées ;

b) Secours direct par envoi de forces entre théâtres ayant entre eux des moyens de communications faciles.

C'est sous cette dernière forme que nos alliés russes ont apporté leurs concours à nos alliés roumains.

Les conférents auront à décider si, en vue d'éventualités du même ordre, il est utile de procéder à des études combinées entre les états-majors franco-anglais et italien.

Cette question fut adoptée à l'unanimité.

On passa alors à la septième question :

Les conférents estiment-ils qu'il y a lieu d'entretenir les effectifs de l'armée serbe par enrôlement des prisonniers de race serbe faits par l'Italie et par la Russie?

Le général Porro fit observer que la question de la libération des prisonniers yougo-slaves avait été posée au gouvernement italien. Cette question était d'abord politique. Ces prisonniers étaient au nombre de 3 000 environ ; on ne pouvait les mettre à la disposition des Serbes sans exposer les Italiens faits prisonniers par les armées autrichiennes à des mesures de représailles. Le gouvernement italien n'acceptait donc que des libérations individuelles portant sur des volontaires.

Les huitième et neuvième questions visaient l'aide que la

Grande-Bretagne, la France et l'Italie pouvaient apporter à la Russie et à la Roumanie pour permettre à ces dernières d'augmenter leur armement et leurs munitions. L'étude des questions fut confiée à une sous-commission spéciale qui entama ses séances le jour même à 17 heures. Le général Pellé, le colonel Poindron, le commandant Raymond et un délégué de M. Albert Thomas y prirent part. Elles se prolongèrent pendant plusieurs jours.

Le 15 au soir, la conférence était virtuellement terminée.

Le 16 au matin, les représentants des armées alliées signaient une déclaration ainsi conçue :

1° Les conférents donnent leur approbation au plan d'action de la coalition, tel qu'il a été défini dans le memorandum qui leur a été soumis, plan ayant pour but de donner à la campagne de 1917 un caractère décisif.

Ils prennent, en conséquence, les résolutions suivantes :

a) Pendant l'hiver 1916-1917, les opérations offensives actuellement engagées seront poursuivies dans toute la mesure compatible avec les conditions climatériques de chaque front ;

b) Pour être autant que possible en mesure de faire face à toute situation nouvelle, et notamment pour interdire à l'ennemi toute reprise de l'initiative des opérations, les armées de la coalition seront prêtes à entreprendre les offensives d'ensemble, dès la première quinzaine de février 1917, avec tous les moyens dont elles disposeront ;

c) A partir de l'époque où les armées seront prêtes à attaquer, les commandants en chef régleront leur conduite respective d'après la situation du moment ;

d) Si les circonstances ne s'y opposent pas, les offensives d'ensemble, comportant le maximum de moyens que chaque armée pourra mettre en œuvre, seront déclenchées sur tous les fronts aussitôt qu'elles pourront être concordantes (1), aux dates qui seront fixées d'un commun accord entre les commandants en chef ;

e) En vue de réaliser tous accords nécessaires dans ces

(1) Il est admis que la concordance sera réalisée s'il ne s'écoule pas un délai supérieur à trois semaines entre les dates initiales des offensives déclenchées sur les divers fronts.

diverses hypothèses, les commandants en chef ne cesseront pas de conserver entre eux un contact étroit.

2° *Sur le front balkanique :*

a) La coalition recherchera la mise hors de cause de la Bulgarie, le plus tôt possible. La volonté du haut commandement russe est de poursuivre et d'intensifier dans ce but les opérations entamées ;

b) Contre la Bulgarie, les forces russo-roumaines agiront par le nord et l'armée alliée de Salonique par le sud, les actions de ces deux groupements de forces étant étroitement combinées, de manière à obtenir la décision sur l'un ou l'autre des fronts d'action, suivant le développement des opérations ;

c) L'armée alliée d'Orient sera portée aussitôt que possible à l'effectif de vingt-trois divisions ; cet effectif correspond d'une part à l'importance des troupes qu'il est possible de faire manœuvrer et d'alimenter sur le théâtre d'opérations considéré, d'autre part, aux prélèvements que peuvent supporter les théâtres d'opérations occidentaux. Dans le but d'atteindre cet effectif, le gouvernement britannique portera sans délai ses forces à sept divisions, le gouvernement français à six divisions ; le gouvernement italien, informé des intentions nettement affirmées par le haut commandement russe, sera sollicité de porter à trois divisions le contingent des forces italiennes de Salonique ;

d) L'armée alliée d'Orient sera attentivement entretenue au complet de ses effectifs.

3° *Théâtre des opérations secondaires.*

Sur tous les fronts secondaires, des actions visant à l'immobilisation des forces ennemies seront poursuivies avec des moyens aussi réduits que possible, pour réserver le maximum de forces aux théâtres principaux.

4° *Appui mutuel.*

a) Les conférents renouvellent l'engagement d'appui mutuel pris à la conférence du 5 décembre 1915 et pleinement tenu au cours de la présente année, à savoir :

Si l'une des puissances est attaquée, les autres lui viendront immédiatement en aide dans toute la mesure de leurs moyens, soit indirectement, par des attaques que les armées non assaillies par l'ennemi déclencheront sur les zones préparées, soit directement, par l'envoi de forces entre théâtres d'opérations reliés par des communications faciles ;

b) Pour répondre à cette dernière éventualité, des études

de transports et d'emploi de forces combinées seront entreprises entre les états-majors franco-anglais et italien.

5° *Entretien des effectifs de l'armée serbe.*

Les effectifs de l'armée serbe seront entretenus par enrôlements volontaires de prisonniers de race serbe aux mains de l'Italie et de la Russie, dans toute la mesure et avec toutes les précautions déterminées par ces deux puissances.

Cette conférence prit fin à Chantilly à 11 h. 30. Les représentants des armées alliées se rendirent à une invitation à déjeuner que leur avait faite M. Briand, ministre des Affaires étrangères. A l'issue de ce déjeuner, il y eut une réunion politique et militaire qui entérina les décisions militaires qui venaient d'être prises.

Le soir, le président de la République invita à dîner à l'Élysée tous les conférents.

Je ne cachais pas ma satisfaction des importants résultats qui venaient d'être acquis. Grâce à une bonne volonté *unanime*, à laquelle je me plais à rendre hommage ici, il ne faisait pas de doute que les fruits que nous avions fait mûrir par notre union *en 1916*, nous les *cueillerions* en 1917.

Le plan que j'avais proposé aux Alliés était dans son ensemble si approprié aux circonstances que le gouvernement et le haut commandement britanniques n'y avaient fait aucune opposition ; le général Cadorna s'y était rallié lors de l'entrevue de Saint-Michel-de-Maurienne, et le commandement russe, qui avait d'abord adopté une attitude assez imprécise, s'était rangé, par la voix du général Palitzine, entièrement à mes vues.

Il ne restait plus (et c'eût été le but de mes prochains efforts) qu'à assurer l'énergique exécution du plan qui venait d'être adopté.

Là ne s'arrêtait pas, pour l'instant, ma tâche.

Le 29 novembre, je réunis à mon quartier général de Chantilly, les commandants de groupe d'armées, en présence du général D. Haig (1).

(1) J'avais même remis cette conférence de quelques jours pour

Je les mis au courant des importantes décisions qui venaient d'être prises à la conférence interalliée du 15, et je leur exposai mes vues en ce qui concernait la bataille franco-anglaise que je me proposais d'allumer dans le courant du mois de février suivant.

Dans ses grandes lignes, la prochaine action comprendrait d'abord une reprise de la bataille de la Somme, mais sur un front agrandi.

Cette offensive serait confiée :

Pour les Français, au groupe d'armées du Nord (général Foch) qui attaquerait entre l'Oise et la Somme avec les 10e, 6e, 3e et 1re armées ; chacune de ces armées aurait initialement 3 corps d'armée à 4 divisions chacun (1) ; au total 48 divisions, soit la moitié des armées françaises.

En outre, le général Pétain, commandant le groupe d'armées du Centre, se tiendrait prêt à intervenir dans la bataille, au moyen d'une attaque exécutée entre Soissons et Reims (et éventuellement jusqu'à Souain) en vue, soit de coopérer à l'exploitation de la rupture que réaliserait le groupe d'armées du Nord, soit de chercher lui-même à produire cette rupture, si le général Foch venait à échouer dans son attaque.

De son côté, le général Douglas Haig se proposait d'attaquer, en liaison avec nous, de Bapaume à Vimy, avec deux armées (5e et 3e) agissant par convergence sur les deux flancs du saillant allemand de Bapaume.

L'attaque du général Pétain, conçue comme une opération de rupture d'un front peu garni, serait postérieure d'environ quinze jours à celle du groupe d'armées du Nord, et par conséquent, tenue prête pour le 20 février.

De son côté, sir Douglas Haig avait l'intention, une fois réduit le saillant de Bapaume, de reporter aussitôt

permettre au général Haig, qui était allé faire un court séjour en Angleterre, d'y assister.

(1) La composition initiale prévue était :

10e armée : 2e, 10e, 21e corps d'armée.
6e armée : 2e corps d'armée colonial, 20e, 32e corps d'armée.
3e armée : 1er corps d'armée colonial, 6e, 7e corps d'armée.
1re armée : 13e, 14e, 35e corps d'armée.

le gros de ses forces vers le Nord pour attaquer dans les Flandres et ouvrir la voie à des opérations de débarquement sur la côte belge, entre Nieuport et Ostende.

Mon idée essentielle était que la bataille de 1916 avait irrémédiablement disloqué les organisations ennemies, et que les réserves allemandes étaient arrivées à un degré d'usure tel qu'un suprême effort de notre part ne pouvait manquer de nous donner des résultats décisifs.

L'avenir allait d'ailleurs se charger de montrer que cette opinion n'était pas injustifiée.

Au moment où je faisais mes projets, Hindenburg décidait de refuser la bataille que j'allais lui offrir et de se replier sur une ligne raccourcie allant des abords d'Arras à Coucy-le-Château par les lisières ouest de Saint-Quentin. Et cette décision est bien l'aveu que le commandement allemand se reconnaissait impuissant à recevoir l'assaut que nous nous proposions de lancer.

Je constate également que la date arrêtée pour nos attaques et que j'avais fait adopter par le général D. Haig était bien choisie. En prenant l'offensive dans les premiers jours de février 1917, comme je l'avais précisé, nous aurions surpris les Allemands *en plein déménagement*, ce qui nous aurait valu de les attaquer alors que leurs moyens n'auraient plus été *tout entiers sur leurs premières positions* et qu'ils n'auraient pas *encore* été installés sur leur nouvelle ligne de défense.

J'arrête là ces *regrets inutiles*. Il est vain de tenter de refaire l'histoire.

III. — *La recherche de concours nouveaux.*

Pour achever d'énumérer mes projets pour la campagne qui allait s'ouvrir, j'ai encore à indiquer que je me préoccupai de rechercher de nouveaux concours militaires, de jour en jour plus indispensables en raison de l'usure que les armées alliées avaient subie au cours des mois de guerre déjà écoulés.

C'est dans cet ordre d'idées que je me préoccupai de réaliser la coopération portugaise et l'intervention japonaise que les circonstances politiques semblèrent rendre possibles au cours du deuxième semestre 1916.

La question portugaise était déjà posée depuis quelque temps lorsque j'eus à m'en préoccuper sur la demande du président du Conseil. Le Portugal avait, en effet, déclaré la guerre aux Empires Centraux et mis sur pied quelques unités dont il souhaitait que les Alliés fissent usage.

Dès le 5 juillet (1), j'avais indiqué que ce concours ne devait pas être négligé, mais qu'avant de déterminer l'emploi des contingents portugais, il convenait de connaître la valeur militaire de ces contingents et dans ce but de faire partir rapidement pour le Portugal la mission militaire dont j'avais précédemment préconisé l'envoi.

De fait, une mission placée sous les ordres du lieutenant-colonel Paris partit pour Lisbonne et, après enquête, émit un avis favorable à la division de Tancos, qui, au commencement d'octobre, était mobilisée et prête à embarquer.

Au reçu de ces renseignements, je demandai que le transport de cette division en France fût entrepris le plus tôt possible et qu'elle fût installée sur notre territoire dans un camp où elle achèverait son instruction sous la direction de cadres français. En dernier lieu, après échange de vues entre les gouvernements britannique et français, il fut décidé (2 novembre) que la division de Tancos serait amenée sur le front de France, mais instruite, ravitaillée et utilisée par l'armée britannique.

On a vu dans un précédent chapitre de ces *Souvenirs* (2), que, dès 1914, je m'étais préoccupé d'assurer une coopération effective des excellentes troupes japonaises avec les Alliés. Dans les derniers mois de 1916, l'intervention active du Japon dans les opérations de guerre des Alliés parut sur le point d'entrer dans le domaine des réalités. L'ambas-

(1) Lettre au président du Conseil, nº 3052.
(2) 2e partie, chap. VI. T. I, p. 486-487.

sadeur du Japon à Petrograd suggéra, en effet, à la fin d'octobre, qu'il serait possible d'employer sur le front russe des unités d'artillerie lourde japonaise.

J'appuyai sans réserve cette intéressante proposition (1).

Du point de vue militaire, il était évident que, sous cette forme, le concours japonais présentait un intérêt de premier ordre pour l'armée russe insuffisamment pourvue, malgré les efforts des Alliés, de matériel d'artillerie lourde et que la puissance offensive de cette armée se trouverait ainsi singulièrement accrue pour les opérations de la campagne de 1917.

On pourrait même espérer qu'une fois entré dans cette voie, le Japon y persévérerait et finirait par arriver à la conception d'un emploi de toutes ses forces militaires aux côtés des armées alliées, malgré les difficultés que l'on aurait à vaincre, en particulier pour l'organisation des transports.

La révolution russe devait malheureusement réduire à néant les projets formés à ce sujet et régler définitivement dans le sens de la négative la question de l'intervention japonaise.

IV. — *Mes prévisions en vue de la paix.*

J'ai raconté dans le chapitre que j'ai consacré aux opérations de l'été 1916 comment M. Poincaré m'avait un jour mis au courant d'un intéressant son de cloche que Mgr Duchesne lui avait rapporté de Rome, sur l'état précaire de la monarchie danubienne (2).

Je chargeai aussitôt le colonel Dupont, chef du 2e bureau du grand quartier général, d'étudier non seulement un projet d'*armistice*, mais encore un projet concernant les conditions de *paix* à imposer à nos ennemis. Ces différents projets n'ont aujourd'hui qu'un *intérêt historique*.

(1) Télégramme du 1er novembre au général Janin nº 180. Lettre du 1er novembre au président du Conseil, nº 117.

(2) 4e partie, chap. III, p. 253.

L'exposé que je vais en faire ici ne me paraît cependant *pas inutile. Quelques-unes des idées* que j'y avais développées ont été utilisées en 1918, *d'autres* ont été abandonnées, qui n'étaient peut-être pas *les moins intéressantes*. Et, à tout prendre, les pages que je consacre à ces projets auront au moins l'avantage de répondre à ceux qui s'en allaient répétant que le haut commandement serait surpris par l'apparition de la paix, comme il l'avait été par l'explosion de la guerre.

Tout d'abord en ce qui concernait l'*armistice*, je le prévoyais *général* sur tous les fronts de terre, mais je spécifiais que le blocus maritime serait maintenu et que les opérations sur mer pourraient continuer, à l'exclusion de toutes espèces d'opérations contre les côtes, soit de débarquement, soit de bombardement.

Je fixais la durée de l'armistice à un mois (quitte à le faire prolonger). Cette durée peut paraître courte, mais il ne s'agissait pas, au cours de ce mois, d'arrêter les conditions détaillées du traité de paix ; il suffisait d'en fixer les bases. En 1871, l'armistice du 28 janvier avait duré au total quatre semaines. Les préliminaires de paix avaient été fixés le 26 février. Ils contenaient l'essentiel. Le traité de Francfort avait été signé le 10 mai.

La ligne de démarcation que je fixais entre les armées allemandes et les Alliés sur le front occidental était constituée par le Rhin. Mais je spécifiais que l'Entente occuperait sur la rive droite du fleuve des têtes de pont de 30 kilomètres de rayon, ayant respectivement comme centre les ponts de chemins de fer de Huningue, Kehl, Spire, Mayence, Coblence, Cologne et Duisburg.

En se retirant au delà de cette ligne, les Allemands nous remettraient *toutes les places fortes allemandes, et les places françaises et belges dans l'état* où elles se trouveraient *le jour de l'armistice.*

Aucune destruction ne devrait être effectuée ni sur les chemins de fer, ni sur les routes, ni sur les lignes télégraphiques ou téléphoniques. Les Allemands s'engageraient à pourvoir les territoires remis en nos mains du per-

sonnel et du matériel nécessaires à la vie économique de ces régions (chemins de fer, bateaux, télégraphes, téléphones), et ils restitueraient le matériel de chemin de fer appartenant à la France, à la Belgique, au grand-duché de Luxembourg, et au réseau d'Alsace-Lorraine, ou le remplaceraient par un matériel correspondant.

Telles étaient les points essentiels que je fixais pour l'armistice.

J'en viens maintenant aux *conditions de paix.*

I. — *Frontières de la France.*

Fidèle aux principes de la Révolution française d'après lesquels les peuples ont seuls le droit de disposer d'eux-mêmes (1), conséquente avec l'attitude de protestation qu'elle a toujours conservée contre le traité de Francfort, la France réclame seulement ses frontières de 1789.

Elle reprend, en conséquence, l'Alsace et la Lorraine ainsi que Sarrelouis et Landau, qui ont avec ces provinces juré le Pacte de la Patrie française à la Fédération nationale du Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790.

Mais deux exceptions s'imposaient à l'application intégrale de ce principe.

1° *Pour raisons économiques.* — Je demandais l'annexion de la partie allemande du bassin houiller de la Sarre, sa valeur étant à défalquer de l'indemnité de guerre. Ce territoire comprenait le district de Sarrebruck qui avait été laissé à la France en 1814 et lui avait été ravi en 1815, et le district d'Ottweiler, dont une bonne partie lui appartenait avant 1789. J'estimais, en effet, que cette annexion représentait à peine le prix des sauvages destructions auxquelles les Allemands s'étaient livrés dans nos mines du Nord et du Pas-de-Calais. En outre, il me paraissait juste de reprendre aux Allemands cette portion de territoire

(1) Décret de la Constituante, 22 mai 1790. Décret de la Convention du 30 avril 1793.

que la Prusse nous avait dérobée pour nous punir du désastre de Waterloo. La frontière de 1815 était une frontière de vaincus qui ne convenait plus aux vainqueurs de la Grande Guerre.

2° *Pour des raisons militaires.* — J'estimais que la meilleure manière d'être le maître chez soi, c'est d'en avoir les clefs dans sa poche.

La frontière du Rhin est une limite politique et ethnographique. Ce n'est pas une frontière militaire. En particulier, la situation de la ville de Strasbourg, au bord du fleuve, place cette capitale de l'Alsace sous une menace constante et immédiate (1).

Pour obvier à cet inconvénient, je demandais l'annexion de deux petites têtes de pont sur la rive droite du Rhin, l'une à l'est de Germersheim, l'autre à l'est de Strasbourg.

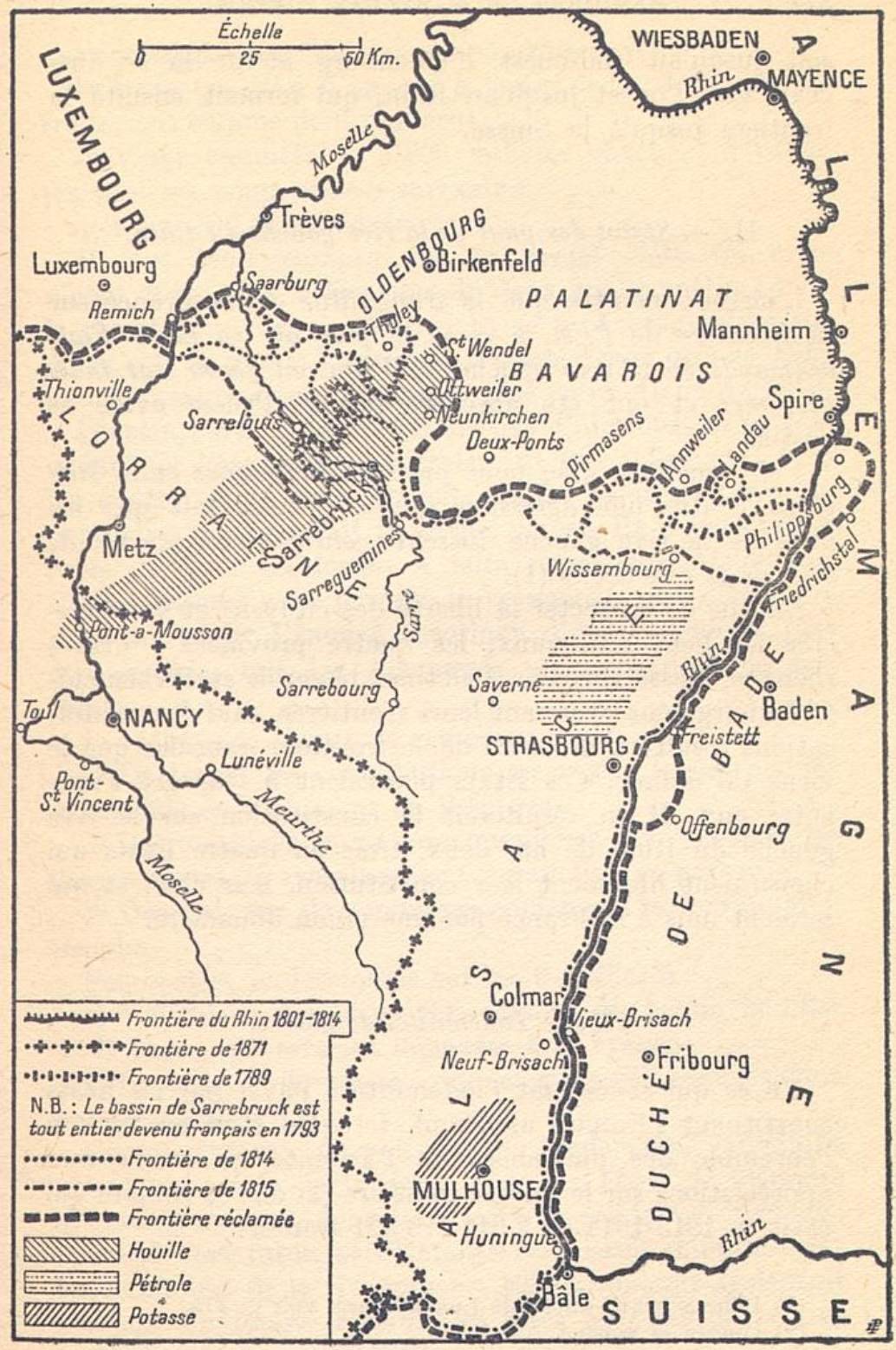
En conséquence, je déterminais la frontière de la manière suivante :

Elle suivait d'abord le tracé de 1789 depuis les abords de Longwy jusqu'à la Moselle. Elle partait de cette rivière à 3 kilomètres sud de Remich, courait droit à l'est jusqu'au grand-duché d'Oldenburg-Birkenfeld, dont elle longeait la frontière sud ; de là, elle se dirigeait vers le sud, atteignait au plus court la frontière de la Bavière rhénane qu'elle suivait jusqu'à la frontière de Lorraine au nord de Sarreguemines. Elle suivait la frontière de 1815 vers l'est jusqu'à hauteur de Walschbrun où elle la quittait pour se diriger vers le Rhin, en passant au sud de Pirmasens et d'Annweiler, au nord de Landau, et rejoignait le Rhin à 3 kilomètres en amont du pont de Spire.

Elle traversait le fleuve, englobait Philippsbourg et la forêt de Lusshardt et rejoignait le Rhin à l'ouest de Friedrichstal.

Elle remontait le cours du fleuve jusqu'à 4 kilomètres au nord du pont de Freistett, descendait droit vers le

(1) Je ne parle pas ici de la situation paradoxale que le traité de Versailles a faite au port de Strasbourg, ayant en face de lui le port de Kehl, que les Allemands ne tarderont pas à utiliser contre nous.


Échelle
0
25
50 Km.
LUXEMBOURG
WIESBADEN
MAYENCE
Rhin
Moselle
Trèves
Luxembourg
Remich
Saarburg
OLDENBOURG
Birkenfeld
PALATINAT
Mannheim
Merley
St Wendel
BAVAROIS
Thionville
Ottweiler
Neunkirchen
Deux-Ponts
Spire
Sarrelouis
Pirmasens
Annweiler
Landau
LORRAINE
Metz
Sarreguemines
Wissembourg
Philippsbourg
Friedrichstal
Pont-à-Mousson
Sarre
Rhin
Sarrebourg
Saverne
Baden
Toul
NANCY
STRASBOURG
Freistett
Lunéville
Pont-St Vincent
Meurthe
Moselle
Offenbourg
BADE
Colmar
Vieux-Brisach
Neuf-Brisach
Fribourg
DUCHÉ
MULHOUSE
Huningue
Rhin
Bâle
SUISSE
Frontière du Rhin 1801-1814
Frontière de 1871
Frontière de 1789
N.B.: Le bassin de Sarrebruck est tout entier devenu français en 1793
Frontière de 1814
Frontière de 1815
Frontière réclamée
Houille
Pétrole
Potasse

sud jusqu'au sud-ouest d'Offenburg et de là se dirigeait vers l'ouest jusqu'au Rhin, qui formait ensuite la frontière jusqu'à la Suisse.

II. — *Statut des pays de la rive gauche du Rhin.*

L'histoire montre que la *tranquillité* de la France sur sa frontière de *l'Est*, a cessé le jour où les *petits États allemands* de la rive gauche du Rhin *ont perdu leur indépendance* et ont été absorbés par la Prusse avide et hostile.

J'en concluais que, pour protéger la *France* et la *Belgique* contre une *agression future*, il importait que les pays de la rive gauche fussent *politiquement séparés de ceux de la rive droite* (1).

En vue de respecter la liberté des citoyens et de consacrer les liens nationaux, les quatre provinces : Prusse rhénane, Hesse rhénane, Palatinat bavarois et Birkenfeld-Oldenburg conserveraient leurs frontières, sauf les modifications résultant du tracé de la frontière française que je viens de définir. Ces États pourraient à leur gré s'unir entre eux. Il en résulterait la constitution sur la rive gauche du Rhin de un, deux, trois ou quatre États qui choisiraient librement leur constitution, leur chef, et qui seraient unis à la France par une union douanière.

III. — *Indemnités de guerre.*

En ce qui concernait l'indemnité à payer par les États constituant l'Empire allemand, tel qu'il était en 1914, à l'ensemble des puissances de l'Entente, je basais mes appréciations sur le budget militaire (2) de cet Empire qui était en 1913-1914 de 2 311 173 921 francs.

(1) Pour le grand-duché de Luxembourg, voir p. 376.
(2) Guerre et marine.

J'admettais que l'Allemagne pourrait payer

1° Dans un délai d'un an, à dater de la signature du traité, une somme de 6 milliards ;

2° Vingt annuités de 1 800 millions chacune, à payer pendant les vingt années suivantes.

Soit au total 42 milliards.

Il faut tenir compte que ce projet date du mois d'août 1916, c'est-à-dire plus de deux ans avant la fin de la guerre, que, depuis, les ruines se sont accumulées sur notre sol, et que si j'avais eu à donner *mon avis en* 1918 j'aurais certainement augmenté mes estimations de 1916.

D'autre part, je ne me faisais pas d'illusions sur la possibilité de faire payer intégralement aux Allemands tous les dégâts qu'ils nous avaient causés. Selon l'expression populaire, mieux valait tenir que courir. Et il était préférable de fixer un forfait à faire payer aux Allemands, et d'en assurer avec fermeté le versement, que d'attendre d'un inventaire l'énoncé théorique d'une indemnité plus considérable, que les Allemands arriveraient à ne pas payer.

Je réclamais, en sus, le remboursement :

1° De toutes les contributions en argent levées par les Allemands en France et en Belgique ;

2° Des machines et matières premières enlevées dans les pays occupés (le remplacement aurait lieu en nature) ;

3° Des bateaux de commerce coulés par la marine allemande.

Par contre, je défalquais sur les 6 milliards :

a) La valeur des propriétés fiscales du bassin houiller de la Sarre, qui seraient annexées à la France ;

b) Le matériel des chemins de fer qui serait réquisitionné par l'Entente.

Comme garantie du paiement de l'indemnité, et jusqu'à extinction totale de la dette, tous les États de l'Empire allemand seraient considérés comme solidaires, quel que soit leur sort futur, et l'Entente occuperait militairement les territoires de la rive gauche. Elle occuperait également pendant un temps variable les têtes de pont de la rive

droite dont j'ai parlé plus haut, *dont l'évacuation s'exécuterait à mesure que le paiement des indemnités serait lui-même effectué.*

La Belgique. — Pour les mêmes raisons que pour la France, j'admettais que la Belgique ne devait pas procéder à des annexions de force.

Toutefois j'estimais qu'il était juste de donner à notre alliée :

1° La rive gauche de l'Escaut en aval d'Anvers, indispensable à la liberté économique et militaire de la Belgique ;

2° Le Limbourg hollandais, qui a appartenu à la Belgique de 1815 à 1839. Pour ne pas annexer une trop forte proportion de Hollandais, cette annexion se réduirait à la boucle de Maëstricht, jusqu'à l'étranglement de Maesyck. Cette annexion se justifiait par *un intérêt militaire incontestable.*

Pour indemniser la Hollande de la perte de ces enclaves, je proposais de lui donner la Frise orientale, et les îles frisonnes de Borkum à Wangeroog.

3° Le grand-duché de Luxembourg avait fait partie de la Belgique de 1815 à 1839. Sa population n'est pas de mentalité allemande. Dans l'organisation des pays de la rive gauche du Rhin, j'envisageais trois solutions pour ce pays. Il choisirait lui-même : soit le maintien de son indépendance grevée par une occupation militaire permanente par un corps franco-belge, soit l'annexion à la France, soit la réunion à la Belgique.

Si cette dernière puissance acceptait une alliance intime avec la France, celle-ci pourrait renoncer à toute prétention sur le Luxembourg. Les habitants du grand-duché n'auraient alors qu'à choisir entre l'indépendance et la réunion à la Belgique.

4° Enfin, les Belges revendiquent du côté de la Prusse rhénane la frontière antérieure à 1815. Il semble que la rectification de frontière admissible consisterait à donner comme limite l'Our jusque vers sa source, puis la ligne

rejoindrait la frontière actuelle vers le signal de Botrange. La Belgique recevrait ainsi les cantons de Saint-Vith et de Malmédy.

Par ces nouvelles frontières, la Belgique gagnerait :

La rive gauche de l'Escaut jusqu'à la mer ;

La boucle de Maëstricht, donnant de l'air à Liége ;

Éventuellement le grand-duché de Luxembourg ;

Les cantons de Malmédy et de Saint-Vith.

Soit un accroissement de 4 à 500 000 habitants, pour moitié flamands et hollandais, et, pour le reste, de langue et de culture françaises.

Le statut de l'Allemagne. — Sur les 65 millions d'habitants que comptait l'Empire allemand en 1910, la Prusse en comptait plus de 40. Les 25 autres millions se répartissaient entre vingt-cinq États secondaires.

Tout le danger éclatait dans cette opposition : un bloc imposant et massif dominant une poussière d'États.

Ce qu'il fallait, c'était rétablir l'équilibre en diminuant l'un et en renforçant les autres, tout en conservant aux peuples leur indépendance et une vie nationale.

La solution consistait donc à abaisser la Prusse et à reconstituer *des Allemagnes*.

En conséquence, je proposais de retirer d'abord à la Prusse ses acquisitions de 1866 : Hanovre, Hesse-Cassel, Nassau, Schleswig-Holstein, en redonnant l'existence aux trois premiers de ces États, et en rendant au Danemark la dernière de ces provinces, jusqu'au canal Empereur-Guillaume.

Puis, je demandais qu'on enlevât à la Prusse les provinces rhénanes, comme je l'ai dit plus haut, et la *Westphalie;* la Saxe prussienne, enlevée au royaume de Saxe en 1815, lui serait rendue ; la province polonaise de Posnanie et la partie méridionale de la Prusse occidentale (Marienwerder) serait restituée au royaume de Pologne, que le tsar s'était engagé à reconstituer. La Silésie serait constituée en état autonome.

Après ces diverses amputations, la Prusse représente-

rait un état de 11 500 000 habitants, et l'Allemagne aurait la composition suivante :

Royaume de Prusse (avec les Mecklembourg)...	11 500 000
Royaume de Saxe, agrandi de la Saxe prussienne et en y comprenant les neuf États de Thuringe.	9 810 000
Westphalie, formée de la province prussienne de Westphalie et des parties de la rive droite du Rhin de la province de Prusse rhénane.....	6 900 000
Royaume de Hanovre, reconstitution du royaume de 1866, moins la province frisonne d'Aurich, cédée aux Pays-Bas, et augmentée du Holstein, de l'Oldenburg, du Brunswick, de Schaumbourg-Lippe, Lippe, Lubeck, Brême, Hambourg.....	6 225 000
Royaume de Bavière, diminué du Palatinat rhénan.	5 950 000
Silésie, ancien duché de Silésie.....	5 225 000
Hesse, grand-duché actuel diminué de la Hesse rhénane (rive gauche du Rhin), augmenté de la Hesse-Nassau.....	3 182 000
Royaume de Wurtemberg.....	2 438 000
Grand-duché de Bade, diminué des enclaves françaises de Germersheim et Kehl.....	2 100 000
TOTAL	53 330 000

De ces neuf États, deux seulement n'existaient pas en 1866, la Westphalie et la Silésie. Ils choisiraient leur gouvernement et leur chef : roi, duc, prince. Ils choisiraient ce dernier où ils voudraient, sous réserve qu'il ne pourrait être pris dans la maison de Hohenzollern.

L'Autriche. — Il était probable, dès 1916, que l'Empire d'Autriche-Hongrie ne survivrait pas à la paix.

Il était à craindre que nous ne puissions empêcher la dissolution de cet Empire. Si elle était avantageuse pour la Russie et pour l'Italie, elle ne l'était pas aussi évidemment pour la France. Séparée de la Hongrie, amputée de tous ses pays slaves, l'Autriche ne comprendrait plus que des pays de race et de langue allemandes. Ce fait risquait d'avoir une grave conséquence : l'Autriche, loin d'être désormais un contrepoids pour la Prusse, serait

infailliblement entraînée tôt ou tard dans l'orbite de l'Allemagne. A cela on pouvait objecter qu'il valait encore mieux que la Prusse fût unie à une petite Autriche qu'alliée à une grande Autriche-Hongrie. L'expérience venait de montrer que la constitution de cet amalgame de races qu'était l'Empire danubien n'avait pas empêché sa subordination absolue à la Prusse. Il n'en restait pas moins que l'Allemagne allait, dans un avenir plus ou moins prochain, voir 6 à 7 millions d'Autrichiens se réunir à elle.

Mais c'était un mal auquel il allait falloir se résigner. Car, en dehors de l'action que l'Italie et la Russie ne manqueraient pas d'exercer pour consommer la ruine de l'Empire austro-hongrois, on ne voyait guère la France s'opposant à l'émancipation des races slaves asservies.

Tant que le fardeau de l'indemnité de guerre péserait sur les vaincus, tant que tout retard dans le paiement des annuités nous permettrait d'intervenir, tant que joueraient les garanties que nous devions nous réserver (occupations des têtes de pont par la France, des ports de Hanovre et de Prusse par l'Angleterre, de certains points à fixer à l'Orient pour les Russes), nous pourrions vivre tranquilles. C'était l'affaire d'une génération, celle qui avait fait la guerre, et qui avait *bien mérité son repos*. Ce serait à la politique, à l'Entente des puissances, à la sagesse des nations, pendant ces trente années, qu'incomberait le soin d'assurer un plus lointain avenir et le repos des générations futures.

Sur les ruines de l'Empire des Habsbourg, je prévoyais d'ailleurs la création d'États nouveaux, ou l'agrandissement des puissances qui seraient intéressées au même titre que nous à surveiller l'Allemagne, et qui joueraient dans l'Europe centrale de l'avenir le rôle de contrepoids que la monarchie danubienne avait cessé de jouer depuis cinquante ans.

Au premier chef, on pouvait tracer dans ses grandes lignes les frontières d'un état slave englobant la Bohême, la Moravie et la Slovaquie. Cet état de 11 millions d'habi-

tants serait capable d'assimiler les Allemands qui se trouveraient à l'intérieur de ses frontières.

La Hongrie réduite à la plaine hongroise cesserait d'être pour l'Europe un élément de désordre.

Au sud, les Yougoslaves (Slovènes et Serbo-Croates) formeraient une masse de 6 millions d'habitants qui s'agglomèreraient certainement à la Serbie. Le royaume de Serbie ainsi agrandi, formé de 13 millions d'habitants, deviendrait une grande puissance balkanique, sur l'amitié de laquelle la France serait sûre de pouvoir compter.

Quant à l'Italie, elle achèverait son unité en reprenant le Trentin jusqu'à Brenner, le comté de Gorizia, la péninsule d'Istrie et une bande de côte de part et d'autre de Zara.

La Pologne. — Restait la question polonaise. Elle était épineuse, et serait difficile à résoudre.

Il y avait au centre de l'Europe une masse de 25 millions de Polonais, très homogène, qui aspirait ardemment à recouvrer son indépendance. Sur cette masse, la moitié à peu près étaient sujets russes.

La Russie admettrait-elle, à son flanc, la séparant de l'Europe, un État catholique, ayant une autonomie réelle et une vie nationale propre? Tout, dans le passé de la Russie, combattait cette hypothèse. La politique russe avait toujours eu pour bases trois principes : orthodoxie, autocratie, nationalité russe. On devait s'attendre à ce que la Russie exigeât un droit de contrôle et de protection sur la Pologne ressuscitée. Si c'était pour la traiter comme le royaume du Congrès, mieux vaudrait ne rien changer au sort actuel des Polonais. Tout ce qu'ils y gagneraient, ce serait de souffrir ensemble, et les Polonais d'Autriche y perdraient. Il fallait donc espérer que la Russie s'engageât à faire des concessions sincères. Était-ce possible? Oui, si le gouvernement des tsars était assez intelligent pour comprendre qu'un monde nouveau sortirait du grand cataclysme que nous traversions à cette époque.

Telles étaient les grandes lignes du traité de paix que j'entrevoyais en août 1916. Il ne faut pas perdre de vue en le lisant, qu'au temps où ce projet fut établi, la Russie était encore debout à nos côtés et l'Amérique n'était point encore entrée dans la guerre. Dans ce dernier ordre d'idées, on pourra remarquer que nous n'avions pas attendu l'arrivée du président Wilson pour imposer à nos revendications d'équitables limites. Les conditions que nous voulions imposer à l'Allemagne étaient équitables, et modérées, car après la guerre d'extermination qui nous avait été faite, nous aurions pu, en droit, détruire l'Allemagne, comme d'ailleurs fut détruite l'Autriche-Hongrie. Que les Allemands se souviennent des ambitions qu'ils n'avaient pas la prudence de cacher au temps où ils croyaient encore gagner la guerre ; ils voulaient garder la Belgique tout entière, tout le nord de la France jusqu'à la Somme, la Lorraine en entier. Que sais-je encore?

En cherchant seulement à créer une Allemagne équilibrée, dans laquelle la Prusse, élément de violence, n'aurait plus la suprématie, nous étions, je le répète, généreux, équitables et prudents. Peut-être les précautions que je préconisais auraient-elles assuré le repos de nos descendants. Tandis qu'ils seront en droit de s'étonner et surtout qu'ils auront le devoir de se tenir en éveil, en constatant que nous les laissons en face de l'Allemagne unifiée qui est sortie de la dernière guerre et que le traité de Versailles a consacrée.

CHAPITRE VI

Mes relations avec la politique en 1916. — Mon départ.

J'ai résumé, à la fin du chapitre consacré dans ces Souvenirs à l'année 1915 (1), les relations que j'avais eues avec la politique au cours de cette année, et comment, le 2 décembre, un décret rendu par le président de la République avait étendu mes attributions et renforcé mon autorité.

Mais je ne gardais pas l'illusion que les difficultés dussent pour cela cesser dans mes rapports avec la politique.

La guerre durait depuis dix-sept mois et menaçait de se prolonger longtemps encore. Les pertes humaines subies depuis le début de la guerre, les souffrances et les dangers endurés par les habitants de la zone des armées, les mauvais traitements et les actes de barbarie infligés à nos malheureux concitoyens des régions envahies, les restrictions de toutes sortes supportées par l'ensemble de la nation causaient, en se prolongeant, un état de malaise croissant. La première moitié de l'année 1916, avec la longue angoisse de Verdun, mit, par surcroît, à une rude épreuve les nerfs des Français.

Si cet état d'esprit était compréhensible, il constituait un double danger.

Dans une guerre comme celle que nous menions, le moral de la nation était un élément essentiel de victoire. S'il ne dépendait pas de moi, mais de l'action gouvernementale de le soutenir, par contre (et c'était là le second

(1) 3e partie, chap. v.

point de la question) mon strict devoir était de sauvegarder le moral de l'armée et d'empêcher la lassitude qui se dessinait à l'arrière de se répandre à l'avant.

Dans cet ordre d'idées je faisais surveiller attentivement la presse et je signalais au gouvernement tous les articles qui, échappant à la censure, me paraissaient constituer, à un titre quelconque, un danger.

On a beaucoup critiqué « la censure » pendant la guerre. Comme elle était d'ordre gouvernemental, je n'ai pas à défendre ici cet organisme. Qu'il y ait eu des maladresses et des erreurs commises, c'est bien possible.

Il n'en reste pas moins que l'établissement et le maintien de cet organe de contrôle *s'imposait*. Que l'on veuille bien considérer ce qui se serait passé si la presse avait disposé de la liberté de tout dire dont elle jouit en temps de paix. Il aurait suffi qu'un militaire de la zone des armées transmît à un journal les grandes lignes d'un projet d'opérations pour qu'on le trouvât quelques jours plus tard inséré dans les colonnes d'un journal. Peut-on affirmer que le patriotisme du journaliste l'eût empêché de céder à la tentation de publier une information intéressante? N'y a-t-il pas, dans la guerre de 1870, l'exemple d'un renseignement essentiel sur le mouvement de nos armées, que les Allemands trouvèrent avec joie dans un grand journal français? A un moindre degré, pouvait-on laisser à un publiciste, animé des meilleures intentions mais incapable de discerner le danger d'informations qui pouvaient lui paraître anodines, le soin de juger ce qu'il pouvait dire ou ce qu'il devait celer? Le public sait-il que l'ennemi se renseigne généralement moins par la capture toujours rare de documents importants que par le recoupement d'une multitude de petits renseignements qui, individuellement, paraissent sans valeur? Pouvait-on laisser se développer, sans frein, des campagnes qui, sous le louable prétexte de stimuler les énergies et de vaincre les résistances de l'arrière, tendaient à faire croire aux soldats qu'on ne faisait rien pour développer notre puissance matérielle? Pouvait-on admettre d'incessantes critiques sur la conduite

des opérations par des stratèges en chambre qui ignoraient tout de la guerre, des conditions particulières dans lesquelles nous nous trouvions et des difficultés auxquelles nous nous heurtions, tant en ce qui nous concernait directement qu'en ce qui regardait nos relations avec nos alliés? Et dans un temps où le salut du pays exigeait que la concorde et l'union fussent la suprême loi, pouvait-on laisser se déchaîner des articles qui dressaient l'avant contre l'arrière, la troupe contre les états-majors, les fantassins contre les artilleurs, l'armée contre ses chefs?

La France, diront certains, avait conquis ses libertés politiques et il lui était dur de renoncer à celle de la presse à laquelle elle tenait. Le soldat de la tranchée n'avait-il pas, lui, abandonné toutes ses libertés pour venir défendre la liberté tout court et l'existence du pays menacées par l'envahisseur? Si la guerre faisait un devoir aux citoyens mobilisés de sacrifier leur vie, ne pouvait-on demander aux citoyens de l'arrière de sacrifier pour un temps leur droit de parler et leur imposer la loi du silence?

Dans les premies jours de l'année 1916, les intempérances de la presse prirent une telle allure, que je dus intervenir directement auprès du gouvernement.

Le 14 janvier, je remis moi-même au général Gallieni, ministre de la Guerre, une lettre dans laquelle j'attirais son attention sur cette question :

Le général commandant en chef
à Monsieur le ministre de la Guerre.
(Cabinet-Personnelle).

Au grand quartier général, le 14 *janvier* 1916.

Dans ces dernières semaines, les critiques adressées par certains journaux au commandement se sont répétées de telle manière qu'elles semblent prendre le caractère d'une véritable campagne de malveillance.

Je citerai *l'Homme enchaîné*, *Paris-Midi*, *la Victoire*.

Je rappelle également la publication par *le Journal* du 10 janvier d'un document adressé au sous-secrétariat d'État

de l'artillerie et fournissant sur l'organisation d'une de nos armées les renseignements *les plus utiles pour l'ennemi.*

Il appartient au gouvernement et il vous appartient en particulier, pour ce qui regarde la censure militaire, d'apprécier dans quelle mesure doivent être limitées, en temps de guerre, les libertés de publication, d'affirmation et de critique, auxquelles notre presse s'est habituée en temps de paix.

Mais, en ce qui me concerne, responsable de la discipline des armées placées sous mes ordres, je constate, par les rapports qui me sont adressés, les atteintes portées à cet esprit de discipline par les attaques journalières d'une certaine presse contre les chefs de l'armée, contre les états-majors, contre les officiers.

Je considérerai donc comme de mon devoir, au cas où ces attaques se reproduiraient, d'interdire la vente dans la zone des armées des journaux qui me seraient particulièrement signalés.

J'ai l'honneur de vous en rendre compte.

JOFFRE (1).

J'étais d'ailleurs décidé, si je n'obtenais du ministre une surveillance attentive de cette question, à la soumettre au président de la République, tant je la regardais comme capitale et urgente.

Gallieni était trop intelligent pour ne pas se rendre à mes raisons. Il donna des ordres à ses services, et, pour un temps, la presse devint plus modérée et plus prudente dans ses appréciations (2).

Sur ces entrefaites le général Gallieni, malade, abandonna le ministère, et fut remplacé, le 16 mars 1916, par le général Roques (3).

(1) Dossier strictement personnel du commandant en chef. Vol. II, cahier 3, pièce 44.

(2) La question de la censure de la presse fut abordée à plusieurs reprises dans des réunions du Conseil de la Défense nationale. Le 14 janvier 1916, en particulier, j'en parlai avec MM. Briand et Malvy qui me donnèrent l'assurance que la campagne de presse serait enrayée.

(3) Il y eut au Conseil des ministres de longues hésitations au

C'était le quatrième ministre de la Guerre auquel j'étais subordonné depuis le début de la guerre. Le premier, M. Messimy, était un ancien militaire. Il n'avait duré que quelques semaines après le début des opérations. Du second, M. Millerand, j'ai dit déjà tout le bien que je pense de lui, *toute la gratitude que je lui garde pour l'appui inébranlable que j'ai trouvé en lui*, et pour l'impulsion vigoureuse qu'il a donnée à nos fabrications de guerre. Avec son successeur, mes relations, pendant son court ministère, furent cordiales en dépit des inévitables divergences, comme celle que je viens de mentionner, qui s'élevèrent parfois entre nous. *Malgré son entourage*, qui nourrissait à mon endroit des intentions peu favorables, comme je l'ai dit ailleurs, Gallieni tint la promesse de collaboration loyale et franche qu'il m'avait promise le jour où il avait assumé le pouvoir.

La personnalité du général Roques était de moindre poids que celle du pacificateur de Madagascar. La vérité m'oblige à dire que le général Roques arrivait au ministère dans un moment où les passions politiques n'étaient plus étouffées par le danger pressant que nous avions couru en 1914. Sa situation était donc relativement *plus difficile* — du point de vue politique — que celle de ses prédécesseurs. Mais je dois ajouter qu'il me fit regretter le ministre civil que j'avais eu aux heures graves de 1914, et pendant l'année 1915, qui assumait sans faiblir toutes les respon-

sujet de la personnalité qui serait appelée à remplacer le général Gallieni. On songea à M. de Freycinet, qui avait près de quatre-vingt-dix ans. M. Briand pensa à prendre le ministère de la Guerre et à céder les Affaires étrangères à M. Bourgeois. Finalement, on décida de prendre un général. Le gouvernement balança entre les généraux Lyautey, Dubail et Roques. J'avais songé au général Famin, directeur des troupes coloniales, qui avait rendu de très grands services depuis le début de la guerre.

Finalement, après avoir hésité sur le nom du général Roques, dont je craignais un peu le manque de caractère vis-à-vis des parlementaires, je fis téléphoner le 14 mars, de Souilly (où je me trouvais), au général Pellé pour dire que je ne ferais pas d'objection à la nomination du général Roques.

sabilités, sauvegardait ma liberté d'action, et encaissait gaillardement les coups que lui portaient les parlementaires impatients aussi bien que ceux qui, par-dessus sa tête, m'étaient destinés.

Dans les premiers temps de son ministère, nous vécûmes, le général Roques et moi, sur un pied de très grande cordialité, et notre commune origine de polytechniciens, d'officiers du génie et le souvenir de nos campagnes en Indo-Chine, donnaient à cette cordialité le caractère d'une affectueuse camaraderie.

Cependant, dans le courant des mois de mai et de juin, la crise de Verdun, qui prenait de nouveau aux yeux des parlementaires et du pays une forme aiguë contrastant avec l'apparente immobilité des Anglais, détermina dans les Chambres françaises un malaise croissant qui aboutit aux séances du Comité secret (du 16 au 22 juin pour la Chambre des députés, du 4 au 9 juillet pour le Sénat).

Je n'ai pas à faire l'historique de ces séances sur lesquelles j'étais renseigné par M. Philippe Berthelot, le bras droit de M. Briand, qui venait de temps à autre déjeuner à ma table et me tenait au courant des fluctuations politiques. Ce Comité secret fut l'occasion pour M. Briand de prononcer d'excellents discours qui lui rallièrent la grande majorité des suffrages.

Toutefois, l'ordre du jour de la Chambre qui termina ces débats contenait une dangereuse innovation, en décidant « d'instituer et d'organiser une délégation directe qui exercerait, avec le concours du gouvernement, le contrôle effectif et sur place de tous les services ayant la mission de pourvoir aux besoins de l'armée ».

Évidemment, la Chambre affirmait sa volonté de s'abstenir strictement d'intervenir dans la conception, la direction ou l'exécution des opérations, mais, en entr'ouvrant la porte au contrôle parlementaire, on ne savait pas où il s'arrêterait (les événements de 1917 l'ont montré). Qu'on se rappelle la lettre que j'avais adressée, le 26 juin 1915, au ministre de la Guerre, qui se terminait par ces mots auxquels, aujourd'hui encore, je ne verrais rien à changer : « Le

général en chef est responsable devant le gouvernement qui peut le relever s'il n'approuve pas ses actes. Il ne peut y avoir d'autre contrôle pendant l'action (1). » J'avais à redouter, non pour moi-même mais pour les intérêts supérieurs de l'armée, les atteintes à la discipline que des propos, tenus à des parlementaires en mission par des officiers mal renseignés ou désireux de se mettre en lumière, ne manqueraient pas d'apporter quand le contrôle fonctionnerait. De plus, malgré que la Chambre eût affirmé ne pas vouloir s'immiscer dans la conduite des opérations, je sentais que des entraves m'étaient peu à peu imposées dans l'exercice de mon commandement. En particulier, j'estimais que ma responsabilité vis-à-vis de ma conscience et du pays était trop lourdement engagée pour que je ne fusse pas libre de choisir les généraux chargés des postes les plus importants. Sur cette question, une lente et défavorable évolution s'accomplissait. Sous le ministère de M. Millerand, toutes les propositions de promotions que je transmettais étaient acceptées sans modifications ; avec le général Gallieni, certains noms que je proposais étaient rayés, mais on ne les remplaçait pas par d'autres ; je restais donc libre de faire de nouvelles propositions pour donner des titulaires aux postes vacants. Quand le général Roques arriva rue Saint-Dominique, le ministère me renvoyait mes propositions après y avoir rayé des noms et les avoir remplacés par d'autres.

Cette ingérence du gouvernement dans la distribution des commandements, qui alla en s'accentuant comme on le verra dans la suite de ce chapitre, se manifesta sous la forme d'une lettre que le ministre m'adressa le 23 mars 1916 (2) dans laquelle il me demandait instamment de retirer leur commandement aux généraux *Dubail*, *de Langle*, *de Villaret* et *d'Urbal*, et de donner le commandement d'une armée au général Gérard.

Pour ce qui concerne le général Dubail, je lui écrivis,

(1) 3e partie, chap. v, p. 149.

(2) Dossier strictement personnel du général commandant en chef. Vol. II, cahier 3, pièce 74.

le 25, la lettre suivante dans laquelle je m'efforçais d'atténuer la rigueur de la mesure que le ministre m'imposait :

Comme conséquence du projet de rajeunissement des cadres, déposé devant le Parlement, le gouvernement a décidé de relever de leur commandement sur le front les officiers généraux qui ont dépassé les nouvelles limites d'âge prévues.

J'ai donc été formellement invité à vous appliquer prochainement cette décision.

J'en suis *profondément navré.*

Après avoir manifesté au gouvernement *les profonds regrets* que j'éprouvais à me *séparer de vous*, je lui ai exposé les *éminents services* que vous avez rendus à l'armée et au pays au cours de votre si longue et laborieuse carrière. Je lui ai rappelé la glorieuse et si large part que vous avez prise à la grande lutte que nous soutenons depuis vingt mois et les hauts témoignages de gratitude qu'elle vous a valus ; j'ai demandé que vos talents militaires, votre inlassable et si féconde activité ne cessent pas d'être mis en œuvre dans l'intérêt supérieur de la patrie.

Le gouvernement est disposé à vous confier, sur ma proposition, les fonctions de gouverneur militaire de Paris et la responsabilité de la défense de la capitale.

J'ai le ferme espoir que, dans cette nouvelle et haute mission, vous resterez le chef et le serviteur impeccable que vous avez toujours été.

Je garderai, quant à moi, l'*impérissable souvenir d'une intime collaboration qui m'a été particulièrement précieuse* et dont je vous exprime une fois de plus *ma profonde reconnaissance.*

Votre nomination aurait lieu vers la fin de la semaine.

J. JOFFRE.

En réponse je reçus, le 28 mars, la lettre suivante dans laquelle le général Dubail acceptait avec une *noble dignité* la mesure qui le frappait (1).

Mon Général,

Je tiens tout d'abord à vous remercier des termes affectueux avec lesquels vous vous efforcez d'atténuer pour moi l'amer-

(1) Dossier personnel du général commandant en chef. Vol. II, cahier 3, pièce 75.

tume de la suppression d'emploi par limite d'âge, et je suis très sensible à la façon si bienveillante dont vous appréciez les services que j'ai rendus.

J'aurais été heureux de rester à vos côtés jusqu'à la délivrance de la patrie ; mais je ne puis que m'incliner devant la mesure d'ordre général dont il s'agit.

J'accepte avec reconnaissance les fonctions de gouverneur de Paris et de commandant de la Défense que le gouvernement me fait l'honneur de me confier sur votre proposition.

Je m'y emploierai, suivant mon habitude, avec toute mon activité et tout mon cœur.

Veuillez agréer, mon Général, l'expression de mon affectueux dévouement.

DUBAIL.

Je le remplaçai, le 31 mars 1916, dans ses fonctions de commandant du groupe des armées de l'Est, par le général Franchet d'Esperey, commandant de la 5e armée.

Le général de Langle accepta avec une pareille grandeur d'âme la nouvelle de sa mise à la retraite.

Je profitai d'un déplacement que je fis dans l'Est avec le général Cadorna, pour remettre, le 29 mars dans la soirée, au général de Langle la médaille militaire, dernier témoignage des services qu'il avait rendus, et de *l'estime qu'il emportait avec lui*. Cette cérémonie se déroula au cours d'une revue à Châlons. J'embrassai de tout mon cœur le général de Langle après l'avoir décoré. Puis, dans la nuit qui tombait, les troupes défilèrent devant lui. Son attitude chevaleresque et digne émut tous les assistants, aussi bien les Français que les étrangers qui assistaient à cette scène : le général Cadorna et les officiers qui l'accompagnaient, ainsi que les officiers serbes de passage à la 4e armée.

Indépendamment des commandants d'armées et de groupe d'armées, le Parlement s'occupait d'officiers de moindre importance qui, à des titres divers, s'étaient attirés les inimitiés politiques : le général Pellé, le colonel Buat, ancien chef de cabinet de M. Millerand, le lieutenant-colonel Bel, chef du bureau du « Personnel » au grand

quartier général. On laissait s'accréditer la légende que Chantilly était devenu une ville où on songeait plus au plaisir qu'à la guerre (1). On s'étonnait que le nombre des officiers du grand quartier général ait crû depuis la stabilisation dans des proportions qui paraissaient inadmissibles aux ignorants. Sur ce dernier chapitre, je ne m'abaisserai pas à faire des statistiques. Mais qu'il me suffise de dire que l'accroissement des officiers de l'état-major au cours de la guerre de position a été un phénomène qui s'est imposé, dans les plus petites unités comme dans les plus grandes, en particulier par le développement de certains services de l'arrière qui, au début de la campagne, n'avaient qu'une faible importance, et qui en prenaient chaque jour une plus grande. Et je suis sûr que si on comparait l'effectif des états-majors dans les différents grands quartiers généraux alliés ou ennemis, on trouverait que, compte tenu des effectifs respectivement mis en ligne, le grand quartier général français était un des plus modestes et l'un de ceux où l'on travaillait le plus.

Tout cela ne constituerait qu'un amas de petites choses auxquelles je n'aurais pas attaché d'importance, si ces bruits malveillants et tendancieux ne s'étaient propagés

(1) Je ne saurais évidemment me porter garant de la vertu des trois cents officiers de tous grades qui constituaient le grand quartier général ; tout ce que je puis dire, c'est que, dans mon entourage immédiat, les officiers étaient à leur service de 7 heures du matin à 11 heures du soir, et que certains, comme le général Pellé, passaient a plus grande partie de leurs nuits à travailler.

En ce qui concerne le luxe du grand quartier général, je citerai un petit détail personnel :

Le 1er janvier 1916, à la suite d'un déjeuner auquel j'avais convié le président de la République, le président du Conseil, le général Gallieni, le général Douglas Haig et les commandants de groupes d'armées, l'aide de camp du général D. Haig, major Flutter, demanda à mon officier d'ordonnance, le commandant Thouzellier, des renseignements sur l'organisation de ma maison et de ma table que le commandant en chef anglais voulait copier. La vie très large de la maison du maréchal French lui avait paru trop luxueuse et trop coûteuse et il voulait imiter la simplicité qu'il avait remarquée chez moi.

dans un pays dont les nerfs étaient soumis à une trop rude épreuve pour qu'on acceptât de le laisser s'agacer par des campagnes qui devaient finir par jeter le trouble dans les esprits.

Le 7 juillet, alors que le Comité secret du Sénat se poursuivait, le ministre de la Guerre vint me voir. Après m'avoir demandé des précisions sur les opérations en cours dans la Somme, il me posa des questions sur les points qui tenaient particulièrement à cœur aux milieux politiques, je veux dire : le contrôle parlementaire et la réduction des effectifs du grand quartier général. Je lui répondis que je ne perdrais pas de vue ces questions, mais que pour l'instant, l'application de ces mesures me paraissait inopportune : la bataille de la Somme était à son début et réclamait toute mon attention.

Le général Roques, qui se reconnaissait, depuis qu'il était ministre, de profonds talents politiques, me donna, en me quittant, quelques conseils : « Je connais bien les parlementaires, me dit-il. Ce qu'il faut, c'est paraître leur donner satisfaction et ne pas leur opposer de refus brutal. Alors, je leur cède toujours sur de petites choses, et ils s'en vont contents. »

« C'est, en effet, très adroit, lui répondis-je. Mais quand tu n'auras plus de *petites choses* à leur céder, tu devras leur faire des concessions sur les *grandes*. Et quand les grandes y seront passées, ils te flanqueront à la porte. »

La manière que me vantait le général Roques n'était pas la mienne.

On a vu, dans le cours de ce récit, que je m'efforçais à faire respecter mes prérogatives, — non par amour-propre ni par vanité personnelle — mais parce que je considérais comme d'un élémentaire bon sens de voir celui qui avait des responsabilités conserver les moyens de les porter. Et j'ai dit, dans le chapitre que j'ai consacré à la bataille de la Somme, l'incident qui surgit entre Roques et moi à l'occasion d'un voyage du président de la République à Verdun. La règle que je posai avec fermeté d'accompagner les membres du gouvernement dans leurs visites au front,

me paraissait s'imposer d'autant plus que j'avais pu mesurer quelques jours auparavant le danger qu'il y avait à s'en écarter, et que l'allure générale de la politique me poussait à me méfier davantage d'importunes interventions dans la conduite des opérations.

Le 17 juillet, au retour d'une visite que le président de la République avait faite dans la Somme, visite dont j'ai parlé, je remis au général Roques une lettre sur l'établissement du contrôle parlementaire. On discutait en ce moment à la Chambre un rapport de M. André Tardieu qui proposait l'institution d'une « Commission de contrôle » de trente membres, qui serait chargée du contrôle « à l'avant » tandis que la Commission de l'armée garderait le contrôle de la zone arrière des armées et de l'intérieur

Dans la lettre que je remis au ministre, je discutai ce projet ; je ne pouvais admettre que les délégués puissent se rendre dans la zone des armées sans que *j'en aie été avisé* pour la zone des étapes et la zone de l'arrière, sans que *j'aie été consulté* pour la zone de l'avant. Je ne pouvais admettre que les délégués puissent se faire accompagner par des officiers de l'intérieur désignés par les députés eux-mêmes. De plus, je posais en principe que le contrôle devrait avoir lieu par services, et non par armées ; par là, je voulais que le contrôle s'exerçât sur moi et non sur mes subordonnés.

Mes craintes sur la difficulté que les parlementaires ne manqueraient pas de trouver à respecter la frontière qu'ils avaient eux-mêmes tracée, entre les services dont ils se réservaient le contrôle et la conduite des opérations dont ils reconnaissaient n'avoir pas le droit de s'occuper, ne tarda pas à apparaître.

Le 26 juin, on me communiqua un rapport de M. Abel Ferry qui était allé à Verdun. Ce document était d'un bout à l'autre rempli de considérations sur les opérations : il s'étendait abondamment sur les organisations défensives, et discutait la valeur de leurs emplacements.

Or, la compétence militaire de M. Abel Ferry était discutable.

Le 1er août, j'envoyai le général Pellé à Paris pour discuter avec le général Roques et le général Graziani, chef d'état-major général, l'établissement du contrôle parlementaire. Le général emportait avec lui deux lettres (1) dans lesquelles je précisais mon point de vue et proposais une solution.

Dans la première de ces lettres, je faisais au ministre des propositions relatives à l'application du projet de résolution du 27 juillet sur le contrôle parlementaire aux armées : « La Chambre délègue à ses grandes commissions les pouvoirs nécessaires pour exercer le contrôle effectif et sur place aux armées..., etc. », contrôle devant s'exercer dans les conditions de l'ordre du jour du 22 juin. Dans cette lettre, je rappelais que le contrôle porterait « sur les services ayant la mission de pourvoir aux besoins de l'armée, tout en s'abstenant strictement d'intervenir dans la conception, la direction ou l'exécution des opérations militaires. »

Dans la seconde lettre, je répondais à une lettre du ministre dans laquelle ce dernier avait exprimé le désir d'être rapidement renseigné sur le fonctionnement des services aux armées et d'y faire des enquêtes en vue de pouvoir répondre aux questions qui lui seraient adressées par le Parlement.

J'indiquais mon intention de charger le général Belin, inspecteur général des services au grand quartier général, de centraliser toutes les questions concernant le contrôle parlementaire.

Lorsque j'aurai été avisé par vos soins du désir d'une délégation de procéder au contrôle d'un service donné dans une ou plusieurs armées, le général inspecteur général des services se mettra en rapport avec le président de la délégation pour fixer d'accord avec lui quand, où et comment, pourra s'exercer la mission des délégués. Toutes facilités leur seront données sous réserve que la situation militaire ne s'y oppose pas.

Le général inspecteur des services désignera l'officier chargé

(1) Nos 151 et 152 du 1er août 1916.

d'accompagner la délégation ou l'accompagnera lui-même dans certains cas particulièrement importants.

Il doit demeurer bien entendu que, pour la zone de l'arrière et pour la zone des étapes, il suffit que je sois avisé de la mise en route des missions pour que les ordres nécessaires soient donnés.

Au contraire, en ce qui concerne la zone de l'avant, il est indispensable, comme cela a toujours été reconnu jusqu'ici, que je sois consulté à l'avance chaque fois qu'une délégation voudra procéder dans cette zone à des opérations de contrôle. Je vous ferai connaître sans délai si les circonstances militaires le permettent.

Le soir, le général Pellé revint de Paris, me rapportant d'assez inquiétants renseignements sur l'état d'esprit du général Roques. « Le contrôle parlementaire, c'est mon contrôle », avait-il dit, et cette formule montrait que la confusion s'accentuait entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le général Pellé me rapportait une lettre du ministre, qui traduisait sous une forme embarrassée son intention de donner libre carrière aux parlementaires en mission.

Voici la lettre du général Roques :

Paris, le 1er août 1916.

Le ministre de la Guerre
à Monsieur le général commandant en chef
les armées françaises, au grand quartier général.

Par les ordres du jour qui viennent d'être votés à la Chambre des députés et au Sénat, le Parlement a fait connaître sa volonté d'exercer, par ses Commissions, le contrôle de tous les services, tant aux armées qu'à l'intérieur. Les opérations militaires en sont exclues, mais il faut bien considérer que les deux Assemblées entendent s'assurer que toutes précautions matérielles sont prises, tant pour l'organisation de la défensive, que pour la bonne exécution des offensives.

D'autre part, dans ses déclarations aux deux Assemblées, le président du Conseil a fait connaître que le contrôle parlementaire ne pourrait s'exercer à l'égard du commandement et que le gouvernement, seul, avait à répondre devant le Parlement.

De cette situation découlent deux conséquences :

1° Les délégués parlementaires auront le droit de pousser leurs investigations dans tous les services des armées. Même si l'objet officiel de leur mission ne permet pas de s'occuper des opérations, ils recueilleront, qu'on le veuille ou non, au cours de leurs tournées, des renseignements d'ordre militaire dont ils ne manqueront pas de faire état soit dans leurs conversations avec les membres du gouvernement, soit dans les commissions, soit même à la tribune, lors des séances secrètes ;

2° Il faut donc, et c'est la deuxième des conséquences que j'envisageais ci-dessus, que le gouvernement (en l'espèce le ministre de la Guerre) soit constamment tenu au courant de ce qui se passe aux armées et qu'il puisse y faire prendre à chaque instant ceux des renseignements qui lui feraient défaut.

Ainsi informé, il pourra orienter l'opinion du gouvernement, celle des membres du Parlement, et répondre à chaque instant, en toute connaissance de cause, aux questions ou interpellations qui pourront lui être adressées.

Dans l'organisation actuelle, cette condition d'information constante n'est pas suffisamment réalisée.

Pour qu'elle le soit, il est indispensable de créer, à l'administration centrale de la Guerre, un organe qui pourrait être intitulé : « Inspection générale des services, » suffisamment muni de personnel pour aller recueillir sur place les renseignements nécessaires et pour accompagner les commissions de contrôle.

Afin d'éviter des doubles emplois, cette inspection générale pourrait être celle qui fonctionne précisément auprès de votre grand quartier général et qui est dirigée par le général Belin. Il suffirait que cet officier général transportât ses bureaux à Paris et que son personnel fût complété, en prélevant, au besoin, sur le personnel des services de la direction de l'arrière. Le général Belin et les officiers placés sous ses ordres seraient d'ailleurs en mesure de remplir pour votre compte les missions d'inspection que vous auriez à leur confier.

Pour ce qui concerne les opérations militaires, il suffirait d'intensifier le procédé que nous avons adopté lorsqu'il s'est agi de répondre aux interpellations qui se préparaient sur la bataille de Verdun, c'est-à-dire de permettre au colonel Valentin, aidé du nombre d'officiers nécessaire, d'être tenu constamment au courant afin de pouvoir me renseigner.

Cet officier supérieur conserverait, bien entendu, ses attri-

butions actuelles en demeurant adjoint au chef d'état-major général.

Les officiers accompagnant aux armées les délégués parlementaires établiraient des rapports dont copie vous serait adressée. Vous recevriez également copie des rapports établis par les membres des Commissions, et vous auriez à me faire connaître votre avis sur les observations formulées.

Ce système d'information, tant par l'Inspection générale des services que par un organe de l'état-major de l'armée, serait complété par les visites personnelles des sous-secrétaires d'État dans leurs services respectifs et par celles du ministre.

Je vous prie de me faire connaître si vous pouvez mettre à ma disposition le général Belin dans les conditions indiquées ci-dessus, et de m'adresser, en même temps, les noms de ceux des officiers qui pourraient être attachés à son service.

Quant aux détails d'organisation de l'Inspection, ils pourraient, dès maintenant, être étudiés de concert entre le général Belin, le major général et le chef de l'état-major général.

Signé : ROQUES.

Le lendemain 2 août, je me rendis au début de l'après-midi à Paris, et je remis à M. Briand, président du Conseil, le texte d'une lettre que je me proposais d'adresser au ministre de la Guerre, en réponse à celle qu'on vient de lire. Je préférais traiter cette question directement avec le président du Conseil, qui avait une profonde connaissance des milieux parlementaires, pouvait mieux juger que Roques du danger des solutions proposées par ce dernier, et qui, pour tout dire, m'inspirait plus de confiance que le ministre de la Guerre.

Au grand quartier général, le 2 août.

Le général commandant en chef
à Monsieur le ministre de la Guerre.

Par lettre du 1er août, vous me faites connaître de quelle manière vous avez l'intention d'organiser aux armées, d'une part, le contrôle du gouvernement (en l'espèce, le ministre de la Guerre), d'autre part, le contrôle du Parlement.

Avant d'étudier, comme vous m'y invitez, les conditions d'application de ce double contrôle au cours des opérations, il me semble indispensable de rappeler quelles limites on doit lui imposer, sous peine de compromettre l'exercice du commandement et la défense du pays.

Ces limites me paraissent avoir été clairement définies par l'ordre du jour même de la Chambre des députés du 22 juin, par les paroles prononcées par M. le président du Conseil, au cours de la discussion de la proposition de résolution de M. André Tardieu et par toute la discussion de cette proposition.

La conception, la direction, l'exécution des opérations ont été exclues par le Parlement lui-même du contrôle parlementaire.

Vous ajoutez néanmoins que « les deux Assemblées entendent s'assurer que toutes les précautions matérielles sont prises, tant pour l'organisation de la défensive que pour la bonne exécution des offensives ».

Il convient d'observer, à ce sujet, que les délégués du Parlement ne pourront obtenir ces assurances qu'en prenant complète connaissance de la répartition des ressources mises à la disposition du commandement, en se rendant compte des objectifs qu'il poursuit, et en suivant les mesures qu'il prend pour les atteindre, toutes choses qui appartiennent essentiellement à la conduite des opérations.

J'estime qu'il y aurait les plus graves dangers pour la défense du pays à autoriser des communications de cet ordre.

Vous ajoutez que, pour fournir vous-même au Parlement toutes les explications exigées et pour répondre à toutes les questions d'ordre militaire qui peuvent vous être posées, vous avez décidé d'instituer un organe de l'état-major général, chargé de vous tenir constamment au courant des opérations.

Il importe d'éviter à cet égard tout malentendu.

Je suis prêt, comme je l'ai toujours été, à faire mettre à votre disposition tous renseignements sur les opérations passées.

Je suis prêt également à vous fournir *personnellement* les explications que vous pourrez désirer.

Mais, si je dois être soumis à un contrôle permanent, si en plus des graves responsabilités qui m'incombent, je dois, à chaque instant, me préoccuper d'expliquer au gouvernement et de justifier vis-à-vis de lui les dispositions prises par moi, je ne saurais m'y prêter ; car cette préoccupation m'enlèverait

la liberté d'esprit et d'action dont j'ai un indispensable besoin.

Je ne pourrais davantage, sans diminuer l'autorité qui m'est nécessaire sur les services des armées, soumettre leurs actes aux investigations d'une inspection générale et permanente placée sous vos ordres directs et fonctionnant entièrement en dehors de moi, comme vous en formulez le projet.

En définitive, si le gouvernement, qui m'a accordé jusqu'ici sa confiance, désire me la continuer, je lui demande de ne pas me soumettre à la tutelle constante et détaillée du ministre de la Guerre.

Si, au contraire, je n'ai plus l'entière confiance du gouvernement, je lui demande de me décharger des lourdes responsabilités que je ne serais plus en état d'assumer dans ces nouvelles conditions.

JOFFRE.

Je lus cette lettre au président du Conseil, et lui exposai de vive voix que ma conscience m'interdisait d'accepter cette mise en tutelle à laquelle le ministre de la Guerre voulait me soumettre et qui ne pouvait manquer d'avoir les plus désastreuses conséquences.

M. Briand m'écouta avec la plus grande attention, me donna entièrement raison, et décida sur-le-champ d'intervenir auprès du général Roques qu'il devait voir le lendemain à une séance du Conseil des ministres. Il me promit de faire revenir le ministre sur les termes de la lettre que ce dernier m'avait envoyée. « Il ne faut pas de conflit entre le ministre et vous, » me dit-il en terminant. Les choses restèrent dans l'état, conformément aux propositions que j'avais faites précédemment.

Le 4 août, je partis de Chantilly pour accompagner dans la Somme le président de la République, le président du Sénat et le ministre de la Guerre. M. Poincaré assista à Campremy à une revue de la 2e division de cavalerie ; il remit un étendard au régiment léger de cette division. A Esquennoy, je présentai au président des expériences d'avions nouveaux. Dans l'après-midi, il y eut des remises de décorations, la visite de l'hôpital d'évacuation de Cerisy et d'un certain nombre de postes de commandement. Mais

ce qu'il y eut, à mes yeux, de plus intéressant dans ce voyage, c'est que j'y trouvai l'occasion de discuter, en présence du président de la République et du président du Sénat, la question du contrôle parlementaire à laquelle le ministre de la Guerre avait essayé de donner une solution si inopportune. Le président de la République, selon sa coutume, s'engagea peu. Néanmoins, son impression me parut favorable à ma thèse. M. Antonin Dubost s'y rangea catégoriquement. Le général Roques, qui avait été probablement déjà chapitré par le président du Conseil, sentit qu'il avait perdu la partie, et il ne dissimula pas sa mauvaise humeur. Le maintien du *statu quo ante* fut maintenu, et il fut admis que la lettre que le ministre de la Guerre m'avait écrite le 1er août serait considérée comme annulée, tant en ce qui concernait le projet de faire venir à Paris le général Belin que pour la liaison à établir par l'intermédiaire du colonel Valentin. Le ministre maintint son droit d'être renseigné exactement. Sans le lui contester, je tins à préciser que, pour les événements passés, le ministre pourrait se renseigner par un agent de liaison de son cabinet qui aurait la liberté d'aller sur le front accompagné d'un officier du grand quartier général ; mais que, pour les événements en cours, il continuerait à n'être renseigné que par moi-même, par l'intermédiaire du colonel Penelon et du commandant Herbillon.

Roques s'inclina devant ma volonté nettement affirmée, et il n'insista pas, n'ayant trouvé aucun appui auprès du président de la République, et après avoir été nettement désapprouvé par le président du Sénat.

La question fut vidée définitivement quelques jours après, quand fut établie par moi la formule écrite à délivrer aux délégués parlementaires avant leur envoi dans la zone des armées. Après entente avec le président du Conseil, il fut entendu que les délégués adresseraient leur demande au ministre de la Guerre qui me la transmettrait, et que je resterai seul juge de l'opportunité de ces visites.

Si je me suis étendu longuement sur ces incidents qui paraissaient peu de chose auprès des grands événements



(Cliché Archives photographiques.)

AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

De gauche à droite : Briand, le général Joffre, le général de Castelnau. Lloyd George, Albert Thomas, le général Roques.



LE GENERAL JOFFRE SORTANT DU G. Q. G.

qui se déroulaient à ce moment, c'est qu'en réalité ces interventions parlementaires pouvaient avoir les conséquences les plus graves. L'autorité dont j'étais détenteur était un élément essentiel. La laisser affaiblir, c'était *retarder ou compromettre une victoire que déjà j'entrevoyais*, et qui nous avait coûté *si cher* qu'on ne pouvait la laisser *à la merci de basses intrigues ou de querelles de parti.*

Cependant les opérations se poursuivaient sur les divers fronts.

L'entrée en guerre de la Roumanie suscita dans l'opinion publique, à juste titre, un grand enthousiasme. On y voyait un décisif appoint de forces et aussi le symptôme de notre prochaine victoire. Les déceptions n'en furent que plus vives quand la Roumanie se trouva accablée par une suite ininterrompue de revers. Ce renversement de fortune parut inexplicable et l'impression qui s'en dégageait causait dans les esprits un énervement compréhensible.

Les journaux reflétèrent naturellement cet énervement et, dans le Parlement, les mêmes personnes qui m'avaient jusque-là reproché de correspondre directement avec les commandants en chef alliés, et d'empiéter ainsi sur les attributions du gouvernement, accusaient maintenant le haut commandement de n'avoir pas su coordonner les opérations des armées de l'Entente.

Là-dessus, vint se greffer la question du commandement des armées alliées de Salonique.

J'ai déjà eu l'occasion, à plusieurs reprises dans ces *Souvenirs*, de montrer que cette question s'était, en fait, posée dès le jour où le gouvernement avait appelé le général Sarrail à la tête de l'armée d'Orient. On a vu quelles difficultés cette désignation, faite sans que j'aie été consulté, avait immédiatement entraînées en particulier avec nos alliés britanniques qui souffraient de se voir subordonnés à un général dont les talents ne leur avaient pas paru éclatants sur le front d'Occident.

L'urgence d'une solution à cette question apparut

lorsque se produisirent les violents incidents, dont j'ai parlé, entre le général Sarrail et le commandant des forces françaises, le général Cordonnier.

Il importait, pour que cette question reçût une solution convenable, qu'elle restât ce qu'elle était, d'ordre purement militaire et qu'on ne la fit pas dévier en affaire politique.

On ne sut, ou pour dire toute ma pensée, on ne voulut pas éviter cet écueil. Lorsque je fis connaître au ministre de la Guerre mon intention de faire procéder à une enquête sur le commandant en chef de l'armée d'Orient, on a vu que le général Roques fit adopter par le gouvernement une décision qui consistait à faire mener cette enquête par le ministre de la Guerre en personne. Or, le décret de décembre 1915 m'avait explicitement subordonné le commandant de l'armée d'Orient. Je vis immédiatement le danger de cette procédure qui ouvrait toute grande la porte aux interventions politiques dans le domaine militaire. Si, comme on l'a vu dans le chapitre où j'ai déjà parlé de cet incident, je n'opposai pas un refus catégorique à la solution du ministre de la Guerre, c'est que M. Briand insista vivement auprès de moi pour me la faire accepter. Il m'expliqua qu'il avait autant que moi le désir d'être renseigné sur la situation à Salonique. « Laissez-moi faire, me dit-il, j'ai mon plan. Et si l'enquête, comme je m'y attends, est défavorable à Sarrail, c'est moi qui prendrai la responsabilité de l'écarter. » Je m'inclinai.

Malgré les rapports du commandant Requin et des officiers revenant de Salonique, *malgré les plaintes des Russes, des Italiens et des Anglais*, malgré la très fâcheuse impression produite dans toute l'armée d'Orient par les violentes discussions entre Sarrail et Cordonnier, qui s'étaient déroulées en public, et dans lesquelles Cordonnier n'avait pas tous les torts, le général Roques revint, comme je l'ai dit dans un précédent chapitre, en déclarant que le général Sarrail avait parfaitement accompli sa mission, que ce serait injuste de le rappeler, et qu'il suffisait de renforcer son état-major.

Je ne pus que m'incliner devant ce jugement, puisque j'avais accepté la procédure dont il n'était que la conclusion. Mais le général Roques venait de créer une situation à laquelle M. Briand ne s'était certainement pas attendu. La campagne parlementaire se trouva brusquement alimentée par cet incident dans lequel on ne pouvait pas ne pas voir un désaccord entre le ministre et moi. Les échos de cette agitation me parvinrent de diverses sources. Déjà il était question d'un nouveau Comité secret. On comptait y aborder les événements de Roumanie qui prenaient une tournure de plus en plus grave, la question des opérations de la Somme, celle des pertes ; à toutes ces interpellations viendrait se joindre, tout naturellement, la question du commandant de l'armée d'Orient.

J'eus confirmation de tous ces bruits le 24 novembre. Ce jour-là, le président du Conseil vint déjeuner chez moi, 6 rue Michel-Ange, avec le général Roques. La situation politique intérieure apparaissait assez grave aux deux ministres ; toutefois, M. Briand avait confiance dans l'issue de cette nouvelle crise, tandis que le général Roques se montrait moins optimiste. Ils ne dissimulaient ni l'un ni l'autre que le haut commandement ressentirait le contrecoup de cet assaut parlementaire.

En effet, le Comité secret fut voté, et son ouverture fixée au 28 novembre.

J'appris d'autre part qu'au Conseil des ministres, au cours duquel le général Roques avait rendu compte de sa mission à Salonique, il avait fait nettement l'éloge du général Sarrail, mettant sur le compte de l'insuffisance de son *état-major* les lacunes qu'on avait pu constater. Puis, en manière de conclusion, le général Roques avait suggéré qu'il importait de soustraire l'armée d'Orient à ma direction ; il fit connaître qu'il préparait un décret tendant à modifier celui de décembre 1915.

Au Conseil des ministres suivant, qui eut lieu le 27 novembre, c'est-à-dire la veille du Comité secret, le ministre de la Guerre apporta le projet de décret qu'il avait préparé lui-même, aux termes duquel la direction de la guerre pas-

sait aux mains du ministre, *seul qualifié* pour préciser les ressources à affecter à chaque théâtre, approuver les plans d'opérations, nommer les commandants d'armée. Quant au commandant en chef des armées françaises, il redevenait, dans ce projet, commandant des armées du Nord et du Nord-Est.

Le Conseil des ministres, à qui ce projet fut soumis, vota, à l'unanimité *moins une voix*, qu'il y avait lieu de maintenir le décret du 5 décembre 1915, et de me conserver *intégralement les fonctions* que je tenais de ce décret.

On ne suivit pas davantage le général Roques dans une proposition qu'il présenta tendant à supprimer les groupes d'armées.

Quant à M. Briand, il prit l'engagement de défendre le haut commandement devant le Comité secret.

Toutefois, le général Roques obtint que le général Pellé et le lieutenant-colonel Bel, contre qui l'opinion parlementaire se montrait *de plus en plus violente*, seraient éloignés du grand quartier général et reversés dans la troupe. Le général de Castelnau serait envoyé en Russie, à la conférence prévue pour le mois de décembre. Et il fut convenu qu'à son retour, il ne reviendrait pas au grand quartier général.

Je fus prévenu à 13 heures du résultat de ce Conseil. (J'étais rentré dans la matinée de Verdun.) Je partis aussitôt pour Paris, où je tenais à voir M. Malvy, qui en avait manifesté la veille le désir. Le ministre de l'Intérieur m'assura que le gouvernement ferait son devoir en me soutenant, et qu'en ce qui le concernait personnellement, je pouvais compter sur lui.

Le 1er décembre, je me rendis à Paris avec le général de Castelnau, répondant à une convocation qui nous avait été adressée par le président de la République. Nous discutâmes, en petit comité, avec M. Poincaré, un certain nombre de questions. On parla de l'organisation du haut commandement, mais on s'entretint surtout des diverses personnalités militaires que les rancunes politiques visaient particulièrement. *Outre le général Pellé* et le *colonel Bel*,

les politiciens exigeaient *l'éloignement du général de Castelnau* et *aussi celui du général Foch*, sur la santé duquel on faisait courir des bruits inexacts et contre lequel s'accumulaient les critiques.

J'ai conservé des entretiens que j'eus à ce moment avec les membres du gouvernement l'impression *qu'ils n'étaient pas eux-mêmes très fixés* sur la ligne de conduite à tenir. Comme me l'avait dit M. Malvy, on était décidé à défendre le haut commandement, mais, selon la formule du général Roques, on sentait la nécessité, pour donner un *semblant de satisfaction au Parlement*, de lui céder sur certains points et en particulier *d'éloigner* quelques personnalités militaires. La bonne volonté du ministre suivait d'ailleurs une courbe capricieuse qui reflétait les impressions ressenties au cours du Comité secret dont les séances se déroulaient. Le 29, MM. Abrami et Tardieu s'étaient livrés à des discours violents sur le haut commandement. Le 30, la Chambre avait couvert d'applaudissements le nom du général Sarrail, pendant un long discours du ministre de la Guerre. Mais le 1er décembre, M. Briand avait provoqué une grande émotion à la Chambre, en montrant *les difficultés inextricables en présence desquelles je me trouvais pour assurer la coordination des opérations*. Ce jour-là, l'impression générale était à l'optimisme, et on s'attendait à voir les débats tourner court.

Le 2 décembre, la journée fut calme au Parlement. Le Comité secret discuta des questions maritimes. Le président du Conseil n'assista pas à la séance. Je reçus le général de Castelnau qui venait d'être désigné officiellement pour représenter le commandement français à la réunion interalliée qui devait s'ouvrir dans le courant du mois au grand quartier général russe.

Mais tandis que le Parlement délibérait, des événements graves se déroulaient en Grèce. Des télégrammes nous arrivèrent ce jour-là d'Athènes. On se battait dans les rues, et, une fois de plus, le sang français coulait. Des détachements de marins avaient été attaqués traîtreusement ; on parlait d'une soixantaine de morts. Et il semblait que l'ami-

ral Dartige du Fournet n'avait pas pris immédiatement les mesures qu'imposaient le souci de la dignité de la France et celui de la sécurité de nos soldats.

Le 3 décembre dans la matinée, de nouveaux détails nous parvinrent de cette triste affaire. Non seulement le sang français avait coulé, mais notre prestige avait reçu un coup qui risquait d'être irréparable, car le gouvernement ne paraissait pas disposé à prendre vis-à-vis du roi Constantin les mesures que notre honneur et notre sûreté devaient imposer. Il y avait à ce moment en Grèce deux gouvernements, l'un qui se battait contre nous, l'autre qui se battait à nos côtés. Le doute n'était plus permis. Ce jour-là, je reçus un télégramme du général Sarrail tenant le langage qu'il fallait et réclamant l'autorisation de marcher immédiatement contre Larissa.

Après avoir conféré avec le général Pellé, je décidai de me rendre auprès du président du Conseil pour lui dire les mesures énergiques que je préconisais et lui communiquer le télégramme du général Sarrail dont j'approuvais les termes.

Je fus reçu chez M. Briand à 11 h. 45. Nous traitâmes ensemble la question grecque. La conclusion de notre délibération fut l'envoi au général Sarrail d'un télégramme lui prescrivant de n'entreprendre aucune opération contre Larissa sans nouvelles instructions du gouvernement, mais lui faisant connaître que la 60e division et la 16e division coloniale, en cours de transport pour Salonique, allaient être déroutées et dirigées sur le Pirée.

Lorsque cette question eut été réglée, M. Briand me garda à déjeuner. Il aborda alors la question politique.

A ma grande surprise, il me dit que l'opinion du Parlement lui causait de vives inquiétudes, et que pour la ramener au calme, il ne voyait qu'une solution : une réforme profonde du haut commandement, *faute de quoi le ministère tomberait*, ce qui serait grave, aucune autre combinaison n'étant actuellement viable. Par surcroît, la chute du ministère entraînerait une crise dans la conduite des opérations. C'était ce double danger qu'il fallait éviter. Le

président du Conseil fit donc appel à mon *patriotisme* pour *sauver le gouvernement*, en acceptant les modifications profondes qu'il allait m'exposer. Et il termina son préambule en affirmant que, s'il se présentait le lendemain devant le Comité secret de la Chambre sans annoncer cette réforme, le ministère serait balayé.

Le plan de M. Briand était le suivant :

Je serais chargé de la *direction de la guerre;* j'aurais auprès de moi un état-major et des représentants des armées alliées. Je n'exercerais plus directement le commandement des armées françaises du Nord-Est, qui serait confié à un officier général qui ne serait désigné que lorsque j'aurais donné mon avis sur celui qui me paraîtrait le plus digne de cette lourde charge. En somme, j'aurais la *direction générale de la guerre* et mon action s'étendrait à la fois sur le général commandant en chef des armées du Nord-Est et sur le général commandant en chef *l'armée d'Orient*. Mon autorité s'exercerait *de Paris*, où je serais en contact intime avec le gouvernement, et, pour la renforcer, M. Briand m'annonça ma prochaine élévation au maréchalat.

Ces propositions étaient pour moi une révélation. Rien dans *mes entrevues antérieures* ne m'avait laissé prévoir que ce plan eût germé dans les conseils du gouvernement. Je répondis au président du Conseil que *j'étais prêt à m'incliner devant les décisions gouvernementales*, qu'en militaire que *j'étais*, j'avais dans ma carrière assez pratiqué *l'obéissance* pour *obéir au devoir nouveau* qu'on me présentait. Mais je tins à préciser que, *loin de provoquer la réalisation de réformes* dont le bâton de maréchal *devait sanctionner l'acceptation*, je me bornerais *à les subir*, car je voyais de *graves inconvénients à ce plan.*

Il est certain *qu'au premier abord*, ce projet paraissait logique. De même qu'un commandant de corps d'armée ne doit pas commander directement une de ses divisions, il paraissait normal que le commandant en chef des armées françaises n'exerçât pas lui-même le commandement des armées qui opéraient sur le théâtre du Nord-Est. Mais cette *logique* n'était *qu'apparente.* Il y avait une telle dispro-

portion entre les forces françaises du Nord-Est et celles d'Orient que le commandant en chef français du théâtre occidental était en fait le commandant en chef des armées françaises, dont les armées d'Orient n'étaient qu'un détachement. De sorte que sous le prétexte de me donner une *autorité supérieure, on me retirait pratiquement le commandement.*

En outre, j'ai eu l'occasion de montrer dans le cours de ces *Souvenirs*, — et je *ne le répéterai pas ici* pour en tirer vanité — que la coordination des efforts alliés sur tous les fronts, pour le peu qui existait, *c'est à moi qu'on la devait.* Je veux bien croire que le prestige de la victoire de la Marne y était pour quelque chose. Mais mon autorité était singulièrement accrue du fait que je parlais *comme commandant en chef de celle des armées alliées* qui était, sinon *la plus nombreuse*, du moins *la plus puissante*, la plus aguerrie, et disons-le, celle qui avait derrière elle, de la Marne à la Somme, la plus glorieuse accumulation de faits d'armes, celle, en un mot, qui était le principal adversaire de l'armée allemande, notre principale ennemie. Si on me retirait le *commandement de cette armée*, mon autorité se trouvait *brusquement abaissée aux yeux des autres commandants en chef.* En l'absence d'une convention telle que celle d'avril 1918 qui confia le commandement en chef des armées alliées au général Foch, je n'aurais plus l'autorité dont je jouissais jusqu'à ce jour. Quant à mon successeur, quel qu'il fût, il aurait à se créer *lentement*, et dans des *conditions difficiles*, la situation prééminente que l'*ancienneté de mon commandement* et la bonne volonté des *généraux alliés m'avaient conférée.* Au changement qui m'était proposé, je voyais donc *de graves inconvénients pour la France et pour la coalition tout entière. Les tristes événements de* 1917 et la catastrophe qui faillit au printemps 1918 *nous accabler* m'ont depuis *confirmé* dans les réserves que je formulai devant M. Briand.

Dans d'autres circonstances, celui-ci se fût sans doute rangé à mon avis. Mais je ne pense pas trahir la vérité en disant que son parti était pris. Il me répondit qu'il

ne me demandait pas une réponse immédiate, mais il désirait l'avoir pour le lendemain, à 9 heures du matin, à l'ouverture du Conseil des ministres.

Accessoirement, je manifestai le désir de conserver auprès de moi le général Pellé. *Pellé était l'intelligence* la *plus ouverte*, la plus déliée que j'aie *peut-être rencontrée dans ma carrière*. Doué d'une puissance de travail prodigieuse, d'un *dévouement à toute épreuve*, *d'une largeur de vues*, d'une finesse qui doublaient d'un admirable diplomate *le magnifique officier* que j'avais auprès de moi depuis de *longues années*, je regardais comme une injustice et comme une *faute de se priver de ses services*.

M. Briand qui le connaissait, en convint. Mais il me déclara qu'il *n'était plus possible* de revenir sur la *décision prise*, et que le général Pellé devrait aller prendre *un commandement*.

C'est ainsi que la politique applique *le principe « de l'utilisation des compétences »*.

Nous parlâmes également du prochain départ du général de Castelnau. Le président de la République m'avait, quelques jours auparavant, laissé entendre qu'une grande partie de la Chambre désirait le voir écarté du grand quartier général. Je demandai à M. Briand ce que deviendrait le général de Castelnau à son retour de Russie. Le président du Conseil me répondit que les partis de droite de la Chambre réclamaient pour lui le commandement d'un groupe d'armées. Personnellement M. Briand était favorable à cette solution qui contribuerait à lui assurer une majorité, et il n'y avait rien à y redire puisque le général de Castelnau commandait déjà un groupe d'armées en 1915, quand je l'avais appelé auprès de moi, en décembre de la même année.

Je rentrai à Chantilly vers 17 h. 30. Dans la soirée, M. Étienne téléphona et demanda à ce que je le reçoive le lendemain à 7 heures. Il vint, en effet et me dit que la veille au soir, il avait été chargé par M. Briand, qui connaissait nos relations d'amitié, de m'inciter à accepter les propositions que celui-ci venait de me faire, et il *fit appel à mon patriotisme pour me pousser à les accepter*.

Je lui répondis dans les termes dont je m'étais servi avec le président du Conseil : j'étais aux ordres du gouvernement, j'accepterais la mesure qu'on me proposait, *mais je ne la provoquerais en aucune manière*, tant *j'y voyais de désavantages*.

M. Étienne se déclara satisfait ; il me quitta à 8 heures un quart pour porter ma réponse à M. Briand. Je fis aussitôt prévenir ce dernier par téléphone que M. Étienne venait de me quitter avec ma réponse. Cependant, vers 9 heures, le président du Conseil me téléphona pour connaître, disait-il, mon sentiment, avant le commencement du Conseil des ministres ; je le fis connaître : il me confirma ma future élévation à la dignité de Maréchal de France.

J'ai dit tout à l'heure que le projet gouvernemental était théoriquement logique : la direction de la guerre, la conduite des opérations sur tous les fronts où nos troupes étaient engagées représentaient des tâches suffisantes pour un seul homme ; il y avait intérêt à les séparer des fonctions de commandant en chef du front du Nord-Est, pour me permettre de me consacrer tout entier aux gros et difficiles problèmes de la direction générale de la guerre. Mais, *je me rendais compte que l'organisation nouvelle*, définie seulement dans son principe, ne vaudrait que par *la manière dont elle serait appliquée;* en particulier, ma grosse préoccupation était de voir déterminer avec précision *mes propres attributions*. Ces précisions étaient d'autant plus nécessaires que le ministère qui les avait ébauchées était *assez vacillant* et il y avait lieu de redouter que le trouble profond qui régnait dans la politique ne créât, en se prolongeant, *une redoutable crise dans le commandement de nos armées*.

Or, l'après-midi de ce même jour, 4 décembre, M. Briand prit la parole au Comité secret. Il annonça que le gouvernement se proposait d'introduire des réformes dans le haut commandement ; le peu de précisions qu'il donna *intentionnellement*, probablement pour se donner vis-à-vis du Parlement la possibilité de manœuvrer à sa guise, rendit la Chambre houleuse.

Entre temps, j'avais étudié dans quelles conditions j'organiserais l'état-major qui me serait nécessaire dans les nouvelles fonctions dont j'allais être investi.

Comme chef d'état-major, mon choix se fixa sur le colonel Gamelin dont une longue collaboration m'avait permis d'apprécier les hautes qualités intellectuelles, la hauteur de vue, la puissance de travail, et la faculté d'assimilation ; je le fis aussitôt venir au grand quartier général et décidai qu'il remplirait les fonctions de chef de mon état-major avec le grade de général.

Quant à l'état-major lui-même, je décidai qu'il serait composé d'un petit nombre d'officiers ; tout naturellement, ceux qui faisaient partie du bureau des théâtres extérieurs d'opérations au grand quartier général en feraient partie ; en outre, j'envisageai la création d'un bureau spécialement chargé des questions civiles.

Le Comité secret prit fin le 7 décembre, à 16 h. 30, par un vote de confiance au ministère. Mais la confiance était votée par une majorité *assez faible*.

En même temps que j'en fus avisé, j'appris que certains remaniements étaient à prévoir au ministère et que le haut commandement allait être modifié dans le sens que m'avait indiqué M. Briand.

L'impression qui se dégageait du Comité secret était celle d'un malaise général : l'état d'énervement causé par la longueur de la guerre avait été accru par une phrase du président du Conseil faisant allusion à une *paix possible*. Dans le pays, le malaise se traduisait par une vague de découragement. Les terribles épreuves de 1916, la déception causée par la catastrophe roumaine empêchaient le peuple de voir les résultats substantiels acquis au cours de cette même année et l'état précaire dans lequel se trouvaient nos ennemis. Le gouvernement et le président de la République, qui ne mesuraient pas comme moi le chemin que *nous avions parcouru vers la victoire*, en étaient arrivés à cette conception *désastreuse* qu'il fallait *à tout prix empêcher l'exécution des projets que j'avais formés pour le début de* 1917. C'est-à-dire qu'au moment où nous

tenions les Allemands *à la gorge* et où nous allions leur porter *un coup* qui, j'en ai gardé la *conviction*, devait *être décisif*, on voyait, *dans mon éloignement de la direction des opérations*, *un moyen détourné pour arrêter ce coup*.

C'est dans cette atmosphère d'incertitude, de doute, *de lassitude*, que M. Briand, le 8 décembre, m'annonça son intention de reformer son ministère pour donner au pays une impulsion dont le besoin se faisait sentir. Le 9, il remit au président de la République la démission du cabinet. Dans la nouvelle combinaison envisagée on parlait du général Lyautey, comme ministre de la Guerre, et du désir de l'amiral Lacaze de ne p*as faire partie* du *nouveau* cabinet.

Le départ de ce dernier me semblait *infiniment regrettable*. A plusieurs reprises, j'avais été à même d'apprécier à leur valeur les services qu'il avait rendus à la Défense nationale. Aussi, je lui dépêchai, le 11 décembre, le général Pellé pour lui demander en mon nom de revenir sur sa décision. L'amiral lui répondit : « Je resterai parce que mon départ, dans les circonstances actuelles, serait une désertion. Mais je ne pourrai pas rester au prix de ce que je considérerais comme une trahison, si le gouvernement se voit obligé de donner certaines garanties. »

Quant au choix du général Lyautey, je ne pouvais qu'y applaudir.

Le 12, je fus convoqué à Paris par M. Briand pour régler définitivement avec lui certaines modifications dans le haut commandement dont j'ai déjà parlé. Il fut décidé que le général de Castelnau recevrait, à son retour de Russie, le commandement du groupe des armées du Nord, en remplacement du général Foch qui serait chargé d'étudier et de préparer le plan de défense contre une offensive allemande à travers la Suisse, dont on se préoccupait depuis un certain temps. Quant au général Pellé, malgré mes *instances renouvelées*, il fut entendu qu'il prendrait le commandement d'une division : je ne pus même pas *obtenir pour lui* la promesse d'un commandement de corps d'armée. En outre, le remplacement des généraux Desprès et de

Villaret à la tête du détachement d'armée de Lorraine et de la 7e armée me fut annoncé comme une décision imminente (1).

J'appris également que le général Lyautey était nommé ministre de la Guerre comme on me l'avait annoncé ; le général Gouraud le remplacerait au Maroc et le général Roques prendrait la place laissée vacante à la tête de la 4e armée par le départ du général Gouraud.

Nous abordâmes enfin la nouvelle organisation de la direction de la guerre. M. Briand ne me donna *aucune indication* qui pût me laisser croire que les intentions dont il m'avait fait part *se fussent modifiées*. Et il ne fit *aucune objection* quand je lui parlai de mes projets sur l'état-major que *je me proposais de constituer*.

Le 13 décembre, parurent les décrets relatifs à la composition du nouveau ministère, à celle du Comité de guerre, ainsi que ceux portant la nomination du général Nivelle comme commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, et la mienne comme « conseiller technique » du gouvernement.

Le Comité de guerre comprenait : MM. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères ; Ribot, ministre des Finances ; le général Lyautey, ministre de la Guerre ; l'amiral Lacaze, ministre de la Marine ; M. Albert Thomas, ministre de l'Armement et des fabrications de guerre.

En ce qui me concernait personnellement, le décret relatif au Comité de guerre s'exprimait ainsi :

« Le général Joffre, général en chef des armées françaises, conseiller technique militaire du gouvernement, *assistera* aux séances du Comité de guerre à titre consultatif. »

A vrai dire, les journaux n'étaient pas d'accord dans leur rédaction. Le seul journal *le Matin* disait : « assistera » tandis que les autres disaient « pourra assister ».

(1) Le départ du général de Villaret, commandant la 7e armée, avait déjà été envisagé au début de l'année. Le général Roques m'en parlait dans une lettre du 23 mars 1916, que j'ai citée, p. 388.

La nuance était importante.

Il y avait également dans ce texte une autre nuance ; l'expression « le général Joffre, général en chef des armées françaises » au lieu du titre que m'avait conféré le décret de décembre 1915 : « commandant en chef des armées françaises. »

Cette nuance était reproduite dans le décret qui portait les remaniements dans le haut commandement.

Il était ainsi conçu :

Sont nommés :

Le général Joffre, général en chef des armées françaises, conseiller technique militaire du gouvernement, membre consultatif du Comité de guerre ;

Le général Nivelle, commandant en chef des armées du Nord-Est ;

Le général Gouraud, résident général de France au Maroc par intérim ;

L'amiral Gauchet, commandant supérieur de toutes les forces navales alliées dans la Méditerannée.

A la lecture des journaux, j'éprouvai une impression pénible ; je crus comprendre que *le gouvernement n'avait pas joué franc-jeu avec moi.* Cette impression fut accentuée par le fait que le général Nivelle, le nouveau commandant en chef des armées du Nord-Est, avait été mandé d'urgence à Paris par le gouvernement, sans que ce dernier ait jugé bon de m'en avertir. Nivelle avait quitté Souilly, son quartier général, le 13 décembre à 9 heures, chargeant son chef d'état-major, le colonel de Barescut, de m'en rendre compte par téléphone.

Sous cette impression je fis appeler le général Gamelin, mon futur chef d'état-major, et je lui manifestai ma volonté d'envoyer au gouvernement ma démission. A la réflexion, je décidai de surseoir à cette décision, et je prescrivis au général Gamelin de rédiger une note que je me proposais de présenter au président du Conseil, pour faire déterminer avec précision mes futures attributions. Cette note était ainsi conçue :

« 1° Le général Joffre *fait* partie du Comité de guerre ;

à ce titre, il assiste à *toutes* les séances du Comité de guerre ;

« 2° La conduite proprement dite des opérations militaires, tant sur le front des armées du Nord-Est que sur le front de l'armée d'Orient, est exclusivement du ressort du général commandant en chef les armées françaises, le Comité de guerre ayant un rôle de direction générale ;

« 3° Aucune relation directe n'a lieu entre le Comité de guerre ou l'un des membres du gouvernement, et l'un des généraux commandant les armées du Nord-Est et l'armée d'Orient, en dehors du général commandant en chef des armées françaises ;

« 4° Il en est de même en ce qui concerne les relations du Comité de guerre ou du gouvernement avec les grands quartiers généraux des armées alliées, soit directement, soit par l'intermédiaire des représentants des commandants en chef alliés auprès du grand quartier général français. »

Tandis qu'on rédigeait cette note, je reçus un coup de téléphone de M. Briand qui me priait de venir déjeuner avec lui. J'acceptai. A midi, j'arrivai chez le président du Conseil. Il me donna lecture du nouveau décret qui réorganisait le haut commandement.

Ce décret contenait deux articles :

« ARTICLE 1er. — Le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, remplit auprès du gouvernement le rôle de conseiller technique en ce qui concerne la direction de la guerre.

« ARTICLE 2. — Les commandants en chef des armées du Nord et du Nord-Est et de l'armée d'Orient exercent, chacun en ce qui le concerne, la direction des opérations dans les conditions prévues aux décrets du 28 octobre 1913, portant règlement sur la conduite des grandes unités, et du 2 décembre 1913, portant règlement sur le service en campagne. »

Il est à remarquer que ce décret fait allusion seulement aux décrets de 1913, à l'exclusion de celui du 2 décembre 1915 qui m'assurait le commandement sur tous les théâtres

d'opérations. Dans ces conditions, on pouvait se demander quelles étaient au juste les fonctions qu'on se proposait de m'attribuer.

D'une part, le décret du 2 décembre 1915 n'avait pas été abrogé, et l'article 1er du décret du 13 décembre 1916 me conservait le titre de « commandant en chef des armées françaises » que le décret de 1915 m'avait donné.

D'autre part, l'article 2 du nouveau décret précisait que les commandants en chef des armées du Nord et du Nord-Est et de l'armée d'Orient, exerçaient, chacun en ce qui le concernait, la direction des opérations dans les conditions prévues aux décrets du 28 octobre 1913 et 2 décembre 1913 qui n'admettaient pas d'intermédiaire militaire entre le gouvernement et les commandants en chef de divers théâtres d'opérations.

J'étais donc fondé à poser au président du Conseil des questions qu'il ne s'était peut-être pas posées à lui-même. Je sortis de mon portefeuille la note que j'avais fait préparer le matin avant de quitter le grand quartier général.

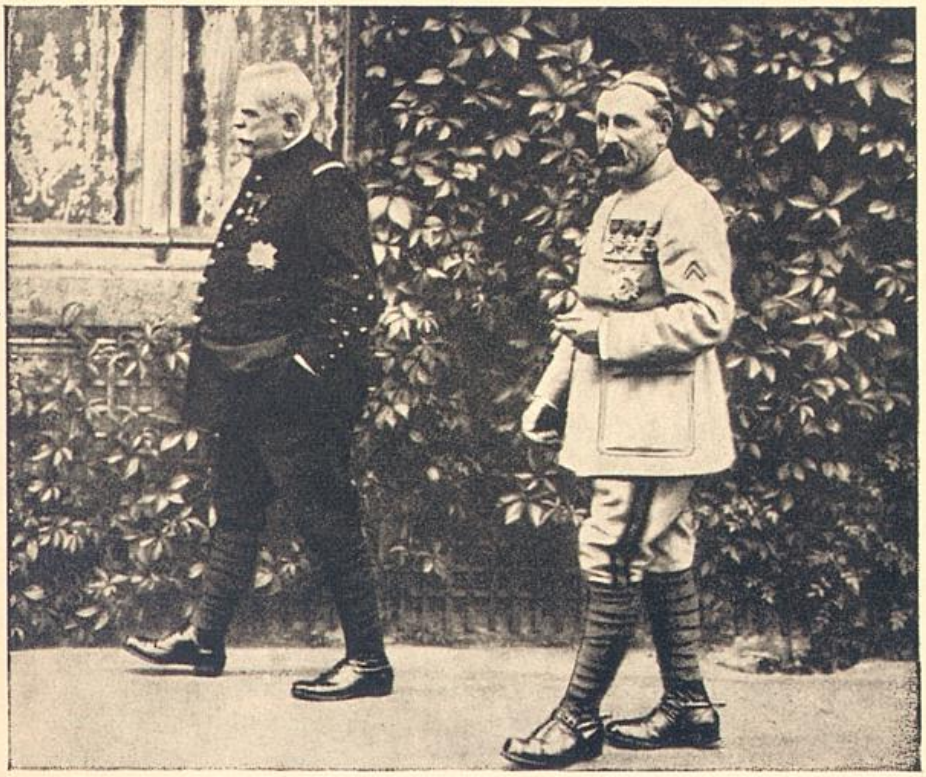
M. Briand approuva en principe les termes de cette note, mais il me demanda *un délai* pour le règlement définitif de mes *attributions*, étant, me dit-il, absorbé par les débuts de son nouveau ministère, qui devait se présenter devant la Chambre le lendemain.

Il accompagna tout cela de paroles aimables qui lui servirent à me *dissimuler* ses pensées mais me montrèrent néanmoins assez clairement *qu'il n'osait pas me les dévoiler.*

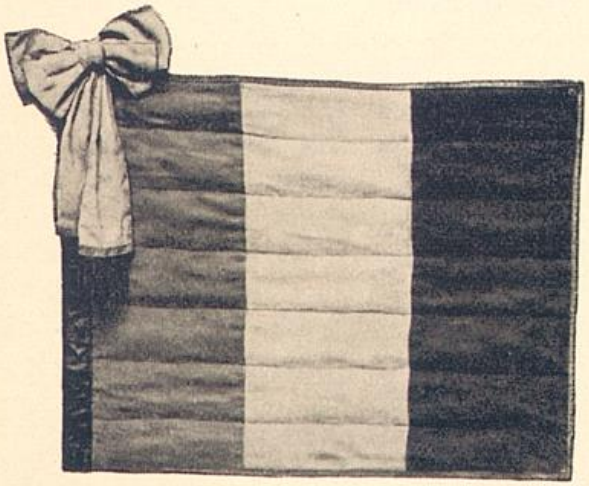
Il était manifeste à mes yeux que le gouvernement cherchait à me retirer toute la réalité du commandement, et, sous la rubrique obscure de conseiller technique, à ne laisser *subsister qu'une façade* destinée à *donner satisfaction à l'armée, au pays et à nos alliés.*

A mon retour à Chantilly, je fis d'abord rédiger un projet de circulaire ministérielle qui, tenant compte des divers décrets dont je viens de parler, *permettrait au gouvernement de sortir de l'obscurité* dans laquelle il vivait depuis le début de cette *crise parlementaire.*

Puis, le lendemain matin, 14 décembre, je fis établir



UNE ATTITUDE FAMILIÈRE DU MARÉCHAL, ACCOMPAGNÉ DU GÉNÉRAL DUBAIL



LE FANION DE L'AUTOMOBILE DU MARÉCHAL

(appartient à M. THOUZELLIER, ancien officier d'ordonnance du Maréchal).

une note qui posait les données du problème du commandement *tel que je le concevais*, et une lettre au ministre de la Guerre.

Voici les documents tels que je les emportai, ce même jour, quand je me rendis à Paris, comme je vais le dire plus loin, pour voir le ministre de la Guerre et le président de la République.

NOTE.

Le décret du 13 décembre 1916, en précisant les attributions des commandants en chef du Nord-Est et de l'armée d'Orient, fait connaître que « chacun d'eux exercera la direction des opérations prévues au décret du 28 octobre 1913 sur la conduite des grandes unités et au décret du 2 décembre 1913 sur le service des armées en campagne ».

Or, l'un et l'autre de ces décrets fixent les relations *directes* du gouvernement avec les commandants en chef des divers théâtres d'opérations et l'autorité exclusive des commandants en chef sur les mutations de personnel.

Dans ces conditions, et en prenant ces seuls textes comme base, *l'autorité du général Joffre* sur les armées françaises est *éliminée*. Il importe de savoir *si tel a été le but du gouvernement*, en vue de ne lui attribuer qu'un rôle de conseiller technique, à l'exclusion de tout rôle de commandement, ainsi que le font ressortir certains commentaires de journaux.

Mais, d'autre part, le décret du 2 décembre 1915 qui a attribué au général Joffre le commandement des armées françaises sur tous les fronts, n'a pas été abrogé. Le titre de « commandant en chef des armées françaises » créé par ce décret a même été reproduit dans celui du 13 décembre 1916.

Le rapport au Président, qui précède le décret du 2 décembre 1915, s'exprime ainsi : « L'expérience des faits actuels qui se déroulent sur plusieurs théâtres d'opérations prouve que *l'unité* de direction *indispensable* à la conduite de la guerre ne peut être assurée que par la présence, à la tête de toutes nos armées, d'un seul chef, responsable des opérations militaires proprement dites » ; et le même décret spécifie (article 1er) que le général commandant en chef des armées françaises exerce le commandement des armées nationales.

Il existe donc entre les textes des *contradictions flagrantes*.

Au grand quartier général, le 14 *décembre* 1916.

Le général commandant en chef des armées françaises
à Monsieur le ministre de la Guerre.

Le décret du 13 décembre 1916 établit que le général commandant en chef des armées françaises, dont les pouvoirs ont été déterminés par le décret du 2 décembre 1915, remplit auprès du gouvernement le rôle de conseiller technique en ce qui concerne la direction de la guerre.

J'estime qu'il est nécessaire *de définir par une Instruction ministérielle* le *double rôle* ainsi dévolu au général commandant en chef des armées françaises, ainsi d'ailleurs qu'il est prévu à l'article 2 du décret du 2 décembre 1915.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un projet d'Instruction ministérielle établi dans ce but. Ce projet résume les conditions qui me paraissent *indispensables* pour que le général commandant en chef les armées françaises puisse utilement remplir les fonctions qui lui sont confiées et assumer les responsabilités qu'elles entraînent.

PROJET

de circulaire portant application des décrets du 2 décembre 1915 et 13 décembre 1916

ARTICLE PREMIER

Le général commandant en chef les armées françaises assiste aux séances du Comité de guerre à titre de conseiller technique du gouvernement en ce qui concerne la direction de la guerre.

Il notifie les décisions du Comité de guerre aux commandants en chef intéressés et en assure l'exécution en ce qui concerne les opérations militaires.

ARTICLE II

Il exerce, en conséquence, la direction supérieure de ces opérations sur les divers théâtres et en est responsable.

Il a sous ses ordres les commandants en chef sur les divers

théâtres d'opérations dans les conditions prévues par le décret du 2 décembre 1915.

ARTICLE III

Il est chargé de coordonner les opérations des armées françaises avec celles des armées alliées, en conformité des décisions générales prises par le Comité de guerre.

A ce titre, il établit toutes relations utiles avec les commandants en chef des armées alliées.

ARTICLE IV

En ce qui concerne l'application de l'article 3, titre Ier, du décret du 2 décembre 1913, sur le service des armées en campagne, les affectations aux commandants des Groupes d'armées et des Armées lui sont soumises par les commandants en chef des divers théâtres d'opérations.

Le 14 décembre dans la matinée, je fis demander par le général Pellé à l'amiral Schwerer, chef du cabinet de l'amiral Lacaze, ministre de la Guerre par intérim, si je pourrais être reçu dans l'après-midi par le ministre. Je chargeai en même temps le colonel Pénelon d'aller à l'Élysée demander au président de la République de me recevoir également dans la journée. Il fut convenu que je verrais le ministre à 14 heures 30 et que je serais reçu par le président à 15 heures.

Le ministre écouta très attentivement la note et le projet de circulaire que j'avais fait rédiger et que j'avais emportés avec moi. Il me promit d'étudier la question que je venais de lui soumettre et de la faire régler sans délai par le gouvernement.

M. Poincaré me reçut à son tour; à lui aussi j'exposai la question du règlement des attributions du commandant en chef des armées françaises dont j'avais fait le projet. Je lui fis également observer que la solution à laquelle le gouvernement paraissait se rallier, de la direction de la guerre confiée au ministre de la Guerre, présentait *d'incontestables inconvénients*. « Si on peut admettre pour ce rôle, lui dis-je, un homme comme le général Lyautey, pouvez-vous croire que l'amiral Lacaze, qui est ministre

par intérim, soit qualifié, malgré ses brillantes qualités, pour diriger la guerre? Que sera-ce le jour où le ministre de la Guerre sera un civil? »

Or, il y avait dès maintenant des ordres à donner, dont pouvaient dépendre les opérations à venir. *Qui devait faire préparer ces ordres? Qui les signerait?*

Le Président se tenait scrupuleusement à son rôle constitutionnel et il était d'autant *moins désireux de paraître prendre parti*, qu'il savait le *Parlement très houleux et très divisé;* comme je l'ai déjà dit, il avait une crainte intense que les opérations militaires ne reprissent à bref délai sur la Somme et la perspective de mon éloignement de la direction des opérations devait lui paraître une solution inespérée pour écarter l'éventualité qui l'effrayait.

Pour toutes ces raisons, le Président se contenta de prendre note de ce que je disais, sans me donner *l'impression qu'il partageait mon opinion.*

Je vis M. Briand un instant avant de quitter Paris. Lui aussi restait *sibyllin et nuageux.* Il venait de faire subir à son nouveau ministère l'épreuve d'une première séance à la Chambre. Il avait essuyé de violents discours. Néanmoins, le nouveau ministère avait eu une majorité de 314 voix contre 165.

Je rentrai le soir à Chantilly. Je gardai à dîner le général Nivelle que j'avais rencontré dans l'après-midi au ministère de la Marine. Le nouveau commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est me témoignait une *grande déférence*, et une *très vive reconnaissance* pour *son élévation inattendue* au sommet de la hiérarchie qu'il *disait me devoir.* Mais la satisfaction qu'il éprouvait de cette rapide ascension était tempérée par l'inquiétude qu'il ressentait à assumer brusquement d'aussi redoutables responsabilités. Il semblait *qu'il prévoyait* déjà les *difficultés* qu'il n'allait pas tarder à rencontrer dans son commandement et qui amenèrent sa chute *aussi prompte* qu'avait été rapide *son ascension.*

Il partit à 21 heures pour Souilly, où il allait passer son commandement au général Guillaumat, qui venait prendre

le commandement de la 2e armée. Le général Nivelle devait revenir au grand quartier général le 16, pour y prendre les fonctions de commandant en chef des armées du Nord-Est.

Le 15 décembre, mon ami, M. Étienne, vint déjeuner avec moi à Chantilly. Il me donna d'intéressants détails sur les remous de la politique et me raconta longuement *les manœuvres* auxquelles se livraient *certains généraux* qui voyaient dans la crise ouverte l'occasion de *satisfaire leurs ultimes ambitions*. Au dire de M. Étienne, le général de Castelnau, en particulier, se distinguait par son activité. Sous prétexte de préparer son départ pour la Russie, *il multipliait* ses visites auprès des parlementaires de la droite et, en attendant l'arrivée du général Lyautey, sur la bonne volonté duquel il croyait pouvoir compter, auprès de l'amiral Lacaze qui assurait l'intérim du ministère de la Guerre. Le général de Castelnau estimait que les fonctions auxquelles je l'avais appelé auprès de moi en décembre 1915, lui donnaient des droits *à ma succession comme commandant en chef*. La nomination du général Nivelle à la tête des armées du Nord-Est lui *fut un coup sensible*. Faute de mieux, M. Lasies faisait circuler une pétition parmi les membres de droite de la Chambre et du Sénat pour obtenir la nomination du général à la tête du groupe d'armées du Nord en *remplacement du général Foch*. Et j'ai dit plus haut que le gouvernement désireux de se rallier une majorité *avait fait droit* à cette demande collective.

Le lendemain 16, le général Nivelle revint à Chantilly pour y prendre possession de ses nouvelles fonctions.

Ce jour-là, j'envoyai le général Gamelin et le commandant Moyrand, de mon état-major, à Paris, pour y étudier sur place les conditions matérielles de ma future installation. En raison des difficultés que présentait le vaste caravansérail qu'était à ce moment l'École militaire, je décidai de m'installer à Neuilly (1), bien que cette localité présentât *des inconvénients nombreux*.

Le 17, je fis paraître un ordre général relatif à la prise

(1) Dans un hôtel avenue Victor-Hugo.

de commandement du général Nivelle. Ce jour-là le général de Castelnau, pourvu d'une lettre de service de commandant de groupe d'armées, quitta le grand quartier général. Cette lettre de service était signée du président de la République, comme devaient l'être également celles que recevraient les commandants d'armée. Ce fait constituait une grave atteinte aux prérogatives reconnues par le décret du 2 décembre 1913 (chap. II, art. 3) au général commandant en chef ; c'était surtout une atteinte irrémédiable au principe que *j'avais fait péniblement admettre* par le gouvernement, que le chef *responsable* devait avoir *le choix de ses subordonnés*. Par là, le gouvernement se retirait à lui-même le moyen de soustraire la direction militaire à l'action de la politique.

Le 18 décembre, je me rendis à Paris pour assister à une séance du Comité de guerre (1). En rentrant à Chantilly, je reçus de l'amiral Lacaze pour examen et avis un projet d'attribution me concernant : c'était la réponse aux projets que j'avais remis au ministre, le 14.

Ce document (2) n'avait rien de commun avec le projet

(1) C'était la deuxième, la première avait eu lieu le 16 décembre

(2) Projet d'attribution :

Vous aurez à préparer toutes études, à réunir tous renseignements, à donner tous avis que le Comité de guerre vous prescrira de lui rapporter ou que vous jugeriez utile de lui suggérer en vue des propositions à soumettre aux délibérations du gouvernement concernant les buts de guerre et la coordination de l'action des armées alliées. Vous disposerez à cet effet d'un état-major constitué en bureau d'études militaires. Les vues ou les propositions concernant les armées françaises ou alliées seront soumises par vous au Comité de guerre, qui en décidera directement ou après délibération du Conseil des ministres. Il vous appartiendra de transmettre les décisions aux commandants en chef de nos armées ou aux chefs de nos missions militaires avec la mention P. O., indiquant que vous agissez au nom du gouvernement. La transmission de ces documents et des communications émanant des autorités ci-dessus indiquées s'exécutera par les soins d'une section organisée à cet effet au service du Chiffre du ministère de la Guerre, qui sera chargé de leur remise à chacun des membres du Comité de guerre.

Votre liaison avec les armées s'effectuera par les officiers qui assurent actuellement ce service entre elles et le gouvernement.

que j'avais laissé au ministre ; d'après les termes employés par l'amiral Lacaze, j'étais simplement conseiller technique du gouvernement et son agent d'exécution, sans autorité personnelle, et cette étroite subordination était nettement marquée par l'indication que les pièces signées de ma main porteraient la mention par ordre (P. O.). Quant à mon état-major, il était réduit à un bureau d'études. En somme, toutes les prérogatives du commandement *m'étaient enlevées;* toute action *personnelle* sur les commandants en chef du Nord-Est et de l'armée d'Orient m'était interdite.

Après mûre réflexion, j'estimai que mon devoir m'imposait de *laisser de côté toute question de vanité personnelle*, et de chercher à rendre viable la nouvelle organisation que le gouvernement paraissait vouloir établir.

Il y avait cependant un point de détail que je voulais faire modifier sans retard dans le projet gouvernemental : c'étaient les règles trop étroites qui m'étaient prescrites pour mes liaisons avec les commandants en chef des divers fronts. Les officiers qui assuraient ce service entre le gouvernement et le grand quartier général ne pouvaient plus suffire à assurer les communications constantes que j'aurais à établir pour me tenir au courant de la marche des opérations sur les différents fronts.

Toutefois, je décidai d'attendre, pour donner une réponse à ce projet d'attribution, de m'être fait une opinion sur le principe même de ce projet, en voyant, à l'usage, de quelle manière le gouvernement comptait utiliser le nouvel organisme. Les circonstances m'en donnèrent l'occasion immédiatement. En effet, le 19 décembre à 9 heures, j'assistai à une nouvelle séance du Comité de guerre où je posai la question des agents de liaison et où le gouvernement prit l'engagement de me donner satisfaction.

En outre, nous avions récemment intercepté et réussi à traduire un radio de l'empereur Guillaume à sa sœur la reine Sophie de Grèce. Ce radio était une preuve éclatante de la connivence de la Grèce avec les Empires Centraux. J'en tirai l'occasion de provoquer des instructions à envoyer au général Sarrail. J'envoyai le général Gamelin à Paris

soumettre mes propositions au gouvernement : il revint avec l'approbation que j'avais sollicitée.

La manière dont il me sembla, dans ces deux circonstances, que le gouvernement comprenait mon rôle, me confirma dans le désir de tenter l'essai loyal de la nouvelle organisation, et, le 20 décembre, je me contentai d'écrire au ministre, en réponse à son projet d'attribution, en lui confirmant simplement la demande que je lui avais faite la veille au Comité de guerre d'augmenter de trois le nombre des officiers agents de liaison du gouvernement, qui serviraient dorénavant à me tenir au contact des armées (1).

Entre temps, j'avais reçu avis, le 19, que le gouvernement ratifiait le projet d'installation de mon état-major dans le gouvernement militaire de Paris, tel que je lui avais demandé. Il donnait des ordres au gouverneur pour que celui-ci procédât, suivant mes indications, à cette installation.

Ainsi donc, le 20 décembre, j'étais fondé à croire que l'organisation projetée allait être appliquée ; pour ce qui me concernait, je tenais à témoigner du plus grand esprit de conciliation, ne voulant créer *aucune gêne au gouvernement* que je savais aux prises avec *une opposition parlementaire* très violente. J'avais, dans cet esprit, fait taire toutes mes revendications, en particulier celles qui avaient fait l'objet de ma lettre du 14 décembre et, comme on vient de le voir, je m'étais borné à demander une rectification de détail qui ne pouvait passer pour la remise en question d'un principe.

Mais voici que, le 21 décembre, se tint un nouveau Comité de guerre : un certain nombre de remaniements dans le haut commandement y furent décidés ; entre autres, le général Foch était *remis à la disposition du ministre*. Je fis valoir qu'il était éminemment regrettable, à tous points de vue, de se priver des services de ce grand soldat et

(1) Les officiers qui faisaient depuis le début de la guerre la liaison entre le gouvernement et moi, étaient le colonel Pénelon et le commandant Herbillon.

qu'un rappel dans la zone de l'intérieur serait considéré comme une disgrâce que rien ne justifiait. Je fus assez heureux pour obtenir qu'il serait laissé à la disposition du général Nivelle, pour préparer les opérations de notre aile droite au cas où les Allemands viendraient, comme on s'y attendait, à violer le territoire helvétique.

Un fait plus grave encore fut porté dans la journée à ma connaissance ; le plan des opérations des armées françaises en 1917 sur le théâtre occidental était profondément remanié par le général Nivelle, *sans que j'aie été le moins du monde consulté*. Comme je l'ai dit dans un chapitre précédent de ces *Souvenirs*, ce nouveau plan comportait, entre autres dispositions, une large extension du front anglais qui ne pouvait être obtenue que par une action gouvernementale. Cette action me paraissait bien être, au premier chef, de mon ressort, en tant que « conseiller technique ». D'autre part, cette modification allait entraîner un retard dans *l'offensive générale* des Alliés que *j'avais eu tant de peine à établir et que je paraissais qualifié pour maintenir*. Il y avait là *un manquement grave non plus* cette fois *dans des détails*, mais dans le *principe même de mes nouvelles fonctions*.

Le lendemain, 22, je reçus une lettre de l'amiral Lacaze, fixant mes attributions.

MINISTÈRE
DE LA MARINE

—

Cabinet
du Ministre.

—

République française.

Paris, le 21 décembre 1916.

Le ministre de la Marine, ministre de la Guerre P. I.,
à Monsieur le général de division Joffre,
général en chef des armées françaises.

Conformément aux décisions du gouvernement, j'ai l'honneur de vous adresser les instructions suivantes concernant vos nouvelles attributions.

Vous aurez à préparer toutes études, à réunir tous renseignements, à donner tous avis que le Comité de guerre vous prescrira de lui rapporter ou que vous jugeriez utile de lui suggérer en vue des propositions à soumettre aux délibérations du gouvernement concernant les buts de guerre ou la coordination de l'action des armées alliées.

Vous disposerez à cet effet d'un état-major constituant un bureau d'études militaires.

Les vues ou les propositions concernant les armées françaises ou alliées seront soumises par vous au Comité de guerre. Il vous appartiendra de transmettre les décisions ou suggestions du gouvernement aux commandants en chef de nos armées ou aux chefs de nos missions militaires à l'étranger avec la mention P. O. indiquant que vous agissez au nom du gouvernement.

La transmission de ces documents et des communications émanant des autorités ci-dessus indiquées s'exécutera par les soins d'une section organisée à cet effet au service du Chiffre du ministère de la Guerre qui sera chargé de leur remise à chacun des membres du Comité de guerre.

Votre liaison avec les armées s'effectuera par les officiers qui assurent actuellement ce service entre elles et le gouvernement.

En adressant copie de ces instructions au général Nivelle, je l'informe que sa liaison avec le gouvernement et les armées anglaise et belge sera assurée directement dans les mêmes conditions de fonctionnement que sous votre commandement.

Signé : LACAZE.

Comme on le voit, ce document était la copie intégrale du projet qui m'avait été adressé le 18. Aucun compte n'avait été tenu de mes observations *pourtant modérées*, et *qui ne visaient qu'à obtenir* l'augmentation du nombre des *officiers de liaison*. Bien plus, par sa dernière phrase, cette lettre aggravait la situation en précisant que la liaison du général Nivelle avec le gouvernement d'une part, et avec les armées belge et anglaise de l'autre, serait assurée directement dans les mêmes conditions de fonctionnement que lorsque j'étais moi-même commandant en chef des

armées françaises par effet du décret du 2 décembre 1915. Cette dernière clause établissait très nettement l'autonomie absolue des relations du général commandant les armées françaises du Nord-Est avec le gouvernement et avec les armées alliées.

Ainsi, des liaisons *insuffisantes entre les commandants en chef et moi*, des relations directes entre les commandants en chef et le gouvernement, entre les commandants en chef et les armées alliées. Dans ces conditions, on pouvait se demander à quoi pouvait bien se réduire le rôle qu'on me demandait de jouer.

Toutes ces circonstances me faisaient sentir *l'hostilité grandissante* qui se manifestait *à mon égard* dans *certains milieux politiques*, créant une *atmosphère défavorable* à *l'exercice des fonctions délicates que j'allais avoir à remplir.*

Le lendemain 23 décembre, je reçus de l'amiral Lacaze, ministre de la Guerre par intérim, une nouvelle lettre qui venait confirmer mon impression. Répondant à une question d'ordre administratif que je lui avais posée, le ministre me répondait :

Il vous apparaîtra comme à moi absolument indispensable, pour éviter tout malentendu, de préciser nettement la situation du général Nivelle.

Par sa nomination de commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, cet officier général dépend exclusivement du ministre de la Guerre avec lequel il correspond directement.

Dans ces conditions, il jouit des mêmes pouvoirs, attributions, soldes et indemnités dont vous jouissiez lorsque vous exerciez ce commandement.

Il en est de même du général commandant en chef l'armée d'Orient.

D'ailleurs, une note adressée au général Sarrail et dont copie me fut communiquée confirmait cette décision :

Les décisions et suggestions qui, le cas échéant, vous seraient communiquées par le général Joffre, conseiller technique du gouvernement, seront signées avec la mention P. O. indiquant qu'il agit au nom du gouvernement. La liaison du gouvernement avec l'armée d'Orient sera assurée directement par deux

officiers qui séjourneront alternativement au quartier général de l'armée d'Orient.

Avec le recul du temps, cette question des liaisons ne paraît peut-être plus avoir toute l'importance que j'y attachais alors. Elle était *cependant fondamentale*. Pendant tout le temps que j'ai commandé les armées françaises, je n'ai exercé mon action qu'en me faisant étroitement renseigner par mes officiers. *Je l'ai déjà dit*, et *je ne me lasserai pas de le répéter*. Depuis que le chef ne peut plus *tout voir par lui-même*, il faut qu'il voie par les yeux de collaborateurs dans lesquels *il a confiance. Me priver de la possibilité de me renseigner, c'était me retirer les moyens de commander.*

Ce fut au reçu de ces deux lettres ministérielles que je rédigeai deux lettres de démission :

L'une adressée au ministre de la Guerre, l'autre au président du Conseil. Sachant que le Comité secret du Sénat se terminait ce jour-là, je résolus de les envoyer à Paris le soir même.

Elles étaient écrites, lorsque le colonel Pénelon vint me rendre compte de ce qui se passait à Paris.

Le général Lyautey arrivé le matin même, après avoir mandé auprès de lui le général Nivelle, n'avait accepté de prendre le ministère de la Guerre qu'à certaines conditions et avait demandé qu'on déterminât de façon précise quelles seraient ses attributions. Un Conseil des ministres était convoqué à cet effet, le soir même à 21 heures, à l'Élysée, à l'issue du Comité secret du Sénat. D'autre part, M. Briand me faisait prier, dans l'après-midi, de venir le voir le 25 à 9 heures et demie.

Tout cela n'était pas pour modifier ma décision qui était maintenant définitive. Je le dis au colonel Pénelon, qui insista pour que tout au moins *j'ajournasse cette résolution*. Il me représenta que la personnalité de l'amiral Lacaze avait pu donner aux événements une tournure particulière, que le général Lyautey n'épouserait sans doute pas la manière de voir de son intérimaire et qu'il convenait d'attendre encore les décisions qui seraient prises au Conseil

des ministres touchant les attributions du nouveau ministre. Après réflexion, je décidai d'attendre les résultats de l'entretien que je devais avoir le lendemain matin avec le président du Conseil. Et je contremandai le départ de mon état-major pour Neuilly, qui était fixé au lendemain matin.

Le 24 au matin, les journaux m'apportèrent le résultat du Conseil des ministres de la veille au soir, auquel le général Lyautey avait assisté.

« Il a été décidé, disait le communiqué de la presse, que toutes les questions concernant la préparation et l'entretien de la guerre seraient instruites et rapportées sous la direction du ministre de la Guerre, qui est chargé de notifier aux ministres intéressés et aux généraux en chef les décisions prises et d'assurer la coordination nécessaire à leur exécution. »

Ce texte était suffisamment clair pour me montrer qu'à l'inverse de ce que m'avait dit le colonel Pénelon, l'arrivée du général Lyautey ne modifiait en rien la situation.

Je me rendis donc à Paris pour y voir un de mes amis personnels très au courant des milieux gouvernementaux et politiques, M. Maurice Sarraut, pour prendre son avis. Il me conseilla de poser au gouvernement au sujet de ma situation des conditions *très nettes* et *très fermes*. Au cas où mes propositions ne seraient pas agréées, son avis était conforme au mien : ne pas accepter *une situation amoindrie et démissionner*.

En rentrant à Chantilly j'appris que le général Lyautey avait fait téléphoner que, ministre de la veille au soir, il aurait voulu se rendre dans la journée même au grand quartier général, mais que, retenu à Paris, il était obligé de remettre sa visite au lendemain 15 h. 30. Je fis répondre que, devant aller moi-même à Paris le 25 pour y voir M. Briand, il était inutile que le ministre se dérangeât, que je me rendrais moi-même au ministère à l'heure qu'il avait indiquée pour sa visite à Chantilly.

Le 25 à 9 h. 30, j'arrivai au ministère de la Justice où logeait M. Briand. Je le trouvai malade à la suite du surmenage des jours précédents : il s'excusa d'être encore dans son lit pour me recevoir.

Je lui exposai le but de ma visite : il y avait un intérêt majeur à faire cesser au plus tôt la crise dans laquelle le commandement se débattait depuis près d'un mois. Si la délimitation de mes attributions tardait, si la solution adoptée devait restreindre mon autorité au point de ne plus faire de moi qu'un inutile organe de transmission, c'est-à-dire si la définition de mes pouvoirs devait rester telle qu'elle était indiquée dans la lettre du 22 décembre du ministre de la Guerre par intérim, *j'étais décidé à remettre immédiatement ma démission au gouvernement.* M. Briand me répondit qu'il sentait comme moi la nécessité de clore au plus vite une crise qui ne pouvait qu'être préjudiciable aux intérêts de la France et de ses Alliés, et il me demanda *de ne pas mettre mon projet à exécution*, alléguant l'effet produit par mon départ sur l'opinion *en France, chez nos alliés et chez l'ennemi.* Il m'affirma pour conclure que le gouvernement *me gardait toute sa confiance.* Cette affirmation était certainement *sincère*, mais j'étais maintenant trop *éclairé* sur la situation politique pour ne pas comprendre que M. Briand *n'était plus libre* de mettre *ses actes* gouvernementaux d'accord *avec son sentiment.* Et je le quittai en lui répétant mon intention formelle de démissionner. Au moment où je partais, il me demanda de revenir le voir le lendemain, s'excusant de ne pouvoir me prier de venir déjeuner avec lui.

L'après-midi je vis le général Lyautey ; tout de suite, et de lui-même, il me dit qu'il estimait que les questions de conduite et de coordination des opérations ne pouvaient pas être du ressort du gouvernement ; une pareille solution devait être écartée, car l'histoire donnait d'illustres et décisifs exemples de ses inconvénients. A son avis, je demeurais *le seul* susceptible d'exercer ces fonctions de coordination ; même il voulut bien ajouter qu'autour *de moi* les Alliés *avaient fait l'union*, reconnaissaient spontanément *ma direction*, et que mon éloignement de ces hautes fonctions *compromettrait* l'unité d'action dont on m'était redevable. Toutefois, il ne me cacha pas que de grosses difficultés existaient en raison de

l'état d'esprit des milieux politiques et gouvernementaux.

Pour conclure, le général Lyautey m'affirma *qu'il n'approuvait nullement la dépêche* du 21 décembre, qui avait si étrangement réglé mes attributions.

De mon côté, je dis à Lyautey toute l'urgence qu'il y avait à assurer la ferme direction des opérations, qui flottait depuis le début de cette crise, pour le plus grand bien de l'ennemi à qui rien ne pouvait être plus utile que le répit sur lequel il n'aurait jamais compté *sans l'intrusion de la politique* dans nos affaires militaires. Le général Lyautey en convint et m'assura que toute sa volonté tendrait à résoudre cette question.

Durant cet entretien le nouveau ministre de la Guerre me témoigna la plus grande déférence et tint, à mon départ, à m'accompagner jusqu'à ma voiture.

En rentrant à Chantilly, je cherchai plutôt par acquit de conscience qu'avec conviction s'il était possible, en dégageant l'esprit de la lettre du décret du 2 décembre 1915, de donner à mes attributions toute l'ampleur et toute l'autorité qui me paraissaient indispensables pour me permettre de jouer *encore un rôle utile*, et de continuer à mettre *au service de mon pays mon influence* dont le ministre de la Guerre avait spontanément *vanté l'action bienfaisante.*

Après bien des tâtonnements, je mis sur pied un projet d'attribution que je comptais soumettre le lendemain 26 au président du Conseil :

ÉTAT-MAJOR
du
général commandant en chef
les armées françaises.

Le 25 décembre 1916.

—

Projet d'attributions
du général commandant en chef les armées françaises.

I

Le général commandant en chef des armées françaises assiste aux séances du Comité de guerre à titre de conseiller technique

du gouvernement en ce qui concerne la direction de la Guerre.

Il assure l'exécution des décisions du Comité en ce qui concerne les opérations militaires.

II

Il exerce, en conséquence, la direction supérieure de ces opérations sur les divers théâtres (1) et donne, au nom du gouvernement, les instructions nécessaires à cet effet aux commandants en chef intéressés. Toutes les questions ayant trait aux opérations lui sont soumises par les commandants en chef pour être présentées par lui au Comité de guerre.

III

Il est chargé de coordonner les opérations des armées françaises avec celles des armées alliées, en conformité des décisions prises par le Comité de guerre.

A ce titre il établit toutes relations utiles avec les commandants en chef des armées alliées.

IV

Les listes d'aptitude pour les fonctions de commandants de groupe d'armées et d'armées lui sont soumises par les commandants en chef sur les divers théâtres d'opérations. Il les soumet au Comité de guerre avec son avis personnel.

Le 26, j'arrivai chez M. Briand à 14 h. 30.

Dès le début de cet entretien, je m'aperçus très nettement que le président du Conseil tenait à *éluder* toutes les questions que je lui posais, et sur lesquelles il avait paru la veille *si affirmatif*. Et pour couper court à une conversation qui devait, malgré toute son habileté, lui paraître gênante, il m'annonça que le décret m'élevant à la dignité de maréchal de France serait signé le soir

(1) Sauf sur les théâtres d'opérations relevant du ministre des Colonies, du général commandant en chef des forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord et du général résident général, commissaire du gouvernement de la République au Maroc

même par le président de la République. Je le remerciai. Puis, au lieu de lui présenter le projet que j'avais préparé pour fixer mes attributions, je lui présentai ma *lettre de démission que j'avais rédigée le matin même.*

Cette lettre était adressée au ministre de la Guerre. Elle était précédée d'une lettre au président du Conseil annonçant à ce dernier *mon désir de me voir relevé de mes fonctions.*

Voici le texte de ces deux lettres :

ARMÉES FRANÇAISES

—

Le commandant en chef.

—

République française.

Au G. Q. G. des armées françaises, le 26 *décembre* 1916.

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus la lettre par laquelle je prie monsieur le ministre de la Guerre de me relever de mes fonctions.

Il y a urgence à ce qu'une décision soit prise sans délai, car le service de la direction de la Guerre *n'est pas complètement assuré* depuis quelques jours, une partie des documents qui y sont relatifs étant envoyée directement au ministre par le commandant des armées du Nord-Est.

J. JOFFRE.

ARMÉES FRANÇAISES

—

Le commandant en chef.

—

République française.

Au G. Q. G. des armées françaises, le 26 *décembre* 1916.

Monsieur le Ministre,

Quand j'ai été appelé aux fonctions de commandant en chef des armées françaises et de conseiller technique du Comité de guerre, j'estimais qu'il y avait un double rôle à remplir

auprès du gouvernement à qui appartient la direction supérieure de la guerre et vis-à-vis de nos armées, dont il importe de coordonner les opérations, en coordonnance avec celles de nos alliés.

Dans une note que j'avais remise au Comité de guerre, j'exposais les conditions dans lesquelles il me paraissait possible d'assurer l'exécution de cette mission.

Je n'ai cru devoir soulever initialement aucune objection au projet d'attribution que vous m'avez communiqué en réponse, *soucieux avant tout de ne créer aucune difficulté au gouvernement dans une heure difficile* et pensant que *la pratique journalière permettrait d'accorder ces attributions* avec les nécessités que j'entrevoyais.

Vous n'avez pas cru devoir donner suite aux quelques modifications de détail que je demandais à ce projet ; et le texte définitif que vous venez de m'envoyer *en a aggravé la teneur primitive.*

Dans ces conditions, je ne crois pas pouvoir *assumer les responsabilités* qui m'incomberaient, *ne me trouvant pas avoir les moyens d'y faire face.*

J'ai donc l'honneur, monsieur le Ministre, de vous prier de vouloir bien me faire relever de mes fonctions, qui m'ont été confiées par le décret du 13 décembre dernier, complétant le décret du 2 décembre 1915.

J. JOFFRE.

Après avoir lu ces deux lettres, le président du Conseil me les rendit, en me disant simplement : « *Vous avez raison.* »

Dans cette exclamation il y avait comme une impression de *soulagement.* Au fond, M. Briand aurait *bien voulu me garder.* Il sentait, comme le général Lyautey, que Nivelle n'aurait pas de longtemps l'autorité que j'avais acquise *tant sur nos armées que sur nos alliés* et il sentait que mon départ *était une assez piteuse conclusion à une agitation politique qu'il n'avait pas su dominer.*

Il m'apprit que le général Nivelle allait exercer sur les armées du Nord-Est les fonctions que j'avais exercées moi-même *pendant deux ans et demi* de guerre et que l'armée d'Orient relèverait directement du ministre de la Guerre. *Ainsi l'unité de commandement était de nouveau brisée.*

En quittant M. Briand je me rendis à l'Élysée. Le général Lyautey était auprès du président de la République lorsque je fus introduit. Ce dernier me confirma tout d'abord ma nomination de Maréchal de France et me dit sa fierté d'être appelé à rétablir cette dignité dont les derniers titulaires avaient été créés avant la guerre de 1870.

Après avoir remercié M. Poincaré, je lui dis mon intention formelle de démissionner et je lui présentai la lettre que j'avais fait lire quelques instants auparavant à M. Briand. M. Poincaré la lut, puis il me dit : « *Oui, c'est vrai, on est allé trop loin, beaucoup plus loin en tout cas que je ne l'aurais voulu moi-même.* » Puis, avec une nuance d'*inquiétude* : « *Cette lettre, est-ce que vous allez la publier?* » *demanda-t-il.* — « *Vous devriez me connaître suffisamment, monsieur le Président, lui répondis-je, pour savoir que je ne chercherai jamais à créer des difficultés au gouvernement dans un pareil moment.* » En entendant ma réponse, la figure de M. Poincaré *s'illumina d'un sourire de satisfaction*, qu'il ne chercha pas *à dissimuler* et qui n'était pas fréquent chez lui. Mais *il avait eu très peur que le public ne connût les raisons de mon départ.*

Le 27 décembre, les journaux publiaient la note suivante :

Le gouvernement de la République voulant reconnaître les éminents services rendus à la Patrie par le général Joffre a décidé de l'élever à la dignité de Maréchal de France par un décret qui sera soumis dans le plus bref délai à la ratification des Chambres.

Les missions militaires étrangères restent attachées au commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, qui demeurera en liaison avec les commandants en chef des fronts alliés dans les mêmes conditions que précédemment.

L'armée d'Orient dépend directement du ministre de la Guerre et les services qui, jusqu'ici, en étaient chargés au grand quartier général, sont rattachés à l'état-major de l'armée au ministère de la Guerre.

Les décrets du 2 décembre 1915 et du 13 décembre 1916 sont rapportés.

En même temps paraissaient le rapport du ministre de la Guerre au président de la République et le décret m'élevant à la dignité de Maréchal de France.

Rapport du ministre de la Guerre.

—

Paris, le 26 décembre 1916.

Monsieur le Président,

La dignité de maréchal de France, prévue par la loi et qu'une longue période de paix a suspendue, ne saurait mieux revivre qu'en faveur du général qui, deux fois, sur la Marne et sur l'Yser, a victorieusement arrêté la marche foudroyante des armées ennemies au moment où elles croyaient atteindre leur but et nous réduire à subir leur volonté.

Le pays tout entier attend du gouvernement cet acte de reconnaissance et de justice.

Si vous partagez cette manière de voir, je vous demande de vouloir bien revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre de la Guerre,
LYAUTEY.

Le président de la République française :

Vu la loi du 13 mars 1875,
Vu l'article 55 de la loi du 25 février 1901,
Vu le décret du 25 août 1913,
Vu les décrets du 21 septembre 1914 et du 3 juin 1916,

Sur la proposition du ministre de la Guerre,

Décrète :

ART. Ier. — Le général de division Joffre (Joseph-Jacques-Césaire) est nommé Maréchal de France.

ART. II. — Le ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 décembre 1916.

R. POINCARÉ.

Par le président de la République :

Le ministre de la Guerre,
LYAUTEY.

Le 28 au matin, après avoir été salué par les officiers du grand quartier général je quittai Chantilly et m'installai à Paris.

***

Je me suis longuement étendu sur cette crise politique qui a rempli la majeure partie du mois de décembre 1916, et qui s'est terminée par mon départ et par de profonds changements dans l'organisation du commandement des armées françaises.

En ce qui concerne les conséquences de mon départ, on conçoit qu'il m'est assez *difficile d'en parler*, car si je me suis promis dans ces Mémoires de dire *toute ma pensée*, il ne rentre pas plus dans mon intention de me tresser à moi-même des couronnes que de discuter les jugements qu'on a portés sur moi. Mais les générations de l'avenir doivent chercher dans mes souvenirs autre chose qu'un aliment à leur légitime curiosité, et je voudrais qu'ils puissent tirer des événements que je viens de retracer *de profitables leçons*.

L'organisation du commandement français à la fin de 1916 n'était pas parfaite et j'ai dit que je la croyais *perfectible*. La dualité et l'immensité des fronts sur lesquels opéraient les armées rendaient ma tâche très lourde ; il était donc logique de l'alléger et de la simplifier en retirant au commandant en chef des armées françaises la charge de diriger directement les opérations du front occidental français. Mais il ne restait pas moins évident que l'unité du commandement, péniblement réalisée en décembre 1915, aurait dû être rigoureusement respectée, et que la direction d'ensemble des opérations était du ressort du commandant en chef des armées françaises quel qu'il fût, et non une affaire gouvernementale.

Or, à la fin de décembre 1916, cette unité de commandement était rompue. Ce fut, à mon avis, *un double malheur :* d'abord, parce que la direction générale ne fut plus assurée que par des ministres tous éphémères, souvent incompétents, ou par des bureaux irresponsables, ce qui

ne vaut pas mieux ; ensuite, parce qu'après avoir rompu l'unité de commandement dans nos armées, nous étions mal venus à réclamer auprès de nos alliés l'établissement d'une direction suprême. La crise de décembre 1916 a donc contribué à retarder l'adoption d'un commandement unique que j'avais réalisé en fait en décembre 1915, et qui ne fut retrouvé — après quelles épreuves — qu'au printemps 1918.

Ce n'est pas tout. Le changement de commandant en chef des armées françaises du Nord-Est n'aurait eu sur l'exécution du plan de campagne de 1917, que j'avais fait approuver par les Alliés en novembre 1916, qu'une influence minime, si j'avais conservé la direction supérieure des opérations, car j'aurais consacré tous mes efforts à faire appliquer ce plan sans le moindre retard. Moi parti, le général Nivelle bouleversa les plans à tel point qu'un nouveau réajustement et de nouvelles ententes avec nos alliés s'imposèrent. Loin de critiquer le général Nivelle, j'estime qu'il agit selon ses droits et même selon ses devoirs. Responsable devant le gouvernement, il ne devait, en conscience, appliquer que le plan qui lui paraissait le meilleur. Au reste, on aurait mal compris qu'un changement de commandant en chef n'amenât pas de nouvelles formules, d'autant plus que le président de la République se faisait l'ardent protagoniste d'un changement de méthode et qu'il ne redoutait rien tant que de voir la bataille de la Somme se rallumer. Le résultat de ce changement fut, avant toute chose, un irrémédiable retard dans les attaques alliées du printemps 1917. Au lieu d'attaquer les Allemands en février, l'offensive franco-anglaise ne se déclencha qu'en avril et le recul auquel Hindenburg eut le temps de procéder à son aise, fit tomber cette offensive dans le vide. J'ai dit déjà, et je le répète, que si nous avions eu la constance de relancer en l'amplifiant la bataille que l'hiver avait interrompue, les Allemands étaient terrassés. Ils l'ont reconnu eux-mêmes précisément en effectuant ce recul qui est un aveu plus éloquent que tout discours. Quelle responsabilité porteront devant l'Histoire ceux

qui ont ainsi sauvé l'ennemi d'une défaite à laquelle il s'attendait et dont ses *tentatives de paix* de décembre 1916 montrent qu'il avait l'exacte conscience.

Une crise de commandement est toujours délicate et critique en pleine guerre. Celle de décembre 1916 *s'est produite au moment le plus inopportun.*

Je crois avoir montré par le récit que j'en viens de faire, qu'il n'était dans l'esprit ni du président du Conseil ni du président de la République de pousser le changement qui s'accomplit *jusqu'au point où il parvint.*

A l'origine de cette crise il y a — si on y regarde de près — la croissante *faiblesse du gouvernement* vis-à-vis des Chambres. Le Parlement, sous couleur de contrôle, *empiétait peu à peu* sur les attributions gouvernementales. La juste crainte du danger en 1914, la froide volonté de M. Millerand en 1915, élevèrent contre ces prétentions croissantes une *digue efficace.* Le départ de M. Millerand, puis, après le bref passage de Gallieni aux affaires, la faiblesse du général Roques — (qu'il prenait pour de l'habileté) — amenèrent la confusion des pouvoirs au point où elle se trouvait au début du Comité secret en décembre 1916.

A ce moment, M. Briand espérait maîtriser la crise. Ses espérances furent déjouées, et il était logique qu'elles le fussent, car il y a des courants qu'on ne remonte que *par la fermeté*, et M. Briand n'avait que de l'habileté et de la souplesse. Un remaniement dans son ministère et l'annonce de grandes modifications dans le commandement ne parurent à l'opinion parlementaire que des victoires incomplètes. Le président du Conseil, trop intelligent pour ne pas voir l'utilité qu'il y avait à lui tenir tête, était trop opportuniste pour lui résister, alors qu'il lui avait déjà tant cédé. Ses manœuvres l'amenèrent à une impasse dont je le tirai, *à son grand soulagement, par ma démission.*

Le président de la République, qui dominait ce triste débat, était aussi intelligent que M. Briand et son habitude des affaires lui donnait une très grande aptitude à saisir avec rapidité une question. Mais il était inquiet de l'opi-

nion publique, et impressionné par l'opposition qu'il sentait grandir dans le Parlement. Les attaques dont il était l'objet de la part de ses adversaires politiques, le préoccupaient visiblement ; et je regrettais pour cet honnête homme et ce grand patriote qu'il ne sût trouver dans la conscience de ses devoirs qu'il accomplissait avec passion, la force de mépriser ces attaques.

Je citerai un curieux exemple de l'état d'esprit dans lequel M. Poincaré se trouvait à ce moment.

J'ai dit qu'il était de pratique courante dans les milieux parlementaires de parler avec indignation de la « vie de Chantilly ». Mon départ parut une bonne occasion pour faire cesser ce soi-disant scandale. Et l'un des premiers points sur lesquels le Président appela l'attention du général Nivelle, ce fut sur l'urgence de déplacer le grand quartier général. Chantilly se prêtait parfaitement à l'installation d'un grand quartier général : la ville était assez petite pour qu'on pût y exercer une surveillance facile des étrangers et des indiscrets, mais assez grande pour permettre d'y grouper tous les services et tous les bureaux. Sa position était favorable aux liaisons avec les groupes d'armées du Nord et du Centre où l'activité militaire était localisée, et avec le grand quartier général britannique. Elle était favorable à mes liaisons avec le gouvernement. N'importe. Il fallut transporter le grand quartier général à Beauvais, qui était *plus loin du front*, et très excentrique par rapport aux armées françaises. Et il en coûta 5 *ou* 600 000 *francs* au Trésor, rien que pour transporter à Beauvais l'énorme organisation téléphonique et télégraphique qu'on avait peu à peu réalisée à Chantilly, sans parler *du trouble* que ce déménagement apporta dans les communications du grand quartier général. Tout cela parce qu'*une opinion publique mal informée avait décrété que Chantilly* était devenue une nouvelle Sodome.

C'est la même crainte de l'opinion publique qui faisait tant redouter au Président la *publication de ma lettre de démission.*

D'ailleurs, la remise du bâton de maréchal de France qui me fut faite, comme je l'ai dit plus haut, par le président de la République, dans son cabinet, avec comme unique témoin le ministre de la Guerre était *à elle seule*, sans que j'aie besoin d'en *dire plus long*, l'indice d'un état d'esprit dont j'ai essayé d'esquisser *les causes*. Je le *constate sans m'en plaindre*, car on ne m'a jamais reproché *d'aimer outre mesure la parade*, mais je pense que *jamais* bâton de Maréchal *ne fut remis dans un plus modeste et plus discret appareil.*

Enfin, le général Lyautey, ministre de la Guerre, qui arriva à Paris quatre jours avant mon départ (1), joua lui aussi dans les dernières heures de cette crise, un rôle inattendu.

Tout le monde connaît le général Lyautey et les services qu'il a rendus à la France, en particulier l'œuvre qu'il a accomplie au Maroc. On ne doit pas oublier qu'au début du conflit, alors qu'on le priait de se replier sur les ports de la côte marocaine et d'abandonner l'intérieur de l'Empire chérifien en attendant des jours meilleurs, il a su, par son prestige personnel et par d'heureuses mesures, éviter ce recul qui nous eût été funeste, tout en expédiant vers le théâtre de la guerre plus de troupes qu'on ne lui en demandait. De pareils actes sont la marque d'un chef aux vues larges et que les responsabilités n'effraient pas.

Quand M. Briand voulut dénouer la crise ministérielle qu'il avait ouverte lui-même le 9 décembre, il fit appel à Lyautey pour remplacer Roques. Lyautey, bien qu'éloigné de la capitale, était assez renseigné pour se douter des difficultés auxquelles il allait se heurter. Il partit sans enthousiasme et posa comme condition que le général Gouraud lui rendrait sa place au Maroc au cas où lui-même abandonnerait son portefeuille. Et cela suffirait à montrer que Lyautey avait une foi médiocre dans la durée de son ministère. Malgré cela, sa première pensée fut de réclamer pour lui-

(1) Le général Lyautey arriva le 22 décembre à Paris et j'ai remis ma démission le 26.

même *la direction supérieure des opérations*, estimant qu'il n'y avait place pour aucun échelon intermédiaire entre lui et les commandants en chef des armées du Nord-Est et des armées d'Orient. Par là, il témoignait d'une belle confiance en soi et il montrait qu'il recherchait volontiers les responsabilités.

Mais quand, le 14 mars 1917, excédé des luttes journalières auxquelles la politique le condamnait, il rendit son portefeuille, *que restait-il de la solution qu'il avait contribué à faire adopter? En quelles mains allait tomber le portefeuille de la Guerre?* Et pour *combien de temps? A qui* allait désormais incomber la *conduite suprême de nos opérations?*

Avec une plus sereine conception de la situation, et pour parler net, s'il se fût seulement rappelé que les ministres passaient tandis que la guerre durait, il n'eût pas contribué à faire tomber de mes mains la direction de la guerre que j'avais eu tant de peine à mettre sur pied.

MA MISSION EN AMÉRIQUE

(AVRIL-MAI 1917)

La période qui suivit mon retour à Paris, dans les derniers jours de l'année 1916, fut la plus triste de mon existence.

Après avoir assumé pendant deux ans et demi de guerre les plus lourdes responsabilités, j'aurais été presque en droit de m'accorder du repos. Mais comment trouver le calme alors que, mesurant d'un coup d'œil le chemin parcouru, j'essayais de prévoir les événements que l'avenir nous réservait.

Bien que j'aie déjà parlé longuement dans les pages qui précèdent des projets dont mon départ de Chantilly avait interrompu la réalisation, il me paraît nécessaire d'en dire encore un mot ici, pour marquer avec netteté l'état d'âme dans lequel je me trouvais en ces premières semaines de 1917.

Malgré que je fusse rigoureusement tenu à l'écart de ce qui se préparait, je connaissais dans ses grandes lignes le plan du général Nivelle. Les journaux ne manquaient pas, d'ailleurs, d'opposer « la méthode de Verdun » que mon successeur se proposait d'appliquer, à « la méthode de la Somme » que les événements paraissaient avoir condamnée.

Il est clair que le changement de personne dans le haut commandement devait entraîner un changement de plan d'opérations. L'armée et l'opinion publique, à qui on laissait entendre que la Somme avait été un échec, n'eussent pas compris que le général Nivelle se contentât de mettre sa signature au bas des projets que j'avais établis.

Mais là où le problème devenait angoissant, c'est lorsqu'on examinait le projet même qui allait servir de base aux prochaines offensives alliées sur le front occidental.

En premier lieu, le général Nivelle ayant l'intention de faire son effort décisif dans une région qui n'avait pas été équipée pour la bataille, il était évident que les opérations ne pourraient reprendre qu'avec un certain retard, d'abord parce que les accords que j'avais réalisés avec nos alliés allaient être remis en question, et aussi, comme je viens de le dire, parce que la préparation des attaques sur un théâtre nouveau exigeait l'équipement du front, qui ne pourrait se faire en un jour.

Or, quand on tient son ennemi à bras le corps, comme nous le tenions sur la Somme, sous la menace constante d'une attaque qui pouvait entraîner sa perte, c'était commettre une faute dont les conséquences risquaient d'être incalculables que de lui laisser le temps nécessaire de se reprendre, de se rétablir et de se réorganiser.

Et puis, qu'était-ce, au fond, que cette « méthode de Verdun » que l'on voulait appliquer sur une grande échelle aux opérations de 1917?

A Verdun, en octobre et en décembre 1916, dans deux attaques auxquelles je n'étais, soit dit en passant, pas étranger, nous avions repris à l'ennemi le terrain qu'il nous avait arraché par lambeaux au prix de sanglants efforts. Mais ces attaques avaient réussi, en grande partie, parce que sur ce terrain bouleversé où nous luttions avec acharnement depuis neuf mois, toutes les organisations défensives avaient à peu près disparu. On se battait dans des trous d'obus, il n'y avait plus que des réseaux de fil de fer hâtivement posés, les abris y étaient rares et précaires, les tranchées éboulées et pleines de boue, enfin, les

bois et les villages qui constituent les points d'appui, les centres de résistance du champ de bataille, avaient si bien disparu, qu'on en cherche aujourd'hui encore, vainement la trace sur le sol.

Au Chemin des Dames, où le général Nivelle allait transporter la bataille, les organisations adverses étaient solides, les villages étaient encore partiellement debout, les caves et les abris étaient intacts. Pouvait-on espérer détruire ces organisations au cours de la préparation, les traverser d'un seul élan et transporter en un jour la lutte en rase campagne?

Si l'attaque décisive et foudroyante que rêvait le général Nivelle avait été lancée dans la Somme, j'aurais admis qu'on fondât sur elle les plus grandes espérances, car on se serait trouvé dans des conditions analogues à celles de Verdun, c'est-à-dire en face d'un système de fortifications ennemies désorganisé, incomplet, et par endroits, même, entièrement détruit.

On a souvent comparé, assez justement d'ailleurs, la guerre de tranchées qui nous fut imposée par les circonstances, au siège d'une place forte. Sur la Somme, nous avions fait dans la muraille ennemie une brèche assez large pour qu'on pût envisager d'y lancer nos colonnes d'assaut. En attaquant au Chemin des Dames, on allait donner de la tête contre une partie intacte de cette muraille. C'était jouer la difficulté et se préparer une terrible déconvenue.

On me dira qu'il est facile aujourd'hui de faire la critique d'événements malheureux qui nous sont maintenant connus. A cela on peut répondre que mon raisonnement ne perd rien de sa valeur et que je ne suis pas le seul à l'avoir fait. Sans avoir suivi de près les innombrables et stériles discussions auxquelles le général Nivelle fut obligé de se livrer en présence des membres du gouvernement, il est aujourd'hui de notoriété publique que, chez les exécutants, des chefs comme le général Pétain et le général Micheler, qui commandaient l'un et l'autre des groupes d'armées et qui avaient une indéniable expérience

de la guerre, manifestaient, à mesure que les jours passaient, leur inquiétude et leur manque de confiance dans les projets dont ils allaient avoir à assurer la réalisation.

A l'angoisse qui, pour les raisons que je viens de dire, m'étreignait, venait s'en ajouter une autre qui n'était pas moindre : la Russie, notre fidèle et loyale alliée des premières années de guerre, s'effondrait dans le gâchis, le désordre et la révolution. Certains s'illusionnaient sur les conséquences d'un changement de régime : on espérait que ce changement galvaniserait les énergies, remettrait les hommes et les choses à leur place, et donnerait à la force russe l'occasion de se développer librement. Pour moi, la révolution qui commençait, marquait le début de la chute de ce grand peuple au fond d'un gouffre dont il n'était pas près de sortir. Ce n'est pas en un jour qu'on éduque une centaine de millions d'hommes incultes et qu'on leur apprend l'usage d'une liberté dont le nom lui-même devait lui être étranger.

Certes, nos alliés russes avaient commis des fautes qu'ils allaient expier. Dans l'ordre militaire, le seul dont j'ai à m'occuper ici, la première et capitale erreur commise par le malheureux empereur avait été le renvoi du grand-duc Nicolas. Si ce dernier était resté à la tête des armées russes, j'ai la conviction que les louches intrigues qui ont amené, en 1916, la catastrophe roumaine, ne se seraient pas produites, et que les victoires de Broussiloff auraient eu de glorieux et fructueux lendemains.

Il n'en restait pas moins que si, comme il fallait s'y attendre, la Russie achevait de s'effondrer pour un temps plus ou moins long dans l'anarchie, tout un pan de la ceinture qui encerclait les puissances centrales allait s'écrouler. Les Allemands et les Autrichiens, ayant les mains libres en Orient, pourraient alors se retourner, ceux-ci contre les Italiens, ceux-là contre nous. Et cette considération me faisait regretter, plus amèrement encore, que l'offensive franco-anglaise, au sujet de laquelle je m'étais mis d'accord avec le maréchal Douglas Haig, n'ait pas pu

avoir lieu, comme j'en avais formé le projet, dès le mois de février 1917, c'est-à-dire en un moment où les Allemands n'avaient encore pas le loisir de négliger l'armée russe.

Cependant, à l'horizon, une lueur d'espérance venait percer les ténèbres qui nous enveloppaient : les relations de l'Allemagne avec les États-Unis se tendaient et, d'après les renseignements que m'apportait la presse et quelques amis américains qui venaient me voir, il fallait s'attendre à une rupture prochaine entre ces deux États.

Si cette rupture était souhaitable à tous points de vue, on pouvait se demander quelle serait la nature et l'importance de l'aide que la grande République américaine serait susceptible de nous apporter : son appui moral sûrement, son appui financier, très probablement, mais son appui militaire, quel serait-il? et sous quelle forme s'offrirait-il à nous?

Tel était mon état d'esprit, quand, le 1er avril, le président du Conseil me fit prier de passer à son cabinet. Je me rendis le jour même à cette invitation; sans préambule, M. Ribot me fit connaître que le gouvernement désirait envoyer à bref délai aux États-Unis une mission qui aurait à sa tête M. Viviani, ancien président du Conseil et actuellement garde des sceaux, et il me fit demander de me joindre au chef de cette mission pour aider au mieux de nos intérêts cette tâche importante. Il accompagna cette proposition de paroles très flatteuses pour moi, me faisant observer que mon nom était connu dans toute l'Amérique, que la victoire de la Marne était encore présente à toutes les mémoires, et que nul mieux que moi ne pourrait y représenter l'armée française.

Mon premier mouvement fut de refuser. J'éprouvais une instinctive répugnance à m'éloigner de mon pays et des miens, dans les tristes moments que nous traversions. Puis, je réfléchis que je ne servais pour l'instant à rien. Avais-je le droit de me refuser à rendre à ma patrie quelques services alors que l'occasion s'en offrait à moi? M. Ribot me

dit également qu'une mission britannique, ayant à sa tête lord Balfour, allait partir de son côté pour soutenir les intérêts de l'Empire auprès de la République américaine. Je songeai alors que si notre nouvelle alliée ne voyait arriver que des hommes politiques, elle serait peut-être insuffisamment renseignée sur la situation militaire. Je répondis donc au président du Conseil que j'étais aux ordres du gouvernement et que je me tiendrais prêt à partir aussitôt qu'on me le demanderait.

Sans attendre les instructions que je ne pouvais manquer de recevoir sur le but précis de la mission que j'aurais à remplir, je m'occupai de réunir un état-major qui pût m'aider dans cette nouvelle tâche.

Je décidai d'emmener avec moi le lieutenant-colonel Fabry, mon chef de cabinet, et le médecin major Lucien Dreyfus, dont j'appréciais depuis le début de la guerre les soins attentifs et discrets et l'inlassable dévouement.

Le ministère de la Guerre mit à ma disposition le lieutenant-colonel Remond, le commandant Requin et le lieutenant de Tessan.

La Marine fut représentée par le vice-amiral Cocheprat, avec deux officiers.

Le marquis de Chambrun, député de la Lozère, et descendant de Lafayette, accompagnait M. Viviani, avec un certain nombre de fonctionnaires.

Ce ne fut que l'avant-veille de mon départ de Paris, le 13 avril, que je reçus de M. Painlevé, ministre de la Guerre, une lettre me confirmant ma mission : « Le gouvernement a jugé nécessaire, dans les circonstances actuelles, l'envoi en Amérique d'une de nos plus hautes personnalités militaires, afin de déterminer, sans retard et dans leurs grandes lignes, les directives de la coopération des forces américaines avec les armées alliées. »

Cette formule si vague avait un mérite, elle me montrait clairement, que le gouvernement, ignorant dans quelles conditions l'Amérique pourrait et voudrait collaborer avec nous, me laissait carte blanche pour organiser sur place

cette coopération, d'accord avec les autorités américaines.

Je ne pense pas que M. Viviani ait reçu, pour ce qui le concernait, des instructions plus détaillées. En tout cas, il ne m'en a jamais parlé.

Le 15 avril, dans la matinée, nous prenions le train pour Brest. Dans la soirée, nous embarquions à bord du croiseur *Lorraine II*. Deux journalistes américains avaient été autorisés à se joindre à nous, c'étaient M. Elmer Roberts de l'*Associated Press*, et M. Lincoln Eyre, du *New-York World*.

Dans les jours qui avaient précédé mon départ, j'avais réfléchi au problème qui se posait à moi. Lorsque nous fûmes à bord de la *Lorraine*, je me mis au travail avec mes officiers. Je me consacrai naturellement à la partie militaire de la coopération que nous allions demander aux Américains et cela suffisait amplement à occuper les loisirs forcés de notre traversée.

En réduisant la question à ses données essentielles, on constatait que les États-Unis, qui ont l'heureuse fortune de n'avoir pas de voisins dangereux, avaient une armée minuscule par rapport au chiffre de leur population. Une première idée qui pouvait venir à l'esprit consistait à demander au gouvernement des États-Unis de nous envoyer des hommes qu'on incorporerait par petites unités (compagnies ou bataillons) dans des unités françaises. Cette idée présentait l'avantage d'être assez facilement et surtout rapidement applicable. Il suffisait de provoquer des engagements dans la population, d'embarquer ces volontaires sur des bateaux, après les avoir équipés, de les transporter en France, d'y faire leur instruction dans la zone de l'intérieur, puis de les diriger vers le front, où ils étofferaient nos unités. Avec ce procédé, le problème des cadres supérieurs de l'armée américaine se trouverait tout naturellement résolu, puisqu'on aurait pas à se préoccuper d'instruire et de former des généraux et des états-majors de grandes unités : tout au plus, aurait-on besoin de capitaines et de chefs de bataillon. Je ne suis pas éloigné de croire

que cette opinion était, au moment où je m'embarquais, celle qui dominait dans les sphères gouvernementales françaises et au grand quartier général.

A la réflexion, cette idée ne pouvait être défendue un seul instant. Jamais un grand peuple ayant conscience de sa dignité, et l'Amérique moins qu'un autre, ne pourrait admettre qu'on incorporât ses citoyens, en parents pauvres, dans les rangs d'une autre armée que la leur, sous un drapeau étranger.

Il fallait donc aborder le problème de front, sans essayer de se faire illusion sur les difficultés qu'on rencontrerait, et avec la volonté arrêtée de les renverser. Je connais l'Amérique depuis longtemps, je l'estime et je l'aime. Je sais son esprit réalisateur. Avec eux, la suprême habileté consiste à leur parler franchement, et à leur dire sans détours ce que l'on pense.

Ma décision fut bientôt arrêtée. Je résolus de baser ma ligne de conduite sur les idées suivantes : montrer aux Américains qu'entrés dans la guerre dans une phase critique qui serait, dans une plus ou moins longue échéance, décisive, ils auraient à jouer un rôle à leur mesure. Pour cela, il leur fallait créér de toutes pièces une armée dont notre expérience nous permettrait de leur tracer le dessin ; il faudrait transporter en France les unités de cette armée aussitôt qu'elles seraient prêtes, leur y faire poursuivre l'instruction des cadres et des troupes avec l'aide d'officiers français, et leur confier aussitôt que possible, sous le commandement d'un chef américain, une partie du front qui irait en s'agrandissant, à mesure que les effectifs américains en France s'accroîtraient

C'est dans ce sens que je fis rédiger par mes officiers une série de notes que je me proposais de présenter aux autorités américaines et qui devait me servir de base dans les conversations que j'allais avoir avec elles.

Pendant que nous naviguions vers l'ouest, nous arrivèrent par T. S. F. les premières nouvelles de l'offensive que le général Nivelle venait enfin d'entamer sur le front français. J'eus immédiatement l'impression que l'affaire

avait échoué, ou tout au moins qu'elle était loin d'avoir donné les résultats grandioses qu'on en attendait.

Cette attristante constatation me confirma dans l'idée qu'un effort gigantesque était à demander à l'Amérique ; il ne s'agissait plus pour elle, en supposant qu'elle ait eu l'intention de borner à cela son intervention, d'envoyer quelques hommes en Europe pour promener le drapeau étoilé sur notre front ; il fallait que, sans perdre un jour, elle mobilisât au service de la cause alliée toutes ses ressources en hommes, en matériel et en argent.

Le 24 avril au matin, au moment où nous arrivions en vue d'Hampton Roads, nous nous trouvâmes en présence de l'escadre américaine de l'Atlantique, qui nous rendit les honneurs. Puis son chef, l'amiral Henry T. Mayo, monta à bord de la *Lorraine* avec son état-major et le lieutenant-colonel Spencer Cosby, ancien attaché militaire en France, qui allait rester attaché à ma personne pendant toute la durée de mon séjour en Amérique. L'amiral, en quelques mots d'une mâle sobriété, me déclara qu'il considérait la mission qu'il avait reçue de venir le premier me saluer à mon arrivée dans son pays, comme le plus grand honneur de sa carrière de marin. Après lui, arrivèrent à notre bord M. Jusserand, notre sympathique et habile ambassadeur à Washington, le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Long, le sous-secrétaire d'État à la Marine, M. Franklin Roosevelt, qui portait un nom doublement cher à nos cœurs de Français, et le général Scott, chef d'état-major général, avec lequel j'entretins pendant tout mon séjour de fréquentes et amicales relations.

Conformément aux usages, nous rendîmes aussitôt sa visite à l'amiral Mayo à bord du *Pennsylvania*.

J'ai conservé de ce premier contact officiel avec l'Amérique les meilleurs souvenirs et on verra que cette favorable impression alla chaque jour en s'accentuant. Dès le premier abord, par la courtoisie et par la déférence dont on nous entourait, par l'impression de force, d'ordre et de majesté que donnaient les navires américains que

nous avions sous les yeux, on sentait à la fois que l'Amérique avait tout entière épousé notre cause et qu'elle se préparait à entrer dans la guerre avec une virile résolution.

Le soir, nous passâmes de la *Lorraine* à bord du *May Flower*, le yacht présidentiel mis gracieusement à notre disposition pour la circonstance.

Le 25, dans la matinée, nous remontions le Potomac. En passant devant Mount Vernon, tandis que la musique embarquée à notre bord jouait l'hymne national américain, nous saluâmes de loin la maison et la tombe de George Washington que je me proposais d'aller visiter pendant mon séjour.

A midi, nous accostions à Washington. M. Lansing, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, vint nous souhaiter une chaleureuse bienvenue ; à terre, nous attendaient les députations des ministères, le corps diplomatique des nations alliées, M. Balfour et la mission britannique. A la réception très cordiale et très chaleureuse des personnalités officielles, succéda celle de la foule, qui fut pour moi une réconfortante surprise. Les ministères, les bureaux, les magasins, les écoles, les usines avaient été fermés. Toute la population était là pour nous accueillir. Les acclamations interminables se faisaient entendre, qui saluaient, au moment où nous foulions le sol américain pour la première fois, l'armée française et ses représentants.

La journée du 2 avril fut consacrée à des visites officielles, chez M. Lansing, d'abord, qui nous accompagna ensuite à la Maison Blanche, où il nous présenta au président Wilson. Celui-ci donna à cette première entrevue une très grande solennité. De là, nous allâmes saluer M. Baker, ministre de la Guerre.

Le même jour, ce dernier, accompagné du général Scott, vint me rendre la visite que je lui avais faite. J'en profitai pour aborder immédiatement la question qui m'amenait en Amérique, pour lui exposer sans délai mes idées :

D'abord, je lui dis ma conviction que les États-Unis étaient de taille à organiser une grande armée et que

j'étais certain qu'ils réussiraient dans cette tâche grandiose.

Ensuite, je tins à affirmer que j'apportais à l'Amérique non des conseils, mais le fruit d'une expérience acquise au prix de trois ans de lutte terrible, et que cette expérience je la mettais à sa disposition en ami désireux d'éviter à des amis des erreurs dans lesquelles toutes les nations belligérantes étaient tombées ; enfin, je lui fis comprendre mon ardent désir de voir l'armée américaine venir combattre aussitôt que possible à nos côtés, en organisant l'envoi successif de troupes à mesure qu'elles seraient sur pied, et compte tenu des disponibilités en moyens de transport.

Pour terminer cet entretien, je remis à M. Baker un exemplaire du programme que j'avais fait établir pendant la traversée et qui reposait sur les idées que je venais de lui exposer.

De cette première entrevue avec le secrétaire d'État à la Guerre, je sortis avec l'impression que j'avais affaire à un homme jeune, d'une intelligence très vive, ayant l'esprit résolu et ferme, et qu'il était secondé par un chef d'état-major général expérimenté et énergique. Je sentis que non seulement ils avaient compris les idées essentielles de mon programme, mais qu'ils l'avaient adopté et qu'ils allaient en faire leur œuvre. La tâche que je leur offrais était immense. Elle était digne du grand peuple qu'ils représentaient devant moi. Et ils n'étaient pas hommes à se laisser arrêter par les obstacles qu'ils rencontraient sur leur chemin. Le soir de cette journée bien remplie, nous dînâmes à la Maison Blanche ; au cours de ce repas, j'eus l'occasion de m'entretenir avec le Président Wilson, par l'intermédiaire d'un interprète. Le président me questionna sur les opérations que j'avais dirigées ; la bataille de Verdun l'avait fortement impressionné et il ne me cachait pas son admiration pour l'héroïsme avec lequel nos soldats avaient surmonté cette longue épreuve.

Le 27 avril, je me rendis au War College où je saluai le général Kuhn, qui en était le chef éminent. Dans son

cabinet, je fis devant M. Baker, le général Scott, le général Kuhn et le brigadier général Bliss un court exposé de la situation militaire, en m'efforçant de montrer le rôle que l'Amérique était appelée à jouer dans cette phase suprême de la guerre. Le soir, nous dînâmes à l'ambassade de France, où j'eus l'occasion d'admirer le prestige et l'autorité dont M. Jusserand était entouré par nos amis d'Amérique.

Le 28, j'eus une nouvelle conférence au War College, au cours de laquelle nous eûmes l'occasion d'entrer dans le détail de notre programme et de mettre au point des questions que nous n'avions pas encore abordées.

Mais ce jour-là est resté dans mes souvenirs comme une journée particulièrement heureuse pour nos affaires. C'est en effet après le souper qui nous avait été offert à l'Alibi-Club, que M. Nicolas Longworth vint nous annoncer que la Chambre des représentants et le Sénat avaient voté à une énorme majorité la loi de conscription. En présence d'une impérieuse nécessité, et comme avait fait la Grande-Bretagne quelque temps auparavant, l'Amérique acceptait que le poids de la guerre pesât sur tous ses citoyens et non plus seulement sur les épaules de quelques volontaires. Les conséquences de cette mesure, adoptée si rapidement, devaient être décisives pour l'issue victorieuse de la guerre.

Le 29 avril, après avoir dans la matinée reçu des journalistes qui venaient mettre à notre disposition la voix si puissante de la presse, j'allais à bord du *May Flower*, en compagnie de M. Balfour, faire un pieux pèlerinage à Mount Vernon.

J'y saluais la mémoire de l'ancêtre de la nation américaine, et je déposais, au nom de l'armée française, une palme sur sa tombe. Je visitais ensuite avec recueillement sa maison et m'inclinais devant le lit où il était mort. Dans une chambre une inscription que surmontaient trois épées, attira mes regards : « Ces épées ne devront pas être tirées pour verser le sang, sauf pour la défense du pays et de la liberté. Dans ce cas, il ne faudra pas les remettre

au fourreau et il vaudra mieux tomber en les portant à la main plutôt que de laisser amoindrir ses droits. » Dans les circonstances que nous traversions, cette phrase à plus d'un siècle de distance s'appliquait avec une étonnante rigueur à notre situation et nous pouvions affirmer aux descendants de Washington que nous n'avions tiré l'épée du fourreau que pour défendre nos libertés et que nous ne l'y remettrions que lorsque nous les aurions sauvées.

Dans ce paysage d'une grandiose simplicité, où Washington a vécu ses dernières années et où il dort son éternel sommeil, il régnait un tel calme que je me souhaitais ce soir-là à moi-même de trouver, quand mon heure viendrait, un coin de terre où je pourrais, auprès de la compagne de ma vie, reposer loin du bruit.

Le 30 avril, j'eus encore une entrevue avec M. Baker, au ministère de la Guerre. A mesure que se poursuivaient ces entretiens, je voyais la résolution du ministre se tendre vers la réalisation d'une grande armée américaine. Maintenant que la conscription était votée, la question des effectifs ne se posait plus : on aurait plus d'hommes qu'on en pourrait incorporer. Le problème des officiers destinés à encadrer cette armée était plus grave. Si, à la rigueur, on peut faire un soldat en quelques mois, les officiers, surtout dans les grades élevés, et les états-majors ne s'improvisent pas. Il allait falloir, en utilisant les cadres existants, en mettant à contribution toutes les compétences, en se bornant à enseigner aux jeunes officiers les connaissances essentielles, créer des cadres qui fissent bonne figure auprès des nôtres et en face des cadres allemands que trois ans de guerre avaient aguerris. Le problème du matériel à construire n'était pas moins grave. Je savais, par l'expérience que nous avions faite en 1914, qu'une industrie, si puissante soit-elle, ne se transforme pas du jour au lendemain en industrie de guerre. Il fallait admettre, et c'est ce qui s'est réalisé, que l'industrie américaine prendrait à son compte tout ce qu'elle pourrait entreprendre et que l'industrie française assumerait la charge des fabrications

les plus délicates. Mais ce n'était évidemment là que des projets que des spécialistes, venus après nous, seraient seuls aptes à mettre au point.

Pendant ce temps-là, M. Baker et les fonctionnaires du ministère de la Guerre, le général Scott et l'état-major général travaillaient nuit et jour à traduire en projets adaptés au milieu américain, c'est-à-dire à ses lois et à ses coutumes, les plans d'ensemble que je leur avais présentés. Le président de l'Union, M. Wilson, se faisait tenir au courant très exactement de l'état d'avancement des travaux du secrétaire d'État de la guerre. Quand il se fut bien pénétré de ces questions militaires, qui jusque-là lui étaient probablement restées complètement étrangères, il me fit demander de venir le voir.

Je fus reçu à la Maison Blanche, le 2 mai, à 16 heures. Le colonel Cosby nous servit d'interprète et rédigea de notre entretien un compte rendu très fidèle dont il me remit copie.

Le Président, après s'être félicité de pouvoir s'entretenir un petit moment avec moi, commença par me demander quelle devait être, à mon avis, la conduite de l'armée américaine.

Je lui fis d'abord observer que la puissance militaire de l'Allemagne baissait progressivement et qu'elle venait de mobiliser sa classe 1918, dont une partie avait déjà paru sur le front ; ce qui allait lui donner un appoint de 400 000 hommes, mais ce qui montrait qu'elle consommait ses jeunes soldats avec une avance d'un an, ce qui était bien un signe d'épuisement. Sur une question du Président, je reconnus, que, nous aussi, nous venions d'appeler sous les drapeaux notre classe 1918 qui nous fournirait 170 000 hommes instruits, mais qu'on s'efforcerait de ne pas engager trop tôt ce contingent.

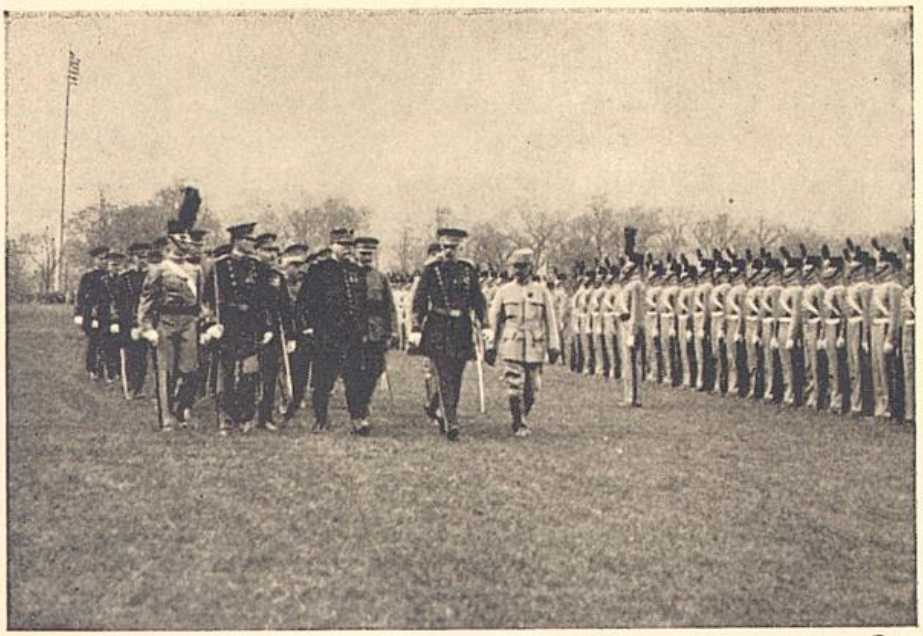
Après quoi, je dis que la question essentielle pour les États-Unis était d'envoyer le plus tôt possible une division en France, afin que le drapeau américain flottât dans le plus bref délai possible côte à côte avec les étendards alliés.



APRÈS LA CÉRÉMONIE DE L'UNIVERSITÉ DE COLUMBIA. M. VIVIANI AVEC LE PRÉSIDENT BUTLER, LE MARÉCHAL AVEC LE COMMANDANT PARSONS



LA RÉPLIQUE EN OR DE LA « LIBERTÉ » DE BARTHOLDI OFFERTE AU MARÉCHAL JOFFRE A NEW-YORK (10 MAI 1917)



LE MARÉCHAL JOFFRE PASSANT EN REVUE LE CORPS DES CADETS
DE WEST-POINT



LES ENFANTS DES ÉCOLES PUBLIQUES DE NEW-YORK ACCLAMANT
LE MARÉCHAL JOFFRE AU CENTRAL PARK

M. Wilson me demanda dans combien de temps, à mon avis, cette division pourrait jouer ce rôle d'avant-garde des armées américaines.

« Cette division, lui répondis-je, pourrait quitter les États-Unis presque immédiatement et compléter son entraînement en France, dans l'espace d'un mois. Après cette période d'entraînement intense, elle pourrait prendre place graduellement dans un secteur du front. C'est possible, car c'est la méthode que nous avons employée pour les troupes russes débarquées en France. »

A l'appui de mon opinion, je fis remarquer au Président que la préparation à la guerre de tranchées était moins longue pour la troupe et surtout pour les officiers que la préparation à la guerre de mouvement, et qu'à condition de constituer cette division avec des soldats réguliers dont l'éducation militaire était déjà faite, on était sûr d'obtenir de bons résultats ; on n'aurait plus qu'à leur enseigner les spécialités qu'exige la guerre de tranchées et que nous pourrions leur apprendre facilement derrière le front.

Nous abordâmes ensuite le problème des transports. Je soulignais l'avantage qu'il y aurait à amener les troupes américaines directement en France, sans leur faire faire escale en Angleterre, comme on l'avait d'abord envisagé.

Je lui fis remarquer également l'intérêt qu'il y aurait à envoyer en France, en premier lieu, le général américain et son état-major, pour qu'il puisse à l'avance étudier les facilités de débarquement, reconnaître les camps d'instruction qui seraient mis à sa disposition, et plus tard le secteur du front qui serait confié à ses troupes.

Nous abordâmes alors la question du chef à donner à l'armée américaine. Bien entendu, je n'avais pas à influencer le choix que le gouvernement des États-Unis serait amené à faire pour ce poste suprême. Je ne connaissais pas les officiers généraux américains et les eussé-je connus que je ne me serais pas permis de citer des noms. Mais je tenais à dire, par l'expérience que j'avais faite au cours de la guerre, combien ce choix était important, et j'affirmais

que ce chef devait être désigné, non en fonction de son ancienneté, mais en raison de son aptitude à commander une armée.

Après avoir examiné avec le Président quelques autres questions de moindre importance, le Président me demanda si j'avais bien exposé toutes mes idées au secrétaire d'État à la Guerre. Je le rassurai sur ce point, en lui disant que j'avais eu plusieurs entretiens avec M. Baker et le général Scott, que les officiers de mon état-major et moi-même avions eu des conférences répétées au War College, et que j'avais eu tout le loisir désirable pour exposer le programme que j'avais apporté avec moi.

En terminant, je dis au Président que, pendant la tournée que j'allais faire dans différentes villes des États-Unis, je laisserais trois officiers à Washington pour travailler en plein accord avec les officiers américains et, qu'avant mon départ, je m'arrêterais à nouveau à Washington pour achever de mettre sur pied avec M. Baker le projet de coopération de l'armée américaine.

Après avoir salué le Président, je me retirai. Notre conversation avait duré une heure. De cet entretien, je sortis avec l'impression que M. Wilson, que sa formation juridique n'avait pas préparé à traiter des questions militaires, faisait un effort généreux pour se mettre au courant de ces affaires qui prenaient une importance primordiale ; il écoutait attentivement, ce qui n'est pas une qualité si courante que cela puisse paraître, et son intelligence le mettait à même d'embrasser les problèmes les plus ardus.

J'acquis aussi la conviction que les projets dont je venais de lui présenter les grandes lignes lui agréaient, et que rien dans ce que je lui avais dit n'avait choqué son patriotisme ou son bon sens.

Le lendemain de cette capitale visite, nous fûmes reçus à la Chambre des représentants. Ce fut la réédition de la scène d'enthousiasme que nous avions vécue au Sénat deux jours auparavant. Le speaker ne put placer une parole. Sa voix fut aussitôt couverte par les cris de joie

de l'assemblée et du public. Les députés défilèrent un à un devant nous en nous serrant la main. Quand on a assisté à de pareilles scènes, on ne saurait plus les oublier.

Le soir nous partions pour Chicago. On m'avait dit que cette ville était, moins que les autres cités d'Amérique, animée de sentiments favorables à la France. En fait, l'accueil que, le 4 mai, à notre arrivée nous y reçûmes fut inouï ; toute la population se pressait sur notre passage, et les acclamations qui nous saluèrent roulaient en tonnerre ininterrompu. A l'Auditorium, nous nous trouvâmes en présence d'une foule immense qui criait sa joie de nous voir. Devant un pareil témoignage d'affection, les mots sont impuissants à rendre les impressions qu'on éprouve.

Désormais, je sentais que la partie était gagnée : à Washington je m'étais mis tout de suite d'accord avec le gouvernement et l'état-major, et j'étais entré en contact avec la population de la capitale de l'Union, qui comptait dans ses rangs beaucoup de fonctionnaires. Maintenant je venais de voir vibrer devant mes yeux l'âme même du peuple américain, et je ne crois pas qu'un homme dont la patrie est envahie, ait jamais assisté à un spectacle plus réconfortant que celui qu'il m'était donné de contempler.

A Kansas City, le 6 mai, je reçus pour la première fois (ce beau geste s'est renouvelé dans d'autres villes), une très grosse somme destinée aux enfants dont les pères étaient tombés pour la patrie, depuis le début de la guerre. Nul témoignage de sympathie ne pouvait m'émouvoir davantage, car il me rappelait mes soldats de la Marne et des Flandres, de Champagne et d'Artois, de Verdun et de la Somme, et de tous les coins du front qui y étaient morts, et ceux qui, en ce moment même, mouraient au Chemin-des-Dames.

Le 7 mai, nous étions à Saint-Louis, où la population et son maire, M. Kiel, nous firent un accueil qui ne nous surprit plus après toutes les attentions dont nous avions

été l'objet au cours des journées précédentes. Une pareille réception nous était réservée à Springfield, où j'allais saluer la tombe du président Lincoln.

Le 8 mai, nous saluions les populations d'Indianapolis et de Colombus.

Le 9, nous arrivions à Philadelphie où les mêmes démonstrations d'amitié se renouvelèrent.

Dans le hall où fut signé l'acte d'indépendance des États-Unis, on m'offrit un bâton taillé dans une poutre du vieux hall.

J'allai ensuite me recueillir un instant devant la tombe de Benjamin Franklin, et je garde précieusement un autre souvenir de mon passage à Philadelphie : une copie exacte du premier drapeau des États-Unis que la Betsy Ross Association voulut bien m'offrir. Enfin, je reçus le titre de docteur en droit de l'Université de Pensylvanie.

Dans l'après-midi, nous entrions à New-York. Bien que je fusse maintenant habitué à la chaleur des réceptions américaines, notre arrivée à Battery Place dépassa, je crois, tout ce que nous avions vu et ressenti jusque-là. Le cortège se fraya un chemin à travers une foule qu'on peut évaluer à un million de personnes ; le défilé dans Broadway donnait à la lettre l'impression d'une mer humaine ; à City Hall, l'enthousiasme de la population se déchaîna quand le maire, M. John Purroy Mitchell, voulut présenter à l'assistance les membres de la mission française. Ensuite M. Choate prononça également quelques mots chaleureux qui provoquèrent à nouveau les clameurs enthousiastes de la foule.

J'étais l'hôte de M. Frick, qui avec une grande délicatesse mit toute sa maison à ma disposition.

Le 10 mai se poursuivirent les manifestations populaires les plus touchantes ; au Central Park on me remit une réduction de la statue de la Liberté qui me fut offerte par souscription. A Brooklyn, on me demanda d'inaugurer une statue de La Fayette et on m'offrit une épée. A la Merchants Association, à l'Université de Colombia, où je reçus le titre de docteur en droit, au gala de l'Opéra, où

un demi-million fut, en un instant, recueilli pour les orphelins de la guerre, partout nous recevions de nouvelles marques d'affection.

Malgré le programme très chargé que nous avions à remplir, j'eus le temps d'aller saluer la tombe du général Grant, le sauveur de l'union pour qui je professais une très grande admiration.

Le lendemain on me remit le titre de membre de la Société des Cincinati, puis j'allai passer en revue les Cadets de l'École militaire de West-Point dont j'admirai la belle et martiale tenue.

Le 13 mai nous arrivions à Boston. Nous visitâmes la célèbre et riche Université d'Harward où je reçus, pour la troisième fois, le titre de docteur en droit.

Le 13, je fis une trop courte visite au Canada ; je ne pouvais passer si près de ce beau pays qui me rappelle tant de souvenirs et qui a fourni, au cours de la Grande Guerre, tant de beaux et braves soldats qui sont venus sur notre sol combattre à nos côtés, sans lui apporter le salut affectueux de la France.

Le 14, nous nous arrêtâmes quelques instants à Baltimore, puis nous repartîmes pour Washington, où je devais me retrouver avec M. Baker et les membres de l'état-major.

Cette réunion, qui devait achever de sceller l'accord établi avec l'armée américaine, eut lieu à 14 heures dans le bureau du secrétaire d'État à la Guerre ; y prirent part, M. Baker, les généraux Scott, Bliss et Kuhn, et le lieutenant-colonel Fabry, chef d'état-major.

Une note avait été établie pour servir de base à la discussion. M. Baker, les généraux Bliss et Kuhn avaient chacun une traduction en anglais de cette note.

Au terme de ce document, une première division de 16 à 20 000 hommes, comprenant quatre régiments d'infanterie, douze batteries de campagne, six batteries lourdes, et les services correspondants, devait s'embarquer vers le 1er juin et aller se rassembler dans la zone des armées françaises.

Une base maritime serait immédiatement constituée à La Pallice pour les forces américaines arrivant en France.

Quant aux autres unités américaines, après avoir reçu une première instruction aux États-Unis, elles seraient transportées en France au fur et à mesure qu'elles seraient organisées, et, suivant un plan de transport à communiquer au gouvernement français, elles achèveraient leur instruction dans des camps de la zone des armées françaises.

Lecture de cette note fut donnée, paragraphe par paragraphe. Le ministre l'approuva entièrement, dans la forme même où elle avait été établie, et, de mon côté, je lui donnai mon entier assentiment.

Ainsi, les propositions que j'avais esquissées le 26 avril à M. Baker dès mon arrivée, complétées et précisées ensuite, étaient adoptées sans modifications essentielles par le gouvernement des États-Unis.

Comme je l'écrivis dans le rapport que je remis à mon retour au gouvernement français, je ne pouvais que me féliciter de la bonne volonté mise par le gouvernement américain à étudier le plan que je lui avait soumis et de l'esprit de décision avec lequel il s'y était rallié. En quinze jours, le programme d'ensemble de la coopération américaine avait été mis sur pied, les plus graves résolutions avaient été prises : l'avant-garde de l'armée des États-Unis allait partir pour l'Europe. C'était d'un bon augure pour l'avenir.

M. Baker me demanda alors l'autorisation de me présenter le commandant en chef de l'armée américaine qui venait d'être désigné. Je répondis avec empressement que je serais heureux de faire sa connaissance.

M. Baker sortit alors de son cabinet et revint accompagné du général Pershing qui vint se placer devant moi. Tandis que je lui serrais la main, M. Baker m'énumérait ses brillants états de service au Nouveau-Mexique, au Dakota, à Cuba et sur la frontière mexicaine. Ce qui me frappa surtout, ce fut l'allure énergique et intelligente du futur général en chef des armées américaines en France.

Alors, me tournant vers le ministre, je lui dis : « C'est un beau soldat, il va commander bientôt à des millions de soldats américains, dites-lui, je vous prie, qu'il peut compter sur moi en toutes occasions. »

Quelques instants après, j'allai prendre congé du président Wilson ; je lui exprimai mes sentiments de gratitude pour l'accueil que j'avais reçu auprès de lui et l'émotion que j'avais ressentie au cours de ma rapide tournée à travers l'Amérique ; je lui dis que je garderais jusqu'à mon dernier jour le souvenir des témoignages de si vibrante affection dont nous avions été partout l'objet, et je terminai en exprimant l'espoir de voir bientôt l'armée américaine aux côtés des soldats français et alliés sur notre sol.

A minuit, nous embarquâmes à New-York pour rentrer en France à bord de la *Lorraine*.

Mon rôle, dans la guerre, était cette fois terminé.

On sait quelle place les troupes américaines ont tenue, en 1918, dans la phase suprême du conflit mondial. Au moment de l'armistice plus de 2 millions de soldats avaient traversé sans incident l'Atlantique, et, aussi bien pendant la lutte que les Alliés soutinrent pour arrêter les attaques allemandes que pendant les victorieuses offensives qui nous menèrent à la victoire, les divisions américaines, les unes généreusement mêlées aux troupes françaises et britanniques, les autres sous le haut commandement du général Pershing, à Saint-Mihiel, sur la Meuse, à Montfaucon, en Argonne, prirent une part glorieuse aux opérations. Ainsi, l'accord que j'avais scellé avec le gouvernement des États-Unis a reçu dans cette dernière année de la guerre sa pleine consécration et je regarde comme un devoir de terminer ces pages par un juste hommage à la nation et à l'armée américaines.

Quand j'eus à traiter avec les membres du gouvernement américain la question de la coopération militaire des États-Unis, je sentis très vite que tous les hommes d'État et les militaires avec lesquels je me trouvais en contact,

avaient compris que l'intérêt de leur pays leur imposait de se joindre à nous. L'Allemagne avait commis aux États-Unis de telles fautes, en particulier par sa guerre sous-marine, elle s'était aliéné tant de sympathies que la diplomatie alliée eut beau jeu pour rallier à notre cause ceux qui hésitaient encore. Et puis, pour l'Amérique, jusque-là fidèle à sa politique d'isolement, une occasion inespérée s'offrait de montrer sa force à l'Europe et d'y récolter les bénéfices d'une longue et fructueuse neutralité. L'accueil que nous fit l'Amérique officielle s'expliquait donc autant par des raisons d'intérêt que par des raisons de sentiment.

Mais le peuple qui ne raisonne pas, le peuple qui n'obéit en général qu'à son instinct, à qui la raison politique est étrangère, le peuple qui était en droit de ne voir dans la guerre qu'une terrible épreuve à laquelle on l'invitait à participer, ce peuple à qui on allait demander de franchir l'Océan, sous la menace des sous-marins, et de venir se battre sur une terre lointaine, aurait pu nous accueillir sans enthousiasme.

Or, comme je l'ai dit dans le récit qu'on vient de lire, partout où je suis passé, je l'ai vu devant moi frémir d'une patriotique ardeur, me crier son affection pour la France, et nous accabler, mes officiers et moi, de témoignages d'amitié avec le même élan et le même cœur que si nous avions sauvé l'Amérique elle-même. Cela, je ne peux pas l'oublier et c'est ce dernier souvenir que je veux emporter dans la tombe, mêlé à la gratitude que je garde pour mes soldats que j'ai conduits pendant deux ans et demi dans la plus terrible des guerres.

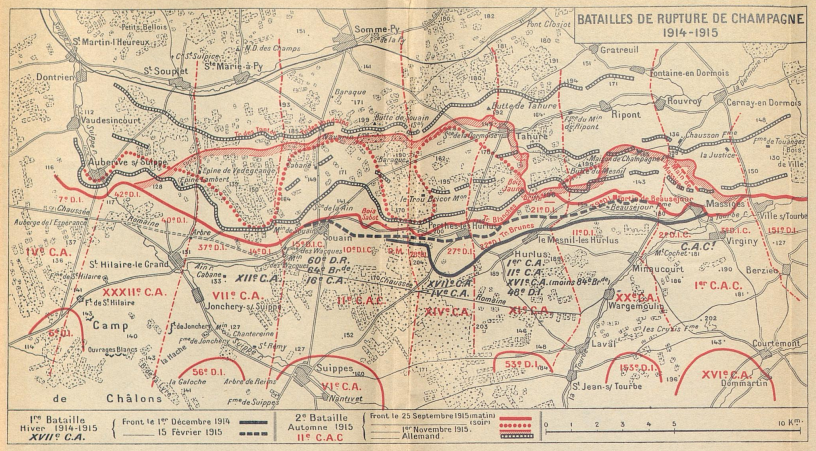
La politique, où les intérêts les moins nobles ont souvent trop de part, a trouvé le moyen, depuis, d'amonceler par moments des nuages entre l'Amérique et nous. Quand je me rappelle ces courtes semaines du printemps 1917 que je viens de revivre en écrivant ces lignes, quand je revois ces visages ardents, ces mains tendues vers nous, quand j'entends ces clameurs de joie qui nous saluaient, je ne puis croire que ces malentendus puissent persister.

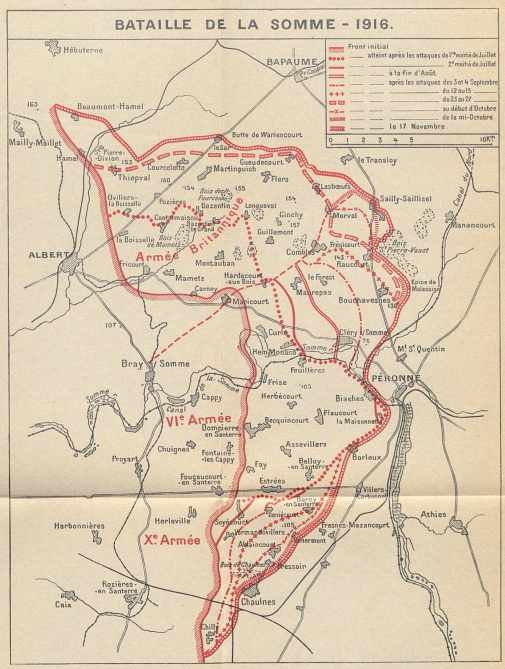
Et je veux mourir avec l'espoir que la France et l'Amérique se souviendront qu'à deux époques tragiques de leur histoire, elles ont tiré l'épée pour défendre côte à côte leurs libertés et leurs droits, et qu'elles ne l'ont remise au fourreau qu'après avoir, par leur commune victoire, sauvé la plus juste et la plus sainte des causes.

Louveciennes, juin 1928

FIN


Py
la Py
180
te de
Sce de la Dor
162


BATAILLES DE RUPTURE DE CHAMPAGNE
1914-1915
Somme-Py
Gratreuil
Fontaine-en Dormois
Rouvroy
Cernay-en Dormois
Ripont
Tahure
Auberive s/ Suippe
Massiges
Ville s/ Tourbe
le Mesnil-les Hurlus
Virginy
Hurlus
Mimucourt
Berzieux
Wargemoulin
Lavaux
Courtemont
St Jean-s/ Tourbe
Dommartin
Camp de Châlons
St Hilaire-le Grand
Jonchery-s/ Suippe
Suippes
IVe C.A.
XXIIe C.A.
VIIe C.A.
XIIe C.A.
IIe C.A.C.
XIVe C.A.
XVIIe C.A.
XVIe C.A.
XXe C.A.
Ier C.A.C.
XVIIe C.A.C.
1re Bataille Hiver 1914-1915 XVIIe C.A.
Front le 1er Décembre 1914
15 Février 1915
2e Bataille Automne 1915 IIe C.A.C
Front le 25 Septembre 1915 matin
1er Novembre 1915. 1500m
Allemand
0 1 2 3 4 5 10 Km.


BATAILLE DE LA SOMME - 1916.
Front initial atteint après les attaques du 1er matin de Juillet
2e matin de Juillet
à la fin d'Août,
après les attaques des 3 et 4 Septembre
du 12 au 15
du 23 au 27
au début d'Octobre
de la mi-Octobre
le 17 Novembre
0 1 2 3 4 5 10Km
BAPAUME
Hébuterne
Beaumont-Hamel
Mailly-Maillet
Hamel
Thiepval
Courcelette
Martinpuich
Pozières
Flers
Gueudecourt
Butte de Warlencourt
le Transley
Lesbœufs
Morval
Sailly-Saillisel
Manancourt
Guillemont
Ginchy
Longueval
Bazentin
Contalmaison
la Boisselle
ALBERT
Armée
Montauban
Mametz
Fricourt
Carnoy
Hardecourt-aux-Bois
Maricourt
Maurepas
Le Forest
Bouchavesnes
Cléry s/ Somme
Curlu
Hem-Monacu
Feuillères
Frise
Bray s/ Somme
PÉRONNE
Mt St Quentin
Cappy
Herbécourt
Biaches
Becquincourt
Flaucourt
la Maisonnette
VIe Armée
Dompierre en Santerre
Chuignes
Proyart
Fontaine-les Cappy
Assevillers
Belloy-en-Santerre
Barleux
Fay
Estrées
Fouquaucourt-en-Santerre
Villers-Carbonnel
Harbonnières
Herleville
Vermandovillers
Athies
Xe Armée
Rozières-en-Santerre
Caix
Chaulnes
Bray-Corbie Road

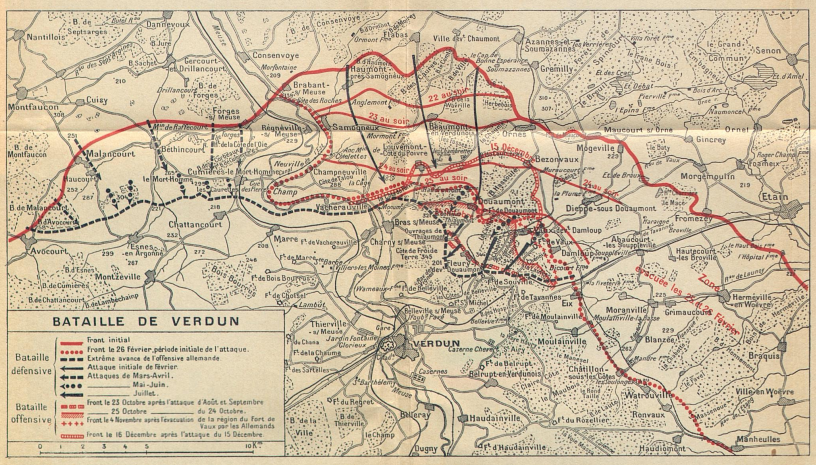

BATAILLE DE VERDUN
Bataille défensive
Front initial
Front le 26 février période initiale de l'attaque.
Extrême avance de l'offensive allemande
Attaque initiale de février
Attaques de Mars-Avril.
Mai-Juin.
Juillet.
Bataille offensive
Front le 23 Octobre après l'attaque d'Août et Septembre
25 Octobre du 24 Octobre.
Front le 4 Novembre après l'évacuation de la région du Fort de Vaux par les Allemands
Front le 16 Décembre après l'attaque du 15 Décembre
0 1 2 3 4 5 10Km
Montfaucon
Malancourt
Avocourt
Montzéville
Esnes-en Argonne
Cumières-le Mort-Homme
Chattancourt
Marre
Forges s/ Meuse
Regnéville s/ Meuse
Samogneux
Haumont-près-Samogneux
Consenvoye
Brabant-s/ Meuse
Ornes
Ville devant Chaumont
Azannes et Soumazannes
Gremilly
Senon
Le Grand Communy
Mogeville
Bezonvaux
Maucourt s/ Orne
Gincrey
Ornel
Morgemoulin
Etain
Dieppe-sous Douaumont
Douaumont
Fleury
Fort de Vaux
Damloup
Abaucourt-les Souppleville
Hautecourt-les Broville
Fromezey
Hermeville en Woevre
Morgemoulin
Grimaucourt
Blanzée
Brasquis
Moulainville
Belleville s/ Meuse
Thierville s/ Meuse
VERDUN
Caserne Chevert
Bras s/ Meuse
Chattillon-sous-les-Côtes
Watronville
Villers en Woevre
Haudainville
Dugny
Bilgray
Manheulles
Haudiomont
Renvaux
Zone des 10 Kilom. Février
Route des 10 Kilom.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE
1915
LA GUERRE DE STABILISATION

CHAPITRE PREMIER

Vue d'ensemble sur l'année 1915..... 1

CHAPITRE II

L'organisation du front. — Le problème du matériel..... 5

CHAPITRE III

Les opérations en 1915 sur le front franco-anglo-belge..... 51

CHAPITRE IV

Le début des opérations sur les théâtres extérieurs. — L'Entente en face du problème de la direction des opérations. — L'expédition des Dardanelles. — La catastrophe serbe. — Le début de l'expédition de Salonique..... 95

CHAPITRE V

La guerre et la politique..... 141

QUATRIÈME PARTIE
1916
L'OFFENSIVE D'ENSEMBLE DE L'ENTENTE

PRÉAMBULE 159

CHAPITRE PREMIER

La Conférence de Chantilly (6-7-8 décembre 1915).....
Le bilan de l'année 1915. — Le plan d'action de la coalition pour 1916. — Le général sir Douglas Haig remplace le maréchal French. — L'Entente avec les Russes. — L'armée italienne. — L'action de la coalition en Orient. — Le sauvetage de l'armée serbe. — La Roumanie. — La guerre économique..... 161

CHAPITRE II

Verdun. — Les attaques allemandes (février-juillet 1916).... 197

CHAPITRE III

La bataille de la Somme et la deuxième phase de la victoire de Verdun.....

CHAPITRE IV

La Russie. — L'Italie. — La Roumanie. — La Grèce. — L'armée d'Orient..... 229

CHAPITRE V

I. Prévisions d'organisation et de matériel. — II. Projets d'opérations. — III. La recherche de concours nouveaux. — IV. Prévisions en vue de la paix : projet d'armistice et conditions de paix..... 341

CHAPITRE VI

Mes relations avec la politique en 1916. — Mon départ..... 382

MA MISSION EN AMÉRIQUE (avril-mai 1917)..... 443

Cet ouvrage

a été achevé d'imprimer sur les presses

de la

LIBRAIRIE PLON

le 29 octobre 1932.